

REVUE

Voltaire

11
2011

Voltaire patriarche



R E V U E

Voltaire

Revue annuelle publiée par la Société des études voltairiennes
et l'Équipe « Voltaire en son temps » du Centre d'étude de la langue
et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles.

Codirecteurs

José-Michel MOUREAUX
19, jardin Boieldieu, 92800 PUTEAUX
josemichelmoreaux@free.fr

Olivier FERRET
4, rue Neyret, 69001 LYON
olivier.ferret@univ-lyon2.fr

Rédactrice en chef

Myrtille MÉRICAM-BOURDET
54, avenue Foubert, 59110 LA MADELEINE
myrtille.mericam-bourdet@univ-lyon2.fr

Les articles doivent être envoyés aux Codirecteurs par courrier électronique, dans un fichier Word
attaché. Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée impersonnellement aux
Codirecteurs. Les volumes envoyés pour compte rendu doivent être adressés à :

Laurence MACÉ
2, rue Erlanger, 75016 PARIS
laurence.mace@laposte.net

Tous les articles publiés dans la *Revue Voltaire* sont soumis à une double expertise.

Comité de direction : Nicholas CRONK, Jean DAGEN, Olivier FERRET, Nicolai KOPANEV, Sylvain MENANT,
Myrtille MÉRICAM-BOURDET, Christiane MERVAUD, José-Michel MOUREAUX.

Comité de lecture : M.-H. COTONI, professeur émérite à l'université de Nice ; N. ELAGUINA, conservatrice
générale, Manuscrits occidentaux, Bibliothèque nationale de Russie ; C. GUYON-LECOQ, Maître de conférences à
l'université de Picardie-Jules-Verne ; G. IOTTI, professeur à l'université de Pise ; J. IVERSON, professeur au Whitman
College, Washington ; J. VERCRUYSE, professeur émérite à la Vrije U. Brussel ; Ch. WIRZ, ancien conservateur
de l'Institut et Musée Voltaire, Genève ; P. ZABOROV, directeur de recherches à l'Institut de littérature russe de
l'Académie des sciences de Russie, Saint-Pétersbourg.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES VOLTAIRIENNES

<http://voltaire.lire.ish-lyon.cnrs.fr>

Bureau

Présidente d'honneur : Christiane Mervaud

Président : Nicholas Cronk

Vice-présidente : Marie-Hélène Cotoni

Secrétaire général : Olivier Ferret

Trésorière : Laurence Macé

Secrétaire : Myrtille Méricam-Bourdet

Conseil d'administration

Annick Azerhad, Christophe Cave, Marie-Hélène Cotoni, Nicholas Cronk, Michel Delon, Olivier Ferret, Russell Goulbourne, Claude Lauriol, Laurence Macé, Myrtille Méricam-Bourdet, Christiane Mervaud, José-Michel Moureaux, Christophe Paillard, Charles Wirz.

Les cotisations doivent parvenir à l'adresse de la trésorière :

Laurence MACÉ
2, rue Erlanger, 75016 PARIS
laurence.mace@laposte.net

Tarifs 2011

Sociétaire : 25 €

Étudiant non salarié : 15 €

Bibliothèque et institution : 30 €

La *Revue Voltaire* est adressée gratuitement aux adhérents de la SEV.

I. LA CONSTRUCTION DU
PERSONNAGE DU « PATRIARCHE »

Nicholas Cronk et **Olivier Ferret**
Voltaire patriarche ?

José-Michel Moureaux
Voltaire apôtre. De la parodie au mimétisme.

Nicholas Cronk
L'auteur patriarche : une construction en lettres.

Christiane Mervaud
Voltaire en majesté : les « Lettres véritables »
du *Commentaire historique*.

Marc Hersant
Un patriarche en représentation : le *Commentaire
historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*.

Antonio Gurrado
« Mes frères » : la constitution de la fraternité
voltairienne dans le *Sermon du rabbin Akib*.

Christophe Paillard
Voltaire et le marquis de Florian. Le rôle du cercle
familial dans l'édification du statut patriarcal de
Voltaire.

Linda Gil
De l'hommage à l'éloge : contribution à l'édification
du mythe du « patriarche » par Condorcet.
L'édition de Kehl et la *Vie de Voltaire*.

Barbara Innocenti
Le patriarche sur les planches du théâtre de la
Révolution et de l'Empire.

Sylvain Menant
Patriarcat et subconscient voltairien.

II. CORRESPONDANCE

Nicholas Cronk
La correspondance de Voltaire : la première mise à
jour (2011) de l'édition de Th. Besterman.

Nicholas Cronk
La correspondance de Voltaire dans les collections
de la Pierpont Morgan Library : lettres et documents
inédits.

Nicholas Cronk
Notes sur deux lettres de Voltaire passées en vente :
D17279a et D20759-N1.

Christophe Paillard
Un billet inédit de Jean-Louis Wagnière (10 mai
[1778 ?]).

Catherine Volpilhac-Auger
Voltaire bénédictin, ou les aléas de la
correspondance.

Kelsey Rubin-Detlev
La correspondance de Voltaire et de Catherine II : un
jeu de rôle littéraire.

Giovanni Ricci
'Mio' or 'mi'? A Misprint in Besterman's Editions of
Voltaire's Letters.

Léonard Burnand
Fédor Golowkin sur les traces de Voltaire : genèse
des *Lettres diverses recueillies en Suisse*.

III. VARIA

Myrtille Méricam-Bourdet
Les inflexions du discours historique voltairien
sur l'origine dans les années 1760 : le rôle de
Rousseau.

Patrick Neiertz
Voltaire et les économistes.

Éric Francalanza
Sand et Voltaire.

Michel Mervaud
Voltaire lexicographe. Note sur la néologie, les créations
verbales et les mots rares de Voltaire, principalement
dans les *Questions sur l'Encyclopédie*.

Joan DeJean
The Mysterious Poem in Letter 20 of the *Lettres
philosophiques*.

Christophe Paillard
Les « cailloux pétrifiés » de Voltaire. Corrections
auctoriales ou modifications éditoriales ? Le traitement
de L'A. B. C. dans les éditions de Kehl et de Beuchot.

IV. COMPTES RENDUS

R E V U E

Voltaire

n° 11 • 2011

Voltaire patriarche

Publié avec le concours
du Centre national du livre



V11 · Voltaire patriarche (PDF complet)	979-10-231-2874-1
V11 · I · Voltaire patriarche ? · Nicholas Cronk & Olivier Ferret	979-10-231-2875-8
V11 · I · Voltaire apôtre. De la parodie au mimétisme · José-Michel Moureaux	979-10-231-2876-5
V11 · I · L'auteur patriarche : une construction en lettres · Nicholas Cronk	979-10-231-2877-2
V11 · I · Voltaire en majesté : les « Lettres véritables » du <i>Commentaire historique</i> · Christiane Mervaud	979-10-231-2878-9
V11 · I · Un patriarche en représentation : le <i>Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade</i> · Marc Hersant	979-10-231-2879-6
V11 · I · « Mes frères » : la constitution de la fraternité voltairienne dans le <i>Sermon du rabbin Akib</i> · Antonio Gurrado	979-10-231-2880-2
V11 · I · Voltaire et le marquis de Florian. Le rôle du cercle familial dans l'édification du statut patriarcal de Voltaire · Christophe Paillard	979-10-231-2881-9
V11 · I · De l'hommage à l'éloge : contribution à l'édification du mythe du « patriarche » par Condorcet. L'édition de Kehl et la <i>Vie de Voltaire</i> · Linda Gil	979-10-231-2882-6
V11 · I · Le patriarche sur les planches du théâtre de la Révolution et de l'Empire · Barbara Innocenti	979-10-231-2883-3
V11 · I · Patriarcat et subconscient voltairien · Sylvain Menant	979-10-231-2884-0
V11 · II · La correspondance de Voltaire : la première mise à jour (2011) de l'édition de Th. Besterman · Nicholas Cronk	979-10-231-2885-7
V11 · II · La correspondance de Voltaire dans les collections de la Pierpont Morgan Library : lettres et documents inédits · Nicholas Cronk	979-10-231-2886-4
V11 · II · Notes sur deux lettres de Voltaire passées en vente : D17279a et D20759-N1 · Nicholas Cronk	979-10-231-2887-1
V11 · II · Un billet inédit de Jean-Louis Wagnière (10 mai [1778 ?]) · Christophe Paillard	979-10-231-2888-8
V11 · II · Voltaire bénédictin, ou les aléas de la correspondance · Catherine Volpilhac-Auger	979-10-231-2889-5
V11 · II · La correspondance de Voltaire et Catherine II : un jeu de rôle littéraire · Kelsey Rubin-Detlev	979-10-231-2890-1
V11 · II · 'Mio' or 'mi'? A Misprint in Besterman's Editions of Voltaire's Letters · Giovanni Ricci	979-10-231-2891-8
V11 · II · Fédor Golowkin sur les traces de Voltaire : genèse des <i>Lettres diverses recueillies en Suisse</i> · Léonard Burnand	979-10-231-2892-5
V11 · III · Les inflexions du discours historique voltairien sur l'origine dans les années 1760 : le rôle de Rousseau · Myrtille Méricam-Bourdet	979-10-231-2893-2
V11 · III · Voltaire et les économistes · Patrick Neiertz	979-10-231-2894-9
V11 · III · Sand et Voltaire · Éric Francalanza	979-10-231-2895-6
V11 · III · Voltaire lexicographe. Note sur la néologie, les créations verbales et les mots rares de Voltaire, principalement dans les <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> · Michel Mervaud	979-10-231-2896-3
V11 · III · The Mysterious Poem in Letter 20 of the <i>Lettres philosophiques</i> · Joan DeJean	979-10-231-2897-0
V11 · III · Les « cailloux pétrifiés » de Voltaire. Corrections auctoriales ou modifications éditoriales ? Le traitement de <i>L'A. B. C.</i> dans les éditions de Kehl et de Beuchot · Christophe Paillard	979-10-231-2898-7
V11 · IV · Comptes rendus	979-10-231-2899-4

Les SUP, anciennement PUPS, sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-753-6

Mise en page : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre) d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

© Sorbonne Université Presses, 2022

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche, Sorbonne Université, 28, rue Serpente, 75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	7
---------------------------------------	---

I

LA CONSTRUCTION DU PERSONNAGE DU « PATRIARCHE »

Voltaire patriarche ?.....	11
Nicholas Cronk & Olivier Ferret	
Voltaire apôtre. De la parodie au mimétisme*.....	23
José-Michel Moureaux	
L'auteur patriarche : une construction en lettres.....	47
Nicholas Cronk	
Voltaire en majesté : les « lettres véritables » du <i>commentaire historique</i>	61
Christiane Mervaud	
Un patriarche en représentation : le <i>commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade</i>	109
Marc Hersant	
« Mes frères » : la constitution de la fraternité voltairienne dans le <i>sermon du rabbin Akib</i>	121
Antonio Gurrado	
Voltaire et le marquis de Florian. le rôle du cercle familial dans l'édification du statut patriarcal de Voltaire.....	135
Christophe Paillard	
De l'hommage à l'éloge : contribution à l'édification du mythe du « patriarche » par Condorcet. l'édition de Kehl et la <i>Vie de Voltaire</i>	153
Linda Gil	
Le patriarche sur les planches du théâtre de la Révolution et de l'Empire.....	167
Barbara Innocenti	
Patriarcat et subconscient voltairien.....	181
Sylvain Menant	

II

CORRESPONDANCE : INÉDITS ET ÉTUDES

	La correspondance de Voltaire : la première mise à jour (2011) de l'édition de Th. Besterman.....	195
	Nicholas Cronk	
	La correspondance de Voltaire dans les collections de la Pierpont Morgan Library : lettres et documents inédits.....	197
	Nicholas Cronk	
	Notes sur deux lettres de Voltaire passées en vente : d17279a et d20759-n1	219
	Nicholas Cronk	
	Un billet inédit de Jean-Louis Wagnière (10 mai [1778 ?]).....	221
	Christophe Paillard	
4	Voltaire bénédictin, ou les aléas de la correspondance.....	225
	Catherine Volpillac-Auger	
	La correspondance de Voltaire et Catherine II : un jeu de rôle littéraire.....	237
	Kelsey Rubin-Detlev	
	“Mio” or “mi”? a Misprint in Besterman’s Editions of Voltaire’s Letters.....	257
	Giovanni Ricci	
	Fédor Golowkin sur les traces de Voltaire : genèse des <i>Lettres diverses recueillies en suisse</i>	265
	Léonard Burnand	

III

VARIA

	Les inflexions du discours historique voltairien sur l'origine dans les années 1760 : le rôle de Rousseau.....	275
	Myrtille Méricam-Bourdet	
	Voltaire et les économistes.....	287
	Patrick Neiertz	
	Sand et Voltaire.....	321
	Éric Francalanza	

Voltaire lexicographe. note sur la néologie, les créations verbales et les mots rares de Voltaire, principalement dans les <i>Questions sur l'encyclopédie</i>	341
Michel Mervaud	
The Mysterious Poem in Letter 20 of the <i>Lettres philosophiques</i>	367
Joan DeJean	
Les « cailloux pétrifiés » de Voltaire.corrections auctoriales ou modifications éditoriales ? le traitement de <i>l'a. b. c.</i> dans les éditions de Kehl et de Beuchot	373
Christophe Paillard	

IV

COMPTES RENDUS

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 22. <i>Essai sur les mœurs et l'esprit des nations</i> (II). <i>Avant-propos et chapitres 1-37</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2009, lii + 574 p.....	389
John Iverson	
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 39. <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> (III) (Aristote-Certain), Oxford, Voltaire Foundation, 2008, xxx + 626 p.	391
Jean Dagen	
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 45A. <i>Œuvres de 1753-1757 [Examen du Testament politique du cardinal Alberoni ; L'Orphelin de la Chine ; Épître de l'auteur, en arrivant dans sa terre près du lac de Genève, en mars 1755 ; Poème sur le désastre de Lisbonne ; Shorter verse of 1753-1757]</i> , Oxford, Foundation, 2009, xii + 456 p.....	394
Sylvain Menant	
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 45C. <i>Paméla ; Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2010, xxxvi + 468 p.....	397
Florence Magnot-Ogilvy	
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 49A. <i>Sermon des cinquante ; Œuvres de 1758-1759 [Précis de l'Écclésiaste ; Précis du Cantique des cantiques ; Lettre sur le Messie ; Réfutation d'un écrit anonyme contre la mémoire de feu Monsieur Joseph Saurin ; Des allégories ; Mémoire sur le libelle clandestinement imprimé à Lausanne sous le titre de Guerre de Monsieur de Voltaire ; Requête aux magnifiques seigneurs curateurs de l'Académie de Lausanne ; Extraits de plusieurs morceaux de l'éloge funèbre du cordonnier Reinhart par Sa Majesté le roi de Prusse ; Ariste et Acrotal ; Un sauvage et un bachelier ; Entretiens chinois ; Histoire d'un bon bramin]</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2010, xxvi + 506 p.	402
Alain Sandrier	

- Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 63B. *Œuvres de 1767 (II)* [*Les Honnêtetés littéraires*; *Lettre de Monsieur de Voltaire à Monsieur Élie de Beaumont*; *Lettre sur les panégyriques*; *Fragment des instructions pour le prince royal de ****; *Du divorce*; *De la liberté de conscience*; *Lettre d'un membre du conseil de Zurich, à Monsieur D***, avocat à Besançon*; *Lettre d'un avocat au nommé Nonnotte, ex-jésuite*; *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de ****; *Relation de la mort du chevalier de La Barre*; *Shorter verse of 1767*], Oxford, Voltaire Foundation, 2008, xx + 636 p.408
 Christophe Cave
- Les Œuvres complètes de Voltaire*, t. 75B. *Fragments sur l'Inde et sur le général Lalli*, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, xviii + 346 p.415
 Myrtille Méricam-Bourdet
- 6 Voltaire, *Lettres philosophiques*. Édition critique par Olivier Ferret et Antony McKenna, Paris, Éditions Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle », 2010, 604 p.418
 Nicholas Cronk
- Voltaire : textes interdits*. Textes choisis et présentés par Laurence Macé, Paris, Éditions Garnier, 2010, 191 p.420
 Nicholas Cronk
- James Hanrahan, *Voltaire and the parlements of France*, SVEC 2009:06, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, xii + 265 p.421
 Myrtille Méricam-Bourdet
- Jörg Kreuz, *Cosimo Alessandro Collini (1727-1806). Ein europäischer Aufklärer am kurpfälzischen Hof*, Ubstadt-Weiher, Verlag regionalkultur, coll. « Mannheimer historische Schriften », 2009, 682 p.422
 Ewa Mayer
- Christophe Paillard, *Voltaire en son château de Ferney*, Paris, Éditions du Patrimoine-Centre des monuments nationaux, 2010, 64 p.426
 Sylvain Menant

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Bengesco	Georges Bengesco, <i>Voltaire. Bibliographie de ses œuvres</i> , Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
BnC	<i>Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs : t. 214 ; Voltaire</i> , éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
BV	M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , Moscou, 1961.
CN	<i>Corpus des notes marginales de Voltaire</i> , Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [7 vol. parus].
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, <i>OCV</i> , t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
<i>Dictionnaire général de Voltaire</i>	R. Trousson et J. Vercauteren (dir.), <i>Dictionnaire général de Voltaire</i> , Paris, Champion, 2003.
<i>Inventaire Voltaire</i>	J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), <i>Inventaire Voltaire</i> , Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
k84	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8°.
M	Voltaire, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
OCV	<i>Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire</i> , Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
OH	Voltaire, <i>Œuvres historiques</i> , éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.
SVEC	<i>Studies on Voltaire and the Eighteenth Century</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
VST	R. Pomeau et coll., <i>Voltaire en son temps</i> , 2 ^e éd., Oxford/Paris, Voltaire Foundation/Fayard, 1995, 2 vol.
w75G	Voltaire, <i>La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée</i> , Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8° [édition dite « encadrée »].

I

La construction du personnage
du « patriarche »

VOLTAIRE PATRIARCHE ?

Nicholas Cronk

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

Olivier Ferret

Université Lyon 2, membre de l'Institut universitaire de France

« Voltaire patriarche ». La formule semble relever du cliché : pire, du pléonasme. Il est en effet fréquent, notamment pour éviter une répétition à laquelle répugne le bon usage français, de désigner Voltaire comme « le patriarche ». Mais a-t-on pris la mesure des sous-entendus et des implications qui sous-tendent cette expression ? Cette pratique peut certes s'autoriser du discours de l'auteur qui, dès 1758, avoue devenir « patriarche » (à Charles de Brosses, 10 décembre 1758, D7970), qui, l'année suivante, affirme vouloir « vivre en patriarche » (à Tronchin, 7 mai 1759, D8291) et signe certaines de ses lettres « le patriarche suisse » (à Thiriot, 15 juin 1759, D8354). Cette expression a-t-elle toutefois le même statut que d'autres, utilisées en concurrence, par exemple le « vieil ermite » ? Peut-on surtout sans précautions relayer de la sorte le discours de Voltaire, avec lequel fait aussi chorus celui de plusieurs de ses correspondants et contemporains ? Frédéric II s'adresse à Voltaire comme au « patriarche de Ferney » (31 juillet 1767, D14323), et Marmontel, comme au « patriarche de la littérature » (mars/avril 1767, D14077) ; l'abbé toulousain Joseph Audra s'avoue « disciple » et « admirateur » de son « vénérable patriarche » – « le patriarche de la tolérance et de la vertu », précise-t-il plus loin (20 novembre 1768, D15327)¹.

Les contributions ici rassemblées visent à étudier ce phénomène de discours et d'abord à retracer l'histoire de cette expression, depuis sa date d'apparition jusqu'à son affirmation et sa banalisation. Elles cherchent aussi à s'interroger sur le sens et la valeur, notamment idéologique, de cette expression : si, sous la plume de Voltaire, elle est indéniablement chargée d'un intertexte biblique et participerait à ce titre du discours du « Voltaire apôtre » (J.-M. Moureaux), en va-t-il de même lorsqu'elle est employée par d'autres ? Il s'agit ainsi de

¹ Expressions citées par N. Cronk, « Voltaire and the 1760s: the rule of the patriarch », dans N. Cronk (dir.), *Voltaire and the 1760s: Essays for John Renwick*, SVEC 2008:10, p. 9-21 (ici p. 16 et 18). Sur l'évolution des emplois du mot *patriarche* dans la correspondance, voir p. 15-19.

prêter une attention particulière aux contextes dans lesquels il est question du « patriarche », dans les discours (y compris les discours critiques) et les récits mettant en scène Voltaire, et de mettre en évidence ce que ces emplois révèlent de sous-entendus et d'arrière-pensées. Parallèlement à l'analyse de cette posture discursive, il faut enfin réfléchir à la mise en œuvre d'une iconographie du « patriarche ».

12 L'objectif de cet ensemble d'article n'est donc pas d'évoquer une nouvelle fois les épisodes de la geste du « patriarche », mais plutôt de s'interroger sur les tenants et les aboutissants de la mythologie qu'ils fabriquent et/ou perpétuent, et à examiner les modalités et les enjeux de cette représentation de Voltaire, dont les prolongements sont occasionnellement envisagés au-delà du dix-huitième siècle. Nous voudrions, au cours de cette présentation, attirer l'attention sur les éléments saillants mis au jour par les études qui suivent et les replacer dans le contexte de certains travaux qu'elles prolongent. Nous nous efforcerons aussi de signaler, le cas échéant, des pistes de recherche qu'il conviendrait d'explorer plus avant afin de compléter une enquête qui, dans son état présent, ne peut se prétendre exhaustive.

Le patriarcat de Voltaire a quelque chose de bien spécifique et commence au moment où il s'installe au château de Ferney. Aux Délices, où Voltaire s'est établi en 1755, Voltaire se trouvait « à l'étranger », dans une république protestante. Il était obligé de louer sa maison, car – savoureuse ironie – il n'avait pas le droit, en tant que catholique, d'en être le possesseur. Dès que Voltaire devient le propriétaire de Ferney, tout change. Il réside maintenant sur le sol français, il est maître de son domaine, il est même seigneur du village et se réjouit des droits féodaux que lui confère une telle position. Voltaire est désormais l'auteur le plus célèbre en Europe, et c'est à partir de Ferney qu'il fera entendre sa voix – une voix dont il importe de mesurer la portée. Seigneur de village, investi d'une autorité légale, mais aussi morale, la figuration de Voltaire en patriarche soulève d'emblée la question du rapport à la paternité, partant à la filiation, plus généralement à la transmission d'un héritage dont on peut se réclamer. Il convient ainsi de s'interroger sur le problème de la paternité et d'abord, dans l'archéologie du sujet, du rapport que Voltaire entretient avec la figure paternelle et de ses incidences éventuelles sur la posture patriarcale qu'il adopte d'une manière de plus en plus consciente lorsqu'il atteint la soixantaine². Mais la question soulève aussi le problème de l'instauration d'une paternité plus ou moins symbolique, qui engage les relations que Voltaire entretient avec ses proches et ses protégés, et qui, au-delà, confère une coloration particulière au statut qui lui serait reconnu de père fondateur de la « secte » philosophique, à

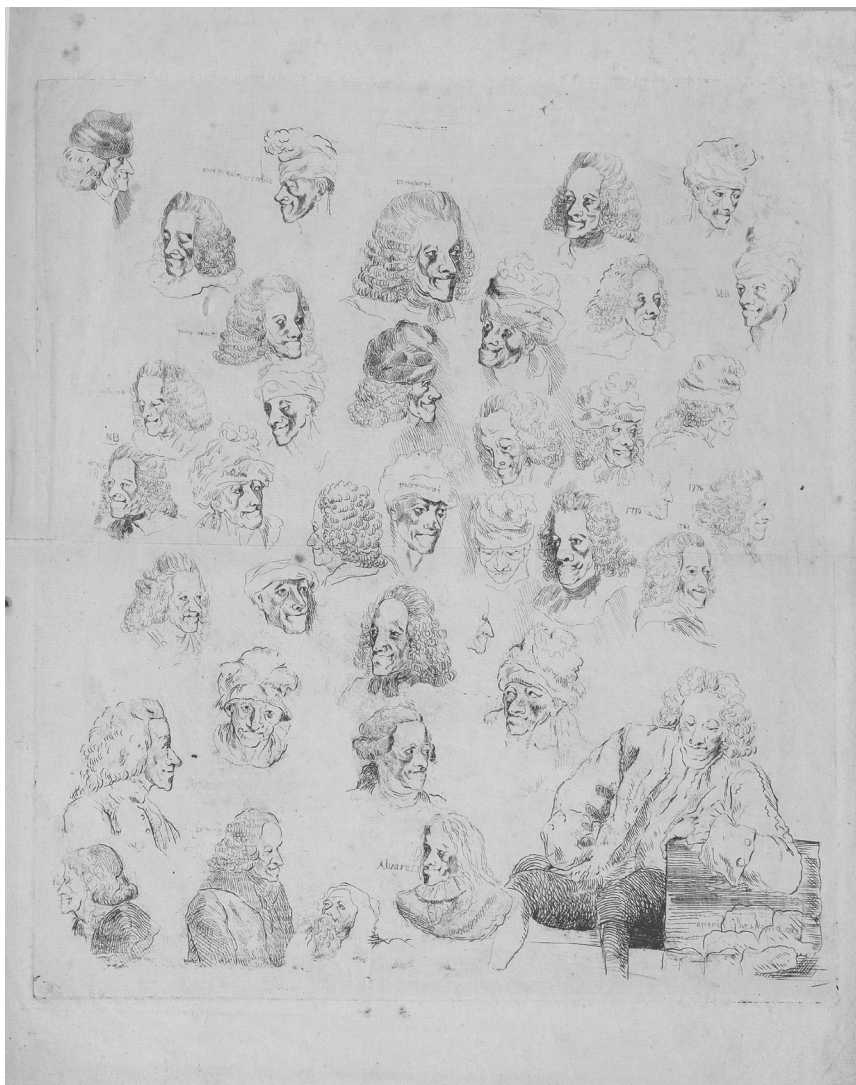
2 Voir S. Menant, « Patriarcat et subconscient voltairien », ici même, p. 181-191.

inscrire dans une lignée, un héritage, et dans une descendance, une postérité à envisager dans sa plus large extension.

À la construction de cette posture du patriarche, qui s'effectue peu à peu au cours des années 1760, concourt une iconographie dont le plus illustre artisan est Jean Huber. On connaît en particulier la série des saynettes mettant en situation Voltaire dans certaines des activités du seigneur de Ferney : « Le lever de Voltaire », « Le déjeuner de Voltaire », « Voltaire jouant aux échecs », « Voltaire recevant des visiteurs », « Voltaire plantant des arbres », « Voltaire en cabriolet », « Voltaire montant à cheval », « Voltaire corrigeant un cheval qui rue », « Voltaire dans une scène théâtrale », « Voltaire et les paysans »³. On retrouve, dans ces vignettes, que l'on peut observer, de manière certes quelque peu anachronique, comme autant d'images d'Épinal, certains des épisodes de la « geste » du patriarche évoquée plus haut. On connaît peut-être moins, du même Huber, les « têtes de Voltaire » (fig. 1), qui sont autant de variations sur les physionomies diverses, de port et d'expression, d'un visage portant perruque, bonnet ou turban. En bas et à droite, comme au terme du parcours de lecture de la gravure, un personnage entier, assis, le corps incliné reposant sur le bras d'un fauteuil, dans une posture nonchalante inspirant une forme de sérénité méditative. Mais de cette gravure peut aussi être faite une lecture ludique, cherchant à substituer à la tête baissée et songeuse du personnage les autres têtes qui occupent l'espace de la représentation, conférant au Voltaire assis une tout autre résonance : le vieillard édenté éternellement souffrant, l'homme au regard aigu et vif, l'ironiste au sourire en coin qui n'entend pas être dupe, entre autres. Autant d'expressions qui illustrent la mobilité légendaire du personnage, et qui rejoignent aussi, comme on le verra, la variété des inflexions d'une voix, susceptible de s'incarner dans de multiples rôles, toujours en représentation, dans la vie comme dans ses textes. Loin de se réduire à une posture unifiée, l'image du patriarche est en continuelle recomposition.

Encore différente est la gravure de Vachez (fig. 2), qui campe, « d'après nature », un Voltaire debout, dans un cadre de nature, le regard fixé sur l'horizon, dans une posture dont tout suggère la stabilité, jusques et y compris la présence de la canne sur laquelle prend appui le personnage. Loin de n'être qu'un indice de vieillesse, signalant l'âge vénérable du patriarche, l'élément souligne au contraire la verticalité d'un vieillard qui n'est pas courbé par les ans mais se tient droit, pour ainsi dire attendant de pied ferme, dans l'attitude tranquille, qui est

3 Voir *Voltaire. Documents iconographiques*, avec une préface et des notes de L. Gielly, Genève, P. Cailler, 1948, en particulier nos 13-24. Voir G. Apgar, « La "Voltairiade" de Jean Huber », dans E. Deuber-Pauli et J.-D. Candaux (dir.), *Voltaire chez lui : Genève et Ferney*, Genève, Sikra, 1994, p. 106-135. Voir aussi, du même auteur, *L'Art singulier de Jean Huber : voir Voltaire*, Paris, Adam Biro, 1995.



1. Jean Huber, « Têtes de Voltaire » (collection privée)



Vachez del. et sculp.

d'après nature

*Sur tous les Beaux-esprits en Despote, je règne,
Et c'est assez pour moi qu'on me flatte, et m'en craigne.*

2. Vachez, « Voltaire, d'après nature » (collection privée)

aussi de défi, de celui qui est éventuellement prêt à en découdre. La gravure, inspirée par « L'homme unique à tout âge » de Huber⁴, est en effet accompagnée d'une légende qui en réoriente la lecture et qui lui confère aussi une portée critique : « Sur tous les beaux esprits en despote je règne, / Et c'est assez pour moi qu'on me flatte, et me craigne ». S'insinue ainsi l'idée d'un règne du patriarche qu'il convient de courtiser, et qui exerce une forme de tyrannie fondée sur la crainte. Le distique satirique, qui invite à effectuer une interprétation ironique de cette posture de majesté⁵, restreint aussi discrètement l'empire despotique du personnage, dont l'influence ne s'étendrait pas au-delà de la foule des « beaux esprits » : on aurait pu attendre, en lieu et place, « gens de lettres » ou « philosophes » – même si la substitution eût compromis la métrique. Une telle gravure rappelle utilement que la stature patriarcale à l'édification de laquelle Voltaire s'est prêté, qu'il s'est même lui-même employé à ériger, peut également être susceptible de détournements.

16

L'analyse de l'iconographie du patriarche mériterait sans doute de plus amples développements. Principalement fondées sur celle de matériaux textuels, les différentes contributions qui suivent s'attachent à l'examen de la constitution de la figure du patriarche en tant que construction discursive. Elles invitent en particulier à se montrer sensible à l'importance de la nature des textes dans l'élaboration des représentations à laquelle ils participent : ce que l'on pourrait désigner comme l'énonciation du patriarche est affaire de *voix*, comme en témoignent les accents diversifiés que Voltaire confère à ses prises de parole ; elle a aussi partie liée avec le choix de certains genres. Que Voltaire soit lui-même à l'origine de la construction d'une posture de patriarche, c'est ce qu'indiquent en particulier les textes qui transmettent un discours érigeant le *je* en patriarche des lettres et de la philosophie, c'est-à-dire conférant au *je* une position dominante parmi les « gens de lettres » et parmi les « philosophes », ces termes étant à entendre dans leurs acceptions contemporaines. Au-delà des figurations diverses que proposent les personnages de vieillards dans les contes et le théâtre, la correspondance de Voltaire semble bien être le lieu d'où émergent les premiers éléments caractérisant Voltaire comme patriarche avec toutes les inflexions qu'entraîne la diversité des correspondants et la manière dont le discours voltairien s'ajuste à l'identité de celles et ceux auquel il s'adresse, jouant en quelque sorte autant de rôles privés et publics. Car les « vraies » lettres voisinent aussi avec des lettres « fausses », en tant que le locuteur s'y dissimule sous un masque fictif, parfois désigné par un pseudonyme. Le passage à la publication s'effectue aussi par le biais de recueils

4 Voltaire. *Documents iconographiques*, op. cit., n° 32.

5 On songe, entre autres, au très célèbre portrait de Louis XIV par Hyacinthe Rigaud.

voire de pamphlets⁶ qui travaillent ainsi à fabriquer de l'unité à partir du divers et, par la mise en ordre – et en série – des lettres, à mettre en place les éléments d'un portrait de Voltaire en patriarche, doté d'une orientation différente selon que le recueil émane de Voltaire ou de ses adversaires. Dans l'échange incessant des constructions et des reconstructions, Voltaire est ainsi conduit à élaborer lui-même certains recueils, en particulier celui des « Lettres véritables de M. de Voltaire » qui, faisant suite au texte du *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*, lui-même tissé d'extraits de lettres, fait partie intégrante du dispositif d'élaboration d'une image patriarcale de Voltaire « en majesté »⁷. Ici encore, ces lettres n'ont de « véritable » que l'authenticité que leur assigne le titre du recueil, lequel réunit des lettres qui, comme le révèle leur étude, ne sauraient être dites entièrement forgées, mais ont été retouchées, voire falsifiées, pour la circonstance. Contribuent aussi à la construction du personnage du patriarche certains des récits (auto)biographiques constituant ces « Vies de Voltaire » dont le phénomène a récemment été étudié, du XVIII^e au XXI^e siècle⁸. Dans cet ensemble, un texte comme le *Commentaire historique*, qui s'apparente au genre des mémoires, occupe une place centrale dans une entreprise visant, de la part de Voltaire, à s'édifier un monument⁹, à ériger une statue de lui-même en patriarche des lettres voulant aussi apparaître comme conscience du siècle. L'élaboration de la posture patriarcale passe encore par le recours à d'autres formes spécifiques. On peut songer, par exemple, à la fonction assignée à certaines épîtres. L'*Épître à Boileau* (1769) porte un sous-titre, « Mon testament », qui aurait pu également servir à d'autres poèmes. Dans l'*Épître de l'auteur, en arrivant dans sa terre près du lac de Genève, en mars 1755*, Voltaire, avant de devenir patriarche, se présente dans une posture de citoyen suisse... et libre¹⁰. Plus tard, douze ans après son installation au château de Ferney, Voltaire s'efforce, dans l'*Épître à Horace* (1772), de s'affirmer dans la posture du philosophe sage et tolérant : un homme au-dessus des persécutions quotidiennes, un homme ancré dans les affaires pratiques de sa communauté¹¹. Comme toujours chez

6 Voir N. Cronk, « L'auteur patriarche : une construction en lettres », ici même, p. 47-60.

7 Voir Ch. Mervaud, « Voltaire en majesté : les "Lettres véritables" du *Commentaire historique* », ici même, p. 61-107.

8 Voir Ch. Cave et S. Davies (dir.), *Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, XVIII^e-XXI^e siècles*, SVEC 2008:04.

9 Voir M. Hersant, « Un patriarche en représentation : le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade* », ici même, p. 109-120. Sur cet ouvrage, voir aussi, du même auteur, « Le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade* : Voltaire historien de lui-même », *Cahiers Voltaire*, n° 7 (2008), p. 73-89.

10 Voir OCV, t. 45A (2009), p. 239-244.

11 Voir OCV, t. 74B (2006), p. 262-272.

Voltaire, la poésie est mise au service de sa réputation. On peut également songer à la forme du sermon, que Voltaire inaugure, en 1761, avec le *Sermon du rabbin Akib*¹².

18

Le choix d'une telle forme, dont les résonances bibliques sont évidentes, éclaire ainsi le rapprochement souvent effectué entre la posture voltairienne et le modèle des patriarches de l'Ancien Testament, qui révèle la complexité des soubassements du personnage du patriarche : le phénomène a été observé à plusieurs reprises, on a ici affaire à l'élaboration d'une figure cristallisant un ensemble de valeurs, dont la figuration même passe par la convocation, éventuellement polémique, d'une série d'archétypes. Les échos ainsi mis au jour pointent certes l'identification d'un mode de vie patriarcal, mais aussi, et sans doute d'abord, l'expression d'un positionnement idéologique qui – la coïncidence n'a rien de fortuit – est étroitement lié à l'actualité du combat contre l'Infâme et à la mise en œuvre stratégique d'un tel combat. C'est dire que le personnage du patriarche s'apparente, dans cette perspective, à un composé instable, en tout cas travaillé par des tensions, à commencer par celle qui oppose une figuration emblématique de la sagesse et la dimension occasionnellement intempestive des prises de position voltairiennes, sur les questions religieuses en particulier. De là, les inflexions particulières que prend le discours de « Voltaire apôtre »¹³, envisagé notamment à partir des appels aux « frères » que lance le patriarche dans sa correspondance, de même que le discours sur la fraternité voltairienne transmis par le biais de sermons. Au-delà de la diffusion d'une bonne parole philosophique à laquelle s'emploie inlassablement Voltaire au cours des années 1760, se laisse ici appréhender une autre facette du personnage que ces textes élaborent : celui d'un chef spirituel, d'un chef de « secte », en somme celui du « patriarche de la philosophie ». Un tel rapport au combat idéologique conduit également à s'interroger sur l'efficacité pragmatique du recours à ces formes et au discours qu'elle véhiculent. On se souvient du mot de Grimm, selon lequel, si D'Alembert est « le chef visible de l'illustre Église », c'est bien Voltaire qui est son « fondateur » et son « soutien »¹⁴. La représentation de Voltaire patriarche a sans doute pu servir de totem identitaire à une génération, au moins, celle

12 Voir A. Gurrado, « “Mes frères” : la constitution de la fraternité voltairienne dans le *Sermon du rabbin Akib* », ici même, p. 121-134.

13 Voir J.-M. Moureaux, « Voltaire apôtre. De la parodie au mimétisme », *Poétique*, n° 66 (avril 1986), p. 159-177, et ici même, p. 23-46. Parce qu'en exploitant le très riche corpus de la correspondance, il met en évidence les ambiguïtés qui travaillent l'énonciation du patriarche, il nous a semblé très utile de rééditer, au début de l'ensemble des contributions qui suivent, cet article important devenu difficile d'accès.

14 Cité par J.-M. Moureaux, *ibid.*, p. 42 et n. 40.

des « philosophes », ce qui engage par là même une certaine conception des Lumières à considérer aussi en diachronie, en lien avec la façon dont a été élaborée et réélaboree, au cours des siècles, l'histoire des Lumières en tant que mouvement philosophique.

C'est pourquoi l'étude de la construction du personnage du patriarche se doit de prendre en compte des considérations relatives à la réception. Celle-ci peut être appréhendée par l'intermédiaire de témoignages : on connaît les travaux portant sur le phénomène, déterminant pour mesurer le retentissement de la stature patriarcale de Voltaire, de ce que l'on serait tenté de nommer, dans ces circonstances, le pèlerinage à Ferney¹⁵, qui n'est qu'un indice de la naissance et de l'affirmation, à partir des années 1770, d'un culte des grands hommes¹⁶. Sans doute moins connus sont les témoignages de proches de l'entourage de Voltaire, dont la portée n'est certes pas la même, ne serait-ce qu'en raison de la nature épistolaire du corpus et du caractère souvent privé des échanges. Ainsi de celui du marquis de Florian¹⁷, dont on découvre la proximité idéologique avec le « grand homme », témoignage qui apporte un éclairage sur la dimension familiale de l'image patriarcale de Voltaire. Florian évoque aussi les circonstances du dernier voyage de Voltaire à Paris, et son témoignage mérite d'être confronté à celui, récemment mis au jour, de Jean-Louis Wagnière sur la mort – voire les « deux morts » – de Voltaire¹⁸. Le retentissement de cet épisode, en raison de son ampleur médiatique, justifierait que l'examen du sort réservé à la figure du patriarche soit aussi conduit au sein de la multitude des textes qui évoquent la mort de Voltaire dans la presse¹⁹, mais aussi dans les textes des éloges qui se multiplient pendant les années 1778 et 1779.

De la réception participe aussi en quelque sorte le phénomène éditorial que constitue la publication, entre 1784 et 1789, de la première édition posthume des *Ceuvres complètes de Voltaire*, entreprise par Condorcet, Decroix et Ruault,

15 Voir J.-C. Bonnet, « La visite à Ferney », dans Ch. Mervaud et S. Menant (dir.), *Le Siècle de Voltaire. Hommage à René Pomeau*, Oxford, Voltaire Foundation, 1987, 2 vol., t. 1, p. 125-135. Voir aussi F. Bessière, « Un après-midi chez Voltaire : récit inédit d'une visite à Ferney », *Cahiers Voltaire*, n° 1 (2002), p. 109-113.

16 Voir J.-C. Bonnet, *Naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, 1998.

17 Voir Ch. Paillard, « Voltaire et le marquis de Florian. Le rôle du cercle familial dans l'édification du statut patriarcal de Voltaire », ici même, p. 135-152.

18 Voir Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire. Correspondance inédite*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2005 ; voir aussi, du même auteur, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Lettres et documents*, SVEC 2008:12.

19 Voir la notice de J.-F. Perrin, dans *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours*, année 1778, éd. sous la dir. de Ch. Cave, Paris, Champion, à paraître. Une étude similaire pourrait aussi être consacrée au traitement de l'épisode dans d'autres périodiques, le *Journal de Paris*, par exemple.

prolongée par une *Vie de Voltaire* due à Condorcet (1790)²⁰ : avec cette édition, dont la conception et le projet idéologique sous-jacent constituent un acte militant, le personnage du patriarche acquiert ainsi une dimension quasi mythique. Par la suite, loin d'être figée dans cet autre monument qu'érige l'édition de Kehl, l'image du patriarche connaît de nouvelles reconfigurations et fait en particulier l'objet d'une axiologisation fortement contrastée. En témoigne la représentation, au moment de la Révolution et de l'Empire, de pièces de théâtre mettant en scène le personnage du patriarche²¹, qui s'inscrivent dans le massif des représentations du « philosophe sur les planches »²². Voisinent, dans ces pièces, l'image persistante, célébrée dès le retour triomphal de Voltaire à Paris jusqu'au transfert de ses restes au Panthéon, de l'« homme aux Calas », sauveur de l'humanité souffrante. Mais à l'image du « patriarche de la Révolution » s'oppose aussi, dans un violent contrepoint, celle du « patriarche des incroyants et des athées », qui illustre la violence des débats que suscite la figure de Voltaire au cours du XIX^e siècle²³.

20

Une telle bipolarisation s'observait toutefois déjà dans les écrits des contemporains de Voltaire. À titre d'illustration, les extraits suivants des *Nouvelles ecclésiastiques*, qui, lorsqu'il est par exemple question, le 9 janvier 1777, de l'édition, sous l'adresse de Londres, 1776, des *Pensées* de Pascal, stigmatisent l'ajout des « remarques critiques du patriarche des incroyants »²⁴. Le périodique rend aussi compte, le 1^{er} mai de la même année, de la publication du « *Commentaire historique* sur ses propres ouvrages », par le « patriarche de la nouvelle philosophie »²⁵. L'expression, dans la plus pure tradition du discours antiphilosophique, a évidemment une visée de dénigrement, ce que confirme, si nécessaire, la manière dont, le 3 juillet, se trouve évoquée l'« impérite en tout genre » de Voltaire, qui « se croit une divinité, qu'on ne saurait contredire sans blasphème » : « Aussi dès qu'un écrivain a cette témérité, le patriarche de la nouvelle philosophie, qui déclame tant contre les haines théologiques, ne lui répond que par des injures grossières et des épithètes des Halles »²⁶. Où

20 Voir L. Gil, « De l'hommage à l'éloge : contribution à l'édification du mythe du "patriarche" par Condorcet. L'édition de Kehl et la *Vie de Voltaire* », ici même, p. 153-166.

21 Voir B. Innocenti, « Le patriarche sur les planches du théâtre de la Révolution et de l'Empire », ici même, p. 167-179.

22 Voir P. Hartmann (dir.), *Le Philosophe sur les planches. L'image du philosophe dans le théâtre des Lumières : 1680-1815*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2003.

23 On en trouvera d'autres exemples dans la section consacrée à « Voltaire et l'histoire nationale : lectures et réception au XIX^e siècle », *Revue Voltaire*, n° 10 (2010), p. 27-155.

24 *Nouvelles ecclésiastiques ou Mémoires pour servir à l'histoire de la Constitution Unigenitus pour l'année M. DCC. LXXVII*, p. 8.

25 *Ibid.*, p. 71.

26 *Ibid.*, p. 108.

l'on retrouve la thématique générale, qui relève bien d'un discours topique, du distique accompagnant la gravure de Vachez, évoqué plus haut. L'enquête dans les périodiques mériterait d'être prolongée. Du côté des antiphilosophes, il manque une étude du traitement de la figure du patriarche dans *L'Année littéraire* en particulier. Du côté des philosophes, sinon des « frères », une recherche comparable serait à entreprendre dans la *Correspondance littéraire*, qui voit entre autres la naissance d'une rubrique, significativement intitulée « Correspondance du patriarche ». Du reste, l'examen révélerait sans doute une situation plus complexe, en particulier au-delà de la décennie 1760 : il faudrait ainsi mettre en évidence les inflexions éventuelles du discours des rédacteurs de la *Correspondance littéraire* dès lors que, dans les années 1770, commence à être contestée, à l'intérieur même du clan des « philosophes », la position hégémonique du patriarche.

Un indice parmi d'autres des tensions qui caractérisent la représentation du patriarche peut être trouvé dans l'affaire de la statue de Jean-Baptiste Pigalle, qui fait grand bruit en 1770. Montrer Voltaire tout nu ne va pas de soi. On se souvient que cette statue, commandée par ses amis pour rendre hommage au philosophe, finit par en faire un objet de dérision. Dès septembre 1770, plusieurs commencent à parler de la représentation de Voltaire « en squelette », et l'ironie provoquée par la statue se retourne vite contre le patriarche lui-même. Une épigramme qui circule à Paris est relayée dans les *Mémoires secrets* (16 octobre 1770) comme dans la *Correspondance littéraire* (avril 1771) :

J'ai vu chez Pigalle aujourd'hui
Le modèle vanté de certaine statue :
À cet œil qui foudroie, à ce souris qui tue,
À cet air si chagrin de la gloire d'autrui,
Je me suis écrié : ce n'est point là Voltaire,
C'est un monstre... Oh ! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui.

Voltaire se défend dans une « Lettre à M. Pigalle », bien entendu rédigée en vers, imprimée dans les pages du *Mercur de France*²⁷ ; mais l'idée initiale de faire installer la statue dans un lieu public doit être abandonnée²⁸...

27 *Mercur de France*, avril 1773, p. 38-40 ; M, t. 10, p. 410-412. Voir aussi les vers que Voltaire adresse à Mme Necker, présidente des souscripteurs pour la statue : M, t. 8, p. 537 (D17083), et M, t. 10, p. 453-454 (D20379).

28 Sur l'« affaire » de la statue, voir Guilhem Scherf, *Jean-Baptiste Pigalle : Voltaire nu*, Paris, Louvre-Somogy, 2010.

Un tel exemple illustre les ambiguïtés qui s'attachent à la représentation de la vieillesse. Mais Voltaire a-t-il un âge ? Plus précisément, l'un des enjeux de la représentation de soi en patriarche n'est-il pas, paradoxalement, d'apparaître sans âge – voire hors d'âge, comme on le dit des bonnes liqueurs. Les éléments de la réception invitent toutefois à examiner dans quelle mesure la gestion médiatique de l'imagerie du patriarche échappe à celui qui, à partir des années 1760, a tant œuvré à sa constitution. Ils soulèvent à l'évidence la question du vieillissement du discours voltairien pour les contemporains, de même que les fluctuations du discours sur le patriarche, au XIX^e siècle et au-delà, prennent sens par rapport aux modalités de la constitution d'une histoire des Lumières et à la place que l'on reconnaît à la figure de Voltaire et à son héritage, en somme par rapport aux multiples aspects d'une postérité immédiate et future.

VOLTAIRE APÔTRE. DE LA PARODIE AU MIMÉTISME*

José-Michel Moureaux

Université de Caen

Lorsque, à partir de 1759, Voltaire consacre l'essentiel de ses énergies à la lutte contre l'Infâme, les nécessités de la tactique à mettre en œuvre amèneront l'exilé de Ferney à établir avec certains de ses amis restés à Paris et qui peuvent l'y seconder, des relations épistolaires fréquentes et suivies. Durant une bonne dizaine d'années va ainsi œuvrer un réseau de militants des Lumières, résolu à assurer leur propagation sous la conduite ou tout au moins l'impulsion de celui qu'ils appelleront bientôt leur patriarche. On sait que ce parti voltairien compte essentiellement D'Alembert, Damilaville, Thiriot, d'Argental, Helvétius, Marmontel, Morellet, et même, dans une certaine mesure et au moins pour quelques mois, Grimm et Mme d'Épinay. Le parti recrutera aussi en province : Bordes à Lyon, Servan à Grenoble, l'abbé Audra à Toulouse, le marquis d'Argence de Dirac en Charente, etc. Or, avec tous ces correspondants dévoués à la bonne cause et qu'il appelle les « frères » – et seulement avec eux –, Voltaire use d'un discours spécial, dont les particularités méritent attention. On pourrait le qualifier globalement de religieux, puisqu'il emprunte au judéo-christianisme un vocabulaire, des expressions et des images dont le plus grand nombre provient de l'Écriture ou de la liturgie, ou encore de formules volontiers utilisées par les clercs. Inutile de souligner tout ce que peut avoir de paradoxal cet emprunt de leur discours à ceux-là mêmes qu'on veut abattre, pour indiquer à ses alliés les stratégies à déployer afin d'y parvenir. Par exemple, lorsqu'il exhorte le marquis de Villevielle à contribuer à la régression du christianisme en diffusant les ouvrages des philosophes pour gagner à leurs idées ceux qui l'entourent, Voltaire le fait spontanément dans ce discours métaphorique et codé à la fois qu'il utilise si fréquemment dans les lettres aux « frères » : « Marchez toujours dans les voies du juste ; distribuez la parole de Dieu, le pain des forts ; faites prospérer la moisson évangélique » (D13733). Certes, Voltaire sait fort bien à l'occasion exposer dans un langage clair et direct, sans nul recours à la métaphore, les enjeux et les moyens de sa

* Une version antérieure de ce texte a paru dans *Poétique*, n° 66 (avril 1986), p. 159-177. (N.D.L.R.)

campagne¹. Il reste que ce n'est pas là, et de loin, son discours le plus ordinaire dans les lettres aux « frères » : tout lecteur de la correspondance des années 1760-1770 ne peut pas ne pas être frappé par la visible prédilection de Voltaire pour le recours à ce discours religieux dont je voudrais ici analyser de plus près les composantes et les effets, pour éclairer par là les raisons qui ont pu pousser Voltaire à l'utiliser avec tant de complaisance et aussi de maîtrise. J'espère y parvenir en repérant les différents usages qu'il en a faits, ainsi que les besoins auxquels ces usages ont pu répondre. Mais on peut se demander aussi si cette virtuosité éclatante ne finit pas par se muer en servitude, si ce discours paraissant parfaitement dominé ne devient pas dominateur à son tour, quand celui qui l'emploie paraît finalement incapable de penser, sans y recourir, les structures de l'« anti-Église » qu'il s'est donné pour tâche d'édifier dans le but d'éliminer l'Infâme.

24

Il convient de distinguer plusieurs niveaux dans l'utilisation que fait Voltaire de ce discours adressé aux « frères » et pour l'essentiel emprunté à l'Écriture. Il peut tout d'abord ne rien représenter de plus dans la lettre qu'une référence culturelle proposée au destinataire, parfois sous forme de citation, le plus souvent sous forme d'allusion. « Quand vous viendrez me voir », écrit Voltaire à Thiriot, « je ferai tuer un chevreau, je répandrai de l'huile sur une pierre et nous adorerons ensemble l'Éternel » (D8354). Il n'y a là ni métaphore ni même de comparaison. Voltaire venant d'assurer que ses biens les plus solides sont à ses yeux ses bœufs, ses chevaux, ses moutons, ses dindons et qu'il préfère « la vie patriarcale à tout », il introduit dans la phrase suivante, par le simple jeu de l'association et de la réminiscence, un rappel allusif du comportement du patriarche Jacob dressant en stèle et arrosant d'huile, au lendemain de son fameux songe, la pierre sur laquelle il a reposé sa tête durant la nuit². Destinateur et destinataire se sachant en commun la même culture biblique, le premier donne au second, par cette allusion qu'il entendra sans peine, le plaisir piquant d'un anachronisme régressif, d'un rapprochement drolatique mais concerté de deux époques sans véritable rapport. C'est le même type de plaisir que Voltaire partagera avec le roi de Prusse dans un parallèle cocasse entre Frédéric et David :

Je connais un roi plus puissant que lui et plus généreux qui à mon gré fait de meilleurs vers. Celui-là ne fait point danser les collines comme des béliers et les béliers comme des collines. Il ne dit point qu'il faut écraser les petits enfants

1 Voir par exemple l'importante lettre à Helvétius du 15 septembre 1763 (D11418) ou encore celle, au même, du 26 juin 1765 (D12660).

2 Genèse, xxviii, 18.

contre la muraille au nom du seigneur, il ne parle point éternellement d'aspics et de basilics (D13148).

Les deux dernières phrases comportant à elles seules des allusions à des versets de quatre psaumes différents³, il est clair que Voltaire convie son royal correspondant à une heureuse complicité dans leur commune connaissance du texte sacré qui lui permettra de savourer l'ironie du parallèle. Même effet de cocasserie dans ce parallèle entre Voltaire et son secrétaire d'une part, un prophète et son disciple d'autre part, pour informer Grimm que la lettre est de la main de Wagnière : « Vous reconnaîtrez l'écriture d'Élisée sous la dictée du vieil Élie ; je lui laisserai bientôt mon manteau ; mais ce ne sera pas pour m'en aller dans un char de feu »⁴ (D15392). Cependant, les allusions au texte biblique ne sont pas nécessairement ironiques. En voici une qui sert simplement à proposer une leçon de sagesse : « Le grand point est de manger en paix à l'ombre de son figuier et de se réjouir dans ses œuvres. Tout le reste est vanité »⁵ (D12251). Cette autre permet de désigner plaisamment l'avocat des Calas, Élie de Beaumont : « Je prie mes anges de vouloir bien dire à Élie le moderne que je le préfère à Élie l'évêque de Jérusalem l'infâme » (D10630). Cette dernière souligne une opposition d'attitude entre Voltaire et Jean-Jacques durant les troubles de Genève : le premier se donne pour « un homme qui n'est pas venu apporter le glaive, mais la paix » et ajoute : « Cela est un peu contre la maxime de l'Évangile, cependant cela est fort chrétien » (D13036).

Ces références allusives à l'Écriture permettent aussi d'introduire des comparaisons plaisantes ou teintées d'ironie. À propos par exemple du plaidoyer que va prononcer l'avocat des Calas : « J'attends la prophétie d'Élie Beaumont qui fera condamner les juges iniques, comme l'autre Élie fit condamner les prêtres de Baal » (D10698). Pour souhaiter la plus grande diffusion possible du *Testament* de Meslier : « Je désire chrétiennement que le testament du curé se multiplie comme les cinq pains » (D10698). Au sujet de Rousseau, après la lapidation de Moutiers-Travers : « Il s'est enfui comme les apôtres et a secoué la poussière de ses pieds » (D12969). Grimm, le « prophète de Bohême », doit proclamer que *L'A. B. C.* n'est pas de Voltaire parce que « les prophètes doivent se secourir les uns les autres et ne pas se donner des soufflets comme Sédéchias en donnait à Michée » (D15392), etc.

Ces comparaisons demeurent toutefois beaucoup moins nombreuses que les métaphores, qui constituent véritablement le tissu de ce discours religieux. Le « comme » qui introduisait les comparaisons disparaît, le mot-image se substitue

3 Les psaumes 114, 137, 58 et 91.

4 II Rois, II, 13.

5 Réminiscences de Michée, IV, 4 à propos du figuier, et de l'Écclésiaste, I, 14 et III, 22 pour le reste.

purement et simplement au mot-objet qu'il a à charge de suggérer et l'on assiste à un transfert du sens propre au sens figuré. Ainsi pour désigner le P. Adam, que Voltaire a retiré chez lui dans la déroute de la Compagnie de Jésus : « C'est une espèce d'Hébreu que j'ai recueilli dans la transmigration de Babylone » (D11694). Pour assurer à l'avocat des Calas qu'en comparaison du plaidoyer décisif qu'il vient de composer tous les écrits partis antérieurement de Ferney en faveur de ses clients se réduisent à une modeste préparation de la cause, Voltaire écrit simplement : « Jusqu'à présent il ne s'était trouvé qu'une voix dans le désert qui avait crié : *parate vias domini*⁶. Votre ouvrage est assurément l'ouvrage du maître » (D10721). Autre exemple, plus instructif encore : pour inciter D'Alembert à travailler activement à la diffusion des Lumières, Voltaire s'écrie : « C'est un grand plaisir de voir croître son petit troupeau » (D9412). Or, on peut voir là une sorte de métaphore au second degré, car ce qui était déjà métaphore dans la bouche du Christ considérant la poignée de ses disciples comme un petit troupeau dont il serait le pasteur le devient bien plus encore sous la plume du Voltaire désignant le petit nombre actuel des philosophes par la figure du petit troupeau évangélique.

On peut se demander pourquoi une partie si importante du discours religieux tenu aux « frères » s'établit sur le registre métaphorique. C'est probablement Voltaire lui-même qui nous en a fourni la raison la plus pénétrante dans ses *Commentaires sur Corneille* : « La tragédie admet les métaphores, mais non pas les comparaisons. Pourquoi ? Parce que la métaphore, quand elle est naturelle, appartient à la passion ; les comparaisons n'appartiennent qu'à l'esprit »⁷. Comme Henri Morier le remarque à juste titre, Voltaire a vu là, « dans un éclair de génie, dans quelles circonstances psychologiques éclôt la métaphore, quel est son climat naturel : [...] toute espèce d'émotion vive peut produire l'aperception imagée qui s'exprime par la métaphore [...], ce sont les élans des passions humaines ou de la foi qui sont le climat de la métaphore »⁸. Rousseau l'avait déjà fait dire à Saint-Preux : « Pour peu qu'on ait de chaleur dans l'esprit, on a besoin de métaphores et d'expressions figurées pour se faire entendre »⁹. Cette chaleur dans l'esprit, ces élans des passions ou de la foi, ce sont naturellement, dans le cas de Voltaire, sa haine de l'Infâme, sa conviction profonde qu'il est possible de la vaincre, son prosélytisme ardent pour en persuader les « frères » à leur tour, son désir toujours fougueux de susciter, encourager ou coordonner leur action militante, son inlassable disponibilité à la lutte et à la propagande : on a maintes fois souligné

6 Isaïe, xl, 3.

7 OCV, t. 54 (1975), p. 264-265.

8 H. Morier, *Dictionnaire de poésie et de rhétorique*, Paris, PUF, 1961, p. 258-259.

9 *La Nouvelle Héloïse*, Paris, Garnier, 1960, 2^e partie, lettre 16, p. 217.

qu'à partir de 1760, Voltaire n'est plus, quoi qu'il écrive, que l'homme d'une seule cause et d'un seul combat auquel il consacre une stupéfiante énergie. Tout cela ne peut pas ne pas retentir dans ses lettres, quand du moins il sait pouvoir s'y exprimer librement, et l'on s'explique dès lors que la métaphore y devienne comme le langage même de l'engagement, comme le discours naturel d'un Voltaire à la foi inébranlable dans la destruction de l'Infâme, dont même la passion unique et dévorante peut paraître parfois confiner à l'obsession.

La métaphore va donc être suscitée spontanément par ce que Rousseau a appelé la « chaleur dans l'esprit », pour caractériser par l'évocation de situations bibliques du passé des situations présentes intensément vécues. Voici par exemple en quels termes Voltaire exprime les grands espoirs qu'il met dans son *Traité sur la tolérance* : « C'est un ouvrage pour les frères et on croit que cette petite semence de moutarde produira beaucoup de fruit un jour, car vous savez que la moutarde et le royaume des cieux c'est tout un » (D11523). Même si la métaphore est pour une fois accompagnée d'un mot d'explication par une référence explicite à la parabole du grain de sénevé (Matthieu, XIII, 31-32), elle exprime bien toute la foi du militant : celui qui lutte pour obtenir la réhabilitation de Jean Calas croit fermement que l'idée de tolérance va faire son chemin dans les esprits éclairés et finir par s'imposer avec l'établissement du « royaume des cieux », c'est-à-dire le triomphe de la Philosophie. Mais lorsque, après avoir appris les saisies de différents exemplaires de ce même *Traité sur la tolérance*, Voltaire redoute que l'œuvre ne puisse être finalement diffusée dans Paris : « Il faut se résigner, mon cher frère ; si les ennemis de la tolérance l'emportent, *curavimus Babilonem et non est sanata, derelinquamus eam* » (D11641). Cette citation de Jérémie¹⁰ – « nous avons soigné Babylone et elle n'a pas été guérie ; abandonnons-la » – dit en fait le découragement passager du militant de Ferney devant les tentatives du pouvoir pour empêcher que le *Traité* ne se répande dans la Babylone moderne. La métaphore peut aussi servir à donner la plus cinglante des leçons, comme celle que s'est attirée ce prêtre reprochant au défenseur des Calas et des Sirven de se mêler de ce qui ne le regardait pas : « J'ai trouvé dans mes déserts l'Israélite baigné dans son sang ; souffrez que je répande un peu d'huile et de vin sur ses blessures : vous êtes Léвите ; laissez-moi être Samaritain » (D12425). C'est encore la « chaleur » qu'il avait dans l'esprit qui a inspiré à Voltaire cette exemplaire description métaphorique de l'état de l'opinion en France à la fin de 1768, pour montrer que si la désaffection à l'égard du christianisme est générale, elle ne porte pas pour autant les esprits à s'opposer à la persécution des philosophes :

¹⁰ Jérémie, II, 9.

Il y a présentement cinq cent mille israélites en France qui détestent l'idole de Baal ; mais il n'y en a pas un qui voulût perdre l'ongle du petit doigt pour la bonne cause ; ils disent Dieu bénisse le prophète et si on le lapidait comme Ézéchiël, ou si on le sciait en deux comme Jérémie, ils le laisseraient scier et lapider et iraient souper gaiement. Tout ce que peuvent faire les adeptes, c'est de s'aider un peu les uns les autres de peur d'être sciés (DI 5395).

Citons enfin, lui aussi exprimé sur le registre métaphorique, cet acte d'espérance dans l'avenir de la cause et la relève à assurer : « J'achève ma vie en travaillant à la vigne du seigneur, dans l'espérance qu'il viendra de meilleurs apôtres, plus puissants en œuvres et en paroles » (DI 5404).

Avant de montrer que la plupart des effets littéraires de ces métaphores relèvent de la parodie, il convient d'étudier tout ce qui, dans le discours religieux tenu avec les « frères », appartient aux jeux du pastiche satirique que Voltaire pratique si volontiers. Il est, comme on sait, un imitateur hors pair ayant « dans l'oreille l'accent de tous les styles : il imite à merveille la phrase du bel esprit, de l'érudite, du pasteur protestant »¹¹. Il a su en effet attraper avec une étonnante justesse le ton mignard de Fontenelle, le ton savant et pesant de Formey, le ton rude et austère de Vernet, et bien d'autres tons encore, qui au reste peuvent être propres non plus à un individu mais à toute une corporation (comme celle des clercs, dans les lettres qui nous occupent). Puisque nous nous attacherons plus loin à déterminer le caractère parodique de certains textes, il importe de bien distinguer dès maintenant avec Gérard Genette le pastiche de la parodie, en nous fondant sur les rigoureuses analyses de *Palimpsestes*¹² : nous considérerons donc le texte de Voltaire comme un « hypertexte » dérivé d'un texte antérieur qui prend le nom d'« hypotexte » (ce sera très souvent le texte biblique) et entretenant avec cet hypotexte des relations soit d'imitation, soit de transformation. Si elles sont de transformation, on est en présence d'un phénomène de parodie ou de travestissement ; si elles sont d'imitation, nous avons affaire à un pastiche. Il peut s'agir ou bien d'un pastiche pur, défini comme « l'imitation d'un style dépourvue de fonction satirique »¹³, ou bien d'un pastiche satirique (que pour sa part Genette préfère appeler « charge »). Le pastiche pur reste un exercice ludique mais neutre de simple virtuosité :

Le pasticheur tente de pénétrer les secrets d'un style, de capter un art de dire, d'arriver à une sorte d'osmose avec un langage qui n'est pas le sien. Le lecteur est associé, non comme un complice, mais comme un initié, à une entreprise qui

11 G. Lanson, *L'Art de la prose*, Paris, Nizet, 1968, p. 153.

12 Voir *Palimpsestes*, Paris, Le Seuil, 1982, p. 7-40.

13 *Ibid.*, p. 33-34.

suppose sa connivence [...]. Le pasticheur a dû s'assimiler les secrets d'un code : il prouve par là la plasticité de son talent, son aptitude à saisir le détail typique et il fait participer son lecteur à l'exploit et au plaisir de la réussite¹⁴.

Le pastiche satirique en revanche trahit ses intentions agressives : dans ce dernier cas, c'est la manière de l'hypotexte qui est ridiculisée par un procédé d'exagérations et de grossissements stylistiques. L'imitateur accuse le trait pour faire rire aux dépens du texte imité qu'il a pris pour objet de son ironie.

On peut l'observer dans plusieurs passages des lettres aux « frères ». Par exemple dans ce commentaire du *Christianisme dévoilé* de « feu M. Boulanger » :

Je viens de lire ce livre abominable pour la troisième fois ; je sens combien il est dangereux, il détruirait absolument le pouvoir des ecclésiastiques avec tous les mystères de notre sainte religion. L'auteur ne veut que de la vertu ou de la probité qui sont si malaisées à rencontrer et qui ne suffisent pas (D14061).

Citons encore ce court récit ironique :

Il vint dîner hier un damné avec moi qui me soutint que la morale était une chose divine et que la *Somme* de saint Thomas était ridicule. Le scélérat ajoutait que les dogmes avaient amené la discorde sur la terre et que la morale amenait la paix. Je vous avoue que j'eus peine à me contenir en entendant ces blasphèmes (D12200).

Il est toutefois difficile de désigner ici un hypotexte précis, comme on pourrait le faire dans le cas de Fontenelle, Formey ou Vernet : l'objet du pastiche est le discours dévot en général, propre surtout aux ecclésiastiques. Qui pourrait déterminer de façon certaine l'hypotexte que pastiche par exemple la réjouissante lettre à Helvétius du 25 août 1763, signée « Jean Patourel cy-devant jésuite » ? Elle n'en constitue pas moins à nos yeux une des plus remarquables réussites de Voltaire pasticheur¹⁵. On en jugera au moins par le début :

Monsieur, *Pax Christi*. Je vois avec une sainte joie combien votre cœur est touché des vérités sublimes de notre sainte religion, et que vous voulez consacrer vos travaux et vos grands talents à réparer le scandale que vous avez pu donner, en mettant dans votre fameux livre quelques vérités d'un autre ordre qui ont paru dangereuses aux personnes d'une conscience délicate et timorée, comme messieurs Omer Joli de Fleuri, messieurs Gauchat, Chaumeix et plusieurs de

14 R. Mortier, « Pour une histoire du pastiche littéraire au XVIII^e siècle », *Beiträge zur französischen Aufklärung und zur spanischen Literatur*, Berlin, Akademie Verlag, 1971, p. 205.

15 L'examen du manuscrit révèle que Voltaire a été, pour rendre la mystification plus complète, jusqu'à faire écrire cette lettre par une main inconnue et avec une orthographe incertaine.

nos pères [...] je ne puis assez bénir Dieu de la résolution que vous prenez de combattre vous-même pour la religion chrétienne, dans un temps où tout le monde l'attaque et se moque d'elle ouvertement. C'est la fatale philosophie des Anglais qui a commencé tout le mal.

Le saint homme s'afflige ensuite des progrès de la tolérance qui « infecte aujourd'hui tous les esprits », pour se résoudre à ces constatations attristantes :

Enfin, Monsieur, on renouvelle tous les jours les attaques que l'empereur Julien, que les philosophes Celse et Porphyre livrèrent dès les premiers temps à nos saintes vérités. Tout le monde pense comme Bayle, Descartes, Fontenelle, Shaftesbury, Bolingbroke, Colins, Woolston ; tout le monde dit hautement qu'il n'y a qu'un dieu, que la sainte vierge Marie n'est pas mère de Dieu ; que le Saint-Esprit n'est autre chose que la lumière que Dieu nous donne. On prêche je ne sais quelle vertu qui, ne consistant qu'à faire du bien aux hommes est entièrement mondaine et de nulle valeur (D11383).

30

C'est ce même discours ecclésiastique qui paraît pastiché dans certaines formules émaillant de nombreuses lettres aux « frères ». On peut y voir avec Michael Riffaterre une « référence au déjà dit – ou plutôt à un dire déjà monumentalisé – clichés, formules stéréotypes, formes conventionnelles d'un style ou d'une rhétorique, bref des textes ou fragments de textes anonymes »¹⁶, ce qu'on pourrait peut-être appeler un sociolecte clérical : « Je me recommande à vos saintes prières et à celles des frères » (D11695). « Je vous embrasse pieusement, mon cher frère » (D11975). « Je vous prie, Madame, de me recommander aux prières des frères » (D12102). « Que Dieu répande ses saintes bénédictions sur vous et les vôtres » (D9412). « Puissent toutes les bénédictions être répandues sur nos frères » (D9645). « Je lève les mains au ciel pour le salut des frères » (D9823). « Je m'unis toujours aux saintes prières de tous les frères » (D9932). « Que Dieu ait tous les frères en sa sainte et digne garde » (D10012). « Je me recommande à vos prières dans ce saint temps de Pâques et à celle de nos frères » (D12516). « Je me recommande toujours à vos saintes prières » (D12532). « Recommandez-moi aux prières de nos frères » (D12635). Etc. Une lettre à D'Alembert se termine par : « *Te saluto in Christo salvatore nostro* » (D10323). La tiédeur des philosophes, « c'est là l'éternel sujet de nos saintes afflictions » (D12352). La poste a-t-elle perdu un paquet de livres utiles à la bonne cause ? « Il faut mettre cette petite tribulation au pied du crucifix » (D12411). Ici encore, le lecteur de ces formules serait bien en peine d'indiquer

16 M. Riffaterre, « La trace de l'intertexte », *La Pensée*, n° 215 (octobre 1980), « Approches actuelles de la littérature », p. 4.

un hypotexte précis ou unique. Et pourtant il les re-connaît : l'impression d'un « déjà lu » (ou entendu) s'impose, sans laquelle le texte voltairien ne serait pas perçu, ainsi qu'il l'est, comme un hypertexte dérivé de cet hypotexte tout ensemble réel et indécis¹⁷. Cette impression de déjà lu s'imposait même bien plus encore aux destinataires et aux lecteurs contemporains, tous passés, comme Voltaire lui-même durant sept ans, par le moule uniforme du Collège : l'éducation particulièrement efficace des pères jésuites fixait à tout jamais dans la mémoire des élèves des textes non seulement d'Horace et de Virgile, mais aussi et même surtout des deux Testaments. Il n'est donc pas nécessaire de supposer que ces parodies et imitations voltairiennes procèdent toutes d'une relecture récente des textes bibliques : elles manifestent d'abord, sous forme de souvenirs et de réminiscences, l'emprunt par Voltaire au fonds de leurs années de jeunesse qui lui est commun avec les « frères » (ils ont tous servi la messe comme enfants de chœur, assisté aux offices et participé à leur liturgie, entendu ces innombrables sermons qui laissaient une empreinte ineffaçable dans l'esprit des jeunes auditeurs).

Ce n'est pourtant pas le pasticheur qui nous réserve les plaisirs les plus délicats, dans les lettres aux « frères », mais plutôt le parodiste, même si les phénomènes de parodie sont parfois difficiles, eux aussi, à cerner avec toute la précision qu'on souhaiterait. On sait que dans ce cas la relation de l'hypertexte à l'hypotexte en est une de transformation et non plus d'imitation : cette transformation ne porte pas sur la lettre de l'hypotexte, qui au contraire est respectée le plus possible ; elle s'exerce sur son sens. La parodie est donc à définir comme un « détournement de texte à transformation minimale »¹⁸. La préservation de la lettre s'accompagne d'une perversion sémantique où s'éploient toutes les fantaisies de la déformation ludique : c'est de sujet qu'on change et non de style. Au principe de la parodie, il y a l'application d'un même texte à un objet différent. Ce sujet nouveau, quel qu'il soit, détourne et rabaisse la lettre de l'hypotexte.

17 La difficulté de cette étude tient entre autres au fait qu'elle aborde ce que Genette appellerait probablement le versant ombreux de l'hypertextualité. Il en a pour sa part exploré le « versant le plus ensoleillé : celui où la dérivation de l'hypotexte à l'hypertexte est à la fois massive (toute une œuvre B dérivant de toute une œuvre A) et déclarée, d'une manière plus ou moins officielle » (*Palimpsestes, op. cit.*, p. 16). La dérivation qu'on s'est efforcé de cerner ici n'étant jamais massive ni officielle, mais discontinue et implicite, on s'explique mieux que la détermination de l'hypotexte, aussi bien pour le pastiche que pour la parodie, demeure souvent malaisée : les cas sont rares où telle phrase du texte voltairien pastiche (ou parodie) telle phrase précise de la Bible, dont on peut donner la référence, à l'exclusion de toute autre.

18 *Ibid.*, p. 33.

Le parodiste conserve donc (de son mieux) le texte « noble », pour l'appliquer à un sujet « vulgaire » ; ou plutôt, dans le cas qui nous occupe, propose une application plaisante du texte « sacré » à un sujet « profane ». Impliquant ainsi « une désacralisation qui s'accompagne d'une perte de substance », la parodie suscite un « rire de transgression ou de violation »¹⁹, comme par exemple dans cette évocation allusive de la Cène :

Que les frères célèbrent les agapes en dépit des tyrans jansénistes ; dressez un autel à la raison dans votre salle à manger. *Haec quotiescumque feceritis, in mei memoriam facietis* (D12614).

32

Les dîners des philosophes se substituent au repas du Jeudi saint, et la phrase prononcée par le Christ, qui n'a subi aucune modification textuelle, se voit évidemment dépossédée de son sens propre et investie d'une signification nouvelle (invitation faite aux frères de se souvenir de leur patriarche exilé à Ferney, chaque fois qu'ils dîneront ensemble à Paris pour parler de leur commune philosophie). Nous sommes en présence de ce que Genette appelle une « *parodie minimale* », à ses yeux la forme la plus « rigoureuse » de parodie, celle qui consiste à « reprendre littéralement un texte connu pour lui donner une signification nouvelle, en jouant au besoin et si possible sur les mots [...]. La parodie la plus élégante, parce que la plus économique, n'est donc rien d'autre qu'une citation détournée de son sens, ou simplement de son contexte et de son niveau de dignité [...]. Mais le détournement est indispensable »²⁰.

Or, cette parodie au sens strict ne peut se soutenir longtemps. Genette note qu'elle ne s'exerce « le plus souvent que sur des textes brefs tels que des vers détachés de leur contexte, des mots historiques ou des proverbes »²¹. Lanson, déjà, l'avait aperçue dans le cas de Voltaire, à propos des allusions qu'offre sa prose « à des formules connues, mots historiques, phrases littéraires » : elles y mêlent « une teinte de parodie qui complique l'effet direct de la phrase par l'évocation rapide des modèles parodiés [...]. Que de fois n'a-t-il pas recueilli des expressions bibliques pour des usages les plus indévots ! Il y a de la musique d'Offenbach dans la prose de Voltaire »²². Mais elle ne dure que quelques mesures et l'on ne s'étonnera pas de l'exiguïté de nos exemples : la parodie se restreint bien souvent à une phrase, voire une simple expression. Elle est en fin de compte affaire de vocabulaire le plus souvent. Répandre la littérature philosophique, c'est « distribuer le pain aux fidèles » (D11319).

19 R. Mortier, « Pour une histoire du pastiche littéraire au XVIII^e siècle », art. cit., p. 205.

20 *Palimpsestes*, op. cit., p. 24.

21 *Ibid.*, p. 25.

22 *L'Art de la prose*, op. cit., p. 173, n. 2.

Seize brochures à distribuer, « cela fait seize pains bénits pour les fidèles » (D12459). Sont à faire lire « ce saint œuvre » (D11975) qu'est le *Portatif*, « ces deux saintes épîtres » (D10813) que sont le *Sermon des cinquante* et le *Testament* de Meslier, cette « parole de Dieu » (D14745) qu'est le *Sermon prêché à Bâle*, la « pièce sainte » (D11378) qu'est *Saül*, etc., parce que « ces petits ouvrages font beaucoup de bien aux bonnes âmes et nourrissent la dévotion » (D11696). Deux *Testament* de Meslier pourront servir à « sauver deux âmes » (D11934). Distribuer le *Traité sur la tolérance*, écrit Voltaire à Damilaville, « c'est une œuvre charitable que je recommande à votre piété » (D11696). Il faudrait même qu'il fût aidé par d'autres distributeurs : « ces sages missionnaires disposeraient les esprits et la vigne du seigneur serait cultivée » (D11738). Et quand Damilaville a effectué cette distribution : « Vous favorisez les fidèles avec un zèle qui doit avoir sa récompense dans ce monde-ci et dans l'autre » (D11747). Le progrès des Lumières s'appelle la « propagation de la foi » (D9800), le militantisme pour la bonne cause la « propagation du Saint Évangile » (D12102) et l'abandon du christianisme une « conversion » : « la providence a fait dans nos cantons un nombre prodigieux de conversions » (D11322) ; « Nous avons converti depuis peu un grand seigneur attaché à Mgr le Dauphin. C'est un grand coup pour la bonne cause » (D12128). On doit persévérer dans cet apostolat : « Je conclus qu'il faut augmenter tant qu'on peut le petit troupeau [...]. On gagne tous les jours quelques âmes ; il ne faut pas se rebuter » (D12502).

Voici en quels termes est décerné un brevet de philosophie au P. Adam : « Il est des nôtres et il travaille même actuellement à une conversion ; par conséquent jugez s'il est honnête homme » (D14861) ; ou cet autre au comte de Galanta : « Je suis édifié de votre piété » (D14357). Morellet, qui allie la douceur et le courage, est « visiblement appelé à l'apostolat » (D13374), A.-J. Audra se montre à Toulouse « un bon missionnaire » (D15313), D'Alembert doit s'arranger pour être « apôtre sans être martyr » (D11864), Voltaire lui-même tient à demeurer prudent : « Je veux le bien de l'Église ; mais je renonce de tout mon cœur au martyre et à la gloire » (D11975). Ou encore : « Je veux bien être confesseur, mais je ne veux pas être martyr » (D12001). Certaines métaphores – la vigne du Seigneur, le petit troupeau – reviennent avec une fréquence particulière et achèvent cette transposition quasi complète qui conduit Voltaire à donner à toutes les modalités de sa lutte et de son action de militant des noms toujours empruntés au monde même qu'il veut détruire.

C'est naturellement à la faveur de cette transposition que s'opère pour la plus grande joie du lecteur la perversion sémantique propre à la parodie. Le plaisir qu'elle procure est d'abord celui de la transgression, d'un rire qui désacralise : reprendre les expressions de la liturgie désignant l'hostie

consacrée, que le chrétien croit devenue le corps même du Christ (« *Hic est panis angelorum, non mittendus canibus* »²³), pour les appliquer à un pamphlet ridiculisant la faculté de Théologie (*Les Trois Empereurs en Sorbonne*) mais dont la divulgation doit demeurer restreinte (D15298), c'est en faire un usage burlesque et irrévérencieux, source de comique et d'ironie. Même effet de désacralisation dans l'utilisation déjà analysée du « *Haec quotiescumque feceritis, in mei memoriam facietis* », alors que ces paroles divines sont perçues par le croyant comme véritablement fondatrices, puisqu'elles authentifient toutes les célébrations eucharistiques à venir. Mais notre plaisir tient aussi à ce que cette perversion du sens (simple détournement) se mue souvent en subversion (renversement complet). La transgression s'achève alors en contestation, puisque l'expression métaphorique empruntée au sacré a précisément pour fonction de désigner quelque chose qui le nie radicalement : la « propagation du Saint Évangile » désigne très exactement une action de propagande dont la fin dernière est la disparition du message évangélique. « Il est bien à souhaiter que vos frères et vous donniez tous les mois quelque ouvrage édifiant qui achève d'établir le royaume de Christ » (D10323) : ce vœu adressé à D'Alembert exprime en fait une invitation à intensifier la campagne qui aboutira justement à l'élimination totale de ce « royaume », au moins dans la « bonne compagnie ». « Courage, le royaume de Dieu n'est pas loin » (D12099) : cette parole de réconfort à Damilaville donne à entendre que le jour de la victoire sur l'Infâme est proche et que précisément le « royaume » qu'elle a fondé va bientôt disparaître. Écrire à Thiriot : « dites-lui bien qu'il est l'espoir de notre petit troupeau et celui dont Israël attend le plus » (D9416), c'est désigner D'Alembert comme l'artisan principal de ce qui doit être précisément la liquidation de la Jérusalem nouvelle. Féliciter le comte de Galanta de l'édifiante « piété » qu'il fait paraître dans l'« auguste cour » où il vit (D14357), c'est louer ce chambellan de la cour de Vienne de s'employer activement à y propager l'« impiété » de ses convictions philosophiques²⁴. Citons un dernier exemple : « que ces petites épreuves, mon

23 Voir aussi dans D12009 une allusion au même texte liturgique, à propos de livres à faire parvenir à quelques « élus » par des voies sûres : « Dieu nous garde de jeter le pain de Dieu aux chiens ». Ou encore ces réflexions à d'Argental : « Mon sermon sur Lisbonne n'a été fait que pour édifier votre troupeau et je ne jette point le pain de vie aux chiens » (D6680). Ces paroles sont tirées de l'hymne *Lauda Sion salvatorem* dont la composition est parfois attribuée à Thomas d'Aquin. L'Église catholique l'a introduit dans la liturgie de la messe de la Fête-Dieu comme séquence chantée après le graduel. On y lit notamment : « *Ecce panis angelorum / Factus cibus viatorum / Vere panis filiorum / Non mittendus canibus* ».

24 Il les laisse voir dans D14220, ainsi que dans D14462, lettres à Voltaire datant respectivement du 9 juin et du 1^{er} octobre 1767.

cher frère, ne nous découragent point ; n'en soyons que plus fermes dans la foi » (D1152). L'invitation signifie en clair : ne nous laissons pas abattre par quelques difficultés et soyons plus résolus que jamais à extirper définitivement la foi que nous combattons.

La perception par le lecteur de ce détournement sémantique suppose évidemment qu'il ait connaissance du sens premier que la parodie a perverti. C'est la condition *sine qua non* de son plaisir, tout comme ce l'est déjà de l'intelligence des métaphores. Car métaphore et parodie réclament toutes deux du lecteur « en termes de stratégie qu'il construise une signification seconde par des déductions opérées à partir de la surface du texte, ou, en termes de structure, qu'il complète le premier plan à l'aide de la connaissance et de la reconnaissance qu'il a du contexte d'arrière-plan »²⁵. Écrite par l'auteur ou lue par le lecteur, la parodie suppose dans les deux cas « une sorte de superposition structurelle de textes, l'enchâssement du vieux dans le neuf »²⁶. À cette condition seule, l'interprétation du lecteur pourra coïncider avec l'intention de l'auteur. Cette coïncidence est naturellement essentielle : la parodie n'existe que virtuellement dans les textes encodés par l'auteur ; seul le lecteur peut l'actualiser, si du moins il est capable d'achever, en reconstituant l'intention de l'auteur, le procès d'une communication qui prend son origine dans cette intention. C'est dire qu'en principe le lecteur doit pouvoir aisément déterminer quels sont les hypotextes dont les passages parodiques des lettres aux « frères » dérivent, en tant qu'hypertextes ayant transformé le sens de ces hypotextes parodiés. Parmi les exemples déjà cités, certains, on l'aura remarqué, n'offrent à cet égard aucune difficulté : dans le cas de « *Haec quotiescumque feceritis, in mei memoriam facietis* », ou « *Hic est panis angelorum, non mittendus canibus* », on identifie aisément comme telle la citation du texte évangélique ou liturgique. Pareillement dans « mes enfants aimez-vous les uns les autres » (D8967), nous retrouvons telle quelle la célèbre phrase du Christ rapportée par Jean (xv, 12 ou encore 17). Même chose pour « le royaume de Dieu n'est pas loin » (D12099), qui reprend l'affirmation bien connue du Christ : « le royaume de Dieu est tout proche » (Matthieu, x, 7 ; Luc, x, 9, 11, etc.).

Lorsque Voltaire écrit : « le nombre des fidèles augmente, mais ils se tiennent cachés *propter metum Judaeorum* » (D12594), il est encore possible de déterminer un très probable hypotexte²⁷. Des phrases comme : « il faudrait bien du temps pour que ce grain lève et ne soit pas étouffé par l'ivraie » (D11549), ou : « le bon

25 Linda Hutcheon, « Ironie et parodie : stratégie et structure », *Poétique*, n° 36 (novembre 1978), p. 469.

26 *Ibid.*

27 Jean, xx, 19 : « Le soir de ce même jour, le premier de la semaine, toutes portes étant closes par crainte des Juifs, là où se trouvaient les disciples, Jésus vint et se tint au milieu d'eux ».

grain lève de tous côtés malgré l'ivraie » (D11535) ne représentent déjà plus une dérivation directe d'un texte précis, mais plutôt une référence à l'ensemble du récit racontant la parabole de l'ivraie²⁸. Plus sensible encore, l'éloignement du texte biblique conduit à l'incertitude dans le cas d'une phrase comme : « les écailles tombent des yeux, le règne de la vérité est proche » (D11930). (S'agit-il d'une allusion à Saül demeuré trois jours aveugle après sa conversion sur la route de Damas, mais à qui Ananie rend la lumière en lui imposant les mains : « Aussitôt il lui tomba des yeux comme des écailles et il recouvra la vue »²⁹ ?) Dans d'autres cas, il peut s'agir d'une sorte d'hypotexte au second degré. Ainsi, dans la phrase : « Votre ennemi vous a dit ou plutôt redit : Nous sommes perdus si nous nous divisons » (D8967), Voltaire désigne d'abord Palissot en citant un vers des *Philosophes*. Mais l'épanorthose : « ou plutôt redit » donne ensuite à entendre que Palissot lui-même parodiait les préceptes pauliniens³⁰.

36

Dans de nombreux autres cas, la détermination d'un véritable hypotexte est plus malaisée encore, voire impossible. Soient les phrases suivantes comportant toutes la métaphore du petit troupeau : « Nous sommes des frères réunis par le même esprit de charité : nous sommes le *pusillus grex* » (D9440) ; « Je recommande notre petit troupeau à vos soins paternels » (D11651) ; « Tâchez d'avoir quelque chose d'édifiant à me dire touchant le petit "troupeau" » (D11656) ; « Faites mes compliments à tous nos frères qui composent le *pusillum gregem* » (D11667). Il serait difficile de voir dans ces quatre phrases quatre hypertextes au sens propre dérivant tous du même verset hypotextuel³¹. Mieux vaut se borner à y reconnaître le simple emploi de la métaphore évangélique dans quatre contextes différents. Mais la saveur parodique ne s'y conserve pas moins, car à chaque fois le lecteur prend bien conscience du détournement cocasse et désacralisant que représente l'application à l'état-major de la Philosophie de l'appellation réservée aux disciples du Christ. Quel hypotexte attribuer à cette exhortation à D'Alembert : « que ces petites épreuves, mon cher frère, ne nous découragent point, *n'en soyons que plus fermes dans la foi* » (D11552) ? On est porté à le trouver dans les épîtres de Paul, sans toutefois qu'une parenté textuelle décisive n'impose péremptoirement l'un des passages qu'on peut considérer comme proches de l'exhortation voltairienne³². Ce qui demeure certain en revanche

28 Matthieu, XIII, 24-30.

29 Actes des apôtres, IX, 18.

30 I Corinthiens, I, 10 : « Je vous en conjure, frères, par le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, ayez tous même sentiment ; qu'il n'y ait point parmi vous de divisions ; soyez bien unis dans le même esprit et la même pensée ».

31 Luc, XII, 32 : « Sois sans crainte, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume ».

32 II Thessaloniens, II, 15 ; Philippiens, I, 27 ; I Timothée, VI, 20.

dans cet exemple et dans bien d'autres, c'est l'habileté de Voltaire à attraper le ton de l'apôtre, à écrire « à la manière de » Paul avec une justesse qui exclut le grossissement ou la déformation satirique³³ : pastiche pur, par conséquent ? Oui, à première vue, puisque le lecteur bien souvent ne réussit pas à retrouver dans le texte sacré la lettre de celui de Voltaire ; non, en dernière analyse, puisque sur ce fruit du pastiche s'opère tout de même le détournement sémantique propre à la parodie. Quand nous lisons : « Je salue toujours les frères et les fidèles ; je m'unis à eux dans l'esprit de vérité et de charité » (D9737), nous pouvons bien penser à la fin de l'épître aux Philippiens (IV, 21-22) ou à celle aux Colossiens (IV, 10-15) ou à celle à Tite (III, 15), mais sans qu'ici encore on puisse désigner un véritable hypotexte dont Voltaire aurait de son mieux respecté la lettre en en détournant le sens. Finalement la phrase de Voltaire est bien plutôt à prendre pour une habile synthèse de toutes ces salutations finales de l'apôtre : elle témoigne une fois de plus d'une maîtrise consommée de pasticheur ; mais le pastiche sonne bien comme parodie, dès qu'on se rappelle quel sens peuvent prendre « esprit de vérité » et « esprit de charité » dans le camp de la philosophie : le détournement sémantique est ainsi confirmé.

Le discours religieux des lettres aux « frères » révèle donc chez Voltaire une familiarité intime et ancienne avec les textes de l'Écriture et de la liturgie. On sait d'ailleurs, grâce aux travaux de I.O. Wade et R. Pomeau, quel lecteur assidu de la Bible il n'a jamais cessé d'être depuis les années de Cirey et l'on s'en explique d'autant mieux sa virtuosité à jouer avec les métaphores bibliques, l'étonnante maîtrise avec laquelle il sait pasticher ou parodier le texte sacré. Mais l'impression qu'elle nous laisse d'un discours parfaitement dominé pourrait bien être fallacieuse. Car un discours maîtrisé resterait un instrument disponible parmi d'autres, dont certes le musicien connaît tous les secrets et peut tirer le plus étonnant parti, mais qui ne doit pas s'imposer à lui comme son seul moyen d'expression. Or, Voltaire est-il réellement capable de changer de discours pour dire autrement les réalités de son combat, les péripéties de sa campagne ? Ne s'est-il pas si bien pris au piège de ce discours métaphorique qu'on l'y voit presque toujours³⁴ asservi dès qu'il évoque

33 « Cet étrange Paul, que vous ne lisez point et que je lis pour mon plaisir » (D16715), comme l'écrivait Voltaire à Mme du Deffand.

34 Il faut bien dire « presque toujours », car, en de rares occasions, Voltaire se montre capable de se référer à un autre modèle, celui de la secte d'initiés : « Je voudrais que les philosophes pussent faire un corps d'initiés et je mourrais content » (D9006). Cette secte peut être de type maçonnique : « que les philosophes véritables fassent une confrérie comme les francs-maçons, qu'ils s'assemblent, qu'ils se soutiennent, qu'ils soient fidèles à la confrérie et alors je me fais brûler pour eux. Cette académie secrète vaudrait mieux que l'Académie d'Athènes et toutes celles de Paris » (D9743). Elle peut être aussi de nature philosophique, comme dans l'ancienne Athènes : « Ce n'était point ainsi qu'en usaient les stoïciens et les épicuriens. Ils

avec les « frères » leur bataille commune ? Car, comme le dit M. Kundera, « les métaphores sont une chose dangereuse. On ne badine pas avec les métaphores. L'amour peut naître d'une seule métaphore »³⁵.

38

Sinon l'amour, au moins la fascination dans le cas qui nous occupe. « Sachez que Dieu bénit notre église naissante », écrit Voltaire à Damilaville (D11975) : c'est beaucoup moins une nouvelle métaphore parodique que la désignation d'un modèle de prédilection. Le Voltaire acharné à détruire l'Infâme, c'est-à-dire le dogmatisme organisé et persécuteur qu'est devenue l'Église de son temps, semble au contraire avoir été fasciné par la mentalité et l'organisation de l'Église primitive : c'est sur son modèle que d'instinct et par le truchement des métaphores il rêve et organise le groupe qu'il anime et qu'on peut appeler une anti-Église, puisque sa finalité première reste bien la disparition du christianisme. Or, la structure de cette anti-Église, comme les fonctions de ses membres, se trouve spontanément calquée sur le modèle même de l'institution à faire disparaître, par l'effet d'une sorte de mimétisme offensif. (Car le mimétisme n'est pas seulement le comportement protecteur de plantes ou d'animaux tentant d'échapper à leurs prédateurs par une identification au milieu ; il peut être aussi le fait d'espèces carnassières revêtant l'aspect même de leurs proies pour mieux les détruire.) De la même façon, au niveau d'un discours voltairien comme emporté par la dynamique même de sa métaphore, tout semble se passer comme si la destruction de l'Église impliquait la reproduction de ses structures et l'application de ses méthodes par l'agent destructeur. Les membres de cette anti-Église s'appelleront donc les « frères » ou les « fidèles » (« Je me recommande à l'assemblée des fidèles » [D15392]) ; ils formeront le « petit troupeau » et vivront en une étroite « communion » à ne jamais perdre de vue (« Dieu vous conserve dans la sainte union avec le petit nombre » [D9460] ; « Je vous embrasse dans la communion des fidèles » [D11555, D12660] ; « Persistons néanmoins dans la communion sainte qui nous unit » [D13464] ; « Il est juste que les initiés communient ensemble » [D10621] ; le « moine Voltarius du fond de sa cellule se joint à la communion des fidèles, les salue et les bénit dans l'esprit de concorde indissoluble » [D9600], etc.). Mais cette communauté restera à

étaient frères, ils faisaient un corps et les philosophes d'aujourd'hui sont des fauves qu'on tue l'un après l'autre » (D13500). Elle peut être enfin conçue comme les sectes religieuses d'initiés aux célèbres mystères, où régnait d'abord la loi du secret : « les frères doivent cacher soigneusement les mystères et les noms de leurs frères » (D13397) ; « Gardons-nous la fidélité et le secret que se doivent les initiés aux sacrés mystères » (D14654) ; « Les mystères de Mitra ne doivent point être divulgués, quoique ce soient ceux de la lumière » (D14991). Mais l'emploi de métaphores de ce type reste beaucoup trop rare pour constituer un véritable discours qu'on pourrait opposer ou comparer au discours dominant, composé des métaphores dérivant du modèle de la primitive Église.

35 *L'Insoutenable Légèreté de l'être*, Paris, Gallimard, 1984, p. 18.

l'écart du grand nombre, se tenant même cachée « *propter metum Judaeorum* » (D12594). Cependant, les adhésions se multiplieront : « Il y aura secrètement un très grand nombre de confesseurs et c'est tout ce qu'il nous faut » (D12549). Ou encore : « L'église de la sagesse commence à s'étendre [...]. Il y a beaucoup de confesseurs et j'espère qu'il n'y aura point de martyrs » (D13374).

Or, cette « église de la sagesse » comprend, comme l'autre, sa hiérarchie, ses saints, ses patriarches et ses martyrs. À chacun son rôle selon ses talents, sa vocation, son ardeur. Il y a le « diacre Thiriot » (D8968), dont il faut bien souvent réchauffer le zèle ; Damilaville, « l'un de nos saints apôtres » (D11568) qui a « l'enthousiasme de saint Paul » (D15427) ; D'Alembert, qui doit être « apôtre sans être martyr » (D11694), dont l'action est importante (« Vous êtes le prêtre de la raison qui enterrez le fanatisme », D12263), mais dont il faut parfois raffermir le zèle (« Vous ne voulez pas être martyr, mais soyez confesseur. Vos paroles feront plus d'effet qu'un bûcher », D14517). Tout mort qu'il est, Meslier reste « un merveilleux apôtre » grâce à son *Testament* qu'on fait lire (D11227). Helvétius est confesseur et martyr (D9069). La duchesse d'Anville, qui transporte des exemplaires « des œuvres pies », a sa place dans la communauté, car « il nous faut surtout de saintes femmes » (D11402). Le rôle de Tronchin y est déterminé par ses compétences : « Saint Luc était le médecin des apôtres et Tronchin est le nôtre » (D12432). Quant au rôle de Judas, il est naturellement dévolu à Rousseau après la rupture de 1760 : « Nous avons des faux-frères dans l'église : Jean-Jacques qui devait être apôtre est devenu apostat » (D9737) ; « sa conduite est inouïe. Saint Paul n'en usa pas plus mal avec saint Pierre en annonçant le même Évangile » (D12330). Mais « ce Judas de la troupe sacrée ne doit point décourager les autres apôtres » (D13626) ; ou encore : « L'infâme Jean-Jacques est le Judas de la confrérie, mais vous ferez de dignes apôtres » (D12938). Voltaire éprouve ainsi plusieurs fois le besoin de rassurer ses autres « disciples » contre ce scandale ; à Damilaville : « Mais, mon cher frère, malgré la trahison de Judas les apôtres persévèrent » (D10698) ; à Helvétius : « Souvenez-vous que Judas n'a pas discrédité les autres apôtres » (D13662), etc. Dans cette Église trouvent également place ceux que Voltaire appelle « les saints de notre paradis » ou « nos saints patriarches » : « Saint Zénon, saint Épictète, saint Marc Antonin, saint Épictète, saint Bayle » (D11881) ; « J'embrasse tendrement les frères en Lucrèce, en Cicéron, en Socrate, en Marc Antonin, en Julien et en la communion de tous nos saints patriarches » (D10295) ; « Je vous embrasse en Confucius, en Épictète, en Marc Aurèle » (D15932). La liste varie naturellement d'une lettre à l'autre : « Que Socrate, Platon, Lucrèce, Épictète, Marc Antonin, Julien, Bayle, Shaftesbury, Bolingbroke, Middleton, aient tous mes chers frères en leur sainte et digne garde » (D10315 ; voir aussi D11873). Ces figures de l'Église triomphante sont souvent présentées aux membres de

l'Église militante comme le ciment de leur indispensable unité (« Soyez unis en Épicure, en Confucius », etc., D8968). Quant aux persécutions, elles constituent un autre trait de ressemblance avec l'Église primitive que Voltaire ne manque pas de souligner. Helvétius est devenu le premier martyr avec la condamnation de *De l'esprit*. La Barre et d'Étallonde, coupables d'avoir mutilé un crucifix et « que les Welches brûlent », sont naturellement assimilés aux martyrs briseurs d'idoles Polyeucte et Néarque (D13360). Ou encore : « je n'aime point du tout les Félix qui font mourir inhumainement et dans des supplices recherchés les Polyeuctes et les Néarques » (D13404). Au sujet de la mort de l'abbé Joseph Audra, survenue le 17 octobre 1770, quelques jours après que l'archevêque de Toulouse l'eut destitué, en raison de ses idées trop peu orthodoxes, de son poste de professeur d'histoire : « Voici une petite persécution à la Decius contre notre primitive église » (D16778). À propos de Fantet, ce libraire de Besançon que le parlement a fait emprisonner après qu'ont eut saisi chez lui des livres philosophiques : « Un solitaire [...] prie le Seigneur continuellement [...] pour celui de vos frères qui souffre persécution en ce monde » (D14231). Mais Voltaire sait bien que les martyres ont toujours fait avancer la cause des persécutés : « La philosophie est comme l'ancienne Église, il faut qu'elle sache souffrir pour s'affermir et pour s'étendre » (D12276).

Reste à marquer la place de Voltaire lui-même dans cette « église naissante ». Avec modestie, l'exilé de Ferney se donne simplement pour le « frère du désert » (D10196) ou le « frère ermite » écrivant à ses frères de Paris (D10290). Le château de Ferney devient ainsi un « couvent » dont Mme Denis est la « prieure » (D8701), auquel on ajoute des « cellules » lorsqu'on le fait agrandir (D12785), où l'on dit son « office très gaiement » (D8701). Quand le « prieur » est malade, entendons quand Voltaire ne peut paraître à table, il reste dans la solitude, pendant que ses « moines sont au réfectoire » (D13632), etc. Mais il est un autre personnage que Voltaire, sans toutefois le dire, endosse plus volontiers : c'est celui de Paul. Certes, il lui arrive d'appeler D'Alembert « mon cher Paul de la philosophie » (D11695) ou de l'exhorter en ces termes : « travaillez, mon cher Paul, à la vigne du Seigneur » (D9412). Il affirmera aussi à la mort de Damilaville qu'il avait « l'enthousiasme de saint Paul » (D15427), ou de Rousseau qu'« il eût été un Paul s'il n'avait pas mieux aimé être un Judas » (D10755). Mais la figure de l'Apôtre reste à ses yeux trop prestigieuse pour qu'il puisse en abandonner véritablement le rôle à quelqu'un d'autre. Car Paul, en son temps déjà, contestait une religion bien établie pour en fonder une rivale ; son « Infâme » à lui était le judaïsme : « Imitez et surpassez cet homme au nez aquilin qui, ayant secoué la poussière de la synagogue, jeta les fondements d'une loi nouvelle » (D11608). Paul s'imposant donc comme le modèle du fondateur d'Église, qui d'autre que Voltaire pourrait plus légitimement prétendre à son rôle, même s'il ne le laisse entendre que très

rarement³⁶ ? Il n'en a pas moins su attraper le ton, on l'a vu, en particulier dans ces salutations apostoliques que le Paul moderne lance aux « frères » de Paris comme celui de Tarse en lançait aux Colossiens, aux Thessaloniciens ou aux Romains : « Salut à mes frères en Dieu et en la nature » (D10835) ; « Je salue les frères en 1761 au nom de Dieu et de la raison » (D9513) ; « Je m'unis toujours aux prières des frères et je salue avec eux l'être des êtres » (D9949) ; « Je vous salue tous dans le saint amour de la vérité » (D12536) ; « Je vous salue et vous embrasse en esprit et en vérité » (D12543) ; « Recevez ma bénédiction et vivez dans l'union des fidèles » (D13733). Et enfin celle-ci, sans nulle équivoque, à Damilaville : « Saluez de ma part nos frères Barnabé, Thaddée et Timothée » (D13573).

Et la place du Christ ?, demandera-t-on. Elle apparaît un peu comme une place vide que nul n'oserait s'attribuer, même si Grimm écrit à Voltaire : « vous êtes le Christ de ce temps-ci » (D16813), ou même si Voltaire lui-même paraît parfois, dans certains de ses propos, quelque peu tenté par le rôle : « Si vous n'aviez pas été mari et père », écrit-il à Helvétius, « je vous aurais dit *vende omnia quae habes et sequere me* » (D11418). Peut-être y a-t-il aussi réminiscence du même épisode du jeune homme riche³⁷ dans cette réflexion à Damilaville à propos du projet de Clèves : « Je sais que vous avez assez de courage pour me suivre, mais vous avez probablement des liens que vous ne pourrez rompre » (D13434). Lorsqu'on décide de lui ériger une statue par souscription en 1770, Voltaire procède dans une lettre à Marmontel à un rapprochement inattendu mais significatif, assorti d'un lapsus peut-être volontaire : louant « les douze personnes à qui cette étrange idée a passé par la tête » (en fait il y avait dix-sept souscripteurs au témoignage de Grimm), il glisse ce commentaire impliquant une analogie entre le Christ et lui : « les douze apôtres n'ont pas eu ce courage » (D16318). Il demandera aussi : « Mes enfants aimez-vous les uns les autres si vous pouvez » (D8967). Certains frères pour leur part paraissent enclins à faire endosser à Voltaire la figure de Christ de leur Église naissante, comme par exemple Morellet remerciant de l'envoi d'ouvrages philosophiques : « J'ai rompu comme vous dites le pain de la parole que vous m'avez envoyé. Mais moi et mes amis avec qui j'ai partagé vos bienfaits, nous sentons encore des besoins plus vifs, lorsque nous avons digéré une nourriture si saine et si agréable » (D14541). Qu'est donc Voltaire en définitive : un Christ, un Paul, un pape, un patriarche, un grand pontife³⁸ ?

36 Par exemple : « Nous nous faisons tout à tous avec l'apôtre » (D10613).

37 Voir Matthieu, XIX, 16-22 ; Marc, X, 17-22 ; Luc, XVIII, 18-23.

38 Ce qui fait penser au rôle de pontife est l'utilisation parfois de la formule liturgique : « *Orate fratres* » (voir, par exemple, D1306). On sait qu'il s'agit des premiers mots d'une invitation que fait aux fidèles le célébrant de la messe à joindre leurs prières aux siennes pour que soit agréable à Dieu le commun sacrifice qu'ils lui offrent par son entremise (« *Orate fratres ut meum ac vestrum sacrificium acceptabile fiat apud Deum patrem omnipotentem* »).

Antoine Servan, qui pencherait pour le Christ, explique à Voltaire, non sans naïveté, qu'il serait tout de même difficile aux tenants de la philosophie de pousser la métaphore jusqu'à ses dernières conséquences :

Vous êtes encore le vrai Messie des philosophes. Vous êtes celui que les gens raisonnables attendaient [...]. Vous avez redressé bien des esprits de travers, guéri bien des aveugles ; et maintenant vous êtes dans le désert où vous prêchez la multitude qui court après vous. Il ne vous manquerait qu'un concile pour votre divinité ; mais par malheur les philosophes vos apôtres ne sont pas gens à tenir un concile [...]. Vous ne serez donc pas Dieu, Monsieur, le temps est mauvais (D13276).

42

Pour Joseph Audra, Voltaire est le « véritable patriache » à qui il ose présenter son manuel d'histoire à l'usage des collèges comme « une préparation évangélique qui donnera à tous ceux qui la liront la soif la plus ardente du véritable Évangile » (D15891) : si donc l'*Essai sur les mœurs* a pris la place de l'Évangile, son auteur n'a pas pris pour autant celle du Messie, parce que l'identification pourrait bien friser le ridicule. Pour Frédéric, le patriarche de Ferney n'est rien de moins que le « père des croyants » (D14637). Mais de quelque nom qu'on l'appelle³⁹, Voltaire reste bien la figure suprême, à la fois le centre et l'origine, comme le suggère Grimm en déclarant D'Alembert « le chef visible de l'illustre Église dont Voltaire fut le fondateur et le soutien »⁴⁰.

L'« église de la sagesse » n'emprunte pas à l'Église primitive ses structures seulement ; elle importe aussi cet ardent esprit de foi et de mission qui a lancé une poignée d'hommes à la conquête de toute la terre. Car « il ne faut que cinq ou six philosophes qui s'entendent pour renverser le colosse » (D7499). Si cette entente se forme, la réussite même de l'Église répond du succès de ses adversaires : « Serait-il possible que cinq ou six hommes de mérite qui s'entendraient ne réussissent pas après les exemples que nous avons de douze faquins qui ont réussi ? » (D9085). L'échec du projet de Clèves arrachera à Voltaire ce cri d'indignation : « il ne se trouvera pas douze sages qui fassent le moindre sacrifice à la raison universelle qu'on outrage ! » (D13500). Comme les apôtres, les philosophes doivent prêcher plutôt qu'écrire : « Une douzaine d'honnêtes gens qui se font écouter produit plus de bien que cent volumes. Peu de gens lisent, mais tout le monde converse et le vrai fait impression » (D13590). Il leur faut « aller *per domos* semer le bon grain » (D9074), « venir au secours

39 « Homme de Dieu » ou « Saint des Délices », dira encore Grimm (D12072). Et dans la *Correspondance littéraire* du 1^{er} janvier 1770 : « grand prophète et patriarche », « véritable Messie et sauveur » (éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol., t. VIII, p. 414).

40 *Ibid.*, t. XIII, p. 460.

de la sainte vérité qu'on attaque de toutes parts [...], apprêter continuellement leur plume et leur voix à la défense du dépôt sacré » (D10323), bref, répondre pleinement à leur vocation missionnaire. « Ô mes frères travaillez sans relâche, semez le bon grain » (D10342). Voltaire ne cesse de les rappeler à leur devoir impérieux d'apostolat : « Quand on peut servir son prochain, on est coupable devant Dieu de se tenir les bras croisés » (D11535). Les « frères » doivent donc profiter de la circonstance favorable que créent les querelles entre jésuites et jansénistes (D10284, D10295, D10342) et continuer à « éclairer le monde » (D10755) : « Courage donc mes frères, prêchez avec force et écrivez avec adresse. Dieu vous bénira » (D10810) ; « Nous vous exhortons, mes très chers frères, à combattre pour notre foi jusqu'au dernier soupir » (D11322). Tous ces ouvriers ont à « cultiver la vigne du seigneur » (autre métaphore évangélique⁴¹ qui revient comme un véritable *leitmotiv*⁴²), mais ils se montrent parfois d'une indolence coupable : « Que vous êtes tièdes à Paris ! Vous laissez la lumière sous le boisseau » (D10581) ; « Pourquoi la lampe reste-t-elle sous le boisseau⁴³ à Paris ? Mes frères *in hoc non laudo* » (D10755) ; « Ne soyez ni paresseux ni tiède » (D10796). La tiédeur, voilà l'ennemi. Les militants ne sont que sages : « je crains leur tiédeur autant que les persécutions » (D12352) ; « il leur manque l'enthousiasme, l'activité. Tous les philosophes sont trop tièdes [...]. Les missionnaires courent la terre et les mers, il faut au moins que les philosophes courent les rues ; il faut qu'ils aillent semer le bon grain de maisons en maisons. On réussit encore plus par la prédication que par les écrits des pères [...] ; prêchez et écrivez, combattez, convertissez » (D13374). Même D'Alembert, le principal lieutenant parisien, n'est pas à l'abri de tout soupçon de tiédeur : « J'ai toujours peur que vous ne soyez pas assez zélé. Vous enfouissez vos talents » (D11433). Quant aux gens de bonne compagnie qui « ne se font point prosélytes » et restent tièdes eux aussi, Voltaire avertit Mme du Deffand que « Dieu leur demandera un jour compte de leurs talents » (D9297).

Outre le modèle de l'esprit apostolique, auquel les philosophes ne se conforment pas toujours, l'Église primitive fournit l'exemple d'une parfaite union entre ses membres que Voltaire doit souvent remettre sous les yeux des « frères », parce qu'ils l'imitent trop rarement. Et pourtant leur salut en dépend : les « frères » doivent faire front commun contre leurs persécuteurs. « Plus on cherche à les écraser, plus ils doivent être unis ensemble [...]. Le petit nombre des sages est

41 Elle provient de la parabole des ouvriers envoyés travailler à la vigne (Matthieu, xx, 1-16) et a été étudiée par N. L. Torrey dans « Candide's Garden and the Lord's Vineyard », *SVEC*, n° 27 (1963), p. 1657-1666.

42 Voir D11060, D11183, D11487, D11581, D11695, D12132, D15231, etc.

43 Autre métaphore évangélique fréquemment employée (voir D11267, D11695, D11934, D12938, etc.). On trouve l'expression en Matthieu, v, 15 ; Marc, iv, 21 ; et Luc, xi, 33.

toujours dispersé et désuni, sans protection, sans ralliement » (D11831) ; « la dispersion des fidèles : c'est là le grand objet de vos gémissements et des miens » (D11857). Voltaire exhorte donc inlassablement : « Il serait bien à désirer que les frères fussent unis. Mes enfants aimez-vous les uns les autres si vous pouvez » (D8967) ; « Ô frères, soyez donc unis » (D8968) ; « Je recommande surtout la charité aux frères et l'union la plus grande » (D9085) ; « Il faut que les frères réunis écrasent les coquins. J'en reviens toujours là » (D10074). Cette incapacité à s'unir choque d'autant plus chez des philosophes que d'autres, qui ne l'étaient pas, y ont bien réussi : « Quoi ! des fanatiques auraient été unis et des philosophes ne le seraient pas ! » (D11618). Car les divergences de vue ne légitiment pas la fatale désunion, et c'est précisément ce qu'on avait bien compris dans l'Église primitive : « Si Paul avait toujours été brouillé avec Pierre et Barnabé dont il parle si cavalièrement [...], notre sainte religion aurait couru grand risque. La philosophie se trouvera fort mal de la guerre civile » (D12045). Ou encore : « Ce n'était pas ainsi qu'en usaient les premiers fidèles. Pierre et Paul se querellaient, mais ils n'en contribuèrent pas moins à la cause commune. Quand je songe quel bien nos fidèles pourraient faire s'ils étaient réunis, le cœur me saigne » (D12059). En février 1761, Voltaire espère bien du « vénérable frère Helvétius » qu'il « rassemblera autant qu'il pourra les frères dispersés, les sauvera du venin du basilic et de la morsure du scorpion et des dents des Fréron et des Palissot » (D9600) ; mais le « vénérable » s'est dérobé, laissant le « frère du désert » ronger son frein plus d'une fois : « quel dommage encore une fois que ceux qui pensent de la même manière ne soient pas tous frères ! Que ne suis-je à Paris ! Que ne puis-je rassembler le saint troupeau ! » (D12099). Pourtant, Dieu même exige cette unité : « Dieu nous aidera si nous sommes unis et gais » (D8993).

Car il est hors de doute que Dieu « bénit notre église naissante » (D11975) et préside à ses destinées. C'est lui qui a inspiré à Damilaville et ses amis le « beau projet » d'écraser l'Infâme (D11626), qui destine D'Alembert « à un grand apostolat » (D12243), qui sur les « frères » « répand visiblement ses bénédictions » (D12573), qui a permis le succès du *Père de famille* (D9653), etc. C'est vers lui que de Ferney on fait monter cette prière :

ô dieu des bons esprits, dieu des esprits justes, dieu des esprits aimables, répands ta miséricorde sur tous nos frères, continue à confondre les sots, les hypocrites et les fanatiques. Plus nos frères feront de bons ouvrages en quelque genre que ce puisse être, plus la gloire de ton saint nom sera étendue (D9600).

Même s'il ne vit pas assez longtemps pour assister au triomphe définitif des Lumières, l'auteur de cette prière sait qu'il mourra « avec les trois vertus théologiques qui font [sa] consolation : la foi qu'[il a] à la raison humaine, laquelle commence à se développer dans le monde ; l'espérance que des ministres hardis

et sages détruiront enfin des usages aussi ridicules que dangereux ; et la charité, qui [le] fait gémir sur [son] prochain, plaindre ses chaînes et souhaiter sa délivrance. Ainsi, avec la foi, l'espérance et la charité, [il] achève [sa] vie en bon chrétien » (D14752). Le mimétisme, on le voit, s'est étendu jusqu'à la théologie de l'Église nouvelle...

Mais en raison même de son usage métaphorique, le terme de mimétisme dont nous nous sommes satisfait jusqu'à maintenant n'est probablement pas d'une pertinence entière. S'il avait le mérite de décrire un processus d'adaptation morphologique imitative, que nous avons tenté de faire apparaître dans les pages précédentes (qui veut hâter la fin de l'Église doit l'imiter dans ses commencements), il offre le sérieux inconvenient de ne rien dire des phénomènes textuels comme tels, à la différence des concepts de pastiche et de parodie. Quand, par exemple, Voltaire reproche à D'Alembert : « Vous enfouissez vos talents » (D11433), il ne plaisante plus, l'intention d'amusement a pratiquement disparu ; mais le problème des rapports de l'hypertexte à l'hypotexte n'en demeure pas moins. Au lieu donc de parler seulement d'une évolution de ce discours religieux de la parodie au mimétisme, mieux vaudrait peut-être en fin de compte préciser qu'il est apte à glisser des jeux savoureux du pastiche et de la parodie à ce qu'on pourrait appeler, avec G. Genette encore, la transformation sérieuse de la « transposition ». G. Genette oppose en effet au « régime ludique » de l'hypertexte, dont relèvent les pratiques du pastiche et de la parodie, un « régime sérieux » : si l'hypertexte opère sur l'hypotexte une transformation dont la visée n'est plus essentiellement ludique ou distractive, on est en présence d'un autre type de pratique, la « transposition », qui peut être formelle ou thématique. Dans la mesure où elle « touche à la signification même de l'hypotexte », la transposition thématique a pour effet dominant une transformation sémantique⁴⁴ aisément observable dans les textes que nous avons cités et qu'on trouvait déjà au principe de la parodie ludique. Quand Voltaire s'écrie : « Mes enfants aimez-vous les uns les autres si vous pouvez », rien de plus sérieux que cette demande. Même s'il y a là reprise textuelle des paroles de Jésus, l'intention n'est plus d'un amuseur : pas d'effet ludique à la faveur du détournement de sens, mais bien transposition (on pourrait dire aussi : parodie sérieuse). Il s'agit d'un emprunt de « Christ » à Christ : celui de l'anti-Église réutilise les propres paroles de l'autre, son ennemi et frère aîné, en les détournant naturellement de leur sens originel.

Mimétisme ou transposition, le nom importe probablement moins que la chose : l'essentiel est de reconnaître qu'intervient alors un changement de ton,

⁴⁴ Voir *Palimpsestes*, op. cit., p. 341.

de régime, de pratique textuelle. Voltaire apôtre est devenu sérieux : il s'agit non plus d'amuser, mais de convaincre ; non plus d'éblouir, mais de galvaniser, sans que soit abandonné pour autant le registre métaphorique. Le discours religieux si souvent employé dans les lettres aux « frères » n'est donc pas seulement celui d'un ironiste virtuose du pastiche et de la parodie, nous régaland de ses jeux éblouissants : l'utilise aussi le fondateur de l'anti-Église qui procédera à la liquidation de l'Infâme. Il se trouve répondre en somme à une double finalité, parce que celui qui a badiné avec les métaphores semble en être quelque peu devenu l'otage...

Nicholas Cronk

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

Je crois que frère Gabriel Cramer a fini d'imprimer les *Contes de Guillaume Vadé*. Il y a des choses un peu vives ; on y a ajouté quelques morceaux de Jérôme Carré. Jérôme et Guillaume sont des gens hardis, mais la plaisanterie fait tout passer. Vous pourriez dire dans l'occasion aux gens difficiles, que c'est un recueil de plusieurs polissons, dont aucun ne se donnant pour un homme sérieux, ne mérite pas d'être examiné à la rigueur [...].

(Voltaire à Damilaville, 27 mars 1764, D11800)

Le siège du patriarcat de Voltaire se trouve, on le sait, à Ferney. Et le biographe récent qui regarde les années passées aux Délices comme faisant partie du règne du patriarche est certainement dans l'erreur¹. C'est en décembre 1758 que Voltaire se désigne ainsi pour la première fois² : « je deviens patriarche » (D7970)³. Le contexte fait voir qu'il évoque alors par ce mot la figure d'un grand propriétaire foncier soucieux de faire valoir son patrimoine agricole⁴. Mais rapidement, Voltaire commence aussi à se décrire comme patriarche pour

1 Raymond Trousson, *Voltaire*, Paris, Tallandier, 2008.

2 Sur l'évolution du terme « patriarche » dans la correspondance, voir N. Cronk, « Voltaire and the 1760s: the rule of the patriarch », dans N. Cronk (dir.) *Voltaire and the 1760s: Essays for John Renwick*, SVEC 2008:10, p. 9-21 (ici p. 15-19). En 1758, le terme *patriarche* n'est pas encore lié au personnage de Voltaire. Dans sa fable « Le Patriarche », Jean-Louis Aubert oppose la figure du patriarche, « généreux citoyen, sensible époux, bon père », homme qui « ayant vécu sans crime », meurt « sans remords », à la figure du philosophe, « ingrat envers les dieux, / Misanthrope chagrin ». On aurait pu imaginer ici une attaque contre Voltaire, mais loin de là. L'abbé Aubert envoie ses *Fables* à Voltaire en janvier 1758, et ce dernier accuse réception en ces termes : « Il y en a quelques-unes [de vos fables] qui respirent la philosophie la plus digne de l'homme. Celles du *Merle*, du *Patriarche*, des *Fourmis* sont de ce nombre. De telles fables sont du sublime écrit avec naïveté » (*Mercur de France*, avril 1758, t. II, p. 52-55 ; D7572 et D7689).

3 Le mot *patriarche* a naturellement été employé par Voltaire dans des lettres antérieures, mais pour désigner d'autres personnes. Il regarde Houdar de La Motte en 1731 comme « le patriarche des vers durs » (à Formont, D450) et, en 1736, il qualifie Fontenelle, chef du parti des Modernes, de « patriarche respectable d'une secte ridicule » (à d'Olivet, D980).

4 Voir aussi D8375.

suggérer une image de chef de secte. C'est ainsi qu'il écrit au jeune prince de Ligne, qui venait de lui rendre visite à Ferney : « Je n'ai d'autre spectacle que celui des sottises et des folies de ma chère patrie ; je lui ai bien de l'obligation, car sans cela ma vie serait assez insipide. Après avoir tâté un peu de tout, j'ai cru que la vie de patriarche était la meilleure. J'ai soin de mes troupeaux comme ces bonnes gens [...] » (18 février 1764, DI 1712). Au cours des années 1760, les « troupeaux » du patriarche deviennent de plus en plus métaphoriques.

Le patriarche prêche un message largement diffusé, qui se comprend facilement – en apparence, du moins –, et qui se résume même en un slogan politique : *écrasez l'Infâme*. Tout cela est bien connu. Ce qui l'est peut-être moins est le fonctionnement, la mise en action de ce slogan. « Le médium est le message » : on ne saisit pleinement le message du patriarche qu'à la condition de comprendre comment ce message s'est imposé, comment fonctionne en somme le système médiatique de Ferney. De son château de Ferney, le patriarche s'adresse à un public français, voire européen. Mais comment ?

48

Voltaire utilise son réseau de correspondants, bien évidemment. Il se sert aussi de la presse périodique : les journaux de l'époque fourmillent d'articles de Voltaire ou qui parlent de Voltaire. Et quelque surprenant que cela puisse paraître, nous ne disposons toujours pas d'un inventaire complet des articles de presse de Voltaire. Sont aussi à prendre en compte les publications sous forme de livre, à commencer par celles publiées par les Cramer à Genève, qu'on connaît, mais d'une connaissance parfois bien imparfaite. Je veux dire par là que les textes des années 1760 et 1770 nous semblent familiers ; mais lorsque nous les lisons dans l'édition Moland, nous ne pouvons pas toujours saisir comment ces textes se sont présentés au public pour la première fois. Dans une lettre à Damilaville de 1764, Voltaire a résumé son *ethos* politique : « Mon avis sera toujours qu'on écrase l'infâme et qu'elle ignore la main qui l'écrase » (DI 2208). La critique a beaucoup glosé sur ce slogan voltairien mais porté une moindre attention à la deuxième moitié de cette phrase, c'est-à-dire à la façon dont Voltaire s'arrange pour cacher la main qui écrase, pour masquer son identité, en somme.

Voilà qui conduit à des questions de stylistique et de rhétorique. Le langage du patriarche a été analysé de façon magistrale par José-Michel Moureaux, qui, dans une fine étude du discours « religieux » de Voltaire « apôtre », montre à quel point il se laisse leurrer par sa propre rhétorique⁵. Autre particularité du discours patriarcal, il s'agit d'un discours qui se veut et qui se fait multiple. Ce discours multiple ou polyvocal se donne à lire de diverses façons. Tout d'abord, dans plusieurs œuvres – et non des moindres –, Voltaire cultive la fiction d'une

5 J.-M. Moureaux, « Voltaire apôtre : de la parodie au mimétisme », *Poétique*, n° 66 (avril 1986), p. 159-177, repris ici même p. 23-46.

écriture collective : dans le *Dictionnaire philosophique* par exemple⁶, ou bien dans les *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs*. En second lieu, s'exercent tous les jeux des voix anonymes et pseudonymes qui multiplient à l'infini l'image de Voltaire auteur ; et même si Voltaire n'a pas attendu 1760 pour se servir de pseudonymes, ils deviennent plus nombreux, et surtout plus hardis, à l'époque du patriarcat.

Voltaire cultive enfin une esthétique du recueil, où se rencontre, à l'intérieur d'un même texte, une multiplicité de petites unités, souvent de genres différents et souvent contrastés.

L'ESTHÉTIQUE DU RECUEIL

L'importance de cette esthétique du recueil est d'autant plus difficile à saisir que, dans l'édition Moland, l'intégrité de ces recueils demeure la plupart du temps invisible. Les recueils se présentent parfois comme des volumes de « Mélanges », et Olivier Ferret remarque à juste titre que les années 1760-1770 peuvent « être considérées comme la décennie des mélanges voltairiens »⁷. On peut même aller plus loin, car les recueils voltairiens ne se limitent pas aux « mélanges ». Le *Recueil des facéties parisiennes pour les six premiers mois de l'an 1760*, imprimé par Cramer à Genève, est publié à l'occasion du discours prononcé à l'Académie française par Le Franc de Pompignan en mars 1760 : il contient vingt-trois pièces différentes⁸. Mais tous les recueils ne s'intitulent pas « recueils ». Une œuvre comme le *Traité sur la tolérance* n'est pas un traité « unifié », c'est un recueil de textes de forme différente, rassemblés autour d'un même thème. Ces procédés de publication vont très loin et restent souvent mal compris ; même la publication du théâtre de Voltaire serait à étudier sous cet angle. Par exemple, *Le Triumvirat*, créé sur scène en 1764, est publié pour la première fois trois ans plus tard, en 1767. Mais cette édition, *Octave et le jeune Pompée, ou le Triumvirat, avec des remarques sur les proscriptions*, contient plus que le simple texte de la pièce. Il y a une « Préface de l'éditeur », par Voltaire, et, après la pièce, des « Notes », suivies par deux articles historiques en prose qui éclairent le sujet de la pièce, « Du gouvernement et de la divinité d'Auguste » et « Des conspirations contre les peuples, ou des proscriptions ». Voltaire crée ainsi

6 Voir N. Cronk, « Qui parle dans le *Dictionnaire philosophique portatif* ? Polyvocalité et posture auctoriale », dans L. Macé (dir.), *Lectures du Dictionnaire philosophique*, Rennes, PUR, 2008, p. 177-195.

7 O. Ferret, « Les stratégies éditoriales des *Mélanges* voltairiens », dans N. Cronk (dir.), *Voltaire and the 1760s, op. cit.*, p. 183-193 (ici p. 183).

8 Bengesco, n° 1893. Bengesco est le premier à avoir suggéré que Voltaire était l'auteur de ce *Recueil*.

une sorte de recueil en miniature, dont la portée va bien au-delà de la simple publication de la pièce. L'assemblage de textes divers a gardé dans ce dernier cas une unité évidente, mais c'est loin d'être toujours la règle. *Le Philosophe ignorant* n'est pas un simple texte philosophique, comme le donnent à croire toutes les éditions modernes : c'est un recueil de cinq textes très variés, dont deux fictions courtes et un dialogue⁹... En pareil cas, le défi est lancé au lecteur de chercher par lui-même l'unité du volume, s'il en a une.

50 Ce phénomène du recueil, qui pose des questions esthétiques complexes, est, me semble-t-il, l'une des meilleures caractéristiques du discours du patriarche. Le recueil de textes divers se prête à une écriture en mouvement perpétuel, et favorise une impression ludique de multiplicité, qui ne cache pas l'auteur, mais le rend différent, autre, pluriel. Il est assurément plus difficile d'attaquer, de cibler une voix qui se fait multiple. Autour du patriarche se crée une communauté de fervents, un troupeau quasi-religieux de fidèles, et la voix du patriarche se multiplie pour créer non pas une écriture véritablement dialogique, mais une polyvalence d'une ample résonance.

TROIS RECUEILS DE LETTRES, TROIS PAMPHLETS VOLTAIRIENS

À l'intérieur de ces diverses formes de recueil s'offre toute une gamme de genres différents, et les formes du discours nous amènent ainsi aux formes littéraires. Le patriarche ne pouvant se défendre d'un petit faible pour les genres religieux, il n'est pas surprenant qu'il crée des « prières », des « sermons », des « questions »... Voltaire éprouve aussi une prédilection pour l'article, ou ce qu'il appelle le « petit chapitre »¹⁰, comme on le voit dans le *Dictionnaire philosophique* ou dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Mais la forme qui prend une importance toute particulière dans la constitution de recueils est celle de la lettre (peut-être faudrait-il dire la bulle ?), et je me propose de montrer à quel point le genre de la lettre joue un rôle cardinal dans la formation des recueils du patriarche. Deux précisions, au préalable : s'il est évident que les premières expériences sur la forme de la lettre ont commencé tôt, par exemple dès les *Lettres philosophiques*, il reste que ces expériences, ces « essais » sur la forme de la lettre sont devenus nettement plus fréquents et plus complexes à partir de 1760. D'autre part, en parlant de la lettre, je n'établis pas *a priori* de distinction entre une lettre fictive et une lettre « véritable ». Nous y reviendrons.

9 Voir N. Cronk, « *Le Philosophe ignorant*, volume de mélanges », dans N. Cronk (dir.), *Voltaire and the 1760s*, op. cit., p. 195-205.

10 Voir OCV, t. 45B (2010), Préface.

Le nombre de recueils de lettres est considérable, et je prends, à titre d'exemple, trois pamphlets qui traitent du même sujet. Nous allons donc examiner trois recueils de lettres dans lesquels Voltaire répond aux critiques – et à Nonnotte en premier lieu – qui s'en étaient pris à son œuvre historique. Je commence avec un livre modeste, qui n'a guère retenu l'attention de la critique : la *Réponse de M. de Voltaire au sieur Fez, libraire d'Avignon*, petit *in-octavo* de douze pages publié fin 1762 (la permission tacite est datée du 22 octobre 1762)¹¹. La lettre de Voltaire s'adresse à Antoine-Ignace Fez qui, dans une lettre précédente, datée du 30 avril 1762 (D10430), avait proposé au patriarche de lui vendre le manuscrit des *Erreurs de Voltaire*, dû à l'abbé Nonnotte (et qui allait paraître fin 1762). Le point de départ du recueil est ainsi une vraie lettre (D10451, du 17 mai 1762), dans laquelle Voltaire refuse avec brio le chantage de Fez. Chef-d'œuvre d'ironie, la lettre se termine ainsi : « À l'égard de votre auteur anonyme qui a consacré ses veilles à cet important ouvrage, j'admire sa modestie : je vous prie de lui faire mes tendres compliments, aussi bien qu'à votre marchand d'encre ». Voltaire cherche évidemment à rendre publique cette réponse à Fez, et sa lettre paraît aussitôt dans le numéro du 15 juin 1762 du *Journal encyclopédique*¹², en même temps qu'elle reparaît sous forme de brochure séparée¹³. (Plus tard, en 1767, Voltaire reprendra le texte de nouveau, cette fois dans une satire plus imposante, en l'incluant, affublé d'un commentaire, dans les *Honnêtetés littéraires*, recueil qui par ses dimensions dépasse alors un simple recueil de lettres¹⁴.) La lettre initiale est ainsi métamorphosée en article et en brochure, avant d'être redéployée ensuite en livre. Certes, cette mise en œuvre de la machine publicitaire patriarcale est impressionnante, mais l'importance littéraire de ces manœuvres ne tient pas seulement au retentissement du texte. Au niveau de la forme littéraire, la lettre change d'aspect à chaque réincarnation. Dans un premier temps, il y a eu la véritable lettre, la lettre « privée » que Voltaire a envoyée à Fez. (Mais prévoyait-il déjà l'usage qu'il en ferait par la suite ? On peut le supposer.) Ensuite, et sans tarder, a paru l'article de périodique ; or, dans le contexte idéologique du *Journal encyclopédique*, la lettre de Voltaire se transforme naturellement en pamphlet contre les ennemis des philosophes. Et ensuite, toujours sans attendre, apparaît le chapitre de livre, avec la publication de la *Réponse de M. de Voltaire au sieur Fez, libraire d'Avignon*. Je dis bien « chapitre », car la brochure *in-octavo* contient en réalité deux lettres : c'est un recueil en miniature. La lettre de Voltaire au sieur Fez est suivie d'une *Lettre de Monsieur Formey, qui peut servir de modèle*

11 Bengesco, n° 1938.

12 *Journal encyclopédique*, 1762, t. IV, p. 129-132.

13 Besterman suggère que la publication de la brochure a probablement précédé de quelques jours celle de l'article dans le *Journal encyclopédique* (D10451, notes sur le texte).

14 OCV, t. 638 (2008), p. 114-116.

aux lettres à insérer dans les journaux. Formey avait, depuis quelques années, entretenu une querelle avec un théologien protestant, David-Renaud Boullier, au sujet des idées de Wolff et de Leibniz : « Tout le monde est instruit à Paris, à Londres, en Italie, en Allemagne, de ma querelle avec l'illustre M. Boullier. On ne s'entretient dans toute l'Europe que de cette dispute ». Et il ajoute qu'il va rappeler « en peu de mots ce que j'ai dit dans le 295^e tome de ma *Bibliothèque impartiale* »¹⁵. Il s'agit évidemment d'une galéjade, d'une lettre fausse. Voltaire, qui déteste Formey, connaît le sujet de ses querelles aussi bien que son style (au demeurant fort mauvais), et il se livre à cette petite satire d'une querelle d'érudits dans un pastiche très réussi du style de Formey pour le plus grand plaisir du lecteur.

52

Rien dans l'édition pour lier les deux lettres : si chaque lettre a son titre de départ, la page de titre ne fait mention que de la *Réponse au sieur Fez*. Mais, en publiant les deux lettres ensemble, Voltaire nous invite à les lire en juxtaposition. Une lettre « vraie » est opposée à une lettre « inventée » ; et tandis que Voltaire signe la première lettre, il adopte le nom, et le style d'un tiers, pour (ne pas) signer la seconde. Pourtant, ces différences comptent pour peu, car finalement, dans le contexte de la brochure examinée, les deux lettres présentent un seul et même argument : les querelles des pédants sont stériles. La réponse à Nonnotte prend ainsi une portée plus générale, et sa critique de Voltaire est, dans une certaine mesure, neutralisée. La simple juxtaposition de deux lettres peut ici créer une œuvre originale (et j'ajouterai une œuvre passée jusqu'ici inaperçue par la critique). Ce petit recueil de deux lettres n'aura eu qu'une existence éphémère puisqu'il ne sera jamais republié tel quel : les deux lettres le seront, mais toujours séparément¹⁶.

La publication sous forme de livre, succédant à la publication dans un périodique, marque une étape importante dans la genèse d'une lettre. Voltaire va même jusqu'à créer un recueil, qu'on pourrait dire virtuel, à partir de lettres publiées dans un journal. Dans une note à l'article « Académie » des *Questions sur l'Encyclopédie*, il se réfère à une œuvre intitulée les *Lettres à Foucher*¹⁷ ; mais on ne trouve aucune œuvre portant ce titre dans les collections complètes publiées du vivant de Voltaire. En juin 1769 a paru, dans le *Mercur de France*, une lettre à l'abbé Paul Foucher, signée « Bigex », dans laquelle, sous un pseudonyme, Voltaire répond à la critique d'un détail historique dans l'*Essai*

15 *Réponse de M. de Voltaire au sieur Fez, libraire d'Avignon, du 17 mai 1760*, Aux Délices, [1762], p. 7, 8.

16 Les deux lettres se retrouvent, par exemple, dans les *Nouveaux Mélanges*, mais dans des volumes différents ; elles se retrouvent également dans l'édition *in-quarto* de Cramer (t. 18, 1771), séparées par une quinzaine de pages (p. 466-467, 449-451).

17 *OCV*, t. 38 (2007), p. 77.

sur les mœurs. Le mois suivant, Foucher publie sa réponse, toujours dans le *Mercure*, en s'adressant à Bigex – il est pris dans le piège du pseudonyme – ; et, en août, Bigex, triomphant, écrit de nouveau à Foucher. Cet ensemble de trois lettres, toutes publiées dans le *Mercure*, sont des lettres « véritables », même si celles de Voltaire sont composées sous un nom d'emprunt, et elles constituent une sorte d'œuvre à part, un recueil potentiel, avec un statut qui continue à poser problème. Comment traiter ces trois lettres dans le cadre d'une édition des œuvres complètes ? Besterman suit l'exemple de Beuchot, en intégrant les trois lettres dans le corpus de la correspondance (même si ce ne sont pas vraiment des lettres...) ¹⁸ ; mais Moland reproduit les trois lettres dans le tome 27 de son édition des *Œuvres complètes* de Voltaire, comme une œuvre à part, les *Lettres à M. l'abbé Foucher* (même si l'œuvre polémique n'a jamais vraiment existé sous cette forme...). La fluidité générique de ces lettres à la fois fictives et véritables constitue un vrai casse-tête pour les éditeurs du texte voltairien.

Mon troisième exemple, qui date aussi de 1769, est la *Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire, et la réponse*, recueil de six lettres (ou billets) ¹⁹. Cette fois encore, il s'agit d'une œuvre polémique concernant Nonnotte, et encore une fois le contenu nous intéresse moins que la forme littéraire et l'usage que fait Voltaire de la forme épistolaire. Le titre est curieusement neutre, même mystérieux, car il n'annonce point le sujet de la première lettre ; on soupçonne peut-être une allusion à une autre œuvre, car cette *Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire* paraît juste après une *Lettre d'un anonyme à M. J.-J. Rousseau* (1766) et une *Seconde lettre d'un anonyme à M. J.-J. Rousseau* (1767), dans lesquelles Élie Luzac avait critiqué l'*Émile* de Rousseau. Mais ici la lettre anonyme adressée à Voltaire n'est point hostile : l'auteur attaque de front un certain nombre des critiques adressées à Voltaire par Nonnotte. Voltaire lui-même n'aurait pas fait mieux pour se défendre – et pour cause, car il en est bien sûr l'auteur, comme l'a senti tout de suite le rédacteur des *Mémoires secrets* : « Tout cet assemblage de différentes pièces, écrites du même style, paraît avoir été fabriqué à Ferney » ²⁰. Voltaire joue à fond le jeu de la lettre anonyme. Une coquille à la première page donne lieu à une note en bas de page : « On copie fidèlement le manuscrit avec les fautes d'orthographe » ²¹. De même, une note à la fin de la lettre nous explique que « L'original de cette lettre a été déposé chez un notaire, avec l'adresse marquée

¹⁸ Voir D15616, D15702 et D15857.

¹⁹ Bengesco, n° 1773 ; BnC, n° 4200-4202.

²⁰ *Mémoires secrets*, 4 mai 1769, *Additions*, t. 19, p. 67. Wagnière admet seulement que le recueil parut « du consentement de Voltaire » ; voir Bengesco, n° 1773, notice.

²¹ *Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire, et la réponse. Troisième édition, augmentée*, s.l.n.d., p. 1.

pour taxe de poste, 22 sous »²². Voltaire, comme il se doit, fait suivre cette lettre par une *Réponse*, c'est-à-dire qu'il répond à lui-même : « Quand on écrit avec autant de vérité et de probité, on ne doit point se cacher ; vous auriez dû vous faire connaître, je vous aurais gardé le secret... »²³. Dans cette deuxième lettre, Voltaire continue les attaques contre celui qu'il appelle « l'ex-jésuite Nonotte », et au passage il rappelle que Nonotte avait essayé de lui vendre son livre : « il me fit proposer par ce Fez, de me vendre toute l'édition pour mille écus. Je conserve sa lettre en original... »²⁴. On constate ici les liens que tisse Voltaire entre ses diverses œuvres : un recueil peut en cacher un autre. En outre, on comprend ici toute l'importance que possède l'objet même de la lettre qui acquiert le statut de preuve matérielle. Suit une troisième lettre, signée celle-ci par « Bigex ». En voici le début, qui touche directement au sujet de la construction de la notion de patriarche :

54

Monsieur,

Tandis que vous prenez les soins généreux de défricher des terres incultes, de bâtir des églises, d'établir des écoles de charité ; tandis que vous vengez l'innocence opprimée et que vous établissez la petite fille du grand Corneille, vous n'avez pas sans doute eu le loisir de jeter des yeux attentifs sur le libelle du nommé Nonotte [...] »²⁵.

Bigex est particulièrement sévère sur un prétendu mensonge de Nonotte, selon qui un certain « abbé Velly » aurait écrit à Voltaire et en aurait reçu une réponse. Suivent deux billets, le premier signé par « Wagnière, secrétaire de M. de Voltaire » et le second par Voltaire en personne, pour attester qu'il n'y a jamais eu d'échange de lettres entre Voltaire et Velly. Ensuite, et en dernier lieu, un autre billet, quasi juridique, celui-ci signé par Cramer, nie l'existence d'une citation contre le clergé que Nonotte prétendait avoir trouvée dans une édition de l'*Essai sur les mœurs*. La première édition se termine là-dessus, avec la signature de Cramer.

Un grand avantage de la forme du recueil de lettres est sa souplesse qui permet de l'étendre au besoin. C'est ainsi que la deuxième édition « augmentée » de la *Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire, et la réponse* (également à Genève, 1769) s'étouffe en conclusion d'une septième lettre, ayant pour titre « Observation importante » et signée par le fidèle Bigex : ce dernier continue l'attaque contre Nonotte, qui a franchi, écrit-il, « toutes les bornes de la raison et de

22 *Ibid.*, p. 12.

23 *Ibid.*, p. 13.

24 *Ibid.*, p. 19.

25 *Ibid.*, p. 29.

l'honnêteté »²⁶ ; et, pour laver Voltaire de l'accusation portée par Nonnotte d'avoir critiqué le clergé, il cite un long extrait du chapitre 4 du *Traité sur la tolérance* qui chante les louanges du clergé français. Quant au *Traité sur la tolérance*, c'est le « traité le plus complet et le plus persuasif qu'on ait jamais fait sur cette importante matière ». Évidemment, on n'est jamais si bien loué que par soi-même... La présence ici de l'auto-citation ne fait que renforcer la polyvalence déjà inhérente à la forme du recueil de lettres.

La *Lettre anonyme* à Voltaire est un véritable dédale. La première édition comprend en tout six lettres, une anonyme, une de Wagnière et une de Cramer, deux signées par Voltaire, deux par Bigex – ce même Bigex qui, dans le *Mercur*, toujours en 1769, répondait à l'abbé Foucher²⁷. Dans un jeu de voix vertigineux qui comprend la pseudonymie et l'anonymat, l'écriture voltairienne semble dépasser un seul homme, une seule voix.

Les recueils de lettres créent ainsi une écriture en mouvement perpétuel. Bengesco et le catalogue de la BnF ne recensent que deux éditions de cette *Lettre anonyme*, mais il en existe aussi une « troisième édition, augmentée », non datée, dans laquelle les sept lettres sont suivies d'un autre texte voltairien, *La Canonisation de saint Cucufin* (1768 ou 1769)²⁸. Est-ce Voltaire lui-même qui aurait ajouté ce texte, ou est-ce plutôt un éditeur qui a trouvé le moyen de remettre à jour une édition pour la mieux vendre ? Question sans importance. Tout ce qui importe, c'est que les éditions se multiplient, et que le Verbe du Patriarche continue à s'étendre...

TROIS RECUEILS DE LETTRES, TROIS PAMPHLETS CONTRE VOLTAIRE

Les lettres de Voltaire pouvaient facilement être utilisées contre lui – il en a fait tôt l'expérience, avec la publication par un tiers de sa correspondance privée avec « Pimpette », Olympe Du Noyer²⁹. La publicité que lui ont valu ses péchés de jeunesse lui a appris l'importance de garder contrôle sur ses propres écrits, même ceux qui semblaient les plus privés. Cela devient encore

²⁶ *Ibid.*, p. 36.

²⁷ Le « vrai » Simon Bigex est un copiste qui travaille pour Grimm et pour Voltaire ; il signe deux morceaux dans la *Correspondance littéraire* (U. Kölvig et J. Carriat, *Inventaire de la Correspondance littéraire de Grimm et Meister*, SVEC, n^{os} 225-227, 1984, 3 vol., t. III, p. 234).

²⁸ Des exemplaires de cette troisième édition se trouvent à la Voltaire Foundation, Oxford, et à la Sächsische Landesbibliothek – Staats- und Universitätsbibliothek (SLUB) de Dresde. Dans le catalogue de la bibliothèque de Dresde, cette édition est décrite ainsi : « [Valence], 1769 ».

²⁹ Voir *Les Amours de Pimpette, ou Une saison en Hollande : correspondance de Voltaire avec Olympe Du Noyer*, éd. J. Cormier, Paris, L'Harmattan, 2009.

plus important à partir de 1760, pendant les années du patriarcat, lorsque ses ennemis sont aussi nombreux que ses amis. Mais il n'est pas toujours facile de contrôler de près la correspondance d'une célébrité. Entre 1760 et 1768, Voltaire entretient une correspondance importante avec « frère Damilaville », une correspondance qui, comme l'a démontré Christiane Mervaud, fait partie de la logistique du combat contre l'Infâme³⁰. Voltaire se sert de Damilaville comme intermédiaire pour s'adresser à d'autres destinataires qui ne sont pas toujours nommés, et c'est en partie grâce à Damilaville, ami sur qui il pouvait compter, que Voltaire est parvenu à créer et maintenir son réseau parisien. Mais Damilaville était proche aussi de Diderot et de Grimm, et, entre 1763 et 1769, les lettres adressées par Voltaire à Damilaville sont insérées dans la *Correspondance littéraire* en forme de feuilleton, sous la rubrique « Correspondance du patriarche ». Nous ne savons pas dans quelle mesure Damilaville agissait avec l'accord de Voltaire ; en tout cas, Voltaire a dû garder une certaine discrétion, même en écrivant à l'allié sûr, à l'ami qu'était Damilaville : « Damilaville fut à cet égard plus qu'indiscret », observe Émile Lizé³¹.

Le problème était beaucoup plus grave quand c'était un ennemi qui mettait la main sur sa correspondance – et, à cette époque, les antagonistes de Voltaire deviennent de plus en plus nombreux. Dans les années 1765-1766 – c'est le prix de sa célébrité –, trois recueils de lettres de Voltaire sont publiés sans son aval : les *Lettres secrètes de M. de Voltaire* (1765), les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (1766) et *Monsieur de Voltaire peint par lui-même, ou Lettres de cet écrivain dans lesquelles on verra l'histoire de sa vie* (1766). Ces trois recueils restent mal connus, et mériteraient une longue analyse, mais ce qui nous intéresse ici est de voir quelle fut la réaction de Voltaire à ces publications. Comme le remarque John Iverson, Voltaire n'est pas particulièrement concerné par la notion du privé ; ce qui l'irrite, c'est que l'on ait pu falsifier ses lettres³². Face au premier recueil, les *Lettres secrètes*, Voltaire reste flegmatique : ce sont des lettres insipides, écrites entre 1734 et 1744, qui ne nuisent pas à sa réputation : « On m'a mandé que c'est un recueil aussi insipide que si l'on avait imprimé les mémoires de mon tailleur et de mon boucher » (à Damilaville, D12208). Cette équanimité ne se maintient

30 Ch. Mervaud, « La logi[sti]que du combat contre l'infâme : la correspondance de Voltaire et de "frère Damilaville" », *Raison présente*, n° 112 (1994), p. 3-25.

31 É. Lizé, *Voltaire, Grimm et la Correspondance littéraire*, SVEC, n° 180 (1979), p. 41.

32 Voir J. R. Iverson, « The falsification of Voltaire's letters and the public persona of the author: from the *Lettres secrètes* (1765) to the *Commentaire historique* (1776) », dans E. J. Johnson et B. R. Wells (dir.), *An American Voltaire: Essays in Memory of J. Patrick Lee*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2009, p. 180-200.

pas face au deuxième recueil, qui est agressif dans ses intentions, qui falsifie les lettres et qui ajoute des notes. Aux *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, il répond rapidement avec l'*Appel au public*, qui paraît d'abord sous forme de brochure, datée du 28 octobre 1766, et ensuite en novembre dans le *Journal encyclopédique*. Sans aller jusqu'à citer des lettres entières, il cite des extraits des lettres, pour démontrer que l'éditeur du volume les a falsifiées, et son procédé est en quelque sorte juridique, sa tactique étant de produire quatre « certificats », signés par Damilaville, par Deodati de Tovazzi, par le duc de La Vallière et par Wagnière, qui affirment que les lettres données comme authentiques ne le sont pas.

Le troisième recueil, *Monsieur de Voltaire peint par lui-même, ou Lettres de cet écrivain dans lesquelles on verra l'histoire de sa vie*, pose pour Voltaire un problème encore plus grave. Dans le recueil précédent, la réécriture de certaines lettres, notamment une lettre à Damilaville concernant l'affaire Calas, nuisait à l'image publique du patriarche. Maintenant, dans le troisième recueil, on prend des libertés plus extrêmes, et c'est le recueil tout entier qui maintenant met en cause la vie et l'image du patriarche : les ennemis de Voltaire deviennent plus hardis. Voltaire se devait absolument de répondre : mais comment ? Il est possible que Voltaire n'ait pas pris pleine connaissance de *Monsieur de Voltaire peint par lui-même* dès sa première publication (il semblerait que le livre n'ait pas bien circulé en 1766 ; il est réédité en 1769, en 1772 et en 1775) ; il se peut aussi que Voltaire ait longtemps hésité avant de rendre publique sa réponse. Quoi qu'il en soit, elle paraît tardivement : le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade* est finalement publié seulement en 1776. Ce texte est construit en deux parties, une autobiographie formelle rédigée à la troisième personne (une troisième personne curieusement neutre et distante), suivie par une sélection de « lettres véritables », dont l'authenticité est garantie par les signatures de deux avocats. Il va de soi que ces deux parties forment un tout parfaitement cohérent, car les lettres sont choisies avec soin pour étayer le récit précédent³³. Ce qui intrigue encore une fois ici est la notion de la lettre comme pièce justificative, l'emploi de la lettre « véritable » à des fins plus ou moins juridiques. Voltaire crée un recueil de ses propres lettres, pour donner une certaine image de sa vie, et aussi, surtout, pour créer un pamphlet polémique (qui répond à un autre pamphlet polémique composé de lettres truquées).

33 Si le *Commentaire* a été longtemps mal compris, c'est parce que le texte, dans l'édition Moland comme dans l'édition récente publiée dans la collection Garnier-Flammarion, paraît sous une forme estropiée, privée de l'anthologie de lettres.

Nous avons commencé avec cet aveu de Voltaire : « Mon avis sera toujours qu'on écrase l'infâme et qu'elle ignore la main qui l'écrase ». Et nous nous sommes posé la question : comment Voltaire s'y prend-il pour cacher cette main qui écrase ? Le style du patriarche ne se définit pas simplement par son humour, ni par son ironie, mais plutôt par une certaine image de l'auteur, et de la relation qu'elle suppose, crée, invente, impose, auprès de son lectorat. L'auteur patriarche se définit par une voix, ou mieux par des voix, par une présence, par une façon de s'implanter dans le champ littéraire. Et très précisément, Voltaire aime jouer avec son identité. Les contemporains de Voltaire sont parfaitement sensibles à ces jeux : « M. de Voltaire usant des divers travestissements dont il se fait un jeu depuis longtemps, suppose que la tragédie de *Dom Pèdre* est d'un jeune auteur de ses amis [...] »³⁴. Samuel Formey l'a parfaitement compris, lui aussi, lorsqu'il écrit à Charles Bonnet, le 24 mars 1766 : « Quant à Voltaire, c'est un polype littéraire ; il se coupe lui-même par tranches et se multiplie. Nous sommes inondés de ses productions ; et il a toujours le même acharnement contre la religion »³⁵. Autrement dit, Voltaire montre sa main, mais le plus souvent de façon indirecte, et de façon multiple. Le chemin de la vérité, avec ses allusions bibliques évidentes³⁶, n'est ni simple, ni droit, ni sérieux. En écrivant à D'Alembert en 1761, le patriarche adopte et adapte volontiers la voix du Messie : « La patience soit avec vous. Marchez toujours en ricanant, mes frères, dans le chemin de la vérité » (D9523).

Dans ce contexte, la forme épistolaire, le texte bref en prose en forme de lettre, occupe une place de choix dans le discours du patriarche. En premier lieu, la lettre est une forme souple. L'intimité de la forme épistolaire suscite la confiance du lecteur et fortifie le sentiment d'une communauté entre l'auteur et lui. La lettre facilite la mise en scène d'un point de vue, on peut la publier, soit séparément (dans une revue ou sous forme de brochure), soit dans une collection, où la voix de la lettre contribue à la polyvalence du recueil, résultant de la multiplication des voix et des points de vue. Cette prolifération des voix martèle le message, même si le lecteur ne sait pas toujours très clairement quelle est l'identité de celui qui parle.

En second lieu, le genre de la lettre convient parfaitement à la stratégie du patriarche dans la mesure où il se trouve à mi-chemin entre le réel et le fictif. Nous avons vu dans ces deux séries d'exemples deux façons de concevoir une lettre. D'un côté, il y a ce qu'on l'on pourrait appeler la « lettre véritable »,

34 *Mémoires secrets*, 11 février 1775.

35 Cité dans *l'Inventaire Voltaire*, p. 1076.

36 Psaume 119 ; Jean, xiv, 6.

genre littéraire avec sa propre tradition... Dans cette perspective, la lettre est un emblème de la vérité la plus stricte et, dans un contexte juridique, on va jusqu'à parler de la « pièce justificative ». Cette forme de la lettre sert en particulier comme appui biographique (pour défendre le patriarche, comme pour l'attaquer). Face au genre des faux mémoires historiques, les « vraies » lettres se voudraient différentes. Elles sont souvent des lettres qui décrivent la vie du patriarche, des témoignages (le sens premier du mot apôtre est : celui qui est envoyé pour porter témoignage...). Le genre épistolaire est donc essentiel à la constitution de l'image du patriarche, pour le meilleur comme pour le pire, car, comme nous l'avons constaté, il est utilisé aussi bien par ses ennemis que par Voltaire lui-même. Dans une lutte pour la vérité, la lettre véritable représente ce que l'on pourrait appeler la solution Jean-Jacques Rousseau... On sait comment Rousseau, dans la crainte de voir ses écrits défigurés par ses prétendus persécuteurs, essaya de déposer le manuscrit de ses trois *Dialogues* sur le maître-autel de Notre-Dame... Voltaire ne saurait aller aussi loin ; et il préfère faire signer des documents par ses amis avocats.

De l'autre côté, il y a la lettre inventée, la lettre évidemment fictive, et qui témoigne, par son humour, par sa virtuosité, par sa gaieté, par son insolence parfois, du personnage du patriarche. La lettre comme invention pure contribue puissamment à créer l'image qu'on se fait de l'auteur patriarche, celui qui nous amuse en jouant avec son identité, en se moquant de la censure.

Deux formes de lettres, deux stratégies apparemment opposées, mais en fait entièrement complémentaires : car on découvre, à force de les examiner, que les lettres prétendues véritables sont des inventions tout autant que les autres. La lettre, plus que tout autre genre, favorise l'ambiguïté. La fluidité de la forme permet à Voltaire de naviguer sans cesse entre le vrai et le faux, facilite ce passage de la vérité au fictif, du fictif au vrai, et entretient ce flou sur le statut véritable du texte qui devient le sceau du « style » patriarcal. C'est là – faut-il le préciser ? – une posture d'auteur tout à fait contraire à celle de Jean-Jacques, qui pour sa part voudrait toujours signer au nom de la vérité pure et absolue.

La tentation de refaire de vraies lettres ne commence pas, on le sait, avec les années 1760. Déjà, en septembre 1753, Voltaire s'était adressé à Mme Denis pour lui demander de lui renvoyer ses propres lettres écrites de Prusse – il a un projet en tête, dit-il : c'est la première mention explicite de l'œuvre qui va devenir *Paméla* : « J'ai une besogne en tête que vous m'avez conseillée, qui est nécessaire, et que je veux faire en forme de lettres. [...] Je rappellerai dans ces lettres beaucoup de faits qui seront d'ailleurs attestés par les originaux qui sont dans mes papiers » (D5500). Nous ne savons pas si Mme Denis fut dupe de cette annonce, mais l'ambiguïté est délicieuse, car il va précisément déformer ces lettres pour former une œuvre épistolaire, dans laquelle ses propres lettres

seront dirigées contre un tiers. Certes *Paméla* va rester manuscrit, et le projet inédit³⁷. Mais pendant les années du patriarcat, les choses vont changer... Si *Paméla* reste inédit, Voltaire publie les lettres « véritables » du *Commentaire historique* : pourquoi jugerait-on que ces lettres ont été moins faussées que toutes les autres ? Christophe Cave parle avec raison de « l'obsession voltairienne de la manipulation épistolaire »³⁸ : cette théâtralisation de la lettre est un élément dynamique dans le discours de Voltaire patriarche. Ce n'est pas le moindre paradoxe du discours du patriarche qu'il ait été emprunté par ses adversaires. Avec *Monsieur de Voltaire peint par lui-même* et le *Commentaire historique*, nous sommes en effet en présence de deux biographies concurrentes de Voltaire, qui offrent l'une et l'autre la construction d'une image du patriarche opérée à partir de recueils de lettres (truquées).

37 Voir l'édition critique de Jonathan Mallinson, *OCV*, t. 45c (2010).

38 Ch. Cave, « Lettre et biographie : Voltaire "peint par lui-même" », dans Ch. Cave et S. Davies (dir.), *Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, xviii^e-xxi^e siècles*, *SVEC* 2008:04, p. 107-123 (ici p. 109).

VOLTAIRE EN MAJESTÉ : LES « LETTRES VÉRITABLES »
DU COMMENTAIRE HISTORIQUE

Christiane Mervaud

Université de Rouen

En septembre 1776, la *Correspondance littéraire* rend compte de la publication du *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade, avec les Pièces originales et les preuves* : « Comme Alexandre ne voulut être peint que par Apelles, il paraît fort simple que M. de Voltaire n'ait voulu l'être que par lui-même ». Son dessein, selon Meister qui, à cette époque, a remplacé Grimm, serait de « faire oublier à jamais les impertinents croquis des La Beaumelle, des Fréron, des Desfontaines, et de tant d'autres ». Dans ce but, Voltaire a mis l'accent sur sa prééminence dans les sphères littéraires et sociales. « On y trouve », poursuit Meister, « une liste pompeuse de toutes ses liaisons avec les grandeurs et les puissances de la terre, une énumération très édifiante de ses bonnes œuvres et un recueil de pièces originales pour servir de preuves »¹. Ce recueil de « pièces originales » annoncées dans le titre de l'ouvrage comprend un ensemble d'une trentaine de textes intitulé « Lettres véritables de Mr de Voltaire » ; il est mis à la suite de la partie narrative du *Commentaire historique*. Les éditions modernes du *Commentaire historique* ne les imprimant pas², la critique a lu et lit toujours, à de rares exceptions près, cet ouvrage en signalant tout au plus l'existence de ce dossier épistolaire³. Cette publication a donc subi une curieuse destinée. Mise ostensiblement sous le signe du rétablissement de la vérité à l'aide de preuves, elle est privée d'une partie d'entre elles, ce qui

1 *Correspondance littéraire*, éd. M. Tourneux, Paris, 1877-1882, 16 vol., t. XI, p. 328.

2 L'édition Moland se contente d'en signaler l'existence dans une note (t. 1, p. 126). L'édition des *Écrits autobiographiques* par Jean Goldzink (Paris, Flammarion, coll. « GF », 2006) n'y fait pas allusion.

3 Voir VST, t. II, p. 523-525. La notice de *l'Inventaire Voltaire* (p. 293-295), rédigée par A. Magnan, l'indique seulement en reproduisant entièrement le titre. Marc Hersant signale dans son article et en note « l'important dossier de lettres » (« Le *Commentaire historique* : Voltaire historien de lui-même », *Cahiers Voltaire*, n° 7 [2008], p. 73-89, ici p. 85 et p. 73, n. 3). L'article récent de Christophe Cave attire l'attention sur la signification de ces « lettres véritables » (« Lettre et biographie : Voltaire peint par lui-même », dans Ch. Cave et S. Davies (dir.), *Les Vies de Voltaire : discours et représentation biographique, XVIII^e-XX^e siècles*, SVEC 2008:04, p. 107-123, ici p. 109).

va à l'encontre de la volonté, affichée par son auteur, d'apporter des pièces à conviction. Celle-ci est explicite dès le titre ; puis des attestations d'avocats, imprimées en tête de l'ouvrage, la confirment : « "J'ai vu les Pièces originales et les preuves qui sont dans le Commentaire, et je les ai remises entre les mains du sieur Wagn." Le 1^{er} mai 1776. Signé du Rey avocat ». « "J'ai confronté les mêmes Pièces et je les ai trouvées entièrement conformes aux originaux". Le 1^{er} juin 1776. Signé Christin »⁴.

Sur la page suivante, on trouve la « Liste des Lettres véritables de Mr. De V. qui sont à la fin du Commentaire », liste se terminant par le conte en vers *Sésostris*. La déclaration liminaire du *Commentaire* se situe, elle aussi, dans ce registre d'une authenticité revendiquée : « Je tâcherai, dans ces commentaires sur un homme de lettres, de ne rien dire que d'un peu utile aux lettres, et surtout de ne rien avancer que sur des papiers originaux »⁵. Dans ses *Additions au Commentaire historique*, Wagnière s'efforce de certifier la véracité de tout ce qui est affirmé dans cette publication⁶.

62

La question de l'attribution du *Commentaire historique*, dont Wagnière a parfois revendiqué la paternité, a été discutée⁷. L'édition s'est faite sous l'œil du maître et, pour ce qui concerne ses « Lettres véritables », avec sa collaboration active⁸. Comment imaginer que Wagnière ait soustrait tant de textes de la correspondance de son maître, dont un bon nombre d'inédits en 1776⁹, et qu'il les ait publiés sans son autorisation ? Il est évident que Voltaire a supervisé l'édition de ses « lettres véritables » et qu'il les a mises en vedette. Mais on lit maintenant ces lettres dans l'édition Theodore Besterman de la *Correspondance*

4 *Commentaire historique*, Basle, 1776 [désormais CH], p. ii.

5 *Ibid.*, p. 1. Pour des raisons de commodité, nous indiquons aussi, pour la partie narrative de l'ouvrage, la référence dans l'édition Moland, t. 1 (ici p. 71). Nous remercions Nicholas Cronk qui a attiré notre attention sur l'intérêt de ces « lettres véritables » et qui a bien voulu relire ce texte.

6 S. Longchamp et J.-L. Wagnière, *Mémoires sur Voltaire et ses ouvrages*, Paris, Aimé André, 1826, 2 vol., t. I, *Additions au Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*, par Jean-Louis Wagnière, p. 19.

7 Sur cette question de la paternité du *Commentaire historique* que Wagnière a parfois revendiquée pour des raisons stratégiques, voir Christophe Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Lettres et documents*, SVEC 2008:12, p. 32-34. Voltaire aurait remis les « pièces originales » à Wagnière (S. Longchamp et J.-L. Wagnière, *Mémoires sur Voltaire, op. cit.*, t. I, p. 7) et Ch. Paillard, qui étudie ses différentes déclarations, conclut : « Si le *Commentaire* devient son *Commentaire*, c'est au sens d'une possession matérielle et non d'une propriété intellectuelle » (p. 34). Même lorsqu'il prétend avoir composé le *Commentaire historique*, Wagnière déclare qu'il l'a soumis à Voltaire qui « eut la complaisance de le revoir et de [lui] fournir encore quelques instructions » (p. 34).

8 Selon l'une des déclarations de Wagnière, Voltaire lui aurait remis, avec le manuscrit, les pièces originales (Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire, op. cit.*, p. 33).

9 Voir, ci-dessous, Appendice I.

et souvent selon une version différente, car la grande collecte de manuscrits qu'a nécessité cette édition a permis de retrouver des copies anciennes ou des textes holographes ; certes, la publication de ces lettres en 1776 est, le plus souvent, signalée dans la liste des éditions, les variantes sont alors indiquées dans des commentaires textuels, mais le texte qui fait foi est celui qui a été établi à l'issue de ces recherches et non celui qu'en a donné Voltaire dans le *Commentaire historique*. La réécriture de ces lettres, que la découverte de manuscrits a mise en évidence, serait, s'il en était besoin, un argument supplémentaire en faveur d'une intervention directe de Voltaire. Pour mesurer l'intérêt de ces « lettres véritables » mises à la suite de la narration lorsque paraît le *Commentaire historique*, il faut aujourd'hui se reporter aux éditions anciennes. Cet écart entre les intentions de Voltaire et la lecture actuelle de son ouvrage, en réalité mutilé, plaide pour qu'une analyse soit consacrée à ce dossier dont la présence n'a rien d'anodin. D'ailleurs, dans la narration même, il y est fait référence. Lorsque le rôle joué par Voltaire dans l'introduction en France de la philosophie de Newton est évoqué, le narrateur allègue un texte à l'appui de ses dires : « Nous avons recouvré une lettre qu'il écrivit longtemps après à M. Clairaut sur ces matières abstraites ; elle paraît mériter d'être conservée. On la trouvera à son rang dans ce recueil »¹⁰. Un lien explicite est donc indiqué entre, d'une part, le récit d'une vie se confondant plus ou moins avec celui d'une carrière, et, d'autre part, un dossier censé l'authentifier puisqu'il est placé sous le signe du véridique.

Un choix très sélectif, limité à une trentaine de textes, a été opéré dans une correspondance par ailleurs immense. Nous nous proposons, dans un premier temps, de faire une lecture naïve de ce recueil de lettres dites « véritables » en nous efforçant d'analyser les effets que Voltaire a produits et en montrant ce que ces lettres apportent à la lecture du *Commentaire historique*. Ce dossier épistolaire trace un portrait de Voltaire, dont on s'efforcera de déterminer les grandes lignes en montrant qu'il entretient des relations avec celui qu'impose la partie narrative du *Commentaire historique*. Ainsi, dans cette publication coexistent deux portraits de Voltaire, celui qui se dégage du récit d'une vie, celui qui ressort d'un choix de lettres. L'ouvrage, tel qu'il fut publié, joue sur deux registres, celui d'une narration truffée de citations de lettres à Voltaire et de lettres de Voltaire¹¹, et celui d'un dossier composé de lettres « véritables »

¹⁰ CH, p. 41-42 ; M, t. 1, p. 78. Voir Appendice I, Lettre 4, D8455.

¹¹ Dans le cadre de cet article, nous n'étudions pas la partie narrative de cette publication de 1776. L'édition critique du *Commentaire historique* dans les *Œuvres complètes de Voltaire* établira le relevé des lettres ou fragments de lettres de Voltaire et des lettres à Voltaire qui sont citées dans la narration, étudiera leur insertion et analysera les effets que ces textes produisent.

de Voltaire, mais accueillant aussi deux lettres qui lui furent adressées¹². La trace épistolaire, la preuve épistolaire sont donc au cœur de la problématique de cette publication à laquelle sa date, 1776, confère une valeur testamentaire. Puis, dans un second point, on s'interrogera sur la notion de « lettre véritable » selon Voltaire, ce qui suppose des lettres qui ne le sont pas, et dénonce toutes les contrefaçons, mais ce qui pose aussi la question de la véracité de lettres publiées dans l'optique d'un plaidoyer *pro domo*. Ce faisant, on s'efforcera de cerner le rôle joué par ce dossier épistolaire dans la constitution du mythe du patriarce.

VOLTAIRE PEINT PAR LUI-MÊME DANS CES « LETTRES VÉRITABLES »

64

La publication, par Voltaire en 1776 ou sous l'égide de Voltaire, de quelques-unes de ses lettres mérite d'être soulignée, même si bien d'autres lettres avaient déjà paru avec ou sans son assentiment¹³. Dans ce dossier épistolaire à la suite du *Commentaire historique*, il ne s'agit pas de la publication séparée de telle ou telle missive avec l'accord de Voltaire, mais d'un recueil et, qui plus est, de lettres dites « véritables ». Le changement n'est pas seulement quantitatif, il est qualitatif. En réunissant quelques-unes de ses lettres considérées comme des preuves, Voltaire se fait l'éditeur de sa propre correspondance. Dans le *Commentaire historique*, des lettres sont alléguées pour illustrer tel ou tel fait rapporté dans la narration : par exemple, Voltaire rapporte, sans doute en l'arrangeant, le billet que Freytag lui fit signer à Francfort sur les *Œuvres de Pöshie* du roi¹⁴ ; dans ce recueil, les lettres acquièrent une certaine autonomie, elles n'illustrent pas directement un fait rapporté dans la narration, même si

12 Voir Appendice I. Il s'agit d'une lettre d'Alexis Claude Clairaut à Voltaire du 16 août 1759 (Lettre 3, D8443) et d'une lettre de Simon Nicolas Henri Linguet à Voltaire du 19 février 1767 (Lettre 8, D13973). On ne connaît ces deux lettres que par l'édition du *Commentaire historique*, p. 139-140 et p. 169-173. Voltaire les a introduites dans son recueil afin que le lecteur apprécie ses réponses. Elles ne sont pas signalées dans la « Liste des lettres véritables de Mr de Voltaire », p. iii-iv. Pour toutes les lettres de ce recueil, nous renverrons à la fois à l'édition de 1776 du *Commentaire historique*, ci-dessus mentionnée, et à la *Correspondance* dans l'édition Besterman. Voir, ci-dessous, Appendice I.

13 Dès 1732, dans les *Œuvres de M. de Voltaire* (Amsterdam), deux lettres paraissent : D92 et D39. Voir la *Bibliography of the printed Letters, OCV*, t. 135. De nombreuses lettres ont été publiées dans des périodiques avec ou sans l'accord de Voltaire.

14 *CH*, p. 62-63 ; *M*, t. 1, p. 95 ; D5303, Francfort, 1^{er} juin [1753]. On sait que ce billet, dont on a retrouvé plusieurs copies et dont Voltaire a donné une autre version dans ses *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire* (*OCV*, t. 45c [2010] p. 397), après avoir fait rire les critiques et biographes français, a fait l'objet de polémiques dans l'ouvrage de Varnhagen von Ense, *Voltaire in Frankfurt-am-Main* (Leipzig, 1859). Voir Christiane Mervaud, « Des *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire* aux *Vies de Voltaire* », dans Ch. Cave et S. Davies (dir.), *Les Vies de Voltaire*, *op. cit.*, p. 155-169 (ici p. 157 et 164-165).

elles complètent le récit. De leur effet de masse se dégage un autre discours, porteur d'une représentation de lui-même que Voltaire a mise en scène.

Or, le lecteur de la *Correspondance* et des *Œuvres* de Voltaire retient plutôt qu'il ne cesse de protester contre les « chiffonniers de la littérature » qui violent l'honnêteté et les règles du vivre-ensemble en publiant des lettres privées que, de surcroît, ils falsifient¹⁵. Plus généralement, Voltaire reflète l'esprit de son temps qui réproche l'impression de lettres, car celle-ci met en jeu « le passage d'une lecture confidentielle et autorisée à celle anonyme d'un public non choisi »¹⁶. La revendication de Voltaire s'inscrit dans la nécessité d'une distinction, voire d'une séparation, entre espace privé et espace public. D'un point de vue légal, rappelons que la lettre, une fois envoyée, échappe à son scripteur et qu'elle devient la propriété de son destinataire. Mais un pacte tacite de la civilité suppose que la lettre privée ne sera pas divulguée sans l'accord préalable de celui qui l'a écrite. Voltaire condamne ceux qui se livrent à des indiscretions et les rappelle à l'ordre¹⁷. Or, en 1776, en insérant des lettres ou fragments de lettres de différents correspondants dans la partie narrative du *Commentaire historique*¹⁸ et les lettres de Clairaut et de Linguet dans les « Lettres véritables »¹⁹, il fait preuve d'un semblable manque de scrupules. Encore faut-il distinguer des degrés dans ces indiscretions, selon que les lettres reproduites ont déjà été éditées ou selon qu'elles sont inédites. L'indiscretion est mal vécue lorsqu'elle peut nuire ; elle ne l'est pas lorsqu'elle contribue à la réputation du scripteur²⁰. Par ailleurs, la publication, venant de Ferney, de lettres véritables de M. de Voltaire implique qu'il gardait des doubles de ses lettres, ce qui n'était valable, évidemment, que pour certaines d'entre elles, particulièrement importantes à ses yeux. Pour comprendre ce spectaculaire changement de cap de la part de Voltaire livrant ses lettres au public et l'insertion de ce recueil de « lettres véritables », il faut

15 Voir par exemple D12195, D12208, D12255, D13206, D13581.

16 Geneviève Haroche-Bouzinac, « La lettre à l'Âge classique, genre mineur », *RHLF*, 1999-2, p. 181-203 (ici p. 196).

17 Voir en 1754 sa correspondance avec le Père Joseph Menoux, D5754, 5 avril 1754 ; D5772, 14 avril 1754.

18 Il reproduit des lettres signées par Frédéric II, par le cardinal de Fleury.

19 Voir ci-dessus n. 12.

20 Le maréchal de Richelieu ne s'offusque pas de la citation d'une de ses lettres dont Voltaire dit qu'il vient de retrouver l'original dans le *Commentaire historique* (p. 12-13 ; M, t. 1, p. 77 ; D3864) ; il se dit heureux de retrouver dans cet ouvrage des « choses agréables » (D20334). On a dit que Mme du Deffand, « piquée sans doute de n'avoir pas été nommée dans l'ouvrage, prétend que le patriarche "n'a jamais rien écrit de plus mauvais, que c'est tout plattement l'inventaire de ses vieilles nippes" » (*VST*, t. II, p. 524). Aucune des lettres de Voltaire à Mme du Deffand n'a été sélectionnée dans les « lettres véritables », alors qu'une lettre était citée dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, Genève, 1766, p. 135-138, publication non autorisée par Voltaire.

tenir compte du contexte, celui d'une guerre de l'image dont les armes sont des lettres. Or, il s'agit d'un matériau par essence très ambigu et qui, pourtant, inspire confiance de prime abord puisqu'il offre un contact direct et immédiat avec la parole du scripteur. La lettre peut donc être alléguée comme une preuve jouissant de l'autorité de la chose écrite, de l'autorité présumée et sujette à caution de la sincérité ou de la spontanéité supposées de l'écriture épistolaire, cette conviction étant partagée par Voltaire et par ses ennemis au XVIII^e siècle, parfois par des critiques peu méfiants en matière de stratégie des lettres.

66

Les hostilités dans cette guerre de l'image avaient été déclenchées depuis une dizaine d'années. En 1765 ont paru des *Lettres secrettes de Mr de Voltaire*, publiées par M. L. B. à Genève, en réalité par Jean-Baptiste Robinet, se dissimulant sous des initiales mettant en cause La Beaumelle. En 1766, Jean-Baptiste Robinet récidive avec les *Lettres de Monsieur de Voltaire à ses amis du Parnasse, avec des notes historiques et critiques*, à Genève [Amsterdam, M.-M. Rey]. Enfin et toujours en 1766, paraît un *Monsieur de Voltaire peint par lui-même, ou Lettres de cet écrivain, dans lesquelles on verra l'histoire de sa vie, de ses ouvrages, de ses querelles, de ses correspondances, & les principaux traits de son caractère : avec un grand nombre d'anecdotes, de remarques et de jugements littéraires*, à Lausanne²¹. Or, le *Commentaire historique* s'achève sur la dénonciation des deux premiers recueils. Une épigramme règle le sort des *Lettres secrettes* : « Voilà donc mes Lettres secrètes, / Si secrètes, que pour Lecteur / Elles n'ont que leur Imprimeur, / Et ces messieurs qui les ont faites »²².

Ce recueil a révélé au public la correspondance de Voltaire et de Berger de 1734 à 1744²³ alors qu'un « Avertissement » annonçait des lettres à « des amis intimes de l'auteur » : on y voit, selon J.-B. Robinet, ses querelles, quantité d'anecdotes littéraires, de bons jugements sur des ouvrages de ce temps, surtout « le génie de l'auteur empreint dans ce commerce libre de l'amitié »²⁴. Secrétaire

21 Voir le travail pionnier de Ch. Cave (à paraître), *La Représentation de soi dans la correspondance de Voltaire*, thèse de doctorat sous la direction de P. Rétat, Université Lyon 2, 1995, 2 vol., t. II, p. 705-729. Voir aussi la contribution importante de John Iverson, « The falsification of Voltaire's letters and the public persona of the author: from the *Lettres secrettes* (1765) to the *Commentaire historique* (1776) », dans E. J. Johnson et B. R. Wells (dir.), *An American Voltaire: Essays in memory of J. Patrick Lee*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2009, p. 180-200.

22 *CH*, p. 121 ; *M*, t. 1, p. 125. C'est une plaisanterie que Voltaire a déjà faite dans une lettre parue dans le *Journal encyclopédique* (D12195).

23 Ce recueil comprend cinquante-neuf lettres de Voltaire à Berger, une lettre de Mme du Châtelet au même. Une nouvelle édition augmentée de « lettres très secrettes » (Genève, 1765) ajoute la lettre de Voltaire à Mme Denis du 9 juillet 1753 et une lettre à D'Alembert.

24 *Lettres secrettes*, Genève, 1765, « Avertissement », n.p.

du prince de Carignan, Berger est le « cher plénipotentiaire » de Voltaire²⁵, chargé, au temps de Cirey, de lui transmettre les nouvelles de tout ce qui se passe à Paris (D903), de lui envoyer les publications récentes, surtout de diffuser ses multiples désaveux de ses œuvres, les *Discours en vers sur l'homme* (D1481, D1502), *L'Enfant prodigue* (D1165, D1173) ou ses plaintes sur l'édition des *Éléments de la philosophie de Newton* (D1502). Berger doit également se faire le porte-parole de Voltaire engagé dans de violentes polémiques avec Jean-Baptiste Rousseau, « un monstre de jalousie », et surtout avec Desfontaines, « un monstre d'ingratitude » (D1211) qu'il a tiré de Bicêtre (D925) et qui se conduit en chien enragé (D1000). Ces messages rapides et parfois fiévreux évoquent le quotidien d'un homme de lettres toujours sur la brèche, par là même en proie à de constantes inquiétudes, contrariétés et colères. La malignité pouvait y trouver des aliments, ne serait-ce que dans des allusions aux *Lettres philosophiques* (D732, D801), dans des désaveux²⁶, et plus généralement, comme le montre la recension ironique de *L'Année littéraire*, dans un portrait de Voltaire peu flatteur et qui est censé s'être peint « au naturel »²⁷.

Voltaire a manifesté à la fois son mécontentement et un certain détachement. À une lettre d'excuses de Berger, il répond le 25 février 1765 qu'il lui pardonne sa « faiblesse », qu'il prie le ciel de lui inspirer « la discrétion de ne plus laisser prendre des copies infidèles des lettres » qu'on lui a écrites. Non sans ironie, il rassure son correspondant : l'impression de ces « chiffons » ne le fera pas mourir de chagrin (D12413). Dès qu'il avait eu vent de cette publication, avant même de l'avoir lue, Voltaire avait protesté dans une lettre à Pierre Rousseau imprimée dans le *Journal encyclopédique* (D12195) que J.-B. Robinet, non sans provocation, reproduit en 1766 dans ses *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, accompagnée d'une note rappelant que Voltaire a pour habitude de désavouer ses œuvres, qu'il poursuit Fréron de sa haine et que, pour juger de son caractère, il faut se reporter à *L'Oracle des nouveaux philosophes* par Guyon²⁸. Pour aggraver son cas, J.-B. Robinet précisait dans un Avertissement : « Malgré

25 *Ibid.*, p. 46 ; D1054, 5 avril 1736. Nous renverrons à l'édition Besterman qui signale leur première publication et qui précise que les manuscrits retrouvés depuis lors paraissent avoir été recopiés d'après les *Lettres secrètes*.

26 Voir comment la déclaration de Voltaire à propos du désaveu de *L'Enfant prodigue* : « mentir pour son ami est le premier devoir de l'amitié » (D1165) a été exploitée par les ennemis de Voltaire (Ch. Cave, « Lettre et biographie », art. cit., p. 115-119).

27 Cité par John Iverson, « The falsification of Voltaire's letters », art. cit., p. 184, n. 12, et par Ch. Cave, *La Représentation de soi...*, thèse citée, t. II, p. 708-720, qui cite aussi les recensions de la *Correspondance littéraire* et des *Mémoires secrets*.

28 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 131-132. J.-B. Robinet sait que Voltaire a dénoncé l'ouvrage de l'abbé Guyon ; il publie une lettre de Voltaire à Palissot (p. 49-59 ; D8958) qui soumet *L'Oracle des nouveaux philosophes* à une critique serrée.

les protestations de M. de Voltaire contre les premières Lettres secrètes qui furent publiées l'an passé, en voici de nouvelles qu'il désavouera probablement aussi, mais qui portent avec elles les preuves de leur authenticité »²⁹.

Aussi Voltaire, dans le *Commentaire historique*, prend-il longuement à partie l'auteur des *Lettres [...] à ses amis du Parnasse* qu'il accuse de falsification grossière. Composé de quarante-deux textes, ce second recueil est infiniment plus offensif que le premier. Après avoir reproduit une lettre de Voltaire à du Belloy, il imprime une Parodie de cette lettre³⁰. Il présente et commente en note des lettres adressées à des destinataires nombreux, ce qui élargit l'éventail des sujets traités. Mais quels que soient le contenu et le ton de la lettre, le commentateur s'empresse de juger la personnalité de Voltaire. Comme élément favorable, il retient son combat en faveur des Calas et sa générosité à l'égard de Mlle Corneille³¹. Il se donne alors les gants de l'impartialité, proclamant qu'il faut « chanter les bonnes actions de nos amis comme de nos ennemis » après avoir rappelé que Voltaire fait cadeau des produits et bénéfiques de ses œuvres à des acteurs ou à des amis³². Mais il dénonce le polémiste sans pitié qui se déchaîne, animé par la soif de la vengeance. Il prend alors la défense de Jean-Jacques Rousseau, qui a subi des « barbares persécutions », à l'occasion d'une digression sur Voltaire toujours en guerre avec ceux qui portent ce patronyme, puis celle de Fréron, « si cruellement et injustement maltraité » pour avoir « démasqué » Voltaire³³. J.-B. Robinet réédite une lettre de Voltaire à Damilaville « avec un morceau sur Rousseau qui achève de peindre M. de Voltaire »³⁴, un texte dont Voltaire dénonce les impostures. Une lettre à Haller, « pleine d'inquiétude et de fureur » est censée « faire connaître le caractère étrange de M. de Voltaire »³⁵. Si des œuvres sont attaquées sans ménagement, c'est parce qu'elles révèlent la bassesse de leur auteur :

L'Histoire de Pierre le Grand est une vraie gazette. On voit bien que M. de Voltaire a travaillé par pure complaisance pour la cour de Russie. Malheur aux hommes sages et éclairés qui travaillent pour instruire les princes et leur dire la vérité, ou qui vivent dans leur familiarité. Pour leur plaire, il faut être vil, rampant et idolâtrer leurs vices³⁶.

29 *Ibid.*, « Avertissement », n.p.

30 Voir Appendice II.

31 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 146, note commentant la lettre de Voltaire à Ponce Écouchard Le Brun du 5 novembre 1760 (D9382).

32 *Ibid.*, p. 109-110, note sur une lettre de Voltaire au comte de Sarbetti du 13 août 1763 (D11294).

33 *Ibid.*, p. 122, note sur une lettre de Voltaire à Pierre Rousseau (D10661) ; p. 132, note sur Fréron au bas de la lettre de Voltaire à P. Rousseau du 19 novembre 1764 (D12413).

34 *Ibid.*, p. 170-186 (ici p. 176).

35 *Ibid.*, p. 157, note sur la lettre à Haller (D8109).

36 *Ibid.*, p. 123, note sur une lettre de Voltaire à Pierre Rousseau du 10 octobre 1762 (D10661).

Une longue note faisant l'éloge de D'Alembert qui a refusé de s'expatrier en Russie donne lieu au rappel de la « triste expérience » de Voltaire en Prusse et à un discours moralisant : « malheur aux cœurs froids et inconstants, qui vendent à des étrangers leurs services et leurs talents »³⁷. Ce n'est pas un compliment sur « l'ironie très fine » de Voltaire dans une note sur une lettre à Trublet qui peut compenser tant de critiques³⁸. En un mot, la réputation de Voltaire, pour J.-B. Robinet, est surfaite, tant et si bien que sa lettre spirituelle au sieur Fez, libraire à Avignon, qui lui avait proposé de lui vendre pour mille écus « un recueil de [s]es erreurs sur les faits historiques et dogmatiques » dans l'*Essai sur les mœurs*, est l'occasion d'affirmer en note qu'on a découvert dans son *Histoire universelle* des erreurs, des anachronismes, des contradictions. J.-B. Robinet prend toujours le parti des ennemis de Voltaire³⁹. Il s'agit de détruire le prestige de celui qui va devenir « le patriarche de Ferney » en usant d'une technique de harcèlement sur des points précis. L'ensemble, par petites touches, laisse bien l'impression que ledit patriarche est purement et simplement invivable.

Voltaire a réagi violemment à ces notes qui « méritent le carcan » (D13535, 5 septembre 1766, à Damilaville). Dans le *Commentaire historique*, dix ans plus tard, il dénonce encore « l'extrême impertinence » de l'éditeur, relève ses sottises avant de proclamer qu'il est nécessaire et urgent de rétablir la vérité : « Nous allons donner quelques véritables lettres de M. de Voltaire d'après ses propres minutes que nous conservons ; nous ne publions que celles dont on peut tirer quelque utilité », phrase que Moland retranche du texte pour la donner en note⁴⁰. Pas un mot sur le troisième recueil, *Voltaire peint par lui-même*, mais Voltaire se charge, par cette publication comprenant une narration et un recueil, de se peindre par sa correspondance. Ainsi que l'a remarqué très justement Christophe Cave, le *Commentaire historique*, qui s'achève par la condamnation des faussaires, est « un texte à comprendre aussi à partir de la fin : comment passer à la postérité non déformé, non falsifié – souci qui sera aussi celui de Jean-Jacques Rousseau ? »⁴¹. La publication de ces « lettres véritables » est inhérente au projet du *Commentaire historique* comme proclamation de la vérité contre des mensonges et des falsifications. Elle entre donc dans une série de protestations de Voltaire que Christophe Cave et John Iverson ont étudiées. L'angle d'attaque de l'*Appel au public* en 1766 est la dénonciation de passages controvérsés qui s'appuie sur la production d'attestations obtenues de quelques correspondants

37 *Ibid.*, p. 85-86, note sur une lettre de Voltaire à D'Alembert (D10980).

38 *Ibid.*, p. 41, note sur une lettre de Voltaire à Trublet (D9757).

39 *Ibid.*, p. 119, note sur une lettre de Voltaire au sieur Fez, 17 mai 1762 (D10451).

40 CH, p. 122 ; M, t. 1, p. 126, note.

41 Ch. Cave, « Lettre et biographie », art. cit., p. 109.

de Voltaire⁴². La « Quinzième honnêteté » des *Honnêtetés littéraires* en 1767 pose le problème général :

Une honnêteté nouvelle, et dont on ne s'était pas encore avisé dans la littérature, c'est d'imprimer des lettres sous le nom d'un auteur connu, ou de falsifier celles qui ont couru dans le monde par la trop grande facilité de quelques amis, et d'insérer dans ces lettres les plus énormes platitudes avec les calomnies les plus insolentes⁴³.

70

Voltaire n'ignore pas que ses lettres sont considérées comme un matériau biographique et qu'elles le seront à l'avenir. De plus, l'abbé Duvernet l'a informé de son projet de se faire son premier biographe. Duvernet avait obtenu sa collaboration, comme en témoignent cinq lettres très curieuses entre 1771 et 1776. Voltaire lui avait indiqué des informateurs (Thiriot, Cideville, Darget), proposé des documents⁴⁴. Mais la sagesse des nations enseigne que pour être bien servi, mieux vaut l'être par soi-même. Dans ce contexte, et avant qu'il ne soit trop tard, il s'agit d'abord d'opposer un recueil de lettres véritables aux fausses lettres. Voltaire avait déjà songé, en 1766, à une réplique autre que polémique, mais destinée à imposer sa propre vérité, après avoir appris la publication du recueil d'Avignon, c'est-à-dire de *Monsieur de Voltaire peint par lui-même*. Il avait alors proposé à Gabriel Cramer de donner au public ses lettres telles qu'il les avait écrites afin de faire tomber ces « impertinentes éditions » qui se succèdent (D13611). Pour on ne sait quelle raison, ce projet fut abandonné. Dix ans plus tard, Voltaire le reprend. Voltaire avait-il retenu la suggestion de Marin qui, en 1766, après la publication des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, l'engageait à faire « un recueil choisi » de ses lettres (D13196) ? Mais tandis que Marin souhaitait voir paraître ses « lettres familières », Voltaire opte pour celles qui ne le sont point. Le lecteur du *Commentaire historique* pense que Voltaire a assigné plusieurs fonctions à son dossier épistolaire. Il s'agit toujours de décrier ces recueils de ses lettres qu'il n'a pas autorisés, de stigmatiser des falsifications, mais aussi, en plaçant ce dossier de lettres véritables à la suite d'une narration de sa vie et de sa carrière à la troisième personne, de contribuer à la fonction monumentale de cette publication⁴⁵. Ce recueil doit donc désamorcer tous les piratages, détruire des caricatures grimaçantes fondées sur des textes

42 *Appel au public contre un Recueil de prétendues lettres de M. de Voltaire*, M, t. 25, p. 579-586.

43 *OCV*, t. 63B, p. 1-174 (ici p. 100).

44 Voir D17431, D17538, D17553, D17653, D17698.

45 Sur cette « fonction sociale monumentale » du *Commentaire historique*, qui manifesterait un « refus radical de ce que nous appelons autobiographie », voir M. Hersant, « Le *Commentaire historique* : Voltaire historien de lui-même », art. cit., p. 89.

qui auraient été malignement falsifiés et leur substituer un portrait dont on garantit la véracité puisqu'il se dégage de lettres véritables. Dans l'optique de la preuve, si fortement marquée dans cette publication, l'authenticité de ce dossier avait été garantie par les attestations des avocats Du Rey et Christin. Mais c'est aussi l'intrusion, sans médiation vraie ou feinte, de la voix de Voltaire. Enfin se fait entendre la première personne, les *je* des lettres. S'il y a une part autobiographique dans cette édition de 1776, elle serait à chercher, paradoxalement, dans le choix de ces lettres et elle s'introduirait, de manière subreptice, dans des informations, dans les rappels de faits ou d'événements, dans des jugements, dans l'exposé de convictions exprimées par ces messages.

Le projet est pour le moins ambitieux. Pour le réaliser, on est en présence d'une trentaine de « lettres » parmi lesquelles on trouve plusieurs textes au statut épistolaire posant problème⁴⁶. C'est peu, quand on pense aux cinquante volumes de la *Correspondance* dans l'édition Besterman. La sélection a été rude. Perdues dans la masse de la *Correspondance*, ce ne sont que des lettres parmi d'autres, classées selon l'ordre chronologique, principe de base de nos éditions des correspondances. Dans ce contexte, ces lettres entrent en relation avec d'autres messages de la même date qui reflètent les préoccupations du moment ou la diversité des centres d'intérêt de Voltaire. Reproduites à la suite du *Commentaire historique*, elles sont transférées dans un autre environnement contextuel, celui d'un recueil aux dimensions modestes, laissant l'impression d'un *digest* ; tout lecteur sait bien qu'il s'agit de quelques lettres extraites d'un ensemble infiniment plus imposant ; elles acquièrent aussi le label, accordé par leur auteur, de « lettre véritable de Mr de Voltaire ». Elles vont donc se charger d'une valeur emblématique qu'elles n'avaient pas au moment où elles furent écrites et envoyées, et qu'elles n'ont pas dans l'ensemble de la *Correspondance*, laquelle prétend restituer, par des recherches dans les fonds manuscrits, les vraies lettres de Voltaire. De plus, chacune de ces lettres, sortie du lot commun, entre dans la composition d'un recueil, dissimulé sous le titre anodin de « liste », mais en réalité fort concerté et qui prend en charge un portrait en pied de Voltaire. Car il ne s'agit pas d'une simple juxtaposition de textes. Le recueil a pour raison d'être une intentionnalité tandis que l'édition de la *Correspondance* rêve d'exhaustivité ; l'un suppose sinon une composition, du moins un choix, et procède donc par élection de certains textes et soustraction de tous ceux qui ne sont pas retenus ; l'autre s'organise selon la chronologie et procède par simple addition à l'infini. Le recueil est un objet fini, qui pourrait recevoir des ajouts dans une édition ultérieure, si tel était le bon plaisir de l'auteur qui reste maître

⁴⁶ Voir la description du contenu de ce recueil dans l'Appendice I, ci-dessous.

de la publication ; la *Correspondance*, dans son essence même, est incomplète et ne peut proposer que des ensembles transitoires, ce qui demeure le souci permanent de tout éditeur de correspondances. Ce dernier, heureux de ses découvertes, sait également que son travail sera à remettre sur le métier et qu'il reste et restera toujours en quête d'un nouveau texte inconnu. Dans la *Correspondance*, tous les genres de lettres, de la lettre officielle ou ostensible au moindre billet, prennent place. Tous les correspondants répertoriés ont droit de cité. Le recueil sélectionne des correspondants privilégiés, et plus encore une des lettres qui leur a été envoyée, au détriment de toutes les autres. Dans les éditions de correspondances, comme c'est le cas dans celle de Besterman, on joint, dans la mesure du possible et pour rendre les textes compréhensibles, les lettres adressées à Voltaire⁴⁷, ce que fait également Voltaire dans son dossier épistolaire. On ajoutera qu'une première sélection a eu lieu dans la partie narrative du *Commentaire historique*. Elle accueille un florilège de lettres ou fragments de lettres comprenant des textes de Voltaire et des textes adressés à Voltaire qui illustrent toute une vie, ce qui suppose une relative variété tandis que, dans ce dossier épistolaire mis à la suite du récit, règne une certaine homogénéité.

Ce dossier se limite, à quelques exceptions près, à des lettres datées après l'acquisition en 1759 du château de Ferney, devenu, au fil des ans, ainsi que le village où il était situé, selon le beau mot de Jean Starobinski, le « centre nerveux des Lumières »⁴⁸, alors que les incertitudes, les avaries, les errances d'une vie appartiennent à un passé révolu. Ces lettres se répartissent pour moitié durant la décennie 1760-1769, pour moitié pendant les six dernières années. Elles sont donc, dans l'ensemble, et pour certaines en particulier, suffisamment proches pour piquer l'attention alors que les *Lettres secrètes* n'avaient plus, pour les contemporains, qu'un intérêt historique et que les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* dataient des années 1760-1765. Voltaire a mis l'accent sur la relative actualité de ces lettres. Mais peut-être faut-il y voir, par delà cette explication conjoncturelle, la priorité permanente donnée au présent par Voltaire, un certain goût pour l'intensité du moment actuel ou au contraire, ce qui revient au même, un manque de goût pour la nostalgie du passé, les délices de la remémoration, la plongée dans les « moi » antérieurs, tout ce qui fera la radicale rupture des *Confessions*. Comme ces « lettres véritables » ne sont pas toutes datées dans cette édition de 1776, quelques exceptions à cette

47 L'édition F. Deloffre dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (Paris, Gallimard, 1977-1993, 13 vol.) ne reproduit que les lettres de Voltaire, mais parfois, en note, des citations ou des explications sur le message auquel Voltaire répond ont dû être ajoutées.

48 J. Starobinski, *Voltaire et le malheur des hommes*, Genève, Société genevoise des écrivains, 1978, p. 15-16.

règle générale, qui a privilégié la correspondance des vingt dernières années, n'apparaissent guère à la lecture. L'une relève d'une erreur de datation (Lettre 10 à Le Cat, D2463, 15 avril 1741), une autre, au comte de Caylus, d'une incertitude sur la date : « on n'a pas trouvé la date » (Lettre 2, D1757, [9 janvier 1739 ?]). Pour la troisième, adressée à La Noue, auteur de *Mahomet second*, étant donné son destinataire et son sujet, ni Voltaire ni Wagnière n'ignorent que cette lettre est très ancienne (Lettre 5, D1966, 3 avril 1739), mais d'autres raisons ont milité en faveur de son inclusion.

On relève le même souci d'homogénéité dans le choix des destinataires ; c'est la République des Lettres qui est convoquée. Des hommes de lettres français, Linguet, Chabanon, le comte de Caylus, y côtoient des hommes de lettres étrangers, les Italiens Deodati de Tovazzi et Bettinelli, l'Anglais Horace Walpole. En revanche, il faut noter une absence significative, celle des philosophes français. Il ne sera fait allusion qu'à l'un d'entre eux, décédé depuis 1771, Helvétius, mais dont le livre *De l'esprit* (1758) avait été condamné par le roi, le Parlement, la Sorbonne, le pape. Dans sa lettre à Golitsine du 19 juin 1773, Voltaire évoque la publication posthume de l'autre grand livre d'Helvétius, *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation* (1773) (Lettre 20, D18431). Dans ce recueil, on rencontre aussi des savants, Clairaut, Le Cat, Spallanzani, Bailly. La sphère politique n'est pas négligée, avec une lettre adressée à un ministre d'État, Choiseul ; des échantillons de correspondance avec deux diplomates, le prince Golitsine, ambassadeur de Russie à Amsterdam, le chevalier Hamilton, ambassadeur d'Angleterre à Naples, permettent de dépasser le monde français, mais aucune correspondance avec des princes ou des souverains étrangers n'est incluse alors que le *Commentaire historique* en fait état. Enfin, la haute noblesse éclairée est représentée par des lettres à deux ducs, le duc de Bouillon, en réponse à des vers que celui-ci lui avait envoyés sur les *Commentaires sur Corneille*, et le duc de La Vallière. Toutes ces relations font honneur à Voltaire. Les critères de ce choix sont en corrélation directe avec un certain sens des hiérarchies sociales et littéraires. Lorsque ses *Lettres secrètes* furent publiées, Voltaire proclama hautement qu'« il n'est pas permis d'imprimer les lettres des hommes obscurs » :

Ne voilà-t-il pas un beau régal à faire au public que de lui présenter les prétendues lettres très inutiles et très insipides écrites par un homme retiré du monde à des gens que le monde ne connaît point du tout ? Il faut être aussi malavisé pour imprimer de telles fadaïses, que frivole pour les lire (D12195).

Mais d'après ce recueil, Voltaire ne serait en relation épistolaire qu'avec des personnalités connues et il les entretiendrait de sujets dont aucun n'est futile. Ce choix de lettres suppose une conception de la correspondance qui va à l'encontre des nôtres en quête du moindre billet. Il est aussi en parfaite cohérence avec

le projet affiché dans la partie narrative : « Je tâcherai, dans ces Commentaires sur un homme de lettres, de ne rien dire que d'un peu utile aux Lettres »⁴⁹. Ce dossier épistolaire justifie, illustre et complète ces « commentaires » sur un homme de lettres.

74

Dans ce dossier épistolaire du *Commentaire historique*, contrairement aux normes modernes des publications de correspondances, indiquant le nom du destinataire et la date de la lettre, on a mis en évidence les sujets abordés, tout comme l'a fait l'éditeur des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*. La liste des lettres, en tête du volume, fait suivre le nom du destinataire, quand ce renseignement indispensable est donné, ce qui n'est le cas que pour la moitié d'entre elles, par l'indication du thème de la lettre. Cette liste de lettres vaut donc comme table des matières. Ainsi la première lettre est intitulée, « À Mr Tovasi, sur la langue italienne et sur la française ». La date n'apparaîtra que dans une note liminaire en tête de la lettre : « Voici une copie fidèle de la lettre sur les langues qu'il écrivit à Mr Tovasi Deodati le 24 janvier 1761, et qui a été si indignement défigurée dans une édition de Hollande »⁵⁰. Les marques de l'épistolarité sont réduites au strict minimum. La date est toujours omise dans la liste des lettres ; le nom du destinataire est plusieurs fois absent, mais sa fonction sociale est indiquée : un ministre d'État, un avocat, une célèbre actrice ; au lecteur de deviner leur identité ; il doit aussi décrypter des initiales : le prince G., Mr B. de l'Académie des sciences, et les mystérieux Mr du M. et Mr M. Le thème, en revanche, figure en toutes lettres dans la liste et parfois comme en-tête de la lettre. On trouve ainsi les titres suivants : « Sur la langue italienne », « Sur un monument de sculpture par Bouchardon », « Sur les qualités occultes », « Sur la bizarrerie des lois », « Sur la tragédie et l'histoire », « Sur le Vésuve », « Sur Pindare et Horace », « Sur les systèmes politiques »⁵¹. Ces lettres véritables sont présentées comme autant d'essais sur l'esthétique de Voltaire, sur sa pensée politique, sur sa vision historique, sur son intérêt pour les sciences, sur ses jugements concernant la législation en vigueur.

Aucune lettre de ce recueil n'a été choisie au hasard ; l'ensemble ne consiste pas en une simple énumération de textes. Les premières lettres annoncent la pluralité des centres d'intérêt de l'épistolier et composent une belle introduction : Langue et Belles-Lettres (Lettre 1), Beaux-arts (Lettre 2), Sciences (Lettre 3). Chacune de ces rubriques sera de nouveau illustrée dans le recueil. Les thèmes s'entrelacent savamment, procurant à ce dossier à la fois variété et continuité. Ainsi des jeux d'écho se font entendre : l'intérêt de Voltaire pour les beaux-arts,

49 CH, p. 1 ; M, t. 1, p. 71.

50 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. iii, 123.

51 Voir Appendice I.

dont témoigne une lettre au comte de Caylus au début du recueil (Lettre 2, D1757), reçoit une confirmation éclatante dans une lettre de 1767 au milieu du recueil, adressée à M. de Faugères qui se proposait d'ériger un monument aux grands hommes du siècle de Louis XIV (Lettre 13, D20103). La pensée scientifique de Voltaire se précise dans plusieurs lettres : à la suite d'un échange avec Clairaut sur les comètes (Lettre 3, D8443 ; Lettre 4, D8455), deux lettres à Le Cat traitent des systèmes de physique (Lettre 10, D2463) et des qualités occultes en 1767-1768 (Lettre 11, D14634) ; une lettre à Thiriot dénonce de nouveau les systèmes ridicules de physique (Lettre 17, D15212) ; celle à Spallanzani est consacrée aux sciences naturelles (Lettre 30, D20158), celle à Bailly à l'astronomie ancienne (Lettre 31, D19912). Les belles-lettres règnent en maîtresse dans ce recueil, qu'il s'agisse de la langue italienne (Lettre 1, D9572), de la littérature anglaise (Lettre 15, D15140), du théâtre français (Lettre 5, D1966), d'un poème épique sur Josué (Lettre 14, D14028), de Montesquieu (Lettre 9, D14039), de Pindare et d'Horace (Lettre 23, D17631). Trois textes qui s'apparentent davantage à la littérature épistolaire qu'à de vraies lettres, adressés à l'énigmatique M., constituent une sorte de recueil dans le recueil composé de variations sur les faux. L'un dénonce de fausses lettres (Lettre 27, D20099), un autre de fausses anecdotes préjudiciables à l'écriture de l'histoire (Lettre 28, D20123), le dernier les faussetés liées à des mensonges et incertitudes en matière judiciaire et leurs funestes conséquences (Lettre 29, D.app.461). Ces trente textes paraissent donc comme un condensé des préoccupations littéraires et philosophiques de Voltaire.

C'est un échantillon d'une immense correspondance qui exclut la lettre familière, la lettre intime, la lettre de compagnonnage philosophique, les billets du quotidien, les offres ou injonctions aux éditeurs, la mise en place des réseaux de la clandestinité permettant la diffusion des œuvres de Voltaire. L'histoire du moi n'a pas sa place. Point de lettres de confidences, d'amour ou d'amitié, point de lettre familiale, rien qui pourrait relever directement d'une orientation autobiographique indiscutable, même corsetée dans les limites du « convenable »⁵². À lire ce dossier, Voltaire n'entretient aucune relation affective, seulement des relations intellectuelles. Point de lettres non plus aux « frères », trop dangereuses ou trop compromettantes pour être rendues publiques (la correspondance de Voltaire et D'Alembert sera publiée par les éditeurs de Kehl dans leur dernier tome en 1789). Aucun message concernant la genèse de l'une ou l'autre de ses œuvres ou son accueil par le public, seulement quelques allusions furtives sur ce thème porteur dans une carrière d'écrivain. Maintes

52 J. Goldzink présente le *Commentaire historique* comme une « autobiographie convenable » (*Écrits autobiographiques*, éd. cit., p. 27).

autres lettres, ancrées dans les réalités de tous ordres qui occupent toujours une part d'une vie, même consacrée à la pensée, n'apparaissent point, car elles sont considérées sans doute comme trop futiles, donc sans utilité, un maître mot de cette publication. Voltaire avait protesté lorsque les *Lettres secrettes de Mr. de Voltaire, publiées par Mr. L. B.* en 1765 avaient publié ses lettres à Berger, ce qu'il considérait comme des « chiffons »⁵³. Voltaire est très sensible aux hiérarchies, celle concernant l'importance sociale du destinataire qui est valorisante, celle concernant la banalité d'un contenu indigne d'être transmis au public. Dans ces « lettres véritables », il prend l'exact contre-pied des défauts qu'il a dénoncés lorsque ses lettres ont été publiées sans son assentiment. Il choisit celles qui traitent de sujets à valeur générale et qui sont adressées à des personnalités reconnues. Il préfère les textes officiels aux textes familiers, les lettres apprêtées aux lettres spontanées, sans se douter que les jugements de la postérité iront souvent à l'encontre des siens. Dans le domaine épistolaire où sont privilégiées les notions de naturel, de spontanéité, où l'on vante les charmes du négligé, Voltaire, lorsqu'il se fait éditeur de sa *Correspondance*, retrouve les exigences du grand style car il choisit des messages où il s'adressait moins à un correspondant qu'au public. Dans ce choix, il s'agit d'abord de stratégie. En effet, Voltaire se montre sensible dans le « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV* aux qualités épistolaires de Mme de Sévigné, à ces lettres « remplies d'anecdotes, écrites avec liberté » qui sont « la meilleure critique des lettres étudiées »⁵⁴. Ces « lettres véritables », devenues en quelque sorte ostensibles, se constituent en dossier où s'inscrivent nettement la figure et la stature d'un écrivain, revêtu d'une autorité certaine et d'une légitimité incontestable au sein de la République des Lettres, un penseur préoccupé seulement de questions essentielles et n'ayant rien à voir avec le quotidien, avec des problèmes matériels, avec des soucis, des mesquineries ou des interventions indignes d'un grand homme. Ces « lettres véritables » seraient plus ou moins la correspondance idéale d'un homme de lettres qui serait un sage universellement admiré.

Ces lettres complètent et crédibilisent le *Commentaire historique*, lui-même appuyé sur des lettres ou fragments de lettres, surtout elles amplifient son message. La narration est ponctuée par la découverte de lettres qui authentifient le récit et dont voici quelques exemples : « nous avons vu une lettre de sa main », « nous avons encore une de ses lettres », « ce que je découvre par une lettre de M. Thiriot », « une des lettres de M. le duc de Richelieu, signée de sa main », « nous en avons la preuve dans un papier écrit »⁵⁵. À ces preuves s'en ajoutent

53 D12413, Voltaire à Berger, 25 février 1765. Voir d'autres protestations : D12195, D12208.

54 OH, p. 1209.

55 CH, p. 8, 11, 12, 17 ; M, t. 1, p. 75, 76, 77, 79.

d'autres, ce dossier épistolaire, adjuvant précieux pour intensifier le sujet traité, pour rendre crédibles les thèmes de la narration. Il existe donc, dans cette publication de 1776, une obsession de la preuve, une sorte d'acharnement dans l'accumulation de preuves. C'est sans doute la seule faille perceptible de cette construction grandiose qui a été pensée dans une optique d'avocat. Ainsi, tandis que le *Commentaire historique* énumère les tragédies de Voltaire, avec les aléas d'une carrière théâtrale, une lettre à Walpole est consacrée à des réflexions sur la tragédie française (Lettre 15, D15140). L'homme de théâtre, qui a occupé la scène française avec plus ou moins de succès, fait place, dans cette lettre, à celui qui parle au nom de tout le théâtre français. Voltaire prend de la hauteur et acquiert une certaine sérénité qui fait un contraste saisissant avec tout ce que révèle sa correspondance à l'occasion de chacune de ses pièces et dont la narration a donné déjà une version policée. Autre exemple : dans le récit, une lettre à Mlle Quinault à propos de *L'Enfant prodigue* est insérée. Voltaire se justifie de n'avoir point donné cette pièce sous son nom. Les *Lettres secrètes* avaient mis sur la place publique ses motivations d'alors. Les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* avaient fait des gorges chaudes de ses multiples désaveux de ses œuvres. Le *Commentaire historique* vaut alors comme réponse à ces recueils qui ont déplu à Voltaire ou qui l'ont blessé⁵⁶. Le recueil de lettres comprend une lettre ostensible adressée à une célèbre actrice, sans doute Mlle Clairon que la narration a citée pour son talent lorsqu'elle joua à Lille *Mahomet*⁵⁷. Le texte du dossier épistolaire est destiné autant et même plus au public qu'à elle (Lettre 24, D12832) ; il oppose le sort réservé en Angleterre aux comédiens à celui, honteux, que les Welches leur font subir. Des honneurs pour les uns, des outrages pour les autres. Voltaire évoque Mlle Lecouvreur et renvoie implicitement à la vingt-troisième lettre des *Lettres philosophiques* « Sur la considération qu'on doit aux gens de lettres ». Les *Lettres philosophiques*, toujours condamnées, ne sont bien entendu pas mentionnées dans le *Commentaire*. Par ailleurs, Mlle Clairon jouait dans une troupe dirigée par La Noue, lequel a droit dans le recueil des « lettres véritables » à une lettre sur sa tragédie de *Mahomet second* (Lettre 5, D8455). Défenseur des comédiens, dramaturge exigeant, théoricien du théâtre, tel apparaît Voltaire. Il existe donc deux registres dans cette publication de 1776. Tous deux visent à valoriser « l'auteur de *La Henriade* » par leurs moyens propres, l'un par la narration d'une carrière, l'autre par la célébration indirecte du grand homme. Cette trentaine de textes à la suite du *Commentaire historique* façonne un Voltaire en majesté.

56 CH, p. 14-15 ; M, t. 1, p. 78 ; *Lettres secrètes*, éd. cit., p. 64-66 (D1165), p. 67-69 (D1173) ; *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 132.

57 CH, p. 23 ; M, t. 1, p. 82.

C'est une correspondance à vocation européenne et à vocation encyclopédique qui est présentée. L'un de ses thèmes principaux est la défense des belles-lettres. Le recueil s'ouvre sur une lettre sur les langues française et italienne, adressée le 24 janvier 1761 (Lettre 1, D9572) à Deodati de Tovazzi et qui avait été reproduite en 1766, avec des altérations, dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*. Le *Commentaire historique*, dans sa dernière page, dénonce ces falsifications et Voltaire entend rétablir le texte. Sans doute a-t-il été piqué par le jugement acerbe que portait J.-B. Robinet sur cette réponse. Présentant à la suite de cette lettre des stances de Voltaire adressées à Deodati de Tovazzi⁵⁸, il déclare que Voltaire n'a répondu à la *Dissertation sur l'excellence de la langue italienne* que « par des saillies hors de saison, & non par aucune bonne raison. Il n'a cherché dans cette réponse, qu'à faire sa cour à quelques seigneurs en crédit dont il avait besoin ; & pour se donner un air d'importance vis-à-vis du peuple lettré »⁵⁹. Or, Voltaire entend défendre le français. Cet éloge de l'italien est, pour lui, celui de sa maîtresse, mais « on prend souvent le parti de sa femme, quand la maîtresse ne la ménage pas assez »⁶⁰. Pendant plusieurs pages, Voltaire se livre à une analyse comparée des ressources qu'offrent les deux langues, ce qui donne lieu à de brillantes variations sur les synonymes. Ce texte avait déjà eu les honneurs d'une publication séparée en 1761 et Voltaire, en le reproduisant en 1776, non seulement s'oppose à ceux qui l'ont défiguré en 1766, mais revendique sa place de chef du Parnasse et de voix de la France. Dans la même foulée, le dossier qu'il a constitué à la suite du *Commentaire historique* comprend une défense de la tragédie à la française adressée à Horace Walpole en 1768 : « Permettez-moi, tout anglais que vous êtes, de prendre un peu le parti de ma nation. Je lui dis si souvent ses vérités qu'il est bien juste que je la caresse, quand je crois qu'elle a raison » (Lettre 15, D15140). L'esthétique affichée de Voltaire est celle du classicisme et le recueil, à maintes reprises, fait l'éloge du siècle de Louis XIV. Par exemple, ses réflexions sur l'éloquence de la chaire au xvii^e siècle, dans une lettre au duc de La Vallière, complètent les jugements du « Catalogue des écrivains » et du chapitre « Des beaux-arts » dans *Le Siècle de Louis XIV* (Lettre 7, D9754). Arbitre du bon goût et chef du Parnasse, Voltaire entend ne point partager son empire. Pour affirmer sa suprématie, il ne ménage guère Montesquieu. À Linguet qui avait critiqué *L'Esprit des lois* dans sa *Théorie des lois civiles*, Voltaire, non sans complaisance, signale les citations fausses de Montesquieu et prend un ton de Mentor pour juger aussi Grotius et Pufendorf (Lettre 9, D14039).

58 M, t. 8, p. 531-532.

59 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 105.

60 CH, p. 123 ; D9572.

Voltaire, par le choix de ces « lettres véritables », se peint aussi en penseur ouvert à tous les domaines du savoir, consulté par des savants et ayant son mot à dire sur les sujets qui passionnent son temps. Clairaut lui envoie deux mémoires sur la fixation du retour de la comète annoncé par Halley. Il s'adresse donc à celui qui, « le premier en France », a exposé brillamment le système de Newton, ce qui fait écho aux travaux au temps de Cirey exposés dans le *Commentaire historique* (Lettre 3, D8443)⁶¹. La réponse de Voltaire, qui se présente en amateur en matière scientifique, n'en édicte pas moins des règles. Il déplore la guerre entre les géomètres au sujet de la comète, puis se permet des railleries sur les imaginations bouffonnes de Maupertuis. Il rappelle qu'il ne doit pas y avoir de sectes dans les sciences comme il s'en trouve tant dans les religions (Lettre 4, D8455). De même, dans une lettre à Le Cat, Voltaire recommande d'étudier la nature, de lire les bons auteurs et surtout de ne faire aucun système. Il préconise de se fier uniquement à l'expérience : « Voyez, tâtez, mesurez, pesez, comptez, assemblez, séparez et soyez sûr que vous ne ferez jamais rien de plus » (Lettre 10, D2463).

Voltaire laisse entendre qu'il est la conscience du siècle. Dans une longue lettre à un avocat du parlement de Dijon du 28 décembre 1771, il dénonce notre jurisprudence « ridicule, barbare, contradictoire » et s'indigne du sort des mainmortables sur lesquels pèse une sorte de péché originel (Lettre 11, D17533). Cette lettre complète l'évocation, dans le *Commentaire historique*, des causes célèbres dans lesquelles Voltaire s'est illustré. Le narrateur fait l'éloge du « solitaire des frontières helvétiques » qui venge « l'innocence accusée et condamnée en France », « l'avocat des causes perdues » qui arrache « des flammes une citoyenne de Saint-Omer, nommée Montbailli, condamnée à être brûlée vive par le tribunal d'Arras » et qui dénonce une « suite infernale d'horribles assassinats, depuis la boucherie des Templiers jusqu'à la mort du chevalier de La Barre »⁶². Le récit exploite ce registre pathétique, met en valeur l'image d'un justicier des Lumières, ce qui reste l'un des titres de gloire de Voltaire, constitutif du mythe du patriarche de Ferney. Le choix de lettres fait entendre sa voix, le montre à l'œuvre. Ainsi Voltaire publie-t-il comme lettre un texte adressé à un anonyme et intitulé « sur le fameux cocher Gilbert ». C'est un exposé de l'affaire Morangiès qui s'achève par l'évocation des horreurs de l'histoire : de nouveau, Voltaire énumère le procès des Templiers, les morts abominables d'un prince d'Armagnac, de Montecuculli écartelé sous François I^{er}, du conseiller Du Bourg, de Ramus, du maréchal de Marillac (Lettre 29, D.app.461).

61 CH, p. 15 ; M, t. 1, p. 78.

62 CH, p. 79-84 ; M, t. 1, p. 103-106.

Voltaire, qui a endossé le rôle de sage et de bienfaiteur de Ferney, ne veut pas apparaître comme un conservateur élitiste. Il marque son désaccord avec Linguet au sujet de l'éducation du peuple. Linguet affirmait qu'on doit maintenir le peuple dans l'ignorance, puisque l'état de la société le condamne à « n'avoir que des bras » (Lettre 8, D13973). Voltaire, dans sa réponse, réfute l'idée suivant laquelle tout serait perdu « quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit ». Il évoque ces artisans de Genève qui ont reçu « une éducation honnête » et met en garde ceux qui traitent le peuple « comme une troupe de taureaux » qui, un jour ou l'autre, les frapperont de leurs cornes (Lettre 9, D14039). Le tableau idyllique de Ferney, terre d'asile et de tolérance, sous la houlette du seigneur éclairé du village, trouve un écho dans l'une de ces lettres. Voltaire ne mesure plus que « la courbe » de ses nouveaux semoirs, il trouve « plus de bon sens dans [ses] laboureurs et dans [ses] vigneron » que dans les « regrattiers de la littérature ». Et il conclut : « c'est une belle expérience de physique de faire croître quatre épis où la nature n'en donnait que deux » (Lettre 4, D8455). Vie champêtre, mise en valeur d'un coin de terre déshérité, cette vision rejoint les discours du *Commentaire historique* sur le « désert sauvage » dans lequel Voltaire s'établit, car « la passion de notre auteur avait toujours été de s'établir dans un canton abandonné, pour le vivifier »⁶³.

Ce recueil de lettres témoigne du prestige dont jouit Voltaire qui, par ses interventions et ses réponses, données comme pièces à conviction, prouve combien il mérite une haute considération. Ces lettres valent donc comme un second commentaire historique sur la pensée et les relations d'un grand homme et d'un grand esprit, d'un bienfaiteur de l'humanité, d'une figure de proue du siècle. « Ouvrier en paroles », Voltaire a mis en place une belle construction, celle d'un moi hautement respectable, une vérité qu'il entend faire partager alors que le temps lui était compté. Parmi ces « lettres véritables » traitant d'esthétique, de politique, d'histoire, de questions scientifiques, Voltaire a glissé une lettre du 4 mai 1772 à son futur biographe, Duvernet, intitulée « Sur la mort », mais où il est question de sa propre mort. Marc Hersant avait remarqué justement que « dans les toutes dernières pages [du *Commentaire historique*], on a même l'impression que cette vie pourrait être la biographie d'un mort » et que « la mort constitue la béance de cette fausse biographie "pré-posthume" »⁶⁴. Dans la lettre « Sur la mort », c'est un Voltaire bien vivant qui ironise sur les testaments, celui que lui a attribué l'avocat Marchand⁶⁵, et puis sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Au

63 *CH.*, p. 65-66 ; *M.*, t. 1, p. 97.

64 M. Hersant, « Le *Commentaire historique* : Voltaire historien de lui-même », art. cit., p. 84.

65 Voir ce texte dans Jean-Henri Marchand (dir.), *Voltairemania*, présenté par A.-S. Barrovecchio, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2004.

sourire succède l'indignation. Voltaire se plaint de contraintes insupportables : « Le malheur est qu'après avoir été esclave toute sa vie, il faut l'être encore après sa mort ». Il regrette de ne pouvoir mourir dans la communion de Marc Aurèle, d'Épictète et de Cicéron, et il rédige ces quelques phrases testamentaires : « Il est ridicule et horrible de troubler les vivants et les morts. Chacun, ce me semble, doit disposer de son corps et de son âme à sa fantaisie. Le grand point est de ne jamais molester ni le corps, ni l'âme de son prochain » (Lettre 19, D17727). L'ultime refuge de sa liberté est donc l'écriture ou la réécriture.

VOLTAIRE ÉDITEUR DE SES « LETTRES VÉRITABLES »

Après avoir montré comment Voltaire, grâce au dossier épistolaire mis à la suite du *Commentaire historique*, sculpte sa propre statue de chef du Parnasse, de penseur, de redresseur de torts et de sage de Ferney, il convient d'étudier ce recueil de lettres selon le titre qu'il affiche et revendique, celui de « lettres véritables de M. de Voltaire », brandies au nom de la vérité et en réponse aux faussaires en tous genres. Éditer ses lettres, c'est subir la tentation de les retoucher, ne serait-ce que d'un point de vue stylistique. Or, Voltaire semble tenu au respect des plus grandes exigences en matière d'authenticité des textes qu'il va livrer au public. C'est lui-même qui a fixé les contraintes qu'il doit ou devrait s'appliquer. Les dernières pages du *Commentaire historique* s'en prennent aux éditeurs de ses *Œuvres* qui les réimpriment sans le consulter et clouent au pilori ceux qui ont falsifié ses lettres dans des opuscules imprimés en Hollande, avant de conclure en évoquant « les puissants génies à deux sous la feuille » qui fabriquent de fausses lettres⁶⁶. À cette présentation liminaire de son dessein s'ajoutent des gages donnés dans la constitution même du recueil. Une « Lettre à M. sur des lettres prétendues du pape Ganganelli Clément XIV », datée du 2 mai 1776 et adressée à un « cher ami » dont on ignore l'identité (Lettre 27, D20099)⁶⁷, dénonce elle aussi maintes fraudes littéraires et se livre à un commentaire acerbe des erreurs et absurdités imputées à Clément XIV dans une publication récente, celle des *Lettres intéressantes du pape Ganganelli* par Louis Antoine de Caraccioli. Voltaire démasque le faussaire en relevant des citations de son ouvrage dont il réfute le contenu. L'opinion générale, après la publication de ces lettres attribuées à Clément XIV, était qu'il s'agissait d'une imposture. Voltaire, par ce texte de critique littéraire, se présente en héraut de la vérité qui ne supporte point les tromperies ou les mystifications.

⁶⁶ CH, p. 121-122 ; M, t. 1, p. 125-126.

⁶⁷ Ch. Cave, qui a montré combien Voltaire était obsédé par la « manipulation épistolaire », a souligné l'importance stratégique de cette lettre (« Lettre et biographie », art. cit., p. 109).

Il apparaît donc nécessaire de se livrer à quelques vérifications concernant la pratique de Voltaire éditeur de ses propres lettres. Dans le cadre de cet article, il n'est pas question d'entreprendre l'étude exhaustive qu'exigera l'édition critique du *Commentaire historique*, seulement d'attirer l'attention sur quelques tendances marquantes de cette publication faite sous la direction de Voltaire. On sait finalement fort peu de choses sur sa genèse. Un texte rarement cité de Wagnière jette quelques lumières sur ce sujet obscur. Dans son « Examen des Mémoires de Bachaumont », il conteste vigoureusement l'attribution à Durey de Morsan du *Commentaire historique* et minimise sa contribution. Il rappelle à son sujet que Voltaire, « lui voyant du goût pour la littérature et pour les livres, [...] le chargeait quelquefois de faire des recherches dans sa bibliothèque, ou des extraits de pièces justificatives, dont il avait besoin pour la composition du *Commentaire historique* ». Wagnière précise : « C'était un amusement pour M. de Morsan ; il se plaisait même à me remplacer de temps en temps, et écrivait sous la dictée de M. de Voltaire »⁶⁸. Parmi les « pièces justificatives », les secrétaires ont dû, sous la direction de Voltaire, chercher dans la correspondance de leur maître les lettres dont celui-ci voulait faire état. Il restait alors à les classer, à soumettre ce travail préparatoire à Voltaire, à recopier les textes revus par le maître, à les préparer pour la publication sous sa direction. Ce recueil de 1776 comprend des lettres déjà publiées et d'autres inédites à cette date, enfin plusieurs textes dont le statut épistolaire n'a rien d'évident. L'histoire de chacune de ces lettres laissait à l'éditeur des marges de manœuvre variables.

Les lettres de Voltaire déjà publiées

Plusieurs lettres, ici reprises, étaient déjà entrées dans le domaine public ; elles avaient donc, du vivant de Voltaire, une histoire éditoriale à laquelle s'ajoutera une longue histoire éditoriale depuis sa mort⁶⁹. Les unes avaient déjà été l'objet d'une publication séparée comme la lettre qui ouvre le recueil, à Deodati de Tovazzi (Lettre 1, D9572). Il en était de même pour la lettre de Voltaire à Clairaut, sur les comètes (Lettre 4, D8455), pour celles au duc de Bouillon (Lettre 6, D9920), au duc de La Vallière (Lettre 7, D9754), à Le Cat (Lettre 10, D2463), à Walpole (Lettre 15, D15140)⁷⁰. Trois d'entre elles avaient été reprises, à son grand dam, dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, celles

⁶⁸ S. Longchamp et J.-L. Wagnière, *Mémoires sur Voltaire et ses ouvrages*, op. cit., t. I, p. 405.

⁶⁹ Dans le cadre de cet article, il n'entre pas dans notre propos de faire cette histoire éditoriale dont on trouvera des éléments dans les commentaires de l'édition Besterman de la *Correspondance*.

⁷⁰ Cette liste peut être soumise à révision, si l'on découvre une publication antérieure à 1776 pour d'autres textes qui, selon l'édition de Th. Besterman, seraient parus pour la première fois dans le *Commentaire historique*.

à Deodati de Tovazzi, au duc de Bouillon, au duc de La Vallière⁷¹. Lorsque cet ouvrage comprenant quarante-deux textes avait été publié, Voltaire avait aussitôt protesté contre cette malhonnêteté littéraire dans l'*Appel au public contre un recueil de prétendues Lettres de M. de Voltaire* en 1766⁷², puis il protesta de nouveau en 1776, dans le *Commentaire historique*, contre des falsifications dont l'éditeur indélicat s'est rendu coupable, ce qui l'engageait à indiquer les passages controuvés afin de rétablir le texte dit authentique.

En réalité, parmi la quarantaine de lettres de la *Correspondance* de Voltaire que reproduisait J.-B. Robinet dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, Voltaire n'épingle qu'un certain nombre d'entre elles. Dans l'*Appel au public* en 1766, il avait produit des attestations, l'une de Damilaville dont le nom avait été déformé en M. Damoureux, une autre de M. Deodati de Tovazzi, une troisième du duc de La Vallière, une quatrième signée par Wagnière⁷³. Tous ces certificats dénonçaient des impostures et rendaient justice à Voltaire. Six lettres avaient été mises sur la sellette. Wagnière précisait également que l'*Épître à Sophie* avait été faussement attribuée à son maître, qu'elle avait pour auteur Dorat⁷⁴ et que la « Lettre sous le nom de Charles Gouju à ses confrères » ne pouvait être de Voltaire. En 1776, dans le *Commentaire historique*, Voltaire procède différemment. Il n'appelle plus à l'aide ses correspondants, il s'engage à fournir le texte des originaux. C'est pourquoi on trouve en tête des « Lettres véritables » la « copie fidèle », selon les propres mots de Voltaire, de la réponse à Deodati de Tovazzi. Mais sa démonstration se limite à trois lettres seulement parmi les quarante-deux textes publiés par J.-B. Robinet, celle à Deodati de Tovazzi sur la langue italienne et sur la langue française (Lettre 1), ci-dessus signalée, sa « Réponse à M. le duc de Bouillon » (Lettre 6), sa lettre « À M. de La Vallière sur Urceus Codrus » (Lettre 7)⁷⁵. Il s'agit pour lui de textes qui lui tiennent à cœur puisque, pour deux d'entre eux, l'*Appel au public* avait déjà produit des « certificats ». Il existe ainsi une continuité entre l'*Appel au public* et le *Commentaire historique*, mais cette continuité même peut susciter une interrogation : n'y aurait-il qu'un très petit nombre de lettres fautif dans le

71 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 92-103, 17-19, 20-37.

72 M, t. 25, p. 579-585, texte qui parut dans le *Journal encyclopédique* du 15 novembre 1766, p. 127-136.

73 *Appel au public*, M, t. 25, p. 580-583. Dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, il s'agit des textes XXXVII (à Damilaville, D12425), XV (à Deodati de Tovazzi, D9572), III (au duc de La Vallière, D9754) ; le certificat signé par Wagnière mettait en cause l'édition des lettres III (à mylord Littleton), XXIV (au secrétaire de Pompignan, D11616), XXVI (à Mme du Deffand, D11665).

74 *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 45-48 (lettre numérotée VI).

75 Dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, ces lettres sont respectivement numérotées XV, II, III.

recueil constitué par J.-B. Robinet ? La réponse est fermement négative. Un exemplaire des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, corrigé par Voltaire et que Jeroom Vercruysse a étudié⁷⁶, montre que Voltaire a porté des corrections sur seize lettres qui lui étaient attribuées, ainsi que des notes marginales sur des lettres attribuées à Montesquieu et sur la *Lettre de Charles Gouju à ses frères au sujet des RR. PP. jésuites*, une facétie dont il renie la paternité, et sur une *Épître à Sophie* dont il indique qu'elle est de Dorat. J. Vercruysse a également établi la liste des vingt-deux lettres non annotées et non incriminées⁷⁷. En fait, en 1776, Voltaire ne s'engage à rétablir le texte authentique que pour des lettres dont la présence lui paraît nécessaire étant donné la stature qu'il veut se donner dans le *Commentaire historique*. Sa lettre à Damilaville du 1^{er} mars 1765 avait été grossièrement falsifiée⁷⁸, il avait dénoncé et dénonce encore les sottises qu'on lui faisait dire⁷⁹, mais il ne la reprend pas, peut-être pour ne pas faire double emploi. Il existe donc une dimension polémique dans le dossier des « lettres véritables » qui est intimement mêlée à sa fonction monumentale, celle d'un Voltaire en majesté.

Pour ces trois textes qui figurent dans les « lettres véritables » du *Commentaire historique*, les lettres à Deodati de Tovazzi (D9572), au duc de Bouillon (D9920), au duc de La Vallière (D9754), on dispose au moins de deux versions, dont l'une, celle qu'imprima J.-B. Robinet, serait falsifiée, et dont l'autre, celle qu'imprime Voltaire, serait authentique. De plus, l'édition Besterman fait état de manuscrits pour D9920 et D9754, d'une édition antérieure à celle des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* pour D9754, D9920 et D9572, J.-B. Robinet réimprimant des lettres déjà parues. Nous procédons essentiellement à la confrontation entre le texte édité dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*, texte qui suscite la colère de Voltaire, et le texte qu'il édite à la suite du *Commentaire historique* en suivant son ordre de classement, soit les Lettres 1, 6 et 7.

La lettre de Voltaire à Deodati de Tovazzi (Lettre 1, D9572)

Cette lettre ouvre le recueil des « lettres véritables », sa version dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse* a déjà été stigmatisée. Le mécontentement de Voltaire s'est exprimé plusieurs fois à son sujet, dans l'*Appel au public*, puis dans le *Commentaire historique*. Voltaire avait d'abord publié l'attestation de Deodati qui protestait contre l'imposture de J.-B. Robinet et qui se référait à l'édition

⁷⁶ Voir l'important article de J. Vercruysse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (1766) », *SVEC*, n° 201 (1982), p. 67-79.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 78-79.

⁷⁸ *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 181-182 (lettre numérotée XXXVII ; D12425).

⁷⁹ *Appel au public*, M, t. 25, p. 580 ; CH, p. 122 ; M, t. 1, p. 125.

qu'il avait lui-même donnée de ce texte à la suite de sa *Dissertation sur l'excellence de la langue italienne*⁸⁰. Il joignait cette édition à son certificat, en réponse aux plaintes de Voltaire qui prétendait que ce texte avait été « défiguré d'une manière plus maligne et plus scandaleuse que les autres » (DI 3 542, 9 septembre 1766). Voltaire réitère ses critiques dans le *Commentaire historique* en accusant le faussaire de déchirer « avec la plus plate grossièreté les plus grands seigneurs de France »⁸¹. Le litige principal portait sur un passage déjà incriminé par Voltaire. Au reproche formulé par Deodati de Tovazzi qui, dans son « alphabet de nos misères », prétendait que nous n'avions qu'un mot pour signifier *vaillant*, Voltaire avait répondu en énumérant les adjectifs *vaillant, valeureux, preux, courageux, intrépide, hardi, animé, audacieux, brave*, et en ajoutant *etc.* à cette liste. Puis, il montrait que le courage ou la bravoure comportent « plusieurs caractères différents ». Il illustrait ces propos par des exemples historiques et écrivait : « Nous exprimerons encore différemment l'intrépidité tranquille, que les connaisseurs admirèrent dans le petit neveu du héros de la Valteline ». Il faisait alors allusion à Henri, duc de Rohan, qui avait, en 1635, conquis la Valteline et défait les troupes autrichiennes et espagnoles. Or, dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*, le texte devient injurieux : « Nous exprimerions encore différemment l'intrépidité tranquille que *quelques prétendus* connaisseurs admirèrent dans le *plus* petit neveu du héros de la Valteline »⁸². De plus, alors que Voltaire avait écrit : « Il eut encore le courage de soutenir tout seul les reproches amers et intarissables d'une multitude mal instruite », cet éloge devient, dans l'édition de J.-B. Robinet, une critique. Dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*, on lit : « Il eut encore le courage de soutenir tout seul les reproches amers et intarissables d'une multitude *toujours trop tôt et trop bien instruite du bien et du mal* »⁸³. Voltaire, dans sa lettre pressante à Deodati de Tovazzi, refuse d'y voir « la négligence d'un éditeur qui se trompe », c'est pour lui « le crime d'un faussaire qui veut à la fois décrier un homme respectable et [lui] nuire » (DI 3 542). Aussi insiste-t-il pour que son correspondant lui rende justice. Mais aucune attestation ne pouvait le satisfaire.

Ces phrases incriminées lui semblaient sans doute insupportables. Il les avait corrigées dans l'exemplaire des *Lettres [...] à ses amis du Parnasse* que J. Vercruysse a étudié. Il avait rétabli le texte au bas de la page (« *il y a que*

⁸⁰ M, t. 25, p. 581.

⁸¹ CH, p. 122 ; M, t. 1, p. 125.

⁸² *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 98 ; Voltaire souligne et biffe les passages en italiques (J. Vercruysse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres* », art. cit., p. 75).

⁸³ *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 98 ; Voltaire souligne le passage en italiques (J. Vercruysse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres* », art. cit., p. 75).

les connaisseurs admirerent dans le petit neveu du héros ») et souligné les huit mots suivants : « tout ce qui est souligné est d'un faussaire »⁸⁴. Cette lettre a fait l'objet d'études textologiques précises. J. Vercruysse a relevé les quinze passages corrigés par Voltaire dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse* en montrant que les corrections ont été reprises dans le *Commentaire historique*⁸⁵. Par ailleurs, Th. Besterman a comparé la version de la *Lettre / de M. de Voltaire / À M. Deodati de' Tovazzi, / au sujet / de sa Dissertation / Sur l'excellence de la Langue italienne* et la version du *Commentaire historique*⁸⁶. On remarque d'abord qu'une partie de l'ajout au sixième paragraphe de cette lettre vient d'une longue phrase que Voltaire a ajoutée page 96 de l'édition des *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*⁸⁷, c'est-à-dire lorsqu'il a corrigé cette édition. Cette lettre a donc reçu un ultime toilettage avant d'être présentée comme une « lettre véritable » de Voltaire. On remarque aussi que, dans la version du *Commentaire historique*, Voltaire reproduit, à la fin de sa lettre, des stances adressés à son correspondant : « Étalez moins votre abondance »⁸⁸. Ce poème était publié dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*, sous le titre « Autre réponse de M. de Voltaire à M. Deodati, au château de Ferney, ce 1^{er} février 1761 », accompagné d'une note soulignant que Voltaire « avoue ingénument s'être trompé » et « demande grâce »⁸⁹. Or, tel n'est pas le sens de ces vers dans lesquels Voltaire reconnaît la dette de la France à l'égard de l'Italie, félicite Deodati de Tovazzi de parler si bien le français, mais lui rappelle, pour terminer « le procès », que « l'égalité contente un sage » et qu'être égal aux Français, « ce n'est pas un mauvais partage ».

La lettre de Voltaire au duc de Bouillon (Lettre 6, D9920)

L'intitulé donné par Robinet, « Réponse de M. de Voltaire au duc de Bouillon », à la lettre de Voltaire à Charles Godefroy de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, est corrigé par la formulation plus polie de Voltaire : « Réponse à M. le duc de Bouillon ». Mais les deux ouvrages se recopient ensuite en indiquant les circonstances de cette lettre : Voltaire répond à un message qui l'honore, celui du duc « qui lui avait écrit une lettre en vers au sujet de l'édition qu'il a faite des *Œuvres* de Corneille au profit de la nièce de ce grand homme »⁹⁰.

⁸⁴ *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 98 ; J. Vercruysse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres* », art. cit., p. 75.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 74-75.

⁸⁶ Voir D9572, notes textuelles.

⁸⁷ *CH*, p. 127-128, depuis « Vos poètes » jusqu'à « des cardinaux et des abbés en j ». Voir D9572, note textuelle q. Le premier paragraphe vient d'une longue phrase, écrite par Voltaire et citée par J. Vercruysse, « Voltaire correcteur de ses *Lettres* », art. cit., p. 74.

⁸⁸ *M*, t. 8, p. 531-532.

⁸⁹ *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 105.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 17 ; *CH*, p. 152.

Voltaire avait corrigé ce titre dans l'exemplaire annoté des *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*, mais il ne reprend pas une autre correction dans les vers. Il avait biffé aussi une note hostile de J.-B. Robinet sur Berthier, traité d'« espion de la police pour les dévotes de la cour et à présent pensionné par elles »⁹¹, et on comprend que c'est en fait ce commentaire qu'il reproche à l'éditeur⁹².

Mais dans sa version, Voltaire prend d'autres libertés. Il ne reproduit pas le dernier paragraphe de sa lettre attesté par des manuscrits. Il est question du nombre d'exemplaires des *Commentaires sur Corneille* auxquels le duc va souscrire. Voltaire plaisante sur l'état des finances du duc. Les convenances interdisent de mettre sur la place publique ces détails de la vie privée, un badinage sur la prodigalité du duc qui va partout « semant [son] argent ». La « Réponse de Voltaire aux vers du duc de Bouillon » se termine donc par des vers empreints de sagesse sur fond de détachement à l'égard des vains biens de ce monde : « On cabale à la cour, à l'église, à l'armée, / Au Parnasse on se bat pour un peu de fumée, / Pour un nom, pour du vent, et je conclus au bout, / Qu'il faut jouir en paix et se moquer de tout ». Les sourires de la lettre ont été en partie gommés au profit des bienséances, même si Voltaire maintient des remarques plaisantes au début de la lettre sur la découverte tardive que fait le duc de son talent pour la poésie, « quand certains talents plus précieux étaient sur le point de baisser un peu ». C'est donc un texte revu et corrigé que livre Voltaire dans le *Commentaire historique*.

La lettre de Voltaire au duc de La Vallière (Lettre 7, D9754)

Son intervention sur sa lettre au duc de La Vallière, qui avait paru dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*⁹³, ne se limite pas à un simple toilettage. Il y était d'autant plus enclin qu'il avait obtenu, comme nous l'avons vu ci-dessus, une attestation du duc de La Vallière. Th. Besterman, dans les « textual notes » à la suite de l'édition de cette lettre (D9754), a confronté un manuscrit, sans doute une copie par Wagnière, intitulé « Réponse de l'auteur de l'appel aux nations à M. le duc de la Valiere » à la version du *Commentaire historique*. Une première édition de ce texte avait paru en 1761, publiée avec l'accord du duc, *Lettre l de M. l de Voltaire, l À M. le duc l de La Valliere* [s.l., 1761], pages [3]-20 qui, selon Th. Besterman, est fidèle au manuscrit. C'est de cette édition que disposait sans doute J.-B. Robinet, mais il ne l'avait pas recopiée sans faute. Voltaire lui dispense de nouveau, de manière indirecte, une leçon de politesse

⁹¹ *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 18.

⁹² Voir J. Verduyssen, « Voltaire correcteur de ses *Lettres* », art. cit., p. 76.

⁹³ *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, éd. cit., p. 20-37, texte reproduit sans note de l'éditeur.

dès la première phrase où il remplace l'adresse, « votre procédé, Monsieur le Duc » par « Monseigneur le Duc ». L'auteur du *Commentaire historique* sait écrire aux altesses. Il a relevé et corrigé des sottises. Dans les *Lettres [...] à ses amis du Parnasse*, on lisait que le duc de La Vallière avait « délivré » au lieu de « déterré » les *sermones festivi*, faute que Voltaire a signalée à son correspondant (D13543). De même, il a corrigé une ineptie : dans le paragraphe consacré à cette « grossièreté absurde » qui sévissait en Italie du temps du Tasse, on lui faisait dire : « Un marchand lisait Térence et faisait la Mandragore ». Leçon fautive, bien évidemment, car il faut lire : « Un Machiavel lisait Térence et faisait la Mandragore ». Lorsque Voltaire avait corrigé un exemplaire de cette publication de J.-B. Robinet, il avait annoté en quatre endroits cette lettre au duc de La Vallière. Il a repris ses corrections dans le *Commentaire historique*⁹⁴.

88

Mais dans le texte donné comme « lettre véritable », Voltaire a également ajouté et retranché. À la fin du paragraphe qui évoque le peuple écoutant des « farces théologiques », c'est-à-dire des sermons, ou les facéties de la Mère sottie qui ont toutes deux l'avantage de ne rien coûter, il ajoute cette réflexion sarcastique : « Car mettez un impôt sur les messes, comme on le proposa dans la minorité de Louis XIV, personne n'entendra la messe »⁹⁵. Mais il supprime de longues citations, celle du sermon « Sur l'humanité des grands envers le peuple » de Massillon, celle de *Britannicus* (II, 3), un paragraphe affirmant que Massillon et que le prédicateur jésuite Timoléon Cheminais de Montaigu « savaient Racine par cœur, et déguisaient ces vers dans leur prose ». Les orateurs sacrés venaient « apprendre chez Baron l'art de la déclamation » en un temps où les comédiens étaient excommuniés, ce que ne précise pas en toutes lettres Voltaire, mais ce qui est l'occasion, pour lui, de remarquer que « tous les arts sont frères »⁹⁶. Faut-il, pour expliquer ces suppressions, évoquer le goût de Voltaire pour la brièveté ? S'agirait-il de prudence ? Elle viserait à ne point choquer le haut clergé, mais, par ailleurs, la phrase ajoutée dévalorise la messe puisqu'il est dit que c'est sa gratuité qui explique la fréquentation de cet office.

D'autres textes du dossier épistolaire du *Commentaire historique* avaient paru avant 1776. Les destinataires de lettres de Voltaire flattés de cette correspondance de haut vol ont pu faire paraître le message dont ils avaient été honorés. Dans des périodiques avaient déjà été publiées la lettre à Clairaut dans le *Journal encyclopédique* (Lettre 4, D8455), la lettre à Le Cat dans la *Bibliothèque française* (Lettre 10, D2463), la lettre à Walpole dans le *Mercure de France* (Lettre 15,

94 J. Vercruyssen, « Voltaire correcteur de ses *Lettres* », art. cit., p. 76.

95 *CH*, p. 160.

96 Le *Commentaire historique* (p. 61) ne reproduit pas ces passages que l'on peut lire dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* et dans D9754.

DI 5140). Lorsque ces textes sont reproduits dans le *Commentaire historique*, ils ont subi quelques retouches, essentiellement d'ordre stylistique, Voltaire ne se permettant qu'une révision légère⁹⁷. Toutes ces lettres déjà publiées entrent dans le cadre des correspondances érudites et leur diffusion fait partie des relations publiques. Aucun enjeu polémique n'était en cause lorsque Voltaire les réédite : elles étaient seulement choisies pour ce qu'elles apportaient au portrait de lui-même que Voltaire entendait diffuser.

Les lettres publiées pour la première fois à la suite du *Commentaire historique*

Quant aux vingt-quatre lettres publiées pour la première fois, elles constituaient une nouveauté pour les contemporains. Mais depuis lors, pour la majorité d'entre elles, des manuscrits ont été découverts. La comparaison des différentes versions illustre la stratégie de Voltaire. Ce dernier jouissait à leur égard d'une grande liberté pour les modifier ou pour n'en donner que des extraits. Personne, hormis leur destinataire, ne pouvait confronter l'original à la version donnée dans le *Commentaire historique*, ce qui limitait, mais ne supprimait pas totalement, la mise au jour du toilettage auquel se livre Voltaire. Aussi presque toutes ont-elles subi d'importantes corrections, certaines une véritable réécriture avec des changements d'envergure. Ils sont tels que, faute de pouvoir indiquer en notes les variantes, Th. Besterman a choisi de reproduire en parallèle les deux versions d'une lettre à Chabanon du 9 mars 1772 sur Pindare et Horace (Lettre 23, DI 7631) dont le texte publié dans le *Commentaire historique* fait l'objet d'un appendice. En général, Voltaire ne signale pas ses suppressions. Sa lettre à Choiseul de juillet 1761, qui a été réduite à des réflexions générales sur la politique et l'histoire, ne fait pas exception. En fait, Voltaire ne reproduit rien de ce qui avait trait à l'actualité, c'est-à-dire à la guerre de Sept Ans (Lettre 16, D9894). Des raisons de prudence diplomatique expliquent ce choix. Voltaire s'exprimait très librement sur les chances de la Prusse en un temps où, après avoir joué le rôle d'intermédiaire entre Choiseul et Frédéric II, il avait échoué dans ces négociations officieuses et avait rompu toutes relations avec le roi de Prusse. Or, en 1776, Voltaire et Frédéric se sont réconciliés⁹⁸, ce qui est un motif supplémentaire de taire ces anciennes critiques. Un manuscrit de la

97 Voir les relevés de variantes dans les commentaires de ces lettres dans l'édition Besterman. Dans le cadre de cet article, nous n'étudierons pas ces variantes qui en disent long sur les soucis stylistiques de Voltaire et qui feront sans doute l'objet d'une analyse attentive dans l'édition du *Commentaire historique* pour les *Œuvres complètes*.

98 Voir Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des lumières, 1736-1778*, SVEC, n° 234 (1985), chap. 11, « Des négociations à la rupture des relations (septembre 1759 – juin 1760) », p. 324-358, et chap. 12, « Intermittences du cœur (juin 1760 – décembre 1769) », p. 359-387. Toute la dernière partie de cet ouvrage est consacrée aux modalités de leur réconciliation finale.

lettre de Voltaire au prince Dimitri Golitsine (Lettre 20, D18431), portant des corrections de la main de Voltaire, signalé et étudié par Th. Besterman, montre que la plupart de ces retouches ont été reprises dans la version reproduite dans les « lettres véritables »⁹⁹. Mais, pour d'autres lettres dites « véritables », les manipulations épistolaires de Voltaire s'avèrent plus complexes. Nous nous limitons à quelques exemples particulièrement significatifs.

La lettre de Voltaire à Linguet (Lettre 9, D14039)

90 Voltaire ou plus vraisemblablement l'une des « petites mains », Wagnière ou Durey de Morsan, a mis, sous sa direction, des points de suspension au début du texte pour indiquer qu'ils avaient procédé à une coupure dans une lettre à Linguet sur Montesquieu et Grotius (Lettre 9, D14039). Th. Besterman a restitué ce paragraphe manquant à partir d'un manuscrit dont il considère qu'il représente le texte original. Cette suppression, dans le *Commentaire historique*, peut s'expliquer : la discussion sur *L'Esprit des lois* commence au paragraphe suivant. Dans ces premières lignes, Voltaire avait mentionné les difficultés de communication entre Lyon et Genève. Il répond à la lettre de Linguet qu'il a reproduite également dans le *Commentaire historique* (Lettre 8, D13973, 19 février 1767). Celui-ci lui adresse sa *Théorie des lois civiles, ou Principes fondamentaux de la société*, en se disant certain que Voltaire ne le blâmera pas d'avoir attaqué les erreurs de Montesquieu. Dans sa réponse non datée, reproduite dans le *Commentaire historique*, Voltaire déclare qu'il n'a pas encore reçu cet ouvrage. Th. Besterman, sur la foi du manuscrit qu'il imprime, propose de dater D14039 du 14 ou 15 mars 1767. En outre, sur ce manuscrit, un copiste a porté la mention suivante : « Cette lettre fut envoyée ouverte à un ami qui ne la remit point dans la crainte que M. Linguet ne la fit courir. Il en fit part à M. de Voltaire qui approuva cette circonspection, et envoya la lettre suivante [D14089] à la place de la première »¹⁰⁰. En effet, Voltaire, le 6 avril 1767, écrit de nouveau à Linguet quelques mots rapides pour accuser réception de sa lettre, mais prétend toujours n'avoir point reçu son ouvrage (D14089). On s'expliquerait ainsi ce double accusé de réception de la lettre de Linguet qui figure dans la *Correspondance* de Voltaire. Si cette hypothèse est juste, la longue lettre qui figure dans le *Commentaire historique* et la version différente reproduite par Th. Besterman, après découverte de manuscrits, n'auraient jamais été envoyées à leur destinataire. La lettre ne serait « véritable » que par l'intentionnalité. Elle aurait bien été écrite par Voltaire, mais cette missive n'aurait point été expédiée et Voltaire aurait accepté de lui substituer une autre

⁹⁹ Voir le commentaire de D18431.

¹⁰⁰ Texte cité dans le commentaire de D14039.

réponse. Linguet aurait pu la découvrir en lisant le *Commentaire historique*, ce qui ne manque pas de sel !

On peut s'interroger aussi sur la version que Voltaire destinait à Linguet. En effet, il existe des différences considérables entre le texte du manuscrit imprimé par Th. Besterman et le texte imprimé à la suite du *Commentaire historique*. Ce dernier substitue à des paragraphes vengeurs sur les méfaits de Jean-Jacques Rousseau comprenant un historique de ses relations avec Voltaire et avec Hume, et des jugements méprisants sur son œuvre¹⁰¹, toute une dissertation sur la question de savoir si on doit éclairer le peuple¹⁰². Dans le manuscrit, c'est le polémiste qui met en garde un jeune auteur ayant eu la faiblesse d'évoquer Jean-Jacques Rousseau. Dans le *Commentaire historique*, c'est le sage de Ferney qui défend les Lumières, en distinguant, dans le peuple, « les professions qui exigent une éducation honnête & celles qui ne demandent que le travail des bras & une fatigue de tous les jours ». Le seigneur de Ferney, soucieux de sa réputation, défend cette « classe la plus nombreuse » d'artisans qui « commencent à lire dans toute l'Europe » et évoque ceux de Genève qui sont employés aux manufactures. Le défenseur des Natifs, lors des troubles de Genève, offrit à une trentaine d'artisans horlogers l'asile de Ferney où fut créée une fabrique de montres à laquelle il fit grande publicité. Toutes ces déclarations de Voltaire sur la nécessité de diffuser les Lumières répondent d'ailleurs aux remarques de Linguet affirmant hautement qu'on ne doit point toucher à un ordre social réservant à une petite élite les plaisirs de l'esprit et maintenant le peuple dans l'ignorance¹⁰³. Linguet l'avait déjà dit dans les dernières pages de son ouvrage *Le Fanatisme des philosophes* en 1764¹⁰⁴.

On se demande si ce plaidoyer de Voltaire n'a pas été fabriqué, après coup, pour compléter sa stature de patriarche de Ferney telle qu'elle apparaît dans le *Commentaire historique*. Mais le doute s'étend aussi à la lettre de Linguet dont nous ne connaissons que la version des « Lettres véritables » (Lettre 8, D13973). En effet, dans les deux versions de la réponse de Voltaire, on lit : « Grotius, contre lequel vous vous élevez avec tant de justice », alors qu'il n'est pas question de Grotius dans cette lettre. De plus, et seulement dans le texte du manuscrit repris par Th. Besterman, Voltaire écrit : « À l'égard de Jean-Jacques Rousseau dont vous me parlez, j'avoue qu'il n'a pas le génie de Montesquieu, ni l'érudition de Grotius ; mais il tombe dans de plus grands écarts » (D14039). Le nom de Jean-Jacques Rousseau n'est pas mentionné

101 Voir D14039.

102 CH, p. 178-179.

103 CH, p. 172-173 ; D13973.

104 Linguet, *Le Fanatisme des philosophes*, Londres et se vend à Abbeville, 1764, p. 41.

dans la lettre de Linguet et pour cause. Voltaire n'en dit mot dans la Réponse qu'il publie dans le *Commentaire historique*. Le doute sur ces lettres dites « véritables » est tel que l'on en vient à se demander si Voltaire, malgré ses dénégations concordantes, n'aurait pas reçu *La Théorie des lois civiles*. Cet ouvrage figure, largement annoté, dans la Bibliothèque de Voltaire. Sur le faux-titre, Voltaire a écrit : « ou / theorie des / paradoxes / en / declamations / fastidieuses / mais qui annoncent / de lesprit »¹⁰⁵. Mais, si Linguet a évoqué Jean-Jacques Rousseau, il est très vraisemblable que Voltaire lui ait répondu par une véritable diatribe sur Jean-Jacques. Dans ses notes marginales, Voltaire accuse Linguet d'avoir été influencé par les théories fausses de Rousseau dans le *Discours sur les sciences et les arts* et dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*¹⁰⁶. Et si Voltaire a déjà reçu *La Théorie des lois civiles*, il s'empresse de décrier Jean-Jacques Rousseau après avoir détecté dans l'ouvrage de Linguet des réminiscences des Discours de Jean-Jacques.

92

La lettre à Spallanzani (Lettre 30, D20158)

Un autre texte de ce recueil, la lettre du 6 juin 1776 à Lazaro Spallanzani, permet de prendre Voltaire en flagrant délit de truquage (Lettre 30, D20158). Spallanzani a envoyé à Voltaire son nouvel ouvrage, *Opuscoli di fisica animale e vegetabile* (Modena, 1776). Cet exemplaire (BV 3 199) est annoté par Voltaire qui suit avec intérêt les recherches de Spallanzani, celui-ci discutant les théories de Needham sur la génération. En mai 1776, Voltaire interroge son correspondant sur les limaçons, rappelant qu'il avait coupé des têtes de limaces incoques et que ces têtes étaient revenues. Spallanzani lui fait part d'autres merveilles de la nature. Il est question d'animaux microscopiques qui perdent leur mobilité par temps sec et la recouvrent lorsqu'ils sont réhumidifiés. Cette singularité de la nature inspire à Voltaire des bouffonneries sur la résurrection. Dans la version du *Commentaire historique* figure cette pointe : « Je crois que c'est M. Bonnet, grand observateur, qui a prétendu que nous ressusciterons avec notre devant, mais sans notre derrière ». Dans un passage de *Dieu et les hommes* en 1769, il avait déjà attaqué *La Palingénésie philosophique* en ces termes : Charles Bonnet, « une tête fêlée », prétend que « nos corps ressusciteront sans estomac, et sans les parties de devant et de derrière »¹⁰⁷. Qu'il s'agisse de résurrection avec ou sans notre derrière, selon l'humeur de Voltaire qui n'est pas à une approximation près, Charles Bonnet était ridiculisé.

¹⁰⁵ BV 2136 ; CN, t. 5, p. 415-423 (ici p. 415).

¹⁰⁶ CN, t. 5, p. 417.

¹⁰⁷ OCV, t. 69 (1994), p. 454.

Prenant connaissance du *Commentaire historique*, ce dernier, le 18 septembre 1776, se plaint auprès de Spallanzani en déplorant les maux que causent les écrits de ce « vieux brochurier » (D20300). Charles Bonnet avait déjà mis en garde Spallanzani le 15 mai 1776 : l'esprit « volatil » de Voltaire ne comprend rien aux sciences naturelles (D20122). Aussi manifeste-t-il une certaine mauvaise humeur, dénonçant les procédés malhonnêtes de Voltaire (D20300). Spallanzani, fort ennuyé de ce rebondissement non prévisible qui le compromet aux yeux de Bonnet, recopie alors, à l'intention de ce dernier, la vraie lettre qu'il a reçue de Voltaire (D20158). Il l'insère, comme pièce à conviction, dans la lettre d'explication qu'il adresse le 16 octobre 1776 à Bonnet (D20351). Pour se dédouaner de ses relations épistolaires avec Voltaire, il recopie aussi une autre lettre que Voltaire lui a adressée le 20 mai 1776 (D20133) sur les anguilles de Needham. Enfin il déclare mettre fin à « tout commerce littéraire » avec Voltaire. Il condamne cette « ridicule facétie » du vieux polygraphe de Ferney en affirmant qu'elle ne causera aucun préjudice à Bonnet car sa philosophie est « trop solide, trop universellement établie pour appréhender les attaques d'un bouffon ». Ces deux lettres de Charles Bonnet et de Spallanzani sont des documents à mettre dans la réception du *Commentaire historique*. En réécrivant ses lettres, Voltaire risque donc des démentis. Certes, il pourrait exister de légères variantes entre la copie d'une lettre conservée par Voltaire et la lettre réellement envoyée, mais le cas de la lettre à Spallanzani paraît probant. On voit Voltaire à l'œuvre réécrivant des passages de ses lettres, coupable tout autant que les auteurs qu'il fustige de manipulation épistolaire.

La lettre à Bailly (Lettre 31, D19912)

Après avoir lu et annoté l'*Histoire de l'astronomie ancienne depuis son origine jusqu'à l'établissement de l'école d'Alexandrie*¹⁰⁸ de l'académicien astronome et historien Jean Sylvain Bailly, Voltaire lui avait fait part de ses impressions et une correspondance s'ensuivit¹⁰⁹. Voltaire inclut dans le *Commentaire historique* l'une de ses lettres du 9 février 1776 (Lettre 31, D19912). Bailly publiera en 1777, dans ses *Lettres sur l'origine des sciences, et sur celles des peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire par M. Bailly, et précédées de quelques lettres de M. de Voltaire à l'auteur* (Londres et Paris, 1777), trois lettres de Voltaire dont celle du 9 février 1776. Il avait procédé à des coupures et s'en excuse (D20576). Dans un exemplaire annoté de cet ouvrage de Bailly, retrouvé à Bruxelles, Voltaire restitue plusieurs passages manquants¹¹⁰. En ce qui concerne celle du 9 février

108 Paris, 1775 ; BV 244 ; CN, t. I, p. 187-195.

109 D19795, D19847, D19890, D19912, D19940, D20576, D20581.

110 Voir J. Verduyssen, « Les vraies lettres de Voltaire à J. S. Bailly », *SVEC*, n° 201 (1982), p. 81-84.

1776, deux d'entre eux sont conformes au texte édité par Voltaire dans ses « lettres véritables », mais un autre très antichrétien ne s'y trouve pas. Ni le *Commentaire historique* ni l'édition de Bailly ni le manuscrit retrouvé ne le reproduisent ; toutes ces éditions écrivent : « ils le mènent à toutes les vérités sublimes dont il est stupéfait. Vous n'êtes pas content ». Or, Voltaire écrit en marge de cet exemplaire annoté : « a lincarnation a la passion, a la resurrection, à l'ascension, vous n'êtes pas content de »¹¹¹. Quelle est la vraie lettre envoyée à Bailly ? La question demeure sans réponse. En revanche, il s'avère que les « lettres véritables » de Voltaire sont de vraies-fausse lettres, à des titres divers.

Autres textes dans le dossier des « lettres véritables »

94 On ajoutera que Voltaire a complété ce dossier par des textes sans destinataire identifié et qui n'ont d'épistolaire que l'adresse. Le premier est intitulé « À Mr du M..., membres [*sic*] de plusieurs Académies. Sur d'anciennes anecdotes » : « Puisque vous n'avez pu, mon ami, obtenir une chaire de professeur d'arabe, demandez-en une d'antichoyonerie » (Lettre 22). Ce texte a trouvé place dans le tome 30 de Moland (p. 345-348) et il est prévu, à la date de 1776, dans le tome 78 des *Œuvres complètes*. Ces quelques pages critiquent l'ouvrage de L. Dutens, *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, dont Voltaire possédait l'édition de 1766 (BV 1191). En 1772, dans une lettre à Chastellux, il avait déjà épinglé ce « polisson » (D18067). Il cite un extrait de ses *Fragments historiques sur l'Inde*, renvoie à Du Halde, à Gilbert Gaulmin, enfin aux *Voyages de Plancarpin, Rubruquis, Marc Paul, et Hayton*. Il reprend des matériaux utilisés dans les *Lettres chinoises, indiennes et tartares*, et l'indique en note à propos d'une anecdote rapportée par Oléarius au sujet d'Alexandre¹¹². Ce texte qui comprend des références indiquées entre parenthèses ou en note est l'un de ces rogatons érudits et spirituels comme il en est tant dans les « Mélanges ».

Quatre autres textes seraient adressés à un mystérieux M. M..., l'un sur des questions métaphysiques (Lettre 26, D16478), un autre sur les Lettres prétendues du pape Ganganelli (Lettre 27, D20099), un troisième sur les fausses anecdotes (Lettre 28, D20133), le dernier sur le cocher Gilbert (Lettre 29, D.app.461). Th. Besterman ne refuse le statut épistolaire qu'au dernier. Effectivement, malgré l'*incipit*, « Il vous souvient, Monsieur, de ce fameux procès du comte de Morangès », qui suppose un destinataire, c'est un des opuscules que Voltaire rédigea à propos de cette ténébreuse affaire d'escroquerie qui l'intéressa parce qu'elle posait la question des probabilités en matière de justice. « Il vous

¹¹¹ *Ibid.*, p. 83.

¹¹² CH, p. 234.

souvent, Monsieur » serait d'ailleurs le seul *incipit* dans la *Correspondance*¹¹³. Un bon nombre de textes dans son œuvre sont intitulés « Lettre » ou « Lettres »¹¹⁴. Voltaire joue ici sur la polysémie du terme. Mais la même question se pose pour les trois autres textes. Th. Besterman s'est interrogé pour celui sur des questions métaphysiques, présenté comme une « Réponse » : « Le solitaire à qui vous avez écrit, Monsieur, reçoit souvent des lettres de littérateurs »¹¹⁵. Peut-être parce que ce texte se termine par une formule de politesse : « Mon cerveau, Monsieur, est le très humble serviteur du vôtre », il l'imprime comme lettre. Même interrogation pour le texte de critique littéraire sur les Lettres prétendues du pape Clément XIV, adressé à un « cher ami », dont Th. Besterman dit qu'il s'agit d'un « *borderline case* », d'un « cas limite » (D20099). Enfin le texte sur les anecdotes anciennes éveille la suspicion : il comporte une adresse dans l'*incipit* qui est une transition avec la lettre précédente : « C'est un petit mal, il est vrai, Monsieur, qu'on ait attribué au pape Ganganelli & à la reine Christine des lettres que ni l'un ni l'autre n'ont pu écrire ». Ces deux textes s'inscrivent dans une thématique générale qu'ils illustrent : Voltaire, défenseur de la vérité, pourfendeur de toutes les supercheries littéraires. Ce sont donc des « lettres », pourvues de faibles indices de l'épistolarité, qui dénonceront les fausses lettres, faisant appel à l'esprit critique pour débusquer les charlatans. L'un des paradoxes de la présentation de ces lettres dites « véritables » est que leur édition, pour quelques-unes d'entre elles, conduit à douter de leur statut épistolaire.

Enfin, pour brouiller encore les cartes, l'ouvrage s'achève sur un conte en vers, *Sésostris*, précédé de cette annonce : « Nous avons cru devoir imprimer ici l'allégorie de "Sésostris", que toute la France attribue à Mr de Voltaire ». La publication de 1776 dans son ensemble reflète cette esthétique des « mélanges » si présente dans l'œuvre voltairienne¹¹⁶. Ce court poème qui clôt l'édition du *Commentaire historique* fait l'éloge d'un jeune roi préférant la vertu à la volupté et qui décide de « rendre heureux le monde ». La carrière de Voltaire, enfant prodige, s'ouvre, dans le *Commentaire historique*, sur un placet en faveur d'un vieux soldat qui fit « quelque bruit à Versailles »¹¹⁷. Voltaire espérait sans doute que *Sésostris* connaîtrait le même succès, favorisant son retour à Paris. Dans cette optique, la narration d'une vie dont force aspérités et scandales avaient été gommés, l'évocation d'une œuvre ne laissant point de place aux ouvrages

113 Voir *List of Letters: incipits*, OCV, t. 133.

114 Voir la liste de ces textes dans « Index of titles », dans U. Kölvig, *Provisionnal Table of contents for the Complete Works of Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, 1983, p. 107-108.

115 CH, p. 247-249 ; D16478.

116 Voir la section « Poétique et esthétique des mélanges voltairiens », *Revue Voltaire*, n° 6 (2006), p. 7-121.

117 CH, p. 3 ; M, t. 1, p. 71.

philosophiques ou pamphlétaires, la production d'une correspondance se situant dans le registre du sérieux, reçoivent ce couronnement : l'hommage d'un vieillard à un jeune homme, l'hommage d'un écrivain adulé en Europe à son roi. Inutile de dire que la manœuvre, si habile fût-elle, n'avait guère de chance de réussir. Louis XVI, à son avènement, s'était empressé de prévoir les mesures à prendre pour saisir tous les papiers du patriarche à sa mort¹¹⁸. Comme René Pomeau l'a fait remarquer, le *Commentaire historique* a valeur aussi de « brillant curriculum vitae »¹¹⁹. Cette explication contingente ne peut être rejetée, elle entre dans le grand dessein de Voltaire qui la dépasse, celui de maîtriser une image de lui-même pour la postérité.

96

Cette première approche de Voltaire éditeur de ses lettres dans le dossier des « Lettres véritables » permet d'éclairer la fabrication d'une image épistolaire. Il s'agissait d'entrer dans les coulisses du recueil. Toutes les astuces mises en œuvre par Voltaire, qui s'avère un maître en matière de création de vraies-fausse lettres, n'ont point été ici analysées. Les gauchissements qui ont été signalés dans les pages précédentes montrent combien le crédit accordé à des lettres doit être soigneusement mesuré. Voltaire a magnifiquement tiré parti, en retournant la situation à son profit, de l'avidité des libraires à l'affût d'une bonne affaire. Comme François Louis Claude Marin le lui avait écrit le 3 mars 1766, en lui annonçant la publication des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, « c'est là un malheur attaché à la célébrité et dont vos cendres même ne seront point à l'abri lorsque les destinées vous auront enlevé au monde que vous éclairez et dont vous avez fait la gloire » (D I 3 196). Alors qu'il en est encore temps, Voltaire écrase ces plumitifs qui se permettent de l'imprimer sans son aveu, et qui plus est, de l'égratigner dans des notes sans aménité. Mieux que ceux qui recueillent ses lettres pour y chercher des petites choses, Voltaire brandit une correspondance qui parfait la statue verbale de la partie narrative du *Commentaire historique*, en témoignant de sa hauteur de vues et de sa gloire.

Ces « lettres véritables », tout comme la partie narrative du *Commentaire historique*, forgent une vérité, sa vérité : c'est dire qu'elles révèlent une image de lui tel qu'il veut être vu, mais c'est un moi parmi d'autres. Voltaire s'est posé la question du moi dans *Le Philosophe ignorant* :

Que je ne suis la même personne qu'autant que j'ai de la mémoire, et le sentiment de ma mémoire, car n'ayant pas la moindre partie du corps qui m'appartenait dans mon enfance, et n'ayant pas le moindre souvenir des idées qui m'ont affecté

118 D19025 [vers le 15 juillet 1774]. Voir VST, t. II, p. 438-439.

119 *Ibid.*, t. II, p. 523.

à cet âge, il est clair que je ne suis pas plus ce même enfant que je ne suis Confucius ou Zoroastre. Je suis réputé la même personne par ceux qui m'ont vu croître, et qui ont toujours demeuré avec moi ; mais je n'ai en aucune façon la même existence ; je ne suis plus l'ancien moi-même ; je suis une nouvelle identité : et de là quelles singulières conséquences¹²⁰ !

S'interrogeant sur la permanence du moi, proclamant la variabilité du moi, Voltaire, plutôt que de partir à la quête de ces François-Marie Arouet défunts, ne peut que proposer une représentation de lui-même qu'il veut léguer à la postérité. En l'an de grâce 1776, M. de Voltaire, non sans ironie et malice, se voyait et voulait qu'on le voie en majesté.

120 *Le Philosophe ignorant*, OCV, t. 62 (1987), p. 72.

APPENDICE I. LISTE DES TEXTES PRÉSENTÉS COMME DES « LETTRES VÉRITABLES
DE MR DE VOLTAIRE » QUI SONT À LA FIN DU *COMMENTAIRE HISTORIQUE*

Nous reproduisons la liste mise en tête du *Commentaire historique*, p. iii. Puis, nous renvoyons à chacun de ces textes dans cet ouvrage [abrégé *CH*] et nous indiquons les informations données par l'éditeur : date, commentaire et en-tête. Enfin, nous indiquons la référence dans l'édition dite « définitive » de la *Correspondance*, en renvoyant aux commentaires de Th. Besterman. La liste, p. iii, étant incomplète, nous indiquons, entre crochets et à leur place, les textes qui ont été omis et qui figurent dans cet ouvrage. Il s'agit, dans l'établissement de cette liste, d'une lettre oubliée de Voltaire au duc de Bouillon. Deux autres textes ont été sans doute omis volontairement : une lettre de Clairaut à Voltaire et une lettre de Linguet à Voltaire. Nous numérotons les textes en comptant ces « oublis » de la liste.

1. À Mr. Tovasi , sur la langue italienne & sur la française, 123.

CH : « Voici une copie fidèle de la lettre sur les langues, qu'il écrivit à Mr Tovasi Deodati le 24 janvier 1761, et qui a été si indignement défigurée dans une édition de Hollande », p. 123-134.

D9572, Voltaire à G. L. Deodati de Tovazzi, Au château de Ferney, 24 janvier 1761.

Lettre déjà éditée en édition séparée en 1761 et reprise dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, 1766, p. 92-103 ; voir commentaire D9572.

2. À Mr. le comte de Caylus, sur un monument de sculpture par Bouchardon, 135.

CH : « À Mr le comte de Caylus, sur des morceaux de sculpture de Bouchardon », p. 135-138. « On n'a pas trouvé la date ».

D1757, Voltaire à Anne Claude Philippe de Tubières Grimoard de Pestels de Levis, comte de Caylus [9 janvier 1739 ?].

Lettre éditée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a retrouvé deux manuscrits ; voir commentaire D1757.

3. [*CH* : Lettre de Mr. Clairaut à Mr. De Voltaire, datée de Paris, 16 août 1759, p. 139-140].

D8443, Alexis Claude Clairaut à Voltaire, Paris, 16 août 1759.

Lettre éditée pour la première fois dans le *CH* et dont on n'a retrouvé aucun manuscrit ; voir commentaire D8443.

4. À Mr. Clairaut, sur les Comètes, 141.

CH : « Réponse de Mr de Voltaire à la lettre de Mr Clairaut », p. 141-144.

D8455, Voltaire à Alexis Claude Clairaut, 27 août 1759.

Lettre déjà publiée dans le *Journal encyclopédique* en janvier 1770 et dans *Les Oreilles des bandits de Corinthe, avec une lettre de M. de Voltaire sur les comètes*, 1772 ; voir commentaire D8455.

5. À Mr. De la Noue, sur la tragédie de Mahomet second, 145.

CH : « Réponse à Mr. De la Noue, auteur de la tragédie de *Mahomet second* », p. 145-151.

D1966, Voltaire à Jean Baptiste Sauvé La Noue, à Cirey en Champagne ce 3 avril 1739.

Lettre éditée pour la première fois dans le CH, mais il existe une autre édition du XVIII^e siècle et on a la trace d'un manuscrit ; voir commentaire D1966.

100

6. [CH : « Réponse à M. le duc de Bouillon, qui lui avait écrit une lettre en vers, au sujet de l'édition des *Œuvres* de Corneille, faite au profit de la nièce de ce "grand homme" », p. 152-153].

D9920, Voltaire à Charles Godefroy de La Tour, duc de Bouillon, au château de Ferney en Bourgogne par Genève le 31 juillet 1761.

Lettre déjà publiée en 1761 dans les *Lettres de M. de Voltaire à monsieur**** (voir commentaire D9920) et dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, p. 17-19.

7. À Mr. De la Valière, sur Urceus Codrus, 154.

CH : « À Monsieur le duc de la Valière, Grand fauconnier de France, sur *Urceus Codrus* », p. 154-168.

D9754, Voltaire à Louis César de La Baume Le Blanc, duc de la Vallière [c. 25 avril 1761].

Lettre déjà publiée en édition séparée en 1761 (voir commentaire D9754) et dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, p. 20-37.

8. [CH : Lettre de Mr L... avocat au Parlement de Paris, à Mr de Voltaire, À Paris le 19 février 1767, p. 169-173].

D13973, Simon Nicolas Henri Linguet à Voltaire, À Paris le 19 février 1767.

Lettre éditée pour la première fois dans le CH et dont on n'a point retrouvé de manuscrit ; voir commentaire D13973.

9. À Mr. L... célèbre avocat, sur des points d'histoire, 169 et À Mr. l'avocat L..., sur Montesquieu et Grotius.

CH: « Réponse À M. l'Avocat L... sur Montesquieu et Grotius », p. 174-180.

D14039, Voltaire à Simon Nicolas Henri Linguet, au château de Ferney par Genève le 14 [ou 15] mars 1767.

Lettre éditée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a retrouvé des manuscrits ; voir commentaire D14039.

10. À Mr. de M. L. C., sur les systèmes de physique, 180.

CH: « Réponse à la lettre de M. L. C. du 23 décembre 1768 », le 31 décembre 1768, p. 180-183.

D2463, Voltaire à Claude Nicolas Le Cat, 15 avril 1741.

Lettre éditée, « Réponse de monsieur de *** à M. L. C. », *Bibliothèque française*, Amsterdam, 1744, et dont on a retrouvé un manuscrit ; voir commentaire D2463.

11. Au même, sur les qualités occultes, 183.

CH: « Au même sur les qualités occultes », p. 183-188.

D14634, Voltaire à Claude Nicolas Le Cat [1767/1768 ?].

Lettre éditée pour la première fois dans le *CH*.

12. À un Avocat, sur la bizarrerie des lois, 188.

CH: « À Mr. P., Avocat au Parlement de Dijon, sur quelques lois ou coutumes ». À Ferney le 28 décembre 1771.

D17533, à Claude Perret, à Ferney, 28 décembre 1771.

Lettre éditée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a retrouvé des manuscrits ; voir commentaire D17533.

13. À Mr. de Faugères, sur un monument, 190.

CH: « À Monsieur le Baron de Faugères, Officier de marine, sur un monument qu'il proposa d'ériger aux Grands-hommes du siècle de Louis XIV, dans la place de Montpellier », p. 190-196.

D20103, Voltaire au baron de Faugères, 3 de mai [1776].

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a retrouvé un manuscrit ; voir commentaire D20103.

14. À l'Auteur d'un poème épique sur Josué, 196.

CH: « Lettre à un ecclésiastique, Auteur d'un Poème épique sur la conquête de la Terre-promise, en douze chants, imprimés à Paris, chez Delalain, libraire rue St. Jacques en 1766, avec privilège du Roi », p. 196-199.

D14028, à Antoine Henri de Béraud-Bercastel, 11 mars 1767.

Lettre éditée pour la première fois dans le *CH*, mais dont a retrouvé des manuscrits ; voir commentaire D14028.

15. À Mr. Walpole, sur la tragédie & sur l'histoire, 199.

CH : « À Monsieur Horace Walpole. À Ferney le 15 juillet 1768 », p. 199-209.

D15140, Voltaire à l'hon. Horace Walpole, Du Château de Ferney pais de Gex par Versoi & Lyon 15 juillet 1768.

Lettre déjà publiée dans le *Mercure de France* (Paris, mai 1769) et dont on possède des manuscrits ; voir commentaire D15140.

16. À un Ministre d'État, sur les systèmes politiques, 210.

CH : « À un M... d'Ét... en juillet 1767 », p. 210-212.

102

D9894, Voltaire à Étienne François de Choiseul-Stainville, duc de Choiseul, [? 13 juillet 1761].

Lettre publiée pour la première fois et en partie dans le *CH*, mais dont on a des manuscrits ; voir commentaire D9894.

17. À Mr. Tiriot, sur des systèmes ridicules de physique, 212.

CH : « À monsieur Tiriot, à Ferney 15 septembre 1768 », p. 212-215.

D15212, Voltaire à Nicolas Claude Thiriot, [c. 15 septembre 1768].

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a un manuscrit ; voir commentaire D15212.

18. À mylord Chesterfield, 216.

CH : « À milord Chesterfield, À Ferney 24 septembre 1771 », p. 216-217.

D17381, Voltaire à Philip Dormer Stanhope, 4^e comte de Chesterfield, Au château de Ferney près de Genève, le 24 septembre 1771.

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a retrouvé des manuscrits ; voir commentaire D17381.

19. À un Inconnu, sur la mort, 218.

CH : « À Ferney le 4 mai 1772 », p. 218-219.

D17727, Voltaire à Théophile Imarigeon Duvernet, le 4 mai 1772, à Ferney.

Lettre publiée pour la première fois par le *CH*, mais dont on a retrouvé des manuscrits ; voir commentaire D17727.

20. À Mr. le prince G., sur un livre nouveau, 220.

CH : « À Mr. le Prince G. ambassadeur à la Haye, À Ferney le 19 juin 1773 », p. 220-223.

D18431, au prince Dimitri Golitsine, 19 juin 1773, à Ferney.

Lettre publiée pour la première fois dans le CH, mais dont on a un manuscrit ; voir commentaire D18431.

21. À Mr. le chevalier Hamilton, sur le Vesuve, 223.

CH : « À Monsieur le Chevalier Hamilton, ambassadeur à Naples. À Ferney le 17 juin 1773 », p. 223-226.

D18429, Voltaire à sir William Hamilton, ce 17 juin 1773, Ferney.

Lettre publiée pour la première fois dans le CH, mais dont on a des manuscrits ; voir commentaire D18429.

22. À Mr. Du M..., sur des anecdotes anciennes, 227.

CH : « À Mr Du M..., Membres [*sic*] de plusieurs Académies. Sur d'anciennes anecdotes », p. 227-234.

M, t. 30, p. 345-348.

23. À Mr. de Chaban..., sur Pindare & Horace, 235.

CH : « À Monsieur de Chaban..., sur Pindare et Horace. À Ferney le 9 mars 1772 », p. 235-239.

D17631, Voltaire à Michel Paul Gui de Chabanon, à Ferney 9 mars 1772 ; D.app.354, Voltaire's revised version of his letter to Chabanon of 9 March 1772 (version du *Commentaire historique*).

Lettre publiée pour la première fois dans le CH, mais dont on possède deux manuscrits ; voir commentaire D17631.

24. À une célèbre Actrice, 240.

CH : « À une célèbre Actrice », p. 240-243.

D12832, Voltaire à Claire Josèphe Hippolyte Lérès de Latude Clairon [août 1765 ?].

Lettre publiée pour la première fois dans le CH, mais dont on a un manuscrit ; voir commentaire D12832.

25. À Mr. Bertinelli, sur le Dante, 243.

CH : « “Réponse à Monsieur l'abbé Bertinelli de Vérone”. (Cette lettre est ancienne) », p. 243-246.

D8663, Voltaire à Saverio Bettinelli, 18 décembre 1759, aux Délices près de Genève.

Lettre publiée pour la première fois dans le CH, mais dont on a des manuscrits ; voir commentaire D8663.

26. À Mr. M..., sur des questions métaphysiques, 247.

CH : « Réponse à des questions métaphysiques », p. 247-249.

D16478, Voltaire à [?], [c. 1770].

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*.

27. À Mr. M..., sur les Lettres prétendues du Pape Ganganelli, 250.

CH : « Sur Les Lettres prétendues du Pape Ganganelli Clément XIV, 2 mai 1776 », p. 250-259.

D20099, Voltaire à [?], 2 mai 1776.

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*.

28. Au même, sur les fausses anecdotes, 260.

CH : « Au même sur les anecdotes », p. 260-264.

D20123, Voltaire à [?], [mai 1776 ?].

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*.

29. Au même, sur le cocher Gilbert, 464.

CH : « Au même sur le fameux cocher Gilbert », p. 264-269.

D.app.461, Voltaire's letter on the Morangès case, July 1776.

30. À Mr. l'abbé Spalanzani, sur les limassons qui reprennent leurs têtes & sur des animaux qu'on ressuscite, 270.

CH : « À Monsieur l'abbé Spalanzani. À Ferney le 6 juin 1776 », p. 270-273.

D20158, Voltaire à Lazzaro Spallanzani, 6 juin 1776, à Ferney par Genève.

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH* et dont on a des manuscrits ; voir commentaire D20158.

31. À Mr. B..., sur l'astronomie, 273.

CH : « À Mr. B... De l'Académie des Sciences ; auteur d'un livre plein de science et de génie, sur l'astronomie ancienne », p. 273-278.

D19912, Voltaire à Jean Sylvain Bailly, à Ferney le 9 février 1776.

Lettre publiée pour la première fois dans le *CH*, mais dont on a un manuscrit ; voir commentaire D19912.

Sésostris, 279.

CH, p. 279 : « Nous avons cru devoir imprimer ici l'allégorie de *Sésostris*, que toute la France attribue à Mr de Voltaire » (texte p. 279-282).

APPENDICE II

Nous donnons ici la liste des lettres de Voltaire parues dans les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* (Genève, 1766), en reproduisant l'orthographe des destinataires et la date qui est attribuée à chacune de ces lettres. Nous indiquons leur numéro dans l'édition Besterman de la *Correspondance*.

1. À M. l'abbé d'Olivet, chancelier de l'Académie française, au château de Ferney, le 20 août 1761, p. 1-16 (D9959).
 2. Réponse de M. de Voltaire au duc de Bouillon, qui lui avait écrit une lettre en vers, au sujet de l'édition qu'il a faite des Œuvres de Corneille au profit de la nièce de ce grand homme, p. 17-19 (D9920).
 3. À M. le duc de La Vallière, Grand Fauconnier, p. 20-37 (D9754).
 4. À mylord Lyttleton [Georges Lyttelton], à Londres, p. 38-40 (D9231).
 5. À M. l'abbé Trublet, qui lui avait envoyé son Discours de réception à l'Académie française le 20 avril 1761, Au château de Ferney, ce 27 avril 1761, p. 41-44 (D9752).
 6. Épître à Sophie, p. 45-48.
 7. À Pallissot, auteur de la comédie des Philosophes, p. 49-59 (D8958).
 8. À Pallissot de Montenois, Au château de Ferney, ce 28 juin 1760, p. 60-67 (D9005).
 9. À La Harpe, auteur de la tragédie de Warwick qui a eu du succès, novembre 1763 (D11502).
 10. À Monsieur Blin, auteur de l'Héroïde de Gabrielle d'Estrées, maîtresse d'Henri IV, Au château de Ferney, février 1762, p. 71-72 (D10211).
 11. Sous le nom de Charles Gouju à ses confrères, p. 73-80 (M, t. 24, p. 255-259).
 12. À M. D'Alembert, p. 81-86 (D10980).
 13. À S. A. Électorale Palatine à Mannheim, ce 14 août 1761, p. 87-89 (D9738).
 14. Au même, ce 9 septembre 1761, p. 90-91 (D9817).
 15. À Diodati de Tovazzi, sur sa Dissertation sur la langue italienne, 24 janvier 1761, p. 92-103 (D9572).
- Autre Réponse de M. de Voltaire à M. Diodati, Au château de Ferney, février 1761, p. 108-110 (M, t. 8, p. 531-532).
16. À Monsieur Baillon, Intendant de Lyon, en lui recommandant l'affaire d'un Juif pris en contrebande, p. 106-107 (D2935, à Bertrand René Pallu).

17. À M. le comte de Sarbeti, sur Corneille, 13 août 1762, p. 108-110 (D11294).
18. À monsieur La Combe, avocat, sur les Lettres de Christine de Suède publiées à Paris, 13 juin 1763, p. 111-114 (D11264).
19. Au sieur Fez, libraire d'Avignon, 17 mai 1762, p. 115-119 (D10451).
20. Au roi de Prusse sur sa convalescence [« Les fileuses des destinées... »], p. 120-121 (D3514).
21. À M. Rousseau de Toulouse, directeur du Journal encyclopédique, imprimé à Bouillon sur un prétendu libelle, inséré dans le St James Chronicle en juillet 1762, 10 octobre 1762, p. 122-124 (D10661).
22. À M. Rousseau de Toulouse, 10 octobre 1762, p. 125 (D10756).
23. À M. de la Fargue [Étienne de Lafargue], poète qui lui avait adressé des vers, p. 126 (D9951).
24. Lettre du secrétaire de Voltaire au secrétaire de Le Franc de Pompignan [Ladouz], p. 127-130 (D11616).
25. À M. Rousseau, directeur du Journal encyclopédique, 19 novembre 1764, p. 131-132 (D12195).
26. À Madame Duféan, femme célèbre par son esprit et ses maximes nobles, chez qui tous les plus polis courtisans vont prendre tous les jours des leçons, p. 135-138 (D11665).
27. Au Roi Stanislas, à Lunéville, 15 avril 1760, p. 139-144 (D9148).
28. À M. le Brun, 5 novembre 1760, p. 145-147 (D9382).
29. À M. Le Brun, secrétaire de S. A. S. Msgr. Le Prince de Conty, qui avait envoyé à M. de Voltaire une belle ode sur Corneille, en lui faisant connaître sa petite nièce, & en l'invitant de se charger de sa fortune, aux Délices, ce 22 novembre 1760, p. 148-149 (D9422).
30. À Mlle Corneille, Aux Délices, ce 22 novembre 1760, p. 150-151 (D9421).
31. À M. le chevalier de R... à Toulouse, Aux Délices près Genève, ce 20 septembre 1760, p. 152-155 (D9247).
32. À Monsieur Haller, célèbre poète et philosophe suisse, p. 156-157 (D8109).
33. Réponse de M. Haller à M. de Voltaire, p. 158-160 (D8127).
34. À M. du Belloy, auteur de la Tragédie du Siège de Calais, représentée en février 1765, p. 161-164 (D12439).
35. Parodie de la Lettre de M. de Voltaire à M. Belloy, p. 165-166.
36. À M. le marquis de Villette, fils du Trésorier, p. 167-169 (D12437).
37. À D'Amoureux, Au château de Ferney, 1^{er} mars 1765, p. 170-186 (D12425).
38. Lettre de M. le Marquis D'Argence, brigadier des armées du Roi, au château de Dirac, ce 20 juillet 1765, p. 187-192 (D12807).
39. Au Marquis d'Argence, 24 août 1765, p. 193-194 (D12848).

40. À monsieur l'abbé de Voisenon, À Ferney, ce 28 octobre 1765, p. 195-196 (D12946).
41. Réponse de Voisenon, p. 196-198 (D12975).
42. À monsieur Cavailha, auteur de la comédie intitulée *Le Tuteur dupé*, jouée avec beaucoup de succès sur le théâtre français, Au château de Ferney, 30 novembre 1765, p. 199-200 (D13013).

UN PATRIARCHE EN REPRÉSENTATION :
LE COMMENTAIRE HISTORIQUE SUR LES ŒUVRES
DE L'AUTEUR DE LA HENRIADE

Marc Hersant

Université Jean Moulin – Lyon 3

La volonté de constituer, aussi maigre soit-il, un corpus d'écrits dits « autobiographiques » de Voltaire, semble animer certaines entreprises éditoriales et critiques récentes¹. Trois textes semblent ici régulièrement retenus, dont l'assimilation à ce que nous appelons aujourd'hui « autobiographie » peut paraître en réalité, pour des raisons différentes, un peu problématique : les fameuses lettres reconstituées de ce que André Magnan appelle comme on le sait l'affaire *Paméla* n'ont ni la structure narrative ni les enjeux d'une autobiographie². Le travail de réécriture de lettres authentiques auquel se serait livré Voltaire semble plutôt à penser dans le cadre de l'art de la fabrication de faux à visée polémique au XVIII^e siècle : pamphlet plus qu'autobiographie, donc, mais pamphlet destiné à rester posthume – et dont le but était peut-être surtout de défouler Voltaire lui-même qui reconstituait par là une image de son passé récent moins humiliante pour lui. Les *Mémoires pour servir à la Vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même*, si l'on tient à l'opposition établie autrefois par Philippe Lejeune entre mémoires et autobiographie, relèvent parfaitement, et pas seulement par leur titre, du premier de ces deux champs : Voltaire y parle presque plus de Frédéric II et de son père Frédéric-Guillaume que de lui-même, se moque du « ridicule de parler de [s]oi à [s]oi-même »³, exclut sévèrement tout développement introspectif, et ne fait en rien de son histoire celle d'une « personnalité ». Quant au *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de*

1 Je pense notamment à un petit volume intitulé précisément *Écrits autobiographiques* (Paris, Flammarion, coll. « GF », 2006) édité par Jean Goldzink, ainsi qu'à une édition savante en préparation d'un regroupement textuel similaire, mais plus complet, à laquelle travaillent André Magnan et Jan Herman. Je pense aussi à un travail en cours de Katrien Horemans et Helena Medeiros, dont certaines conclusions ont été présentées au colloque « Le sens du passé », organisé par J.-L. Jeannelle, M. Hersant et D. Zanone, Université Paris-Sorbonne et Université de Louvain-la-Neuve, 1^{er}-4 décembre 2010.

2 *L'Affaire Paméla. Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, éd. A. Magnan, Paris, Éditions Paris-Méditerranée, 2004.

3 *Mémoires pour servir à la Vie de M. de Voltaire*, Londres [Berlin], 1784, p. 99.

La Henriade, dont l'attribution à Voltaire a pu parfois être discutée (par exemple par Raymonde Morizot⁴), il paraît anonymement en 1776 et se présente comme le récit à la troisième personne, assumé par une espèce d'historien ou « homme de lettres » fictif, de la vie de Voltaire. Il s'apparente parfaitement à ce que Jean-Louis Jeannelle appelle avec bonheur, dans sa synthèse sur les mémorialistes du xx^e siècle, une « Vie majuscule »⁵, dont un des archétypes classiques est fourni par Plutarque : il s'agit, en l'occurrence, non de construire un tête-à-tête avec soi-même, mais d'ériger à sa propre effigie, à travers la médiation d'une énonciation anonyme factice que j'ai eu l'occasion d'étudier précisément ailleurs⁶, une statue verbale cristallisant des valeurs collectives, celles de la modernité des Lumières et des philosophes, en même temps que celles du monde des lettres dans son ensemble. Le texte, relativement peu étudié, représente un cas qui est loin d'être isolé de « biographie de soi-même » à la troisième personne qui n'est pas pour autant une « autobiographie », du moins au sens de Ph. Lejeune. Sans même évoquer le modèle illustre de César, on peut penser à des textes aussi divers que certaines parties des *Mémoires* de La Rochefoucauld, qui parlent de l'auteur à la troisième personne, ou un texte de Saint-Simon aussi remarquable que méconnu, la section des *Notes sur tous les duchés-pairies* consacrée au duché de Saint-Simon lui-même, qui contient une biographie de l'auteur à la troisième personne⁷. Mais, parmi les textes les plus parfaitement proches de la structure énonciative du *Commentaire historique*, un modèle plus significatif encore est sans doute la *Vita*, biographie de Jacques-Auguste de Thou écrite par lui-même mais officiellement attribuée à un historien proche de l'auteur véritable : je renvoie sur ce sujet aux analyses de Christian Zonza dans un article qui vient de paraître dans le numéro 5 de la revue *Écrire l'histoire*⁸, dans un dossier qui porte précisément sur des textes où être historien de soi renvoie à des pratiques qu'il faudrait sans doute soigneusement distinguer de l'autobiographie moderne.

Dans les quelques textes où, en dehors de sa correspondance, il parle de lui-même, et dans le *Commentaire historique* de manière particulièrement claire,

4 R. Morizot, *L'Autobiographie chez Voltaire*, Paris, Publibook, 2006. L'auteur soutient que Voltaire n'a écrit que quelques passages et que l'essentiel serait l'œuvre de Wagnière.

5 J.-L. Jeannelle, *Écrire ses Mémoires au xx^e siècle*, Paris, Gallimard, 2008.

6 « Le *Commentaire historique* sur les œuvres de l'auteur de La Henriade : Voltaire historien de lui-même », *Cahiers Voltaire*, n° 7 (2008), p. 73-89.

7 Le texte est disponible dans l'anthologie *Les Siècles et les Jours. Lettres (1693-1754) et Note « Saint-Simon » des duchés-pairies, etc.*, textes établis, réunis et commentés par Yves Coirault, Paris, Champion, coll. « Sources classiques », 2000. Une édition complète des *Notes sur tous les duchés-pairies* est en préparation chez Garnier, éd. Marc Hersant et Grégory Gicquiaud.

8 Ch. Zonza, « La *Vita* de Jacques-Auguste de Thou. Une vie pour écrire l'histoire », *Écrire l'histoire*, n° 5, « Historiens de soi », dossier coordonné par M. Hersant, 2010, p. 141-150.

le souci de Voltaire semble en tout cas avoir été beaucoup moins de creuser un rapport à soi que de construire une image publique de sa personne ou, si l'on préfère, de son personnage. Il me semble donc pertinent d'envisager son projet, antithétique de celui de Rousseau, dans une logique historiographique plutôt que dans une logique autobiographique. Le *Commentaire historique* illustre plus précisément de manière idéale ce que Nietzsche appelle dans la deuxième de ses *Considérations inactuelles* la fonction « monumentale » de l'histoire et vise à constituer Voltaire lui-même en monument. Je ne ferai donc pas appel de manière centrale, pour examiner l'élaboration de la figure du patriarche dans cette œuvre, à la notion d'*ethos*, car même si l'énonciateur réel produit une image de lui-même, celle-ci ne vise en rien à construire la configuration implicite d'un « je » mais au contraire à faire converger vers une image mythique parfaitement apparente les éléments constitutifs d'un « il ». Pour toutes ces raisons, une des clés de l'œuvre est le passage où Voltaire évoque l'édification de sa propre statue par Pigalle, en présentant cet épisode comme significatif du statut acquis à son époque par les hommes de lettres et les artistes :

M. Pigalle se chargea d'exécuter la statue en France, avec le zèle d'un artiste qui en immortalisait un autre. Cette aventure, alors unique, deviendra bientôt commune. On érigea des statues ou du moins des bustes aux artistes, comme la mode est venue de crier *l'auteur ! l'auteur !* dans le parterre⁹.

On voit que la statue est celle de l'homme de lettres en général à travers l'exemple de Voltaire lui-même, et le *Commentaire historique* me semble vouloir être pour une part le pendant verbal de cette statue en condensant les éléments essentiels d'une image officielle de Voltaire pour le présent et peut-être surtout pour la postérité : je reviendrai plus loin sur un détail qui suggère que Voltaire a peut-être pensé à une publication posthume avant de se décider à livrer cette œuvre de son vivant. Je n'évoquerai en revanche pas le fait que cette statue est comme fracturée d'éclats de rire discordants : j'en ai longuement parlé dans un autre cadre¹⁰. Mais, dès lors que les choses se présentent en ces termes, l'attribution à Voltaire du *Commentaire historique* dans sa totalité en tant que *texte* n'a qu'une importance secondaire, car c'est comme *discours* qu'il est une production voltairienne. Le *Commentaire* sort de ses « écuries » et relève d'une propagande en sa faveur dont il est certainement l'instigateur et évidemment l'approbateur. Il fait circuler une image de lui-même qui a la caution de son illustre sujet et, de ce point de vue, ses deux parties

9 *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade, etc., avec les pièces originales et les preuves*, Basle, Paul Duker, 1776, p. 98.

10 « Le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade* », art. cit..

apparaissent comme complémentaires : le récit initial, bref parcours narratif de la carrière de l'homme de lettres, propose une concentration remarquable des éléments qui ont constitué, tout au long du XVIII^e siècle, l'image publique de Voltaire, et récupère en outre tout un réseau de « scies » indéfiniment ressassées dans la correspondance, qui trouvent dans le récit un espace de fixation et de publication au sens large. Voltaire semble avoir voulu faire converger vers une image d'Épinal de son personnage des traits qu'il avait en quelque sorte sculptés patiemment dans ses milliers de lettres dans la construction de sa propre image. Le lien entre le *Commentaire* et la correspondance est donc essentiel, d'autant plus que, de son côté, le remarquable assemblage de lettres qui suit le récit et l'éclaire à bien des égards, représente un espace de détournement vers la sphère publique d'images de soi au départ construites, dans certains cas tout au moins, pour des destinataires spécifiques : l'*ethos* particulier construit dans la dynamique propre de l'échange prend sa place dans une image plus générale et le « je » des lettres est réorienté vers la construction du « il » dont j'ai parlé plus haut. Le travail de sélection et de réécriture de lettres participe à la création de l'image globale de Voltaire qui se construit dans et par la juxtaposition de la biographie historique et du dossier épistolaire. Chaque lettre, détournée de son enjeu rhétorique initial, devient une des pierres avec lesquelles est bâtie la statue verbale qui résulte de l'ensemble de ce qu'il faut décidément bien appeler une « œuvre » faite des deux parties à part égale, et non d'une œuvre dont les lettres ne constitueraient qu'une annexe. C'est, si je puis dire, cette image qui sera portée en triomphe à Paris un peu plus tard, plus que le Voltaire réel, à supposer qu'une quelconque réalité de Voltaire soit à distinguer de l'image qu'il a fabriquée de lui-même. En ce sens, les auteurs de *Voltaire en son temps* n'ont pas tort, même si ce n'est pas un axe interprétatif unique, de voir dans le *Commentaire historique* un ouvrage lié à son projet parisien et ayant un caractère en quelque sorte « publicitaire »¹¹.

L'homme qui écrit, dirige et autorise le *Commentaire historique* est un vieillard même pour les critères de notre temps, un « extrême vieillard », pourrait-on dire, pour ceux de son époque. La production voltairienne des dernières années, dont le texte qui nous occupe est une des perles, mériterait d'ailleurs d'être observée de près et pourrait constituer un support de réflexion exceptionnel pour envisager le rapport entre âge et écriture, et cesser d'envisager les textes comme les produits d'une jeunesse éternelle et comme abstraite. Ce serait aborder la question de la vieillesse dans une perspective énonciative, et se demander si des traits spécifiques de l'écriture des dernières décennies et surtout des dernières années sont imputables à l'âge, alors qu'il s'agit ici de l'aborder en termes de

11 VST, t. II, p. 523.

représentation. Sur ce plan, si la figure quasi-mythique que le texte principal et son annexe épistolaire fabriquent, à coups d'anecdotes et de bons mots, est un « Voltaire éternel » qui voit converger des traits de sa jeunesse et de sa vieillesse vers une image en quelque sorte atemporelle, « tel qu'en lui-même l'éternité le change », il n'en reste pas moins que la matière principale de cette figure est empruntée aux dernières décennies : le Voltaire éternel de Pigalle n'en était pas moins un homme âgé, et pas seulement parce que son modèle était un vieillard, et l'on pourrait en dire de même du Voltaire du *Commentaire historique*. Dans le récit biographique initial, la « vieillesse » occupe une grosse moitié du récit, si on considère, un peu gratuitement, que Voltaire devient subitement vieux en s'installant à Ferney : c'est en tout cas à ce moment-là que l'énonciateur anonyme commence à parler de lui comme d'un homme âgé en remarquant avec admiration que son illustre modèle « malgré son âge [...] travaillait sans relâche »¹², passage sur lequel j'aurai l'occasion de revenir. Cet équilibre relatif de deux moitiés d'une vie bascule complètement dans le choix de lettres de la seconde partie du côté de la vieillesse : la plupart des lettres produites datent en effet des années 1760 et 1770, et ce n'est que le Voltaire le plus âgé que nous fait entendre cette pseudo-annexe. La seule exception, en dehors de quelques lettres non datées, est un échange de 1759 avec Clairaut. En outre, plusieurs des lettres produites mettent en scène explicitement l'âge de leur énonciateur : Voltaire évoque dans celle du 15 juillet 1768 à Horace Walpole son « âge » et ses « maladies »¹³. Dans une autre de juillet 1767, dont le destinataire est donné comme un « ministre d'État » sans plus de précision, il se donne comme « un vieillard ignorant »¹⁴. Dans une lettre sans date présentée pourtant comme « ancienne » sans plus de précision, l'énonciateur commence par un « Si j'étais moins vieux » qui suggère qu'elle ne date tout de même pas de sa première jeunesse ! Enfin, l'âge est l'objet de considérations plus substantielles dans une lettre de 1772 à Chesterfield :

C'est tout ce qu'on peut espérer à l'âge où nous sommes, et même à tout âge ; Cicéron écrivit un beau traité sur la vieillesse ; mais il ne prouva point son livre par les faits ; ses dernières années furent très malheureuses. Vous avez vécu plus longtemps et plus heureusement que lui¹⁵.

D'autre part, le *Commentaire* est scandé par des mentions des maladies et infirmités de Voltaire et par des plaisanteries sur ce qu'on pourrait appeler son

¹² *Commentaire historique*, op. cit., p. 72.

¹³ *Ibid.*, p. 199.

¹⁴ *Ibid.*, p. 210.

¹⁵ *Ibid.*, p. 216.

« agonie perpétuelle ». Sur ce sujet aussi, et peut-être surtout, la correspondance a été un espace de variations infinies sur un motif aussi ludique dans les formes les plus brillantes que Voltaire a su lui donner qu'émouvant par le tête-à-tête permanent avec la mort qu'il met en évidence, et qui semble avoir commencé avec sa venue au monde, si l'on en croit le *Commentaire historique*, où il est écrit qu'il « nous a été dit qu'à sa naissance on désespéra de sa vie »¹⁶. Il est ainsi question de la « mauvaise santé » du vieillard à propos de son acharnement à jouer tout de même des rôles dans les mises en scène de théâtre de Ferney. Toute une anecdote désopilante de communion tourne autour d'un Voltaire désigné à plusieurs reprises comme « le malade »¹⁷. Et un passage donne nettement l'impression que la biographie que nous lisons n'est même pas celle d'un illustre vivant à l'agonie, mais purement et simplement d'un mort : « Dans les derniers temps il avait une profonde indifférence pour ses derniers ouvrages dont il fit toujours peu de cas et dont il ne parlait jamais »¹⁸. Idée renforcée par d'autres passages où l'imparfait à valeur itérative semble bien renvoyer à un temps de vie révolu, comme par exemple : « Il écrivait souvent aux libraires : "N'imprimez pas tant de volumes de moi" »¹⁹. Enfin l'énonciateur communique à l'occasion avec son lecteur dans l'affection qu'il éprouve pour son illustre modèle, par les grâces d'un déterminant possessif : « Immédiatement après, *notre vieillard* réchauffa les glaces de son âge pour profiter des vues patriotiques d'un nouveau ministre »²⁰.

Globalement, l'ensemble constitué par le récit initial et par la sélection de lettres qui l'accompagne fait dominer largement l'image d'un Voltaire âgé : il me semble que c'est encore aujourd'hui cette facette de sa vie qui domine, et que lorsque nous pensons globalement à Voltaire, sauf si nous sommes spécialistes de sa jeunesse, l'image qui se dessine est très nettement décentrée vers les dernières décennies. Le *Commentaire historique* installe d'ailleurs Voltaire dans une série d'hommes illustres à la longévité exceptionnelle²¹, nommément Huet, mort à 91 ans, et Fontenelle, mort, lui, quasi centenaire en 1757, comme si pouvait se constituer une lignée de patriarches des lettres, et, en ce qui concerne la filiation Fontenelle/Voltaire, une lignée de patriarches des Lumières. Voltaire, après tout, et malgré les annonces presque quotidiennes de sa mort dans sa correspondance, espérait peut-être durer aussi longtemps que ces deux modèles de longévité.

¹⁶ *Ibid.*, p. 1-2.

¹⁷ *Ibid.*, p. 101-102.

¹⁸ *Ibid.*, p. 117-118.

¹⁹ *Ibid.*, p. 118.

²⁰ *Ibid.*, p. 110 (je souligne). Le ministre en question est Turgot.

²¹ *Ibid.*, p. 113.

Un des motifs les plus caractéristiques de la « Vie majuscule » est la présence dans les récits de jeunesse d'exploits exceptionnels ou de signes annonçant un grand destin. Les *Vies* de Plutarque sont truffées de tels signes annonciateurs, qui fonctionneront comme un *topos* générique inusable de la biographie historique qu'on retrouve jusque chez d'illustres mémorialistes comme Retz ou Bassompierre, qui ne semblent pas trop gênés par le fait d'ériger leur propre « Vie majuscule » à la première personne : dans le cas du premier, on pense à l'esturgeon monstrueux associé à sa naissance ou à l'attribution mensongère de la *Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque* à un trop jeune homme. Dans le *Commentaire historique*, c'est une idée largement illustrée sur le plan littéraire, l'énonciateur vantant la précocité d'un Voltaire écrivant des « bagatelles »²², qui n'en sont pas moins citées *in extenso*, à l'âge de douze ans, et son premier chef-d'œuvre, *Œdipe*, à dix-huit. Mais on trouve aussi la même idée appliquée au vieillard, les prouesses du patriarche apparaissant comme la marque symétrique d'un destin jusqu'au bout exceptionnel, qui ferait de Voltaire, en plus de tout le reste, un nouveau Solon. C'est surtout l'extrême productivité du vieillard qui suscite l'admiration de son « historien », qui remarque, à propos du Voltaire de la fin des années 1750, que « malgré son grand âge, il travaillait sans relâche » : et de citer dans la foulée *L'Orphelin de la Chine*, *Tancredè* et *L'Écossaise*. « Ces ouvrages ne lui coûtaient point de temps », ajoute-t-il, « *L'Écossaise* avait été faite en huit jours, et *Tancredè* en un mois »²³. Mais le Voltaire beaucoup plus âgé des années 1770 suscite des commentaires du même genre encore plus exaltés : « Il avait soixante-huit ans ; et cependant, en une année, il refit *La Sophonisbe* de Mairet tout entière, et composa la tragédie des *Lois de Minos* »²⁴. Enfin, un passage, sans insister sur l'immensité des *Questions sur l'Encyclopédie*, qui sont au passage clairement attribuées à leur véritable auteur alors qu'il n'est jamais question dans le *Commentaire historique* du *Dictionnaire philosophique*, les fait servir de point d'orgue à une énumération des travaux d'Hercule littéraires de l'éternel moribond :

Il y a des sortes d'esprits qui, ayant contracté l'habitude d'écrire, ne peuvent y renoncer dans la plus extrême vieillesse : tels furent Huet et Fontenelle. Notre auteur, quoique accablé d'années et de maladies, travailla toujours gaiement. *L'Épître à Boileau*, *l'Épître à Horace*, *La Tactique*, le *Dialogue de Pégase et du vieillard*, *Jean qui pleure et qui rit*, et plusieurs petites pièces dans ce goût, furent écrites à quatre vingt-deux ans. Il fit aussi les *Questions sur l'Encyclopédie*²⁵.

²² *Ibid.*, p. 3.

²³ *Ibid.*, p. 72.

²⁴ *Ibid.*, p. 106.

²⁵ *Ibid.*, p. 113-114.

On remarquera au passage que notre énonciateur est très loin d'énumérer *in extenso* l'extraordinaire liste des écrits voltairiens des dernières années. On remarquera aussi que dans cette biographie d'un « homme de lettres » qui ne veut rien dire que « d'un peu utile aux lettres »²⁶, ce n'est pas sans humour qu'il mentionne la productivité admirable d'un homme pour qui l'écriture confine à la manie, et dont les œuvres, de l'avis même de leur auteur, ne sont pas toujours à la hauteur : « Il ne regardait pas ces ouvrages, faits à la hâte pour le théâtre de son château, comme de bonnes pièces »²⁷. On n'est pas loin d'un diagnostic de graphomanie dont l'auteur réel du *Commentaire* s'amuserait secrètement lui-même non sans autodérision et non sans capacité d'envisager qu'il y aurait un peu de déchet. Ce qui se dégage du *Commentaire* n'en est pas moins l'image d'un homme qui a incarné les Lettres pour ainsi dire de sa naissance à un dernier soupir qui ne saurait tout de même trop tarder, qui se confond avec elles, et qui ramasse dans sa silhouette émouvante de vieillard toute la dignité qu'elles ont su acquérir, pour une très grande part grâce à lui, au XVIII^e siècle. C'est en tant qu'homme de lettres que le vieillard magnifique devient, au fil du texte, monument, et la fonction symbolique des Lettres dans la société se trouve éclairée de cette nécessité de concentrer une idée dans un homme, et la grandeur conquise par la littérature dans une figure quasi mythique qui en représente l'expression la plus parfaite. Le *Commentaire historique* serait donc un texte majeur pour approfondir la célèbre question du sacre de l'écrivain, la sacralisation des Lettres passant par l'élévation implicite d'un de leurs plus prestigieux représentants au rang d'un grand sage (comme Confucius ou Socrate), d'un saint, ou évidemment d'un de ces patriarches de l'Ancien Testament dont Voltaire, qui s'est tant moqué d'eux, cherche à devenir l'équivalent moderne. Une des idées de Voltaire, qui n'est pas partagée par tous les philosophes des Lumières, est de concentrer les grandes idées dans des grandes figures humaines fonctionnant comme des repères symboliques et des foyers de fixation de valeurs, et d'assumer totalement pour sa part la prétention à devenir précisément une de ces figures. Il a usé ainsi de grands personnages du passé lointain, comme Confucius, ou plus récent, comme Newton, et s'avère capable d'un dédoublement le produisant sur la scène historique comme un « il » rivalisant avec ces modèles majeurs. Une des vraies raisons de l'utilisation de la troisième personne dans l'œuvre est donc liée de très près à son projet profond : on ne saurait réduire le procédé à une ruse rhétorique ou à une coquetterie.

²⁶ *Ibid.*, p. 1.

²⁷ *Ibid.*, p. 106.

L'image du patriarche s'associe dans le *Commentaire historique* à plusieurs traits qui complètent la figuration monumentale de Voltaire et qui sont empruntés à plusieurs archétypes monumentaux majeurs, pas toujours faciles à démêler : le sage et le bienfaiteur public, le héros et le saint. Prise dans un réseau de *topoi* de la biographie classique, l'image très moderne du philosophe des Lumières intègre sans difficulté apparente, et dans une harmonie non exempte d'ironie, des éléments fournis par des figures traditionnelles de la grandeur avec lesquelles Voltaire a pourtant toute sa vie entretenu un rapport conflictuel. Du côté des figures traditionnelles de la sagesse, on mentionnera notamment une série de « mots » qui parsèment le récit, font pour une part du *Commentaire historique* un recueil de « dits » mémorables du grand homme, et apparaissent à tous égards comme exemplaires. Ils cristallisent et simplifient à l'extrême des aspects fondamentaux de la personnalité de Voltaire et de sa pensée en leur donnant les contours inoubliables d'une maxime, d'un proverbe ou d'une parabole, tirant le *Commentaire historique* vers le modèle d'un Évangile moderne ou d'une « légende dorée ». On citera notamment un mot d'esprit attribué au « patriarche » sur l'excès en nombre des éditions de ses œuvres : « N'imprimez pas tant de volumes de moi ; on ne va point à la postérité avec un si gros bagage »²⁸, redoublé un peu plus loin d'un « mot » encore plus frappant : « Je me regarde comme un homme mort dont on vend les meubles »²⁹. Un propos ponctuant l'obtention grâce à Turgot d'un traité fiscal favorable à Ferney : « Je devrais mourir après cela, dit-il, car je ne puis monter plus haut »³⁰. Ou encore un passage relatif à l'église de Ferney qui vise à exprimer la quintessence du déisme dans une formule d'une simplicité, si je puis dire, biblique : « Voyez-vous, disait-il aux voyageurs qui venaient le voir, cette inscription au-dessus de l'église que j'ai fait bâtir ? *Deo erexit*. C'est au Dieu père commun de tous les hommes »³¹.

Dans tous ces passages, et dans d'autres équivalents, les parties de discours direct sont d'une brièveté significative. Il ne s'agit pas de mettre en scène l'extraordinaire éloquence du vieillard mais de concentrer, dans quelques formules frappantes, brillantes ou touchantes, les traits constitutifs d'un archétype. Voltaire, qui s'est souvent moqué des discours directs de pacotille attribués par les historiens aux personnages de leurs récits, qui en parle avec mépris dans la « Préface historique et critique » de son *Pierre le Grand* et qui avait déjà réduit au maximum la part des « harangues » dans ses *Mémoires pour servir à la Vie de Monsieur de Voltaire*, s'attribue dans le *Commentaire historique* des

28 *Ibid.*, p. 118.

29 *Ibid.*, p. 118.

30 *Ibid.*, p. 111.

31 *Ibid.*, p. 86.

énoncés rendus vraisemblables par leur extrême économie et leur caractère de « formules » percutantes et inoubliables. Mais ces énoncés n'en sont pas moins suspects par la manière presque caricaturale dont ils contribuent à l'érection d'une figure symbolique. Voltaire ne les a peut-être pas entièrement fabriqués à l'occasion de son *Commentaire*, mais il a sans doute travaillé, dans une logique de « voltairiana », un matériau discursif plus complexe de manière à le faire contribuer à une logique de légende au sens d'André Jolles. Pour reprendre les célèbres catégories de l'auteur de *Formes simples*, le *Commentaire historique* semble d'ailleurs au point de jonction de la légende et de ce que le théoricien appelle justement « mémorable ». À propos de la légende, A. Jolles fait cette remarque qui pourrait s'appliquer idéalement au *Commentaire historique* : « Pour elle, l'important n'est pas la continuité d'une existence humaine, mais seulement les instants pendant lesquels le bien s'objective. Cette Vie [...] morcelle la "réalité historique" [A. Jolles parle ici des vies de saints] en éléments qu'elle investit ensuite, par soi-même, d'une valeur nouvelle – celle du modèle – avant de les recomposer selon un ordre conditionné par ce caractère nouveau »³². Quant aux « mémorables », ils structurent le vivant historique de manière à ce qu'il ne s'agisse pas, selon A. Jolles, « d'un simple rapport, d'un simple procès verbal »³³. Et A. Jolles illustre magnifiquement son idée par une analyse de la figure de Socrate chez Xénophon : « Son but était de rendre le personnage de Socrate non pas selon ses conceptions personnelles, comme essayaient de le faire les deux adversaires³⁴, mais de le laisser se dégager et se détacher de l'événement tel qu'il l'avait gardé en mémoire. [...] [cette] manière de rendre un personnage est bien, semble-t-il, de l'amener à *se durcir*, à se dégager de l'événement réel et, en progrès, à l'amener à un ordre supérieur »³⁵. Les analyses d'A. Jolles et notamment son travail sur ce qu'il appelle l'« objectivation » de la légende et le « durcissement » du mémorable, permettent par un autre biais encore de comprendre le choix de la troisième personne par Voltaire et la concentration dans sa figure officielle de traits archétypaux empruntés à plusieurs grands modèles du vieillard vénérable et sage, de Nestor à Solon, des patriarches de l'Ancien Testament à Fontenelle. Pour utiliser des outils d'analyse plus récents, mais pas forcément plus précis, la légende et le mémorable convergent, dans le *Commentaire historique*, vers une scénographie au sens discursif, qu'on pourrait appeler « scénographie sculpturale » par la manière dont elle réactive et modernise des figures fondamentales de l'imaginaire judéo-chrétien et de

32 A. Jolles, *Formes simples*, Paris, Le Seuil, 1972, p. 38.

33 *Ibid.*, p. 163.

34 Platon et Antisthène, en l'occurrence.

35 *Formes simples*, *op. cit.*, p. 166. Je souligne.

l'imaginaire antique. Dans un cas, l'élément traditionnel récupéré pour sculpter l'image voltairienne révèle ironiquement son caractère stéréotypé : il s'agit de la présentation récurrente de Voltaire comme un « solitaire », à la limite une espèce d'ermite, récupérant non sans humour toute une tradition associant celui qui s'est retiré du monde à la figure du sage. On sait que ce trait revient presque à l'infini dans la correspondance et que des lettres sont signées « le solitaire de Ferney » de même que d'autres, très nombreuses, et toujours à la troisième personne, signent « le vieux malade de Ferney ». Dans le *Commentaire*, l'énonciateur anonyme parle à plusieurs reprises affectueusement de « notre solitaire »³⁶ de même qu'on l'a vu plus haut parler de « notre vieillard », et la répétition de l'expression vise, dans la désignation d'une solitude tout de même en réalité très peuplée et qui n'a de sens que par l'éloignement stratégique du monde et de la cour qu'elle connote, à durcir l'arrière-plan mythique sur lequel se dessine la figure exemplaire de Voltaire.

À propos de Turgot, Voltaire utilise, dans le *Commentaire historique*, la formule de « père du peuple »³⁷, que Voltaire, on le comprend, s'attribuerait volontiers à lui-même, et qui, à défaut d'une descendance nombreuse, ferait de lui un patriarche par une filiation symbolique, et par les multiples « enfants » que sa générosité et son sens de la justice lui ont procurés. Cette image paternelle de Voltaire éclate dans la deuxième moitié de la biographie de Voltaire par son historien anonyme, qui insiste presque plus sur ses actions humanitaires que sur ses ultimes éclats littéraires, même si les deux facettes sont parfois difficiles à dissocier. Cette dimension semble se confondre avec la deuxième moitié de sa vie. Ce rôle de protecteur et de père symbolique apparaît dans l'épisode du mariage de la nièce de Corneille, complaisamment raconté par notre biographe, qui le met en scène, dans un jeu dialogique très amusant, en « vieux soldat » soucieux de « servir la petite-fille de son général »³⁸. Le *happy end* d'un « mariage » dit très heureux achève de donner à l'épisode le caractère d'un concentré de stéréotypes larmoyants et de faire de Voltaire le pendant dans la réalité des personnages de vieillards généreux de son théâtre. Il apparaît de manière encore plus significative dans les anecdotes relatives à la gestion de Ferney, où Voltaire est présenté en protecteur des pauvres et des victimes de l'intolérance, et comme un avatar moderne du magicien transformant des terres abandonnées en un havre de bonheur, de prospérité et de paix. Dans l'épisode le plus significatif, peut-être, des artisans fuyant les troubles de Genève se réfugient dans un Ferney présenté comme un îlot de paix et de raison :

³⁶ Par exemple, *Commentaire historique*, *op. cit.*, p. 104.

³⁷ *Ibid.*, p. 110.

³⁸ *Ibid.*, p. 73-74.

Il en logea quelques-unes [de familles d'artisans] dans son château ; et en peu d'années il fit bâtir cinquante maisons de pierre de taille pour les autres. De sorte que le village de Ferney qui n'était, lorsqu'il acquit cette terre, qu'un misérable hameau où croupissaient quarante-neuf malheureux paysans dévorés par la pauvreté, par les écrouelles et par les commis des fermes, devint bientôt un lieu de plaisance peuplé de douze cents personnes, toutes à leur aise, et travaillant avec succès pour elles et pour l'État³⁹.

120

À défaut du paradis perdu par le premier de tous les grands patriarches bibliques, voici donc un paradis reconquis par les valeurs modernes de la raison incarnées par le patriarche de Ferney. Pour cet homme qui n'a cessé de fustiger tous les âges d'or et de se moquer d'une vision négative du temps comme corruption et décadence d'une vérité perdue, le paradis n'est donc pas en arrière, mais en avant. Je me bornerai à la simple évocation de la dernière figure qui vient compléter celles du saint, de l'ermite, du bienfaiteur et même de l'apôtre (Voltaire « prêchant », selon les termes du *Commentaire*, les valeurs de tolérance) : il s'agit de la figure du héros, dont le *Commentaire historique* fournit une version modernisée à travers une peinture idéalisée de ce qui s'appellera plus tard l'engagement de l'écrivain, dont il faut se souvenir qu'à la fin du XVIII^e siècle, elle n'est pas encore tout à fait un cliché. Ce qui est un cliché, c'est l'image du héros défendant les opprimés, rétablissant la justice, punissant les méchants, et c'est le croisement de ce stéréotype avec l'évocation de l'engagement de Voltaire dans les célèbres « affaires » qui met leur version du *Commentaire historique* au carrefour de la mystification et de la légende. L'incontestable grandeur de Voltaire dans ces occasions empêche cependant le texte de tomber dans la propagande caricaturale, et après tout celui que Michelet, au siècle suivant, n'hésitera pas à présenter comme une espèce de Christ de la modernité, méritait évidemment ce traitement légendaire l'élevant jusqu'au rang d'avatar moderne et original des figures concentrant le mieux, dans la culture occidentale, l'idée de grandeur. Ce n'est d'ailleurs pas par égocentrisme ou par narcissisme que Voltaire s'érige lui-même en monument, mais pour faire valoir les valeurs qu'il prétend incarner, et pour montrer qu'elles peuvent concurrencer efficacement celles qui ont soutenu des images plus traditionnelles de la grandeur.

39 *Ibid.*, p. 85.

« MES FRÈRES » : LA CONSTITUTION DE LA FRATERNITÉ
VOLTAIRIENNE DANS LE *SERMON DU RABBIN AKIB*

Antonio Gurrado

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

Qui est ma mère, et qui sont mes frères ?
(Matthieu, XII, 48)

Le *Sermon du rabbin Akib* (1761) est la première œuvre de Voltaire à commencer par l'invocation « Mes chers frères »¹. Voltaire donne la parole à un rabbin de Smyrne imaginaire qui s'adresse à ses frères pour déplorer la mort sur un bûcher à Lisbonne de « trente-sept de [leurs] frères condamnés »². L'invocation « mes frères » revient neuf fois dans le cours de ce bref texte ; elle constitue ainsi un *leitmotiv* qui tend à garantir la vraisemblance stylistique du sermon, en donnant à penser au lecteur que le rabbin a effectivement devant lui un public auquel il s'adresse. C'est un artifice que Voltaire emploiera souvent dans des œuvres postérieures, mais le fait que ce procédé revienne presque obsessionnellement dans une période déterminée de sa correspondance nous fait penser qu'il s'agit aussi et surtout d'une manière de fixer les frontières du groupe de ceux qui peuvent se reconnaître comme ses « frères » et, par conséquent, d'exprimer la perception de soi et la constitution progressive de son image publique.

La distribution chronologique de l'adresse « mes frères » dans les œuvres de Voltaire est hautement significative. L'expression apparaît à l'improviste dans le petit poème *La Bastille* (1717), puis disparaît pendant quarante ans jusqu'au *Galimatias dramatique* (1757) où elle est utilisée d'une manière exclusivement ironique. Dans les années 1760, en revanche, elle apparaît avec une régularité impressionnante : dans deux œuvres de 1761 (*Sermon du rabbin Akib* et *Lettre de Charles Gouju à ses frères*), quatre de 1762 (*Sermon de cinquante*, *Extrait des sentiments de Jean Meslier*, *Balance égale* et *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*), une de 1763 (*Instruction pastorale de l'humble évêque d'Alétopolis*),

1 *Sermon du rabbin Akib*, prononcé à Smyrne le 20 novembre 1761. Traduit de l'Hébreu, OCV, t. 52 (2011), p. 513.

2 *Ibid.*, p. 515.

quatre de 1764 (*Pot-pourri, Discours aux Welches*, les articles « Gloire » et « Résurrection » du *Dictionnaire philosophique*), deux de 1765 (*Mandement du révérendissime père en Dieu Alexis* et *Questions sur les miracles*), une de 1766 (*Lettre au docteur Jean-Jacques Pansophe*), quatre de 1767 (*Homélies prononcées à Londres, La Défense de mon oncle, Les Honnêtetés littéraires* et l'article « Arius » du *Dictionnaire philosophique*), deux de 1768 (*Homélie du pasteur Bourn* et *Sermon prêché à Bâle*), quatre de 1769 (*Cinquième homélie prononcée à Londres, Discours de l'empereur Julien, Collection d'anciens évangiles* et *Les Adorateurs*). L'expression se retrouve dans quatre œuvres de 1771 (*Sermon du papa Nicolas Charisteski* et trois articles des *Questions sur l'Encyclopédie* : « Église », « Gueux », « Prêtres des païens ») et deux textes de 1772 (*Il faut prendre un parti* et l'article « Volonté » des *Questions*). Enfin, en 1776, elle apparaît dans la traduction de deux passages de l'Ancien Testament dans *La Bible enfin expliquée*.

122

La coïncidence avec la correspondance est presque parfaite. Dans ce corpus, la première apparition des « frères » de Voltaire peut être datée du 13 août 1760 (D9137) et la dernière du 1^{er} mai 1768 (D14991), dans deux lettres adressées l'une comme l'autre à D'Alembert. On trouve dix occurrences de cette expression en 1761, quatorze en 1762, onze en 1763, cinq en 1764, une en 1766 et une dernière, comme nous l'avons vu, en 1768³. Il ressort nettement de ces données que l'invocation « mes frères » est étroitement liée à la bataille de Voltaire contre l'*Infâme*.

Il ne s'agit bien sûr pas seulement d'une concomitance temporelle, mais d'une pleine consonance thématique : depuis 1717, Voltaire avait situé ses frères parmi les « gens de bien »⁴. Dans ses œuvres, les frères de Voltaire apparaissent comme des « hommes qui poss[èdent] l'intelligence »⁵, « plein[s] de respect et de l'amour filial », « animé[s] de la charité la plus fraternelle »⁶, « bons citoyens [et] bons sujets du roi »⁷. Ils appartiennent aux nationalités les plus diverses (Charles Gouju s'adresse à « [s]es chers frères les Allemands, les Anglais, et même les Italiens »⁸) et croient fermement en « un Être suprême, un créateur, un conservateur, un

3 1761 : D9513, D9523, D9699, D9887, D9934, D9958, D9983, D9990, D10068, D10110, D10146 ; 1762 : D10305, D10315, D10342, D10367, D10397, D10621, D10755, D10764, D10810, D10813, D10816, D10835, D10837 ; 1763 : D10875, D10930, D10933, D10957, D11050, D11061, D11085, D11131, D11134, D11270, D11487 ; 1764 : D11612, D11617, D11641, D11873, D12238 ; 1766 : D13382.

4 « Ô gens de bien, mes frères, / que Dieu vous garde d'un pareil logement ! » (*La Bastille*, M, t. 9, p. 354).

5 *Les Adorateurs*, M, t. 28, p. 309.

6 *Du déisme*, M, t. 20, p. 506.

7 *Balance égale*, OCV, t. 56A (2001), p. 246.

8 *Lettre de Charles Gouju à ses frères*, M, t. 24, p. 255. Cf. *La Défense de mon oncle*, chap. 14 : « Les Anglais sont aussi les frères des Français. Cette consanguinité empêche-t-elle que Warburton ne nous haïsse ? » (OCV, t. 64 [1984], p. 224-225).

juge équitable, qui punit et qui récompense »⁹. Ils sont conscients qu'« il faut [...] épurer la religion »¹⁰, ils se gardent bien « d'imiter ces téméraires qui se vantent à tout propos de travailler à la gloire de Dieu »¹¹, ils pratiquent l'« obéissance aux lois de [leur] vaste empire, la vérité et l'humilité chrétienne »¹², ils sont très critiques à l'égard des enseignements éthiques qu'on peut tirer de l'Ancien Testament¹³ et ils savent que « Dieu en parlant ainsi aux Juifs daigna se proportionner à leur intelligence encore grossière »¹⁴ ; ils contestent qu'on ne puisse être « frères que pour être divisés », de sorte « que ce qui doit vous unir soit toujours ce qui vous sépare »¹⁵, et ils revendiquent le fait que « celui qui partage son pain avec le pauvre vaut mieux que celui qui a comparé le texte hébreu avec le grec, et l'un et l'autre avec le samaritain »¹⁶. Ils n'ont pas l'intention de « condemn[er] [leurs] frères aux plus épouvantables supplices pour des causes légères »¹⁷, mais de « rechercher la justice plus que la lumière, de tolérer tout le monde afin [d'être] tolérés »¹⁸, et de « donner du bouillon aux malades, du pain aux pauvres »¹⁹.

La recommandation la plus explicite que Voltaire leur adresse est la suivante : « Soyez donc philosophes, mes chers frères »²⁰. Sur le plan religieux, « être philosophes » signifie pour les frères qu'« [ils] ador[ent] Dieu, [qu'ils] le béniss[ent], [qu'ils] suiv[ent] la loi qu'il [leur] a donnée lui-même par la bouche de Jésus »²¹, puisque l'unique commandement divin est « que nous aimions [Dieu] et que nous soyons justes »²². En ce qui concerne le prochain, « c'est [l']aimer sans doute que de prier Dieu qu'il [le] convertisse »²³ ; en effet, ils croient en un Jésus qui « ne fut point superstitieux, [...] [qui] ne fut point intolérant »²⁴ et, pour cette raison, prie même « pour [la] conversion » de

9 *Lettre de Charles Gouju à ses frères*, M, t. 24, p. 258.

10 *Ibid.*

11 *Dictionnaire philosophique*, art. « Gloire », OCV, t. 36 (1994), p. 174.

12 *Mandement du révérendissime père en Dieu Alexis*, M, t. 25, p. 347.

13 « Quelques-uns de vous, mes frères, m'ont demandé si un prince juif avait une véritable notion de la Divinité, quand à l'article de la mort au lieu de demander pardon à Dieu de ses adultères, de ses homicides, de ses cruautés sans nombre, il persiste dans la soif du sang et dans la fureur atroce des vengeances » (*Homélies prononcées à Londres*, I, OCV, t. 62 [1987], p. 440).

14 *Ibid.*, III, OCV, t. 62, p. 462.

15 *Ibid.*, II, OCV, t. 62, p. 457.

16 *Ibid.*, IV, OCV, t. 62, p. 479.

17 *Ibid.*, III, OCV, t. 62, p. 467.

18 *Cinquième homélie prononcée à Londres*, M, t. 27, p. 564.

19 *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Volonté », M, t. 20, p. 591.

20 *Les Honnêtetés littéraires*, OCV, t. 63^b (2008), p. 146.

21 *Homélie du pasteur Bourn*, M, t. 27, p. 229.

22 *Ibid.*, p. 233.

23 *Ibid.*, p. 234.

24 *Homélies prononcées à Londres*, II, OCV, t. 62, p. 458.

l'« impie [et] blasphémateur Nonotte »²⁵. Quant à la conduite générale, Voltaire les exhorte : « vivons en frères avec quiconque voudra être notre frère »²⁶. Et même, par suite : « vivons libres, soutenons nos droits, et buvons du meilleur »²⁷.

L'identité religieuse de la fraternité est controversée ; il semble même que Voltaire entende brouiller les pistes délibérément. Dans *Balance égale*, il spécifie que ses frères ne sont « ni jansénistes ni molinistes »²⁸, mais dans *Pot-pourri* il s'adresse d'une manière polémique à « ses frères les jésuites »²⁹. Les catholiques romains sont, avec réserve, comptés au nombre des frères, avec tous les chrétiens, comme le montre ce passage de la *Cinquième homélie prononcée à Londres* :

Nous ne regardons pas comme nos ennemis ces chrétiens appelés quakers, ou anabaptistes, ou mennonites, qui ne communient point ; les presbytériens, qui communient en mangeant spirituellement Jésus-Christ ; les luthériens et les anglicans, qui mangent à la fois le corps et le pain, et boivent à la fois le sang et le vin ; et les papistes même, qui prétendent manger le corps et boire le sang, en ne touchant ni au pain ni au vin. Nous ne comprenons rien aux idées ou plutôt aux paroles des uns et des autres ; mais nous les regardons comme des frères dont nous n'entendons pas le langage³⁰.

La religion des frères est changeante : dans le *Sermon du rabbin Akib*, ils sont juifs, dans l'article « Gloire » ils sont musulmans³¹, parfois ils sont orthodoxes³² et, dans un cas, ce sont même « des gueux et des convulsionnaires »³³. Ce qui importe, comme cela est expliqué dans la *Lettre de Charles Gouju*, c'est que leur « profession de foi » soit la même que celle « de tous les honnêtes gens »³⁴, dans la droite ligne de l'idéal religieux et politique de Voltaire.

Une contre-preuve est offerte par l'emploi ironique de « mes frères », prononcé parfois par des personnages peu dignes de foi ou suspects, de manière à faire

²⁵ *Les Honnêtetés littéraires*, OCV, t. 63B, p. 145.

²⁶ *Sermon prêché à Bâle*, OCV, t. 67 (2007), p. 46.

²⁷ *Questions sur les miracles*, M, t. 25, p. 420.

²⁸ *Balance égale*, OCV, t. 56A, p. 246.

²⁹ *Pot-pourri*, M, t. 25, p. 265.

³⁰ *Cinquième homélie prononcée à Londres*, M, t. 27, p. 559-560.

³¹ « Ben-al-bétif, ce digne chef des derviches leur disait un jour : “Mes frères, il est très bon que vous vous serviez souvent de cette sacrée formule de notre Koran, *Au nom de Dieu très miséricordieux*” » (*Dictionnaire philosophique*, art. « Gloire », OCV, t. 36, p. 174).

³² « Ces épouvantables extravagances n'ont jamais été reprochées, grâce au ciel, à la vraie Église, à l'Église grecque. Nous avons eu nos sottises, nos impertinences comme les autres, mes chers frères, mais jamais de telles horreurs » (*Sermon du papa Nicolas Charisteski*, OCV, t. 73 [2004], p. 308).

³³ *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Gueux », M, t. 19, p. 323.

³⁴ *Lettre de Charles Gouju à ses frères*, M, t. 24, p. 259.

ressortir par contraste les vertus des véritables membres de la fraternité. Voltaire utilise ce procédé *a contrario* dans *Galimatias dramatique* (1757). Le texte s'ouvre sur les paroles d'un jésuite qui appelle « mes chers frères » les Chinois en leur expliquant qu'ils « n'[ont] qu'à croire sur-le-champ tout ce qu'[il leur] annonce »³⁵ ; ce à quoi un janséniste répond en invitant les mêmes frères à ne se faire « point baptiser par la main d'un moliniste »³⁶, un quaker à ne se faire baptiser « ni par la patte de ce renard, ni par la griffe de ce tigre »³⁷, un puritain à ne pas se laisser tromper par « l'aveuglement de tous ces gens ici, et le vôtre », et ainsi de suite³⁸. On peut en déduire que les vrais frères, chinois ou non, ne se feront jamais convertir par aucun d'entre eux. De la même façon, dans la *Lettre au docteur Jean-Jacques Pansophe* (1766), Voltaire montre un groupe d'hommes occupés à « brouter l'herbe dans Hyde-Park ou manger du gland dans la forêt de Windsor » ; à ces créatures qui se tiennent « à quatre pattes dans l'assemblée des bêtes », l'*alter ego* de Rousseau, à l'article de la mort, adresse ces paroles : « Comme ainsi soit, mes frères, que j'ai travaillé sans relâche à vous rendre sots et ignorants, je meurs avec la consolation d'avoir réussi, et de n'avoir point jeté mes paroles en l'air »³⁹. Les frères de Voltaire ne sont quant à eux ni « sots » ni « ignorants », et se tiennent debout parce que, du moins d'après le discours de Ben-al-bétif dans l'article « Gloire », ce sont des « animaux à deux pieds sans plumes »⁴⁰.

L'emploi de l'incise « mes frères » dans le *Sermon des cinquante* est particulièrement significatif. Avec une maîtrise stylistique remarquable, Voltaire l'utilise comme un refrain pour attirer de temps à autre l'attention du public, en mettant en évidence les points saillants du discours et en créant ainsi un véritable manifeste de sa fraternité. De cette lecture sélective du *Sermon*, on déduit tout d'abord que « la religion est la voix secrète de Dieu, qui parle à tous les hommes »⁴¹, et par conséquent que les massacres perpétrés par Moïse sont un « digne prélude, [un] digne exemple [...] des persécutions en matière de religion »⁴² ; que le meurtre d'un roi par un prêtre est « l'action la plus détestable et la plus consacrée »⁴³ ; que les preuves de la vérité du christianisme sont fondées sur les prophéties les plus absurdes d'Isaïe et sur les penchants

35 *Galimatias dramatique*, M, t. 24, p. 75.

36 *Ibid.*

37 *Ibid.*, p. 76.

38 *Ibid.*

39 *Lettre au docteur Jean-Jacques Pansophe*, M, t. 26, p. 25.

40 *Dictionnaire philosophique*, art. « Gloire », OCV, t. 36, p. 175.

41 *Sermon des cinquante*, OCV, t. 49A (2010), p. 71.

42 *Ibid.*, p. 83.

43 *Ibid.*, p. 89.

alimentaires les plus discutables d'Ézéchiél⁴⁴ ; qu'« à chaque dispute, les rois, les princes, sont massacrés »⁴⁵ ; que le fait de tromper le peuple avec les dogmes est un « outrage au genre humain »⁴⁶ ; qu'enfin, « les hommes seront plus gens de bien, en étant moins superstitieux »⁴⁷.

Si l'enquête sur l'identité des frères réserve peu de surprise, il est beaucoup plus intéressant de s'interroger sur la nature des personnages auxquels Voltaire donne la parole et auxquels, par conséquent, il s'identifie lorsqu'il s'agit de s'adresser à la fraternité. À deux exceptions près – Pierre le Grand dans l'*Histoire de l'empire de Russie* et Rousseau dans la *Lettre au docteur Jean-Jacques Pansophe* –, il s'agit toujours soit d'*alter ego* de Voltaire soit de religieux. Dans le premier cas, ce peuvent être des anonymes comme la voix de *Pot-pourri*, ou des personnages ayant une identité plus ou moins définie comme Charles Gouju et le neveu de l'abbé Bazin dans *La Défense de mon oncle*. Il est cependant bien plus fréquent que Voltaire fasse s'exprimer des religieux de tous ordres et de tous rangs. Nous trouvons ainsi un jésuite, un janséniste, un quaker et un puritain dans *Galimatias dramatique* ; un prédicateur allemand dans le *Sermon des cinquante* et un autre anglais dans les *Homélies prononcées à Londres* ; le « digne chef des derviches » Ben-al-bétif⁴⁸ ; l'évêque Osius au temps du concile de Nicée ; un frère capucin et l'évêque du Puy-en-Velay dans *Les Honnêtetés littéraires* ; le curé Jean Meslier, le pasteur anglican Bourn, l'évangélique Josias Rossette, le prévôt de la paroisse de « Saint-Leu et Saint-Giles »⁴⁹, les popes orthodoxes Alexis et Nicolas Charisteski, le pape Honorius I^{er}, le Dalaï Lama, Loth et même, en trois occasions, saint Paul : dans l'article « Résurrection » du *Dictionnaire philosophique*, dans le *Discours de l'empereur Julien* et dans l'article « Église » des *Questions sur l'encyclopédie*⁵⁰.

126

44 « Enfin, sous le gouvernement sage des Romains, il naît un roi aux Hébreux, et ce roi, mes frères, ce Silo, ce Messie, vous savez qui il est. [...] Voilà, mes frères, ce que les chrétiens ont détourné en faveur de leur Christ : voilà la prophétie qui établit le christianisme. [...] Voici, mes frères, une de ces belles et éclatantes prédictions : le grand prophète Ézéchiél voit un vent d'aquilon, et quatre animaux, et des roues de chrysolite toutes pleines d'yeux, et l'Éternel lui dit : *Lève-toi, mange un livre*. [...] Oui, mes frères, le prophète mange son pain d'orge avec ses excréments » (*ibid.*, p. 111-116).

45 *Ibid.*, p. 133.

46 *Ibid.*, p. 135.

47 *Ibid.*, p. 138.

48 *Dictionnaire philosophique*, art. « Gloire », OCV, t. 36, p. 174.

49 *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Gueux », M, t. 19, p. 323.

50 Il convient de souligner que, devant choisir un modèle religieux, Voltaire tendra à s'identifier plus souvent à Paul qu'au Christ, comme José-Michel Moureaux l'a finement établi dans son article « Voltaire apôtre. De la parodie au mimétisme » (*Poétique*, n° 66 [avril 1986], p. 159-177), repris ici même p. 23-46 : « Car Paul en son temps déjà contestait une religion bien établie pour en fonder une rivale ; son "Infâme" à lui était le judaïsme » (p. 40).

Il est exclu que Voltaire se soit identifié à chacun d'entre eux. Cependant, nous pouvons déduire avec certitude de ces observations que, dans ses intentions, l'adresse « mes frères » devait selon toute probabilité être prononcée par une personne revêtue d'une charge religieuse et que, par conséquent, de l'adresse à une fraternité dérivait une autorité indiscutable et sacrée. Celui qui possède un public de frères qui l'écoute dans un silence respectueux doit, par la force des choses, être un patriarche.

Cette interprétation est conforme à celle que José-Michel Moureaux expose dans son article « Voltaire apôtre ». Comme on le sait, Voltaire sera appelé « patriarche » par ses disciples, précisément à la suite de la diffusion de son œuvre grâce à une attitude extrêmement semblable à celle des différentes figures religieuses qu'il fera s'exprimer : il s'adressera en effet à un public – variable – d'adeptes auxquels il confiera la diffusion de sa parole. Or, J.-M. Moureaux remarque que l'attitude de Voltaire peut être qualifiée « globalement de religieu[se], puisqu'il emprunte au judéo-christianisme un vocabulaire, des expressions et des images dont le plus grand nombre provient de l'Écriture ou de la liturgie, ou encore de formules volontiers utilisées par les clercs »⁵¹. Il est indubitable que le choix d'utiliser durant une décennie entière le refrain « mes frères » participe de la même stratégie, rendant évident le fait que Voltaire ne peut se penser lui-même ni penser son œuvre sans recourir aux « structures de l'« anti-Église » qu'il s'est donné pour tâche d'édifier dans le but d'éliminer l'Infâme »⁵².

Et pourtant, ce choix se situe sur un plan différent de celui que J.-M. Moureaux définit comme le « registre métaphorique »⁵³. Comme nous l'avons vu, les occurrences ironiques de l'adresse « mes frères » sont significativement minoritaires par rapport à l'emploi sérieux de l'expression ; c'est également pour cette raison qu'il n'est pas possible de réduire cette adresse à la pure et simple parodie d'un langage religieux. Si, pour J.-M. Moureaux, les rapports entre hypertexte (le texte de Voltaire) et hypotexte (le langage religieux de référence) se fondent tantôt sur l'imitation et tantôt sur la transformation, unies par l'« application plaisante du texte “sacré” à un sujet “profane” »⁵⁴, l'emploi de « mes frères » semble échapper à cette définition.

Lorsque Voltaire écrit « mes frères » dans ses œuvres, et surtout dans sa correspondance, il paraît plutôt vouloir aller au-delà du pastiche et mettre en œuvre un mimétisme le conduisant à l'identification totale – on pourrait dire à

⁵¹ *Ibid.*, ci-dessus, p. 23.

⁵² *Ibid.*, p. 24.

⁵³ *Ibid.*, p. 26.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 31.

l'identification mystique – entre son propre groupe de disciples et la structure de l'Église qu'il combat⁵⁵. Peut-être n'y a-t-il pas d'exemple qui, mieux que le refrain « mes frères », démontre le passage naturel du mimétisme de Voltaire du « régime ludique » au « régime sérieux »⁵⁶, dans lequel « transformation sémantique » et « transposition thématique »⁵⁷ confluent vers le même objectif concret – la diffusion du Verbe du patriarche Voltaire par ses disciples et frères.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'interpréter le cas du rabbin Akib. Si l'on considère l'ordre chronologique, il s'agit du premier prédicateur auquel Voltaire semble s'identifier pleinement, en partageant toutes ses paroles au-delà de la mascarade. On peut sans aucun doute dire que, lorsqu'il lui donne la parole, Voltaire, pour la première fois, dit « mes frères » en s'investissant d'une autorité religieuse. Nous réussissons à distinguer la voix du rabbin lorsque ce dernier fait l'éloge de la « louable coutume [des Juifs] de [s']accuser devant Dieu de [leurs] fautes, de [se] confesser pécheurs dans [leur] temple »⁵⁸ ; nous distinguons la voix de Voltaire lorsque, tout à coup, le rabbin devient résolument anti-judaïque et reconnaît que les Juifs « [ont] été un peuple barbare, superstitieux, ignorant, absurde »⁵⁹. Mais est-ce lui ou Voltaire qui déclare solennellement que les autodafés « ne sont pas des actes de charité »⁶⁰ ? Est-ce lui ou Voltaire qui critique l'éventualité que « le roi de Portugal n'a[it] pas le droit de faire condamner par ses juges un kalender accusé de parricide »⁶¹ ? Est-ce lui ou Voltaire qui se lamente : « Ah ! mes frères, quelle raison pour brûler des hommes »⁶² ? Il est clair que, dans ces circonstances, les voix de Voltaire et du rabbin Akib se superposent à la perfection.

Est-il possible que Voltaire, d'ordinaire peu tendre avec les Juifs, s'identifie à l'un d'eux et les accueille tous au nombre de ses frères ? Une clef interprétative est fournie par le rabbin Akib lui-même qui, au beau milieu de son discours passionné, laisse échapper une protestation apparemment incongrue :

Nous n'apprenons pas que tous nos frères aient été mangés après avoir été jetés dans le bûcher : mais nous devons le présumer de deux jeunes garçons de

55 « Le Voltaire acharné à détruire l'Infâme, c'est-à-dire le dogmatisme organisé et persécuteur qu'est devenue l'Église de son temps, semble au contraire avoir été fasciné par la mentalité et l'organisation de l'Église primitive. [...] Or, cette "église de la sagesse" comprend, comme l'autre, sa hiérarchie, ses saints, ses patriarches et ses martyrs » (*ibid.*, p. 38-39).

56 *ibid.*, p. 45.

57 *ibid.*

58 *Sermon du rabbin Akib, OCV*, t. 52, p. 519.

59 *ibid.*, p. 529.

60 *ibid.*, p. 514.

61 *ibid.*, p. 516.

62 *ibid.*, p. 521.

quatorze ans qui étaient fort gras, et d'une fille de douze qui avait beaucoup d'embonpoint et qui était très appétissante⁶³.

Ce passage s'explique par l'obsession de Voltaire pour l'anthropophagie. Dans *Les Questions de Zapata* (1767), il exprimera le même doute d'un point de vue exactement opposé : « Quand je rencontrerai des filles juives », se demande le catholique Zapata, « dois-je coucher avec elles avant de les faire brûler ? Et lorsqu'on les mettra au feu, n'ai-je pas le droit d'en prendre une cuisse ou une fesse pour mon souper avec des filles catholiques ? »⁶⁴. L'intérêt de Voltaire pour ce thème apparaît précisément en 1761, comme il ressort de l'une de ses lettres à la marquise du Deffand : « Je vous prouverais qu'il n'y a point eu de peuple qui n'ait mangé communément des petits garçons et des petites filles ; et vous m'avouerez même que ce n'est pas un aussi grand mal d'en manger deux ou trois, que d'en égorger des milliers, comme nous faisons poliment en Allemagne » (D9542). Ses sources sur ce sujet semblent être surtout Jonathan Swift qui, en 1729, avait publié son célèbre *Modest proposal for preventing the children of poor people from being a burthen to their parents or the country, and for making them beneficial to the public*⁶⁵, et le passage biblique d'Ézéchiel, xxxix, 20, dans lequel le Seigneur promet aux Hébreux : « Et vous vous soulèz sur ma table de la chair des chevaux, et de la chair des cavaliers les plus braves, et de tous les hommes de guerre ». C'est de ce dernier extrait que Voltaire tire la certitude avec laquelle il fait admettre au rabbin Akib, à la fin de son sermon, que « [leurs] ennemis [leur] font aujourd'hui un crime [...] d'avoir aussi immolé des hommes, d'en avoir même mangé »⁶⁶.

L'anthropophagie apparaît clairement comme un symbole de la persécution religieuse. L'ambivalence de Voltaire, qui montre les juifs occupés tantôt

63 *Ibid.*, p. 522.

64 *Les Questions de Zapata*, OCV, t. 62, p. 407.

65 « It is true that a child just dropped from its dam may be supported by her milk for a solar year with little other nourishment. [...] And it is exactly at one year old that I propose to provide for them in such a manner as, instead of being a charge upon their parents, or the parish, or wanting food and raiment for the rest of their lives, they shall, on the contrary, contribute to the feeding and partly to the clothing of many thousands. [...] I have been assured by a very knowing American of my acquaintance in London, that a young healthy child, well nursed, is at a year old a most delicious, nourishing, and wholesome food, whether stewed, roasted, baked or boiled, and I make no doubt that it will equally serve in a fricassée, or a ragout. [...] A child will make two dishes at an entertainment for friends, and when the family dines alone the fore or hind quarter will make a reasonable dish, and seasoned with a little pepper or salt will be very good boiled on the fourth day, especially in winter » (Jonathan Swift, *A modest proposal*, dans Jonathan Swift, éd. Angus Ross et David Woolley, Oxford, Oxford University Press, coll. « The Oxford Authors », 1984, p. 492-494).

66 *Sermon du rabbin Akib*, OCV, t. 52, p. 529.

à manger leur prochain, tantôt à être mangés par lui, établit de fait une discrimination fondamentale : il les soutient et les défend lorsqu'ils sont victimes de la persécution (et donc d'une anthropophagie métaphorique) ; il les blâme et les attaque lorsqu'ils deviennent persécuteurs. Éclatante, dans le *Sermon du rabbin Akib*, est l'opposition entre « nos frères » qui sont mangés et la considération initiale sur la civilisation catholique occidentale : « en vérité, dans le peu que j'ai lu moi-même des nations voisines, j'ai cru lire celle des anthropophages »⁶⁷. Aussi les frères de Voltaire se définissent-ils avant tout par leur opposition à tout type de persécution religieuse. Quoique anthropophages dans leur passé biblique, les Juifs sont accueillis de plein droit au nombre des frères de Voltaire, comme victimes de la persécution chrétienne.

130

Le 8 février 1762, Voltaire écrit à Damilaville : « On dit, mes chers frères, qu'on [...] a imprimé une petite feuille intitulée le *Sermon du rabbin Akib* » (D10315). Il s'agit d'une lettre à double sens : Voltaire reconnaît et nie simultanément la paternité de l'œuvre, en souhaitant « que le nom du frère ermite ne soit jamais prôné quand il s'agit de petits envois aux frères » ; surtout, il lie inextricablement cette œuvre à la correspondance, par un petit artifice rhétorique. Dans la lettre, en effet, il parle du *Sermon* en s'adressant à ses destinataires exactement avec les mots, « mes chers frères », par lesquels débute le rabbin Akib, comme s'il suggérerait implicitement son identification avec le personnage fictif.

Il est certain que, dans les lettres adressées à ses « frères », Voltaire tendait à adopter un ton religieux. Parfois, il le faisait de manière parodique, en saluant par exemple « [ses] frères en Bélzebuth » (D9523), ou en les confiant à une communion des saints résolument déiste : « que Socrate, Platon, Lucrèce, Épictète, Marc Antonin, Julien, Bayle, Shaftesburi, Bolingbroke, Midleton, aient tous mes chers frères en leur sainte et digne garde ! » Il n'est pas rare que, lorsqu'il s'adresse à ses frères « en Dieu et en la nature » (D10835), sa phraséologie soit ouvertement calquée sur celle d'un prédicateur : « Je vous donne ma bénédiction du fond de mon cabinet et de mon cœur » (D10110), « Dieu vous bénira » (D10810), « *Orate fratres* » (D11617).

Voltaire parle en religieux parce qu'il entend confier à ses frères une mission bien précise, sur laquelle il insiste maintes fois : « engagez tous mes frères à poursuivre l'inf... de vive voix et par écrit sans lui donner un moment de relâche » (D10305) ; « écrasez l'infâme je vous en conjure » (D10342) ; « *Valete fratres, estote fortes contra fanaticos* » (D10367) ; « continuez à éclairer le monde que vous devez tant mépriser » (D10755) ; « prêchez avec force et écrivez avec adresse » (D10810) ; « combattons l'inf... jusqu'au dernier soupir » (D10837). En novembre 1762, il déclare explicitement qu'« [il] achever[a] [s]a vie dans

67 *Ibid.*, p. 520.

la douce espérance qu'un jour un de [leurs] dignes frères écrasera l'hydre » (D10813) et, six années plus tard, il admettra même qu'« il n'importe de quelle main la vérité vienne, pourvu qu'elle vienne » (D14991).

En l'espèce, l'un des devoirs immédiats des frères consiste dans la diffusion de livres. Il peut s'agir d'œuvres philosophiques qui sont disséminées à travers l'Europe, de textes que Voltaire réclame avec insistance, parfois même de produits de l'apologie chrétienne comme *La Religion chrétienne prouvée par les faits* de Houtteville, que Damilaville envoie à Voltaire en 1762. En une occasion, Voltaire va jusqu'à louer comme un « excellent ouvrage » (D10827) les *Éclaircissements historiques* qu'il venait lui-même d'ajouter à son *Essai sur les mœurs*. Entre tous ces hommes s'instaure un commerce extrêmement intense de textes clandestins, inauguré précisément par le *Sermon du rabbin Akib* : Voltaire, comme s'il voulait confirmer la nature religieuse de son attitude, envoie le texte comme étrenne de Noël à ses correspondants les plus fiables. Le 23 décembre 1761, il l'adresse à Claude Philippe Fyot de la Marche⁶⁸, le jour suivant à la duchesse de Saxe-Gotha⁶⁹ et le jour de Noël à Jacob Vernes, en l'accompagnant d'une ébauche de prière : « *In nomine Dei* [...] voici l'ouvrage d'un rabbin » (D10230). Dans les premiers mois de l'année suivante, Voltaire, partagé entre la prudence et l'enthousiasme, continue de diffuser le *Sermon*. Sa tactique était à l'image d'une toile d'araignée, dans laquelle la voix d'Akib devait arriver d'aussi loin que possible, tandis qu'aux auditeurs les plus proches de son centre, et à eux seuls, il était donné de connaître la véritable identité de l'auteur.

Le secret est fondamental dans les rapports que Voltaire entretient avec ses frères, et la discrétion est la première qualité que Voltaire leur garantit, en l'exigeant en retour : « Que mes frères évitent sur toute chose les déclamations » (D9958), écrit-il en août 1761. En janvier 1763, il affirme : « Je ne veux point compromettre mes frères » (D10875). Peu de jours plus tard, il insiste : « Gardez-moi un profond secret mes frères, il ne faut pas que mon nom paraisse, je n'ai pas bon bruit » (D10933). Quand viendra le moment de diffuser le *Traité sur la tolérance*, Voltaire exposera une théorie qui rend évidente sa conception de la fraternité :

68 « Puisque je suis en train sur ces belles matières je prends la liberté de vous envoyer un petit sermon qu'on m'a fait tenir ces jours passés et que vous ne montrerez pas à l'ambassadeur du Portugal. Le rabbin Akib me paraît un bon diable. Vous pensez sans doute comme lui au judaïsme près. Personne n'a moins l'air d'un Juif que vous » (D10223).

69 « Si vous aimez les sermons, Madame, en voici un qu'on vient de m'envoyer de Smirne, et qui pourra vous édifier » (D10227).

Quant au traité véritable de la tolérance, ce sera un secret entre les adeptes. Il y a des viandes que l'estomac du peuple ne peut pas digérer, et qu'il ne faut servir qu'aux honnêtes gens. C'est une bonne méthode dont tous nos frères devraient user (D11134).

132

Par conséquent, la fraternité se présente comme un groupe fermé, élitaire et extrêmement choisi, une « bonne compagnie » dont le devoir est de « gouverner le public, le vrai public, devant qui toutes les petites brochures, tous les petits journaux des faux chrétiens disparaissent, et devant qui la raison reste » (D9513). En nous fondant sur les paroles mêmes de Voltaire, nous pouvons déduire que ses membres sont au nombre de huit. Sept d'entre eux sont les destinataires de ses lettres « aux frères » : D'Alembert, le seul que Voltaire traite en égal, le considérant comme « [s]on cher ami, [s]on cher philosophe » (D14991), « [s]on cher frère et [s]on maître » (D13382) ; Damilaville, que Voltaire gratifie de plus de cinq cents lettres de 1760 à sa mort en 1768, en ne manquant jamais de louer « frère Damilaville qui est à la tête de trente bureaux [et] se donne la peine pour les frères, se trémousse, écrit [...] Vive frère Damilaville ! » (D9958) ; Thieriot, à qui, au contraire, il reproche continuellement d'être « un philosophe trop apathique » (D10957), « un paresseux » qui n'écrit « que par boutade » (D9958) bien qu'il « n'a[it] rien à faire » (D9990) ; suivent Helvétius, les frères éditeurs Gabriel et Philibert Cramer et le pasteur suisse Jacob Vernes. À ceux-ci, on peut ajouter de plein droit Condillac, le seul que Voltaire définit explicitement comme « un de [leurs] frères » (D12238), quoiqu'il le fasse seulement après avoir appris la nouvelle, par la suite démentie, de sa mort de la variole. Diderot et Marmontel, bien qu'appelés « nos philosophes » (D11641), n'entrent jamais explicitement dans la fraternité, contre laquelle sont rangés en ordre de bataille « les Freron, les Hayet, les Caveirac, les Chaumé, les Gauchat, et tous les énergumènes et tous les fripons ennemis des frères » (D9523), ainsi que Rousseau, évidemment, qui « eût été un Paul s'il n'avait pas mieux aimé être un Judas » (D10755). Si le réactionnaire archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, est compté au nombre « de [leurs] frères » (D10957), c'est avec des intentions ouvertement sarcastiques.

La liste des frères qui entouraient Voltaire dans la vie réelle permet de tracer un peu mieux les frontières de son milieu intellectuel. Avant toute chose, il convient de souligner une distinction notable entre la fraternité publique, qui ressort des œuvres, et la fraternité privée : la première est ouverte à tous les hommes de bien ou, pour employer un terme évangélique, à tous les hommes de bonne volonté⁷⁰, sans distinction de richesse, d'instruction ou de religion ; la seconde,

⁷⁰ Dans *L'Ingénu*, en effet, le protagoniste, véritable *alter Christus*, se trouve à un moment

beaucoup plus restreinte, est limitée aux philosophes dans lesquels Voltaire pouvait trouver un reflet de lui-même, comme D'Alembert et Condillac, ou auxquels, comme Damilaville, il pouvait assigner des fonctions de différents types « au nom de la vérité et du [s]ien » (D10837). Il est intéressant de noter que tous les frères destinataires de ses lettres sont plus jeunes que Voltaire. À part Thieriot, qui était son cadet de trois ans, le plus âgé était Helvétius, qui avait vingt-et-un an de moins que lui ; Jacob Vernes avait même trente-quatre ans de moins. Il s'agissait décidément de frères mineurs.

À cette distinction fait contrepoids une identité essentielle entre prédications publique et privée : dans les deux cas, les bons frères sont ceux qui sont suspendus aux lèvres de Voltaire et qui luttent à ses côtés, à petite ou à grande échelle, pour *écraser l'Infâme*. À cet égard, il est plausible qu'à ses yeux vaille la définition donnée par Jésus dans Luc, VIII, 21 : « Mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent ». Il n'est pas douteux que, pour Voltaire, mettre en pratique la parole de Dieu signifie s'engager en faveur de la tolérance ; et il est certain que, dans ce cas précis, la parole de Dieu est le verbe du déisme interprété et diffusé par Voltaire.

Peut-être est-ce le genre même du sermon qui illustre le mieux l'ambition voltairienne d'élever le patriarche au-dessus de ses fidèles (et ce n'est pas un hasard si Voltaire n'a pas composé moins de quatre sermons et six homélies). Voltaire est l'auteur de nombreux dialogues mais, à y bien regarder, l'adresse « mes frères » est employée une seule fois dans une forme dialoguée ; or, puisqu'il s'agit du *Galimatias dramatique*, c'est l'un des rares cas où Voltaire utilise l'expression de manière ironique et, pour ainsi dire, inversée. Il est évident que, lorsque Voltaire écrit « mes frères », il n'imagine pas un dialogue avec eux : il présuppose au contraire l'existence d'un public dont la seule fonction est d'écouter en se taisant. Cet emploi univoque de l'adresse dans son œuvre jette une autre lumière sur ses rapports avec le cercle de ses correspondants les plus intimes, qui apparaissent surtout comme les destinataires des exhortations, des enseignements et parfois des piques de Voltaire, sans que leur soit donnée la moindre possibilité de répondre.

Enfin, il convient de noter que la lutte idéologique contre l'Infâme est menée par Voltaire sur un plan exclusivement religieux. Voltaire va défier l'Église sur son propre terrain, sans tenter de l'entraîner dans un domaine abstrait, exclusivement politique ou éthique. La mobilisation des « frères » est décisive de ce point de vue : sans eux, Voltaire ne pourrait opposer église et église (au sens étymologique d'*ecclesia*, assemblée). Mais, de la même manière, les « frères »

donné entouré par « une douzaine de jeunes gens de bonne volonté » ; cependant, il ne les appelle pas « mes frères » mais « mes amis » (OCV, t. 63c [2006], p. 237).

ne pourraient rien sans Voltaire, puisque leur union serait impuissante si elle n'était organisée selon une hiérarchie rigoureuse (précisément ecclésiastique) au sommet de laquelle trône l'auteur des sermons, des homélies et des lettres adressées aux frères, c'est-à-dire le patriarche.

Lorsqu'il s'adresse à ses « frères », Voltaire se revêt donc d'une autorité religieuse, soit qu'il parle d'une manière ésotérique à ses correspondants les plus fiables, soit qu'il se déguise en rabbin, évêque ou derviche pour atteindre les frontières les plus lointaines : indépendamment de l'identité des destinataires auxquels Voltaire s'adresse, sa voix résonne toujours bien plus distinctement et bien plus haut que celle des autres frères. La caractéristique principale de la fraternité constituée par Voltaire est que ce dernier devait être davantage semblable à un père ou à un patriarche ; pour paraphraser George Orwell, il devait être plus frère que les autres.

(Traduit de l'italien par Hélène Rochas.)

VOLTAIRE ET LE MARQUIS DE FLORIAN.
LE RÔLE DU CERCLE FAMILIAL DANS L'ÉDIFICATION
DU STATUT PATRIARCAL DE VOLTAIRE

Christophe Paillard

Ferney-Voltaire, LIRE (UMR 5611)

La notion de « patriarche » se situe à la croisée de plusieurs concepts. Elle implique au premier chef la notion de « patrie », ou de l'union d'un peuple et d'un territoire sur lesquels le patriarche exerce sa souveraineté. Aussi Voltaire n'a-t-il revendiqué ce titre qu'en se métamorphosant en « seigneur de village » à Ferney au début des années 1760. Dans « patriarche », on devine également la notion de « patron » ou de personne exerçant une autorité de type paternaliste. Voltaire, dont l'autorité n'est plus à démontrer, était universellement considéré à Ferney comme « le patron », par ses employés et ses protégés bien sûr, mais aussi par Mme Denis ou le résident de France à Genève, Pierre-Michel Hennin. Mais dans « patriarche », dans « patrie » comme dans « patron », se trouve la racine latine du père, *pater*, que le substantif de « patriarche » associe au suffixe grec *arkhé* qui implique à la fois la notion de « commencement » et celle de « commandement ». Le « patriarche » désigne le premier père, celui qui fonde une lignée et qui préside à ses destinées. Ce terme est d'origine biblique comme l'atteste la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* : « Nom qu'on donne à plusieurs saints personnages de l'Ancien Testament. *Noë & Abraham, & les autres Patriarches. Les saints Patriarches*. On appelle aussi de ce nom les premiers Instituteurs des Ordres Religieux, comme S. Basile, S. Benoist, &c. ». En 1798, la cinquième édition de ce *Dictionnaire* ajoutera, peut-être en pensant à Voltaire : « On dit figurément d'Un vieillard qui a une figure respectable, qu'*Il a l'air d'un Patriarche*. On dit aussi d'Un vieillard qui vit au milieu d'une famille nombreuse, que *C'est un Patriarche* ». En endossant ce titre, Voltaire entendait parodier le discours biblique : José-Michel Moureaux l'a clairement établi dans une admirable étude. En se proclamant « patriarche », Voltaire prétendait être « la figure suprême, à la fois le centre et l'origine, comme le suggère Grimm en déclarant D'Alembert "le chef visible de l'illustre Église dont Voltaire fut le fondateur

et le soutien”¹. Le « patriarche » exerçait de toute évidence une paternité spirituelle sur le « troupeau des fidèles »², celui de « l’église de la sagesse »³ destinée à supplanter celle de l’Infâme. Mais par-delà cet aspect symbolique de paternité spirituelle, la notion de « patriarcat voltairien » ne recèle-t-elle pas une dimension de parenté physique ? Si Voltaire n’a jamais eu, semble-t-il, d’enfants, les jeunes hommes dont il patronnait la carrière littéraire, tels Durey de Morsan, Mallet du Pan, Chabanon ou La Harpe, s’adressaient à lui comme à leur « cher Papa », formule récurrente dans la *Correspondance*. « Papa grand homme » : « C’est le nom que donnent à M. de Voltaire tous les petits polissons d’adulateurs qui lui parlent ou qui lui écrivent », constatait Fréron en 1773⁴. On a pu douter de la réalité de cette expression qui est cependant avérée dans la *Correspondance*⁵. Dans les lettres de Joseph Audra, des formules telles que « mon vénérable patriarche » et « mon vénérable papa » sont interchangeables⁶. Mlle Corneille passait pour être la fille adoptive de Voltaire. Et si Voltaire était « Papa », Mme Denis jouait le rôle de « Maman », « Maman Denis », comme Voltaire l’écrit aux d’Argental⁷ ou, moins solennellement, « Maman » comme dans la formule récurrente : « Maman et moi ». C’est dire que la dimension familiale est constitutive de la notion de patriarcat voltairien dont elle est une composante essentielle. Le cercle familial de Voltaire n’a-t-il pas joué un rôle décisif dans la constitution du mythe du patriarche en l’entourant, en lui apportant son soutien, en communiquant ses nouvelles dans l’Europe entière et en accréditant l’image d’une parentèle unie, éclairée et fidèle, soudée autour de son chef de famille ?

1 J.-M. Moureaux, « Voltaire apôtre. De la parodie au mimétisme », *Poétique*, n° 66 (avril 1986), p. 159-177 ; repris ici même, p. 23-46 (ici p. 42).

2 Voltaire à François Louis Henri Leriche, 19 juin 1767 (D14231). La même expression se retrouve sous la plume du comte Shouvalov dans sa lettre à Voltaire de [novembre/décembre] 1767 (D14561).

3 Voltaire à D’Alembert, 26 juin [1766] (D13374).

4 *L’Année littéraire*, Paris, Le Jay, 1773, t. II, p. 292, note. « Papa grand homme » : l’expression est récurrente sous la plume de l’abbé Jean-Louis Aubert, le 30 novembre 1777, le 15 février, le 28 février et le 31 mars 1778 (*Correspondances littéraires inédites*, éd. H. Duranton, F. Moureau, J. Schlobach, Paris/Genève, Champion/Slatkine, 1987, p. 351, 354, 355 et 358-359 [deux occurrences]).

5 Cf. l’article « Papa-grand-homme » d’A. Magnan dans *l’Inventaire Voltaire*, p. 1007-1008 (ici p. 1007) : « Dans les lettres conservées de ses “élèves” pourtant – ces “polissons” méprisés par le journaliste : La Harpe au premier chef, Suard peut-être, Marmontel en dépit de l’âge, et d’autres moins connus –, Voltaire n’est jamais “Papa-grand-homme” ». L’expression est cependant récurrente sous la plume de La Harpe : voir ses lettres à Suard du 5 juillet [1767] (D14257) et du 19 [août ? 1767], dans Ch. Paillard, « Amis ou ennemis ? Voltaire et les gens de lettres d’après quelques autographes inédits ou peu connus (2) », *La Gazette des Délices*, n° 26 (été 2010), http://www.ville-ge.ch/bge/imv/gazette/26/a_propos.html.

6 Joseph Audra à Voltaire, 24 février 1769 (D15485).

7 15 février 1763 (D11008) ; 19 novembre 1766 (D13676), etc.

C'est ce que nous voudrions montrer ici en étudiant certains aspects du rapport de Voltaire avec le marquis Philippe Antoine de Claris de Florian, entré dans la famille à la suite de son mariage le 7 mai 1762 avec Marie Élisabeth Mignot. Pour ce faire, nous nous appuyons sur trois lettres qui semblent totalement ou partiellement inédites conservées à l'Institut et Musée Voltaire de Genève (IMV) : une lettre du neveu de Voltaire, l'abbé Mignot, au marquis de Florian qui pourrait dater de 1762, et deux lettres du marquis de Florian à Dominique Audibert de février et juillet 1778, relatant le dernier voyage et la mort de Voltaire à Paris⁸.

FLORIAN OU LE « GRAND-ÉCUYER DE BABYLONE »

Nous connaissons mal le marquis de Florian, dont nous ignorons jusqu'à la date de décès. Les études dix-huitiémistes le considèrent sous un double aspect : il est, d'une part, le neveu par alliance de Voltaire et, d'autre part, l'oncle du fabuliste, Jean-Pierre Claris de Florian. Il vit le jour en 1707 dans le Languedoc dans « une famille ancienne mais entachée de dérogeance »⁹ ; son père, Jean de Claris, seigneur de Florian, avait obtenu d'être « maintenu dans sa noblesse, par arrêt de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, le 27 mars 1723 »¹⁰. Entré en 1733 dans la première compagnie de mousquetaires du roi, il fut « nommé en février 1740 capitaine de cavalerie au régiment de Rohan » et « passa ensuite à celui de Lusignan ». Les *Mémoires d'un jeune Espagnol* nous apprennent en effet qu'il dut sa promotion à un puissant noble « dont il était un peu parent », qui était soit le « cardinal de Tencin », soit « le cardinal de Bernis »¹¹. Dans les mêmes *Mémoires*, son neveu décrit bien le caractère de ce libertin criblé de dettes et grand séducteur devant l'éternel : « il se répandit beaucoup, joua gros jeu, et heureusement se fit aimer de beaucoup de femmes et se passa aisément des secours que son père lui refusait. Mon oncle était fait pour les femmes. Né avec la plus grande complaisance, la plus grande discrétion, une persévérance infatigable et l'art heureux de savoir vivre pour les autres, il était très aimable aux yeux de celles qu'il attaquait »¹². Devenu chevalier de Saint-Louis en 1746,

8 Nous adressons nos chaleureux remerciements au conservateur de l'IMV, M. François Jacob, à la bibliothécaire, Mme Catherine Walsler, ainsi qu'à M. Flávio Borda d'Água, adjoint scientifique, sans l'obligeant concours desquels cet article n'aurait jamais vu le jour.

9 Gabriel Mareschal de Bièvre, « Un neveu de Voltaire : le marquis de Florian », *Revue des études historiques*, juillet-septembre 1925, p. 243-262 (ici p. 244).

10 Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc*, Montpellier/Paris, F. Seguin, 1860, 2 vol., t. II, p. 96.

11 [Jean-Pierre Claris de] Florian, *Mémoires et correspondance*, éd. J.-L. Gourdin, Sceaux, JBM21, 2005, p. 33, n. 3 et 4.

12 *Ibid.*, p. 32.

il se retira du service le 3 mars 1757 après avoir revendu sa compagnie¹³. Ayant « obtenu une pension de cinq cents livres en considération... des services de son oncle à la mode de Bretagne M. de Tanus, maréchal de camp, ex-colonel du régiment de Champagne »¹⁴, ainsi que l'assurance de l'héritage de celui-ci¹⁵, il épousa le 7 mai 1762 Marie Élisabeth Mignot, intégrant ainsi le cercle familial de Voltaire. Après sa mort en 1771, Florian épousa en deuxièmes noces Lucrèce Angélique de Normandie en 1772, puis, après le décès de celle-ci, Louise Bernarde Joly en 1774 en troisièmes noces¹⁶.

Bien avant son entrée dans la famille de Voltaire, Florian était en relation avec celle-ci, séjournant au château d'Hornoy et étant, semble-t-il, l'amant de Marie Élisabeth Mignot. Voltaire l'avait chargé de promouvoir le « char d'assaut » qu'il souhaitait voir adopté par l'armée française lors de la guerre de Sept Ans, et qu'il proposera sans plus de succès en 1768 à Catherine II¹⁷. La *Correspondance* ne comporte pas moins de huit lettres relatives à ce projet qui, couplé à l'expérience militaire de Florian, lui valut les titres de « grand-écuyer d'Assyrie » (D8316), « de Cyrus » (D7316, D10378) ou « de Babylone » (D13844), de « capitaine des chariots de guerre de Cyrus » (D7273), de « conducteur du char d'Assyrie » (D7290) ou de « surintendant des chars de Cyrus » (D7260), libéralement décernés par Voltaire. Florian rendit divers services au Patriarche : il lui servit d'intermédiaire dans plusieurs affaires, et, alors qu'il séjournait au Nord de la France, il lui communiqua des informations de première main sur Damiens et sur l'affaire du chevalier de La Barre (D18805). Il s'implanta à Ferney dans les années 1770 où Voltaire lui fit construire, entre février 1772 et juillet 1773, une belle demeure, que le Patriarche baptisa le « petit Ferney » (D18223, D18838) ou, plus communément, le « Bijou » (D19124) ou le « château de Bijou » (D19121), dont il prétendait qu'il « ressemble comme deux gouttes d'eau à un pavillon de Marly, à cela près qu'il est plus joli et plus frais »¹⁸, dont il dira plus justement que c'est « une jolie maison grande comme une tabatière, qui n'est pas faite pour loger une nombreuse famille » (D19069), et dont on a pu affirmer qu'elle « fut celle qui lui coûta le plus »¹⁹. Elle était entourée d'un vaste domaine agricole et d'agrément, le second par sa taille dans la seigneurie après celui de Voltaire.

13 *Ibid.*, p. 33, n. 4.

14 Gabriel Mareschal de Bièvre, « Un neveu de Voltaire », art. cit., p. 246.

15 [J.-P. Claris de] Florian, *Mémoires et correspondance*, éd. cit., p. 32.

16 Paul Taponnier, « Le marquis de Florian et les belles Genevoises dans les coulisses de la finance », *Revue savoisienne*, 3^e et 4^e trimestres 1955, p. 95-104.

17 Voir J. Cazes, « Voltaire inventeur des tanks », *Mercur de France*, 1^{er} mars 1920, p. 405-414.

18 Voltaire au comte d'Argental, 24 octobre 1774 (D19161).

19 A. Malgouerné, « Voltaire et la construction de Ferney », *Cahiers Voltaire*, n° 2 (2003), p. 55-69 (ici p. 62).

Florian était le seul noble dans le cercle familial et même dans l'entourage de Voltaire à Ferney. Si celui-ci était devenu comte de Tournay et si Mme Denis était fille et veuve d'officiers ennoblis par leur charge, le marquis de Florian pouvait se targuer d'appartenir à une antique et vénérable lignée. Aussi le Patriarche comptait-il sur lui pour en imposer aux autorités locales ainsi que pour faire office d'intermédiaire auprès de la noblesse lémanique. Pour n'en donner qu'un exemple, Voltaire était conscient dans les années 1770 qu'il ne pourrait être enterré à Ferney : Mgr Biord avait fait interdiction au curé de Ferney de lui donner l'absolution. Aussi avait-il prévu de mourir en terre protestante, à La Lignière, dans le canton de Vaud. Ce domaine dépendait de la seigneurie de Prangins ; il fallait donc recueillir l'assentiment du baron Guiger de Prangins²⁰. Quel meilleur intermédiaire Voltaire pouvait-il trouver que le marquis de Florian, qui, depuis son implantation ferneysienne, avait tissé des relations d'amitié avec l'influent baron de Prangins ? Le Patriarche savait pouvoir compter à Ferney sur le soutien du marquis. C'est un fait révélateur de leur proximité qu'il l'ait invité à séjourner au château lors de son dernier voyage à Paris²¹.

On a prétendu que l'on perdait la trace du marquis de Florian après « 1782 » et qu'il s'était à coup sûr éteint avant la Révolution française²². C'est inexact. Le marquis de Florian était à Ferney dans les années 1780, où il entretenait des relations de bon voisinage et d'amitié avec l'ancien secrétaire de Voltaire, Jean-Louis Wagnière, et avec l'horloger Lépine, beau-frère de Beaumarchais. Il était dans les meilleurs termes avec le baron de Prangins, qui le considérait comme son « vieux ami » et qui lui rendait visite à Ferney, comme lui-même lui rendait visite, parfois à l'improviste²³. En 1789, Florian représenta le comte de Divonne aux états-généraux de la noblesse, où il siégeait à la première place en qualité de

20 Voir notre article « Du nouveau sur la mort digne ou indigne de Voltaire », *La Gazette des Délices*, n° 16 (hiver 2007), http://www.ville-ge.ch/bge/imv/gazette/16/pdf_16/16_a_propos.pdf.

21 Voltaire au marquis de Florian, 10 mai 1778 (D21180). Ce billet adressé au marquis de Florian était en fait destiné à Wagnière : voir Voltaire, *Correspondance*, éd. F. Deloffre, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1977-1993, 13 vol., t. XIII, p. 359, n. 4.

22 Gabriel Mareschal de Bièvre, « Un neveu de Voltaire », art. cit., p. 261-262 : « à dater de 1782, aucune trace de son existence ne se retrouve » ; « il est probable que, dès avant 1789, l'ingénieux amant de tant de belles, l'inconsolable veuf d'Élisabeth Mignot et de Mme Rilliet, le tendre époux de Louise Joly, avait rendu au Créateur son âme inconstante et frivole ».

23 Voir Louis-François Guiger, baron de Prangins, *Journal*, Association des amis du Château de Prangins, 2007- [publication en cours], 3 vol. parus, t. II, 1779-1784, p. 85, 133, 210, 303-304, 314, 318, 389 et 420 ; t. III, 1784-1786, p. 37, 56, 57, 63, 72.

« procureur spécial » de Fabry, maire de Gex et premier syndic de la province²⁴. Alexandre Stroev a récemment édité une lettre de Florian à Catherine II datée de Lausanne le 4 février 1794 ; la Terreur l'avait condamné à quitter Ferney pour Genève, puis Genève pour Lausanne d'où, ruiné, il implorait à l'âge de quatre-vingt quatre ans l'impératrice de lui octroyer « non une pension qui me rende l'aisance dont j'ai joui, mais une pension purement et simplement alimentaire »²⁵ ; il est possible qu'il soit passé de vie à trépas dans le canton de Vaud.

UN MILITAIRE PHILOSOPHE

140

Adressée par le neveu de Voltaire, l'abbé Mignot, au marquis de Florian, la première lettre est partiellement inédite. Des extraits en furent donnés en 1957 dans le catalogue de la vente organisée à Paris par le libraire Jacques Lambert, qui vit la dispersion de l'ensemble des papiers de famille de Voltaire, dont avaient hérité et qu'enrichirent Mme Denis, puis l'abbé Mignot et d'Hornoy. Quoique Theodore Besterman connût cette vente dont il fut un des principaux acquéreurs, il ne semble pas avoir fait usage de cette lettre.

[*Description.*] L'abbé Alexandre Jean Mignot à Philippe Antoine de Claris, marquis de Florian, 1762 ou 1765 [?]. Petit in-4°, 4 p. ½. Brouillon et minute autographe en tête de laquelle le neveu de Mignot, Alexandre Marie François de Paule de Dompierre d'Hornoy, a porté la mention suivante : « mémoire d'une lettre de mon oncle a M^e de florian / sur le danger du materialisme pour la morale. / j'ignore sa date. je la crois de 1762 ou 1765 ». D'Hornoy semble avoir souligné en marge quatre passages²⁶. Extraits publiés dans *Voltaire. Lettres et documents*, Paris, Jacques Lambert, 1957, chap. 14, lot n° 174 avec la date « 1763 [*sic*] ou 1765 ». IMV, MS-CC-41. Nous signalons entre crochets droits les extraits édités. Une flèche verticale (↑) indique le début d'une addition supralinéaire dont la fin est marquée par le signe de l'addition (+). Nous indiquons entre crochets obliques les lettres ou mots rayés par le scripteur.

24 Voir Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse de France*, Paris, s.n., 1860, p. 188 ; et Jules Baux, *Nobiliaire du département de l'Ain (XVII^e et XVIII^e siècles)*. Bugey et pays de Gex, Bourg-en-Bresse, F. Martin-Bottier, 1864, p. 396.

25 *Voltaire et Catherine II : correspondance 1763-1778*, éd. A. Stroev, Paris, Non Lieu, 2006, p. 361.

26 Page 2, de « d'avoir la patience de m'entendre » jusqu'à « toujours connu une ame » ; page 3, de « facheuses qui ne se sont jamais effacées » jusqu'à « assurément un désir violent », de « quelque brutalité » jusqu'à « doit necessairement exiger de vous », et de « vous avez bien souvent donné mauvaise opinion » jusqu'à « je m'en tirerai et il y restera ».

[p. 1] De bons motifs peuvent engager aux démarches les plus extra ordinaires, en voici la preuve : avant que vous lisiez ce que j'écris, je proteste devant le dieu qui me voit m'entend, devant vous que j'aime de tout mon cœur, que loin d'avoir le moindre desir de vous blesser, de vous offenser en façon quelle conque je donnerois tout ce que je possede au monde premierement pour vous éclairer, secondement pour vous servir. vous m'avez forcé plusieurs fois de traicter avec vous une matiere [excessivement délicate], sur laquelle j'ai battu en retraite autant que je l'ai pu. la verité de mon caractère m'a trahi, <ou> ↑ ou+ plustost j'ai cru devoir a la verite le temoignage autentique qu'une [sic] homme juste lui rendra toujours. j'ai dit que dieu est la source de toute justice, et que dapres tout ce qu'on voit dans ce monde, je ne puis ni apercevoir, ni connoistre la justice qu'autant qu'il y a aura [sic] quelque chose apres <lui> ↑ ce monde+, que celui qui ne croist pas un dieu remunerateur et vengeur fera le mal sans scrupule, lors qu'il sera tenté, parceque n'ayant personne a qui il doive rendre compte, et dont il craigne la vengeance toutes les fois qu'il pourra cacher aux hommes une mauvaise action, qui lui sera profitable, et qu'il évitera le blâme, ou la punition temporelle, il ne manquera pas de se satisfaire, puis qu'il est essentiellement dans la nature de chercher son bien estre, et qu'il n'est personne qui, dans le fonds de son cœur ne s'aime mieux qu'il aime les autres, que consequament le principe qu'il n'y a rien a pres nous, et que dieu ne se mesle point des actions ni des pensées des hommes autorise l'injustice dans les <etres> hommes les mieux nés, et doit produire tous [sic] les desordres. votre opinion sur la mortalité de l'ame m'a fait la peine la plus vive, je n'en dis conviens pas, vous avés pu l'apercevoir, et je vous en donne la preuve puisque pour faire un dernier effort, je tente le <p> moïen le plus dur, moïen que vous regarderiés [p. 2] comme une insulte, si comme je l'espere, et comme j'ai droit de l'attendre, vous ne penetriés mon motif, et vous ne connoissiés ma tres tendre et tres sensible amitié pour vous.

[vous dites qu'il est possible destre parfaitement juste, en n'admettant pas une vie future, un dieu remunerateur et vengeur. la preuve la plus claire et la plus <conq> convinquante du contraire, c'est que vous monsieur qui este si heureusement né, vous dont j'estime le caractère plus que personne ↑ ne l'estime+, vous neste point juste précisément parce que vous ne croiés rien apres la mort]. je vous irrite, sans doute, mais je vous conjure de vous calmer, et d'avoir la patience de m'entendre jusqu'au bout. il y a vingt trois ans que j'ai le bien de vous connoistre, j'ai eu le plus grand intérêt de vous etudier. [je vous ai toujours connu une ame sensible, tendre et genereuse], <je vo> un caractere plain de douceur et d'amenité, quoi qu'un peu vain [mais j'ai vu avec chagrin que vos passions vous ont égaré sur le premier devoir de l'homme, je veux dire sur la justice]. Sans parler de l'adultère que je me reproche tout le premier²⁷, que les pretendus honestes gens se permettent, et qui n'en est pas moins coupable : je vous ai vu mettre [un enfant dans une famille étrangere], ce que tous les hommes qui veulent reflechir sur les veritables interets de l'humanité

27 Mignot aurait commis l'adultère en tant qu'abbé ayant fait vœu de chasteté.

regarderont toujours comme un crime contre la justice. j'ai vu lors que vous étiez dans le service que votre gout pour le luxe et pour le plaisir vous avoit porté a contracter des dettes tres considerables, quoique vous n'eussiez pas a beaucoup pres de quoi y satisfaire : vous étiez exposé a mourir de mort naturelle ou violente, et par consequent vous risquiez a faire perdre leur creance legitime a un grand nombre d'ouvriers, fournisseurs et autres, qui assurément n'avoient pas pretendu vous faire des dons. permettez a mon amitié de vous tout dire. j'ai vu, entendu, lorsque le desir d'épouser ma sœur vous aveugloit que vous aviez proposé a un notaire (c'étoit le sieur charlier) de lire un acte a m^r. de tanus²⁸ autrement qu'il n'étoit concu, dans la vûe de tromper ce [p. 3] viellard, et de lui faire assurer a ma sœur, et a vous une somme dont il ne vouloit pas disposer. vous avés fait cette proposition [devant un enfant qui étoit deslors en etat d'en connoistre l'injustice qui en fut revolté, et qui de ce jour prit des impressions facheuses qui ne se sont jamais effacées]. <depuis> mon austérité auroit encore bien des reproches a vous faire sur ce m^r. de tanus que je crois comme vous le viellard le plus dérai<sable> ↑sonable+ et le plus difficile a vivre, mais qu'assurment un desir violent d'épouser ma sœur vous a invité a tromper, puisqu'il vous a reproché devant mon neveu et ↑devant+ moi, que vous lui aviez promis un carosse a paris, et qu'il seroit le maitre chés vous, chose que vous n'avés pu lui nier. Vous saviés bien, monsieur, que tout cela ne pouvoit pas estre, vous avés voulu tenir de monsieur de tanus un bienfait que vous n'etiés pas disposé a reconnoistre²⁹. quelque brutalité, quelque déraison que m^r. de tanus ait mis [*sic*] dans sa conduite, j'ose vous écrire aujourdui, ce que mes yeux et mon silence vous ont dit souvent, que vous n'este pas exempt de blame d'avoir reçu un grand bienfait dun homme que vous n'aimiés ni n'estimiés, et qui devoit necessairement exiger de vous une reconnoissance que vous n'etiés par en pouvoir de lui marquer. vous avez bien souvent donné mauvaise opinion de vous dans le monde, en parlant contre votre bienfaiteur qui a la verite gatoit ses bienfaits par ses cris, et par sa deraison mais dont les plaintes n'étoient a plusieurs egards que trop bien fondées : parce qu'en effet il n'avoit pas trouvé chés vous, tout ce que vous lui aviez promis. j'ai eu bien du chagrin de vous entendre repeter plusieurs fois étant dans une voiture ensemble, nous passames sur un pont, j'ai desire de tout mon cœur que le pont s'effondra, parce que je me disois a moimême je m'en tirerai et il y restera.

je vous le repete, mon cher monsieur, votre ame est tendre et sensible[,] elle est faite pour estre juste mais cette malheureuse opinion que nous sommes ici bas pour notre satisfaction seulement, et qu'il n'y a rien apres nous, fait toujours que nous ne songeons

28 Jean-Pierre d'Alary de Tanus, le « neveu de la grand-mère maternelle du marquis de Florian » et, par conséquent, son « oncle à la mode de Bretagne » : [J.-P. Claris de] Florian, *Mémoires et correspondances*, éd. cit., p. 33, n. 5.

29 Nous ignorons la nature de ce bienfait : sans doute l'assurance faite au marquis de Florian de recevoir l'héritage de Tanus. Voir les *Mémoires d'un jeune Espagnol*, livre I, chap. 3 (le marquis de Florian « s'est fait donner tous les biens du vieux oncle »), et sa lettre à son oncle du 23 mai 1789 (« vous avez eu la succession de M. de Tanus ») : *ibid.*, p. 34 et 419.

qu'a nous ; ce qui est le plus grand de tous les torts, et le plus mauvais de tous les calculs ; on veut peut être juste, mais on s'étourdit sur les moyens de le devenir ; et on se persuade que ce qui fait [p. 4] plaisir, ce qui flatte, ce qu'on desire avec ardeur, est dans la plus exacte équité. on ne manque pas de sophismes, ni de raisons specieuses pour justifier sa conduite la plus reprehensible.

[Voilà mon cher monsieur ce que je voulois vous dire, ce qui ce qui [*sic*] pesoit a mon cœur depuis bien longtems je souhaite que vous y lisiez, <deux lettres rayées> que vous voyez ce qui l'anime, que mes reflections provoquent les vôtres, polieucte disoit de pauline elle a trop de vertus pour n'être pas chretienne³⁰ et moi qui suis un enthousiaste comme polieucte je dis dans la sincerité de mon ami il a trop de vertus pour manquer de la premiere de toutes[...] si je vous convertis je croirai ce jour ci un des plus heureux de ma vie[...] sinon je réclame cette justice que je crois alterée non ↑ tout a fait+ etouffée dans votre ame. je souhaite j'exige de vous que vous brûliés cette lettre] que vous soiez toujours sur du penchant qui me porte a vous aimer [et que ceci soit a jamais enseveli entre vous et moi dans le secret le plus profond].

Si Florian a peut-être brûlé cette lettre, Mignot en avait conservé une minute, trahissant le secret qu'il ordonnait à son correspondant... Nous apprenons ici que les deux hommes se fréquentaient depuis vingt-trois ans, soit depuis 1739 environ, si la datation de 1762 est exacte. Cette lettre dénonce le comportement immoral du marquis de Florian, susceptible de déshonorer la famille de Voltaire. Elle lui adresse quatre reproches, dont le premier, qui n'est qu'en apparence le plus fondamental, est relatif à son impiété. Contrairement à la mention portée par d'Hornoy en tête de cette minute, Mignot ne taxe pas à proprement parler Florian de « matérialisme », ni même d'« athéisme », mais il lui reproche plutôt de donner dans une forme de *déisme* : il ne croirait ni en l'immortalité de l'âme, ni par conséquent en un « Dieu rémunérateur et vengeur ». Or, la croyance en un Dieu-Juge serait « source de toute justice » : Florian aurait cédé à la tentation pour n'avoir pas été retenu dans la vertu par la peur des peines infernales... Remarquons au passage que Voltaire n'aurait pas désavoué l'une et l'autre position : s'il jugeait la crainte des enfers nécessaire à la canaille, il la jugeait inutile à l'honnête homme. Deuxième grief, Mignot déclare avoir vu Florian « mettre un enfant dans une famille étrangère ». Troisième reproche, il l'accuse de mener une vie dispendieuse et d'avoir contracté des dettes. Ce fait est confirmé par le dossier militaire de Florian conservé à Vincennes : « C'est un garçon d'esprit, mais qui est un peu endetté »³¹. Quatrième et ultime reproche,

30 Corneille, *Polyeucte*, IV, 3.

31 Archives du ministère de la Guerre, 1Yf13628, citées dans [J.-P. Claris de] Florian, *Mémoires et correspondances*, éd. cit., p. 33, n. 4.

Mignot taxe Florian de perfidie à l'égard de Tanus : Florian aurait tenté de capter son héritage par une manœuvre frauduleuse, d'autant plus coupable aux yeux de Mignot qu'elle fut conduite en présence de sa sœur...

On ne prendra pas trop au sérieux le moralisme de Mignot. Lui-même « se reproche tout le premier » d'avoir commis des adultères. En tant qu'abbé, il était célibataire ou, plus exactement, « époux de Jésus » ; ses adultères désignent donc une infidélité faite à Dieu avec des femmes. La vente Lambert dispersa certains de ses papiers sous le titre de « Manuscrits autographes. Sermons et autres pièces moins édifiantes ». Après un « Sermon sur un verset des *Psaumes* : *Les Cieux nous annoncent la gloire du Très Haut* » et un « Sermon pour le jour de Pâques, sur le thème *Surrexit* » apparaissent des pièces libertines que le marquis de Sade n'aurait pas reniées : le *Conte d'un vieux garçon qui épousa une fille de quinze ans après l'avoir fouettée*, la *Lettre écrite à sa mère par une jeune femme que son mari avait fouettée*, le *Dialogue entre une pénitente et son confesseur qui lui administre le fouet avant de lui donner l'absolution*, et la *Scène de comédie entre une marchande de Paris, sa sœur et deux apprenties. Elle les fouette tous les trois ; et, à leur tour, elles fouettent la marchande*³²... Ne restons pas pour autant sur cette impression. Généreux philanthrope, Mignot « fit un noble usage de sa fortune dont il employa la plus grande partie à soulager les malheureux »³³. Il fut un héritier désintéressé – le fait est trop rare pour n'être pas signalé –, comme le prouve son acte d'abstention à la succession de Voltaire le 17 juin 1778³⁴. Ne restons pas non plus sur une impression défavorable en ce qui concerne Florian : quoi de plus commun pour un capitaine de cavalerie du siècle des Lumières que d'être adultère, endetté jusqu'au cou, et prêt à tout pour obtenir un héritage ? Si Mignot n'est pas sans analogie avec les abbés du marquis de Sade, Florian le mécréant rappelle le « militaire philosophe » dont Naigeon a dressé le portrait.

Si l'hypothèse de datation de cette lettre est fondée, son véritable enjeu est d'enjoindre à Florian de ne pas déshonorer la famille dans laquelle il s'apprête à entrer ou vient d'entrer par son mariage. Ce fait n'est pas dénué d'importance pour la construction du mythe du patriarche : la notion de patriarcat suppose une parentèle, c'est-à-dire un réseau familial dans lequel le comportement licencieux de l'un des membres est susceptible de rejallir sur l'ensemble des

32 *Autographes et documents*, Paris, Jacques Lambert, 1957, chap. 15, n. p., lots n^{os} 177-182.

33 Notice « Mignot (Vincent) [sic] », dans L.-G. Michaud (dir.), *Biographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, L.-G. Michaud, 1821, t. 29, p. 24-25.

34 Voir Samy Ben Messaoud, « La succession de Voltaire : l'abstention de l'abbé Mignot », *SVEC* 2000:05, p. 65-72. Cet auteur signale que Mignot s'était également désisté au profit de son neveu de Dompierre d'Hornoy de la perception des arrérages dus aux héritiers de Voltaire par le maréchal de Richelieu (D.app.504) et de ses droits dans les recouvrements sur la succession du duc de Guise (p. 69).

parents et sur le Patriarche lui-même. Cette lettre importe également par le témoignage qu'elle livre sur les convictions philosophiques de Florian. À notre connaissance, elle est la seule à établir son déisme, position qui n'avait rien pour choquer Voltaire.

LE MARQUIS DE FLORIAN ET DOMINIQUE AUDIBERT

Le marquis de Florian entretenait des relations amicales avec Dominique Audibert, riche négociant marseillais qui convainquit Voltaire de l'innocence de Jean Calas : « Je me souviendrai toute ma vie que vous fûtes le premier, Monsieur, qui me parlâtes des Calas. Vous avez été la première origine de la justice qu'on leur a rendue [...] », écrit Voltaire le 13 décembre 1763 (D11533). Les deux lettres ici éditées datent de 1778 ; l'une évoque le départ de Voltaire à Paris au début de février 1778 et l'autre sa mort le 30 mai. Datée du 15 février, la première est écrite en réponse à une lettre d'Audibert du 28 janvier éditée par Th. Besterman (D21015). Audibert avait écrit le même jour au marquis de Villette (D21016). On apprend dans ces deux lettres qu'Audibert avait séjourné à Ferney et qu'il s'était rendu dans le « joli petit château » du marquis de Florian. On y apprend également que l'impécunieux marquis tentait de céder un de ses biens ferneysiens à l'opulent négociant...

[*Description.*] Philippe Antoine de Claris, marquis de Florian, à Dominique Audibert, Ferney, 15 février 1778, lettre autographe signée, 4 p. in-4°, ad. p. 4, cachet de cire rouge, cachet postal de « FERNEY ». Mention d'endossement du destinataire : « Rep[ondu] le 15 Mars ». IMV, MS-CC-14.

[p. 1] bijou 15 février 1778

si vous pouviés connaitre mon cher Monsieur la sorte d'inquietude que nous avons éprouvée depuis votre depart vous connaitriés en meme temps <laquelle> qu'elle est l'amitié que vous nous avés inspirée, au moment que nous nous eveillames le jour de ce malheureux depart, le premier soin de m^{de}. de florian fut d'envoyer au chateau vous prier a dîner³⁵ attendu qu'on dinne un peu plus matin a bijou. et lorsqu'a son retour son laquais luy dit que vous etiés parti elle fit un cri qui n'était pas equivoque sur le sentiment qui le luy arrachait. il est parti disait elle avec deux piés de neige pour passer les montagnes, je vous l'avoûerai mon cher monsieur a cette demarche nous ne reconnumes point votre prudence accoutumée, mais nous ne commençames pas

35 Rappelons qu'au XVIII^e siècle, « dîner » désigne le fait de « prendre le repas du midi » (*Dictionnaire de l'Académie française*, éd. 1762).

par le formuler, notre premier mouvement fut celui de l'inquietude et des allarmes. je vous ecrivis sur le champ a lion, j'adressai cette lettre a votre passage en doutant que vous n'envoyassiez a la poste, je vous demandais avec la plus vive instance de nous donner de vos nouvelles, si vous l'avez reçue cette lettre, il y a de la cruauté a vous de n'y avoir pas repondu. Mais non, vous n'envoyates point a la poste et ma lettre est perdue, je me plais du moins a le croire. vous jugerés sans peine mon cher monsieur par le compte cy dessus du plaisir avec lequel nous avons reçu celle que vous avés eu la bonté de m'ecrire le 28 du mois passé³⁶. mais ce plaisir a été cruellement troublé par l'éloignement dans lequel vous nous faites envisager l'execution d'un projet dont nous ne cessons de nous occuper, cependant nous ne perdons pas esperance, vous nous annoncés un voyage ici avant que nous puissions en faire un a marseille, vous nous dittes que madame d'audibert se déterminera avec peine a vous y laisser venir seul, mais vous ajoutés et c'est ce qui nous fache que le [*sic*] plus legers déplacements peuvent deranger sa santé³⁷ [p. 2] rassurés la mon cher Monsieur, les voyages faits entièrement³⁸ sont toujours salutaires, les medecins habiles les ordonnent a tous les malades qui sont dans l'état tel que vous nous avés peint celui de Madame d'audibert et quel air meilleur et plus doux peut on respirer que celui de ferney. tachés donc de la determiner a venir cet été, nous le desirons d'autant plus que je suis bien sur que si une fois elle a taté de notre bon pays, elle quittera tous les ans sans peine et sans regret les ardeurs brulantes du soleil de provence et que je suis certain encore que sa santé s'en trouvera mieux, je ne vous propose plus de prendre une maison que madame d'audibert n'ait vu, gouté et joui du local, mais nous vous offrons la notre et c'est de tout notre cœur, vous en connaissés la petitesse, cependant nous pourrons loger quatre maitres et certainement nous n'en logerons aucuns avec autant de plaisir que vous mon cher monsieur et tout ce qui vous appartient, je vous promets du moins de vous faire manger sinon bien du moins a des heures réglées. vous n'avez sans doute pas ignoré le depart subit du seigneur mqs de villette de son aimable femme, celui de m^{de} denis, et deux jours après celui de m^r. de voltaire³⁹, tout cela a pris la route de paris avec le projet de revenir m^{de} denis a paques, m^r de voltaire a la mi careme, m^r de voltaire après avoir resisté longtemps a cédé au desir que la reine a temoigné de le voir, et un peu a celui de faire repeter devant luy la tragedie d'irene, ci [*sic*] elle reussit comme j'ay lieu de le penser ce sera un beau fleuron a ajouter a sa couronne que ses

36 C'est la lettre D21015.

37 Voir la lettre d'Audibert à Florian du 28 janvier 1778 : « Tout le bien qu'elle m'entend dire de Ferney est presque un motif pour qu'elle ne soit pas disposée à m'y laisser retourner seul : elle sent qu'il est trop facile pour moi de m'y oublier ; mais sa santé est si faible, si délicate, si aisément dérangée, qu'elle est contrariée par le moindre déplacement et qu'elle n'ose s'engager à rien » (D21015).

38 Mot difficilement lisible : leçon incertaine. Il s'agit bien d'un adverbe.

39 Mme Denis, le marquis de Villette et son épouse avaient pris la route le 3 février, Voltaire les suivant le 5.

ouvrages luy ont meritée. Ci [*sic*] a ce voyage precipité il y a d'autres motifs je les ignore. Mais ce que vous apprendrés peut estre avec surprise, c'est que m^r. de voltaire partî d'ici avec ses chevaux avec le projet de s'en servir jusqu'à bourg⁴⁰, s'impacienta de leur lenteur par la poste et la route, et fut a dijón sans sortir de son carosse ni pour manger ni pour se coucher, se fit donner en arrivant une belle perruque un bel habit par des porteurs, et alla voir tous ses juges, comment trouvés vous cela mon cher monsieur ? qu'il vienne a son retour nous [p. 3] dire qu'il na besoin que dun peu de terre pour se couvrir, il sera bien reçu. Revenons a vous, et aux remerciements que je vous dois pour la bonté que vous avés eue de nous envoyer de l'huile et du [h] on[.] l'huile nous est parvenue depuis deux jours, le thon ne lest pas encore⁴¹ nous le recevrons avec le meme plaisir et la meme reconnaissance et je ferai honneur sans delay aux avances que vous avés bien voulu faire, j'espère que vous faites usage de l'un et de l'autre, et dans la meme esperance je vais redoubler d'ardeur pour soigner mes pechés afin que madame audibert en puisse manger tout a son aise, nous avons eu quatre mille peches l'année dernière⁴², et tous les ans nous augmentons ainsi nous n'en manquerons pas mais venés les cueillir⁴³. vous trouverés bijou bien tenu et augmenté d'un assés beau jet d'eau que je me suis procuré. mais ce pour quoi il faut mon cher monsieur que vous payés une petite contribution, m^{dc} de florian vous taxe a un petit paquet de graine de choux fleur de brocolis et de melon. et dans l'espoir que vous ne mettrés pas néant a sa requette, je vous prie d'adresser le tout par la poste a M^r Vasselier controlleur de la poste a lion⁴⁴ qui me le fera passer. je vous offre en reconnaissance lorsque que vous aurés un jardin a ferney de le cultiver, palisser, soigner comme le mien propre, ces œuvres temoignant le desir que j'en ai que je finis [*sic*] agreez l'assurance du tendre attachement avec lequel j'ay l'honneur detre mon cher Monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur.

40 Bourg-en-Bresse, dans l'Ain.

41 Voir la lettre d'Audibert du 28 janvier 1778 (D21015) : « Je vous ai expédié, depuis quelques jours, à l'adresse de messieurs Souchay et Chiffelle de Genève, le baril d'huile et de thon mariné pour votre provision. Dans la caisse qui contient ce dernier article il y a également un baril d'olives pour m. de Voltaire, que vous distinguerez aisément à sa marque D. V., et que je vous prie de faire remettre chez lui. Le thon est fort cher, mais l'huile ne l'est pas, et il ne me reste qu'à souhaiter que ces provisions vous plaisent et soient dignes de figurer avec toutes les bonnes choses qui sont servies à votre table ».

42 Nous remercions chaleureusement M. Patrick Neiertz, spécialiste de la science économique du siècle des Lumières, de nous avoir fourni la précision suivante : « compte tenu des conditions d'exploitation de l'époque, on peut estimer à cent pêches par an le rendement saisonnier, *une année portant l'autre*, ce qui mettrait la propriété du marquis à une quarantaine de plants ».

43 Florian avait demandé à Audibert la « recette de la méthode à suivre pour faire sécher les pêches ».

44 Joseph Vasselier, homme de lettres et directeur de la Poste à Lyon, qui octroyait à Voltaire et à son cercle une sorte de franchise postale.

[signé] florian

recevés mille compliments de ma compagne, mille remerciements de m^{elle} chateau⁴⁵ pour votre bon souvenir, et offrés [*sic*] je vous prie mon cher monsieur a madame d'audibert le desir qu'elles ont l'une et l'autre d'avoir l'honneur de la connaître, permettés moy de luy presenter mon respectueux hommage.

[p. 4] A Monsieur / Monsieur d'audibert / a marseille provence.

148

Si cette lettre ne contient aucun détail susceptible de révolutionner les études voltairiennes, son intérêt principal tient au fait qu'elle corrobore ce que nous savons par ailleurs des motivations de l'ultime voyage de Voltaire à Paris. Il semble que le marquis de Villette, le marquis de Vieilleville et Mme Denis aient ourdi à la fin de 1777 une sorte de conspiration destinée à convaincre le Patriarche que sa présence était instamment requise à Paris parce que la cour – Florian évoque Marie-Antoinette – brûlait du désir de le recevoir et parce qu'il lui fallait sauver son ultime tragédie, *Irène*, d'une cabale. Les meilleurs biographes ont repris à leur compte cette version⁴⁶ qui s'étaye principalement sur le témoignage du secrétaire de Voltaire, le « fidèle Wagnière ». Cette lettre de Florian, écrite dix jours à peine après le départ de Voltaire à Paris et contenant des renseignements que l'on devine être de première main, est à notre connaissance l'une des premières à confirmer la version de Wagnière (voir D2 1027). Elle confirme également que Voltaire n'avait prévu de se rendre à Paris que pour y faire un bref séjour. Elle présente en ce sens un intérêt certain pour la biographie voltairienne. Le second intérêt de cette lettre tient à son amicale ironie. Alors que les lettres des visiteurs de Voltaire donnaient en général dans l'idolâtrie et qu'elles succombaient au mythe du patriarche, celles de ses familiers, à commencer par les membres de sa famille, pouvaient revêtir un tour badin, sinon gentiment moqueur.

45 « Personnage non identifié. Il peut cependant s'agir de la servante de la marquise et du marquis de Florian », selon J.-L. Gourdin ([J.-P. Claris de] Florian, *Mémoires et correspondance*, éd. cit., p. 165). Elle apparaît dans quatre lettres de Florian le fabuliste à son oncle (13 mai et 16 juin 1780, 19 janvier et 30 avril 1781 [*ibid.*, p. 165, 169, 181 et 184]). Le grand cas qui est fait d'elle par cet auteur, le fait qu'elle soit évoquée dans les lettres du marquis de Florian à Audibert, et que Mme Denis se soit souciée d'elle (voir sa lettre à Wagnière du 16 août 1778 et la réponse de celui-ci le 24 août, dans Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire. Correspondance inédite*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2005, p. 177 et 179 ; voir aussi Wagnière au marquis de Florian, 1^{er} mars 1782, p. 358) nous incline à penser qu'elle était plus qu'une simple domestique : plutôt une « personne de qualité », peut-être une dame de compagnie, voire une parente de la marquise ou du marquis.

46 *VST*, t. II, p. 565-566. À dire vrai, les biographes mettent en avant *Irène* comme motivation première du voyage de Voltaire à Paris, la reine ne constituant qu'un motif second. Florian inverse cette hiérarchie en affirmant que le désir d'être reçu par Marie-Antoinette a constitué le premier moteur du dernier séjour de Voltaire à Paris.

Loin de tout badinage, la seconde lettre de Florian à Dominique Audibert est empreinte de douleur. Écrite un mois après la mort de Voltaire, elle semble inédite, à l'exception d'un bref extrait récemment publié⁴⁷.

[*Description.*] Philippe Antoine de Claris, marquis de Florian, à Dominique Audibert, Ferney, 1^{er} juillet 1778, lettre autographe signée, 4 p. in-4°, ad. p. 4, traces de cachet de cire noire⁴⁸ et cachet postal de « FERNEY ». Mention de classement : « Rep[ondu] le 3 août 1778 ». IMV, MS-CC-161.

[p. 1] Bijou 1^{er} juillet 1778

j'ay tardé bien longtemps mon tres cher monsieur a repondre a la derniere lettre que vous m'avés fait l'amitié de m'écrire le 1^{er} du mois passé, mais vous connaissés trop mon cœur, et l'impression qua du faire sur mon ame la perte cruelle que nous avons faite ↑ pour ne pas me pardonner+. Je dis nous mon cher monsieur parce que je suis bien sur que vous en avés été touché, vous le seriés bien plus si vous éties instruit de tous les ressorts qui ont été employés pour faire rester ce grand homme a paris, son voyage n'était rien si on l'eut laissé revenir mais ses amis, ses faux amis ont sacrifié ces jours préteux a l'humanité a la vaine gloire de pouvoir se vanter dans leurs différents soupers qu'ils venaient de quitter m^r. de voltaire[.] ils l'ont sacrifié a cette plate vanité ! enfin il n'est plus et je le pleure sans cesse, c'est sur ici me dis je, et en parcourant mes jardins qu'il aimait a se reposer⁴⁹, c'est sur ce fauteuil qu'il se plaisait d'être assis lorsqu'il daignait prendre une tasse de caffè chés moy. je me rapelle son exclamation lorsqu'il voyait paraître ma compagne ah la voila disait-il avec l'air de la satisfaction[.] enfin mon cher monsieur tout ce qui nourrit et entretient ma douleur m'est cher, ce qui l'augmente c'est la certitude des longues années quil aurait vecue [*sic*] au rapport de tous les medecins qui l'ont vu mourir s'il les eut passées avec nous. la fin de ses jours a été cruelle, il a reconnu combien il avait été trompé, l'atrocité avec laquelle on a persécuté⁵⁰ ses tristes cendres [p. 2] n'est pas ce qui afflige <cette> ↑ une+ ame qui pense, tout esprit bien fait ne peut la regarder que comme des nouveaux lauriers jettés sur sa tombe. on est bien sur que tel qui s'est dechainé contre luy après sa mort, aurait fait des bassesses pour

47 Ch. Paillard, *Voltaire en son château de Ferney*, Paris, Éditions du Patrimoine-Centre des monuments nationaux, 2010, p. 27.

48 Le cachet de cire noire était utilisé en signe de deuil. Voir le chapitre « Étiquette des deuils » de L.-S. Mercier, *Tableau de Paris*, nouvelle édition, Amsterdam, 1783-1788, 12 t. en 6 vol., t. V, p. 119 : « On fait porter le deuil aux lettres qu'on met à la poste ; la cire noire est employée ; et si par mégarde on a cacheté en rouge, on défait l'enveloppe pour en refaire une autre ». La précédente lettre de Florian revêtait un cachet de cire rouge.

49 Voltaire appréciait le « joli jardin » ou le « petit jardin charmant » que Florian avait « planté » à Bijou : au marquis de Florian, 19 septembre 1774 (D19121), et à Dompierre d'Hornoy, 6 avril 1773 (D18295).

50 Leçon conjecturale : verbe difficile à lire.

etre admis un moment auprès de luy. ses tristes restes sont a scellieres abaye de l'abbé mignot son neveu, son cœur entre les mains de m^r de villette, de villette bon dieu ! abregeons les reflections. ses dernieres volontés sont simples, il a nommé m^{de} denis son unique heritiere[,] il a laissé cent m[ille] francs a l'abbé mignot, quelques legs a ses gens composent tout son testament, il a prié m^{de} denis de me donner quittance d'une somme de six m[ille] livres que je luy devais pour reste de plus grande et que par arrangement entre luy et moy, je luy payais annuellement ce quelle a fait avec les graces dont la connoiseés [*sic*] capables, hélas ! je n'avais pas besoin de ce temoignage de son souvenir pour que sa mémoire me fut chere a jamais, voila mon cher monsieur tout ce que je puis vous dire sur ce cruel enterrement. le fidele vanieres⁵¹ est de retour de paris, il n'a pas eu la consolation de voir expirer son cher maitre <deux lettres rayées> il avait été envoyé ici pour arranger les affaires, il partit sur la nouvelle du danger, en arrivant a paris il trouva son malheureux maitre sans vie. M^{ad^e} denis la chargé de regir ici toutes ses affaires, elle ne vendra point la terre, elle reste avec 110 m[ille] li[vres] de rente elle en fera certainement un bon usage, elle est bonne et noble, quant a nous mon cher monsieur la douleur egale que nous eprouvons ma compagne et moy, est pour nous une sorte de consolation, je pense comme vous quun voyage nous eut été nécessaire mais j'ayme trop tendrement cette compagne [p. 3] pour mécarter de mes projets, ils consistent a luy laisser après moy la plus grande aisance quil me sera possible, la plus grande partie de ma fortune est en viager, il faut que je fasse des fonds, j'y travaille avec soin, lorsque mes projets seront remplis alors je fairai quelque chose pour moy, jusques la je dois me tout refuser, vous voyés mon cher monsieur avec quelle liberté je vous parle, mais j'ose vous regarder comme un ami auquel je me plais d'ouvrir mon cœur ; je n'ay pas eu le plaisir de vous voir deux fois pour vous juger digne (pardonnés l'expression) de la confiance et de l'attachement de tout honnette homme ; jugés monsieur de tous les sentiments qu'entraîne une pareille façon de penser, jugés encore que je vous les conserverai toute ma vie, recevés mille et mille tendres compliments de ma compagne, faites agréer mon hommage respectueux à madame d'audibert, et recevés encore mon cher monsieur les remerciements de melle du chateau pour l'honneur de votre souvenir.

[p. 4] A Monsieur / Monsieur d'audibert / A Marseille / Provence

Florian est resté à Ferney lors du séjour de Voltaire à Paris. Quelle peut dès lors être sa source en ce qui concerne la mort de son ami et parent ? À n'en pas douter, il s'agit de Wagnière qui rapporte à Mme Denis, le 30 juin 1778, avoir fait part à Florian de ses intentions quant à la succession de Voltaire⁵². Jeroom

51 Forcée par Voltaire (à Cramer, [mai/juin 1766], D13330 ; aux d'Argental, 8 janvier 1767, D13820), l'expression « fidèle Wagnière » était devenue proverbiale dans son entourage.

52 Wagnière à Mme Denis, 30 juin 1778 (Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire*, op. cit., p. 122).

Vercruysse a établi en 1975 que Wagnière avait également été la source des informations communiquées par un autre Ferneysien, Henri Rieu, au libraire Marc-Michel Rey le 7 novembre 1778. Or, Rieu exprime une version analogue à celle de Florian :

Je ne suis point consolé de la mort du Patriarche ; il me semble que s'il étoit resté tranquillement chez lui & qu'il fut mort dans son lit j'en aurois pris plus facilement mon parti, mais cette malheureuse caravane à son âge, pour la quelle on l'a trompé, & fait jouër je ne sais combien de ressorts est inconcevable : on l'a leurré de l'idée que la Cour desiroit sa présence⁵³.

Cette version de la mort de Voltaire fut établie et accréditée par le « fidèle Wagnière » : si profond était l'enracinement du Patriarche dans sa patrie d'élection qu'il ne pouvait longtemps survivre loin du pays de Gex. Tel était l'avis du docteur Théodore Tronchin selon la version rapportée par Wagnière : « Vous avez trop d'esprit pour ne pas sentir qu'on ne transpose point un arbre de quatre-vingt-quatre ans, à moins qu'on ne veuille le faire périr »⁵⁴. Tel fut également le jugement de Pierre-Michel Hennin dans la lettre qu'il adressa au marquis de Florian le 11 mai 1778 : « Le patron aura moissonné un peu de gloire dont il n'avait pas besoin et il aura abrégé ses jours ; car j'avoue que je lui ai trouvé un visage fort inquiétant. Je vous vois, Monsieur, cultivant votre jardin et oubliant que vous êtes accolé à un petit volage qui court le monde à quatre-vingt-quatre ans et préfère la boue de Paris aux bords du lac... » (D21185). Selon cette version, la mort prématurée de Voltaire serait due à ses « faux amis », qui l'ont retenu à Paris, qui l'ont épuisé par d'incessantes réceptions et qui ont ainsi sacrifié « ces jours précieux à l'humanité à la vaine gloire de pouvoir se vanter dans leurs différents soupers qu'ils venaient de quitter M. de Voltaire ». C'est un thème structurel des relations biographiques de Wagnière, qui oppose le lieu naturel des ultimes années du Patriarche, le bassin lémanique et, plus précisément, le village de sa création, au milieu hostile de Paris qui lui fut fatal. On connaît le mot célèbre de Cicéron : « Caton ne pouvait survivre à la liberté, ni la liberté survivre à Caton ». Pour le pasticher, Voltaire ne pouvait survivre loin de Ferney, ni Ferney survivre à Voltaire tant cette ville était suspendue à la protection de son Patriarche.

53 J. Vercruysse, « Lettre de Henri Rieu sur les derniers jours de Voltaire », *SVEC*, n° 135 (1975), p. 193-198 (ici p. 195).

54 S. Longchamp et J.-L. Wagnière, *Mémoires sur Voltaire*, [éd. J. J. M. Decroix et A. Beuchot], Paris, Aimé André, 1826, 2 vol., t. I, p. 144.

Très différentes sont ces trois lettres qui ont cependant en commun de révéler le rôle joué par le cercle familial dans l'édification du statut patriarcal de Voltaire. La première manifeste la police morale exercée par la famille sur chacun de ses membres. Le propre du patriarche est d'être vénérable. L'image de Voltaire devant être irréprochable, cette obligation de respectabilité s'étendait à l'ensemble de sa parentèle. En admonestant son beau-frère, Mignot ne cherchait-il pas à défendre la réputation de sa sœur et, plus encore, de toute la famille et de son chef ? Sa lettre fournit par ailleurs ce qui semble être le seul témoignage connu sur les convictions philosophiques du marquis de Florian. Les deux autres font apparaître les membres du réseau familial comme autant de relais d'opinion jouant un rôle important dans la construction de l'image de Voltaire. Si elles ne révèlent certes pas le rôle joué par la famille dans la communication à Voltaire de renseignements sur l'actualité parisienne ou française, elles caractérisent ce réseau comme une instance diffusant des renseignements de première main sur les activités du Patriarche. À la différence des visiteurs de Ferney dont les lettres revêtaient en règle générale un ton dithyrambique, la correspondance familiale peut être gentiment ironique, sinon caustique : Florian ne se moque-t-il pas du caractère hypocondriaque du Patriarche ? La lettre du 15 février revêt une importance particulière, étant un des premiers témoignages à confirmer les motivations de l'ultime voyage de Voltaire à Paris : il fut réellement abusé par des « faux amis » qui lui firent croire que Versailles l'attendait avec impatience...

DE L'HOMMAGE À L'ÉLOGE : CONTRIBUTION À
L'ÉDIFICATION DU MYTHE DU « PATRIARCHE » PAR
CONDORCET. L'ÉDITION DE KEHL ET LA *VIE DE VOLTAIRE*

Linda Gil

Université Paris-Sorbonne

Figure militante du parti philosophique, Voltaire vieillissant livre en effet l'image, populaire et contestée, d'un sage vieillard respecté par une foule d'amis, d'admirateurs, de disciples. Cette posture patriarcale de chef de clan, à la fois sacré et puissant, demeure toutefois symbolique, presque convenue, parfois même peut-être ironique. S'il incarne toutefois, il est vrai, une figure vénérable fédérant, autant que possible, la fraternité philosophique, Voltaire a représenté une figure proprement paternelle pour l'un de ses admirateurs : à vingt-sept ans, Marie-Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet, devient véritablement le fils spirituel, le disciple de Voltaire, alors âgé de soixante-seize ans. Tout au long de leur relation, pendant huit ans, du vivant de Voltaire, puis après sa mort, Condorcet, nourri de l'œuvre de Voltaire au point de se confondre parfois avec lui¹, fait corps avec son père spirituel, le défendant, le soutenant, le conseillant, le morigénant, le consolant. Voltaire et Condorcet ont choisi pour nom de code, dans leur correspondance, « le vieux Raton » et « Bertrand », d'après la fable de La Fontaine intitulée « Le Singe et le Chat ». Cette complicité et cette solidarité, fondées sur une amitié durable et une communauté de vues économiques, politiques et philosophiques, prennent finalement la forme, à la mort de Voltaire en 1778, d'un double hommage : une édition des œuvres complètes, réalisée à Kehl, à la frontière allemande, de 1780 à 1789, et une biographie, qui en constitue le dernier volume, livrée en 1790. Directeur littéraire de l'édition réalisée sous l'égide de Beaumarchais, « correspondant » officiel de la « Société littéraire typographique » fondée pour la circonstance, Condorcet livre dans les commentaires qu'il rédige en marge de l'œuvre de Voltaire et, surtout dans l'ultime volume, intitulé *Vie de Voltaire*, entièrement de sa plume, une image fondatrice du grand homme, en ce sens qu'elle contribue à la construction, nous semble-t-il, du mythe du patriarche.

¹ Voir par exemple la polémique au sujet de la publication des *Lettres d'un théologien*, en 1774.

Fort de ce patronage, Condorcet, tout en poursuivant le combat voltairien des Lumières, élabore sa propre réflexion philosophique, comme nous tenterons de le montrer ici.

DE L'HOMMAGE À L'ÉLOGE

154

L'histoire de la rencontre entre les deux hommes est bien connue. Je rappelle quelques faits : à la demande pressante de Julie de Lespinasse², Condorcet accepte d'accompagner D'Alembert pour un voyage en Italie, prescrit par ses amis pour soigner sa dépression. Le 3 août 1770, D'Alembert écrit à Frédéric de Prusse pour lui demander « une grâce pour la philosophie »³. Il s'agit de trouver des fonds. Frédéric accepte et envoie l'argent dès le 18. Sur les six mille livres, les deux voyageurs n'en dépenseront que mille cinq cents⁴. Le voyage en Italie n'aura pas lieu, mais D'Alembert et Condorcet passent deux semaines à Ferney, du 23 septembre au 9 octobre 1770, pendant lesquelles se noue entre D'Alembert et Voltaire, qui se connaissent déjà, mais surtout entre Voltaire et Condorcet, une relation d'admiration réciproque, humaine et intellectuelle et de chaleureuse amitié. « J'ai trouvé Voltaire si plein d'activité et d'esprit, qu'on serait tenté de le croire immortel, si un peu d'injustice pour Rousseau et trop de sensibilité aux sottises de Fréron, ne faisaient apercevoir qu'il est homme »⁵, rapporte Condorcet à Turgot, dès le 27 novembre, quelques jours après le retour des deux voyageurs à Paris. Voltaire, de son côté, livre ses premières impressions à Grimm, le 10 octobre 1770, alors que les deux encyclopédistes sont en route vers le Midi :

Mon cher prophète, je suis le bonhomme Job, mais j'ai eu des amis qui sont venus me consoler sur mon fumier [...] il est très peu de gens de ces temps-ci que l'on puisse comparer à M. d'Alembert et à M. de Condorcet. Ils m'ont fait oublier tous mes maux ; je n'ai pu malheureusement les retenir plus longtemps, les voilà partis, et je cherche ma consolation en vous écrivant autant que mon accablement peut me le permettre⁶.

2 Dans une lettre datée du 27 juillet 1770. À ce sujet, voir l'article d'Anne-Marie Chouillet et de Pierre Crépel, « Un voyage d'Italie manqué ou trois encyclopédistes réunis », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n° 17 (1994), p. 9-53.

3 Bibliothèque de l'Institut, ms 1786, f° 210-212. Lettre citée dans A.-M. Chouillet et P. Crépel, « Un voyage d'Italie manqué », art. cit., p. 16.

4 D'Alembert renverra scrupuleusement les quatre mille cinq cents livres restantes au roi de Prusse dès leur retour.

5 D16791.

6 D11984.

De 1770 à 1778, la relation entre Voltaire et Condorcet se renforce, notamment lors de la crise liée à la réforme des parlements de 1771. Voltaire soutient la réforme, mais la critique des autres philosophes se déchaîne contre lui, qu'on accuse d'opportunisme et d'inconséquence. Condorcet s'engage personnellement pour défendre Voltaire : « C'est parce que Voltaire est vivant qu'il eût été beau de le louer. Je ne pardonnerai pas aux gens de lettres d'abandonner un grand génie, l'implacable ennemi de la tyrannie et de la superstition », écrit-il à Mme Suard, sa confidente⁷. Mais la relation filiale entre les deux hommes s'élabore véritablement dans les années 1773-1775, autour de l'affaire de la réhabilitation du chevalier de La Barre et d'Étallonde, fruit d'une étroite collaboration et d'une amitié personnelle⁸. Du disciple au maître, la relation a évolué, Voltaire saluant et admirant à son tour les qualités et les travaux du jeune Condorcet. Parfois même, la correspondance entre les deux hommes montre Condorcet en position de censeur, conseillant ou grondant son vieux maître, à propos des critiques qu'il adresse à l'œuvre de Montesquieu ou de sa dernière pièce, *Irène*.

Quelques mois à peine après la mort de Voltaire, en novembre 1778, le libraire Panckoucke fait appel à Condorcet et le nomme directeur scientifique et littéraire de l'édition complète des œuvres de Voltaire, qu'il cherche à réaliser depuis 1777. C'est finalement Beaumarchais qui rachète au libraire parisien les droits sur les textes de Voltaire. Condorcet demeure le maître d'œuvre dans la nouvelle équipe réunie par Beaumarchais. Dans un lieu incertain, le fort de Kehl, à la frontière française, sur le territoire du Margrave de Bade, Beaumarchais, le financier et l'entrepreneur, « correspondant » d'une « Société littéraire typographique » fondée pour la circonstance, installe une imprimerie géante, pionnière, dissidente, qui fonctionne de 1781 à 1790 pour imprimer les soixante-dix volumes d'une édition in-8° et les quatre-vingt douze volumes d'une édition in-12 de l'œuvre complet des écrits de Monsieur de Voltaire, édition qu'ils ont voulue « aussi belle, aussi complète, aussi exacte que les circonstances ont pu le permettre »⁹. Face aux nombreuses manifestations de la censure et de l'opposition idéologique et religieuse, Condorcet, comme Beaumarchais, a défendu l'édition de Voltaire, pamphlets contre mandements.

7 Lettre du 30 juin 1771, citée par L.-A. Boiteux, « Voltaire et le ménage Suard », *SVEC*, n° 1 (1955), p. 19-109 (ici p. 42).

8 À ce sujet, voir David Williams, « The Voltaire-Condorcet relationship and the defence of d'Étallonde », dans U. Kölvig et Ch. Mervaud (dir.), *Voltaire et ses combats*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, 2 vol., t. 1, p. 527-538.

9 « Préface », dans *Œuvres complètes de Voltaire*, Kehl, Société littéraire typographique, 1785 [désormais, «85], t. 1, p. x.

Selon nos investigations actuelles, il existe très peu voire pas de travaux sur le rôle proprement scientifique, éditorial et littéraire de Condorcet, sur ses relations avec Beaumarchais et sur le reste de l'équipe, le libraire parisien Nicolas Ruault, le lettré lillois Jacques Joseph Marie Decroix, l'administrateur de Kehl Jean-François Le Tellier. Dans la Préface générale à l'édition de Kehl, les éditeurs, dirigés par Condorcet, font profession d'impartialité : « Sans adopter ni blâmer les opinions de notre auteur sur une infinité d'objets, nous nous sommes sévèrement renfermés dans notre devoir d'éditeurs : être impartiaux et fidèles est ce que l'Europe attend de nous ; le reste nous est étranger »¹⁰. Le projet de l'édition posthume des œuvres complètes représente un double devoir pour les admirateurs et disciples de Voltaire : il s'agit de lui rendre hommage, mais aussi de continuer d'agir pour la diffusion de son œuvre et de sa pensée. Le modèle éditorial de l'édition de Kehl montre que l'œuvre est pensée à travers la vie de l'homme, exemplaire, fondée sur l'image de l'homme de bien, le patriarche respectable, dont il s'agit de démontrer le génie littéraire mais surtout l'engagement humaniste. Pour Condorcet, Voltaire a fait de sa vie un chef-d'œuvre, surtout à partir de 1762, où il se consacre à l'affaire Calas, et un modèle pour les générations à venir, celui de « l'intellectuel » engagé dans « des actions de cette bienfaisance courageuse et éclairée qui, en adoucissant les maux de quelques individus, sert en même temps l'humanité entière »¹¹.

La grande nouveauté de cette édition réside dans la publication de la correspondance de Voltaire, convoquée à cet effet : c'est un choix de quatre mille cinq cents lettres, retenues pour leur pertinence ou leur intérêt qui sont publiées en 1789, sur un total de dix mille lettres rassemblées par l'équipe éditoriale. Ainsi, la correspondance, à côté de l'œuvre, doit faire voir l'homme « tel qu'il a été dans tous les moments de sa vie »¹². Comme l'énonce l'avertissement placé en tête des volumes de correspondance¹³, il s'agit, par cette démarche radicalement nouvelle, de restituer l'unité et le sens de l'œuvre. La correspondance d'écrivain, inséparable de l'œuvre, relève d'une conception moderne : « Ce ne sera qu'en lisant cette édition complète, qui se prépare avec tant de soin, qu'on connaîtra tout entier cet homme qui fut véritablement extraordinaire en toute chose », annonce le prospectus de l'édition¹⁴. Pour Condorcet, artisan et maître d'œuvre de cette édition, la correspondance représente la clé de l'œuvre. Non seulement elle l'éclaire, mais elle en constitue le cautionnement moral et philosophique,

¹⁰ Condorcet, *Vie de Voltaire*, t. 85, p. 56 (note de Beaumarchais).

¹¹ *Ibid.*, p. 82.

¹² *Recueil des Lettres de M. de Voltaire*, « Avertissement des éditeurs », t. 85, p. ii.

¹³ Voir « Avertissement », dans *Correspondance générale de Voltaire*, Kehl, De l'imprimerie de la Société littéraire typographique, 1789, t. 52, p. i-iii.

¹⁴ Daté de janvier 1781, BnF, n.a.fr. 14300.

dans la perspective du combat que les philosophes réformateurs ont à livrer contre les dévots et les conservateurs. À la fois rétrospectif et prospectif, le combat a pour objet la réhabilitation d'un Voltaire condamné par les institutions politiques et religieuses. Plus encore, il s'agit de faire entendre la voix de son époque, en correspondance avec le *logos* voltairien, véritable chœur contestataire qui fait corps avec l'œuvre du patriarche de Ferney, « un homme vraiment unique, et digne par son génie et la singularité de ses talents d'être pour les philosophes un objet d'étude, comme il est un objet d'admiration pour tous les hommes impartiaux et éclairés »¹⁵, respecté et admiré dans toute l'Europe, « un grand homme qui vient de disparaître, dont le génie a conservé toute son autorité, dont les amis sont encore au milieu de nous »¹⁶. Il s'agit de combattre les adversaires de Voltaire, attachés à détruire sa réputation pour mieux discréditer son œuvre et sa pensée, tels ici le parlementaire d'Éprémèsnil : « Vers la tombe de M. de Voltaire s'avance, à pas lents mais sûrs, la postérité qui, dans l'écrivain le plus vanté, cherchera vainement l'homme de bien »¹⁷. Puisque la critique a opté pour cet angle d'attaque, Condorcet choisit de répondre par un monument hagiographique, qui vise à réhabiliter la réputation de Voltaire, « homme de bien », vieillard respectable, pour mieux diffuser sa pensée.

Sur le plan critique, l'édition comporte au total cinquante avertissements, ainsi que des notes très courtes, plus de trois cents, essentiellement historiques et politiques, au ton nettement militant. Le commentaire de Condorcet, situé aux marges du texte de Voltaire, est moins, en effet, un travail philologique ou même littéraire que politique, philosophique, disons même idéologique. Projetée vers l'avenir, l'édition même est un acte militant, une œuvre engagée tout entière dans la propagation des Lumières voltairiennes. Condorcet y insiste sur les progrès de la raison, de la lumière, de la tolérance. André Magnan relève qu'il « actualise le sens politique de la lutte contre le pouvoir clérical »¹⁸. Il procède à des mises à jour de faits géographiques, culturels ou politiques, signalant par exemple le recul de l'usage de la torture dans la plupart des régions du globe, dénonçant ainsi de façon militante la barbarie qui reste l'apanage de l'Occident chrétien. Dans cet effort posthume pour rendre opératoires la pensée et l'œuvre de Voltaire, Condorcet s'engage et milite avec Voltaire dans une filiation générationnelle et philosophique, tendu vers l'avenir et hissant l'œuvre de Voltaire au-dessus du tombeau. Son ambition est d'opérer l'œuvre au-delà

15 « Préface », «85, t. 1., p. viii.

16 *Ibid.*, p. ix.

17 Jean-Jacques Duval d'Éprémèsnil, cité par Condorcet, *Un ami de Voltaire à Monsieur d'Éprémèsnil au sujet d'un plaidoyer qu'il a prononcé au Parlement de Rouen, Paris, 1780*, dans *Les Voltairiens*, éd. J. Vercruysse, Nendeln, KTO Press, 1978, 8 vol., t. III, p. 49.

18 A. Magnan, « Le Voltaire de l'édition de Kehl », *Europe*, n° 781 (1994), p. 6-15 (ici p. 10).

de l'œuvre »¹⁹. La structure même de l'édition, monument typographique parachevé par l'éloge final, révèle le caractère symbolique de cet hommage, « l'expression du devoir sacré d'un fils pour un père spirituel »²⁰. Pour les éditeurs de Kehl, les œuvres complètes de Voltaire, ce sont l'œuvre littéraire, la correspondance et la biographie formant, selon l'expression de Charles Coutel, « la dialectique complexe d'une vie, d'une œuvre et d'un combat »²¹. Pour Condorcet, la vie de Voltaire représente dès lors un véritable « texte à déchiffrer qui court à travers ses œuvres et les événements personnels et philosophiques d'une existence, et non d'une légende à constituer à côté ou au-dessus d'un personnage. La vie de Voltaire est le *textum* reliant le sens d'une existence, le sens d'un combat pour les Lumières et les œuvres voltairiennes »²². Appendice, addition, complément, à l'extrémité radicale du corpus voltairien se situe le texte de Condorcet. Il s'agit de faire de Voltaire un signe, à la fois typographique et philosophique.

158

POURSUIVRE LE COMBAT

Le premier paragraphe de la *Vie de Voltaire*²³ constitue un manifeste : « La vie de Voltaire doit être l'histoire des progrès que les arts ont dus à son génie, du pouvoir qu'il a exercé sur les opinions de son siècle, enfin de cette longue guerre contre les préjugés, déclarée dès sa jeunesse, et soutenue jusqu'à ses derniers moments »²⁴. L'usage du verbe prescriptif « devoir » qui ouvre cette déclaration de principe énonce l'art poétique et la méthode de ce texte, qui

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Élisabeth Badinter, Préface à la *Vie de Voltaire*, Paris, Quai Voltaire, 1994, p. 8.

²¹ C. Coutel, « La *Vie de Voltaire* de Condorcet », dans Ch. Cave et S. Davies (dir.), *Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, xviii^e-xxi^e siècles*, SVEC 2008:04, p. 337-343 (ici p. 339).

²² *Ibid.*, p. 337.

²³ La date de rédaction de ce texte pose problème. La bibliographie mentionne une première publication réalisée à Genève en 1787 dont il ne reste pas de trace (voir É. Badinter, Préface à la *Vie de Voltaire*, éd. cit., p. 7) ; d'autres bibliographies donnent l'adresse de Londres et la date de 1786 (voir Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières, 1736-1778*, SVEC, n° 234, 1985, p. 571). En l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons nous référer qu'à l'édition de Kehl datée de 1789, livrée aux souscripteurs au printemps de 1790. Pourtant, un indice présent dans le texte évoque 1788, date de la publication des *Voyages du jeune Anacharsis* de Jean-Jacques Barthélémy. L'histoire de l'édition du texte suggère donc une édition (pirate ? autorisée ? séparée ?) de la biographie rédigée par Condorcet pour l'édition de Kehl, dont elle était appelée à parachever l'œuvre ainsi complétée par la *Vie*. Cependant, dans le plan initial de l'édition élaboré par J. Decroix, la *Vie de Voltaire* était appelée à ouvrir l'œuvre, et non à la clore. Voir à ce sujet A. Brown et A. Mangan, « Aux origines de l'édition de Kehl. Le Plan Decroix-Panckoucke de 1777 », *Cahiers Voltaire*, n° 4 (2005), p. 83-124.

²⁴ Condorcet, *Vie de Voltaire*, 185, t. 70, p. 3.

s'annonce dès l'ouverture comme un discours épideictique. La rhétorique de l'éloge est bien à l'œuvre dans ce texte, construit sur une série d'amplifications, un lexique élogieux et des modalisateurs hyperboliques. Il répond à la définition d'Aristote, il distingue ce qui est beau de ce qui est vil, le « beau » et le « laid moral »²⁵. Il fait alterner des périodes narratives et descriptives, usant parfois d'un registre lyrique, d'antithèses ou d'interrogations oratoires. Il s'agit de persuader le lecteur, en jouant d'effets pathétiques et dramatiques. Dithyrambe, panégyrique, éloge épique, ce texte est surtout une défense de Voltaire : « Et si on songe que tous les collègues, toutes les maisons où se forment les instituteurs particuliers, sont dévoués au fanatisme ; que dans presque toutes les éducations on instruit les enfants à être injustes envers *Voltaire* »²⁶. Plus encore, faisant le bilan de la pensée philosophique de Voltaire, Condorcet fait l'éloge de la raison, fustige le fanatisme et la barbarie de la justice inique, et argumente en faveur de l'abolition de la torture et de la peine de mort. « Condorcet fait œuvre de philosophe, dans le cadre d'une défense des Lumières », précise C. Coutel²⁷. Au-delà du travail de mémoire, du témoignage personnel, de l'hommage filial, de l'éloge académique, dont on sait qu'il constitue un genre à part entière dans l'œuvre du secrétaire de l'Académie des sciences, Condorcet, adoptant une ligne chronologique, insère dans son texte un témoignage fondamental, celui de sa génération, formée par la lecture déterminante entre toutes des *Lettres philosophiques*. « Cet ouvrage fut parmi nous l'époque d'une révolution ; il commença à y faire naître le goût de la philosophie et de la littérature anglaise ; à nous intéresser aux mœurs, à la politique, aux connaissances commerciales de ce peuple ; à répandre sa langue parmi nous »²⁸. Ainsi s'élabore la figure paternelle dans cette biographie militante rédigée par Condorcet.

Au fil de son récit biographique, il actualise la pensée de Voltaire, comme ici, après un bilan des idées militantes exprimées dans les *Questions sur l'Encyclopédie* : « Que partout les hommes soient libres, que chaque pays jouisse des avantages que lui a donné la nature. Voilà ce que demande l'intérêt commun de tous les peuples, de ceux qui reprendraient leurs droits, comme de ceux où quelques individus, et non la nation, ont profité du malheur d'autrui »²⁹. Dialoguant avec la pensée et le texte de Voltaire, il souligne l'enjeu majeur en cette période de remise en question du système politique et social de la France. La théorie des droits naturels de l'homme, héritée de Locke, est rappelée ici avec force.

²⁵ Aristote, *Rhétorique*, livre I, chap. 3, 5.

²⁶ Condorcet, *Vie de Voltaire*, «85, t. 70, p. 65.

²⁷ C. Coutel, « La *Vie de Voltaire* de Condorcet », art. cit., p. 337.

²⁸ Condorcet, *Vie de Voltaire*, «85, t. 70, p. 30.

²⁹ *Ibid.*, p. 100-101.

Dans son récit, Condorcet situe la naissance du patriarcat de Voltaire en 1760, année de la grande bataille contre l'*Encyclopédie* :

Ses principaux auteurs et leurs amis, désignés par le nom de *philosophes* et d'*encyclopédistes*, qui devenaient des injures dans la langue des ennemis de la raison, furent forcés de se réunir par la persécution même, et Voltaire se trouva naturellement leur chef, par son âge, par sa célébrité, son zèle et son génie. Il avait depuis longtemps des amis et un grand nombre d'admirateurs ; alors il eut un parti. La persécution rallia sous son étendard tous les hommes de quelque mérite³⁰.

160

Avec *Tancrède*, qui venge les philosophes, Voltaire étoffe son rôle de héros défenseur de la cause philosophique : « D'autres ennemis moins acharnés avaient été ou corrigés ou punis ; et Voltaire, triomphant au milieu de ces victimes immolées à la raison et à sa gloire, envoya au théâtre, à soixante-six ans, le chef-d'œuvre de *Tancrède* »³¹. Condorcet explique comment, de patriarche des philosophes, il se transforme à partir de 1762 en patriarche aux yeux des protestants et de l'humanité tout entière : « Son nom, cher depuis longtemps aux amis éclairés de l'humanité, comme celui de son plus zélé, de son plus infatigable défenseur, ce nom fut alors béni par cette foule de citoyens qui, voués à la persécution depuis quatre-vingts ans, voyaient enfin s'élever une voix pour leur défense »³². Et un peu plus loin : « Il avait formé dans l'Europe entière une ligue dont il était l'âme, et dont le cri de ralliement était *raison* et *tolérance* ». Mais « c'était surtout en France qu'il exerçait ce ministère de la raison »³³. L'éloge repose sur une série d'images héroïques, d'une figure résistante et fédératrice, fondée sur l'usage d'un lexique à la fois laïc et religieux, qui contribue à l'élaboration du personnage du patriarche. Après l'affaire Calas, la stature de Voltaire se fait prométhéenne : « au pied du mont Jura existait un homme dont la voix intrépide avait plus d'une fois fait retentir les plaintes de l'opprimé dans le palais des rois, et dont le nom seul faisait pâlir la tyrannie sacerdotale »³⁴. Il est désormais « le philosophe qui avait brisé les fers de la raison et vengé la cause de l'humanité »³⁵. Il est intéressant de noter que les adversaires de Voltaire utilisent le même registre épique et le même imaginaire biblique. En voici un exemple, sous la plume de Jean-George Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne, dans son mandement du 31 mai 1781 : « C'est ainsi qu'il est devenu

30 *Ibid.*, p. 103.

31 *Ibid.*, p. 103.

32 *Ibid.*, p. 108.

33 *Ibid.*, p. 115.

34 *Ibid.*, p. 136.

35 *Ibid.*, p. 151.

dans notre siècle le coryphée des incrédules, le patriarche de l'irréligion »³⁶. Et l'ecclésiastique précise : « Son nom était le passeport [...] des lecteurs incrédules [...] [qui] ont maintenu Voltaire dans la triste possession de régner, jusqu'à la fin des jours, dans la secte des mécréants »³⁷. À ce discours Condorcet oppose un récit destiné à réhabiliter le patriarche : « Ce simple récit des événements de la vie de Voltaire a fait assez connaître son caractère et son âme : la bienfaisance, l'indulgence pour les faiblesses, la haine de l'injustice et de l'oppression en forment les principaux traits »³⁸. Dans ce face-à-face manichéen, Voltaire est tour à tour divinisé ou diabolisé.

Admiratif et enthousiaste, Condorcet va jusqu'à s'identifier à son modèle, parlant en son nom, poursuivant son combat, démontrant par cette posture discursive la valeur proprement filiale de ce témoignage engagé, contemporain de la Révolution française. Il s'agit de « filiation mais non pas [d']identification fusionnelle », précise C. Coutel³⁹. Condorcet « fai[t] cause commune avec Voltaire sur un mode critique »⁴⁰. Il adopte tour à tour la posture de témoin (« Souvent, dans la conversation, on le voyait en un instant choisir entre plusieurs idées, les ordonner à la fois, et pour la clarté et pour l'effet, les revêtir d'une expression heureuse et brillante »⁴¹), la posture d'admirateur (« On ne peut quitter Voltaire sans être encouragé ou consolé, sans emporter avec le sentiment douloureux des maux auxquels la nature a condamné les hommes, celui des ressources qu'elle leur a préparées »⁴²), la posture de juge :

C'est donc à quarante-quatre ans, après vingt années de patience, que Voltaire sortit pour la première fois de cette modération dont il serait à désirer que les gens de lettres ne s'écartassent jamais. S'ils ont reçu de la nature le talent si redoutable de dévouer leurs ennemis au ridicule et à la honte, qu'ils dédaignent d'employer cette arme dangereuse à venger leurs propres querelles, et qu'ils la réservent contre les persécuteurs de la vérité et les ennemis des droits des hommes⁴³ !

Parfois même se mélangent les deux voix, comme ici à propos de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, « ce tableau d'horreurs et de folies »⁴⁴. Condorcet

36 Mandement cité dans les Annexes de Condorcet, *Vie de Voltaire*, éd. É. Badinter, p. 184.

37 *Ibid.*, p. 185.

38 Condorcet, *Vie de Voltaire*, 185, t. 70, p. 161.

39 C. Coutel, « La *Vie de Voltaire* de Condorcet », art. cit., p. 338.

40 *Ibid.*, p. 338.

41 Condorcet, *Vie de Voltaire*, 185, t. 70, p. 166.

42 *Ibid.*, p. 46.

43 *Ibid.*, p. 48-49.

44 *Ibid.*, p. 92.

présente d'abord le texte de son maître : « Voltaire forma le plan d'une histoire où l'on trouverait ce qu'il importe le plus de connaître : les effets qu'ont produit sur le repos ou le bonheur des nations, les préjugés, les lumières, les vertus ou les vices, les usages ou les arts des différents siècles »⁴⁵. Puis, il actualise le texte : « Ces préjugés [...] ne sont pas encore détruits »⁴⁶. Enfin, le disciple poursuit la réflexion de son maître, sur le mode de l'hypothèse, énoncée au conditionnel :

En même temps peu de livres seraient plus utiles dans une éducation raisonnable. On y apprendrait, avec les faits, l'art de les voir et de les juger ; on y apprendrait à exercer sa raison dans son indépendance naturelle, sans laquelle elle n'est plus que l'instrument servile des préjugés ; on y apprendrait enfin à mépriser la superstition, à craindre le fanatisme, à détester l'intolérance, à haïr la tyrannie sans cesser d'aimer la paix, et cette douceur de mœurs aussi nécessaire au bonheur des nations que la sagesse même des lois⁴⁷.

162

Dépassant son rôle de biographe, de témoin, Condorcet se pose en disciple et dialogue avec le texte de Voltaire, qui représente bien un modèle philosophique pour Condorcet : « Comme philosophe, c'est lui qui le premier a présenté le modèle d'un simple citoyen embrassant dans ses vœux et dans ses travaux tous les intérêts de l'homme dans tous les pays et dans tous les siècles, s'élevant contre toutes les erreurs, contre toutes les oppressions, défendant, répandant toutes les vérités utiles »⁴⁸. La filiation est constamment rappelée. Condorcet fait partie des « hommes éclairés qui partageai[en]t son opinion »⁴⁹.

FILIATIONS PHILOSOPHIQUES

Revenons sur la déclaration de principe qui ouvre le texte de Condorcet : « La vie de Voltaire doit être l'histoire des progrès que les arts ont dus à son génie, du pouvoir qu'il a exercé sur les opinions de son siècle, enfin de cette longue guerre contre les préjugés, déclarée dès sa jeunesse, et soutenue jusqu'à ses derniers moments »⁵⁰. Une autre filiation s'énonce ici, dans cette déclaration liminaire, qui propose de faire de la biographie de Voltaire une quête épistémologique et ontologique. On peut en effet relire dans l'ensemble du texte de Condorcet, en filigrane, une esquisse de son texte le plus célèbre, rédigé dans les circonstances tragiques qui ont précédé sa mort. Le 8 juillet 1793, la Convention vota un

45 *Ibid.*, p. 91.

46 *Ibid.*, p. 93.

47 *Ibid.*, p. 93-94.

48 *Ibid.*, p. 169-170.

49 *Ibid.*, p. 132.

50 *Ibid.*, p. 3.

décret d'arrestation, ce qui força Condorcet à entrer dans la clandestinité, avant d'être arrêté et emprisonné en mars 1794. C'est pendant ces quelques mois qu'il rédige son dernier texte : l'*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Si la genèse de ce texte remonte encore plus loin, au début des années 1770, la *Vie de Voltaire* formule l'essentiel des idées de l'*Esquisse*, par des éléments de réflexion morale, tout d'abord : « On serait tenté de croire que l'homme est intolérant par sa nature »⁵¹. Le projet de Condorcet se précise, il ne s'agit pas de raconter des anecdotes ni de jouer les thuriféraires : « D'ailleurs ces détails sont encore utiles pour l'étude de l'esprit humain. Peut-on espérer de le connaître si on ne l'a pas observé dans ceux en qui la nature a déployé toutes ses richesses et toute sa puissance, si même on n'a pas recherché en eux ce qui leur est commun avec les autres hommes, aussi bien que ce qui les en distingue ? »⁵². Cette rhétorique est également présente dans le commentaire de l'édition de Kehl, ici à propos de la publication de la correspondance, qui « donne des lumières sur l'âme et le caractère d'un homme vraiment unique, et digne par son génie et la singularité de ses talents d'être pour les philosophes un objet d'étude »⁵³. Érigé au rang de spécimen par le scientifique, Voltaire est placé sur un piédestal, figure sacrée digne objet d'étude et d'admiration pour le philosophe et l'historien des progrès de l'esprit humain.

Sur un plan spirituel, la filiation philosophique entre Voltaire et Condorcet tire son origine de la conception voltairienne de l'histoire, radicalement novatrice, à l'œuvre dans son plus grand texte aux yeux de Condorcet, l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, publié en 1756 à Genève. Pour Condorcet, cette vision historique est à la base de son propre travail de philosophe, historien de l'évolution des sciences, de la connaissance, de la pensée. Voltaire est en effet le père de la philosophie de l'histoire :

C'est à Voltaire que nous devons d'avoir conçu l'histoire sous un point de vue plus vaste, plus utile que les anciens. C'est dans ses écrits qu'elle est devenue non le récit des événements, le tableau des révolutions d'un peuple, mais celui de la nature humaine, tracé d'après les faits, mais le résultat philosophique de l'expérience de tous les siècles et de toutes les nations. C'est lui le premier qui a introduit dans l'histoire la véritable critique, qui a montré le premier que la probabilité naturelle des événements devait entrer dans la balance avec la probabilité des témoignages⁵⁴.

51 *Ibid.*, p. 28.

52 *Ibid.*, p. 3.

53 « Préface » des rédacteurs, κ85, t. 1, p. viii.

54 Condorcet, *Vie de Voltaire*, κ85, t. 70, p. 168-169.

Grâce à « cette règle si sage [...] dont le calcul peut rigoureusement démontrer la vérité »⁵⁵, Condorcet élabore sa théorie fondamentale, celle de la « mathématique sociale », c'est-à-dire de l'utilisation du calcul de probabilité, de la statistique appliqué à la politique, théorie énoncée dans le *Tableau général de la science qui a pour objet l'application du calcul aux sciences politiques et morales*, édité en 1793. C. Coutel souligne le parallèle : « Cette *Vie de Voltaire* est le complément énergétique de la synthèse philosophique que constitue le *Tableau historique*, dont l'*Esquisse* est une partie »⁵⁶. Pour C. Coutel, « Condorcet “multiplie” sa propre vie dans celle de Voltaire »⁵⁷. Il revendique dès lors la filiation dans la « Neuvième époque » de l'*Esquisse* : « Il se forma bientôt en Europe une classe d'hommes moins occupés encore de découvrir ou d'approfondir la vérité que de la répandre »⁵⁸. Esquissant la généalogie spirituelle et philosophique de la génération révolutionnaire en quête de père, il résume : « En France, Bayle, Fontenelle, Voltaire, Montesquieu et les écoles formées par ces hommes célèbres combattirent en faveur de la vérité ; [...] prenant enfin pour cri de guerre, *raison, tolérance, humanité* »⁵⁹.

David Williams reproche à Condorcet, particulièrement dans la *Vie de Voltaire*, de construire des archétypes héroïques, perdant parfois contact « avec l'humanité de son sujet, fournissant finalement un portrait de Voltaire plus schématique que singulier »⁶⁰. Condorcet détourne en effet les règles de l'éloge de pure forme pour en faire un discours subversif, triomphant et radical, aux fonctions politiques appliquées à la révolution à venir. Le parallèle entre Franklin et Voltaire, chacun libérant une partie du globe, esquisse l'avènement de la Révolution. Le patriarche Voltaire prête sa voix au prophète Condorcet, qui élabore un texte aux visées pragmatiques, pour donner voix à la Révolution en marche :

Si les lois absurdes et barbares de presque tous les peuples ont été abolies, ou sont menacées d'une déstructuration prochaine ; [...] si l'amour de l'humanité est devenu le langage commun de tous les gouvernements ; [...] si pour la première fois la raison commence à répandre sur tous les peuples de l'Europe un jour égal et pur : partout, dans l'histoire de ces changements, on trouvera le nom de Voltaire, presque partout on le verra ou commencer le combat ou décider la victoire⁶¹.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 169.

⁵⁶ C. Coutel, « La *Vie de Voltaire* de Condorcet », art. cit., p. 339.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 340.

⁵⁸ Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, « Neuvième époque », Paris, Flammarion, coll. « GF », 1988, p. 225.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 226-227.

⁶⁰ D. Williams, « Condorcet and the art of eulogy », dans R. J. Howells, A. Mason, H. T. Mason et D. Williams (dir.), *Voltaire and his world*, Oxford, Voltaire Foundation/Taylor Institution, 1985, p. 363-380 (ici p. 377) : « *with the humanity of his subject, producing in the end a schematic rather than individualised portrait of Voltaire* ».

⁶¹ Condorcet, *Vie de Voltaire*, 185, t. 70, p. 170.

Condorcet confirme un peu plus loin : « Tel est le résultat de la philosophie de Voltaire »⁶², instrumentalisant sa pensée pour la mettre au service de la Révolution. L'éloge est conçu dès lors comme « un instrument puissant de la propagande des Lumières »⁶³, il permet d'explorer « cette interaction dynamique entre la recherche du savoir et le progrès de la société si représentative de sa pensée de scientifique moraliste »⁶⁴. Condorcet, faisant ainsi le bilan de l'influence de Voltaire sur ses contemporains et sur les événements politiques, explicite le parallèle entre Lumières et Révolution, qui a suscité tant de controverses : « Il faut donc chercher à inspirer ces vertus douces qui consolent, qui conduisent à la raison, qui sont à la portée de tous les hommes [...]. C'est en éclairant les hommes [...] qu'on peut espérer les conduire à la liberté par un chemin sûr et facile »⁶⁵. Pour réussir cette entreprise, il formule des précautions, explicitant encore davantage le lien de cause à effet : « Mais n'avertissons point les oppresseurs de former une ligue contre la raison, cachons-leur l'étroite et nécessaire union des lumières et de la liberté, ne leur apprenons point d'avance qu'un peuple sans préjugés est bientôt un peuple libre »⁶⁶. La Révolution ne peut advenir ni réussir sans un projet éducatif, une méthode et un projet politique : « En attaquant les oppresseurs avant d'avoir éclairé les citoyens, on risquera de perdre la liberté et d'étouffer la raison. [...] C'est pour être plus libre, c'est pour l'être toujours qu'il faut attendre le moment où les hommes, affranchis de leurs préjugés, guidés par la raison, seront enfin dignes de l'être, parce qu'ils connaîtront les véritables droits de la liberté »⁶⁷. Voltaire est bien le modèle du philosophe guide de la Révolution, comme le stipule cette profession de foi énoncée au futur : « Quel sera donc le devoir d'un philosophe ? Il attaquera la superstition, il montrera aux gouvernements la paix [...] il les éclairera »⁶⁸. Dans ce discours performatif construit sur une série de verbes au futur, à valeur pragmatique, Condorcet élabore son propre programme, véritable mode d'action révolutionnaire, inspiré par l'exemple du patriarche. « Au cœur de la *Vie* réside la vision résolument manichéenne, propre à Condorcet, de l'affrontement entre la volonté de l'homme et sa faiblesse, entre ses aspirations et sa condition, entre la raison et

62 *Ibid.*, p. 176.

63 D. Williams, « Biography and the philosophic mission: Condorcet's *Vie de Voltaire* », *Eighteenth Century Studies*, n° 18 (1985), p. 494-502 (ici p. 495) : « a powerful instrument of enlightenment propaganda ».

64 D. Williams, « Condorcet and the art of eulogy », art. cit., p. 368 : « that dynamic interaction between the pursuit of knowledge and the improvement of society so characteristic of his thinking as a moral scientist ».

65 Condorcet, *Vie de Voltaire*, t. 85, p. 70, p. 172.

66 *Ibid.*

67 *Ibid.*, p. 173.

68 *Ibid.*, p. 174.

l'obscurantisme », confirme D. Williams⁶⁹. En ce sens, le texte de Condorcet est à lire comme un bilan des Lumières à la veille de la Révolution : « il profite de l'occasion pour passer en revue et évaluer, dans son ensemble, la nature et le but de l'entreprise philosophique à la toute veille de la Révolution »⁷⁰.

Alors pour conclure, Condorcet note : « Tel fut Voltaire dans sa philosophie : et l'on trouvera peut-être, en lisant sa vie, qu'il a été plus admiré que connu »⁷¹. Diffuser, éditer, publier Voltaire, en faire une œuvre complète et publique, c'est pour Condorcet et toute son équipe rendre justice à un auteur mal connu par sa posture d'exilé, auteur anonyme ou masqué derrière les cent soixante-quinze pseudonymes fantaisistes derrière lesquels il a publié ses textes, eux-mêmes sous de fausses adresses, pour déjouer la censure. « Mais obligé presque toujours de cacher ses intentions, de masquer ses attaques, si ses ouvrages sont dans toutes les mains, les principes de sa philosophie sont peu connus »⁷². Plus que de Voltaire, Condorcet s'est constitué en « biographie de la raison », pour reprendre l'expression de Marco Armandi⁷³. Adrien-Jean-Quentin Beuchot, le second éditeur des œuvres complètes de Voltaire, publiées de 1828 à 1840, republie intégralement le texte de Condorcet, qui figure désormais en tête de l'édition, dans le tome 1, signalant l'importance de la lecture biographique du corpus voltairien, apport majeur de l'édition de Kehl. Pour lui, ce texte est bien « un vaste et très bon tableau de l'esprit de Voltaire, plus peut-être que de sa vie »⁷⁴. Le texte sera également repris dans l'édition Moland de 1875. Puisque le mérite d'avoir « fait une grâce à la philosophie », en favorisant la rencontre entre les deux hommes, revient à Frédéric de Prusse, laissons-lui le mot de la fin, et la conclusion de cette évocation de la contribution de Condorcet à la construction du mythe de Voltaire patriarche : « Les beaux jours de la littérature sont passés ; il n'y a que des trônes vacants, et peu de postulants dignes de s'y placer. Vous qui avez été l'élève du grand homme que nous regrettons, vous seul pouvez lui succéder », déclare-t-il à Condorcet, depuis Potsdam, le 9 août 1785⁷⁵.

69 D. Williams, « Biography and the philosophic mission », art. cit., p. 497 : « *At the center of the Vie lies Condorcet's frankly Manichean vision of the confrontation between human will and human weakness, human aspirations and human condition, reason and obscurantism* ».

70 *Ibid.*, p. 496 : « *he took the opportunity to review and assess the whole nature and purpose of the philosophic enterprise on the very eve of the revolution* ».

71 Condorcet, *Vie de Voltaire*, 185, t. 70, p. 179.

72 *Ibid.*, p. 171.

73 Marco Armandi, « Condorcet biografo della ragione », dans Condorcet, *Vita di Voltaire*, Roma, Editori Riuniti, 1999, p. 7-50.

74 « Avis du nouvel éditeur », dans *Vie de Voltaire ; Œuvres complètes de Voltaire*, éd. Beuchot, Paris, Lefèvre, 1829-1834, 72 vol., t. 1, p. 116.

75 *Œuvres de Frédéric le Grand*, Berlin, Imprimerie royale, 1846-1857, 33 vol., t. 25, p. 377.

LE PATRIARCHE SUR LES PLANCHES DU THÉÂTRE DE LA RÉVOLUTION ET DE L'EMPIRE

Barbara Innocenti

Università degli Studi di Firenze

Nous nous concentrerons notamment sur la représentation que certains dramaturges de la période révolutionnaire et impériale ont voulu donner de Voltaire ; des dramaturges qui ont décidé de mettre en scène une tranche de la vie du philosophe, en imposant au public de l'époque une image bien définie de celui-ci. Nous allons essayer ici de tracer les contours de cette image. Il ne s'agira donc pas de s'arrêter sur l'énumération des pièces représentées ou publiées au cours de cette période et qui voient Voltaire comme le personnage principal ou secondaire de comédies, de drames, de faits historiques, de vaudevilles et de tragédies¹ ; il ne s'agira pas non plus de considérer ces œuvres comme des indices « de la gloire posthume du Philosophe de Ferney à la fin du XVIII^e siècle »². Nous allons essayer en revanche de nous en tenir exclusivement à l'image particulière de Voltaire que certains dramaturges de l'époque en question ont voulu faire ressortir au sein de leurs pièces : une image qui se « condense » et se concrétise, justement, avec des modalités et des formes que nous allons voir, dans celle du « patriarche ». « Patriarche de la Révolution », « père des opprimés », « défenseur des faibles », « roi des humbles », « sauveur de l'humanité souffrante » : telles sont certaines des dénominations avec lesquelles le personnage de Voltaire est apostrophé sur scène. Mais aussi (bien que de façon minoritaire) « patriarche des incrédules et des athées », « Antéchrist », « roi des pédérastes ». Le philosophe, selon le cas, s'est vu attribuer dans les œuvres théâtrales des caractéristiques positives (« le bon patriarche Voltaire, précurseur de la Sainte Révolution ») ou négatives (« le mauvais patriarche Voltaire, fils de l'Antéchrist »). C'est sur les mécanismes de construction, au théâtre, de ces deux visages différents

¹ Voir Frederick A. Spear, *Bibliographie analytique des écrits relatifs à Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, 1992, p. 428-432.

² Voir Ling-Ling Sheu, *Voltaire et Rousseau dans le théâtre de la Révolution française (1789-1799)*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, coll. « Études sur le XVIII^e siècle », 2005, p. 9.

du philosophe de Ferney que nous allons nous attarder, en partant du visage peut-être le plus connu, à savoir celui, positif, du « bon patriarche ».

Avant de progresser dans l'analyse de l'ensemble des textes que nous avons recueillis, il est utile de rappeler que les années qui vont de 1780 à 1830 ont vu l'affirmation « de la mode » (tel est le terme utilisé par un journaliste du *Courrier des spectacles* en 1804³) de la représentation de la vie des Grands Hommes sur les scènes de théâtre. L'utilisation du terme *mode* était pourtant sans doute inappropriée pour comprendre les raisons de la naissance et de l'énorme succès d'un courant dramaturgique qui s'était surtout développé pendant la période révolutionnaire. En effet, ce n'était pas exclusivement pour respecter le nouveau goût du jour que les spectateurs avaient accouru en masse au théâtre pour applaudir, dès le lendemain de la prise de la Bastille, les hauts faits d'écrivains et de philosophes qui avaient vécu dans un passé plus ou moins récent (Molière, Racine, Corneille, Descartes, Montesquieu, Rousseau, Helvétius, Gessner, mais aussi Scarron, Collé, Piron, Favart, Dusfresny, Mme de Sévigné, etc.⁴). Il existait des causes beaucoup plus profondes à la création de ce genre d'œuvres et au succès qu'elles ont remporté : des causes liées de façon indissociable à ce qui à maintes reprises a été défini comme « la mentalité révolutionnaire », fruit des événements qui s'étaient succédé à un rythme impressionnant dans la société de l'époque⁵. On sait que l'une des premières préoccupations des acteurs d'un événement qui semblait « avoir soudain changé le destin de la France et de toute l'humanité, redonnant

3 *Courrier des spectacles*, 3 janvier 1804, p. 2. L'expression est insérée dans un article dédié à la première représentation du *Shakespeare amoureux* d'Alexandre Duval.

4 Ce type d'œuvres, qu'on pourrait définir comme *pièces à auteurs* ou *à acteurs* (puisque on y met en scène une tranche de vie d'écrivains ou d'acteurs célèbres) eurent un grand succès public pendant la période révolutionnaire et impériale. Les critiques ne furent pourtant toujours favorables à ces comédies, où souvent la vie privée et familiale des Grands Hommes « était mise à nu ». Voici ce qu'écrivait par exemple Geoffroy à propos d'une pièce d'Andrieux, *Molière avec ses amis ou la soirée d'Auteuil*, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français le 5 juillet 1804 : « Il est plus facile de faire des pièces sur Molière, que d'en faire comme Molière : c'est honorer très médiocrement ce père de la comédie que de mettre sur la scène ses faiblesses et ses petites misères domestiques : pour le louer dignement, il faudrait l'imiter [...]. Nous avons vu à Louvois, *Molière chez Ninon* ; nous l'avons vu chez lui avec ses amis, dans la rue de Chartres ; le Théâtre-Français possède *La Maison de Molière* : Molière est partout. [...] C'est peut-être manquer d'égards pour les héros de notre littérature, que de nous le présenter ivre et dans un état qui dégrade l'humanité. Cette bagatelle de M. Andrieux est au-dessous de son auteur, au-dessous du théâtre où elle se produit » (Julien-Louis Geoffroy, *Cours de littérature dramatique ou Recueil par ordre de matières des feuilletons de Geoffroy, précédé d'une notice historique sur sa vie*, Paris, P. Blanchard, 1819-1820, 5 vol., t. V, p. 446).

5 Sur les rapports existant entre mentalité révolutionnaire et création dramatique, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre texte *I Sogni della ragione: la rappresentazione dell'Altro sul teatro della Rivoluzione francese* [*Les Rêves de la Raison : la représentation de l'Autre sur le théâtre de la Révolution française*], Arezzo, Bibliotheca Aretina, 2010.

à la fin la lumière au monde plongé dans des siècles d'obscurité »⁶, avait été de rendre hommage à ceux qui avaient contribué au fil du temps, avec des actes ou des mots, « à la victoire de la lumière sur les ténèbres, de la raison sur l'ignorance, de la justice sur la tyrannie »⁷. La transformation de l'église de Sainte-Geneviève en Panthéon, décrétée par l'Assemblée nationale, a constitué la réalisation la plus éclatante de la volonté, perçue à plusieurs niveaux dans la société de la période, d'assurer le souvenir des défenseurs et des précurseurs de la Révolution pour la postérité, et notamment de ces mêmes précurseurs qu'on s'était empressé de rebaptiser dès les premiers jours « les pères du Monde Nouveau », aussitôt représentés en effigies sur une myriade d'estampes, gravures, peintures, objets artistiques et artisanaux.

Placé au centre de la nouvelle société révolutionnaire en tant que moyen privilégié d'instruction publique mais aussi comme « caisse de résonance » des idéaux et des principes découlant des journées de juillet 1789, le théâtre avait voulu lui-même rendre hommage aux Grands Hommes, devenant, à l'instar de l'église de Sainte-Geneviève désormais transformée en Panthéon, un lieu de mémoire. Ce concept est bien rendu par l'auteur de la pièce *Les Deux Panthéons ou l'Inauguration du Théâtre du Vaudeville*, représentée en 1792 : dans l'introduction à l'édition imprimée il revendique pour le Théâtre du Vaudeville, dont la salle était en général connue comme « Panthéon de la rue de Chartres », la possibilité de devenir « l'enceinte des dieux », dans laquelle peuvent re-vivre non seulement les dieux mythologiques mais aussi ceux du Monde Nouveau⁸. Théâtre comme re-créditeur de vie donc, en mesure de perpétuer le souvenir et de faire revivre les hauts faits des Grands Hommes : ceux-là mêmes par exemple dont on avait accompagné triomphalement les restes dans l'ultime demeure majestueuse qui leur avait été destinée par l'Assemblée nationale et auxquels le théâtre était, de quelque façon, à même de redonner vie, sous les yeux étonnés non seulement de ceux qui ne les avaient jamais connus, mais aussi de ceux qui les avaient rencontrés, aimés, admirés. On connaît le récit de la profonde impression provoquée auprès du public, au moment de son entrée en scène, par l'acteur qui, avec une ressemblance confondante, interprétait Jean-Jacques Rousseau dans la pièce de Bouilly *Jean-Jacques Rousseau à ses*

6 *Nouvelles éphémérides de l'Assemblée nationale*, n° 2 (8 août 1789), p. 4.

7 *La Bouche de fer*, n° 26 (décembre 1790), p. 6.

8 Augustin de Piis, *Les Deux Panthéons ou l'Inauguration du Théâtre du Vaudeville*, fragments en trois actes, en vers, mêlés de vaudevilles, représentés pour la première fois à l'ouverture du Théâtre du Vaudeville, rue de Chartres, au local ci-devant appelé Panthéon, à Paris, se trouve à la salle du Théâtre du Vaudeville, rue de Chartres et à l'Imprimerie de la rue des Nonaindières, janvier 1792, p. 1.

*derniers moments*⁹. La veuve de Rousseau, qui se trouvait dans la salle, s'était évanouie à sa vue :

L'acteur chargé de rendre le personnage de Rousseau l'avait fidèlement copié car, aussitôt, un cri de satisfaction s'éleva dans le public. La plupart des spectateurs l'avaient, sans doute, connu ou du moins souvent rencontré. On cria : Bravo ! à l'acteur, et la veuve de Rousseau, qui se trouvait dans la salle, tomba sans connaissance¹⁰.

Le patriarche de Ferney a été représenté avec le même réalisme par les auteurs qui, en fonction des circonstances, ont eu l'honneur de l'interpréter. Dans la plupart des pièces étaient mis en scène des épisodes concernant les dernières années de sa vie, où les auteurs essayaient de dépeindre sa « vieillesse honorable » mais surtout « son aspect patriarcal ». Le succès a été presque toujours énorme : tous les journaux de l'époque ont fait l'éloge de l'acteur Vertpré, par exemple, qui a joué le rôle du philosophe dans la pièce *Voltaire, ou Une journée de Ferney*¹¹. Dans le *Journal de Paris* du 24 février 1799, on peut lire :

Le citoyen Vertpré, chargé du rôle de Voltaire, a saisi avec beaucoup d'habileté le costume, le jeu de figure et le caractère vif et malin du grand homme : aussi cet acteur a-t-il été vivement applaudi¹².

170

-
- 9 Jean-Nicolas Bouilly, *Jean-Jacques Rousseau à ses derniers moments*, fait historique en un acte et en prose, représenté pour la première fois au Théâtre-talien le 31 décembre 1790, Paris, Brunet, 1791. Dans son « Avertissement », Bouilly affirmait avoir utilisé dans ses dialogues beaucoup d'expressions du même Rousseau par « souci de réalisme » : « Pour mettre Jean-Jacques sur la scène, pour le représenter tel qu'il était, il m'a fallu lui faire parler absolument son langage, et me servir de ses propres paroles. On en trouvera beaucoup dans ce petit ouvrage, dont elles sont et l'ornement et la base » (p. 1). C'est le même procédé qu'il utilisera au moment de la création de *René Descartes*, trait historique en deux actes et en prose, à Paris, chez Barba, an V [1796] : « Le fond de cet ouvrage, ainsi que la majeure partie de ses détails, sont véritablement historiques. C'est dans une lettre de Descartes à sa mère que j'ai puisé le trait que je retrace ; c'est dans les écrits de ce philosophe, et principalement dans l'éloge qu'en a fait Thomas à l'Académie française, que j'ai recueilli ses belles maximes, les particularités les plus remarquables de sa carrière. Enfin, pour le montrer vivant, et tel qu'il était, pour le faire connaître à cette grande portion du peuple qui, sans doute, ignorait jusqu'à son nom, j'ai rappelé souvent ses propres paroles ; j'ai peint ses mœurs, son caractère ; je l'ai suivi surtout dans les détails de la vie privée, miroir toujours fidèle de ce que nous valons et de ce que nous sommes » (« Au lecteur », p. 2-3).
- 10 August von Kotzebue, *Paris en 1790 : souvenirs de voyage*, traduits et annotés par M. Ch. Rabany, s.l., s.n., 1894, p. 80. Rousseau fut interprété par l'acteur Granger, qui fut loué à plusieurs reprises dans les journaux de l'époque.
- 11 Augustin de Piis, Jean-Baptiste Radet, François-Georges Desfontaines, Pierre-Yves Barré, *Voltaire, ou Une journée de Ferney*, comédie en deux actes mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois sur le Théâtre du Vaudeville le 19 février 1798, Paris, Barba, 1802.
- 12 *Journal de Paris*, 24 février 1799, p. 3.

Un grand enthousiasme avait été soulevé quelques années auparavant par l'acteur Saint-Phal, qui avait joué le rôle du Patriarche dans la pièce *La Bienfaisance de Voltaire*¹³ ; l'engouement du public avait été tel que l'auteur, Willemain d'Abancourt, voulut remercier publiquement les interprètes dans l'introduction de l'édition imprimée de sa pièce dramatique :

Peu de pièces ont été jouées avec plus d'ensemble et de précision que *La Bienfaisance de Voltaire*. Mlle Thénard, entre autres, et M. Saint-Phal ont rendu, l'une le rôle de Mme Calas, et l'autre celui de Voltaire, avec une vérité dont le Théâtre de la Nation peut seul offrir le modèle¹⁴.

Représentée pour la première fois le 30 mai 1791, la pièce (qui est centrée sur l'affaire Calas) est située dans le château de Ferney, où le philosophe, entouré de la veuve Calas (qui a sans doute assisté à la première représentation de la pièce) et de ses enfants¹⁵, reçoit la nouvelle de la réhabilitation de la mémoire de Jean Calas, saluant cette victoire comme celle « de toute l'humanité souffrante ». Au-delà du contenu historique et anecdotique de la pièce même, il est intéressant de remarquer la façon dont le dramaturge construit soigneusement l'image du Patriarche. C'est Sophie Calas qui en trace, dans la première scène, un portrait initial, riche de significations :

13 Willemain d'Abancourt, *La Bienfaisance de Voltaire*, pièce dramatique en un acte et en vers, représentée pour la première fois sur le Théâtre de la Nation le lundi 30 mai 1791, Paris, Brunet, 1791.

14 *Ibid.*, « Avertissement », p. viii. La pièce est conçue par son auteur comme un hommage à l'auteur de la *Méropé*, qui développa en lui, dès son enfance, « le germe de la poésie ». Mais c'est aussi une tentative de venger le philosophe de ses détracteurs : « Sans cesser de rendre justice aux hommes de génie qui ont élevé la France au-dessus des Anciens et des Modernes, Voltaire a dans mon cœur toujours obtenu la préférence. J'en fais l'aveu d'autant plus volontiers, que je ne suis pas le seul à qui cette façon de penser appartienne : aussi me suis-je toujours empressé de la mettre au jour, dans les moments même où la calomnie s'élevait avec le plus de force contre lui. Ce sentiment profond, que je n'ai craint de manifester, m'a valu quelques injures de la part de certains journalistes qui protégeaient ouvertement ses ennemis ou plutôt ceux de l'humanité. J'en ai fait gloire, espérant toujours que la postérité, plus juste, le vengerait tôt ou tard de ses détracteurs. Le moment est venu plus tôt que je ne le croyais. Les honneurs mérités décernés à ses cendres ont enflammé mon imagination ; j'ai eu l'ambition, peut-être indiscrete, de mêler ma faible voix à celle de la patrie ; et, sans prévoir les suites d'une entreprise aussi périlleuse, je me suis élancé dans la carrière, au risque de manquer le but, quitte pour m'écrier, avec notre bon La Fontaine : "J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris" » (p. v-vi).

15 Personnages de la pièce : Voltaire ; Mme Calas ; Sophie, fille de Mme Calas ; Pierre Calas ; M. de La Salle ; Mme Dupuis, petite-nièce du grand Corneille ; Jeanne, servante de Mme Calas ; un laquais. D'Abancourt justifie ainsi la présence de Mme Dupuis dans sa pièce : « C'était originellement Mme Denis, nièce de Voltaire, que j'avais introduite dans ma pièce ; mais la veille de la première représentation je jugeai que le personnage de la petite-nièce du grand Corneille, que le défenseur de Calas venait de doter, serait plus théâtral, et je fis en conséquence les changements nécessaires » (*ibid.*, p. 3).

Le ciel daigna prendre en pitié nos maux
Nos jours furent marqués par des succès nouveaux
Nous avons obtenu l'amitié du grand homme,
Qui, voyant d'un même œil Londres, Genève et Rome
De l'humanité seule a défendu les droits,
Et dévoilé les torts des ministres des lois¹⁶.

À l'instar d'un nouveau Christ envoyé par le Ciel pour défendre l'humanité souffrante, le philosophe, à même d'embrasser du regard Londres, Genève et Rome, est présenté implicitement comme le porte-parole d'une nouvelle religion, au centre de laquelle se trouve la valeur de la tolérance :

VOLTAIRE

Les préjugés sont bannis de ces lieux
L'humanité, voilà ma boussole et mes dieux !
J'abhorre les tyrans, nés de la barbarie :
À les combattre en vain j'aurais passé ma vie ?
Non ; j'oppose à leurs coups un effort éternel.
Qu'importent le pays et la religion ?
Dans l'homme je vois l'homme : est-il bon ? Je l'estime,
Égaré, je le plains ; mais lui ferais-je un crime
D'avoir un sentiment qui diffère du mien ?
De la société c'est rompre le lien.
Qu'on soit juste, il suffit : le reste est arbitraire¹⁷.

172

Écrasé par le poids des années mais avec un esprit indompté, Voltaire apprend, dans la dernière scène, de la bouche de La Salle, que le tribunal a décidé de réhabiliter la mémoire de Jean Calas. C'est la victoire du Patriarche, aux pieds duquel se prosterne l'humanité tout entière, incarnée dans ce cas par la famille Calas :

PIERRE CALAS

Mon digne bienfaiteur ! Il est vengé mon père !
L'honneur nous est rendu ; le triomphe est complet.

VOLTAIRE

Le monstre est terrassé, je mourrai satisfait.

¹⁶ *Ibid.*, scène première, p. 15.

¹⁷ *Ibid.*, scène 6, p. 26.

PIERRE CALAS, *montrant Voltaire*

Voilà notre vengeur : sans lui, sans son courage,

De nos persécuteurs nous épuisons la rage :

Tombons tous à ses pieds.

(*Madame Calas, Sophie, Pierre Calas et Jeanne se jettent aux pieds de Voltaire*)¹⁸.

« Lutteur infatigable » et « esprit juste », « le digne et respectable vieillard » est présenté aux spectateurs du Théâtre de la Nation comme le père de cette même révolution qui fera passer l'humanité vers un avenir heureux et plus juste. C'est Voltaire en personne, sur scène, qui l'annonce :

VOLTAIRE

Ainsi le fanatisme est encor tout puissant ;

Ainsi l'homme en crédit écrase l'innocent !

Il me faudra tomber dans la nuit éternelle

Avant que la raison d'une force nouvelle

Investisse les lois, et de tout l'univers,

Par un heureux accord, brise à jamais les fers ;

Mais il viendra l'instant où la philosophie,

Établissant partout une juste harmonie

Tirera la raison des fers du préjugé

Et nos neveux verront l'homme libre et vengé.

Ils verront tôt ou tard l'odieux despotisme

Rentrer dans le néant avec le fanatisme,

Et les peuples, soumis à de plus justes lois,

Rétablis pour toujours dans leurs antiques droits.

Ah ! Que de ce beau jour la brillante clarté

À tous les cœurs bien nés paraîtra vive et pure !

Je ne le verrai point ; mais mon cœur, m'en assure¹⁹.

18 *Ibid.*, scène 9, p. 37-38.

19 *Ibid.*, scène 9, p. 36. La pièce se termine par une allusion aux honneurs que la postérité ne manquera pas de lui rendre : « Pour prix de mes travaux, un prêtre fanatique / Abusant sans pudeur d'un pouvoir tyrannique / Peut-être osera-t-il, au nom d'un Dieu de paix / À mes mânes errants refuser un cyprès ; / Mais il luira, trop tard au gré de mon attente, / Le jour où dans Paris ma cendre triomphante, / Malgré le préjugé, recevra les honneurs / Que lui décerneront d'heureux législateurs / Et dans un temple auguste, ouvrage du génie, / Parmi les noms fameux des fils de la patrie / Le mien, qu'ils y liront, de nos derniers neveux / Peut-être attirera les regards et les vœux ; / Peut-être ils se diront : "Défenseur de nos pères, / Il a de la raison reculé les barrières ; / Et, premier créateur de notre liberté / De ses tyrans détruits vengé l'humanité." / France ! J'ai combattu soixante ans pour ta gloire : / Il fallait t'éclairer, je l'ai fait : j'aime à croire / Qu'un jour tu sentiras le prix de mes bienfaits : / Vainqueur des préjugés, je ne mourrai jamais » (scène 9, p. 43-44).

La première représentation de la pièce *La Veuve Calas à Paris, ou le Triomphe de Voltaire*²⁰ a lieu à peine deux mois après. Le sujet est le même : mais dans ce cas la pièce est située dans la prison où la famille Calas²¹ s'était volontairement fait enfermer en attendant le jugement sur la révision du procès qui avait décrété la peine de mort pour Jean Calas. Avec la complicité d'un des gardiens, Voltaire, travesti de façon appropriée, s'est fait enfermer dans la cellule à côté de celle de la famille Calas. Sûr de son triomphe, le philosophe veut profiter, sans se faire voir, du « spectacle joyeux offert par l'humanité vengée ». C'est un vieux domestique qui l'accompagne et qui ne cesse de le réprimander sur un ton débonnaire pour avoir imaginé un plan qui met en danger sa santé même :

LE DOMESTIQUE, *le faisant asseoir*

Monsieur, reposez-vous. Arrivé hier soir de Ferney ! À votre âge, les voyages fatiguent ; il n'y a qu'un instant encore, vous vous plaigniez de douleurs.

VOLTAIRE

Ce que je viens d'entendre m'a délassé. Mon voyage *incognito* à Paris ressemble en effet à une partie de jeune homme : mais tu le sais, le corps est usé, le cœur est toujours jeune, toujours ardent²².

174

L'anonymat ne sera pas conservé longtemps : après avoir reçu la nouvelle de la victoire au tribunal, le philosophe ne parviendra pas à contenir son émotion,

20 Jean-Baptiste Pujoulx, *La Veuve Calas à Paris, ou le Triomphe de Voltaire*, pièce en un acte et en prose, représentée pour la première fois à Paris sur le Théâtre-Italien le 31 juillet 1791, Paris, Brunet, 1791. Dans sa préface, l'auteur propose un « nouveau point de vue » sur un sujet (l'affaire Calas), que d'autres avant lui avaient exploité au théâtre : « Plusieurs auteurs ont pensé que le procès de Calas, présenté avec énergie, offrirait une grande leçon aux interprètes des lois, et j'ai cru que le tableau de la réhabilitation pourrait exciter dans les cœurs sensibles le désir de défendre les opprimés. Je suis parti dans la composition de cet ouvrage et de quelques autres, d'un principe qui n'est pas celui de bien du monde ; le voici : c'est que le tableau de la vertu récompensée est aussi puissant sur les cœurs que celui du vice puni parce que le théâtre n'exerce un véritable empire que sur les âmes qui ne sont pas totalement corrompues. L'effet des trois pièces que l'assassinat juridique de Jean Calas a fait naître, est peut-être plus que terrible, et j'avoue que je conçus ce petit drame dans l'espoir de répandre un peu de baume sur les plaies profondes et douloureuses que laissait ce spectacle trop vrai pour n'être pas déchirant. À cette intention se joignit le désir de présenter sous un nouvel aspect un homme que ses traits de bienfaisance auraient rendu célèbre, si son génie universel ne l'avait rendu immortel » (« Avertissement », p. 1). L'affaire Calas fut au centre de cinq pièces représentées entre le 17 décembre 1790 et le 31 juillet 1791 : voir Michèle Sajous D'Oria, « Voltaire et l'affaire Calas au théâtre : une vraie cause au service des mythologies révolutionnaires », *Philosophiques*, n° 1 (1994), p. 107-123.

21 Personnages de la pièce : la veuve Calas ; Pierre Calas, son fils ; ses deux filles ; Jeanne, leur servante ; M. Debeaumont, leur avocat ; M. de Voltaire ; le porte-clef de la prison ; un vieux domestique de M. de Voltaire.

22 *La Veuve Calas à Paris, op. cit.*, scène 2, p. 7.

oubliant de jouer le rôle qu'il avait décidé de jouer dans la cellule à côté de celle de Calas, celui du « méchant vieillard ennemi de Voltaire ». La famille qui a bénéficié de ses faveurs va accourir pour lui rendre hommage, en le saluant comme « le Patriarche de l'humanité opprimée » :

M. DE VOLTAIRE *cherche à se cacher le visage de son mouchoir,*
et dit, en levant les yeux au ciel

Ô ciel !

Tous, *de même*

Se peut-il ?

M. DE VOLTAIRE, *dans le plus grand désordre*

Laissez, laissez...

MADAME CALAS, *vivement, avec délice*

Je l'ai vu... je mourrai contente.

VOLTAIRE, *très ému, faisant quelques pas pour sortir*

Laissez-moi m'arracher à des jouissances au-dessus de mes forces !

Tous (*avec force, les uns à genoux, les autres les mains tendues vers lui,*
et faisant une chaîne pour l'empêcher de sortir)

Nous avons besoin de vous voir.

(*Ils se rapprochent tous de lui, le pressent dans leurs bras, l'accablent de caresses ; Jeanne est à ses pieds.*)

M. DE VOLTAIRE, *oppressé, se soutenant à peine*

Mes amis... mes enfants... je suis vieux... je suis faible... mon âme seule...
ménagez-moi... (*Il tombe dans leurs bras.*)²³

C'est un Voltaire idéalisé et sans défauts qui est présenté dans les pièces écrites et jouées pendant les premières années de la Révolution ; dans ces pièces est célébré, devant les spectateurs, le Patriarche qui a ouvert la voie à la régénération de l'humanité. Pour voir sur scène des anecdotes sur sa vie privée, il faudra attendre 1799, moment où le Patriarche de la Révolution sera remplacé par le Patriarche de Ferney, dont seront montrés les vertus publiques et de petits défauts privés. Dans la comédie *Voltaire, ou Une journée de Ferney*²⁴, le philosophe, entouré et vénéré par les habitants du village suisse, arrivera à faire triompher l'amour de deux jeunes gens, qui lui témoigneront leur reconnaissance éternelle. L'image du philosophe est ici toutefois moins idéalisée : ce qui est montré, c'est

²³ *Ibid.*, scène 13, p. 29-30.

²⁴ Personnages de la pièce : Voltaire ; M. Tronchin ; M. Fausset, organiste ; Firmin, horloger ; Prospère Firmin ; le père Adam ; Georges Smitt, envoyé du roi de Prusse ; un concierge ; un Suisse ; Mme Denis ; Jeannette ; Baba, servante de Voltaire ; domestiques, paysans et paysannes.

sa propension à la colère (dans la scène 12, il laisse exploser sa colère à la lecture d'un article de Fréron²⁵) et son « désordre » est aussi mis en évidence. C'est la domestique Baba qui le déplore avec Mme Denis :

MME DENIS

Qu'est-ce que c'est, bonne Baba ? Mon oncle vous tourmente.

BABA

Votre oncle ? C'est un homme qui, avec tout son esprit, n'aura jamais d'ordre... J'entre chez lui ce matin, je trouve une de ses pantoufles dans le feu, l'écritoire dans son lit et deux volumes de l'*Encyclopédie* sur sa perruque neuve²⁶.

176 Les « défauts » qui avaient été reprochés à Voltaire par les adversaires de la Révolution au cours des premières années de cet événement historique sont tout à fait différents. Si pour les hommes du Monde Nouveau, le philosophe devait être compté parmi les bienfaiteurs de l'humanité, pour les partisans de l'Ancien Régime, il fallait considérer Voltaire non seulement comme l'un des principaux responsables de la dégradation de la société mais aussi comme l'ennemi implacable de la religion et du trône. À la nouvelle de la translation de ses restes au Panthéon, leur dédain et leur indignation ont été unanimes. Nous pouvons en trouver le témoignage dans l'un des très nombreux pamphlets anonymes qui circulaient clandestinement dans les milieux aristocratiques :

Ô Dieu ! dont les jugements sont incompréhensibles, je suis au dernier rang parmi ceux qui dans ce siècle pervers invoquent encore votre saint nom ; mais quand on met le comble aux scandales, quand on imagine les nouveaux moyens de braver votre colère, quand on décerne un triomphe à l'impiété la plus effrénée, peut-il m'être défendu d'élever la voix ? Avec une pompe toute païenne on a conduit à l'église de Sainte-Geneviève les odieux restes et l'image du patriarche des incrédules ; de ce forcené qui, pendant sa longue vie, assis dans la chaire empestée, prit son plaisir principal à vomir des sarcasmes blasphématoires ; qui fut le précurseur de l'Antéchrist ; qui en fit le personnage, et passe pour avoir

25 « VOLTAIRE, seul (Il prend les journaux.). La Gazette de France, le Mercure, L'Année littéraire... Fréron, Fréron ! Voyons quelles nouvelles injures m'adresse le maraud. (Il parcourt la feuille.) Justement... (Il lit.) "M. de Voltaire, haut et puissant seigneur de Ferney, ne cesse de lancer dans le public des brochures obscènes et des libelles où, malgré toute l'adresse de l'auteur, on voit percer, à chaque page, l'athéisme le plus révoltant..." L'impudent coquin ! Moi athée ! moi professeur l'athéisme, ce système absurde, destructeur de toute morale ! Je l'ai dit et je le répète : "Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer." Heureusement tout le monde ne pense pas comme monsieur le journaliste. [...] Pourquoi diable aussi m'avisé-je de lire un pareil barbouilleur ! » (Voltaire, ou Une journée de Ferney, op. cit., p. 17-18).

26 *Ibid.*, acte I, scène 4, p. 6.

osé dire, par une vanterie atroce, qu'il l'était en personne. Et c'est à ce monstre qu'on a décerné les honneurs sacrilèges d'une apothéose ! Et ses ouvrages licencieux, qui ont provoqué votre courroux, qui ont empoisonné la nation, on les a promenés fastueusement dans la capitale ! Que ceux, oh mon Dieu, dont une fête si profane n'a pas souillé les regards ; que ceux qui, par votre grâce, se reprochant la curiosité inconsidérée qui les a portés à en être spectateurs, se réunissent pour vous demander pardon des crimes qui ne sont devenus croyables que parce qu'ils ont été commis. Parlez au cœur et des ordonnateurs et des exécuteurs d'une farce vraiment anti-chrétienne. Ouvrez leurs yeux, et faites-leur sentir que des excès si criants n'ont pu être devant vous qu'une abjuration publique de la religion sainte que votre divin fils est venu établir sur la terre. Convertissez-nous tous et détournez de dessus nous votre colère. Ainsi soit-il²⁷.

Le « patriarche des incrédules » est devenu tout de suite le personnage d'une tragédie écrite et publiée en Italie, dont le titre est *Voltaire muore come un disperato in Parigi* [*Voltaire meurt comme un désespéré à Paris*]²⁸, dans laquelle le philosophe était accusé de toute une série d'infamies commises aux dépens du monarque et de la religion. En France, il a fallu en revanche attendre 1817 pour assister à la publication, par son exécuteur testamentaire, du drame en trois actes écrit par le chanoine de Meaux dont le titre est *Voltaire et son génie : son arrivée et son triomphe dans l'autre monde*²⁹. Voltaire y est représenté en compagnie de son ange gardien, qui l'a guidé et conduit dans toutes les actions de sa vie. Apparemment bon et inoffensif, l'ange s'avèrera être Satan en personne, prêt à accueillir avec tous les honneurs, sur un char en feu, l'ennemi implacable du christianisme :

LE GÉNIE INFERNAL

Allons, grand homme, tes talents et ton mérite vont encore être couronnés sur un nouveau théâtre. Voici le moment de la gloire, monte sur ce char.

27 *Amende honorable à Dieu et à Sainte Geneviève*, s.l., s.n., 1791.

28 Sebastiano Caprini, *Voltaire muore come un disperato a Parigi*, tragicommedia in cinque atti [*Voltaire meurt comme un désespéré à Paris*, tragédie en cinq actes], Assisi, per Ottavio Gariglia, 1792.

29 Bros, *Voltaire et son génie : son arrivée et son triomphe dans l'autre monde*, drame en trois actes et en prose, ouvrage posthume de feu M. Bros, ancien chanoine de Meaux, publié par M. Crussaire, son exécuteur testamentaire, Paris, chez l'éditeur, 1817. Personnages de la pièce : l'ombre ou l'âme de Voltaire ; son génie familier ; son ange gardien ; l'abbé Gautier, son confesseur ; La Harpe, son disciple et son ami ; un prêtre de la Communauté de Saint-Sulpice, massacré depuis au mois de septembre ; troupe d'académiciens et de comédiens ; députés de leurs Corps assemblés à l'Hôtel de Villette ; M. de Beaumont, archevêque de Paris, et son Conseil ; le curé de Saint-Sulpice ; grande réunion d'esprits célestes assistant au jugement de Voltaire ; Michel, président de l'assemblée ; l'ange protecteur de la religion chrétienne ; l'ange protecteur de la France ; Uriel, ange du soleil ; plusieurs génies infernaux.

VOLTAIRE

Monstre infernal ! Il ne te suffit d'être cruel et barbare à l'égard d'un malheureux client dont tout le crime est de s'être dévoué à ton service ; tu oses plaisanter sur l'horreur de ma destinée !

LE GÉNIE

Mais sur qui, à commencer par moi, n'as-tu pas plaisanté toi-même. C'est toi qui m'as appris quelque chose de cet art que tu possédais si parfaitement. C'est cependant, toute plaisanterie à part, que je t'ordonne de monter sur ce char.

VOLTAIRE

Quoi ! Sur ce char de fer brûlant ?

LE GÉNIE

Il ne le sera pas pour toi seul, puisque j'y monte avec toi, et que je daigne associer ma destinée à une vile créature.

VOLTAIRE

Et sera-t-elle moins horrible pour moi ? Non, je ne monterai pas sur ce char de douleurs.

LE GÉNIE

Je vois bien qu'il faut faire violence à ta modestie. Portez-le sur ce char, puisqu'il ne veut pas y monter ; entourez-le des trophées de sa gloire, c'est-à-dire de ses ouvrages. Qu'on me donne son chef-d'œuvre, son poème de *La Pucelle* ; je vais lui faire une couronne et la poser sur sa tête. (*Il lui fait une espèce de couronne avec le cahier où le poème est écrit, et Voltaire redouble ses lamentations.*)³⁰

Les accusations contenues dans cette pièce font écho à celles insérées dans un drame qui s'intitule *Voltaire triomphant, ou les Prêtres déçus*³¹ publié clandestinement. L'auteur, Anacharsis Cloots (qui avait naturellement gardé l'anonymat), y dépeignait les derniers jours de Voltaire, aux prises avec les confesseurs qui étaient déterminés « à veiller au salut de son âme ». Le refus du philosophe de tout type de réconfort religieux est présenté ici sous une lumière positive ; le drame contient cependant des passages intéressants dans lesquels apparaissent certaines des terribles accusations que les détracteurs de Voltaire imputaient à celui qui, dans la pièce, est plusieurs fois défini explicitement comme « le patriarche des incroyants » :

³⁰ *Ibid.*, acte III, scène 9, p. 71.

³¹ Anacharsis Cloots, *Voltaire triomphant, ou les Prêtres déçus*, drame, s.l., s.n., 178[?]. Personnages de la pièce : Voltaire ; le marquis de Villette ; La Harpe ; La Fortune, secrétaire de Voltaire ; le curé de Saint-Sulpice ; l'abbé Gautier, supérieur de la Maison des Incurables ; La Pilule, garçon apothicaire.

L'ABBÉ GAUTIER, à *Voltaire*

Désolante abomination ! Apostat infernal, monstre, tu périras, assassin, empoisonneur, pédéraste³² !

Il existe donc du Patriarche deux images différentes qui se succèdent dans les œuvres théâtrales de la période révolutionnaire et impériale : des images dont nous n'avons pu que tracer ici certaines lignes sommaires. Le théâtre de la fin du XVIII^e siècle est devenu la « caisse de résonance » des actions et des paroles du philosophe de Ferney, présentées, selon les cas, de façon positive ou négative. Leur écho contradictoire s'est fait entendre tout au long du XIX^e siècle, aussi bien en France qu'en Italie (et c'est l'objet de nos recherches les plus récentes), des pièces les plus purement politiques (comme *Voltaire* de Cesare Bellani della Pace³³ ou *Cuore e Arte* [*Cœur et Art*] de Leone Fortis³⁴), à celles construites autour d'anecdotes (comme *Voltaire chez Ninon* de Moreau et Lafortelle³⁵ ou *Voltaire à Francfort* d'Ourry et Brazier³⁶) ; pièces qui laissent en réalité plus de place au jeune Voltaire qu'au Patriarche. Mais c'est l'objet d'un futur approfondissement de la recherche sur ce thème que nous sommes en train de mener.

32 *Ibid.*, scène 12, p. 25.

33 Cesare Bellani della Pace, *Voltaire e Pietro Gualandi*, Firenze, Tipografia del Vocabolario, 1881.

34 Leone Fortis, *Cuore e Arte, azione drammatica in sette parti* [*Cœur et Art, action dramatique en sept parties*], Milano, per Borroni e Scotti, 1855.

35 Charles-François Moreau de Commagny, Lafortelle, *Voltaire chez Ninon*, fait historique en un acte et en prose, Paris, Barba, 1806.

36 Maurice Ourry, Nicolas Brazier, *Voltaire à Francfort*, comédie anecdotique en un acte mêlé de couplets, Paris, Riga, 1831.

PATRIARCAT ET SUBCONSCIENT VOLTAIRIEN

Sylvain Menant

Université Paris-Sorbonne, CELLF 17^e-18^e (UMR 8599)

« Le patriarche de Ferney » : cette expression stéréotypée, au contenu complexe, est un hommage rendu par la République des Lettres au doyen des philosophes et à l'animateur d'un réseau européen. Elle est aussi un hommage rendu par les bénéficiaires et les témoins du développement spectaculaire de Ferney, village endormi devenu en quelques années une petite ville prospère, autour de son château, exploitation agricole modèle. La « construction de l'image du patriarche » s'est faite dans l'esprit des contemporains. Et Voltaire a lui-même contribué à cette construction par l'image qu'il a progressivement formée de son personnage – ou plus exactement l'une des images qu'il a formées. On peut s'interroger sur les origines lointaines de ce choix qu'en fait l'écrivain : choix du titre et du rôle en mots, mais aussi choix d'une activité réelle correspondante. Un récent ouvrage propose des pistes pour comprendre les racines profondes de ce choix chez Voltaire, bien que cette question n'y soit pas traitée. Il s'agit du livre d'un professeur de psychologie clinique américain, Alexander Nemeth, intitulé *Voltaire's tormented soul, a psychobiographic inquiry*¹. Il propose une interprétation d'ensemble de la vie et de l'œuvre de Voltaire, fondée sur une reconstruction de sa psychologie et de son subconscient. Une présentation des principales idées de cet essai est nécessaire pour en saisir la logique. On s'en inspirera pour développer ensuite les amorces d'une histoire intérieure du patriarcat chez Voltaire, amorces suggérées par les hypothèses d'A. Nemeth. On tentera ainsi de mettre en lumière les enrichissements qu'apporte cette interprétation à notre lecture de textes divers dans l'œuvre de Voltaire.

A. Nemeth n'envisage pas le cas Voltaire, comme le font les historiens de la littérature, dans le contexte de la vie littéraire et du mouvement des idées au XVIII^e siècle. Il le considère comme un cas psychologique qu'on ne peut comprendre qu'en le situant dans un tableau d'ensemble des pathologies qui marquent les hommes et les femmes quels que soient leur époque et leur pays.

¹ Bethlehem, Lehigh University Press, 2008.

Ses références sont d'abord la littérature médicale et le champ des notions modernes qui permettent de décrire, de classer et d'analyser les dispositions et les conflits intérieurs de chacun. Un lexique, à la fin du volume, permet d'ailleurs de retrouver le sens précis de chaque terme. A. Nemeth propose un portrait psychologique de Voltaire dont je vais seulement retenir les traits qui éclairent la genèse de ce rôle de patriarche qu'il a assumé à la fin de sa vie.

Il faut d'abord dire un mot des éléments sur lesquels A. Nemeth fonde ses analyses. Ils sont essentiellement de caractère biographique. Il a compilé les biographies écrites ou traduites en anglais, au total dix-neuf biographies différentes. Mais il n'a eu accès ni à *Voltaire en son temps*², qui est pour nous la biographie de référence, par exemple, ni au livre si pénétrant de Christiane Mervaud sur les relations de Voltaire et de Frédéric II, *Une dramaturgie des Lumières*³. Les textes de Voltaire lui-même ne sont utilisés que de seconde main, à quelques rares exceptions près, à travers les citations qu'en font les biographes ou les critiques. La correspondance, en particulier, est surtout citée d'après la somme de Durant et Durant, *A History of Civilization*⁴. La documentation est donc, à nos yeux de spécialistes du dix-huitième siècle français, incomplète et vieillie. A. Nemeth pouvait, en 2008, s'appuyer sur une masse d'informations nouvelles, rassemblées dans *Voltaire en son temps*, mais aussi dans les multiples éditions critiques que réunissent les *Œuvres complètes* publiées par la Voltaire Foundation, et d'abord l'édition Besterman de la correspondance, sans parler des nombreuses autres éditions savantes publiées au cours des dernières décennies. Pourtant, ces lacunes ne disqualifient pas l'« enquête » (« *inquiry* »). D'abord, parce que le psychologue a bénéficié du savoir et des conseils d'un éminent connaisseur des ressources les plus récentes de la voltairologie, Haydn Mason, qui a été le directeur des *Œuvres complètes* et est l'auteur d'une remarquable biographie de Voltaire⁵. Ensuite, parce qu'A. Nemeth utilise ses matériaux lacunaires à la façon d'un clinicien, dans une relation identique à celle de l'entretien post-freudien. Faut-il rappeler que Freud lui-même a conduit une psychanalyse de Dostoïevski, dans son célèbre article sur « Dostoïevski et le parricide » (1928), sans savoir le russe, à partir d'un seul témoignage familial sur la vie de l'écrivain ? Le choix d'une semblable approche est clair chez notre

2 R. Pomeau et coll., *Voltaire en son temps*, 2^e éd., Oxford/Paris, Voltaire Foundation/Fayard, 1995, 2 vol.

3 Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières (1736-1778)*, SVEC, n° 234 (1985).

4 Will Durant et Ariel Durant, *The Age of Voltaire. A History of Civilization in Western Europe from 1715 to 1756 with Special Emphasis on the Conflict between Religion and Philosophy*, New York, Simon and Schuster, 1963 ; *Rousseau and Revolution. A History of Civilization in France, England, and Germany from 1756 [...] to 1789*, New York, Simon and Schuster, 1963 .

5 *Voltaire: a biography*, London, Granada, 1981.

critique. Il n'utilise Jung que pour son apport caractérologique, alors que son œuvre classique, *Métamorphoses et symboles de la libido*, lui aurait permis de faire intervenir, dans l'explication des attitudes personnelles et littéraires de Voltaire, l'inconscient collectif si évidemment impliqué. De même, A. Nemeth laisse complètement de côté les démarches et les apports de la psychocritique, telle que l'ont pratiquée sur l'œuvre de Victor Hugo un Charles Baudouin⁶, ou sur celle de Racine un Charles Mauron⁷, pour ne citer que des œuvres fondatrices. Il ne connaît pas non plus l'essai de José-Michel Moureaux sur l'*Œdipe* de Voltaire⁸, ou l'étude de Norbert Scippa sur les tragédies de Voltaire, *La Loi du père et les droits du cœur*⁹. La méthode d'A. Nemeth est une méthode « éclectique », selon sa propre formule¹⁰, qui associe, avec pragmatisme, des approches familières à la psychologie clinique américaine, qui marie behaviourisme et psychanalyse. Il s'agit de retrouver la cohérence d'une vie au-delà des faits fragmentaires de la vie sociale¹¹ grâce à la mise en lumière d'un substratum, fait d'« émotions contradictoire refoulées » (« *repressed conflicting emotions* »).

Je ne retiendrai des résultats de l'entreprise que les traits qui peuvent conduire à une explication en profondeur de la construction *intérieure* de la figure du patriarche. Reprenant d'abord chez Jung la notion de « tempérament », A. Nemeth classe Voltaire parmi les « extravertis dionysiaques »¹². Le tempérament extraverti s'exprime dans l'usage de l'alexandrin de théâtre, mais aussi dans une prose spontanée, celle de la satire, du conte – ajoutons de la correspondance, qui joue un si grand rôle dans le rayonnement et l'autorité européenne du Patriarcat. Le tempérament extraverti conduit aussi à considérer le travail, et plus généralement l'action, comme un remède universel. L'aspect dionysiaque s'exprime dans une préférence pour le présent, une tendance épicurienne, une réactivité remarquable dans les difficultés. Laissons de côté des analyses sans rapport direct avec notre sujet, quoique éclairantes : une vocation de « manipulateur », trait dominant qui explique le goût de la plaisanterie¹³. Retenons une « estime de soi majorée » (« *inflated self esteem* ») née des succès juvéniles, qui induit l'exigence d'être reconnu comme supérieur à tous, et entraîne un acharnement dans la polémique, deux traits caractéristiques de l'époque patriarcale chez Voltaire.

6 *Psychanalyse de Victor Hugo*, Genève, Éditions du Mont-Blanc, 1943.

7 *L'Inconscient dans l'œuvre et la vie de Jean Racine*, Paris, Corti, 1969.

8 *L'Œdipe de Voltaire, introduction à une psycholecture*, Paris, Minard, coll. « Archives des lettres modernes », 1973.

9 Genève, Droz, 1993.

10 A. Nemeth, *Voltaire's tormented soul*, op. cit., p. 324-325.

11 *Ibid.*, p. 24-25.

12 *Ibid.*, p. 29-31.

13 *Ibid.*, p. 169.

Ces traits de caractère vont se combiner avec les effets cachés mais ravageurs d'une histoire personnelle marquée par une expérience traumatique. Pour A. Nemeth, cette expérience est celle de la mort prématurée de sa mère : « certainement l'expérience la plus traumatisante de toute sa vie »¹⁴, qui entraîne une « répression massive ». Ce dernier-né « spécialement aimé » s'identifie à sa mère malade, ce qui explique qu'il est toujours malade, et il est convaincu d'être un enfant illégitime, ce qui provoque en lui un « conflit émotionnel non résolu » : un manque d'amour d'un côté, la haine du père de l'autre. Ce conflit rend difficiles ses relations amoureuses : il est attiré par les femmes brillantes, mais se révèle un amant décevant – et il rationalise cette situation en affichant une préférence pour l'amitié¹⁵, ainsi qu'une propension à la galanterie « pour détourner l'attention des besoins émotionnels ou sensuels » et les repousser vers un arrière-plan profond. Notons que l'analyse des relations familiales est une reconstruction fondée sur des vraisemblances, sur l'expérience d'un psychologue praticien, non sur des faits et des textes connus de nous, et que la propension à la galanterie doit être replacée dans un contexte social et culturel particulièrement favorable.

Mais cette situation de frustration affective est surtout intéressante pour nous, dans la recherche des racines du goût pour le patriarcat, à cause de son versant paternel. L'absence de la mère et la substitution au vrai père d'un père étranger par le sang déclenchent un conflit entre père et fils qui ne trouve pas d'issue. Le père est uniquement répressif, autoritaire dans le choix d'une carrière, et même violent, comme le suggère une lettre à La Harpe de 1772 où Arouet père brutalise son jardinier¹⁶, ainsi que la conclusion de la fable écrite au collègue où le loup père fait la morale au loup fils et s'entend dire : « Mon père, je ferai ce que je vous vois faire »¹⁷. On peut rester sceptique devant ces bribes d'information, déjà souvent exploitées. Il reste le rôle incontestable de censeur du père de Voltaire, dans les amours hollandaises avec Pimpette ou dans les mesures rigoureuses qui entourent l'héritage, rôle qui rend acceptable la chaîne de conséquences que déroule A. Nemeth.

La conséquence majeure est la recherche, tout au long de la vie de Voltaire, d'un père aimant et aimé qu'il n'a pas eu, le « père archétypal ». Cette quête nous conduira, si on la prolonge comme je propose de le faire, jusqu'à l'invention

¹⁴ *Ibid.*, p. 76.

¹⁵ *Ibid.*, p. 127.

¹⁶ D17573, 28 janvier 1772. L'anecdote est toutefois présentée avec humour, pour son dénouement : « après l'avoir presque battu, il lui dit : va-t'en coquin, je souhaite que tu trouves un maître aussi patient que moi », et Voltaire parle de son « bonhomme de père », qu'il mène à la comédie pour le corriger.

¹⁷ M, t. 10, p. 469.

de la figure patriarcale de Ferney. Elle commence dans les relations avec les jésuites de Louis-le-Grand, les bons pères à qui Voltaire restera fidèle malgré les différends intellectuels. Elle se poursuit dans le choix d'amis comme le marquis de Maisons. A. Nemeth relève qu'à la mort prématurée de Maisons, Voltaire écrit : « J'ai perdu mon ami, mon soutien, *mon père* »¹⁸. Or, Maisons a cinq ans de moins que Voltaire. Il a pu pourtant incarner une figure paternelle par son autorité intellectuelle et aussi par son prestige social, sa situation de Président à mortier au parlement de Paris étant alors bien supérieure à celle du jeune Arouet, et simplement par sa naissance, si importante sous l'Ancien Régime.

A. Nemeth voit aussi dans cette recherche du « père archétypal » la source majeure de la religion de Voltaire. Il cite le dialogue de Logomachos et de Dondindac dans le *Dictionnaire philosophique* : « Qu'est-ce que Dieu ? – Mon souverain, mon juge, *mon père* »¹⁹. Ce « père aimant et aimé » est pourtant un père problématique : devant le désastre de Lisbonne, la méchanceté des hommes, l'injustice, l'absurdité des destins et des sorts, Voltaire est d'autant plus bouleversé qu'il est renvoyé à l'image haïe du père sans amour et sans justice avec lequel il a été en conflit depuis l'enfance. Ainsi se renouvelle une « relation d'amour-haine » (« *love / hate relationship* ») profondément vécue, dans un « profond engagement personnel » (« *deep emotional investment* »)²⁰. Le double visage de Dieu, Dieu terrible de la Bible, Dieu d'harmonie des déistes, ou bien Dieu des catastrophes, Dieu de Newton, constitue un reflet et le rappel lancinant, dans la conscience de Voltaire, du « conflit » douloureux entre le père réel et le père rêvé, le père Arouet et le père archétypal.

La recherche, fondamentale selon le psychologue américain, du « père archétypal » serait aussi à l'origine de l'attitude politique de Voltaire. Elle serait le fondement subconscient de son monarchisme. Louis XIV ferait figure, dans sa vision historique, de roi idéal, « le père bon et aimant – et juste » (« *the kind and loving – as well as just – father* »)²¹. Ce n'est pas exactement l'image du roi que donne, me semble-t-il, une lecture attentive et complète du *Siècle de Louis XIV*. Mais on peut conforter le point de vue d'A. Nemeth par un fait : le moment où l'historien donne le plus longuement la parole au roi, c'est dans son rôle de père, quand Voltaire cite presque intégralement les conseils que Louis XIV donne à son petit-fils Philippe V, qu'il commente par ces mots : « On

¹⁸ D432 à Cideville, 27 septembre 1731. C'est moi qui souligne.

¹⁹ *OCV*, t. 36 (1994), p. 25. C'est moi qui souligne. Voir A. Nemeth, *Voltaire's tormented soul*, *op. cit.*, p. 157.

²⁰ *Ibid.*, p. 150.

²¹ *Ibid.*, p. 165.

y voit le père et le roi »²². Le réformisme de Voltaire prendrait aussi sa source, selon A. Nemeth, dans les relations difficiles de l'écrivain avec son père : le mélange d'amour (pour le père archétypal) et de rejet (pour le père réel) conduit Voltaire à éviter l'affrontement direct avec l'autorité paternelle – donc à préférer des changements limités respectueux de la puissance souveraine, des réformes plutôt que la révolution. On se contentera de remarquer qu'à peu près seul un marginal comme le curé Meslier (qu'a lu Voltaire) appelle à une révolution²³, et que le choix de Voltaire, dans ces conditions historiques, n'est pas vraiment significatif. Mais l'hypothèse d'A. Nemeth est peut-être plus stimulante quand elle cherche à éclairer les relations de Voltaire avec Frédéric II. Au cours de ces relations, Frédéric, remarque-t-il, est passé du statut de camarade (dans une « camaraderie intime » [« *cosy camaraderie* »]) à celui de père grâce à son accès au trône qui lui confère la grandeur, et la domination de fait qu'il exerce. Et ceci malgré la différence d'âge, puisque Frédéric a dix-huit ans de moins que Voltaire. Comme père, il joue d'abord le rôle tant espéré d'un père protecteur, puis le rôle tout contraire du père menaçant : « L'image désespérément souhaitée et désirée du père compréhensif s'est évanouie, et elle est remplacée par une image diamétralement opposée »²⁴. Tous les voltairistes connaissent la gravité de la crise qui s'en suit. A. Nemeth l'analyse comme un froissement de l'orgueil narcissique, une ruine de l'amitié royale, une profonde perte affective. Nous savons effectivement que de l'épisode de Francfort découle une réforme radicale de la vie de Voltaire, l'installation aux Délices puis à Ferney, et au fond la naissance d'un nouveau personnage voltairien : le patriarche.

Nous allons maintenant tenter de prolonger les suggestions du psychologue des profondeurs en développant un lien entre le conflit paternel et ce qu'on pourrait appeler le passage au patriarcat. Devant le douloureux échec de sa quête d'un père de substitution conforme à ses rêves, Voltaire doit constater que même l'homme le plus miraculeusement désigné pour jouer ce rôle, à la fois poète comme lui et roi comme le plus puissant des pères, ne peut pas satisfaire son attente. Sa réaction consiste dans une révolution : il ne cherchera pas le père archétypal en dehors, mais en lui-même. Il deviendra lui-même ce père idéal, compréhensif, puissant et mettant sa puissance au service de ses enfants, un

22 Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, éd. J. Hellegouarc'h et S. Menant, Paris, LGF, coll. « Le livre de poche classique », 2005, p. 658-662.

23 « Si tous les peuples conspiraient ensemble pour se délivrer d'un commun esclavage où ils sont, tous les tyrans seraient pour lors bientôt confondus et anéantis. Unissez-vous donc, peuples, si vous êtes sages, unissez-vous tous, si vous avez du cœur, pour vous délivrer de toutes vos misères communes » (*Œuvres de Jean Meslier*, éd. J. Deprun, R. Desné et A. Soboul, Paris, Éditions Anthropos, t. III, 1972, p. 147).

24 A. Nemeth, *Voltaire's tormented soul*, op. cit., p. 233.

père qui sera l'image du Dieu créateur et organisateur dont son œuvre proclame l'existence et le rôle. Se produit ce phénomène fascinant qu'un autre psychiatre, Boris Cyrulnik, a si bien mis en valeur : la résilience, que B. Cyrulnik définit dans des formules célèbres comme « l'art de naviguer dans les torrents » et de « rebondir plus haut après les épreuves ».

Dans le passé, et ici je reprends les observations d'A. Nemeth, le comportement de Voltaire avait déjà été plus d'une fois paternel : faute de connaître lui-même une relation entre père et fils heureuse, il pratiquait ce que le psychologue appelle « la magie des satisfactions de substitution »²⁵. Il traite plusieurs de ses amis en enfants, notamment Thieriot et Linant, avec lesquels il se montre d'une incompréhensible indulgence, indulgence justifiée par la différence entre sa puissance et leur faiblesse (différence qui caractérise les relations du père, un adulte, et du petit enfant). Il joue à leur égard le rôle que son propre père a refusé, celui du « père bon et compréhensif » (« *kind and understanding father* »). L'exercice de ce rôle va, avec la retraite aux Délices et surtout à Ferney, connaître un changement d'échelle : il devient le père tout à la fois des hommes de lettres débutants, des paysans démunis, des persécutés. Comme le père dont il a rêvé, il exerce à la fois le pouvoir et la justice.

Allons plus loin. Cette analyse peut attirer notre attention sur des circonstances significatives : c'est souvent la rencontre avec un être jeune, un enfant par rapport à l'âge de Voltaire, qui suscite l'intervention bienfaisante, la protection patriarcale. On se souvient de la conversation décisive avec Donat Calas, le plus jeune des fils Calas, « un enfant simple, ingénu, de la figure la plus douce et la plus intéressante et qui en me parlant faisait des efforts inutiles pour retenir ses larmes »²⁶. On se souvient de l'accueil de Mlle Corneille à Ferney. On se souvient de la réaction de Voltaire, en juillet 1766, apprenant l'exécution de ce malheureux jeune homme, « de ce jeune fou nommé M. de La Barre »²⁷. Nombreux sont les visages juvéniles qu'on voit passer dans la correspondance de ces années de retraite, nombreux les jeunes visiteurs qui bénéficient d'un accueil particulier. On citera par exemple ces « deux jeunes gens », Patu et Palissot, auxquels Frédéric Deloffre donne une place dans la genèse de *Candide*, après leur visite aux Délices en 1755²⁸. Mais le rôle que joue désormais Voltaire n'est pas seulement celui d'un père spirituel, celui que Diderot appelle « notre patriarche » quand il écrit à Damilaville le 12 septembre 1765 : « Je vous ai demandé le recueil le plus complet que vous puissiez former de toutes les pièces

²⁵ *Ibid.*, p. 42.

²⁶ D12425 à Damilaville, 1^{er} mars 1765.

²⁷ D13382 à D'Alembert, 1^{er} juillet 1766.

²⁸ D8168. Voir Voltaire, *Candide*, éd. F. Deloffre, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2007, p. 197-198.

fugitives de notre patriarche »²⁹. Il est aussi le père économique de la contrée, un rénovateur de la vie agricole. Le modèle n'est pas seulement paternel, il est patriarcal au sens biblique du terme. Les patriarches de la Bible sont les chefs de vastes familles et les rois de royaumes champêtres : en cela Voltaire les imite. Ils sont aussi les guides vers une terre promise. À Abraham, Dieu dit : « Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père pour le pays que je t'indiquerai », et ce pays est Canaan³⁰. Voltaire a quitté le pays des Welches, ce Paris qui est son pays, et il guide, ou croit guider, les meilleurs esprits vers un monde nouveau, dont il a cru, après 1760, que se dessinait l'avènement.

Dans son livre de 1993, *La Loi du père et les droits du cœur*, Norbert Sclipa a étudié les rôles de père dans les tragédies de Voltaire en montrant surtout le conformisme de l'écrivain exploitant le « paternalisme traditionnel » pour créer la tension dramatique. On pourrait sans doute interpréter autrement l'importance de cette structure récurrente, dans le sens de la thèse que propose A. Nemeth, qui souligne les éléments personnels dans l'exploitation que fait le dramaturge d'une opposition classique entre pères et enfants. On pourrait y ajouter une galerie de portraits de vieillards sereins, dans l'espace rêvé des contes, où se projettent, au milieu des traits satiriques, les figures imaginaires qu'autorise le merveilleux. Dans *l'Histoire de Jenni*, Freind le Sage est un père inlassablement compréhensif et vigilant. Quand il retrouve son fils prodigue, Jenni, l'émotion est à son comble : « C'était Jenni lui-même qui baignait de larmes les pieds de son père qui l'embrassait de ses mains tremblantes. Ni l'un ni l'autre ne pouvait parler »³¹. Mais ce père parfait, ce « bon Freind », devient aussi le « législateur » des Indiens des Montagnes bleues, qu'il guérit de l'anthropophagie³². « Austère, mais tranquille », il est surtout le défenseur du Dieu des déistes, dont il démontre l'existence dans une discussion en règle avec le cynique Birton³³. L'identité profonde de la « paternité archétypale » et de la « divinité naturelle » est ainsi révélée. Dans ce conte foisonnant, un autre père est encore plus visiblement patriarcal : c'est le « bonhomme Parouba »³⁴. Le voici dans son cadre :

Nous trouvâmes dans la route, sur la droite, une habitation très bien entendue.
C'était une maison basse, commode et propre, entre une grange spacieuse et une

²⁹ Diderot, *Correspondance*, éd. G. Roth et J. Varloot, Paris, Éditions de Minuit, 1955-1970, t. VIII, p. 164.

³⁰ Genèse, XII, 1-5.

³¹ Voltaire, *Contes en vers et en prose*, éd. S. Menant, Paris, Classiques Garnier, 1992-1993, 2 vol., t. II, p. 477.

³² *Ibid.*, p. 480.

³³ *Ibid.*, p. 482 et suiv.

³⁴ *Ibid.*, p. 474 et suiv.

vaste étable, le tout entouré d'un jardin où croissaient tous les fruits du pays. Cet enclos appartenait à un vieillard qui nous invita à descendre dans sa retraite [...] ce bonhomme nous reçut avec cordialité, et nous donna le meilleur repas qu'on puisse faire dans le nouveau monde³⁵.

Tous les éléments du décor et du repas sont significatifs du caractère patriarcal de Parouba, dont nous allons apprendre qu'il est le père de sa « chère Parouba »³⁶. Parouba le père est une réincarnation du « bon vieillard » de la conclusion de *Candide*, « un bon vieillard qui prenait le frais à sa porte sous un berceau d'orangers ». « Il fit entrer les étrangers dans sa maison ; ses deux filles et ses deux fils leur présentèrent plusieurs sortes de sorbets qu'ils faisaient eux-mêmes, du kaïmak piqué d'écorces de cédrat confit, des oranges, des citrons, des limons, des ananas, des pistaches, du café de Moka [...] après quoi les deux filles de ce bon vieillard parfumèrent les barbes de Candide » et de ses compagnons³⁷. Le cadre champêtre, l'abondance des produits de la terre, la nombreuse descendance, le respect dont les jeunes générations entourent les anciens, tels sont ici, comme dans les passages précédents, les traits d'un monde patriarcal. On pourrait en citer bien d'autres exemples dans l'œuvre de Voltaire, selon un schéma qui va s'enrichissant, du vieillard que le héros de *La Henriade* consulte sur le chemin de l'Angleterre :

Un vieillard vénérable avait, loin de la cour,
Cherché la douce paix dans cet obscur séjour.
[...]
Ce vieillard au héros, que Dieu lui fit connaître,
Au bord d'une onde pure offre un festin champêtre³⁸,

jusqu'au vieillard américain, préfiguration d'un monde nouveau, d'un Canaan philosophique. Tous ces patriarches voltairiens sont doués d'une vertu commune : la sagesse, qui leur confère sérénité et don du bon conseil. Tel est le personnage que le vieux Voltaire incarne volontiers dans ses dernières décennies. Faute d'avoir trouvé pour lui-même le père archétypal dont il rêvait, il en joue lui-même le rôle pour les autres, après en avoir tourné et retourné, caressé et fait briller l'image dans ses créations littéraires. Loin d'être un rôle de circonstance ou une mise en scène efficace du parti philosophique, le patriarcat voltairien est l'aboutissement, heureux en somme, d'une longue quête intérieure qui

35 *Ibid.*, p. 474.

36 *Ibid.*, p. 475.

37 *Ibid.*, p. 312.

38 Voltaire, *La Henriade*, chant I, OCV, t. 2 (1970), p. 376-377.

traverse toute l'existence et toute l'œuvre de l'écrivain, la solution d'un vieux et durable malaise.

On pourra s'interroger sur la solidité de la thèse d'où nous sommes partis. Elle repose certes sur une enquête très lacunaire. Toute la documentation aujourd'hui disponible n'est pas exploitée par A. Nemeth, et les points essentiels reposent sur des faits qui sont mal établis. Sur la mère de l'écrivain, nous disposons surtout de silences, et une fois écartés les ragots, nous savons bien peu de choses. Le silence de Voltaire sur sa mère est-il même significatif, comme le suggère le psychologue ? On aurait peine, avant *Les Confessions* et les poèmes de Ducis³⁹, à trouver un auteur qui parle tant soit peu de sa mère. L'attitude de Voltaire sur ce plan est banale. Quant au père, nul doute qu'il a dû agir d'autorité avec un fils souvent insoumis et prodigue ; mais rien de sûr ne permet d'établir l'existence d'une violence traumatisante, ni même de relations dramatiques. Pourtant, l'absence de documents ne prouve pas l'inexistence des faits. A. Nemeth plaide longuement dans son livre pour une véritable interdisciplinarité, qui suppose que les spécialistes d'un domaine acceptent des méthodes qui ne sont pas les leurs, les méthodes d'un autre domaine. L'exemple de Freud lui-même et la pratique de nombreux psychiatres et psychanalystes nous ont familiarisés avec des explications hypothétiques qui peuvent être vraies, et prouvent leur vérité par les applications thérapeutiques qu'on en fait. Dans le cas de la psychologie des profondeurs qu'a élaborée A. Nemeth, c'est l'application aux faits surprenants de la vie de Voltaire et aux images récurrentes de son œuvre qui suggère que la reconstruction des conflits de l'enfance du petit François n'est pas sans vraisemblance. Elle est vraisemblable en tout cas si on la rapproche des cas cliniques que recense la littérature médicale. Mais les enfants nés en 1694 avaient-ils les mêmes structures psychologiques que les enfants que nous avons été ? La question est insoluble.

Reste l'image d'ensemble de l'écrivain que propose l'enquête conduite dans ses profondeurs psychologiques. Le clinicien voit en lui « un enfant sous-développé »⁴⁰, marqué par un « handicap chronique », l'incapacité de réussir une relation durable avec une femme, un « individu à traits narcissiques dominants [...] incapable de réciprocité dans ses relations »⁴¹. Cet être a un secret, qu'il garde le mieux possible, ses « sentiments d'insécurité, avec une propension à la mélancolie et au désespoir »⁴². La crainte juvénile de son père entraîne une « hantise de sa liberté », ses émotions refoulées entraînent une

39 Sur le rôle peu étudié du poète Ducis dans cette évolution, voir mon article : « Ducis poète de l'intimité », *Cahiers Roucher-Chénier*, n° 5 (1985), p. 21-33.

40 A. Nemeth, *Voltaire's tormented soul*, *op. cit.*, p. 315.

41 *Ibid.*, p. 197.

42 *Ibid.*, p. 295.

agressivité polémique. Finalement, cet apôtre du bonheur sur la terre est inapte au bonheur. L'analyse des structures cachées de la personnalité de Voltaire peut ainsi éclairer les origines lointaines et l'une des significations de sa transformation en patriarche à la fin de sa vie : profondément enracinée, cette attitude semble constituer une solution, après d'autres, à une souffrance ancienne, liée aux relations conflictuelles avec le père. On n'en retiendra pas moins que s'il échappe aux pièges que son subconscient cherche à refermer sur lui, c'est grâce à une « imagination intellectuelle en liberté » extraordinaire (« *free floating ideation* »⁴³). Une autre façon de désigner la source de la création littéraire. Un homme fait pour être malheureux peut être un écrivain heureux.

43 *Ibid.*, p. 55.

II

Correspondance :
inédits et études

LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE :
LA PREMIÈRE MISE À JOUR (2011) DE L'ÉDITION
DE TH. BESTERMAN

Nicholas Cronk

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

La deuxième édition de la *Correspondence and related documents* (1968-1977), dite « définitive », procurée par Theodore Besterman, vient récemment d'être intégrée dans la base de données *Electronic Enlightenment*, dont le siège se trouve désormais à la Bodleian Library à Oxford¹. La Voltaire Foundation propose de commencer la révision de l'édition Besterman, en faisant intégrer progressivement dans l'édition numérique les lettres de Voltaire découvertes depuis l'achèvement de l'édition imprimée ; la première mise à jour aura lieu courant 2011.

PRINCIPES DE NUMÉROTATION DE NOUVEAUX DOCUMENTS

À cette fin, pour simplifier la référence aux lettres à l'avenir et pour éviter toute confusion, la Voltaire Foundation a établi un protocole de numérotation qui sera maintenu dans toutes ses éditions et bases de données futures. Les numéros accordés aux nouveaux documents sont de plusieurs types, pour désigner des ajouts de statuts différents :

1. Lettres et documents nouveaux

D123a désigne une nouvelle lettre à insérer entre D123 et D124. Une deuxième lettre à insérer dans la tranche chronologique entre D123 et D124 sera désignée D123b, et ainsi de suite. Ce système de numérotation fut introduit par Besterman lui-même, dans le tome 130 (1976) de la deuxième édition de la *Correspondence*.

2. Lettres et documents nouveaux concernant Voltaire postérieurs à sa mort

L'édition Besterman s'arrête, on le sait, au moment même de la mort de Voltaire, en mai 1778 (voir D21221, et la note quelque peu théâtrale qui

¹ Base de données distribuée actuellement par Oxford University Press : <http://www.e-enlightenment.com>.

la suit). En ceci, l'édition diffère de celle de la *Correspondance* de Jean-Jacques Rousseau procurée par Ralph Leigh, qui fournit des documents datant d'après la mort de Rousseau.

Un document du dix-huitième siècle datant d'après la mort de Voltaire sera désigné par un nombre à six chiffres. Par exemple, une lettre datée du 3 novembre 1784 sera désignée D841103 (c'est-à-dire, année/mois/jour). Une deuxième lettre du même jour sera désignée D841103a, etc.

Un document datant du XIX^e, voire du XX^e siècle, sera désigné par un nombre à huit chiffres. Par exemple, un document daté du 10 mars 1802 sera désigné D18020310 (c'est-à-dire, année en entier/mois/jour).

3. Révision majeure du texte d'un document existant

Il est parfois nécessaire de rééditer *in extenso* le texte d'un document existant, par exemple lorsque nous découvrons le manuscrit d'une lettre dont Besterman ne connaissait qu'un extrait de catalogue. S'il s'agissait, par exemple, de la lettre D123, un document révisé de cette sorte serait désigné D123-R1. Une deuxième révision serait désignée D123-R2, et ainsi de suite.

4. Ajout de notes aux documents existants

Dans certains cas, il est utile d'ajouter une note à l'édition Besterman, qu'elle porte sur le texte, sur la localisation du manuscrit, ou qu'il s'agisse d'une nouvelle note éditoriale. Si ces notes concernent, par exemple, la lettre D123, elles seront désignées D123-N1, D123-N2, et ainsi de suite.

5. Ajout de la traduction d'un document

Lorsqu'il sera souhaitable d'ajouter la traduction d'un document, elle sera désignée de la manière suivante (par exemple, pour une traduction relative à D123) : D123-Teng [traduction anglaise], D123-Tfra [traduction française], D123-Tita [traduction italienne], D123-Tdeu [traduction allemande], D123-Tspa [traduction espagnole].

Il est essentiel de respecter la présence du tiret dans ces nouveaux numéros. Lorsque l'on cherchera dans la base de données le document D123, on trouvera non seulement D123 mais aussi D123-R1, D123-N1, D123-Teng, etc.

Les membres de la SEV souhaitant collaborer à la révision de l'édition Besterman sont invités à prendre contact avec la Voltaire Foundation.

LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE
DANS LES COLLECTIONS
DE LA PIERPONT MORGAN LIBRARY :
LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS

Nicholas Cronk

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

La Pierpont Morgan Library de New York contient des richesses remarquables, y compris pour ce qui a trait au dix-huitième siècle français¹. Parmi les trésors du musée se trouvent un grand portrait de Diderot exécuté à la craie par Greuze, et un portrait au pastel de Jacques Cazotte (1756), dû à J.-B. Perronneau, qui est dans son cadre original. Quant aux trésors de la bibliothèque, les manuscrits de *La Nouvelle Héloïse* et du *Neveu de Rameau* ne doivent pas éclipser le nombre très important de manuscrits voltairiens. L'importante collection de lettres était bien sûr connue de Theodore Besterman dès sa première édition de la *Correspondence* ; et en révisant cette édition, Besterman parle en 1957 des « efforts continus et efficaces de la Pierpont Morgan Library pour protéger les extraordinaires lettres de Voltaire »². Il pense en particulier aux deux dossiers de lettres de Voltaire adressées à Mme Denis, qui furent mis en vente en 1957, et qui furent acquis, sur la suggestion de Besterman lui-même³, par la Pierpont Morgan Library, grâce à la générosité de la famille Heineman. La collection Heineman, « le don le plus important fait à la Pierpont Morgan Library depuis sa fondation en tant qu'institution publique en 1924 »⁴, fut déposée à la Morgan Library en 1962, et donnée à la bibliothèque en 1977. Besterman publia les *Lettres d'amour de Voltaire à sa nièce* en 1957, et les intégra par la suite à la deuxième édition, dite « définitive », de la *Correspondence*.

- 1 Declan Kiely, Curator & Department Head, Literary & Historical Manuscripts, The Pierpont Morgan Library, New York, a tout fait pour faciliter mes recherches dans sa bibliothèque : qu'il soit ici vivement remercié. Je tiens aussi à remercier pour leur aide lors de la rédaction de cet article Christiane Mervaud et Georges Pilard.
- 2 SVEC, n° 4 (1957), p. 185 (« *the Pierpont Morgan's library continuing and successful efforts to secure outstanding Voltaire letters* »).
- 3 Th. Besterman (éd.), *Lettres d'amour de Voltaire à sa nièce*, Paris, Plon, 1957, p. 16-17 (« *the most important gift to The Pierpont Morgan Library since its foundation as a public institution in 1924* »).
- 4 *The Dannie and Hettie Heineman Collection*, New York, The Pierpont Morgan Library, 1978, p. 23 ; sur la correspondance de Voltaire, voir p. 16-17, 102-103.

Depuis, la bibliothèque a continué à enrichir ses collections, avec par exemple le don de la remarquable Wrightsman Collection en 1993. Le propos du présent article est de faire état de ces acquisitions, entreprise nécessaire dans le cadre de la révision de la *Correspondence* actuellement en cours, et dont la base de données *Electronic Enlightenment* constitue le support actuel. Dans certains cas, la Pierpont Morgan a acquis des lettres entièrement inconnues de Besterman : nous présentons ici trois lettres et un document, tous inédits. Dans d'autres cas, l'acquisition du manuscrit d'une lettre déjà connue permet d'éclairer certains aspects de l'édition Besterman existante.

I. LETTRES ET DOCUMENT INÉDITS

1. D358-R1

Voltaire à René Hérault

Paris, 19 avril 1729

198

Monsieur

etant arrivé a Paris pour des affaires indispensables, le premier devoir dont je devrois m'acquiter est de vous presenter mes respects. mais comme les maladies dont je suis accablé m'empchent d'avoir lhonneur d'aller chez vous, je me flatte que vous n'en recevrez pas avec moins de bonté les assurances du respectueux attachement avec le quel j'ay lhonneur d'etre

Monsieur

votre tres humble et tres obeissant serviteur

Voltaire

a paris ce mardy 19 avril 1729

chez du breuil ancien caissier de feu mon pere

rue et cloitre s^t mery

Lettre autographe signée. 4 p. (pages 2-4 blanches). In-8. 214 mm x 162 mm. Une note en haut de la lettre, à droite (qui n'est pas de la main de Voltaire) : « cette lettre est adressée à M. Hérault, lieutenant Gal de police ; elle s'est trouvée au milieu d'une liasse de lettres de 1729, bien qu'elle paroist de 1719. »

Manuscrit : Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 4605. Don de M. Christopher Jan Marshall Scholz, en l'honneur de M. Charles Ryskamp (1987).

Besterman connaît l'existence de cette lettre à partir des catalogues de vente, mais il n'en connaît pas le texte ; voir D358. Voir **fig. 1**.

celle lettre est adressée à M. Hérault, lieutenant
général de police; elle se trouve au milieu d'une traquette
lettre 20729, sous quelle parité de 1719.

Monsieur

étant arrivé à Paris pour des affaires indis-
pensables, le premier devoir dont je devois
m'acquiescer est de vous présenter mes respects,
mais comme les maladies dont je suis accablé
m'empêchent d'avoir l'honneur de aller chez vous,
je me flatte que vous n'en recevrez pas avec
moins de bonté les assurances du respectueux
attachement avec lequel j'ai l'honneur
d'être

Monsieur

vosre tres humble
et respectueux
serviteur
Voltaire

à Paris le mardi
19 avril 1729
chez du Brauil ancien
maître de feu mon père
rue et cloître St mary

1. Voltaire à René Hérault, lieutenant général de Police,
lettre autographe signée, 17 avril 1729, page 1. The Pierpont Morgan Library,
New York, MA 4605. Photographie : Graham Haber, 2010

René Hérault (1691-1740), né à Rouen, était avocat et administrateur ; il fut nommé lieutenant général de police à Paris en 1725. D'après le *Larousse du XIX^e siècle*, « Hérault, dans ce nouveau poste, se montra fort sévère à l'égard des jansénistes, ce qui lui attira de vives attaques de la part des *Nouvelles ecclésiastiques*, journal qui s'imprimait clandestinement ; il prit d'énergiques mesures contre les convulsionnaires de Saint-Médard, inonda Paris et les

provinces d'une nuée d'espions, et se rendit par là particulièrement odieux. En 1739, Hérault fut nommé intendant de Paris et conseiller d'État ».

Voltaire revint d'Angleterre à l'automne 1728, et passa un hiver difficile dans la clandestinité à Dieppe⁵. En mars, il séjourne à Saint-Germain-en-Laye, et, début avril, il commence à s'aventurer jusqu'à Paris. Il procède avec précaution, et on comprend qu'il se soit empressé de présenter ses respects au chef de la police dès son arrivée à Paris : c'est une question de protocole comme de pragmatisme. L'autre intérêt de cette lettre est de nous apprendre l'adresse de Voltaire au moment de son retour à la capitale.

2. D3452-R1

Voltaire à Ruggero Giuseppe Boscovich

Versailles, 21 août 1746

200

Mlto R^{do} Padre

la somma venerazione che fu sempre nel mio cuore per la bella italia, ma specialmente per codesta nobilissima città dalla quale tutta L'Europa ha ricevuto la religione le leggi e le scienze, fu il principale motivo che mi stimolò ad ambire l'onore d'essere ricevuto nella di lei stimatissima academia. Ma questo onore vien molto accresciuto dalla singolare bontà che vra⁶ R^{za} s'e compiacuta di testificar mi. e non posso dire qual di due mi sia piu grato, o d'essere aggregato a gli arcadi o d'essere stato proposto da un uomo di vostro merito. Sono gia indebitto al reverendo padre jacquier per molti favori da esso benignamente a me compartiti. l'ingegno e la scienza che spiccano in lui ricevono un nuovo fregio dalle qualità del benefico animo suo. Ma non m'hà conferito mai una piu segnalata grazia che nel procurar mi il padrocinio di vra Rev^{za}. la vostra dottissima compagnia di jesu dalla quale io fu educato ed a che conservero sempre la piu immutabile osservanza, si rende dunque la mia protettrice in italia come in parigi! il poco che io [*sic*] imparato L'amore che io professo alle buone lettere, lo tengo dalla vostra riverentissima societa. mi pare adesso d'essere trasportato a quegli antichi ed heroici témpi dove gli iniziati ricevevano tutti i favori e grazie che desideravano da i sacerdoti egiziani in qualunque paese si trovassero. avrei gia rese a V R le dovute grazie, ma sono stato gravamente ammalato, ed il primo uso che mi convien' fare della mia ricuperata salute e di testificar le i vivi sensi che sempre terro della sua gentilissima cortesia. e per fine mi protesto con ogni maggiore ossequio

⁵ Voir *VST*, t. I, p. 203-226.

⁶ Le soulignement désigne la présence d'un trait au-dessus des mots dans le manuscrit, pour indiquer une abréviation.

di vra R^{za}

versailles

21 agosto

1746

lum^{mo} devot^{mo} ed

oblig^{mo} serv^{re}

Voltaire

[*adresse :*]

al ml^o Rev^{do} Padre e Prone col^{mo} / il padre Boscvvis della / c^a di jesu, professore di filosofia etc / Roma

[*Traduction de Laurence Macé :*

Très révérend père,

L'extrême vénération qui a toujours été dans mon cœur pour la belle Italie, mais particulièrement pour cette très noble ville dont l'Europe a reçu la religion, les lois et les sciences, a été le principal motif qui m'a poussé à rechercher l'honneur d'être reçu dans votre académie très estimée. Mais cet honneur est de beaucoup augmenté par la singulière bonté que votre Révérence s'est plu à me témoigner, et je ne peux dire lequel de ces deux honneurs m'est le plus agréable, ou d'être agrégé aux Arcades, ou d'y avoir été proposé par un homme de votre mérite. Je suis déjà redevable au révérend père Jacquier des nombreuses faveurs qu'il m'a accordées avec bienveillance. Le génie et la science qui le distinguent reçoivent un nouvel ornement des qualités de son esprit bienfaisant. Jamais il ne m'a accordé une grâce plus signalée qu'en me procurant le patronage de votre Révérence. Votre très savante Compagnie de Jésus dont j'ai reçu mon éducation et à laquelle je conserverai toujours le plus immuable respect se trouve donc être ma protectrice en Italie comme à Paris ! Le peu que j'[ai] appris, l'amour que je professe pour les belles-lettres, c'est de votre très respectueuse Société que je les tiens. Il me semble maintenant être transporté dans ces temps anciens et héroïques où les initiés recevaient toutes les faveurs et les grâces qu'ils désiraient des prêtres égyptiens, quel que fût le pays dans lequel ils se trouvaient. J'aurais déjà rendu à votre Révérence les grâces que je lui dois mais j'ai été gravement malade et le premier usage qu'il me faut faire de ma santé recouvrée est de vous témoigner les vifs sentiments que je conserverai pour votre très noble courtoisie et je me proteste enfin, avec mes plus grands hommages, de votre Révérence

Versailles

21 août

1746
le très humble, très fidèle,
très obligé serviteur,
Voltaire

Au très révérend père et patron très respectable maître père Boscovich de la C[ompagn]ie de Jésus, professeur de philosophie etc. Rome]

Lettre autographe signée. Le manuscrit (226 mm x 185 mm) est en 4 pages : la lettre occupe les deux premières pages ; la troisième est vierge ; la quatrième porte l'adresse. Il porte les traces d'un cachet de cire rouge.

Manuscrit : Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 2414.

202

Cette lettre n'est pas inédite dans l'édition Besterman ; mais elle y paraît (D3201) avec une date erronée, et la transcription contient de nombreuses erreurs. L'italien de Voltaire, certes approximatif, l'est quand même moins que celui de Th. Besterman⁷... Nous avons donc retranscrit le texte de la lettre intégralement⁸. Comme on l'a déjà signalé, la date donnée par Besterman (21 août 1745) est fautive : la lettre date en réalité du 21 août 1746. C'est la réponse de Voltaire à D3420 (15 juin 1746), lettre dans laquelle Boscovich annonce à Voltaire son élection unanime à l'Accademia degli Arcadi (fondée à Rome en 1690) ; Voltaire insère cette réponse, avec une autre lettre en italien aujourd'hui disparue, dans un courrier qu'il adresse à François Jacquier le 18 août 1746 (D3449). La lettre D3452-R1 remplace ainsi D3201, qui n'existe pas.

Il s'agit donc de la seule lettre que l'on connaisse de Voltaire au jésuite Boscovich. Nous savons l'importance que Voltaire attachait aux académies, et il avait même composé un texte en italien, *Saggio intorno ai cambiamenti avvenuti su'l globo della terra*, précisément pour l'envoyer à diverses académies italiennes où il espérait être élu comme membre⁹. Il l'envoya notamment à Morei, secrétaire des Arcadiens à Rome, qui répondit avec une belle lettre courant 1746 (D3344)¹⁰. Il n'est donc pas surprenant que Voltaire s'exprime en italien pour remercier le collègue qui a appuyé son élection à cette académie romaine. Voltaire prend la précaution élégante de rappeler au jésuite Boscovich combien

7 Sur Voltaire épistolier en langue italienne, voir Antonio Gurrado, *Voltaire cattolico*, Firenze, Vallecchi, 2011. Sur les erreurs de transcription dans la correspondance, voir aussi G. Ricci, « 'Mio' or 'mi'? A misprint in Besterman's editions of Voltaire's letters », ici même, p. 257-263.

8 Je remercie vivement Antonio Gurrado d'avoir étudié et transcrit ce manuscrit.

9 Voir l'édition critique de ce texte par Jean Mayer, *OCV*, t. 30c, p. 1-51.

10 Besterman date la lettre D3344 du mois de mars ; mais il se peut qu'elle soit plus proche de la lettre adressée à Boscovich, qui date du mois d'août.

il doit à sa propre éducation chez les jésuites. Voltaire ne savait peut-être pas que Boscovich était réputé pour avoir contesté les théories de Newton...

Ruggero Giuseppe Boscovich (1711-1787) est né à Dubrovnik en Croatie¹¹ ; il fit ses études chez les jésuites, et les poursuivit à Rome à partir de 1725. Il enseigna la logique et les mathématiques en Italie, et acquit rapidement une réputation internationale grâce à ses nombreuses publications. En 1748, deux ans après la lettre qui nous intéresse, il allait devenir membre correspondant de l'Académie des sciences à Paris ; en 1760, il devint membre de la Royal Society de Londres. À l'invitation de l'impératrice Marie-Thérèse, il occupa à partir de 1764 la chaire de mathématiques à l'université de Pavie.

3. D17433a

Voltaire à [César Gabriel de Choiseul, duc de Praslin ?]

Ferney, 9 novembre 1771

9. 9^{bre} 1771. a ferney.

203

NICHOLAS CRONK - La correspondance de Voltaire dans les collections de la Pierpont Morgan Library

Monseigneur

Les bontés dont vous m'avez toujours honoré, la générosité avec laquelle vous avez contribué à l'établissement de la petite fille du grand Corneille, m'enhardissent à vous présenter son mari M^r Dupuits, gentilhomme de mon voisinage, officier instruit, plein de mérite et de probité qui désire vous faire sa cour ; c'est un bonheur que je lui envierais si mon grand âge et mes maladies me permettaient de sortir de ma retraite.

Souffrez au moins que ma consolation soit dans l'honneur de vous assurer du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être

Monseigneur

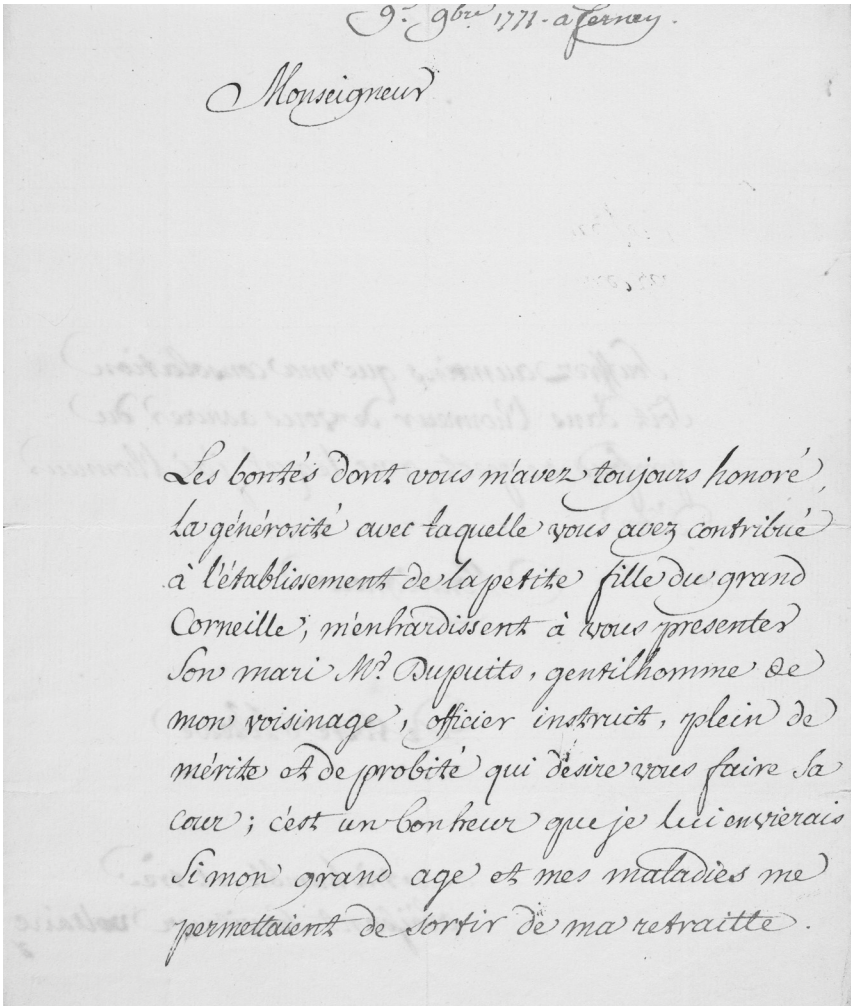
De votre Altesse

Le très humble et très obéissant serviteur
voltaire

Lettre signée. In-8. 4 p. (p. 3-4 blanches). 158 mm x 198 mm. Lettre écrite de la main de Wagnière, signée par Voltaire.

Manuscrit : Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 4801 (41). Don de Mme Charles Wrightsman (1993). Voir fig. 2 et 3.

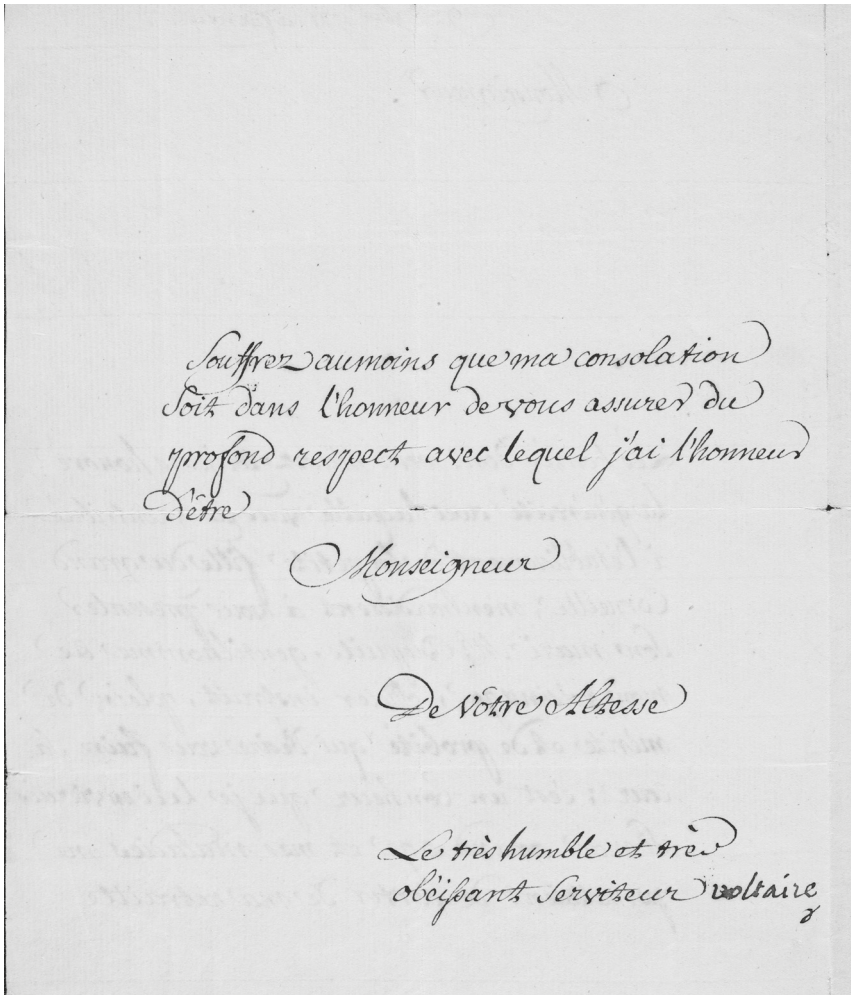
11 Sur ce personnage, voir W. Johnson, « The shadowy figure of R. J. Boscovich (1711-1787) », *International Journal of Mechanical Sciences*, 33, n° 7 (1991), p. 579-591 ; et Luciano Agnes, *Ruggero Giuseppe Boscovich: un professore gesuita all'Università di Pavia (1764-1768)*, Milano, Cisalpino, 2006.



2. Voltaire à « Monseigneur », lettre signée, 9 novembre 1771, page 1. The Pierpont Morgan Library, New York, MA 4801 (41). Photographie : Graham Haber, 2010

L'histoire de Mlle Marie Corneille est bien connue¹². En 1760, Voltaire apprit du poète Le Brun que la « petite-fille » de Pierre Corneille – il s'agissait en réalité de la petite-fille du cousin du dramaturge – vivait dans la misère. Afin de l'aider, Voltaire entreprit de faire une édition du théâtre de Corneille sous l'égide de l'Académie française qu'il vendit par souscription. En 1763, l'année précédant la publication de cette édition, Voltaire arrangea le mariage de sa protégée avec un jeune officier au régiment de dragons, Pierre Jacques Claude Dupuits de

¹² Voir VST, t. II, p. 87-95 ; et David Williams, « Voltaire and the patronage of Pierre Corneille », *Eighteenth-Century Studies*, n° 6 (1972-1973), p. 221-237.



3. Voltaire à « Monseigneur », lettre signée, 9 novembre 1771, page 2. The Pierpont Morgan Library, New York, MA 4801 (41). Photographie : Graham Haber, 2010

la Chaux. Déjà en mai 1762, il avait prêté de l'argent à ce voisin, « pour acheter une compagnie de dragons » (D10473) ; et Voltaire décrit Dupuits aux d'Argental comme « un jeune cornette de dragons, gentilhomme très aimable, de mœurs charmantes, d'une très jolie figure, amoureux, aimé, assez riche » (D10939). Voici comment Voltaire annonça ce mariage à Duclos, secrétaire de l'Académie :

Je croirais, monsieur, manquer à mon devoir, si je ne donnais part à l'académie du mariage de l'unique héritière du nom de Corneille avec m. Du Puits, jeune gentilhomme plein de mérite, cornette de dragons dans le régiment de m. le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris. Ses terres touchent aux miennes ; rien

n'était plus convenable. C'est un établissement avantageux. Madlle Corneille est en partie redevable à la protection de l'académie qui a honoré en elle le nom du grand Corneille et a favorisé les souscriptions de l'édition à laquelle je travaille continuellement en faveur de sa nièce.

Je crois qu'il serait honorable pour la littérature que l'académie daignât m'autoriser à signer pour elle au contrat de mariage. Le nom de Corneille peut mériter cette distinction¹³.

Le mariage eut lieu dans l'église de Ferney, et le jeune ménage habita chez Voltaire au château. Le contrat de mariage (D.app.225) contient les noms de personnages puissants, dont deux « Monseigneurs », à savoir « Monseigneur le Duc de Choiseul » et « Monseigneur le Duc de Chevreuse, gouverneur de Paris, colonel général des Dragons ».

206

Voltaire n'avait guère besoin de présenter Dupuits au duc de Chevreuse, qui était son colonel et qui le connaissait bien. Il semblerait donc que ce billet de présentation ait été destiné au duc de Choiseul. Voltaire s'adresse à lui comme à « Monseigneur » à d'autres occasions, même s'il n'emploie pas systématiquement cette formule¹⁴. En janvier 1765, Voltaire avait déjà écrit à la duchesse de Gramont, la sœur de Choiseul, afin de solliciter sa protection pour Dupuits (D12321) ; et en juin 1771, Voltaire venait de rappeler à Choiseul toute sa gratitude pour la protection apportée à Marie Corneille : « je dis à la petite fille du grand Corneille, c'est le grand Barmecide et made sa sœur qui vous ont mariée, vous lui devez tout, et jusqu'à vos enfans » (D17220).

4. D.app.428a

Document signé par Voltaire

Ferney, 6 janvier 1776

Reçu de Monsieur Rieu, Quatre Cent Cinquante Livres, pour les six premiers mois de la rente viagère pour sa maison. a ferney 6. janvier 1776.

echus le premier janvier

voltaire

Reçu de la main de Wagnière, signé par Voltaire. 1 p. In-8. 112 mm x 177 mm.

¹³ D10976, c. 1^{er} février 1763.

¹⁴ Il s'adresse au duc comme à « Monseigneur », par exemple, dans D16030 (8 décembre 1769) et D16111 (24 janvier 1770) ; dans D16220 (12 mars 1770), en revanche, il s'adresse à « Notre bienfaiteur ».

Recu de Monsieur Rieu, Quatre Cent
Cinquante Livres, pour les six premiers
mois de la rente viagère pour la
maison. a Ferney 6. Janvier 1776.
eclus le premier janvier voltaire

4. Document signé, 6 janvier 1776, page 1. The Pierpont Morgan Library,
New York, MA 4605. Photographie : Graham Haber, 2010

Manuscrit : Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 4605. Don de M. Christopher Jan Marshall Scholz, en l'honneur de M. Charles Ryskamp (1987). Voir fig. 4.

Henri Rieu (1721-1787) était ami de Voltaire depuis 1761¹⁵. Ce grand voyageur – Voltaire l'appelle « mon cher corsaire » – aimait la lecture ainsi que le théâtre, et il rendait service à Voltaire en lui procurant des livres ; d'ailleurs, il allait par la suite hériter des livres anglais de la bibliothèque de Voltaire¹⁶. Rieu et sa femme vinrent s'installer à Ferney en 1775, dans une maison que Voltaire avait fait restaurer pour son ami. En mai 1774, Voltaire lui avait écrit : « Pourquoi mon cher corsaire ne vient il pas donner ses ordres dans sa maison qui l'attend ? » (D18954). La maison appartenait à Voltaire et le terrain à Mme Denis, et elle était située en face de l'allée du château (sa façade existe toujours, elle est aujourd'hui intégrée à une école)¹⁷.

208

5. D840519

Jean-Louis Wagnière à Jean Ribote-Charron
Ferney, 19 mai 1784

À ferney par Lyon 19. May 1784.

Monsieur

Je n'ai pas eu besoin d'ouvrir votre Lettre pour connaître que c'était vous qui me fesiez l'honneur de m'écrire ; je l'ai vu d'abord par les caractères de l'adresse. On ne peut être plus flatté et plus sensible que je le suis à cette marque de bonté et de bienveillance de votre part envers moi qui vous suis inconnu ; qui ne pourrais la mériter que par le plus tendre attachement que j'avais pour un homme célèbre qui connaissait tout votre mérite ; qui daignait m'aimer, et que je pleure tous les jours après avoir joui de sa confiance pendant plus de vingt quatre ans.

Je me suis occupé depuis mon retour de Russie, à travailler un peu sur la vie de mon cher maître Monsieur De Voltaire, à rassembler tout ce que j'ai pu de lui, et qu'on n'avait pas voulu donner à M^r de Beaumarchais. Toutes les personnes auxquelles je me suis adressé, ont daigné me donner gratuitement ce qu'elles

15 Sur les relations entre Rieu et Voltaire, voir Charles Wirz, « L'Institut et Musée Voltaire en 1982 », *Genava*, nouv. série, n° 31 (1983), p. 5-14 ; et Jean-Daniel Candaux, « Précisions sur Henri Rieu », dans Ch. Mervaud et S. Menant (dir.), *Le Siècle de Voltaire. Hommage à René Pomeau*, Oxford, Voltaire Foundation, 1987, 2 vol., t. I, p. 203-243.

16 Voir Sergueï Karp, *Quand Catherine II achetait la bibliothèque de Voltaire*, Ferney-Voltaire, CIEDS, 1999.

17 Sur la maison de Rieu, voir *Ferney-Voltaire : pages d'histoire*, 2^e éd., Annecy, Gardet, 1990, p. 149-150.

avaient. Vous jugez donc bien, Monsieur, combien vôtre offre m'est agréable et me sera précieuse si vous daignez l'effectuer, afin que j'en fasse usage pour la gloire de M^r De Voltaire, et pour faire connaître les sentiments qu'il avait pour vous.

J'ignore encor, Monsieur, si ce sera avec la Société de Berne etc^a qui a publié un prospectus, que je traiterai pour une nouvelle édition augmentée, à laquelle¹⁸ je m'intéresserai. Je n'ai pu jusqu'à présent convenir avec cette Société ; j'attends une réponse d'ailleurs. M^r de Beaumarchais a craint de livrer son édition dès qu'il a vu nôtre prospectus, et s'est dépeché de nous dire des injures.

Non, Monsieur, je ne suis pas riche ; M^r De Voltaire m'a laissé huit mille francs par son testament ; il voulait pourtant que je fusse à mon aise, mais il n'a pu exécuter ses bonnes intentions à mon égard, m'ayant envoyé chercher ses papiers à ferney depuis Paris les 28 derniers jours de sa vie, n'ayant pu pendant sa cruelle maladie et sa mort affreuse obtenir son notaire, ni me faire parvenir de ses nouvelles malgré ses instances et ses ordres réitérez ; ainsi ma reconnaissance n'est pas moins vive, et je ne dois pas moins non plus lui rendre la justice qu'il mérite.

Recevez, Monsieur, mes très sincères remerciements, et l'assurance de tous les sentiments que vôtre commerce épistolaire avec M^r De Voltaire m'a inspirés depuis longtemps, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur

Vôtre très humble et très obéissant Serviteur,

Wagnière

Je n'ai reçu vôtre Lettre que hier¹⁹.

[*adresse :*]

À Monsieur / Monsieur Ribaute Charon / De Montauban, etc^a / Par Toulouse et le Masdazel / Au Carla, en foix

[*trace du cachet en cire rouge*]

[*tampon de poste, illisible*]

Lettre autographe signée. 4 p. (p. 1-2 lettre, p. 3 vide, p. 4 adresse). 238 mm x 187 mm.

18 Les mots « à laquelle » remplacent le mot « que ».

19 Cette phrase est écrite à gauche, au même niveau que « obéissant Serviteur ».

Manuscrit : Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 5065. Don de Jessie Schilling, en mémoire de Herbert Cahoon (2000). Voir fig. 5.

210

À Ferney par Lyon 19^e May 1784.

Monsieur

Je n'ai pas eu besoin d'ouvrir votre Lettre pour connaître que c'était vous qui me faisiez l'honneur de m'écrire; je l'ai vu d'abord par les caractères de l'adresse. On ne peut être plus flaté et plus sensible que je le suis à cette marque de bonté et de bienveillance de votre part envers moi qui vous suis inconnu; qui ne pourrais la mériter que par le plus tendre attachement que j'avais pour un homme célèbre qui connaissait tout votre mérite; qui daignait m'aimer, et que je pleure tous les jours après avoir joui de sa confiance pendant plus de vingt quatre ans.

Je me suis occupé depuis mon retour de Quind, à travailler un peu sur la vie de mon cher maître Monsieur De Voltaire, à rassembler tout ce que j'ai pu de lui, et qu'on n'avait pas voulu donner à M^r. de Beaumarchais. Toutes les personnes auxquelles je me suis adressé, ont daigné me donner gratuitement ce qu'elles avaient. Vous jugerez donc bien, Monsieur, combien votre offre m'est agréable et me sera précieuse si vous daignez l'effectuer, afin que j'en fasse usage pour la gloire de M^r. De Voltaire, et pour faire connaître les sentiments qu'il avait pour vous.

J'ignore encore, Monsieur, si ce sera avec la Société de Bernes etc.

5. Jean-Louis Wagnière, à Jean Ribote-Charron, lettre autographe signée, 19 mai 1784, page 1. The Pierpont Morgan Library, New York, MA 5065.

Photographie : Graham Haber, 2010

Cette lettre inédite fournit un éclairage intéressant sur la façon dont le corpus de la correspondance voltairienne s'est constitué et sur le rôle joué par le dernier secrétaire de Voltaire, Jean-Louis Wagnière²⁰. Jean Ribote-Charron (c. 1733-1805) était négociant à Montauban, et auteur de mémoires défendant la cause protestante en France. Il correspondait avec Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. Sa correspondance avec Voltaire est importante – trente lettres en tout, dont vingt-huit adressées de Voltaire à Ribote-Charron – et elle s'étend de 1761 (D10055) à 1775 (D19283) : Voltaire lui parle de l'affaire Calas puis d'autres affaires touchant à la justice et à l'intolérance. Et, comme nous le voyons ici, nous devons la survivance de ces lettres en partie aux efforts de Wagnière.

Déjà en septembre 1778, Wagnière est en contact avec Panckoucke à propos d'une édition des œuvres de Voltaire, et il lui expédie une note portant le nom des personnes susceptibles d'avoir des lettres de Voltaire : « Ribote, à Montauban » figure déjà dans cette liste²¹. Le 5 décembre 1787, Wagnière écrit à Grimm pour lui demander son aide. Il évoque au passage les correspondances que Beaumarchais n'avait pas, celles avec Mme de Bentinck, Mme la duchesse de Saxe-Gotha, le prince de Golitsyn et le comte de Chouvalov, et il ajoute :

Ne pourriez-vous point me donner quelques renseignements afin de tâcher de me procurer ces correspondances, non pas pour Beaumarchais, mais pour moi ? Je suis toujours révolté qu'il ait fait offrir vingt-cinq louis pour ce que je possède, après que M. d'Argental a vendu quatre mille livres la correspondance de M. de V. avec lui.

Je connais encore plusieurs personnes qui n'ont pas donné les lettres qu'elles avaient reçu de mon maître, et que je veux tâcher de recouvrer²².

Wagnière a dû lui-même écrire à un certain nombre de ces correspondants, et s'il essaya de nombreuses déconvenues, il reçut néanmoins quelques lettres de Ribote, comme nous l'apprenons dans une lettre que Wagnière adresse à Decroix le 23 juillet 1790 :

Les changements, monsieur, qui se sont opérés depuis seize mois, ma santé, mes affaires particulières, ne m'ont pas laissé le temps de m'occuper du *Supplément* que vous vous proposiez de faire. J'avais fait ci-devant auprès des personnes que je connaissais et qui me témoignent un peu d'amitié des sollicitations pour les engager à me favoriser des lettres qu'elles pouvaient posséder de M. de Voltaire.

²⁰ Sur Wagnière, voir Christophe Paillard, *Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire*, Saint-Malo, Cristel, 2005, et Christophe Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire : lettres et documents*, SVEC 2008:12.

²¹ Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire*, op. cit., p. 105-106.

²² *Ibid.*, p. 299.

Je n'ai pu réussir et j'ignore les motifs de leur refus ; je n'ai pas été plus heureux à la cour de Gotha.

Je n'ai donc rien de plus actuellement que ce que j'avais emporté avec moi à Paris à mon dernier voyage, que quelques lettres d'un M. Ribote²³.

On sait combien le rôle de Wagnière dans l'édition de Kehl est compliqué – Christophe Paillard parle à juste titre d'une « collaboration avortée »²⁴. Après la mort de Wagnière, en 1805, il est toujours question d'acheter à la veuve de Wagnière des papiers – à un prix que Beaumarchais trouve exagéré – parmi lesquels se trouve « une collection de cent lettres ou environ de Mme de Florian, Vorontsov, Ribotte, etc. »²⁵.

212

Cette lettre nous permet de préciser le moment auquel Wagnière entama sa négociation avec Ribote-Charron ; et plus exactement elle nous permet de connaître les arguments qu'il fait valoir. Wagnière insiste sur les bonnes relations qu'il a eues avec Voltaire pendant un quart de siècle et sur le fait qu'il continue à travailler pour la gloire du grand homme. En même temps, il annonce sans détour qu'il n'est pas riche, et note que « toutes les personnes » – et on sait par ailleurs qu'elles sont peu nombreuses – lui ayant fourni des lettres l'ont fait gratuitement. Surtout, il flatte son correspondant en lui rappelant que la publication des lettres échangées entre lui et Voltaire montrera au public l'intimité qui existait entre les deux hommes. En somme, Wagnière apparaît dans cette lettre comme un homme d'affaires rusé, qui navigue entre des éditeurs potentiels en essayant d'obtenir le maximum et n'hésitant pas à recourir à la flatterie avec les gens susceptibles de pouvoir l'aider dans son entreprise.

II. NOTES ET SUPPLÉMENTS AUX LETTRES DÉJÀ ÉDITÉES DANS L'ÉDITION BESTERMAN

6. D301-N1

Voltaire à Alexander Pope, c. 7 octobre 1726

Texte :

ligne 1, lire « Ser », sans virgule.

ligne 7, lire « treated. » : le point remplace le point d'interrogation.

Manuscrit :

Le manuscrit se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 2020. Voir **fig. 6**.

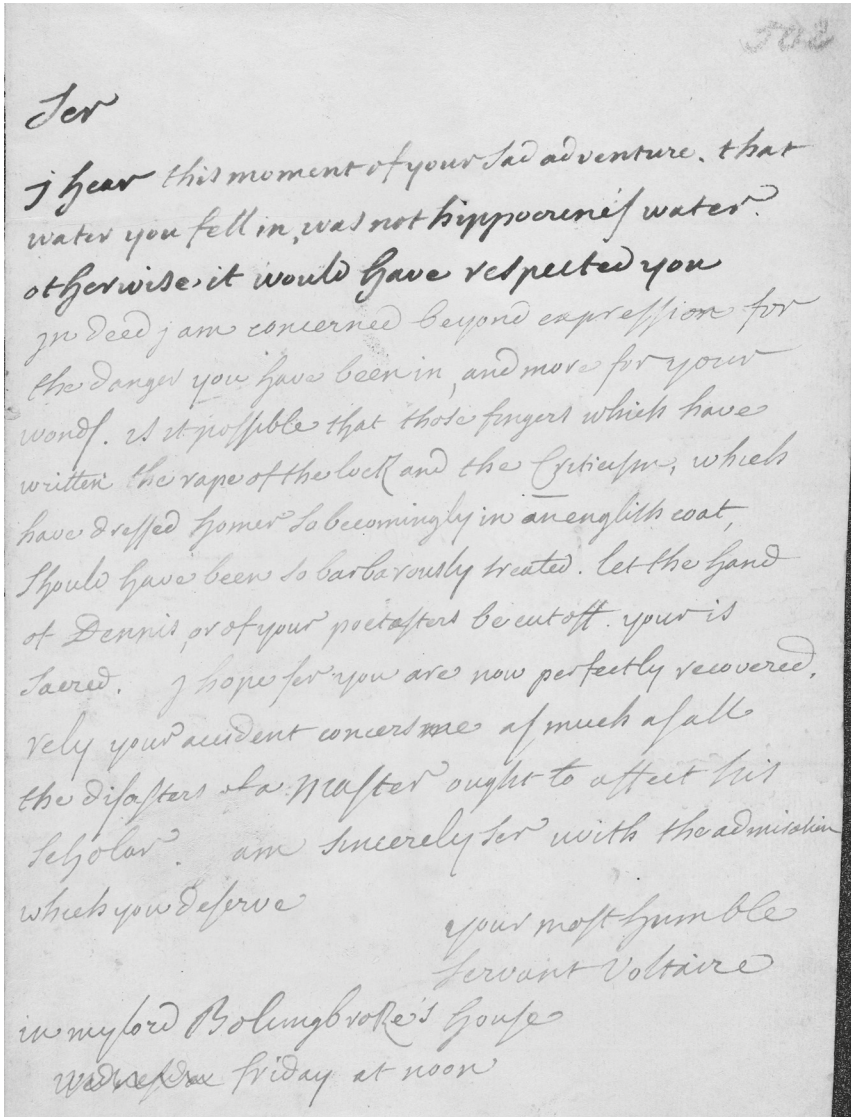
²³ *Ibid.*, p. 314.

²⁴ *Ibid.*, p. 58.

²⁵ Lettre de Decroix à Ruault, 14 octobre 1805, *ibid.*, p. 340.

Date :

Dans une note (Textual notes, a), Besterman parle des diverses hypothèses concernant la date de cette lettre ; et il conclut en la situant en septembre ou octobre 1726. Un des deux tampons de poste semble indiquer « 7 / 10 », c'est-à-dire le 7 octobre (voir fig. 7). Voltaire aurait donc rédigé sa lettre le 6 ou 7 octobre 1726.



702

Sir

I hear this moment of your sad adventure, that
water you fell in, was not hyppocrenif water?
otherwise, it would have respected you
you deed I am concerned beyond expression for
the danger you have been in, and more for your
wound. Is it possible that those fingers which have
written the rape of the lock and the Criticism, which
have dressed Homer so becomingly in an english coat,
should have been so barbarously treated. let the hand
of Dennis, or of your poetaster be cut off. you is
saverd. I hope for you are now perfectly recovered,
vely your accident concern me as much as all
the disasters the Mafter ought to affect his
scholar. am sincerely ser with the admiration
which you deserve

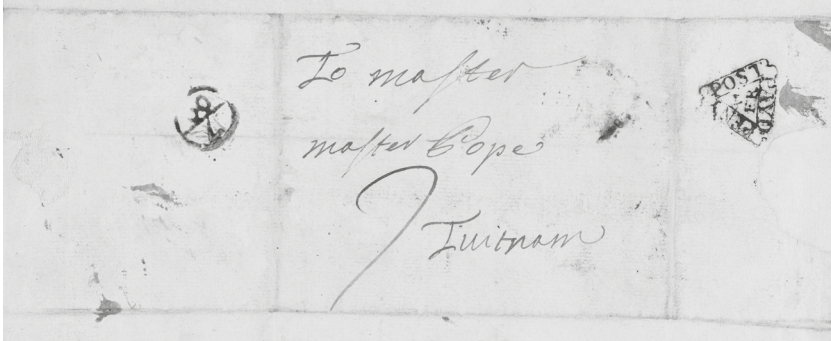
your most humble
servant Voltaire

in my lord Bolingbroke's house
wednesday Friday at noon

6. Voltaire à Alexander Pope, lettre autographe signée, [7 octobre 1726],

page 1. The Pierpont Morgan Library, New York, MA 2020.

Photographie : Graham Haber, 2010.



7. Voltaire à Alexander Pope, lettre autographe signée, [7 octobre 1726],
adresse et timbre postal. The Pierpont Morgan Library, New York, MA 2020.
Photographie : Graham Haber, 2010

7. D624-N1

214

Voltaire au comte de Caylus, c. 25 juin 1733

Texte :

Sur le manuscrit, on lit l'adresse suivante : « a Monsieur / Monsieur le comte / de caileuz / a l'orangerie des tuileries ».

Manuscrit :

Le manuscrit se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts ; la cote n'est pas encore attribuée.

8. D1660-N1

Voltaire à Charles Porée, 17 novembre 1738

Texte :

Les deux lectures hypothétiques de Th. Besterman (entre crochets, lignes 11-12 « de Descartes » et ligne 33 « de Paris ») peuvent être confirmées depuis. Le texte manquant se trouve en fait sur un morceau de papier déchiré et qui reste collé sous le cachet de cire.

Manuscrit :

Le manuscrit se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 6419. Il porte un cachet de cire rouge.

9. D2233-N1

Frédéric II à Voltaire, 12 juin 1740

Texte :

lignes 31-32, lire « lorsque la coutume de la primogeniture ».
ligne 40, lire « la Vie de Cela d'un home dont » : « d'un home » est ajouté au-dessus de la ligne.

Manuscrit :

Le manuscrit I se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 6569.

10. D2686-N1

Frédéric II à Voltaire, 15 novembre 1742

Manuscrit :

Le manuscrit se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 6568.

11. D3201-N1

Voltaire à Ruggiero Giuseppe Boscovich.

Cette lettre, pour laquelle Besterman donne une date erronée (« 21 août 1745 »), paraît par erreur deux fois dans la *Correspondence*. Elle est donc rééditée avec la cote D3452-R1 et la date correcte (voir ci-dessus).

12. D3847-N1

Voltaire à Hénault, c. 15 janvier 1749

Texte :

ligne 10, lire « ont fait ce qu'ils ».

Manuscrit :

Le manuscrit se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 1814. On y trouve une trace du cachet de cire rouge. Ce manuscrit est un véritable palimpseste : Hénault écrit une note en haut à droite, peut-être à l'usage des éditeurs de Kehl. Après quoi, une troisième main ajoute « A M. le P^r Hénault / Cirey fin de 1748 ». La même main a ajouté en haut de la page de l'adresse : « La note qui est en tête de cette lettre est de la main du Président Henault ».

13. D4088-N1

Voltaire à Michel Lambert, 7 janvier 1750

Texte :

ligne 1, « Mercredy » ne paraît pas dans le manuscrit.

ligne 4, lire « pour ne me pas rencontrer ».

Sur la p. 4 du manuscrit se trouve l'adresse : « a monsieur / monsieur lambert / chez m^r le mercier / imprimeur de la ville / rue s^t jaques / a paris ».

Manuscrit :

Le manuscrit se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 4801/40. On y trouve des traces du cachet de cire rouge.

14. D5606-N1

Voltaire à la marquise de Pompadour, 30 décembre 1753

Texte :

ligne 4, lire « du moins ».

ligne 13, lire « l'ait vendu ».

Manuscrit :

Le manuscrit I se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 6761.68. En tête du manuscrit, on lit : « Copie de la lettre à Madame de ».

15. D8351-N1

La marquise de Pompadour à Voltaire, 14 juin 1759

Manuscrit :

216 Le manuscrit se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 4801/32. Il porte un cachet de cire noire.

16. D13633-N1

Jean-François Marmontel à Voltaire, 28 octobre 1766

Manuscrit :

Le manuscrit se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 2763. La lettre a été publiée pour la première fois en 1818-1819 (Édition I). Ce manuscrit porte les traces de la réécriture qui a été faite en vue de cette publication : en particulier, une critique à propos Jean-Jacques Rousseau est barrée ; et une allusion à l'actrice Mlle Duclos est réécrite : « je n'ai pas vu le cul de Mlle Duclos, mais je doute qu'il soit digne du sacrifice qu'on lui a fait » devient « je n'ai pas vu tous les charmes de Mlle Duclos, mais je doute qu'ils soient dignes du sacrifice qu'on leur a fait ». Le manuscrit ne porte pas d'adresse, car la lettre fut portée à Ferney par La Harpe.

17. D14571-N1

Voltaire à Blin de Sainmore, 6 décembre 1767

Texte (manuscrit II) :

Le lieu et la date, « à ferney 6. Xbre 1767. » se trouvent à la fin de la lettre, après la signature.

ligne 4, lire « bureau du vingtième » (et non pas « de »).

ligne 5, lire « c'est en vos mains » (et non pas « entre »).

Adresse : « À Monsieur / Monsieur Blin De S^t / Maur etc. [*ajouté d'une autre main* :] chez M. Borda [*mot illisible*] / [*mot illisible, ? Grande, d'une autre main*] rue neuve des capucines / À Paris ».

Manuscrits :

Besterman édite cette lettre à partir d'une copie du manuscrit (I). Le manuscrit original (que nous désignons manuscrit II) se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 6423. Lettre autographe, de la main de Wagnière ; signé « Voltaire ». Cachet de cire rouge (buste en profil, à droite). Trois tampons de poste, « 2^e Lyon », « B7 », « B66 ».

18. D18477-N1

La comtesse Du Barry à Voltaire, juillet 1773

Texte :

ligne 5, lire « pour le spectacle ».

Manuscrit :

Le manuscrit se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 4801. Il porte un cachet de cire rouge.

19. D19577-N1

Frédéric II à Voltaire, 27 juillet 1775

Texte :

ligne 1, le lieu et la date se trouvent à la fin de la lettre, à gauche, après « Vale ».

lignes 15-16, lire « plus difficile à deviner que celles du Sphinx qu'Oedipe expliqua. Je vous avoue de meme que la s^{te} ampoule et ses otages ».

dernière ligne, « Federic » se trouve après le tout dernier mot, « déguisé ».

Manuscrit :

Le manuscrit se trouve aujourd'hui à la Pierpont Morgan Library, Department of Literary and Historical Manuscripts, MA 6570.

NOTES SUR DEUX LETTRES DE VOLTAIRE
PASSÉES EN VENTE : D17279a ET D20759-N1

Nicholas Cronk

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

Les deux notices qui suivent citent les descriptions tirées du catalogue en ligne de la LILA (Ligue internationale de la librairie ancienne¹). Les deux manuscrits étaient en vente en 2010 dans la librairie Jean-Claude Vrain à Paris.

D17279a

Voltaire à [?]

Ferney, 1^{er} juillet 1771

Il s'agit d'une lettre inédite et jusqu'ici inconnue. Elle concerne l'horlogerie de Ferney. Voltaire évoque ailleurs le nom de Mme Du Barry dans le contexte de sa « colonie » (D18555, D19153).

Extrait du catalogue : « Lettre autographe signée. Datée du 1^{er} juillet 1771, 3 pages. Intéressante lettre dans laquelle Voltaire veille à l'économie de la fabrique de montres de Ferney. Il l'avait lui-même établie dans cette province. Et c'est un appel à investir qu'il lance ici, vantant la réussite de son entreprise et sa renommée jusqu'à Paris. La duchesse Du Barry fut en possession de l'une de ces montres, un précieux exemplaire orné de diamants, envoyé par Voltaire lui-même. »

D20759-N1

Voltaire à Félix François Le Royer d'Artezat de La Sauvagère

Ferney, 10 août 1777

Cette lettre parut d'abord en 1778 dans le *Journal encyclopédique*. Elle fut éditée ensuite, en 1921, d'après le manuscrit original. L'édition de Besterman

1 <http://www.ilabdatabase.com>.

(D20759) s'appuie sur l'édition de 1921, et indique aussi l'existence d'une copie ancienne qui se trouve à la BnF ; mais la localisation de la lettre originale n'a pas pu être identifiée. C'est cette lettre originale qui vient de passer en vente. Le catalogue contient une description matérielle de la lettre.

Extrait du catalogue : « Lettre signée "Voltaire", adressée à Félix-François Le Roger d'Artezet de La Sauvagère. Lettre manuscrite écrite par son secrétaire. Datée "10 août 1777, à Ferney", 1 page ½ petit in-4 (195 x 154 mm), à l'encre noire sur bifolium de papier vergé filigrané "N. & I.H.". Nom et adresse du destinataire : "Monsieur de La Sauvagère / ancien officier du Roi, etc. / en son château des Places / par Tours" ; cette dernière mention a été biffée et remplacée au-dessous par "Chinon" ; cachet des Postes : "Lyon" et cachet de cire rouge. Bon état de conservation (quelques rousseurs, traces d'arrachement du cachet ainsi que du débrogement du double feuillet, sans atteinte ni manque, fortes marques de pliures avec petits renforts). »

UN BILLET INÉDIT DE JEAN-LOUIS WAGNIÈRE
(10 MAI [1778 ?])

Christophe Paillard
Ferney-Voltaire, LIRE (UMR 5611)

Dans un recueil d'autographes connu de Theodore Besterman, qui en avait édité certaines pièces, la Bibliothèque de l' Arsenal conserve à Paris un billet, resté apparemment inédit, de Jean-Louis Wagnière, secrétaire et « bras droit » de Voltaire. Ce billet est daté du « 10 mai », sans précision de millésime. Comme il ne comporte aucune information relative au Patriarche et que la formule stéréotypée « M. de Voltaire me charge de » ou « vous prie de » n'y apparaît pas, il semble dater du printemps de 1778, alors que Wagnière se trouvait seul à Ferney en l'absence de son maître.

Voltaire avait quitté le pays de Gex le 5 février pour se rendre à Paris en compagnie de Wagnière. Il comptait y revenir à la « mi-carême »¹, soit vers le 31 mars. L'accueil exalté du public et son élection en qualité de directeur de l'Académie française le déterminèrent à prolonger son séjour au-delà de cette date. Ce choix le confronta à un épineux problème : non seulement ses affaires ferneyiennes étaient en souffrance, mais il avait laissé en son château l'ensemble des livres et manuscrits nécessaires à son œuvre. Pour résoudre ce problème, il fut décidé que Wagnière retournerait dans le pays de Gex pour y administrer le domaine et adresser à son maître les papiers qui lui étaient nécessaires.

Wagnière arriva le 7 mai à Ferney², d'où il adressa à Voltaire plusieurs lettres éditées par Th. Besterman. Le « petit scribe » prit la plume le 10 mai 1778 pour s'adresser, au nom de son « patron », à trois correspondants lyonnais de Voltaire. Nous éditons ici ce billet en respectant scrupuleusement la graphie et en indiquant d'une barre oblique les séparations linéaires.

1 Voir la lettre du marquis de Florian à Dominique Audibert du 15 février 1778, éditée dans l'article « Voltaire et le marquis de Florian. Le rôle du cercle familial dans l'édification du statut patriarcal de Voltaire », ici même, p. 135-152 (ici p. 147).

2 Voir Jean-Louis Wagnière à Voltaire, 13 mai 1778 (D21176).

[*Description.*] Jean-Louis Wagnière à Jean François René Tabareau, Joseph Vasselier et Charles Bordes, 10 mai [1778 ?], billet autographe non signé, 1 page, Bibliothèque de l' Arsenal, Ms 7571, f° 10.

10^o may.

voicy ce que le bibliothécaire / reçoit de hollande, pour / Monsieur Tabareau, pour / Monsieur Vasselier et pour / m^r. De Borde, auxquels il / fait les plus tendres / compliments.

222

Si Voltaire se chargeait en personne de communiquer ses récentes publications à ses protecteurs et à ses proches amis, il ordonnait à Wagnière d'adresser ses livres aux correspondants avec lesquels il entretenait des rapports moins suivis³. C'est ce que fait ici le « petit scribe » en écrivant à trois correspondants et alliés de Voltaire sur la place lyonnaise, Jean François René Tabareau, directeur de la Poste à Lyon de 1751 à 1792, Joseph Vasselier, secrétaire, puis contrôleur général, de la Poste dans la même ville et homme de lettres, et Charles Bordes, directeur de l'Académie de Lyon. On devine quels services les fonctions des deux premiers hommes leur permettaient de rendre à Voltaire ; l'avant-dernière lettre connue adressée par celui-ci à Vasselier le priait de lui faire parvenir *franco* divers lettres et paquets⁴.

Cette lettre est à notre connaissance la seule où Wagnière se qualifie de « bibliothécaire ». Ce titre n'est assurément pas usurpé : Voltaire lui avait confié la responsabilité de s'occuper de sa collection de livres, de les classer, d'y coller des signets (immanquablement qualifiés de « sinets ») ou d'y recopier des notes marginales⁵. Ce n'est pas pour rien qu'il fut choisi pour installer à Saint-Petersbourg la bibliothèque de son maître : « vous seul avez connu à fond la bibliothèque de M. de Voltaire », lui écrivait à juste titre F. M. Grimm⁶. Tout le problème de l'interprétation de ce billet tient à l'identification des livres ici expédiés à Lyon. Dans ses lettres à Voltaire de mai 1778, Wagnière lui annonce l'envoi d'un « Pasc-Cond », c'est-à-dire l'*Éloge et Pensées de Pascal* par Condorcet et Voltaire, ainsi que des « Bib », autrement dit d'exemplaires de *La Bible enfin*

3 Voir Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Lettres et documents*, SVEC 2008:12, p. 22, n. 154.

4 Voltaire à Joseph Vasselier, 28 janvier 1778 (D21013).

5 Voir notamment nos articles « Un “dictionnaire vivant” : Jean-Louis Wagnière, témoin des pratiques de lecture et d'écriture de Voltaire », dans F. Bessire et F. Tilkin (dir.), *Voltaire et le livre*, Ferney-Voltaire, CIEDS, 2009, p. 243-256, et « Voltaire et les bibliothèques : constitution et métamorphoses de la “Bibliothèque de Ferney” », dans F. Jacob (dir.), *La Russie dans l'Europe*, Condeixa-a-Nova, La Ligne d'ombre, 2010, p. 103-143.

6 Selon l'expression de Grimm dans sa lettre à Wagnière du 11 août 1778 (Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire*, op. cit., p. 95).

expliquée par plusieurs aumôniers de S. M. L. R. D. P, ouvrage de 1776 réédité en 1777.

Un élément de ce billet n'est pas sans nous surprendre. On pense généralement que ces deux livres sont sortis des presses de Gabriel Grasset à Genève⁷ ; or, Wagnière les annonce comme ayant paru en Hollande. Il pourrait donc s'agir d'autres ouvrages, par exemple des *Dialogues d'Évhémère* que le libraire Marc-Michel Rey avait fait paraître à Amsterdam à la fin de 1777, et qui auraient pu parvenir à Ferney après le départ de Voltaire⁸. *A contrario*, il n'est pas exclu de penser que Wagnière avait reçu l'ordre de Voltaire de brouiller les pistes en n'annonçant jamais à ses correspondants le nom des éditeurs des « rogatons », ni même leur provenance exacte.

7 Voir A. Brown, « Gabriel Grasset éditeur de Voltaire », dans F. Bessire et F. Tilkin (dir.), *Voltaire et le livre*, *op. cit.*, p. 77-78 et 82.

8 Voir *OCV*, t. 80c (2009), p. 104 et 106-107.

VOLTAIRE BÉNÉDICTIN,
OU LES ALÉAS DE LA CORRESPONDANCE

Catherine Volpilhac-Auger

Université de Lyon

CERPHI (UMR 5037)

École normale supérieure de Lyon

La correspondance est-elle une œuvre littéraire ? Éternelle question que se posent rarement les auteurs, et bien souvent les éditeurs et les commentateurs, peut-être plus que les lecteurs... Pour sortir de cette aporie, posons autrement la question : la correspondance, à l'époque classique, ne gagnerait-elle pas à être lue *comme* une œuvre littéraire ? La première raison de cette prudence tient à ce qu'il faudrait éviter de l'utiliser comme document, sans approche critique : une lettre répond à une autre, s'inscrit dans une relation préexistante et la prolonge ou l'infléchit, crée avec le destinataire une connivence ou au moins une relation toujours particulière. On ne répétera jamais trop ce que l'on trouve dans tous les manuels d'art épistolaire, et que toute personne quelque peu éduquée sait au XVIII^e siècle : on écrit en fonction d'un destinataire, on s'accorde à son humeur supposée, on retient les sujets qu'il préfère, on tait ce qu'il souffrirait de lire, on module l'expression selon l'impression que l'on veut susciter... J'ai eu l'occasion d'évoquer ailleurs les conséquences des nombreuses lettres dans lesquelles Montesquieu parle de sa vue déficiente à ses correspondants qui eux-mêmes souffrent des yeux : de fil en aiguille, sous la plume des commentateurs qui cherchent à en rendre l'image plus édifiante encore, Montesquieu devient aveugle bien avant d'avoir fini *L'Esprit des lois* en 1748, lui qui écrivait encore de sa propre main à la veille de sa mort (1755)¹... Faire d'une lettre un document objectivable, porteur d'informations incontestables puisqu'elles sont attestées par l'auteur, est un danger redoutable. Tous les biographes le savent ; mais comment ne pas succomber à la tentation ?

Ainsi un épisode célèbre de la biographie de Voltaire, son séjour à l'abbaye de Senones en juin 1754, est connu à travers une dizaine de lettres, de juin à

¹ Montesquieu, *De l'esprit des lois, manuscrits*, éd. C. Volpilhac-Auger, Oxford, Voltaire Foundation, 2008, Annexe A.3, « La cécité de Montesquieu », p. clvii-clxiii.

octobre 1754, dans lesquelles apparaît le thème plaisant qu'exploite l'épistolier, devenu bénédictin parmi les moines : le même événement est donc reflété de manières diverses, grâce aux traces subsistantes dans des fonds différents². Chacune de ces lettres, rédigée en fonction d'un destinataire chaque fois différent, présente des détails qui semblent plus devoir aux règles du bien-écrire et au désir d'instaurer avec le destinataire une communication privilégiée qu'à une stricte vérité historique ; de ce fait, la synthèse que présentent plusieurs biographies ne peut faire autrement qu'écraser ces nuances pour ne retenir que l'aspect documentaire.

Observons qu'à l'opposé, la concentration des sources pour la correspondance de Montesquieu empêche une telle démarche ; cela n'en induit pas moins une véritable déformation, mais d'un tout autre ordre : ainsi Montesquieu peut passer pour un féodal imbu de ses privilèges, en raison du grand nombre de lettres (ou simples billets) conservées parmi celles qu'il a adressées à son « homme d'affaires » et juge de La Brède, Latapie, en qui il a toute confiance, alors qu'il évoque très peu avec ses correspondants l'avancement de ses travaux littéraires. De là à faire de l'un un châtelain (ce n'est pas ici le lieu de l'examiner), de l'autre un bénédictin, il n'y a qu'un pas.

VOLTAIRE BÉNÉDICTIN ?

Rappelons les faits : du 10 juin au 2 juillet 1754, Voltaire effectue un séjour à Senones, une abbaye dotée d'une remarquable bibliothèque. Cette étape avait été prévue depuis longtemps, alors même que Voltaire était à Cirey, plusieurs années plus tôt, mais l'occasion se présente quand, séjournant à Colmar, il ne peut se rendre comme prévu aux eaux de Plombières, où il devait retrouver ses proches amis d'Argental et Mme Denis, sa nièce qui lui devient de plus en plus chère³. Cette abbaye bénédictine est sous l'autorité de dom Calmet, érudit de haute volée qui a consacré de nombreux volumes à l'exégèse biblique, sans grand esprit critique⁴ : il est de ce fait une des cibles favorites de Voltaire, avant comme après cet épisode. Dom Calmet ouvre à Voltaire sa bibliothèque à une époque où celui-ci prépare l'*Essai sur les mœurs* (il paraîtra en 1756), ou plutôt quand il prépare une édition « officielle » qui doit réparer le tort que lui a fait

2 C'est pourquoi je signale la cote des manuscrits ou l'édition originale, quand on ne dispose pas de manuscrits.

3 Voir la lettre à d'Argental du 12 juin [1754] (D5841 ; je cite la correspondance de Voltaire d'après l'édition dite « définitive » de Theodore Besterman : soit par le numéro de la lettre, précédé de la lettre D, soit par la date). La correspondance active figure également dans l'édition procurée par Frédéric Deloffre dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (1975-1993).

4 Voir Philippe Martin (dir.), *Dom Augustin Calmet. Un itinéraire intellectuel*, Paris, Riveneuve, 2008.

une édition subreptice, donnée en 1753 par le libraire Néaulme d'après un de ses anciens manuscrits. Il s'agit donc d'un moment important, voire capital, où l'œuvre historique à laquelle il tient tant prend forme et consistance, en particulier l'*Essai sur les mœurs*, tandis qu'il est aussi plongé dans la rédaction de certains articles de l'*Encyclopédie* (il prépare alors l'article « Esprit »).

Cet épisode n'a pas été oublié ni méconnu dans la biographie dirigée par René Pomeau⁵ qui, à partir de ce corpus de presque dix lettres, compose une page entière : on nous y montre en pleine action Voltaire et surtout dom Calmet qui, malgré ses quatre-vingts ans, monte à l'échelle pour mieux lui trouver de « vieux bouquins », et on énumère tous les auteurs que Voltaire dit avoir regardés (saint Augustin, Origène, Alcuin, dom Mabillon, dom Ruinart, etc.), assortissant cela d'un prudent conditionnel : « tout le monastère se serait mobilisé pour l'aider » – signe, mais signe unique, d'une mise à distance d'un témoignage qui sent l'excès : la longue expérience que les biographes ont de Voltaire les autorise à émettre un doute, ou plutôt à ne pas prendre au pied de la lettre ce qui chez l'épistolier relevait sans doute de l'art du récit. Mais R. Pomeau est éditeur de Voltaire historien dans la collection des Classiques Garnier comme dans celle de la Pléiade ; il n'est donc guère surprenant qu'une biographie dirigée par lui s'intéresse à cet épisode pittoresque, où l'on voit surtout Voltaire se faire savant et repartir lesté de la matière qui constituera l'*Essai sur les mœurs*. Un autre aspect de la question – la rumeur de sa conversion (il aurait même suivi une procession) – n'est pas ignorée, mais elle n'est évoquée qu'à travers les protestations de Voltaire auprès de son royal correspondant en Prusse et de la duchesse de Saxe-Gotha ; et de fait, on a du mal à la considérer comme très sérieuse.

Un biographe beaucoup plus ancien, Gustave Desnoiresterres, présentait le même corpus de manière quelque peu différente⁶ : Voltaire « saura employer ce temps d'exil, et travaillera comme un bénédictin qu'il se trouve être d'aventure ». Le ton est donné : Voltaire travaille comme les moines qui l'entourent ; plusieurs passages de la correspondance sont cités en ce sens. Mais cet aspect est doublement contrebalancé : d'une part, une lettre est citée qui insiste sur la liberté dont jouit le philosophe « en terre d'Empire » comme on l'est à Senones⁷ ; de l'autre, le

5 René Pomeau (dir.), *Voltaire en son temps*, Oxford, Voltaire Foundation ; Paris, Universitas, 1985-1994, 5 vol., t. III (Ch. Mervaud et R. Pomeau, dir., *De la Cour au jardin*), p. 209. L'article de Christophe Cave, « Lettre et biographie : Voltaire "peint par lui-même" » (dans Ch. Cave et S. Davies [dir.], *Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, xviii^e-xxi^e siècles*, SVEC 2008:04, p. 107-124), parle de « préjugé méthodologique persistant » à propos de l'usage biographique de la lettre (p. 107), avant de s'intéresser aux biographes du xix^e siècle.

6 *Voltaire et la société française au xviii^e siècle*, Paris, Didier, 1867-1876, 8 vol., t. V (*Voltaire aux Délices*), p. 34-37.

7 À d'Argental, le 16 juin 1754 (D5845 ; lettre citée plus loin).

biographe insiste sur la rumeur de conversion, citant les formes qu'elle prend et surtout le rapport qui en est fait au roi de Prusse. Ainsi la studieuse retraite bénédictine apparaît comme un havre de paix en des temps particulièrement troublés. L'interprétation, notablement différente de celle que fournit *Voltaire en son temps*, serait-elle seulement affaire de sensibilité et d'époque ?

Mais confrontons à notre tour les différentes sources épistolaires, au lieu d'en faire la somme ou la synthèse⁸. Dans les six lettres qui évoquent de manière consistante cet épisode (une dizaine si l'on retient celles qui se contentent de le mentionner), on observera six styles et six thèmes différents, ou plutôt six types de relation avec le destinataire, qui induisent chacun les détails retenus et la manière de les présenter – j'ai donc gardé dans les extraits qu'on va lire des formules de politesse ou d'amitié qui d'ordinaire paraissent oiseuses quand on cite une correspondance. Elles s'échelonnent de la mi-juin à la fin d'octobre ; mais il serait fort hasardeux d'y lire la succession chronologique d'états d'âme ou d'expériences, comme on va en juger. Il m'importe plus d'en suggérer une lecture « littéraire », qui permette d'y déceler une unité rhétorique susceptible d'en livrer le véritable sens.

228

La première est adressée à d'Argental, l'ami fidèle, le 12 juin, donc le surlendemain de son arrivée à Senones :

Surpris, affligé, inquiet [...] je m'arrête à moitié chemin⁹ ; je me fais bénédictin dans l'abbaye de Senones avec dom Calmet, l'auteur des commentaires sur la Bible, au milieu d'une bibliothèque de douze mille volumes, en attendant que vous m'appeliez dans votre sphère. Donnez-moi donc vos ordres mon cher ange. Je quitterai le cloître dès que vous l'ordonnerez mais je ne le quitterai pas pour le monde, auquel j'ai un peu renoncé. Je ne le quitterai que pour vous.

Je ne perds pas ici mon temps. Condamné à travailler sérieusement à cette histoire universelle imprimée pour mon malheur, [...] je ne pouvais guère trouver de grands secours que dans l'abbaye de Senones. Mais je vous sacrifierai bien gaiement le fatras d'erreurs imprimées dont je suis entouré pour goûter enfin la douceur de vous revoir. [...] Adieu, je vous embrasse

le moine V.¹⁰

8 Signalons que plusieurs lettres à d'autres correspondants, notamment son secrétaire Collini, ne soufflent mot de ce séjour : Voltaire s'y montre entièrement plongé dans son édition en cours (D5842, D5851). D'autres, brèves et peu intimes, se contentent de mentionner la riche bibliothèque de Senones comme un lieu idéal de travail (D5848, à Sébastien Dupont, vers le 20 juin).

9 Voltaire est empêché d'aller à Plombières en raison de la présence de La Condamine et Maupeituis ; il vient d'en être averti par une lettre de Mme Denis.

10 Voltaire à d'Argental, 12 juin [1754] (D5841) (BnF, f. fr. 12931).

On relève ici un certain nombre de traits caractéristiques : verbes au présent de narration, succession d'adjectifs traduisant toutes les nuances de son état d'esprit (cela pour expliquer les circonstances qui lui ont interdit de retrouver d'Argental à Plombières), et première apparition de l'expression « je me fais bénédictin » (qui trouve une forme d'écho dans la signature), signe de connivence et trait d'humour récurrent ; mais surtout thématique de la soumission à la volonté de l'ami puissant et surtout intime¹¹ ; opposition du « monde » et du « cloître », lieu où Voltaire fait pénitence ou opère son salut, ou plutôt celui de son œuvre : il est « condamné » à travailler, pour son honneur et le bien de l'humanité qui a besoin d'être détrompée de ses erreurs. Mais il est homme du « monde », du même monde que d'Argental, et ne trouve auprès des religieux, et notamment de l'auteur de vingt-cinq volumes du *Commentaire littéral sur l'Ancien et le Nouveau Testament*, que « fatras d'erreurs imprimées » dont il espère bientôt se dégager.

Ainsi les douze mille volumes de la bibliothèque évoqués par la lettre répondent à l'accusation que formulera bientôt l'Avant-propos de l'*Essai sur les mœurs*, et qui constitue d'ailleurs un des *leitmotive* de Voltaire : plus les bibliothèques sont riches, plus elles contiennent de sottises, et la tâche de l'historien consiste à en extraire le peu de vérité qui s'y trouve ; les « grands secours » qu'il trouve à Senones sont donc avant tout dus à la concentration de cette pseudo-science. La connivence avec l'ami d'Argental est aussi intellectuelle : c'est celle d'un projet philosophique qui est en train de voir le jour ; l'expédition à Senones n'apparaît donc que comme un détour obligé au cours de la démarche philosophique ; et le froc bénédictin devient un élément de la panoplie voltairienne, tissé d'ironie.

Quelques jours plus tard, il adresse à d'Argental, féru de théâtre et avec qui il en parle si souvent par écrit, ce qui paraît relever de la plaisanterie : « Savez-vous bien [...] que Senones est terre d'Empire ? Et que je ne dépends que du pape pour le spirituel ? Je lis ici ne vous déplaie les Pères et les conciles. Vous me remettez peut-être au régime de la tragédie quand j'aurai le bonheur de vous voir »¹². Vers le 20 juin, nouvelle lettre au même¹³, mais cette fois sans dire un mot de son travail, et en filant la métaphore du moine : « Je suis comme une fille passionnée qui s'est jetée dans un couvent en attendant que son amant puisse l'enlever ». Le post-scriptum parle de Senones comme d'un « tombeau » où il ne reçoit aucune nouvelle. Ce séjour apparaît comme une véritable pénitence, la lecture des « Pères et [d]es conciles » sinon comme une provocation plaisante,

11 Rappelons que « mon cher ange », « mes chers anges » sont l'hypocoristique habituel de Voltaire avec le couple d'Argental.

12 Le 16 juin (D5845).

13 D5847.

du moins comme une occupation fastidieuse méritant peu d'attention. L'étude de pareils sujets ne paraît nullement relever de la quête exaltée du savoir, suscitée par une bibliothèque exceptionnelle : les valeurs du monde ne sont pas celles de la science historique.

Revenons au 12 juin, qui le voit écrire à Mme Denis, avec plus de proximité, comme il se doit¹⁴.

Ma chère enfant je me suis fait bénédictin en attendant que vous me rendiez au monde, ou plutôt à vous, car du monde, je n'en fais pas grand cas. Je m'occupe à l'histoire dans une bibliothèque immense. Les moines me cherchent les pages, les lignes, les citations que je demande. Dom Calmet, à l'âge de 83 ans, monte au haut d'une échelle qui fait trembler, et qui tremble, et il me déterre de vieux bouquins. Je veux lui faire un petit présent digne de sa bibliothèque. J'ai quelques livres de théologie anglaise, tous écrits en latin et en anglais. Ils sont à droite du petit cabinet de livres dans ce demi-trumeau qui fait un redent [...] ¹⁵.

230

C'est à elle qu'il réserve le détail concret (le vieux dom Calmet montant à son échelle), assorti d'un jeu de mots (une « échelle qui fait trembler, et qui tremble ») et d'une locution familière (« me déterre de vieux bouquins »¹⁶), et bien sûr la mission de chercher « quelques livres » dans sa propre bibliothèque dont tous les détails, avec ce « petit cabinet de livres dans ce demi-trumeau qui fait un redent », s'accumulent et se renforcent pour jouer de l'effet de contraste avec la « bibliothèque immense ». Point de croisade contre l'erreur avec elle, mais plutôt une évocation générique (« je m'occupe à l'histoire »), qui montre le grand homme en position de supériorité (celle de dom Calmet en haut de son échelle n'était qu'apparente), donnant ses ordres à une armée d'érudits besogneux : tel est au XVIII^e siècle la fonction normale de l'historien et sa position par rapport à l'érudit, dont il utilise le travail. Point d'humilité devant Mme Denis, bien au contraire : n'est-elle pas chargée de trouver un « petit présent digne de sa bibliothèque », dans un « cabinet de livres » qui contient donc des trésors comparables¹⁷ ? Tout concourt donc à renforcer l'image du grand homme. Quant à l'habit de moine, quand on sait que Mme Denis deviendra bientôt sa maîtresse, on se doute qu'il joue un autre rôle qu'avec d'Argental – et d'ailleurs Voltaire n'y insiste guère.

14 Les lettres du même jour étant classées par ordre alphabétique, rien ne prouve que celle-ci est postérieure à celle que Voltaire adresse à d'Argental.

15 Voltaire à Mme Denis, 12 juin [1754] (D5843), Pierpont Morgan Library, Heineman Foundation (New York).

16 *Dictionnaire de l'Académie française* (éd. 1762) : « BOUQUIN se dit aussi d'Un vieux Livre dont on fait peu de cas. *Feuilleter de vieux bouquins.* »

17 Voltaire envoie son présent de remerciement le 16 juillet (D5881).

C'est un ermite qui s'adresse à Mme du Deffand le jour même de son départ pour la vie plus mondaine d'une ville d'eaux :

Entre deux montagnes 2 juillet

J'ai été malade, Madame, j'ai été moine, j'ai passé un mois avec saint Augustin, Tertullien, Origène, Alcuin et Raban. Le commentaire des Pères de l'Église et des savants ne vaut pas le vôtre. Mais que vous mander des montagnes des Vosges ? et comment vous écrire quand je n'étais occupé que de priscillianites et de nestoriens [*il signale également ses articles pour l'Encyclopédie*]. Les recherches historiques m'ont appesanti. Plus j'enfoncé dans la connaissance du VII^e et du VIII^e siècle, moins je suis fait pour le nôtre et surtout pour vous. [...] Je ne suis plus de ce monde et je me trouve assez bien de ne plus en être. Je ne m'intéresse pas moins tendrement à vous. Mais dans l'état où nous sommes tous deux, que pouvons-nous faire l'un pour l'autre ? Nous nous avouerons que tout ce que nous avons vu et tout ce que nous avons fait est passé comme un songe [...]. Nous consolerons-nous en nous disant combien peu le monde est consolant ? On ne peut y vivre qu'avec des illusions et dès qu'on a un peu vécu, toutes les illusions s'envolent. J'ai conçu qu'il n'y avait de bon pour la vieillesse qu'une occupation dont on fût toujours sûr, et qui nous menât jusqu'au bout en nous empêchant de nous ronger nous-mêmes. J'ai passé un mois avec un bénédictin de quatre-vingt-quatre ans qui travaille encore à l'histoire. On peut s'y amuser quand l'imagination baisse. Il ne faut point d'esprit pour s'occuper de vieux événements. C'est le parti que j'ai pris. J'ai attendu que j'eusse repris un peu de santé pour m'aller guérir à Plombières. Je prendrai les eaux en n'y croyant pas, comme j'ai lu les Pères [...].

Rien ne dépend de nous. Nous sommes des horloges, des machines. Adieu, Madame, mon horloge voudrait sonner l'heure d'être auprès de vous¹⁸.

Sa vieille amie qui lutte contre un perpétuel sentiment d'ennui doit l'imaginer aussi mal en point qu'elle, et ne se livrant à l'étude que pour venir à bout d'un tenace dégoût de vivre (qu'on serait bien en peine de trouver ailleurs dans sa correspondance du moment¹⁹). Aucune plaisanterie ne vient rompre cette méditation mélancolique tissée des lieux communs du *taedium vitae*. Le travail historique où il dit se réfugier ne suscite semble-t-il ni passion ni bonheur : c'est la médiocre consolation de l'âge (« On peut s'y amuser quand l'imagination baisse »), et si l'esprit faiblit, l'épistolier le doit tout autant à la vieillesse qu'à

18 Voltaire à Mme du Deffand, 2 juillet [1754] (D5860 ; BnF, n.a.fr. 24333).

19 Voir aussi la lettre de Mme d'Argental du 4 [juillet] 1754, qui conte l'arrivée de Voltaire à Plombières : « Nous avons causé deux heures, je puis vous assurer que nous lui avons trouvé autant d'esprit, de grâces et de feu que jamais » (D5855).

l'érudition où la tristesse des temps l'a jeté. Sombre tableau, qu'aucun biographe averti ne saurait retenir tant on y sent d'affectation, et que seule une lecture rapide aurait pu faire joindre au dossier d'un Voltaire dépressif et las des travaux historiques. Quant à l'énumération de lectures indigestes, d'Augustin à Raban, elle semble plus destinée à suggérer un insondable ennui qu'à rendre fidèlement compte d'un programme de travail : Voltaire n'aurait-il pu en retrancher ou y ajouter quelques noms ? On se gardera bien en tout cas d'en tirer des certitudes et de voir là un compte rendu de lectures.

Le duc de Richelieu reçoit une lettre datée du 6 août, un mois après la fin du studieux séjour :

Il me fallait de vieilles chroniques du temps de Charlemagne et de Hugues Capet, et tout ce qui concerne l'histoire du Moyen Âge, qui est la chose du monde la plus obscure. J'ai trouvé tout cela dans l'abbaye de dom Calmet. Il y a dans ce désert sauvage une bibliothèque presque aussi complète que celle de Saint-Germain des Prés de Paris. Je parle à un académicien, ainsi il me permettra ces petits détails, il saura donc que je me suis fait moine bénédictin pendant un mois entier. [...] Je me suis fait savant à Senone, et j'ai vécu délicieusement au réfectoire. Je me suis fait compiler par les moines des fatras horribles d'une érudition assommante. Pourquoi tout cela ? pour pouvoir aller gaiement faire ma cour à mon héros quand il sera dans son royaume. Pédant à Senones, et joyeux auprès de vous, je ferais tout doucement voyage avec ma nièce. Je ne pouvais régler aucune marche avant d'avoir fait un grand acte de pédantisme que je viens de mettre à fin. J'ai donné moi-même un troisième volume de l'histoire universelle en attendant que je puisse publier à mon aise les deux premiers qui demandaient toutes les recherches que j'ai faites à mon aise à Senones, et je publie exprès ce troisième volume pour confondre l'imposture qui m'a attribué les deux premiers tomes si défectueux²⁰.

Le très grand seigneur libertin saura apprécier à sa juste mesure la plaisanterie sur le froc (que le néophyte aurait porté « un mois entier », ce qui est une légère exagération, mais si minime...). Il ne peut voir l'abbaye bénédictine que comme un « désert sauvage » ; la thématique est donc cette fois celle du « pédantisme » contre la joie et la gaieté du monde. L'historien, qui ne pèse pas lourd devant un duc et ne peut donc se donner ici le beau rôle, se montre néanmoins à son avantage, réservant aux moines les tâches subalternes comme la compilation de « fatras horribles d'une érudition assommante », qu'il ne semble pas même avoir touché avec des pincettes ; il fait travailler plus qu'il ne travaille lui-même, car

20 Voltaire au duc de Richelieu, 6 août [1754] (D5901) (Bibliothèque historique de la Ville de Paris, Rés. 2028, n° 38-39).

ce sont là plaisirs dignes de ceux du « réfectoire ». Point de trace de la présence ou du rôle actif de dom Calmet quand on écrit à un Richelieu, même s'il est de l'Académie française : quel intérêt trouverait-il à l'auteur du *Commentaire littéral* comme à un vieillard montant à l'échelle ? Avec un puissant, Voltaire préfère réaffirmer sa position de victime et de juste (« pour confondre l'imposture... »), en évitant la thématique de la pénitence qui dominait avec d'Argental comme avec Mme du Deffand.

Plus brève, la lettre qu'il envoie le 29 septembre 1754 au savant Jacob Vernet :

J'ai trouvé de très grands secours dans la bibliothèque de l'abbaye de Senones. Vous savez que mon principal but est l'histoire des mœurs, des usages et de l'esprit des hommes. C'est une moisson toute nouvelle que les autres historiens m'ont abandonnée. Je sens que je trouverais plus de secours encore dans la conversation d'un homme comme vous que dans les livres²¹.

Cette fois pas de plaisanterie : aucune connivence avec ce pasteur de Genève, mais l'affirmation des plus hautes ambitions en matière historique ; de plus la formule finale de politesse permet d'égratigner au passage l'érudition (acquise en pays catholique). Voltaire semble donc minimiser ici doublement l'importance de sa retraite au cloître de Senones. Il le fait bien plus encore quand il écrit à la duchesse de Saxe-Gotha le 27 octobre, sur le ton de badinage qu'il emploie ordinairement avec elle :

C'est à vos autels madame que mon cœur sacrifie. Je n'irai certainement point en terre papale, quoique j'aie été en terre monacale. Il est très vrai que j'ai passé un mois chez des moines bénédictins, mais j'y ai cherché une belle bibliothèque dont j'avais besoin, et non pas vêpres et mâtines. Je voulais finir une histoire universelle dont votre Altesse S^c a un manuscrit, et c'est une assez bonne ruse de guerre d'aller chez ses ennemis se pourvoir d'artillerie contre eux. Le tour qu'on m'a joué d'imprimer cette histoire toute défigurée m'a mis dans la nécessité de l'achever. Mais j'aurais fait encore plus de cas de la bibliothèque luthérienne de Gotha que des livres orthodoxes des bénédictins de Senones. Ma dévotion consiste à regarder madame la duchesse de Gotha, et si elle le permet, la grande maîtresse des cœurs, comme mes saintes²².

Le séjour à Senones prend alors l'allure d'une parenthèse rendue nécessaire par quelques circonstances, dans une « belle bibliothèque » qui ne vaut pas celle de

²¹ Voltaire à Jacob Vernet, 29 septembre 1754 (D5936) (*Mémoire présenté à M. le premier syndic par J. Vernet sur un libelle qui le concerne*, s.l., 1766, p. 37-38).

²² Voltaire à la duchesse de Saxe-Gotha, 27 octobre [1754] (D5968) (Gotha, Forschungsbibliothek, Chart. B. 1778, f° 62-63).

Gotha ; voilà à quoi se réduisent ces trois ou quatre semaines studieuses, quand il faut rappeler à cette très grande dame de confession luthérienne qu'elle est détentrice d'un manuscrit devenu précieux pour son auteur depuis la publication Néaulme de 1753 : trois ou quatre semaines négligeables, ou peu s'en faut. Et comme avec d'Argental, il convient de faire de Senones le pandémonium des erreurs catholiques, donc une courageuse incursion en terre ennemie.

234

De ces lettres, je ne demanderai pas ce qu'il faut retenir (sinon que toute recherche historique fondée sur une correspondance est vouée à susciter le pyrrhonisme), mais ce qu'on a retenu : Desnoiresterres isolait les passages les plus inquiétants pour leur retirer toute valeur de plaisanterie, et montrait l'importance du travail effectué en cette retraite ; Pomeau se fondait à l'inverse essentiellement sur les lettres que Voltaire envoie à Mme du Deffand et à Mme Denis, et surtout celle-ci, plus concrète, plus familière, mettant en valeur la supériorité du grand homme tout en soulignant la qualité de son information et la sûreté de sa démarche, affirmée également par la lettre envoyée d'« entre les montagnes » – ce qui permet de conforter l'image de l'historien en plein labeur, qu'il vaut la peine de soumettre à examen.

On conviendra sans peine qu'en presque un mois, Voltaire a dû effectivement faire avancer son travail. Mais quand on s'aperçoit (comme on pourrait le faire avec une édition soigneusement annotée) que dans l'*Essai sur les mœurs*, en fait de saint Augustin et d'Alcuin, il a surtout fait appel à des compilations modernes, comme l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleury en trente-cinq volumes, ou à l'ample *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* de l'abbé Dubos, et que chaque fois qu'il cite des « Annales » de telle ou telle abbaye (Fulda, Saint-Bertin, etc.²³), c'est toujours parce que celles-ci sont citées en note dans sa source habituelle, et souvent avec la désinvolture de celui qui ne se soucie guère d'exactitude²⁴, on en vient à douter de ce qui pourrait surtout ressembler en fait à une image d'Épinal : les lecteurs de biographies que nous sommes pourraient bien avoir été pris pour autant de Mme Denis, alors qu'ils auraient tout aussi bien mérité d'être traités comme des Richelieu.

La difficulté ne vient-elle pas de l'obligation que se donne le biographe d'offrir une synthèse de toutes ces sources concurrentes ? Autant de correspondants,

23 Voir par exemple les recherches de G. Goggi, « Voltaire et l'*Histoire des papes* de F. Bruys », dans O. Ferret, G. Goggi et C. Volpilhac-Auger (dir.), *Copier-coller : écriture et réécriture chez Voltaire*, Pise, Plus, 2007, p. 31-52, ou de G. Laudin, « De la narration à la réflexion. À propos des étapes de la rédaction de quelques chapitres de l'*Essai sur les mœurs* », dans *ibid.*, p. 99-114.

24 Désinvolture habituelle, rappelons-le, chez les historiens de l'époque, et qui ne disqualifie en rien sa qualité d'historien.

autant de vérités. Leurs divergences montrent qu'il existe plusieurs vérités simultanées et différentes, car Voltaire est toujours en représentation. Pour donner une image cohérente du personnage, le biographe en retient surtout ce qui correspond à celle qu'il s'en est déjà faite et qu'il entend conforter : un Voltaire en danger pour Desnoiresterres, un Voltaire historien érudit pour Pomeau. Peut-être le seul moyen d'y remédier serait-il de ne jamais citer une lettre sans en mentionner le destinataire, et sans évoquer au moins rapidement la relation spécifique qui l'unit à l'épistolier, voire la circonstance particulière qui suscite la lettre et par là-même son contexte ; et en tout cas de ne jamais la supposer neutre, gratuite ou indifférente, mais d'y appliquer les règles d'une lecture proprement littéraire, qui en révèle les intentions profondes, signifiées par une rhétorique parfaitement efficace : quand il s'agit de Voltaire, l'analyse littéraire a droit de cité dans la critique historique.

LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE ET CATHERINE II : UN JEU DE RÔLE LITTÉRAIRE

Kelsey Rubin-Detlev
Columbia University

Cent quatre-vingt-six lettres échangées par Voltaire et Catherine II de Russie sont parvenues jusqu'à nous, cent six de la main de Voltaire et quatre-vingts de Catherine. C'est Catherine qui inaugura la correspondance en 1763, seulement quelques mois après avoir usurpé le trône de Russie. Elle s'adressa d'abord à Voltaire indirectement, choisissant l'expatrié suisse François-Pierre Pictet pour son porte-parole, mais elle commença à écrire directement au patriarche dès qu'elle eut reçu une réponse positive (D11201, D11296). Leurs échanges durèrent presque quinze ans, bien que les correspondants ne se soient jamais rencontrés ; Voltaire composa sa dernière lettre à Catherine le 13 mai 1778, un peu plus de deux semaines avant sa mort. Les lettres furent immédiatement reconnues comme des documents importants dans la vie de Voltaire : malgré l'hésitation de Catherine¹, la correspondance parut en 1785 dans un volume à part de l'édition de Kehl des œuvres complètes de Voltaire². Seules les correspondances avec Catherine, avec Frédéric II de Prusse et avec D'Alembert eurent l'honneur d'être publiées séparément. À en juger par les passages multiples de la correspondance où est intervenue la censure, il est clair qu'il s'agit bien de documents politiquement sensibles³. Ces lettres continuent aujourd'hui d'attirer l'attention du public comme des documents historiques, voire des armes politiques : en 2009, les originaux de vingt-six lettres de Voltaire à Catherine disparurent après avoir été achetés par un oligarque russe comme cadeau pour Vladimir Poutine. Ce cadeau insolite montre que ces textes sont toujours perçus comme des marques de soutien données par l'Occident à une Russie active, voire agressive, en matière de politique étrangère⁴.

1 *Voltaire, Catherine II : correspondance 1763-1778*, éd. Alexandre Stroev, Paris, Non Lieu, 2006, p. 22-23.

2 «84, t. 67.

3 *Voltaire, Catherine II : correspondance*, éd. cit., p. 23.

4 Andrew E. Kramer, « Lifting the Lid on Russia's Art of Lavish Gift Giving », *New York Times*, 21 octobre 2009, p. 11.

De nombreux critiques, éditeurs et personnalités politiques persistent depuis la première parution de la correspondance à ne l'envisager que sous cet aspect politique. Ils justifient leur approche en accusant Catherine de préférer l'exposition de « ses propres idées politiques très précises » aux discussions artistiques, littéraires ou philosophiques, domaines dans lesquels elle est réputée n'être qu'une « dilettante » qui n'est pas « à la hauteur intellectuelle » des philosophes⁵. On exclut l'impératrice des cercles philosophiques européens et on l'accuse de cultiver son image de souveraine éclairée dans le seul but de se procurer des avantages politiques et personnels. Les interprétations les plus négatives de sa conduite font passer l'acquisition de la bibliothèque de Voltaire et le projet de faire reconstruire le château de Ferney à Tsarskoïe Selo pour l'aboutissement de cette tentative de manipulation visant à employer son image à des fins politiques. Quant à Voltaire, on le juge volontairement aveuglé par la mystification derrière laquelle Catherine cache une Russie très partiellement occidentalisée et dissimule sa véritable indifférence aux principes philosophiques. En même temps, les positions que prend Voltaire sur les guerres de Catherine contre la confédération de Bar en Pologne et contre l'Empire ottoman sont qualifiées de « grandes taches sur la réputation de Voltaire »⁶. Les images et épithètes élogieuses que les correspondants créent pour s'adresser l'un à l'autre, de « Notre Dame de Pétersbourg » (D17844) au « défenseur de l'innocence opprimée » (D13433), ne constitueraient qu'une « partie de louanges » sans signification plus profonde⁷. De ce point de vue politique, Catherine ne jouerait le rôle de souveraine éclairée que pour manipuler Voltaire et pour l'amener à jouer le « marchand malhonnête de la désinformation »⁸ au service de la Russie.

Cependant, cette caractérisation des rôles joués par les deux correspondants a déjà été dénoncée comme insuffisante et erronée, même d'un point de vue politique. Les faits historiques ne corroborent pas l'image d'une Catherine seulement occupée à satisfaire sa vanité en cachant son despotisme derrière une façade de libéralisme⁹. On l'accuse souvent, et à tort, d'avoir déformé ou tout simplement plagié les idées de Montesquieu dans son *Nakaz* : en réalité, elle conçut ce projet « pour adapter les idées d'un écrivain qu'elle admirait à la

5 Carolyn H. Wilberger, *Voltaire's Russia: window on the East*, SVEC, n° 164 (1976), p. 158. Les traductions de l'anglais, ici et pour tous les ouvrages en anglais, sont les miennes.

6 *Ibid.*, p. 181-182.

7 Albert Lortholary, *Le Mirage russe en France au XVIII^e siècle*, Paris, Boivin, 1951, p. 87.

8 David Griffiths, « To Live Forever: Catherine II, Voltaire and the Pursuit of Immortality », dans R. P. Bartlett et autres (dir.), *Russia and the World of the Eighteenth Century*, Columbus (Ohio), Slavica, 1988, p. 447.

9 *Ibid.*, p. 447-448.

situation russe dont ce dernier savait peu »¹⁰. Catherine travaillait à introduire de vraies réformes, comme en témoignent les statuts qu'elle fit adopter pour améliorer l'administration financière russe et qui restèrent en vigueur pendant presque un siècle jusqu'aux années 1860, mais ses efforts se heurtaient à une résistance persistante à l'occidentalisation et au manque de fonctionnaires compétents¹¹. Il s'ensuit que toute analyse des rôles joués par Catherine dans sa correspondance avec Voltaire doit exclure le soupçon d'une hypocrisie de la souveraine et examiner plus attentivement le système d'images qu'elle a créé pour se mettre en scène avec son correspondant-philosophe.

Quelques érudits ont déjà proposé d'importantes contributions à la réhabilitation de Voltaire dans ses relations avec Catherine II et la Russie. Michel Mervaud, dans son introduction à l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, affirme que, quand Voltaire compose cet ouvrage dans lequel il idéalise et occidentalise la Russie, il n'est pas « la victime d'un quelconque "mirage russe" » ; il est plutôt prisonnier de son approche philosophique de l'histoire, à savoir une idéologie qui exige que la Russie participe de façon exemplaire au progrès universel de la civilisation. M. Mervaud ajoute, avec raison, que la même méthode philosophique est la source de l'apparent aveuglement de Voltaire dans ses échanges avec Catherine II¹². De même, Christiane Mervaud démontre qu'il est injuste de coller les étiquettes d'« agent stipendié de la Russie » et de « vieux fou » à Voltaire quand il contemple en philosophe l'image de Catherine¹³. Ch. Mervaud esquisse une histoire politique alternative, dans laquelle Voltaire vante les actes de générosité de Catherine pour lui conférer le statut de souveraine éclairée. Le mécénat que cette dirigeante symbolique et légendaire a exercé envers les philosophes les a eux-mêmes élevés au rang des philosophes de l'Antiquité classique. Cette stratégie permet à Voltaire de faire honte aux Français de leur indifférence au sort des philosophes, en leur opposant par contraste la figure d'une impératrice russe plus éclairée et plus civilisée que ses homologues occidentaux¹⁴ : ce qui suggère que le jeu de rôle littéraire dans la correspondance peut être un outil de manipulation pour l'un et l'autre des correspondants.

Ce ne serait pas le premier exemple d'une réévaluation littéraire ayant modifié la lecture que l'on faisait d'une correspondance politiquement importante :

¹⁰ Simon Dixon, *Catherine the Great*, London, Profile, 2009, p. 172.

¹¹ Isabel de Madariaga, *Russia in the Age of Catherine the Great*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1981, p. 291, 306-307.

¹² *OCV*, t. 46 (1999), p. 267.

¹³ Ch. Mervaud, « Portraits de Catherine II dans la *Correspondance* de Voltaire », dans A. Davidenkoff (dir.), *Catherine II et l'Europe*, Paris, Institut d'études slaves, 1997, p. 163.

¹⁴ *Ibid.*, p. 167-169.

dans *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières*, Ch. Mervaud a révélé les jeux littéraires liant Voltaire au roi de Prusse. Leurs lettres, loin d'être des témoignages historiques univoques, constituent des « textes composés où les deux partenaires sont en représentation » ; chaque texte contient de multiples « images enchevêtrées du destinataire et de l'expéditeur, leur rêves, leurs intentions »¹⁵. Bien que la correspondance avec Catherine ne représente que le quart de celle avec Frédéric (qui s'étala sur quarante-deux années), les deux corpus se prêtent également à l'étude littéraire. La forme épistolaire, on le sait, exige de l'épistolier que pour structurer son texte, il façonne des images anticipées de son correspondant imaginé et de lui-même¹⁶. Par conséquent, une étude des rôles que Voltaire et Catherine s'assignent, ainsi que des scènes jouées par ces personnages, permet de dévoiler les ressorts d'une relation purement épistolaire et donc littéraire.

240

Les liens complexes entre imagination littéraire et imagination politique dans cette correspondance contribuent aussi à justifier qu'on en tente une lecture littéraire. Un trope littéraire apprécié des correspondants est le brouillage des frontières entre littérature et réalité, jusqu'à ce que la réalité et la fiction, écrites ou jouées, deviennent interchangeables. Diverses métaphores théâtrales et romanesques remplacent par des intrigues et des personnages littéraires les réalités de la guerre, de l'éloignement géographique et des rapports de pouvoir politique. Pour Catherine, Moustapha III, souverain de l'Empire ottoman, « donne au monde le spectacle de ses défaites », tandis que les Français qui soutiennent les confédérés polonais « jouent une mauvaise farce qui finira comme les comédies italiennes » (D17694). Chez Voltaire, différents niveaux de réalité littéraire s'entrecroisent quand il loue les « triomphes en tant de genres » (D17635) remportés par l'« héroïne » (D21186) de son « premier roman » (D18201). Ils ne manquent pas de transformer la réalité en correspondance épistolaire. Non seulement Catherine promet de « commencer avec Moustapha une nouvelle correspondance à coup de canon » (D17929), mais elle offre à Voltaire ses victoires remportées au nom de la philosophie, pour remplacer les épîtres en vers qu'elle n'a pas la possibilité d'écrire en réponse à celles qu'elle a reçues de son correspondant : « pour un tel homme [...] [il] faut lui faire mon compliment par quelque action qui puisse lui plaire » (D15396)¹⁷. Voltaire est ravi de recevoir cet hommage, déclarant que c'est « du plus beau style dont on ait jamais écrit » (D16660) que Catherine lui raconte la reconnaissance

15 Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des lumières, 1736-1778*, SVEC, n° 234 (1985), p. 14.

16 Ch. Mervaud, « Voltaire's Correspondence », dans N. Cronk (dir.), *The Cambridge Companion to Voltaire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 163.

17 *Voltaire, Catherine II : correspondance*, éd. cit., p. 72.

par les Turcs de l'« humanité » dont sait faire preuve l'impératrice et l'envie qu'inspire aux Tatars le sort de leurs frères vivant à Kazan, « heureux sans guerre ni oppression » et y bâtissant une « très belle mosquée de pierre » (D16604). La raison en est claire : Voltaire serait enchanté de voir l'impératrice de Russie adopter sa rhétorique et répondre à ses lettres par des actes réels glorifiant les philosophes et leurs causes.

Voltaire et Catherine se mettent alors d'accord pour choisir la littérature comme un domaine où ils peuvent triompher tous les deux ; ils parviennent avec élégance à faire jouer les rôles nécessaires par leurs amis et par leurs ennemis. C'est sur ce ton consciemment littéraire qu'ils jouent de loin leurs visions de la relation qui doit exister entre un philosophe et une impératrice, personnages à la fois vrais et fictifs. Ces deux rôles abstraits, du philosophe et de l'impératrice, fournissent des types littéraires qui génèrent une foule d'images secondaires dans le cours d'une négociation constante. À partir de ces deux rôles, les correspondants formulent deux intrigues concurrentes et totalement divergentes : Voltaire se voit en philosophe dirigeant activement l'impératrice idéale dans sa bataille pour le bien commun, tandis que Catherine veut poser son sceptre pour se lier d'amitié avec un écrivain et se présenter comme simple membre du cercle philosophique.

UNE ALLÉGORIE VOLTAIRIENNE : LE PHILOSOPHE ET L'IMPÉRATRICE

Voltaire emploie une série de références classiques courantes pour universaliser le rôle de Catherine ; il lui propose ce qu'il croit être des modèles universellement reconnus et suggère qu'elle pense au-delà des frontières de la Russie pour saisir la signification plus générale de ses actions. Il indique explicitement qu'il aborde de façon analogue Pierre le Grand et Catherine la Grande quand il fait l'éloge de la législation dont Catherine projette de doter l'empire « du créateur Pierre le Grand » dont elle perfectionne « l'ouvrage » (D12973). Cependant, pour créer une image philosophique de Catherine, Voltaire ne se contente pas de produire un double de l'image de ce Pierre que, dès les années 1730, dans son *Histoire de Charles XII*, il appelait « le législateur, le créateur d'une nation nouvelle »¹⁸. Il va plus loin en vantant chez Catherine une étonnante polyvalence qui l'a depuis longtemps convaincu qu'elle possédait « plusieurs âmes » (D17872). Il lui confère les attributs des grands dirigeants classiques, se conformant ainsi à la longue tradition littéraire et courtisane qui consiste à donner des masques classiques aux souverains : aux trois personnages de « la législatrice, la guerrière, la philosophe » (D15487) sont attribués ceux d'« élève d'Apollon, de Thémis,

¹⁸ *Histoire de Charles XII*, OCV, t. 4 (1996), p. 529.

et de Mars »¹⁹. Ces images flattent Catherine parce qu'elles s'harmonisent bien avec l'image d'elle-même qu'elle présentait au public. Attestent son désir d'être perçue comme la digne héritière de la couronne de Pierre non seulement l'inscription « *Petro Primo Catherina Secunda* », gravée sur le célèbre Cavalier de bronze de Falconet, mais aussi la grande fête de rue qu'elle fit organiser en 1763, en « Minerve triomphante ». Catherine aimait s'identifier à cette déesse à qui Voltaire l'associe souvent (D12973, D17844)²⁰. Des références classiques affirmant son droit légitime à la couronne – un droit fondé sur le mérite et les réussites plutôt que sur le sang – rassuraient sans doute une impératrice soucieuse de conserver un trône usurpé. Cela dit, il ne s'agit pas que de flatterie : ces images de Catherine tiennent une place centrale dans le projet de Voltaire, comme en témoigne un tableau que le patriarche commanda à Duplessis et qu'il exhibait dans le salon du château de Ferney²¹. Dans ce « Triomphe de Voltaire », Catherine, armée de pied en cap, brandit sur les têtes des « saints » de Voltaire un drapeau qui portait l'aigle impérial russe, jusqu'à ce que le drapeau fût repeint en tricolore français pendant la Révolution : Catherine était à la fois témoin et emblème de l'influence très répandue, voire universelle, de Voltaire.

Créant une réalité idéalisée et artistique dans laquelle son triomphe philosophique aura lieu, Voltaire assigne des tâches spécifiques à chaque visage de sa triple représentation de Catherine. L'applaudissant quand elle répète fidèlement ses rôles, Voltaire invariablement ne prévoit pour elle qu'un seul changement de costume : « Votre Majesté va reprendre ses habits de législatrice après avoir quitté sa robe d'amazone » (D17008), ou, dans la mascarade classique, « Pallas la guerrière [...] va redevenir Minerve la législatrice » (D17844). Ces rappels sont d'une double utilité dans la négociation des rôles de Catherine. D'une part, ces instructions contrecarrent les objections pratiques de Catherine assurant qu'elle n'a pas le temps de faire fleurir « des projets pour les différentes branches du grand arbre de la législation d'après [s]es principes », puisque « [n]ous sommes trop occupés à nous battre » (D17127). Voltaire entend ainsi s'exonérer des « contradictions » qui apparaissent entre son soutien aux guerres de Catherine et ses « principes d'humanité » (D16575) : si en fin de compte le rôle de législatrice remplace celui de guerrière, l'état de guerre n'est que temporaire et ne vise qu'à garantir que la législation éclairée sera promulguée ensuite dans un empire mieux protégé et plus vaste. Si la « guerre dite civilisatrice »²² annexe des terres à l'empire

19 « Épître à l'impératrice de Russie », OCV, t. 73 (2004), p. 443. Voltaire joignit cette épître à D17045.

20 S. Dixon, *Catherine the Great*, op. cit., p. 22.

21 Garry Apgar et autres, *Voltaire chez lui : Ferney 1758-1778*, Yens-sur-Morges, Éditions Cabédita, 1999, p. 94-95.

22 A. Lortholary, *Le Mirage russe...*, op. cit., p. 134.

éclairé, elle doit être suivie par un projet législatif plus large. En temps utile, Catherine deviendra « la législatrice de nos treize petits cantons, comme elle l'est du quart de ce globe » et créera « des hommes nouveaux depuis les mers glaciales jusqu'aux Alpes et au mont Jura » (D20741) en cautionnant des projets philosophiques par ses bienfaits et en rédigeant un code de lois idéal.

D'autre part, la hiérarchie que Voltaire établit entre les rôles de Catherine aide à clarifier la distribution des responsabilités qu'il espère voir s'établir dans sa relation avec sa correspondante. Loin de songer à reprendre les rôles joués dans sa correspondance avec Frédéric II, Voltaire cette fois ne demande pas à sa correspondante impériale de faire preuve de sa prouesse philosophique en composant des vers ou en se plongeant dans des réflexions savantes. Cette caractéristique particulière de la correspondance n'est pas l'effet d'une quelconque faiblesse intellectuelle de Catherine : il ne faut pas oublier qu'elle composait, entre autres ouvrages littéraires et non littéraires, des pièces de théâtre, dont elle envoya deux à Voltaire, et qu'elle lisait avidement les ouvrages des philosophes et divers traités politiques dont elle se servait pour concevoir ses plans de réforme²³. Mais Voltaire ne juge pas souhaitable que le souverain idéal pense par lui-même ; il (ou elle) doit seulement mettre en pratique les idées formulées par son conseiller-philosophe. Alors même si les conquêtes effectuées au nom de la tolérance et de la culture occidentale recueillent l'approbation de Voltaire le conseiller-philosophe, la législation seule à ses yeux peut amener la prospérité et la bonne méthode de gouvernement qui, selon le scénario de Voltaire, doivent inévitablement se répandre à travers le monde civilisé.

Conscient des contradictions qui règnent dans le rôle qu'il s'est assigné et déclarant à plusieurs reprises : « je ne suis point meurtrier, mais je crois que je le deviendrais pour vous servir » (D16285), Voltaire exploite un autre personnage dans son jeu de rôle pour tenter de justifier sa position apparemment anti-islamique et belliqueuse sur la question des conquêtes de Catherine. Tout comme le « faible et indolent » Shah Hussein de Perse servait de faire-valoir à l'empereur-créateur Pierre I^{er} dans l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*²⁴, Voltaire s'est trouvé une cible facile dans l'ennemi de Catherine, Moustapha III, pour mettre l'impératrice en valeur. Moustapha devient un acteur majeur dans la représentation théâtrale de la guerre, et Voltaire le fait même participer indirectement à la correspondance en lui envoyant, *via* Saint-Pétersbourg, des lettres moqueuses (D17372, D17391). Voltaire le caractérise de manière à justifier l'intrigue entière de son « roman », une intrigue illustrant le principe que « des gens qui négligent tous les beaux-arts et qui enferment

23 I. de Madariaga, *Russia in the Age of Catherine the Great*, op. cit., p. 280.

24 OCV, t. 46, p. 276.

les femmes, méritent d'être exterminés » (D15316). Aussi Voltaire s'adresse-t-il à Moustapha en le traitant d'« ignorant qui du fond de votre sérail ne saviez point à qui vous aviez à faire » (D17391). Le motif du sérail exprime beaucoup plus qu'une simple fantaisie orientaliste : Voltaire n'oublie jamais que son « héroïne » est une femme, ce qui lui permet de souligner l'ironie de la situation : c'est une femme – au demeurant la « première puissance de l'univers » (D16984) – qui est en train d'infliger défaites sur défaites à une culture excluant les femmes. Catherine nourrit ardemment cette caractéristique fondée sur un contraste culturel, allant jusqu'à reproduire des stéréotypes grossiers. À cette fin, elle envoie à Voltaire une « Anecdote pour servir à l'histoire du sultan Moustapha III », où elle satirise un chef d'État dont la cour « fut un temps considérable à lui faire comprendre qu'il y avait des chiffres et ce que c'était qu'un chiffre »²⁵. Cette ignorance incarnée valorise l'image de la cour russe, celle d'une cour européenne sur laquelle règne une impératrice éclairée, image que Catherine cultive dès le début de son règne et de ses relations avec Voltaire : elle affirme dans sa première lettre indirecte à Voltaire que « la culture des lettres va tomber totalement parmi les princesses et dans leurs pays » (D11210). Ainsi, le fondement culturel de la position de Voltaire se révèle dans la façon dont il dépeint Moustapha et Catherine : tandis que Moustapha représente pour Voltaire une culture arriérée qui rejette les lumières de la civilisation occidentale, Voltaire invite Catherine et sa nation à entrer dans la sphère culturelle de l'Europe de l'Ouest. Le triomphe de Catherine sur les Ottomans devient le triomphe allégorique de la civilisation occidentale construite sur les bases de la culture classique et des principes éclairés. C'est un triomphe d'autant plus éclatant que cette civilisation ne s'est enracinée que très récemment dans le pays que Voltaire espère voir devenir son champion le plus zélé.

Si Voltaire conçoit ses représentations de Catherine de manière à s'attirer les bonnes grâces de l'impératrice, tout en donnant relief aux actions qui la rendent si digne de louanges et en dirigeant l'évolution de son rôle, il se désigne lui-même comme le personnage le plus intrépide et le plus dynamique. Même s'il est « vieux et inutile » (D15817), le philosophe endosse de nombreux costumes qui finissent par faire de sa participation au gouvernement une condition nécessaire à l'apothéose de la souveraine. Il n'est pas étonnant que ce rôle dominant du philosophe, bien que ce soit le pilier de l'intrigue imaginée par Voltaire, devienne aussi l'élément le plus contesté de cette relation épistolaire lorsque Catherine essaie de restreindre ce tourbillon d'images fantaisistes.

²⁵ Voltaire, *Catherine II : correspondance*, éd. cit., p. 73. Catherine joignit cette « Anecdote » à D15398.

Jouant vis-à-vis des masques classiques que porte sa Catherine imaginaire, Voltaire ambitionne d'éduquer le roi-philosophe parfait, ce qui transforme leur relation en reconstitution de l'histoire de Platon et des chefs politiques de la Sicile. Voltaire a déjà été, comme Platon, maltraité par son élève potentiel, Frédéric II de Prusse. À ce rêve d'avoir sous sa tutelle philosophique le souverain idéal se mêle la célèbre méfiance de Voltaire à l'égard de l'Église chrétienne ; comme l'écrit Ch. Mervaud, « à l'antique alliance du trône et de l'autel, Voltaire a toujours rêvé de substituer celle du pouvoir et de la pensée »²⁶. Dans sa correspondance avec Catherine, Voltaire effectue cette substitution à travers la parodie : il a recours au vocabulaire chrétien pour décrire la philosophie et ses fidèles, produisant ainsi une série d'images burlesques de lui-même comme prêtre, ermite et prophète. C'est dans ce contexte que paraît le ferveur, apparemment aveugle, pour le culte de sainte Catherine que les critiques et les contemporains lui ont si souvent reprochée. Mais quand il se nomme, avec son confrère Diderot, un des « missionnaires laïques qui prêch[ent] le culte de sainte Catherine », il fait référence au projet, partagé par ces deux philosophes, d'inspirer les exploits d'un grand prince qui mettrait en œuvre leurs idées et rendrait leur « église » véritablement « universelle » (D18605)²⁷. Il est curieux que Voltaire et Diderot se tournent tous les deux vers le genre épistolaire pour transmettre leurs visions à Catherine : même lorsqu'il rencontre Catherine à Saint-Pétersbourg, Diderot donne une forme épistolaire à ses *Mémoires pour Catherine II*. Comme le suggère Larry Wolff, les lettres permettent à Diderot et à Voltaire de se réinventer en même temps qu'ils inventent leur interlocutrice, ce qui est l'unique moyen de franchir « la barrière qui séparait la philosophie du pouvoir et qui était alignée sur le rideau entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est »²⁸. Lorsque, trois phrases plus loin dans cette déclaration du culte de sainte Catherine, Voltaire prend l'habit de « Pierre l'Ermite » pour prêcher la croisade contre les Ottomans, il joue le rôle non seulement du prédicateur de la civilisation occidentale, mais aussi celui du « vieux ermite réunissant les frères » des Lumières²⁹. Dans ce costume familier, Voltaire se met à la tête d'un nouveau clergé qu'il croit capable de réorienter la noblesse européenne, la détourner des disputes internes pour l'envoyer à la croisade se battre pour une cause commune. Cette cause n'est plus la chrétienté, mais plutôt la diffusion universelle des arts pratiques et des beaux-arts. Développant cet argument, Voltaire peut proclamer sans se contredire que toutes les puissances européennes

26 Ch. Mervaud, « Portraits de Catherine II... », art. cit., p. 165.

27 A. Lortholary, *Le Mirage russe...*, op. cit., p. 147.

28 Larry Wolff, *Inventing Eastern Europe: the Map of Civilization on the Mind of the Enlightenment*, Stanford, Stanford University Press, 1994, p. 234.

29 Ch. Mervaud, « Voltaire's Correspondence », art. cit., p. 163.

doivent aider Catherine dans ses conquêtes ; tout en priant sainte Catherine, il reste fidèle à ses litanies ordinaires : « c'est la tolérance que je veux, c'est la religion que je prêche » (D18201).

L'interprétation de Voltaire du rôle du prophète expose toute la complexité de son jeu de rôle religieux dans la correspondance. Il porte ce costume pour réitérer son désir de voir Catherine remplir ses devoirs comme souverain éclairé, longuement désiré et essentiellement messianique ; à cette fin il la compare au Christ vu par le vieux prophète Siméon (D14704). Cette image exalte le philosophe en même temps qu'elle flatte l'impératrice : si Catherine mérite un *Te Deum* pour ses victoires, Voltaire est « plus prophète que Mahomet » pour les avoir prédites, et, si « l'ange Gabriel ne [l]'a pas trompé », il est capable de diriger les pas de Catherine à l'avenir (D15980). Il s'ensuit que le rôle du prophète remplit les conditions que Voltaire stipule en nouant sa relation avec l'impératrice : l'apothéose de Catherine entraîne la sanctification de Voltaire et la proclamation universelle de ses principes. Pourtant, Voltaire sape ses propres prétentions aux pouvoirs prophétiques à travers l'ironie et les oxymores, opérant ainsi dans son langage une démystification de la religion. Par exemple, quand Voltaire déclare avoir prophétisé, dans son *Mandement du révérendissime père en Dieu Alexis*, l'avènement de l'archevêque russe, Dmitri, vanté par Catherine et opposé au « système absurde des deux puissances », il prévient les objections possibles des « incrédules » en affirmant ironiquement que, dans la prophétie, « cette obscurité rend toujours la vérité plus claire » (D13134). L'image choisie par Voltaire sert ainsi à ridiculiser la religion révélée et met en évidence le procédé rhétorique : le langage de la prophétie chrétienne doit être rempli de contenu philosophique. Ce faisant, Voltaire espère faire jouer les rôles de ses propres personnages fictifs, y compris son avatar imaginaire, par des personnes réelles qui joueront sur la scène politique les intrigues qu'il a rêvées.

Un niveau de signification supplémentaire surplombe les précédents dès la première apparition de la figure du prophète dans la correspondance, c'est-à-dire dès la dénonciation par les deux correspondants de la « prophétie » de Jean-Jacques Rousseau dans le *Contrat social* : « L'empire de Russie voudra subjuguier l'Europe et sera subjugué lui-même »³⁰. Tel sera le résultat des réformes de Pierre le Grand, que Rousseau juge « déplacées » parce qu'elles encouragent l'imitation de l'Europe de l'Ouest au lieu de favoriser la maturation indépendante de la nation russe (D11296, D11421). Voltaire se réjouit à l'idée d'un « démenti » de la part de Catherine (D11421), qu'il voit comme une promesse de mener à bout l'occidentalisation de la Russie, l'unique moyen, d'après lui, d'assurer la prospérité. Il a l'intention d'exploiter cette promesse et son exécution dans sa

30 J.-J. Rousseau, *Du contrat social*, éd. Ronald Grimsley, Oxford, Clarendon Press, 1972, p. 143.

guerre de propagande contre Rousseau et en faveur de ses amis et ses idées en France. Quant à Catherine, elle ferme les yeux sur l'importance que les rôles religieux, comme celui de prophète, peuvent avoir pour Voltaire. Elle s'amuse tout simplement à jouer une petite comédie imaginative : « Vous pouvez devenir pape [...]. Les deux chefs de l'Église grecque et de la romaine non seulement seront en correspondance directe mais encore on les verra liés par l'amitié » (D16426). Tandis que Voltaire se propose une transformation de la réalité pour faire des philosophes les prophètes du monde entier, Catherine s'en tient à la hiérarchie actuelle : par antiphrase, son jeu de rôle souligne que Voltaire ne pourra jamais tenir une place équivalente à la sienne. Pour elle, leur amitié et leur égalité restent sur le plan personnel plutôt que professionnel.

Mais, pour Voltaire, leur relation est aussi professionnelle : il se présente dans ses lettres comme conseiller militaire, commercial et diplomatique à la cour de Catherine. Bien que Voltaire semble souvent plaisanter ou se dénigrer en jouant ces rôles, sa persévérance dément sa modestie apparente. Il propose son plan de réintroduction des chars antiques dans l'art de la guerre dans treize de ses cent six lettres à Catherine ; il y expose dans le détail les avantages de pouvoir effrayer l'ennemi avec des chars qui avancent sans difficulté en terrain plat ; il cite l'approbation de « deux excellents meurtriers allemands » ; il se montre prêt à essayer le « métier des homicides » lui-même (D16285). Une carrière militaire n'est pas la seule alternative à la vie littéraire que Voltaire se propose : ayant pris sous sa protection des horlogers suisses, Voltaire suggère à Catherine « un commerce de pendules et de montres avec la Chine » *via* Saint-Petersbourg. Ces entreprises militaires et commerciales font partie de sa tentative de jouer un rôle pratique dans les activités de Catherine, mais il reconnaît cependant la réticence de Catherine : « j'ai bien peur que ce plan ne tienne un peu de la proposition des chars de guerre de Cyrus » (D17455). Effectivement, après avoir brièvement écarté la suggestion d'utiliser des chars, mais promis en fin de compte de faire essayer deux modèles, Catherine ne répond plus quand Voltaire la harcèle pour qu'elle exécute ses plans militaires et commerciaux. Elle repousse encore plus rudement ses tentatives d'intervention dans les affaires diplomatiques : quand il plaide en faveur de « nos donguichotes welches », faits prisonniers par Catherine pour avoir apporté leur aide aux confédérés polonais (D17762), il s'attire cette réponse profondément sarcastique : « Vos petits maîtres prisonniers retourneront chez eux débiter avec suffisance, dans les ruelles de Paris, que les Russes sont des barbares qui ne savent point faire la guerre » (D17833). Voltaire et Catherine sont d'accord d'un point de vue stylistique, puisque tous deux ont recours à des types littéraires pour désigner les Français. Mais en réponse à la tentative de Voltaire d'intervenir dans la diplomatie, Catherine choisit de lui rappeler l'un des principes fondamentaux

de sa participation à la correspondance : la Russie est tout aussi puissante et civilisée que les autres pays de l'Europe, et donc sa souveraine a le droit de participer à la vie intellectuelle européenne sans être sous les ordres de ceux qui se prétendent les premiers experts culturels et politiques.

Il est clair, donc, que Catherine résiste au système d'images voltairien dès qu'il commence à prendre une emprise sur la réalité. Voltaire n'arrive pas à faire jouer sa pièce sur la scène parce que sa correspondante refuse d'accepter toute la valeur allégorique des personnages. Pour Voltaire le scénario est simple : des images très stylisées et emblématiques doivent maintenir l'impératrice dans son rôle symbolique, tandis que le philosophe change continuellement de rôle pour devenir le créateur et le guide spirituel de son impératrice idéalisée, devenant ainsi une force majeure dans le gouvernement. Catherine, bien que flattée de voir son nom voisiner avec ceux des dirigeants légendaires, appréhende de se retrouver sur un piédestal « parmi les astres » (D13868) et de se voir ainsi interdire de jouer un rôle actif, telle une princesse de roman médiéval emprisonnée dans son château. Par conséquent, dès le début de la correspondance, Catherine oppose aux images abstraites et fantaisistes de Voltaire des rôles stables et cohérents visant à contrecarrer les efforts de son correspondant pour occuper une place plus élevée dans la hiérarchie traditionnelle du pouvoir. Donnant d'elle-même l'image d'une femme réelle et pratique, plutôt que celle d'une reine légendaire, Catherine se libère des contraintes auxquelles Voltaire aimerait la soumettre, mais elle obtient néanmoins la coopération de Voltaire à ses projets.

248

UNE SCÈNE DANS UN SALON, PAR CATHERINE II : L'IMPÉRATRICE ET L'ÉCRIVAIN

Catherine établit dans la première lettre qu'elle écrit directement à Voltaire le rôle qu'elle entend jouer dans toute la correspondance : elle est un simple individu qui a pour métier de régner, mais dont la culture est la grande passion. Elle est personnellement et pleinement engagée dans ces deux activités, mais les maintient strictement séparées. La toute première image qu'elle donne d'elle-même est celle d'un chef d'État puissant et d'ordinaire absorbé par les affaires d'État. Quand elle reçoit la première lettre de Voltaire, elle lui écrit : « j'ai quitté un tas de suppliques, j'ai retardé la fortune de plusieurs personnes, tant j'étais avide de la lire ». Ayant commis ce « péché mortel », elle cède au « tourbillon qui [l]'emportait à prendre la plume pour prier M. de V. très sérieusement de ne plus [la] louer avant [qu'elle] l'ai[t] mérité » (D11421). Elle révèle ainsi à quel point le destin de ses sujets dépend de sa volonté, créant une aura de pouvoir qui persiste même quand l'impératrice daigne confesser son « péché » à Voltaire. Le tableau de Catherine émue, fuyant son « devoir », donne à Voltaire l'impression flatteuse d'avoir été admis dans l'appartement privé de l'impératrice ; il peut très bien

s'imaginer qu'à l'avenir elle quittera souvent la salle de réception pour le consulter sur les grands ouvrages qui la rendront digne de louanges. Pourtant, Catherine fait bien comprendre que tel n'est pas le cas : Voltaire n'est qu'une distraction des affaires d'État. Leur relation sera personnelle, non professionnelle : elle appartiendra au domaine littéraire des émotions et restera derrière les portes qui séparent la salle du trône du cabinet de l'impératrice. Les critiques qui accusent Catherine d'hypocrisie semblent commettre la même erreur que Voltaire quand ils omettent de pousser leur recherche au-delà de l'allure grandiose du personnage joué par Catherine joignant habilement la candeur d'une simple femme à la lourde responsabilité d'un chef d'État. Aveuglés par l'apparente simplicité des lettres, qui se présentent comme des déclarations politiques ou des communiqués de presse, ces critiques n'aperçoivent pas cette image soigneusement élaborée d'une personne pour qui le gouvernement, comme elle le dit à plusieurs reprises, n'est que son « métier » (D18559). En fin de compte, les traits de cet autoportrait sont si clairement visibles que Voltaire a fini par reconnaître qu'il avait été « aussi aveugle des yeux de l'âme que de ceux du corps » pour avoir ignoré les rôles que Catherine avait assignés à chacun d'eux (D11762).

Catherine résiste systématiquement à la tentative de Voltaire de la fixer comme emblème du triomphe des philosophes : aux déguisements fantasques de Voltaire elle réplique par un réalisme résolu. Dans sa réponse aux vers de Voltaire qui, dans le goût classique, l'ont transformée en toute une série de déesses (Junon, Minerve, Vénus, Cérès), elle souligne sa nature terrestre pour rejeter chaque titre à tour de rôle : « Je ne suis pas Cérès non plus, la récolte a été très mauvaise en Russie cette année » (D13032). Vidant ainsi l'allégorie classique de Voltaire, Catherine refuse de se laisser réduire à une abstraction et rappelle à Voltaire qu'elle gouverne un pays qui n'a rien d'idyllique. Pour insister sur son rôle d'individu privé, Catherine emploie des métaphores qui réduisent la Russie à un seul ménage : la Russie devient son jardin privé, « un excellent terrain, sur lequel une bonne graine prend bien vite » (D14611), et un territoire qu'elle protège contre tous ceux qui osent prétendre qu'elle n'est pas « le maître » dans sa « maison » (D17894). De cette manière, la stratégie unique de la caractérisation réaliste et même exagérément quotidienne permet à Catherine de mettre en avant son rôle global d'individu privé et ainsi de reprendre le dessus dans sa relation imaginative avec Voltaire. Elle fait savoir qu'elle ne jouera pas la fantaisie de l'écrivain, mais néanmoins se liera d'amitié avec lui. Cette amitié donne à Voltaire l'impression d'être sur le point d'exercer une influence personnelle sur un souverain, ce dont il rêve depuis longtemps. Pourtant, elle ne cherche jamais à lui faire croire qu'elle va altérer les rapports de pouvoir : elle fait toujours entendre que la responsabilité de gouverner la Russie appartient exclusivement à elle.

Catherine veut donc remplacer la relation politique entre l'impératrice et le philosophe, telle que Voltaire l'imagine, par une relation personnelle entre deux membres de la société cultivée de l'Europe. Tous les déguisements que prend la Catherine privée, celui de jardinier qui introduit « l'anglomanie » dans sa « plantomanie » (D17833), ou celui de marraine des filles à l'Institut Smolny, tendent à la faire apparaître comme participant à la culture occidentale et partageant les principes humanitaires de Voltaire et de ses amis philosophes, ce qui est tout à fait naturel chez une princesse allemande. Dans son art épistolaire, elle ambitionne d'égaliser stylistiquement les philosophes et leurs correspondants préférés. Cette ambition littéraire se traduit par des jeux d'identité qui mélangent souvent la fiction et la réalité, par exemple quand elle dialogue avec les identités diverses prises par Voltaire comme le neveu de l'abbé Bazin (D12631), envoie son ennemi Moustapha passer le carnaval à Venise avec Candide et les rois déchus (D16286), ou lance au même Moustapha la réplique de Molière, « George Dandin tu l'as bien voulu » (D16604). Ces jeux de rôle en miniature offrent à Catherine la possibilité de montrer qu'elle aime les mêmes diversions culturelles et les mêmes bons mots que n'importe quel Européen cultivé. Elle sait faire les compliments recherchés requis et insère dans ses lettres des tropes littéraires appréciés par Voltaire, comme des dialogues entre les morts et les vivants³¹. D'ailleurs, elle prouve son mérite culturel en parole et en fait lorsqu'elle organise une mascarade avec des allégories classiques qu'accompagne une musique écrite par un compositeur italien (D16825) ; à cette même fin, elle écrit des comédies instructives et de la littérature enfantine, et, ce qui est le plus important pour Voltaire, elle rédige des ouvrages de législation fondés sur des œuvres philosophiques. Catherine démontre ainsi qu'elle a toutes les compétences nécessaires pour appartenir à l'élite européenne et s'y sentir sur un pied d'égalité avec les philosophes. Voltaire donne son approbation avec joie, puisque voilà qui renforce sa conviction que c'est « maintenant vers l'étoile du Nord qu'il faut que tous les yeux se tournent » pour y admirer la souveraine qui exalte les philosophes (D13364). Mais par ce même geste, Catherine refuse de rester une étoile passive dans le monde philosophique et nie que Voltaire seul ait le droit de penser pour lui-même. Si Catherine, individu éclairé, a l'approbation de Voltaire pour ses projets philosophiques, elle est sans doute tout aussi capable que lui de construire politiquement et culturellement la Russie idéale. Elle se félicite de l'adoration que Voltaire lui rend de loin, mais le philosophe doit rester un simple observateur adorateur, tandis que Catherine, forte de son appui, se montre dans ses lettres celle qui met en œuvre en toute indépendance un programme philosophique convenant à une terre qu'elle seule connaît comme son jardin privé.

31 *Voltaire et Catherine II : correspondance*, éd. cit., p. 116.

Comme à son habitude plus directe que Voltaire, Catherine emploie, quand elle présente ses rôles projetés, la métaphore du jardin pour éclairer Voltaire sur sa façon de comprendre leur relation, tout au début de la correspondance en 1765. Avant que Voltaire ne puisse compléter son tissu d'images qui emblématisent Catherine, elle lui offre son propre emblème : « Ma devise est une abeille qui volant de plante en plante amasse son miel pour le porter dans sa ruche, et l'inscription en est, *l'Utile* » (D12865). Dans cette petite mise en scène, Catherine assigne à Voltaire un rôle passif et immobile pour mieux le tenir à distance de la « ruche » russe que Catherine construit et nourrit. Elle transforme Voltaire et les philosophes en fleurs qui fournissent le miel des idées utiles dont le souverain éclairé se nourrit, mais c'est l'abeille seule qui choisit les fleurs dont elle veut s'abreuver et décide de la quantité qu'elle y va consommer. Catherine revendique ainsi le droit de digérer les idées des Européens et les transformer en nouveaux projets cohérents, tandis que pour Voltaire il va de soi que c'est là la prérogative du philosophe. Quand il s'extasie sur l'emblème qu'a choisi Catherine pour sa « terrible ruche » (D12973), Voltaire ne tient aucun compte de la signification attribuée par l'impératrice à sa petite scène et s'en tient à sa propre lecture de l'épisode, dans laquelle ce sont les philosophes comme Diderot qui volent vers la ruche russe pour apporter un nectar de choix à sa reine. Voltaire présume que la diversité plus grande de ses images rêvées peut réussir à restreindre les activités de Catherine aux rôles royaux qu'il lui concède. En conséquence, il ne s'aperçoit pas que ses applaudissements constants prennent aussi la signification d'une approbation du jeu de Catherine en tant que membre privé des cercles philosophiques européens ; il donne inconsciemment à l'impératrice le droit de dialoguer avec lui, sans plus s'en tenir exclusivement aux images, emblèmes et idées où comptait la maintenir le philosophe.

Cette approbation involontaire de l'activité indépendante de Catherine permet à cette dernière de développer sans résistance son propre jeu dans lequel Voltaire joue le rôle d'un écrivain obligeant parmi les nombreux amis de l'impératrice. Catherine esquisse des portraits de Voltaire comme grand écrivain qui transcendent la flatterie pure parce qu'ils limitent le rôle de Voltaire. Pour Catherine, Voltaire est premièrement, si ce n'est pas exclusivement, l'auteur habile d'ouvrages plaisants et utiles ; ce rôle l'emporte sur ceux du conseiller politique ou même du philosophe. Elle regarde l'œuvre de Voltaire comme la source unique de ses « quelques connaissances » et comme son « plus cher amusement » (D11421) ; elle dresse la liste des contes de Voltaire qui lui ont servi de parfait remède pendant sa convalescence après son inoculation contre la petite vérole (D15396). Il en résulte que Voltaire et ses ouvrages se retrouvent à nouveau réduits à une simple distraction. Catherine emprunte

même à Voltaire la technique de l'idolâtrie quand elle lui dit qu'il ne peut atteindre la véritable gloire qu'en écrivant, puisque le « premier lettré de notre siècle » (D17224) se verra immortalisé seulement s'il continue à produire des vers qui « feront les délices de la postérité » (D17127). Alors que Catherine souhaite se voir immortalisée par ses réussites de souverain imprégné de la civilisation occidentale³², elle fait miroiter à Voltaire l'immortalité littéraire pour le déterminer à se concentrer sur son rôle d'écrivain. Tout en favorisant cette vocation exclusivement littéraire, Catherine trouve bon que Voltaire représente dans ses écrits les philosophes qu'elle compte introduire dans son propre cercle d'amis. Refusant le rôle d'idole païenne parce qu'elle serait alors « en égalité avec des oignons, des chats, des veaux, des peaux d'ânes », elle préfère « recevoir [ses] lettres, celles de [ses] amis les D'Alembert, les Diderot » (D13868). C'est sa manière de résister aux efforts que fait Voltaire pour la tenir en son pouvoir. Une fois son attention fixée sur la puissance de ses mots écrits et sur son rôle de membre d'un cercle littéraire, Voltaire est prêt à devenir le partenaire de l'impératrice quand elle joue l'individu privé participant aux échanges épistolaires qui déterminent le destin de l'Europe de son époque.

Opérant un tri parmi les personnages que Voltaire se crée, Catherine néglige les rôles laïcs pour se réappropriier ceux qui font appel à la religion. Elle le canonise à son tour dans l'espoir que « par [son] intercession la sainte Vierge n'abandonnera pas les fidèles » (D16426). C'est ainsi qu'elle retourne la stratégie de Voltaire contre lui-même : plutôt que de devenir l'idole qui exauce les prières du philosophe, Catherine demande à Voltaire de limiter ses activités au monde extérieur à la Russie et de convaincre des divinités externes et nébuleuses, c'est-à-dire les grandes puissances européennes, de créer des conditions favorables à l'accomplissement par les Russes de leurs exploits. D'ailleurs, Catherine confronte Voltaire à une lecture différente de sa parodie philosophique du langage religieux. Si le philosophe prend l'habit du prêtre en même temps qu'il réclame la soumission du clergé aux dirigeants laïcs, il faut que, comme membre du nouveau clergé, il accepte lui aussi cette position inférieure des puissances spirituelles. À deux reprises, Catherine propose à Voltaire des postes dans l'Église orthodoxe, d'abord comme patriarche de Constantinople (D16999), et plus tard comme simple prêtre donnant à l'impératrice sa bénédiction, dont elle le remercie en embrassant une main « qui a tracé tant de vérités de belles et bonnes choses » (D19188). De cette manière, la réinterprétation de Catherine relie les rôles religieux de Voltaire avec sa vocation première comme écrivain ; Catherine réaffirme ainsi son autorité dans la distribution des responsabilités du haut jusqu'en bas de la hiérarchie du pouvoir.

32 D. Griffiths, « To Live Forever », art. cit., p. 458-459.

D'autres rôles que Catherine donne à l'écrivain soulignent le statut de Voltaire comme professionnel travaillant pour le bien public au sein des structures existantes du pouvoir. Après avoir nommé Voltaire « avocat du genre humain » (D13433), Catherine lui envoie un document concernant les arguments russes en faveur d'une intervention en Pologne, ce qui « fera juger [...] si la justice est de notre côté » (D13868). Les louanges qu'elle prodigue à Voltaire pour sa participation à d'autres polémiques, comme sa défense des familles Calas et Sirven (D13433), servent d'introduction à l'affaire que Catherine lui soumet. Elle cherche à impliquer Voltaire dans sa lutte pour faire reconnaître les succès de la Russie au tribunal de l'Europe. Affirmant que « la sage Europe n'en jugera que par l'événement » (D16003), Catherine fait de l'Europe, et non du philosophe, l'arbitre des actions de la Russie. Elle revient au procédé qu'elle a déjà exploité pour s'insinuer dans les salons européens, à savoir un jeu de pseudonymes, pour encourager Voltaire à s'habiller en avocat. Pour faire l'éloge d'un ouvrage polémique de Voltaire qui vante « le fer victorieux des Russes », la *Traduction du poème de Jean Plokof, conseiller du Holstein, sur les affaires présentes*, Catherine imagine les succès de « M. Plokof » à la chambre impériale à Wetzlar et suggère que « lorsqu'il se donnera la peine de plaider les juges se rangeront aisément de son côté » (D16370). Cette scène imaginaire met en évidence l'intention de Catherine d'envoyer Voltaire, acteur au service de l'impératrice, jouer à la cour d'une puissance européenne plutôt qu'à la cour réelle de Saint-Petersbourg. Elle réitère aussi la distribution des rôles telle qu'elle la conçoit : Voltaire sera l'avocat, et l'Europe entière sera le juge de la partie plaignante, c'est-à-dire de Catherine elle-même. Mais Voltaire, soit consciemment, soit par méprise, interprète ce jeu de rôle légal de façon très différente. Après la présentation par Catherine de cette affaire russe « à celui qui plaide avec toute l'étendue de son génie la cause de l'humanité » (D13868), Voltaire dans sa réponse se promet au rang de juge. Il relègue Catherine au rang d'avocat, mais il déguise cette inversion sous la forme d'un compliment : « Votre Majesté Impériale daigne donc me faire juge de la magnanimité avec laquelle elle prend le parti du genre humain » (D13996). Cependant, il n'est pas si simple de garder une telle position d'autorité dans un jeu de rôle avec Catherine.

Toujours entretenant l'idée qu'il ne peut y avoir d'égalité entre eux que sur le plan personnel, Catherine loue l'habileté de Voltaire comme écrivain et avocat pour mieux dicter la façon dont elle attend que Voltaire réponde à l'amitié personnelle qu'elle lui offre. Elle termine souvent ses lettres de manière banale, avec des formules comme « aimez-moi, et portez-vous bien » (D17365), ou « continuez-moi votre amitié et soyez assuré que la mienne vous est sincèrement acquise » (D17224), pour renforcer le sentiment d'intimité entre les deux correspondants. C'est en ces termes, ceux de l'amitié simple et sans implications

politiques, que Catherine demande à Voltaire de jouer le rôle principal qu'elle lui assigne dans son jeu, celui d'agent publicitaire en Europe au service de la Russie. S'il est vrai que Voltaire est à la fois ami intime de l'impératrice et auteur et avocat de talent, son devoir est évidemment d'utiliser ses talents pour venir en aide à une amie dans sa lutte contre ceux qui veulent « nous faire battre sur le papier » (D16661). Pour cette raison, Catherine introduit les nouvelles qu'elle veut faire passer à toute l'Europe par des expressions nonchalantes comme « Eh bien Monsieur sachez puisque cela vous fait plaisir » (D15775), ou « J'espère Monsieur que ces nouvelles ne vous seront point désagréables » (D15938). Dans d'autres lettres, en revanche, son but est plus explicite : ses nouvelles sont « ce qui fera taire la Gazette de Paris, le Courrier d'Avignon et le nonce qui fait la gazette de Pologne » (D15974). Il faut donc conclure que la stratégie de Catherine dans son jeu de rôle est globale et cohérente, même si ses procédés sont moins variés et moins fantaisistes que ceux de Voltaire. Sous le couvert de l'amitié, Catherine peut à la fois solliciter et désavouer la participation de Voltaire à sa guerre. S'il joue son rôle d'agent publicitaire européen, comme il le fait malgré la désapprobation de plusieurs de ses amis, Catherine peut prouver qu'elle ne l'a ni suborné, ni soudoyé, puisqu'il agit simplement en ami. Mais s'il rechigne à jouer ce rôle de subordonné, elle peut continuer à bavarder avec lui comme si de rien n'était, puisque dans cette fiction épistolaire, leur amitié est apolitique.

Cependant, ce sont précisément des réalités politiques qui sont en jeu dans la correspondance et qui en fin de compte forcent Voltaire à reconnaître l'échec de sa stratégie littéraire : le partage de la Pologne en 1772 et le refus de Catherine de libérer les Français faits prisonniers par les Russes pendant la guerre. Revenant à la métaphore littéraire dans une lettre du 29 mai 1772, Voltaire décrit à Catherine l'aveuglement qui l'empêchait de prévoir ce « dénouement auquel personne ne s'attend », mais il désavoue cet euphémisme en l'attribuant à Frédéric II de Prusse (cette phrase n'a pas été retrouvée dans ses lettres existantes). Dans sa lettre à Catherine, Voltaire porte plainte contre elle en alléguant qu'elle a élaboré une intrigue littéraire opposée à la sienne : il n'a pas remarqué les évolutions dans l'intrigue de Catherine parce qu'il était trop occupé à rédiger sa « chimère » dans laquelle son « héroïne » anéantissait la Turquie (D17762). Le désenchantement politique amène Voltaire à repenser sa lecture du jeu de rôle de Catherine. Il doit alors admirer avec douleur les manœuvres littéraires que Catherine a utilisées pour contrecarrer ses rôles. Par la suite, quand il réagit aux deux comédies de Catherine qu'il lit dans une traduction française envoyée par l'impératrice, sa critique est extrêmement ambiguë : « Ce qui m'a principalement étonné de vos deux comédies russes, c'est que le dialogue est toujours vrai et toujours naturel, ce qui est, à mon avis, un des premiers mérites dans l'art de la comédie ».

Le double sens que Voltaire assigne à cette phrase se voit clairement dans la continuation très politique du paragraphe, où Voltaire cite son « premier roman » et prédit que Catherine terminera ce roman par la conquête de Byzance et de la Grèce, puisque « [la] voilà accoutumée à des partages » (D18201). Accusant ainsi Catherine de jouer la fourbe dans des comédies en Pologne et en Turquie, Voltaire identifie correctement le mécanisme stylistique par lequel Catherine l'a entraîné dans son jeu de rôle sans qu'il s'en aperçoive : par le langage naturel et expressément informel du bavardage amical. Dans cette même lettre, Voltaire accepte explicitement le partage des rôles sur lequel Catherine insiste depuis sa première lettre : « Nous autres gens de lettres nous sommes rarement à portée de savoir le dessous des cartes » (D18201). Il comprend que le jeu de Catherine limite le rôle du philosophe à celui de l'homme de lettres, exclu du gouvernement et considéré comme un divertissement privé pour les véritables dirigeants.

Quoique Voltaire tente de se rétablir comme auteur de leur drame par un retour au rôle du prophète (« je ne suis qu'un pauvre prophète suisse ; j'ai toujours prédit ce qui est arrivé » [D18115]), à partir du moment de la désillusion, le discours de Catherine modifie et gouverne les rôles que joue Voltaire. La même figure rhétorique, l'apothéose qui devait écarter Catherine de l'action terrestre, se transforme en aveu du pouvoir réel de Catherine et de l'impuissance de l'imaginaire et du littéraire : « Les rois sont comme les dieux, les peuples en font mille contes » (D18059). En réalité, une fois que Voltaire a admis, non sans ironie, que « la philosophie et les philosophes sont assurément de fort bonnes choses, mais elles n'ont rien à faire à tout ceci » (D18115), c'est-à-dire que les philosophes ne devraient pas prétendre diriger les actions des chefs d'État, les rôles dictés par Catherine dominent dans la correspondance. Catherine continue à jaser, discourant sur des expériences scientifiques sur la glace, sur la faune et la flore de la Russie et sur les célébrations magnifiques qu'elle organise à l'occasion des nouvelles conquêtes russes. Elle est convaincue que Voltaire s'intéresse à ce genre de conversations scientifiques et culturelles qu'elle imagine se dérouler tous les jours dans les salons. Voltaire se soumet à sa volonté impériale, mais il persiste à faire des compliments élaborés dans l'espoir de compléter un jour son « roman ». Il espère toujours que Catherine acceptera de devenir emblème de la religion universelle qu'est la philosophie et de régner comme « autocratrice impératrice bienfaitrice » d'« onze cent mille lieues carrées de pays » (D20534). Si l'impératrice finit par exclure le philosophe de son propre roman, il peut au moins la prier de mener à son terme l'intrigue qu'il avait imaginée.

L'on peut donc conclure que l'échange entre Voltaire et Catherine II mérite d'être examiné comme œuvre littéraire, et que les jeux de rôle qui s'y déroulent révèlent une relation très différente de celle que les commentateurs politiques

veulent y voir. Il est impossible d'accuser Catherine d'hypocrisie quand elle présente toujours franchement la scène, les personnages et l'intrigue principale qui sont au cœur de sa stratégie littéraire. De son côté, Voltaire ne se montre ni vénal, ni crédule, puisqu'il affirme constamment son importance politique dans une série de variations sur le thème du philosophe qui guide l'impératrice. Chaque correspondant s'efforce de prendre le dessus dans le texte, de s'arroger les rôles principaux et de transfigurer l'autre pour en faire un partenaire prêt à jouer vis-à-vis du moi imaginé.

256

Comme c'est le cas pour toute représentation théâtrale et pour tout texte littéraire, le public visé par cet échange épistolaire ne se limite pas aux participants eux-mêmes. Les correspondants n'oublient jamais que la correspondance va probablement être publiée : Catherine semble vaciller sur cette question (D11421), tandis que Voltaire publie lui-même des extraits et des informations tirés de ces lettres. Les lettres risquaient d'être interceptées, bien sûr, mais aussi les correspondants montraient leurs lettres à d'autres individus, comme le découvre la relation entre Voltaire, Catherine et le comte A. P. Shuvalov, par exemple (D14091). Par conséquent, les deux correspondants composent leurs épîtres avec soin pour susciter la réaction désirée dans chaque lecteur visé. Voltaire et Catherine, en formulant leurs scénarios littéraires, participaient à un jeu politique particulier : ce n'était pas une guerre contre l'Islam ou contre la Pologne, mais une lutte pour fixer le rôle de la sphère publique et éclairée dans le domaine culturel de l'Europe en expansion. Quand Catherine écrit comme membre d'un salon imaginaire, elle veut prouver qu'elle appartient au public éclairé ; ceci implique que la Russie elle aussi fasse partie intégrante du salon européen. Voltaire l'accepte avec enthousiasme, à condition que la Russie respecte de façon exemplaire l'autorité de cette nouvelle sphère publique. Ce rapport avec la sphère publique suggère le genre auquel cette correspondance appartient véritablement : il s'agit de journalisme épistolaire, un genre dans lequel Voltaire et Catherine sont tous les deux actifs³³. Un ton d'insouciance polie, des enjeux sérieux mais masqués, et, ce qui est le plus important, un jeu d'identité littéraire : tels sont donc les traits marquants des interactions entre Voltaire et Catherine dans cette sphère publique littéraire.

33 *The Literature of Eighteenth-Century Russia*, éd. et trad. par Harold B. Segel, New York, Dutton, 1967, 2 vol., t. I, p. 255-256.

“MIO” OR “MI”? A MISPRINT
IN BESTERMAN’S EDITIONS OF VOLTAIRE’S LETTERS¹

Giovanni Ricci

Academy of Fine Arts, Florence

On “24 sept.” (that is September 24th 1760), from the “Chateau de Ferney en Bourgogne”, Voltaire writes a letter to Goldoni, drawn up per three-quarters in Italian language. For a long time the philosopher has been appreciating the texts of the Venetian playwright, but this is the first missive that he sends to him directly. Let’s remember its contents:

Sig^{or} mio, Pittore e Figlio della Natura, vi amo dal tempo ch’io vi leggo. Ho veduto la vostra anima nelle vostre opere. Ho detto: Ecco un uomo onesto, e buono, che hà purificato la scena italiana, che inventa con la fantasia, e scrive col senno. Oh che fecondità! mio signore, che purità! E come lo stile mi pare naturale, faceto ed amabile! Avete riscattato la vostra Patria dalle mani degli Arlecchini. Vorrei intitolare le vostre Commedie: L’Italia liberata dai Goti. La vostra amicizia m’onora, m’incanta. Ne sono obbligato al sig: senator Albergati;² e voi dovete tutti i miei sentimenti a voi solo.

- 1 I am very grateful to Christophe Paillard for our email exchange on the subjects of this paper.
- 2 Francesco Albergati Capacelli – a friend of Goldoni and Voltaire, and coming from “*una delle più nobili famiglie bolognesi*” (“one of the noblest families of Bologna”) – succeeded his father Luigi in the senatorship and more than once was gonfalonier of justice in the city of Bologna, but “*fin dalla giovinezza fu attratto da una grande passione per il teatro, al quale, superando incomprensioni e pregiudizi, dedicò tutta la sua vita, come traduttore, interprete dilettante, commediografo, protettore di attori e di autori*” (“since he was young, he was attracted by a great passion for stage and, overcoming incomprehension and prejudices, he devoted all his life to it, as a translator, amateur actor, playwright, and patron of actors and authors”). See Alberto Asor Rosa, art. “ALBERGATI CAPACELLI, Francesco”, in *Dizionario Biografico degli Italiani* (Roma, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1960), vol.1, p.624.

Tengo l'edizione di Torino, e dio mio guardi da quella di Medebach.³ Vi auguro mio signore la vita più lunga, e la più felice, giache [*sic*⁴] non potete essere immortale come il vostro nome: Intendete di farmi un onore, e già mi avete fatto il più gran piacere.⁵

J'use, Mon cher Monsieur, de la liberté françoise en vous protestant sans cérémonie que vous avez en moi le partisan le plus déclaré, l'admirateur le plus sincère, et déjà le meilleur ami que vous puissiés avoir en France. Cela vaut mieux que d'être votre très humble et très obéissant serviteur

Voltaire
gentilhomme de la chambre du roi.⁶

Here I have transcribed the letter D9257 of Besterman's definitive edition of Voltaire's correspondence. The editor copied the text transcribed by Albergati and, as he writes, now kept in Rome at the Biblioteca Apostolica Vaticana (Fondo Patetta).

However, in Besterman's first edition, he copied the manuscript in the Biblioteca Nazionale Centrale, Florence (Italy). This letter – classified as Best. 84890 – is dated “20 7bre” (that is September 20th) 1760, from the “Château de Frenay⁷ en Bourgogne / par Genève”.⁸ As Besterman writes, certainly it is not authentic. However it says:

3 The edition of Goldoni's works loved by Voltaire is the one published in Florence by Eredi Paperini from 1753 to 1757; it was reprinted also in Turin. When Goldoni left the Teatro Sant'Angelo, moving to the Teatro San Luca, his ex-manager Medebac (or Medebach) claimed he was the owner of the comedies written by Goldoni for the Teatro Sant'Angelo. Medebac's edition competed with Paperini's. Because of a claim of Medebac and of the Goldoni's ex-publisher, the Paperini edition was forbidden in the Venetian Republic. But in 1760, in Venice, Pitteri's edition was also being published.

4 In Italian manuscripts, until the end of the 19th century, the use of stresses is rare. Here the modern word is “giacché” (“because”). In his correspondence, Voltaire himself makes use of stresses very rarely.

5 Translation: “My Sir, Nature's Painter and Son, I have loved you since the time I read your texts. I have seen your soul in your works. I said: here is an honest and good man who purified Italian theatre, who invents imaginatively, and who writes in an intelligent way. Oh, what inventiveness! My Sir, what purity! And how the style appears natural, witty and lovable! You freed your native country from Harlequins hands. I would entitle your Comedies: Italy freed from the Ghots. Your friendship honours me, delights me. I am in debt to sir senator Albergati for this; and all my sentiments for you are due to you only. I have Turin's edition, and my god protects by Medebach's one[see later]. I wish you a longer, happier life, because you can not be as immortal as your name is: You intend to honour me, and you already give me the greatest pleasure”.

6 D9257.

7 This is a mistake which Voltaire cannot have made: the right geographical name is Ferney.

8 *Voltaire's Correspondence*, edited by Theodore Besterman, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1959, vol. XLIII, letter n. 8490, p.160.

Sig^r9 mio pittor e fig^o10 della natura, vi amo dal tempo che vi leggo. Ho veduto la vostra anima nelle vostre opere. Ho detto: ecco un uomo onesto e buono, che ha purificato la scena italiana, che inventa con la fantasia, e scrive col senno. O che fecondità mio sig.^c11! O che purità! E come lo stile mi pare naturale, faceto e amabile! Avete riscattato [*sic*¹²] la vostra patria dalle mani degli arlecchini [*sic*¹³]. Vorrei intitolare le vostre commedie: *L'Italia liberata da' Goti*. La vostra amicizia mi onora, m'incanta. Ne sono obbligato al sig^r sen^r14 Albergati, e voi dovete tutti i miei sentimenti a voi solo.

Tengo l'edizione di Torino, e dio mio guardi da quella di Medebach. Vi auguro mio sig^c la vita più lunga et la più felice, giache [*sic*¹⁵] non potete esser immortale come il vostro nome. Intendete di farmi un grand'onore: e già mi avete fatto gran piacere.

J'use mon cher mons^r16 de la liberté française en vous protestant sans cérémonie que vous avez en moi le partisan le plus déclaré, l'admirateur le plus sincère, et déjà le meilleur ami que vous poussiez avoir en France. Cela vaut mieux que d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur

VOLTAIRE

gentilhomme de la chambre du roi.

I have quoted two variants of this letter from Besterman's editions, but whoever knows Italian will find this passage strange: "*dio mio guardi da quella di Medebach*" (a literal translation might be: "my God protects [whom?] from that by Medebach"). It is a very serious mistake and an evident non-sense.

I therefore checked the copy which is present at the Biblioteca Nazionale Centrale of Florence:¹⁷ the writer wrote "*dio mi guardi*" ("God protects me") and not "*dio mio guardi*" as Besterman reports in his first edition of Voltaire's correspondence. Moreover, here we find "*poussiez*" instead of "*puissiez*", and "*et*" instead of "*e*". I also discovered that, in addition to these mistakes, Besterman replaced commas by colons, hardly ever quoted capitals (the more evident included), and in two cases began or did not begin a new paragraph without respecting the letter of the text. There are also two words

9 Abbreviation for "*Signor*" ("Sir").

10 Abbreviation for "*Figlio*" ("Son").

11 Abbreviation for "*Signore*" ("Sir").

12 In modern Italian "*riscattato*" ("ransomed").

13 In modern Italian "*Arlecchini*" ("Harlequins").

14 Abbreviation for "*senator*" (in modern Italian "*senatore*").

15 See above, n.4.

16 Abbreviation for French word "*monsieur*" ("Sir").

17 Sala Manoscritti, Carteggi, Vari, cassetta 6, n.215.

not belonging to the manuscript. Other modifications – like the insertion of accents and apostrophes (signs completely absent in the manuscript) or Voltaire’s cursive signature which is reported in small capitals – correspond with acceptable criteria.

Here is a literal transcription of Voltaire’s letter present in Florence:

au Chateau de Frenay [sic] en Bourgogne
par Genève 20 7bre 1760
(sg¹⁸)

al D.^r Carlo Goldoni

Sig^r mio Pittor e fig^o della Natura: vi amo dal tempo che vi leggo. Ho veduto la vostra anima nelle vostre opere. Ho detto: ecco un uomo onesto e buono, che ha purificato la scena italiana¹⁹ che inventa con la fantasia, e scrive col senno. O che fecondità mio Sig^e! O che purità! E come lo stile mi pare naturale, faceto e amabile! Avete riscatato [sic] la vostra Patria dalle mani degli arlechini [sic]. Vorrei intitolare le vostre commedie: *L’Italia liberata da Goti*. La vostra amicizia mi onora, m’incanta. Ne sono obbligato al Sig^r Sen^r Albergati: e voi dovete tutti i miei sentimenti a voi solo. Tengo l’edizione di Torino, e Dio mi guardi da quella di Medebach. Vi auguro mio Sig^e la vita più lunga e la più felice; giache [sic] non potete esser immortale come il vostro nome. Intendete di farmi un grand’onore: e già mi avete fatto gran piacere.

J’use mon cher Mons^r de la liberté française en vous protestant²⁰ que vous avez en moi le partisan le plus déclaré [sic], l’admirateur le plus sincere, et déjà le meilleur ami que vous poussiez avoir en France. Cela vaut mieux que d’être
Votre tres-humble et tres-obeissant serviteur

Voltaire gentilhomme de la Chambre du Roi.

Besterman, however, is right when he notes that this letter is “a contemporary copy in an Italian hand”.²¹ With regard to this, a specialist of Voltaire’s handwriting has written to me: “This is not Voltaire’s handwriting nor the handwriting of his secretary Jean-Louis Wagnière. Moreover, Voltaire would never have made a mistake with the name of ‘Frenay’ which is spelled ‘Frenay’. The ‘G’ in ‘Genève’, the ‘F’ in ‘France’, the many ‘I’s, the long ‘S’ are clearly not by his hand [...]. I’ve never met this handwriting before”.²² Then the Florentine manuscript “spells ‘Française’ and ‘Françoise’ while Voltaire, struggling to

18 Probably an abbreviation for “*signore*” or “*signor*” (“Sir”).

19 Here there are no punctuation signs.

20 In the copy of the Biblioteca Nazionale Centrale of Florence, there are not the words: “*sans cérémonie*”.

21 *Voltaire’s Correspondence*, Th. Besterman (ed.), vol. XLIII, p.160.

22 Ch. Paillard, personal communication.

conform orthography to phonetics, insisted on writing ‘ai’ in ‘*Français*’ and various other words”.²³

Actually, the enclosed nineteenth-century bill says that the manuscript is authentic,²⁴ but there are “dozens of them that are clearly wrong: Voltaire’s letters were so expensive they were often falsified”.²⁵ So the letter at the Biblioteca Nazionale is counterfeit and it is certainly true that an Italian wrote it: actually he astutely avoided writing “mio” instead of “mi”.

The letter at the Biblioteca Apostolica Vaticana (BAV) is much more reliable. In effect Besterman has not consulted documents in the BAV between 1960 and 1972,²⁶ but he used to ask many world libraries to send him photocopies (that were sometimes barely legible) or photographs or microfilms of the documents he needed.²⁷ From this point of view, it is very significant what we read in the French translation of the letter where Frédéric Deloffre²⁸ writes: “*Dieu me garde de celle de Medebach*”²⁹ (“God protect me from Medebach’s one”), which is a perfect translation of the Italian text.

I could have a photograph of the letter in the BAV that is in a codex once possessed by Federico Patetta (1867-1945). The letter is introduced by the annotation: “*Copia di Lettera al Sig.^r Goldoni*” (“Copy of a letter to Mr. Goldoni”). Patetta was professor of History of Italian Law in several Italian universities and, particularly, devoted himself to studying public law in the early Middle Ages and to critical editions of ancient juridical texts. He presented

23 Ch. Paillard, personal communication.

24 The Biblioteca Nazionale Centrale of Florence (Italy) bought the manuscript by “Giovanni Dotti libraio” [bookseller] “della Libreria Grazzini” [of Grazzini bookshop] on August 11th 1894. Dotti’s receipt reports: “*Lettera autografa di Voltaire a Goldoni*” (“Letter in Voltaire’s own hand to Goldoni”). The cost was relatively high: 150 Italian liras (according to 1887’s and 1895’s regulations, the highest annual salary of Biblioteca Nazionale’s prefect was 6,000 liras while the annual salary of doorkeepers varied from 900 to 1,300 liras: Alberto Petrucciani and Giuliana Biagioli, personal communication). In 1894 the prefect (that is the director) of Biblioteca Nazionale was Desiderio Chilovi, a very valuable bibliographer and expert in library science; but, in this case, perhaps also for the not very high price, he did not think he was buying a fake.

25 Ch. Paillard, personal communication. See also Christiane Mevaud and Christophe Paillard, “À la recherche d’un faux voltairien. *Marginalia apocryphes sur les Observations critiques*”, *Revue Voltaire* 8 (2008), p.279-328.

26 I thank Andreina Rita (office Bibliographic Information of the BAV) for this information.

27 Ch. Paillard, personal communication.

28 Voltaire, *Correspondance*, Th. Besterman (ed.), F. Deloffre (trad.), Paris, Gallimard, 1980, vol.V, letter n.6231, pp.1124-25 and 1624. In every volume of this French edition, we read: “*Les notes de l’édition définitive de la correspondance de Voltaire, établie par Theodore Besterman, ont été traduites de l’anglais, et adaptées par Frédéric Deloffre, professeur à l’Université de Paris-Sorbonne*”.

29 *Ibid.*, vol.V, p.1624.

BAV with his collection of books and manuscripts and the letter by Voltaire to Goldoni was among these documents. In 1760, it had been copied by Albergati and, certainly, Patetta bought it. This is its text which is a little different from the Besterman's one:

Au Chateau de Ferney en Bourgogne

24 Sept. 1640

Signor mio, Pittore e Figlio della Natura, vi amo dal tempo ch'io vi leggo. Hò [*sic*] veduto la vostra anima nelle vostre opere. Hò [*sic*] detto: Ecco un uomo onesto, e buono, che hà [*sic*] purificato la scena italiana, che inventa con la fantasia, e scrive col senno. Oh che fecondità! mio signore, che purità! E come lo stile mi pare naturale, faceto, ed amabile! Avete riscattato la vostra Patria dalle mani degli Arlecchini. Vorrei intitolare le vostre Commedie: l'Italia liberata da' Goti. La vostra amicizia m'onora, m'incanta. Ne sono obbligato al Sig. Senator Albergati; e voi dovete tutti i miei sentimenti a voi solo.

Vi auguro, Signore, la vita la più lunga, e la più felice, giacche [*sic*] non potete essere immortale, come il vostro Nome. Intendete di farmi un onore, e già m'avete fatto il più gran piacere.

J'use, Mon cher Monsieur, de la liberté françoise en vous protestant sans cérémonie que vous avés en moi le partisan le plus déclaré, l'admirateur le plus sincere, et déjà le meilleur ami que vous puissiez avoir en France. Cela vaut mieux que d'être votre très humble et très obeissant serviteur

Voltaire.³⁰

As we have seen and as Besterman points out, the copy in the BAV does not contain the sentences: “*Tengo l'edizione di Torino, e dio mi guardi da quella di Medebach*” and “*gentilhomme de la chambre de roi*”. The editor drew them from the Florence copy. In conclusion, Albergati, who was a man of letters, could not mistake writing “*mio*” instead of “*mi*”. Even if it was Voltaire's mistake – an undoubtedly improbable hypothesis³¹ – Albergati had corrected it. So, certainly, Besterman was wrong in writing this word.

³⁰ BAV, codex Patetta 825, ff. 20v-21r. Actually it is the same text readable in the seventy-fourth volume of Voltaire's works published by Pierre Augustin Caron de Beaumarchais in the 18th century, but this edition is full of mistakes: see *Œuvres complètes de Voltaire*, [Kehl], De l'imprimerie de la société littéraire typographique, 1785, vol.74, lettre XXXIV, pp.75-76.

³¹ Voltaire spoke (and wrote) Italian, and also Venetian, very well. On his speaking Italian see D21063 and on his writing Venetian see D10678. Goldoni himself wrote to Voltaire: “*conoscete sì [*sic*] bene l'Italia, e precisamente Venezia, giacché sapete persino parlare e scrivere in Veneziano*” (D11303; “you know Italy so well, and especially Venice, because you can speak and write Venetian”).

And, as I have said, he introduced an expression (“*dio mio guardi*”) which, in the Italian language, is completely absurd in the context in which it is included.

FÉDOR GOLOWKIN SUR LES TRACES DE VOLTAIRE :
GENÈSE DES *LETTRES DIVERSES RECUEILLIES EN SUISSE*

Léonard Burnand

Université de Lausanne

Aussi longue que complexe, l'histoire éditoriale de la correspondance de Voltaire recèle encore bon nombre de mystères, que la découverte de nouveaux documents vient parfois dissiper. C'est sur une telle trouvaille documentaire que se fonde le présent article : nous avons en effet retrouvé, dans un fonds conservé aux Archives cantonales vaudoises (Lausanne)¹, un ensemble de manuscrits qui éclairent avec précision la façon dont le comte Fédor Golowkin a rassemblé et annoté la cinquantaine de lettres inédites de Voltaire qu'il a livrées au public en 1821 dans son ouvrage intitulé *Lettres diverses recueillies en Suisse*². Dans le bref avant-propos placé en tête de ce recueil, Golowkin ne donne aucune indication sur les circonstances dans lesquelles le livre a été élaboré : il ne révèle pas l'identité de la personne qui possède les précieux documents qu'il publie, et il n'explique ni pourquoi on lui a confié le soin d'éditer ces pièces ni comment il s'est procuré les multiples informations nécessaires à leur annotation. Ainsi, ce recueil, souvent cité par les bibliographes et par les spécialistes de Voltaire, est demeuré passablement énigmatique quant à sa gestation. C'est pourquoi il nous a paru judicieux, dans cette petite étude, de soulever un coin du voile qui entoure la genèse de ces *Lettres diverses recueillies en Suisse*.

Issu de l'une des familles les plus illustres de l'aristocratie russe, Fédor Golowkin est né en 1766. Doté d'un esprit particulièrement alerte, il se fait rapidement remarquer à la cour de Catherine II, où il est promu au rang de gentilhomme de la Chambre. L'impératrice, qui apprécie la compagnie du jeune comte, l'introduit dans le cercle de ses intimes et en fait son protégé. En 1794, elle le nomme ambassadeur de Russie à Naples. Toutefois, cette prestigieuse mission diplomatique tourne mal : une fois sur place, ne pouvant résister à son

¹ Archives cantonales vaudoises (désormais, ACV), P Cuénod-Chavannes/11.

² *Lettres diverses recueillies en Suisse, par le C^e Fédor Golowkin, accompagnées de notes et d'éclaircissements*, Genève/Paris, J.-J. Paschoud, 1821, in-8°, 428 p.

penchant naturel pour le persiflage, Golowkin compose des couplets satiriques visant la reine Marie-Caroline. L'affaire s'ébruite et déclenche aussitôt l'ire des autorités napolitaines. Irrémédiablement compromis, l'ambassadeur est rappelé sur-le-champ à Saint-Petersbourg, où il ne regagnera jamais la faveur de Catherine II. Quant à ses rapports avec Paul I^{er}, le successeur de l'impératrice, ils seront pour le moins conflictuels. Dès lors, le comte se résout à quitter la Russie. Il sillonne longuement l'Europe, séjournant notamment à Dresde et à Paris, avant de se fixer en 1814 à Lausanne, où il vivra jusqu'à sa mort, en 1823³. Durant ces années passées sur les rives du lac Léman, Golowkin publie plusieurs ouvrages, notamment un essai politique (*Considérations sur la constitution morale de la France*, 1815) et un roman (*La Princesse d'Amalfi*, 1820). Au fil des ans, il se lie d'amitié avec divers représentants des élites vaudoises et devient l'une des figures marquantes des salons mondains de la région, grâce à ses traits d'esprit qui font de lui un convive de choix. En 1819, il participe activement à la fondation du Cercle littéraire de Lausanne, dont il sera le bibliothécaire, puis le président⁴. C'est à cette occasion qu'il intensifie ses contacts avec un autre membre fondateur du Cercle littéraire, le jurisconsulte et homme politique Samuel Clavel de Brenles (1760-1843), qui, après avoir été sous-préfet de Lausanne, siège au Tribunal d'Appel du canton de Vaud⁵. Ce magistrat éclairé a tout pour plaire à Golowkin : il possède une vaste érudition, une riche bibliothèque et... un dossier de lettres inédites de Voltaire.

Si Samuel Clavel de Brenles est propriétaire de ces lettres, c'est parce qu'il les a héritées de ses parents, lesquels ont bien connu l'auteur de *Zaïre*. Son père, Jacques-Abram-Élie-Daniel Clavel de Brenles (1717-1771), avocat réputé et professeur de droit à l'Académie de Lausanne⁶, et sa mère, Étienne Chavannes Clavel de Brenles (1724-1780), femme d'esprit et salonnière⁷, ont assidûment fréquenté Voltaire lors de ses séjours successifs à Lausanne dans les années 1755-1759⁸. Une

3 Sur Golowkin, voir les papiers conservés dans le fonds Freudenreich (ACV, PP 876/13-21), ainsi que la notice biographique de Nicolas Chatelain parue dans la *Revue suisse*, n° 24 (1861), p. 95-111, et l'introduction de S. Bonnet à l'édition des mémoires de Golowkin sur *La Cour et le règne de Paul I^{er}*, Paris, Plon, 1905, p. 66-96.

4 Maurice Meylan, *Le Cercle littéraire de Lausanne, de 1819 à nos jours*, Genève, Slatkine, 2007.

5 Albert de Montet, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, Lausanne, G. Bridel, 1877-1878, 2 vol., t. I, p. 173-174. Voir également la notice nécrologique parue dans la *Revue suisse*, n° 6 (1843), p. 677-680.

6 Jean-François Poudret et autres, *L'Enseignement du droit à l'Académie de Lausanne aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Lausanne, Université de Lausanne, 1987, p. 46-49.

7 Henri Perrochon, « Une Lausannoise spirituelle et philosophe : Étienne Chavannes de Brenles-Chavannes et ses amis (1724-1780) », *Revue historique vaudoise*, n° 51 (1943), p. 49-73.

8 Juste Olivier, *Voltaire à Lausanne*, Lausanne, M. Ducloux, 1842 ; René Pomeau (dir.), *Voltaire en son temps*, Oxford, Voltaire Foundation ; Paris, Universitas, 1985-1994, 5 vol., t. III, Ch. Mervaud et R. Pomeau (dir.), *De la Cour au jardin, 1750-1759* (1991).

décennie durant, J.-A.-E.-D. Clavel de Brenles a été un correspondant régulier du grand écrivain : entre février 1754 et novembre 1764, Voltaire lui a en effet adressé quarante-huit lettres⁹. Unique dépositaire des papiers de ses parents suite à la mort de son frère en 1808, Samuel Clavel de Brenles a pieusement conservé ces lettres de Voltaire à son père jusqu'en 1826, date à laquelle il a décidé de les déposer à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, où elles se trouvent encore aujourd'hui¹⁰. Le comte Golowkin a donc eu le privilège de pouvoir exploiter ces documents avant leur dépôt à la Bibliothèque, à une époque où ils étaient encore la propriété exclusive du juriconsulte.

Le dossier que nous avons retrouvé aux Archives cantonales vaudoises est principalement composé de lettres envoyées par Golowkin à Samuel Clavel de Brenles, lesquelles se rapportent à la préparation de l'édition des *Lettres diverses recueillies en Suisse*. La plupart de ces missives ne sont pas datées, cependant les rares dates qui y figurent indiquent que cette phase préparatoire a eu lieu durant l'été 1820, soit une année avant la publication du recueil.

Il ressort de ces documents que Samuel Clavel de Brenles s'est beaucoup impliqué dans l'élaboration de cet ouvrage. En premier lieu, il a largement ouvert ses archives familiales à Golowkin, et lui a fourni l'essentiel des pièces publiées dans le recueil, à savoir les lettres de Voltaire à son père, ainsi que bon nombre de lettres adressées à sa mère par diverses femmes de renom, au premier rang desquelles Suzanne Necker¹¹. De plus, le juriconsulte a joué un rôle décisif dans le travail d'annotation, puisqu'il s'avère que c'est lui qui a rédigé l'ensemble des notes biographiques consacrées aux multiples personnalités suisses évoquées dans les lettres. Ayant passé toute sa vie en terre helvétique et ayant grandi au sein de la société lausannoise du temps des Lumières, Samuel Clavel de Brenles était évidemment beaucoup mieux armé que Golowkin pour se charger de telles notes. Ainsi, les deux hommes se sont partagé la tâche, tout en se mettant d'accord sur le fait que seul le nom de Golowkin allait apparaître dans l'ouvrage. En effet, le magistrat vaudois tenait à rester dans l'ombre, à la fois par humilité et par souci de ne pas se trouver dans une position délicate vis-à-vis des

9 D5669, D5823, D5904, D5942, D5960, D5971, D6021, D6038, D6057, D6072, D6078, D6110, D6122, D6150, D6171, D6224, D6250, D6297, D6312, D6333, D6362, D6385, D6514, D6540, D6548, D6615, D6884, D6891, D6907, D7091, D7186, D7191, D7362, D7929, D8002, D8036, D8059, D8084, D8087, D8105, D8131, D8149, D8171, D8567, D8786, D9471, D12186, D12203.

10 Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, Département des manuscrits, Fonds Clavel, IS 1915, XXXh1.

11 L'important corpus de lettres de Suzanne Necker à Étienne Clavel de Brenles occupe la seconde moitié du livre (*Lettres diverses recueillies en Suisse*, op. cit., p. 232-424). Tout comme les lettres de Voltaire, celles de Mme Necker ont été déposées en 1826 à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (Fonds Clavel, IS 1915, XXXh1).

familles romandes citées dans les lettres que le comte et lui s'apprêtaient à rendre publiques. Cette stratégie éditoriale est clairement définie par Golowkin dans un document qu'il adresse à Clavel de Brenles, en annexe à un courrier, sous le titre de « Résultat d'un premier aperçu sur les Lettres qui m'ont été confiées » :

Pour peu que cela convienne à M^r de Brenles je prendrai la qualité d'Éditeur dans la publication de cet ouvrage. Cela mettra plus à l'aise sa piété et sa modestie filiale. Il suffira de mon nom au bas de l'avant-propos, pour lever toutes les difficultés et responsabilités imaginables.

Je répéterai ce que j'ai eu l'honneur de lui dire de bouche ; c'est qu'il faut les noms partout. Les lettres initiales nuisent à l'intérêt lorsqu'il ne s'agit pas d'affaires publiques et majeures, tandis qu'un nom quelconque en prête aux plus petits événements de société.

Il faudra qu'à chaque nouveau personnage qui paraîtra sur la scène, il y ait une petite note biographique. Comme c'est moi qui serai censé les avoir faites, M^r de Brenles, qui les fera, les pourra faire avec une entière liberté d'esprit et de cœur. Il en faudra donc sur ses parents, et les différents Suisses cités ou nommés dans les lettres. Deux mots suffiront pour la plupart. Le pays auquel on appartenait, le temps où l'on vécut, les places qu'on occupa etc. etc. ; voilà le fond de chaque note. [...]

En attendant que M^r de Brenles fasse ces notes susdites, que je ne pourrais faire et qui s'augmenteront par celles que j'aurai encore occasion de lui demander dans le courant de la lecture que je vais entreprendre, je ferai le brouillon du petit discours préliminaire¹².

À plusieurs reprises, Golowkin a recours à l'expertise de Clavel de Brenles pour éclaircir certains points relatifs aux manuscrits qui lui ont été remis. Dans un courrier daté du 12 juillet 1820, il fait part de sa perplexité face à un document qu'il qualifie de « petit chiffon portant pour titre Extrait d'une lettre du 13 janvier », et s'interroge sur l'identité du destinataire : « Cela est évidemment de Voltaire, *mais à qui ?* Voilà ce qu'il faudrait savoir »¹³. Il se pose également des questions au sujet d'une pièce comportant « quatre pages de détails fort curieux sur Frédéric II, sa famille et sa cour. C'est d'une petite écriture charmante mais encore faudrait-il savoir *de qui et à qui* »¹⁴. Il s'en remet aussi au jugement de son collaborateur pour ce qui concerne la datation : « N'oubliez pas de mettre les années aux premières lettres »¹⁵.

12 ACV, P Cuénod-Chavannes/11, f° 234.

13 ACV, P Cuénod-Chavannes/11, f° 230.

14 *Ibid.*

15 ACV, P Cuénod-Chavannes/11, f° 229.

En outre, Golowkin compte sur Clavel de Brenles pour lui donner son opinion sur le projet d'avant-propos qu'il a rédigé. À la lecture de cette préface, le juriste est tout sauf enthousiaste, et il ne se prive pas d'exprimer des réserves¹⁶. Loin de se vexer, le comte accepte ces remarques et décide de détruire cette première mouture jugée décevante : « Je finis en brûlant mon avant-propos et en vous faisant un triple hommage de ses cendres, de mes remords de vous l'avoir envoyé et de mes sentiments les plus distingués »¹⁷. Clavel de Brenles ne s'est pas contenté d'émettre poliment quelques critiques ; il a aussi soumis à Golowkin son propre projet de préface, lequel comporte d'intéressantes observations sur Voltaire :

Tout ce qui sortait de la plume de cet homme dont l'esprit était éminemment français, était attendu et reçu avec avidité par les Français. Cet enthousiasme n'est pas éteint encore, et dans ce moment quatre éditions nouvelles de ses œuvres sont prêtes à paraître.

Les admirateurs de Voltaire retrouveront dans les lettres inédites que nous publions quelques traits de cette gaieté piquante et philosophique, qu'ils aimaient à rencontrer dans ses ouvrages, ils y trouveront peut-être avec moins de plaisir quelques-unes de ces plaisanteries qu'il se permettait quelquefois, trop peu mesurées quant à la décence, et à la convenance de l'expression lorsqu'elles portaient sur des objets qui doivent être respectés. On y verra que si les traits de cette dernière espèce donnaient beau jeu à ses ennemis, en leur fournissant des armes contre lui, ils n'étaient pas approuvés par ses amis, et que ceux-ci lui en témoignaient quelquefois leur mécontentement.

Ces lettres ont quelque intérêt sous le rapport biographique, en ce qu'elles font connaître quelques-unes des circonstances et des motifs qui engagèrent l'auteur à une certaine période de sa vie à se fixer sur les bords du lac Léman. Elles ajoutent quelques traits à cette partie de son caractère déjà connue, cette irascibilité dont les explosions étaient si aisément provoquées par la contradiction, et par les blessures que recevait quelquefois son amour-propre d'auteur¹⁸.

En fin de compte, ces réflexions de Clavel de Brenles ne seront pas intégrées à la version définitive de la préface, laquelle se limite à des considérations générales sur la Suisse de la seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁹. Notre dossier d'archives ne nous apprend pas pourquoi ce texte a été écarté, ni comment les deux collaborateurs en sont arrivés à l'état final du discours introductif ;

¹⁶ ACV, P Cuénod-Chavannes/11, f^o 237.

¹⁷ ACV, P Cuénod-Chavannes/11, f^o 233.

¹⁸ ACV, P Cuénod-Chavannes/11, f^o 238.

¹⁹ *Lettres diverses recueillies en Suisse, op. cit.*, p. 1-9.

en revanche, un document nous indique que la dernière phase du travail éditorial s'est accomplie au domicile de Golowkin, où celui-ci a rassemblé les différents matériaux (lettres, notes, table et avant-propos) et fait copier le tout par un scribe chargé de « produire ce qu'on appelle le *Manuscrit d'Imprimeur* »²⁰. Ce manuscrit a ensuite été livré au libraire-imprimeur genevois Jean-Jacques Paschoud, chez qui l'ouvrage a été mis sous presse²¹.

270

Reconstituée à partir des documents que nous avons découverts, la genèse des *Lettres diverses recueillies en Suisse* pourrait sembler, à première vue, ne revêtir qu'un caractère anecdotique. Pourtant, à y regarder de plus près, on constate que ce dossier mérite d'être exhumé, car il apporte un éclairage inédit sur le paysage éditorial de la Restauration et sur la place privilégiée qu'y occupent à la fois l'œuvre de Voltaire et la publication de recueils de correspondance ayant trait au XVIII^e siècle. Sous l'Empire, avaient déjà paru plusieurs collections de lettres de personnalités célèbres du temps des Lumières, notamment la correspondance de Julie de Lespinasse (Paris, L. Collin, 1809) ou celle de Mme du Deffand (Paris, Treuttel et Würtz, 1812). Le phénomène s'accroît encore durant la période de la Restauration, laquelle est marquée par la multiplication effrénée des éditions de correspondances et de mémoires du XVIII^e siècle²². Voltaire est l'une des figures phares de cette intarissable mode éditoriale : tandis que le « roi des philosophes » est continuellement invoqué, de manière louangeuse ou dépréciative, dans les querelles politiques et idéologiques qui opposent les libéraux aux ultras²³, les *Œuvres complètes* du patriarche de Ferney font l'objet de nombreuses éditions concurrentes – Desoer (1817), Renouard (1819), Thomine & Fortic (1820), Touquet (1821), etc. – qui envahissent, jusqu'à saturation, le marché du livre, à tel point qu'Alfred Nettement exagère à peine lorsqu'il parle d'un « déluge voltairien versé sur la société »²⁴. Parallèlement aux *Œuvres*, la correspondance de Voltaire suscite un intérêt grandissant, en particulier les lettres inédites qui permettent d'entrer dans l'intimité du grand homme. À cet égard, le succès du volume publié en 1820 sous le titre de *Vie privée de Voltaire et de Mme du Châtelet* (Paris, Treuttel et Würtz) est tout à fait révélateur.

20 ACV, P Cuénod-Chavannes/11, f° 229.

21 Sur Jean-Jacques Paschoud (1768-1826), voir John R. Kleinschmidt, *Les Imprimeurs et libraires de la République de Genève (1700-1798)*, Genève, A. Jullien, 1948, p. 150-151.

22 Voir José-Luis Diaz, « Le XIX^e siècle devant les correspondances », *Romantisme*, n° 90 (1995), p. 7-26.

23 Voir Raymond Trousson, *Visages de Voltaire (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Champion, 2001, p. 127-155.

24 Alfred Nettement, *Histoire de la littérature française sous la Restauration*, Paris, J. Lecoffre, 1858, 2 vol., t. II, p. 370.

C'est précisément dans ce contexte que Golowkin prépare l'édition de son recueil. Durant cette période, le comte, à l'instar de beaucoup de ses contemporains, se passionne pour les lettres inédites (entre autres celles de Mme de Maintenon) et les mémoires du XVIII^e siècle (comme ceux de Mme d'Épinay et de l'abbé Georgel)²⁵. La démarche éditoriale de Golowkin, mise au jour grâce à notre dossier d'archives, est ainsi parfaitement représentative de tout un courant intellectuel et érudit. À une époque cruciale dans l'histoire de la réception de Voltaire, la correspondance de ce dernier a acquis une importance croissante, devenant même « le matériau documentaire fondamental pour tout biographe, censément incontestable parce que soumis à l'illusion référentielle »²⁶. Dès lors, quand il a appris que son ami Samuel Clavel de Brenles avait en sa possession un ensemble de lettres inédites de Voltaire, Golowkin a immédiatement mesuré la valeur, historique et commerciale, d'un tel corpus : à l'heure où la curiosité des lecteurs pour la correspondance privée du patriarche paraissait inextinguible, le comte n'a pas hésité à livrer au public ces « lettres diverses » qui témoignent des liens qui ont uni pour un temps Voltaire à la société lausannoise des Lumières. À travers le recueil publié en 1821 par Golowkin, la région lémanique laissait entrevoir la richesse de ses collections de manuscrits, notamment voltairiens ; par la suite, d'autres que le comte sauront puiser dans ce gisement documentaire particulièrement fertile.

25 Voir, à ce propos, sa correspondance avec le littérateur hollando-suisse Nicolas Chatelain : *Lettres du comte de Golowkin à M. Nicolas Chatelain*, Neuchâtel, F. Marolf, 1862, p. 75 et 78.

26 Christophe Cave, « Introduction », dans Ch. Cave et S. Davies (dir.), *Les Vies de Voltaire : discours et représentations biographiques, XVIII^e-XXI^e siècles*, SVEC 2008:04, p. 19.

III

Varia

LES INFLEXIONS DU DISCOURS HISTORIQUE VOLTAIRIEN
SUR L'ORIGINE DANS LES ANNÉES 1760 :
LE RÔLE DE ROUSSEAU

Myrtille Méricam-Bourdet
CERPHI (UMR 5037)

Toute histoire doit bien avoir un commencement. Le problème se pose avec une acuité certaine lorsque l'on fait profession d'être historien, et que l'on envisage notamment d'écrire une « histoire universelle ». Se rejoignent alors la question logique de savoir par quoi débiter la narration et une interrogation à la fois métaphysique et historique – mais aussi, entre autres, politique – sur les origines. Le texte biblique a évidemment apporté pendant des siècles des réponses indiscutables à ces questions, facilitant ainsi grandement la tâche d'un Bossuet. Mais ces explications n'ont pu satisfaire des esprits plus critiques, soucieux d'apporter des réponses cohérentes aux problèmes posés par les découvertes effectuées entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Les jésuites eux-mêmes, voyant la chronologie biblique mise à mal par les annales chinoises, avaient pâti de leur ambition à renouveler les cadres traditionnels¹.

À l'orée des années 1740, une partie du problème ne se pose déjà plus pour Voltaire qui met en chantier sa propre histoire universelle. Pas question pour lui de reprendre les schémas traditionnels d'explication de l'origine de l'homme ni surtout de la puissance politique. Ce qui sera connu à partir de 1756 sous le titre d'*Essai sur l'histoire générale, et sur les mœurs et l'esprit des nations, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours* s'ouvre sur un geste radical : le décentrement sur la Chine, mais aussi sur l'Inde. C'est ainsi faire une double entorse – à la fois géographique et chronologique – à la perspective biblique, et affirmer aussi que sa propre histoire s'écrira bien sur des bases qui ne sont pas celles de la Révélation. Le geste n'a néanmoins pas qu'une portée anti-théologique. Cette ouverture sur la Chine et sur l'Inde a pour corollaire l'absence de toute spéculation sur l'origine des peuples, et en particulier des peuples européens, spéculation ayant traditionnellement pour

¹ Sur ces cadres de référence, voir Jacques Solé, *Les Mythes chrétiens de la Renaissance aux Lumières*, Paris, Albin Michel, 1979 ; Claudine Poulouin, *Le Temps des origines. L'Éden, le Déluge et les « temps reculés »*. De Pascal à l'Encyclopédie, Paris, Champion, 1998.

fonction d'asseoir la souveraineté des princes régnants. Cet enjeu idéologique, largement associé à l'écriture historique, se trouve implicitement au fondement de l'histoire des peuples dont Voltaire néglige volontairement les généalogies² pour ne procéder qu'à une reconstitution empirique de l'ordre des faits, qui déplace la question de la genèse et de l'origine vers celle – forcément historique – de la formation progressive des peuples et des sociétés³.

276

Cette rupture semble réaffirmée tout au long de la carrière de Voltaire historien, en particulier dans *La Philosophie de l'histoire*, ouvrage paru en 1765 qui servit ensuite de « Discours préliminaire » à l'*Essai sur les mœurs* dans la mesure où il remontait plus haut dans la chronologie – du moins pour le monde judéo-chrétien – que ne le faisait l'*Essai* même. L'ouverture du texte sur l'observation des causes purement physiques expliquant certaines des transformations de la Terre y manifestait encore le refus de toute conception théologique de l'histoire. Mais c'était aussi un moyen d'esquiver – provisoirement du moins – toute reconstitution minimale d'une chronologie des origines. Pourtant, il fallait bien que l'historien passe de l'histoire de la Terre à celle des hommes qui la peuplent, comme l'annonce par ailleurs le chapitre 3 qui traite « de l'antiquité des nations ». Or, même en déplaçant la question de la genèse et de l'origine absolue vers la question de la formation progressive des peuples et des sociétés, le problème se pose toujours de savoir comment ces regroupements humains ont pris forme, et surtout comment se sont élaborées les différentes configurations du pouvoir qui les organisent. Dans cette perspective, les travaux sur le droit politique – dont certaines théories fondées sur la définition du contrat social tentaient de remplacer la doctrine du droit divin – pouvaient fournir à l'historien des modèles cognitifs à transposer dans le domaine de l'histoire.

Or, on sait que Voltaire se montre extrêmement réticent face à des modèles théoriques que la diversité des faits s'ingénie à récuser⁴. Néanmoins, on

2 Voltaire a par ailleurs refusé l'article « Généalogie » qu'on lui proposait d'écrire pour l'*Encyclopédie*. Voir les remarques ironiques sur le sujet dans le *Dictionnaire philosophique*, art. « Chaîne des événements » : « Il y a un arbre généalogique des événements de ce monde. Il est incontestable que les habitants des Gaules et de l'Espagne descendent de Gomer ; et les Russes de Magog son frère cadet : on trouve cette généalogie dans tant de gros livres ! » (OCV, t. 35 [1994], p. 526). Le ton est sensiblement le même dans l'article « Généalogie » (1774) des *Questions sur l'Encyclopédie*, ainsi que dans l'article « Généalogie » conservé dans le fonds de Kehl, qui s'en prend spécifiquement à la « généalogie de Jésus-Christ » («84, t. 40, p. 408-415).

3 Pour un développement de ces questions, voir notre thèse *Écrire l'histoire : figures du pouvoir dans l'œuvre historique de Voltaire*, chap. 1, à paraître dans les *SVEC*.

4 Cette critique est notamment opposée à Montesquieu, même si sa formulation la plus évidente est tardive : « Je ne conseillerais pas à un homme qui se mêlerait d'instruire de poser ainsi des règles générales. À peine a-t-il établi un principe, l'histoire s'ouvre devant lui, et lui montre cent exemples contraires » (*Commentaire sur l'Esprit des lois de Montesquieu*, § 4, OCV, t. 80B [2009], p. 325).

note aussi dès la première rédaction de l'*Essai sur les mœurs* la présence de raisonnements hypothético-déductifs qui mettent implicitement en place des modèles de réflexion *a priori*. Ceux-ci ont évidemment pour but de rendre raison de la façon dont se sont élaborées les sociétés. Ainsi, à l'opposé du mythe des monarchies établies par l'intermédiaire des fils de Noé, l'exemple de la Chine sert à illustrer l'avènement progressif des types de gouvernement. Le règne d'un monarque sur une population nombreuse suppose non seulement des structures de pouvoir préalables, mais aussi un certain avancement de la société :

la Chine obéissait à un souverain. Ses quinze royaumes, réunis sous un seul homme, prouvent que longtemps auparavant cet État était très peuplé, policé, partagé en beaucoup de souverainetés ; car jamais un grand État ne s'est formé que de plusieurs petits ; c'est l'ouvrage de la politique, du courage, et surtout du temps. Il n'y a pas une plus grande preuve d'antiquité⁵.

Un jeu de comparaisons et de passerelles s'établit ensuite entre les époques et entre les nations. Une digression apparente sur Charlemagne et sur l'histoire de France « récente » – en tout cas par rapport à l'antiquité des Chinois – conduit ainsi Voltaire à tirer des conclusions sur l'histoire de ces derniers :

dès qu'il est certain [que Charlemagne] a fait de vastes conquêtes avec de grandes armées, il est clair qu'il est né chez une nation nombreuse, formée en corps de peuple par une longue suite de siècles. Puis donc que l'empereur Hiao, qui vivait incontestablement plus de deux mille quatre cents ans avant notre ère, conquiert tout le pays de la Corée, il est indubitable que son peuple était de l'antiquité la plus reculée⁶.

La démarche comparatiste ici mise en œuvre vient en quelque sorte légitimer les conclusions précédentes. En s'appuyant sur une époque sur laquelle nous avons quelques témoignages, l'historien élargit ses conclusions à d'autres civilisations plus lointaines et plus anciennes. Reste néanmoins une objection méthodologique de taille : au nom de quoi justifier cette démarche comparatiste et ces rapprochements ? L'historien ne s'en tient par ailleurs pas là. Parce qu'il a révoqué au nom de son illégitimité l'ambition d'assigner une origine unique à toutes choses, il se livre à une reconstitution du cheminement progressif et probable de la marche de l'esprit humain et de ses réalisations. Mais il se fonde aussi pour cela sur une description spontanée du passé de peuples « sans civilisation » tels que les Tartares, c'est-à-dire aussi sur une nouvelle reconstitution hypothétique de l'histoire humaine, qui n'est cette fois-ci plus

5 *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, chap. 1, OCV, t. 22 (2009), p. 25.

6 *Ibid.*, p. 27.

implicitement étayée par une démarche comparatiste, et dont on peut à nouveau interroger la légitimité.

Cette démarche, qui est présente dès la première rédaction de l'*Essai*, est évidemment spéculative et entre apparemment en contradiction avec les prises de position de l'historien. Elle se voit pourtant renforcée dans les années 1760 avec la parution de *La Philosophie de l'histoire*, dans laquelle les hypothèses sur la nature première de l'homme, donnée indispensable à l'établissement de tout scénario sur la constitution des sociétés, sont beaucoup plus présentes. Pour quelles raisons Voltaire semble-t-il être revenu sur ses pétitions de principe, et a-t-il approfondi – pour la justifier – une démarche à laquelle il prétendait se refuser, mais qu'il pratiquait à l'occasion ? Le développement de ce soubassement spéculatif nous paraît étroitement lié à la parution des écrits de Rousseau.

278

C'est alors que Voltaire terminait la révision de l'*Essai sur les mœurs* pour la première édition « complète » du texte en 1756 parue chez Cramer à Genève, que Rousseau avait fait paraître en 1755 son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, qu'il avait d'ailleurs immédiatement envoyé à l'historien. Les sarcasmes de Voltaire à l'encontre du texte sont connus, en particulier grâce à la lettre cinglante envoyée à son auteur⁷. On a cependant peu souligné que les propos de Voltaire ne constituaient pas une véritable réponse au second *Discours* de Rousseau, et qu'il se montrait plus préoccupé par sa propre situation que par la teneur philosophique de l'ouvrage⁸. Or, la pleine portée du texte, tout particulièrement en ce qui concerne les origines de l'homme, la définition de la nature humaine et ses conséquences en termes de pouvoir, n'a été prise en compte par Voltaire qu'au cours des années 1760, lorsque la parution du *Contrat social* en 1762 a réactivé son intérêt pour les prises de position rousseauistes dans ces domaines. Certains articles des *Idées républicaines par un membre d'un corps*, texte vraisemblablement rédigé à la fin de l'année 1765, prennent directement pour cible le *Contrat social* et en sont le témoignage le plus visible. Or, bien que l'*Essai sur les mœurs* et *La Philosophie de l'histoire* ne présentent pas directement de telles charges polémiques, un certain nombre d'éléments doivent cependant nous encourager à lire dans ces derniers textes et dans leurs révisions une réponse aux théories rousseauistes.

7 Lettre de Voltaire à Rousseau, 30 août 1755 (D6451).

8 Voir le commentaire de cette réponse dans notre article « Correspondance et biographie : pour une relecture de la querelle entre Voltaire et Rousseau », *L'Épistolaire*, n° 33 (2007), p. 251-265.

Tout semble *a priori* opposer les démarches de Voltaire et de Rousseau, comme l'ont souligné de manière radicale certains travaux de Bertrand Binoche⁹. Quand Voltaire choisit de mettre au jour l'histoire empirique des hommes en se concentrant sur les épisodes intéressant directement le XVIII^e siècle et qui seront par conséquent éloignés de ces temps primitifs où l'homme s'assimile à la bête, Rousseau se place sur le terrain de la reconstitution rationnelle, anhistorique et conjecturale des origines de la société civile. « Commençons donc par écarter tous les faits, car ils ne touchent point à la question », affirme ainsi Rousseau dans le second *Discours*¹⁰. Ce principe bien connu doit cependant être entendu de deux façons. Si les faits historiques empiriques sont visés, ils ne le sont peut-être que de manière seconde, après que les hypothèses bibliques relatives à l'origine auront été mises à l'écart¹¹. Il ne faut en effet pas oublier que Rousseau évoquait auparavant les textes bibliques dont il notait l'incompatibilité absolue avec l'hypothèse d'un état de nature :

Il n'est pas même venu dans l'esprit de la plupart des nôtres de douter que l'État de Nature eût existé, tandis qu'il est évident, par la lecture des Livres Sacrés, que le premier Homme ayant reçu immédiatement de Dieu des lumières et des Preceptes, n'étoit point lui-même dans cet état, et qu'en ajoutant aux Écrits de Moïse la foi que leur doit tout Philosophe Chrétien, il faut nier que, même avant le Déluge, les Hommes se soient jamais trouvés dans le pur état de Nature, à moins qu'ils n'y soient retombés par quelque Evénement extraordinaire : Paradoxe fort embarrassant à défendre, et tout à fait impossible à prouver¹².

Rousseau affirme certes se placer à un autre niveau, car si la religion nous ordonne de croire, « elle ne nous défend pas de former des conjectures tirées de la seule nature de l'homme et des Êtres qui l'environnent, sur ce qu'auroit pu devenir le Genre-humain, s'il fût resté abandonné à lui-même »¹³. Si la stratégie de Voltaire, qui examine dans *l'Essai sur les mœurs* uniquement l'historique de l'avènement du christianisme – à distance donc de toute histoire sacrée –, ne trompe personne, le procédé de Rousseau, qui se livre à la reconstruction

9 Bertrand Binoche, *Les Trois Sources des philosophies de l'histoire, 1764-1798*, Paris, PUF, 1994.

10 Jean-Jacques Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, éd. J. Starobinski, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1959-1995, 5 vol., t. III, p. 132.

11 Telle est l'hypothèse mise en avant par B. Binoche (*Les Trois Sources des philosophies de l'histoire, op. cit.*, p. 23), qui corrige pour partie les affirmations de Victor Goldschmidt dans *Anthropologie et politique. Les principes du système de Rousseau*, Paris, Vrin, 1983, p. 151.

12 *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*, éd. cit., p. 132.

13 *Ibid.*, p. 133.

hypothétique de l'origine de la société, doit de même être compris comme une neutralisation des thèses bibliques de l'origine qu'il redouble et remplace ainsi. Les deux démarches se rejoignent donc dans une commune mise à distance du récit théologique et de ses schémas d'explication.

L'entreprise voltairienne n'a évidemment rien à voir avec une reconstitution *de jure* ni du fait ni du droit, à l'exemple de ce à quoi procède Rousseau en se livrant à une reconstruction abstraite du fait inégalitaire et en soumettant à l'inverse au lecteur ce qui aurait pu être ou ce qui pourrait être grâce à la conclusion du pacte social. Pourtant, toute reconstitution hypothétique n'est pas absente de l'écriture voltairienne de l'histoire. Elle permet, même si elle déplace l'objet de l'investigation, de dépasser les obstacles méthodologiques opposés à la remontée dans les temps reculés, Voltaire ayant jusqu'alors fortement critiqué les historiens anciens – et modernes – coupables d'avoir plus rapporté des « fables » et des « contes de nourrices » qu'écrit une histoire digne de ce nom¹⁴.

280

Lorsque, après avoir conduit notre *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, nous fûmes invité à remonter aux temps fabuleux de tous les peuples, et à lier, s'il était possible, le peu de vérités que nous trouvâmes dans les temps modernes aux chimères de l'Antiquité, nous nous gardâmes bien de nous charger d'une tâche à la fois si pesante et si frivole ; mais nous tâchâmes, dans un discours préliminaire qu'on intitula *philosophie de l'histoire*, de démêler comment naquirent les principales opinions qui unirent des sociétés, qui ensuite les divisèrent, qui en armèrent plusieurs les unes contre les autres. Nous cherchâmes toutes ces origines dans la nature : elles ne pouvaient être ailleurs¹⁵.

Comme l'indique ce dixième paragraphe du *Fragment sur l'histoire générale* (1773) consacré à *La Philosophie de l'histoire*, il n'est toujours pas question pour Voltaire de se rabattre sur les récits transmis par les anciens. En revanche, en tentant de « démêler comment naquirent les principales opinions », l'historien se voit contraint de procéder lui aussi à un certain nombre d'hypothèses reconstituant la genèse de l'esprit humain et des conduites humaines qui en découlent. Hypothèses qui, comme Voltaire l'indique lui-même, trouvent leur origine non dans une quelconque croyance – et l'on repense immédiatement, au-delà des récits mythologiques, à la Genèse – mais dans la nature.

14 Le reproche est récurrent, et il est exprimé dès 1742 dans un texte comme les *Remarques sur l'histoire*, OCV, t. 28B (2008), p. 155, 164.

15 *Fragment sur l'histoire générale*, § 10, M, t. 29, p. 254-255.

Le raisonnement hypothético-déductif entre alors dans l'histoire et construit un réseau nouveau de relations entre les éléments examinés par l'historien. En effet, en partant du principe que la nature humaine est toujours et partout la même, Voltaire va effectuer des rapprochements entre l'histoire des peuples qualifiés de barbares – comme les Tartares d'Asie centrale – et ce qui a dû se produire au début de l'évolution de l'humanité, en particulier au début de la formation des sociétés. Si Voltaire s'appuie alors comme Rousseau sur une idée prédéfinie de la nature, c'est aussi pour mieux s'opposer à la définition de ce dernier. En ce sens, les soubassements « idéologiques » voltairiens que l'on peut déduire de ses hypothèses successives peuvent être vus comme participant d'une construction raisonnée répondant au moins de manière implicite aux thèses rousseauistes.

L'entrée explicite de ces hypothèses sur les origines, fondées sur une conception *a priori* de la nature humaine, a d'autres conséquences. La perte de vue d'un dessein théologique semblait remettre en question la possibilité même de l'écriture d'une histoire universelle en tant qu'elle s'appuie sur le principe d'unité sur lequel celle-ci se fondait jusqu'alors¹⁶. Cependant, si cet ordre commun n'est plus à trouver dans un dessein providentiel, la thèse de l'universalité de la nature sur laquelle se fonde Voltaire constitue le principe unificateur à partir duquel vont pouvoir se déployer des considérations mettant en rapport les sociétés, les civilisations et les époques, pour aboutir à la constitution d'un dessin global relativement homogène. En passant de la question de la genèse – qui ne trouve pour Voltaire que des solutions insatisfaisantes dans les mythes religieux – à celle de la formation des peuples et des sociétés que développe plus particulièrement *La Philosophie de l'histoire*, Voltaire pallie les effets potentiellement stérilisants de sa démarche – qui ne repose pas comme chez certains de ses précurseurs, tels l'académicien Fréret, sur de nouveaux outils de recherche¹⁷ – en mobilisant le concept primordial de nature.

La question de la définition de la nature humaine est porteuse de nombreux enjeux, dont l'un des principaux est relatif au problème de l'origine des sociétés civiles. Celui-ci implique nécessairement une analyse, explicite ou non, du fondement juridique de la société et de la souveraineté, et soulève par conséquent *in fine* la question de la légitimité du pouvoir. En définissant la nature humaine, les philosophes s'autorisent à reconstruire les modalités de la formation des sociétés, et trouvent à résoudre la question de l'origine du pouvoir de droit et/ou de fait. L'enjeu est alors de savoir comment l'homme

16 Voir C. Poulouin, *Le Temps des origines*, op. cit., p. 522.

17 L'Académicien néglige lui aussi la question de la remontée aux origines pour lui préférer une recherche sur la formation progressive des peuples, en retraçant par exemple l'installation des Francs dans les Gaules et la constitution de la ligue franque. Voir C. Grell et C. Volpilhac-Augier (dir.), *Nicolas Fréret, légende et vérité*, Oxford, Voltaire Foundation, 1994.

passé de l'état de nature, considéré d'abord comme une hypothèse de travail, à l'état civil. En faisant de l'état de nature originel un état dans lequel l'homme vivrait isolé et séparé de ses semblables, Rousseau dresse le tableau d'une forme d'âge d'or anhistorique qui constitue une critique implicite d'un second état de nature dans lequel le regroupement progressif des hommes fait aussi apparaître des passions néfastes engendrant inégalités et état de guerre auquel seul le pacte social bien entendu permettrait de remédier. Eu égard à cette coupure radicale entre ces deux formes d'état de nature, la nature humaine telle qu'elle s'observe même dans les sociétés les plus sauvages n'est qu'une forme pervertie opposée à la nature humaine originelle. L'état de nature, donc, n'est en rien un état social :

on voit du moins, au peu de soin qu'a pris la Nature de rapprocher les Hommes par des besoins mutuels, et de leur faciliter l'usage de la parole, combien elle a peu préparé leur Sociabilité, et combien elle a peu mis du sien dans tout ce qu'ils ont fait, pour en établir les liens. En effet, il est impossible d'imaginer pourquoi dans cet état primitif un homme auroit plutôt besoin d'un autre homme qu'un singe ou un Loup de son semblable¹⁸.

282

Pourquoi l'homme aurait-il effectivement plus besoin de son semblable que le singe ou le loup ? « Parce qu'il y a dans l'homme un instinct et une aptitude qui n'est pas dans le singe », répond Voltaire en marge de son exemplaire¹⁹. L'argumentation de Voltaire se développe dans les années 1760 autour de deux types d'arguments²⁰. D'une part, l'observation empirique – pourtant rejetée par Rousseau – autorise l'historien à présenter la sociabilité naturelle comme un fait. Au chapitre 146 de l'*Essai sur les mœurs* consacré au peuplement de l'Amérique, introduit dans l'édition de 1761, Voltaire remarque que

parmi tant de nations si différentes de nous, et si différentes entre elles, on n'a jamais trouvé d'hommes isolés, solitaires, errants à l'aventure à la manière des animaux, s'accouplant comme eux au hasard, et quittant leurs femelles pour chercher seuls leur pâture²¹. Il faut que la nature humaine ne comporte pas

18 J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*, éd. cit., p. 151.

19 « Notes marginales de Voltaire sur Rousseau », M, t. 32, p. 468-473. La note est portée en marge de la page 61 de l'édition de 1755 que possède Voltaire (BV 3034).

20 Voir aussi B. Binoche, *Les Trois Sources des philosophies de l'histoire*, op. cit., p. 48-49.

21 Voir J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité*, éd. cit., p. 147. Michèle Duchet (*Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 1995, « Voltaire et Buffon, la notion de "race" », p. 294-302, ici p. 300-302) souligne que ce passage emprunte beaucoup à la réfutation des thèses de Rousseau par Buffon dans les *Animaux carnassiers* (1758). Tous deux s'appuient par ailleurs sur les données de l'expérience pour contredire Rousseau.

cet état, et que partout l'instinct de l'espèce l'entraîne à la société comme à la liberté²².

Cette critique acerbe, utilisant le détail caricatural de l'accouplement « à l'aventure », est reprise au chapitre 7 de *La Philosophie de l'histoire* consacré aux sauvages : « On a écrit que cet état est le véritable état de l'homme, et que nous n'avons fait que dégénérer misérablement depuis que nous l'avons quitté. Je ne crois pas que cette vie solitaire, attribuée à nos premiers pères, soit dans la nature humaine »²³. À partir de cette pétition de principe, Voltaire procède d'autre part à une démonstration par l'absurde. Si l'homme est naturellement asocial comme le dit Rousseau, il faut en conclure que son état présent, où partout, même chez les moins civilisés, les hommes sont regroupés en société, est contre-nature. À l'inverse, si cet état présent est naturel, l'état de pure nature décrit par Rousseau se trouve rejeté hors de la nature. Or, quand Rousseau admet une perversion de la nature humaine ayant conduit à son inéluctable dégradation, Voltaire, lui, juge en fonction d'un principe posé *a priori* postulant l'immutabilité de la nature. Fort de ce principe, l'historien conclut que les deux hypothèses précédentes sont également absurdes en ce qu'elles contredisent ce principe.

Comment l'homme seul aurait-il changé ? S'il eût été destiné à vivre solitaire comme les autres animaux carnassiers, aurait-il pu contredire la loi de la nature jusqu'à vivre en société ? et s'il était fait pour vivre en troupe, comme les animaux de basse-cour, eût-il pu d'abord pervertir sa destinée jusqu'à vivre pendant des siècles en solitaire ? [...] L'homme en général a toujours été ce qu'il est [...]. Le fondement de la société existant toujours, il y a donc toujours eu quelque société ; nous n'étions donc point faits pour vivre à la manière des ours²⁴.

Une fois posé, ce présupposé est utilisé de façon extensive par Voltaire, non seulement d'un point de vue temporel mais aussi géographique, car la « nature est toujours et partout la même »²⁵. C'est donc en vertu de ces deux principes – que l'état de nature est un état social, *et* que la nature humaine a toujours et partout été la même – que cet état de nature postulé comme un état

22 *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, éd. R. Pomeau, Paris, Classiques Garnier, 1990, 2 vol., t. II, p. 342.

23 *La Philosophie de l'histoire*, chap. 7, OCV, t. 59 (1969), p. 110. L'hypothèse de Rousseau est à nouveau dénoncée avec les mêmes exemples dans l'article « Homme » des *Questions sur l'Encyclopédie* (1771), où Rousseau est dénommé sous l'expression « quelques mauvais plaisants » (M, t. 19, p. 378).

24 *La Philosophie de l'histoire*, chap. 7, éd. cit., p. 111-112.

25 *Ibid.*, chap. 4, p. 98.

social peut recevoir un contenu historique²⁶. Bien que les premiers temps de l'humanité soient inaccessibles à l'historien, il sera possible de les décrire à partir d'un raisonnement inductif partant de ce que sont les sociétés « sauvages »²⁷ découvertes en Amérique voire en Afrique. Et si les conclusions valables pour l'Afrique sont également valables pour l'Europe en raison de l'universalité de la nature humaine, il faudra en conclure nécessairement que le présent de ces sociétés sauvages correspond exactement au passé des sociétés civilisées. L'historien philosophe s'autorisera donc dans *La Philosophie de l'histoire* de multiples déductions dans les domaines religieux et politique : « Tous les peuples furent donc, pendant des siècles, ce que sont aujourd'hui les habitants de plusieurs côtes méridionales de l'Afrique, ceux de plusieurs îles, et la moitié des Américains »²⁸. Cette hypothèse d'une nature sociale de l'homme posée *a priori* comme un principe permettra aussi à Voltaire de procéder à des raisonnements logiques déductifs fondés sur cette seule prémisse, particulièrement visibles dans le texte en raison de la modalisation par le verbe *devoir* ou par divers adverbes, et par l'emploi souvent conjoint du futur antérieur. On relève ainsi dans le texte de très nombreuses phrases faisant état des présupposés relatifs à la nature humaine et les conclusions directes que l'historien en tire : « La nature *étant* partout la même, les hommes *ont dû nécessairement* adopter les mêmes vérités et les mêmes erreurs »²⁹. Signe d'une étape ultime de ce discours sur la nature devenu *donnée* de fait et non plus simple hypothèse, la modalisation disparaît parfois, et les spéculations sont alors présentées comme des faits certains : « cette nature *est*

26 Cette conséquence était soulignée par Jean Ehrard (*L'Idée de nature dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1994, chap. 8 « Nature et société », p. 471-540 ; ici p. 476), mais les présupposés sur lesquels elle repose ne nous paraissent pas avoir été mis en valeur.

27 Telle est la définition qu'en donne Voltaire dans *La Philosophie de l'histoire* : « Toutes les nations ont été ainsi des sauvages, à prendre ce mot dans ce sens ; c'est-à-dire, il y aura eu longtemps des familles errantes dans les forêts, disputant leur nourriture aux autres animaux, s'armant contre eux de pierres et de grosses branches d'arbres, se nourrissant de légumes sauvages, de fruits de toute espèce, et enfin d'animaux même » (chap. 7, éd. cit., p. 113).

28 *Ibid.*, chap. 5, p. 100.

29 *Ibid.*, chap. 6, p. 105 (nous soulignons). Voir aussi : « Cet état de brutes, où le genre humain a été longtemps, *dut* rendre l'espèce infiniment rare dans tous les climats » (chap. 3, p. 97) ; « Les pays les plus peuplés furent *sans doute* les climats chauds, où l'homme trouva une nourriture facile et abondante [...]. Il est *très vraisemblable* que l'Inde, la Chine, les bords de l'Euphrate et du Tigre, étaient très peuplés, quand les autres régions étaient presque désertes » (chap. 3, p. 97) ; « Tel est le raisonnement *naturel* de l'ignorance qui commence à raisonner. Cette opinion est celle de tous les premiers temps connus, et *doit avoir été par conséquent* celle des temps ignorés » (chap. 4, p. 98-99) ; quant au langage, « on *aura sans doute commencé* par des cris qui auront exprimé les premiers besoins » (chap. 7, p. 114).

toujours et partout la même. Elle *fit sentir* aux premières sociétés qu'il y avait quelque être supérieur à l'homme »³⁰.

En se fondant sur ces principes énoncés dans les premiers chapitres de *La Philosophie de l'histoire*, Voltaire peut ainsi reconstruire le processus de formation et surtout d'accroissement des sociétés humaines, ce qui revient aussi à examiner implicitement le passage de la société de nature, définie par l'absence de toute subordination politique, à la société civile. À la question du fait, relative à l'origine des sociétés politiques et aux motifs qui ont porté les hommes à renoncer à leur indépendance naturelle pour se soumettre à une autorité commune, se superpose alors le problème du fondement de l'autorité, et de l'acte ou de la convention qui rend cette autorité légitime³¹. L'égalité naturelle entre les hommes postulée par l'état de nature, que ce soit dans la pensée des jurisconsultes, de Rousseau ou de Voltaire, vient en effet poser que seules les conventions peuvent être au fondement de l'autorité légitime parmi les hommes. Une telle position s'oppose une nouvelle fois à la théorie de l'origine divine du pouvoir civil qui établit l'existence d'une subordination naturelle entre les hommes justifiant l'obéissance absolue à un chef unique³².

Ici cessent cependant les similitudes mais aussi les oppositions communes. Si l'objet des écrits de Rousseau est en effet de rendre compte d'une perversion pour y remédier en établissant juridiquement un nouveau pacte, Voltaire se contente quant à lui d'observer les faits sans leur opposer de contre-modèle. Bien que d'autres remarques définissent une trame grossière de l'évolution des sociétés et proposent une reconstitution logique de la naissance du pouvoir et des différents types d'autorité, le texte historique ne propose aucun modèle qui devrait être suivi pour l'établissement d'un véritable pacte social. On n'en conclura néanmoins pas que le texte ne définit aucun critère de légitimité du pouvoir. Si la réflexion théorique pure et l'établissement de la norme ne sont pas l'apanage de l'écriture historique, celle-ci repose pourtant sur des considérations implicites étayant une appréciation axiologique des faits de pouvoir. Quelle que soit la civilisation ou l'époque envisagée, les remarques de l'historien convergent en effet pour définir un

30 *Ibid.*, chap. 4, p. 98 (nous soulignons).

31 Pour une position plus générale de la question, voir Robert Derathé, *Jean-Jacques Rousseau et la science politique de son temps*, Paris, Vrin, 1970, chap. 4 « Théorie du contrat et fondement de l'autorité », p. 172-247.

32 Telle est la position de Bossuet (*Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte*, Paris, 1709) pour lequel les hommes naissent tous sujets, et qui postule une continuité entre l'autorité paternelle « naturelle » à laquelle les enfants s'accoutument à obéir, et l'autorité royale, politique, conçue comme une délégation du pouvoir divin.

fonctionnement minimal des sociétés reposant sur un « contrat » implicite entre les hommes et celui qui les commande, dont on peut dire qu'il se nourrit globalement d'idées d'inspiration lockienne. La singularité de la perspective voltairienne réside néanmoins peut-être dans le fait que l'historien s'est sans cesse attaché à retracer l'histoire d'une formation progressive du pouvoir reposant sur des invariants : force, courage, habileté, argent, mâtinés de quelques circonstances heureuses. À ce titre, Voltaire n'oublie jamais que les lois ne sont que des conventions construisant une pseudo-légalité servant parfois de piètre paravent à un pouvoir dont la « naturalité » la plus brute et la plus féroce ne disparaît jamais à ses yeux.

VOLTAIRE ET LES ÉCONOMISTES

Patrick Neiertz

CELLF 17^e-18^e (UMR 8599)

Je ne vois que des fous qui calculent mal.
Voltaire à Damilaville, 30 janvier 1764 (D11670)

Pareillement à d'autres sciences morales et politiques (psychologie sociale, démographie, histoire des idées, etc.), la future science économique prend son essor théorique durant les Lumières. Confondue d'abord avec la politique – art de bien gouverner –, elle s'en détache peu à peu avec l'apparition d'études et de spéculations spécifiques au commerce et aux monnaies. Si l'expression *économie politique* est couramment employée autour de 1750, celle de *science économique* est plus rare : « Le commerce, les finances, la population : science si nouvelle parmi nous qu'elle n'y a point de nom »¹. Mirabeau le père, l'un des premiers avec Quesnay, donne le qualificatif de *science* à cette branche des connaissances, en l'associant cependant à *doctrine* : l'ordre de distribution des produits de la terre « ne peut être connu généralement et perpétré que par l'enseignement général et perpétuel de la science économique, qui n'est autre chose qu'une doctrine »². Le substantif *économie* reste pourtant marqué par son étymon grec *oikos* et réfère plus naturellement à la bonne gestion patrimoniale (celle du père de famille comme celle du Prince) qu'aux grands agrégats qui forment la richesse des nations :

Économie : Conduite sage, ménagement prudent qu'on fait de son bien, ou de celui d'autrui. *L'économie* est la seconde partie de la Morale, qui enseigne à bien gouverner une famille, une communauté. [...] ÉCONOMIE signifie quelquefois le bel ordre, la juste disposition des choses. [...] On dit aussi, par la même raison, *l'économie* d'un État³.

1 Pierre-Louis de Maupertuis, *Éloge de Montesquieu*, Berlin, 1755, cité par Madeleine Raaphorst dans *OCV*, t. 18A (2007), p. 223.

2 *Les Économiques par L. D. H.* [l'Ami des Hommes], Amsterdam/Paris, Lacombe, 1769, « Avertissement », p. ix.

3 *Dictionnaire de Trévoux*, Paris, C^{ie} des Libraires, 1752, t. III, p. 494. L'article « Économie ou Economie » de l'*Encyclopédie* (t. V, p. 337-349), rédigé par Jean-Jacques Rousseau, est également révélateur de cette pondération sémantique. Sur les vingt-quatre colonnes de

De fait, la future science économique n'est qu'un domaine parmi d'autres du vaste territoire formé par les connaissances, les expériences et les spéculations que l'on nomme alors *philosophie*. Elle rassemble ceux des philosophes ou des utopistes particulièrement attachés à débattre des questions de monnaie, de commerce, d'agriculture, de consommation et de division du travail. Le substantif *économiste*, qui enrichit le champ lexical en 1767, vise plus particulièrement les physiocrates⁴. À en croire la raillerie du rédacteur des *Mémoires secrets*, qui offre l'une des premières occurrences du terme en cette année 1767⁵, la connotation du néologisme n'est d'ailleurs pas entièrement positive :

Il s'est formé à Paris une nouvelle secte appelée les *Économistes* : ce sont des philosophes politiques, qui ont écrit sur les matières agraires ou d'administration intérieure, qui se sont réunis et prétendent faire un corps de système, qui doit renverser tous les principes reçus en fait de gouvernement, et élever un nouvel ordre de choses. Ces messieurs avaient d'abord voulu entrer en rivalité contre les encyclopédistes, et former autel contre autel ; ils se sont rapprochés insensiblement : plusieurs de leurs adversaires se sont réunis à eux, et les deux sectes paraissent confondues dans une. Quesnay, ancien médecin de madame la marquise de Pompadour est le coryphée de la bande : il a fait, entre autres ouvrages, *La Philosophie rurale*. M. de Mirabeau, l'auteur de *L'Ami des hommes* et de *La Théorie de l'Impôt*, est le sous-directeur. Les assemblées se tiennent chez lui tous les mardis et il donne à dîner à ces messieurs. Viennent ensuite M. l'abbé Baudeau, qui est à la tête des *Éphémérides du citoyen* ; M. Mercier de La Rivière, qui est allé donner des lois dans le Nord, et mettre en pratique en Russie les spéculations sublimes et inintelligibles de son livre de l'*Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques* ; M. Turgot, intendant de Limoges, philosophe pratique et grand faiseur d'expériences, et plusieurs autres, au nombre de dix-neuf à vingt. Ces sages modestes prétendent gouverner les hommes de leur cabinet, par leur influence sur l'opinion, reine du monde⁶.

l'article, Rousseau en consacre treize aux maximes d'un bon gouvernement des hommes. Puis, il enchaîne : « Car ce n'est pas assez d'avoir des citoyens et de les protéger ; il faut encore songer à leur subsistance ; et pourvoir aux besoins publics, est une suite évidente de la volonté générale, et le troisième devoir essentiel. [...] Ainsi, après avoir parlé de l'*économie générale* par rapport au gouvernement des personnes, il nous reste à la considérer par rapport à l'administration des biens » (p. 344). Le futur auteur du *Contrat social* se prononce alors pour la défense ferme du droit de propriété et de sa transmission (p. 345).

⁴ Dans les décennies 1760 et 1770, *Économistes*, avec majuscule, désigne le cercle de Quesnay.
⁵ G. Weulersse, le grand historien de la physiocratie, note une occurrence chez Le Trosne en 1764 (*Le Mouvement physiocratique en France*, Paris, F. Alcan, 1910, livre I, p. 99).

⁶ *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des Lettres*, 20 décembre 1767, éd. sous la direction de Ch. Cave et S. Cornand, Paris, Champion, 2009, t. II, p. 833-834.

Voltaire n'est pas un théoricien de l'économie. À l'évidence, il n'est pas, non plus, un sectaire. Mais il est un philosophe essentiel, auquel nulle branche des connaissances ne saurait rester étrangère. De surcroît, et plus ou mieux que beaucoup des intellectuels des Lumières, il est un praticien de l'économie : il a su créer et arrondir sa fortune par des entreprises spéculatives durant ses années parisiennes, par la gestion attentive de ses revenus littéraires et, devenu patriarche de Ferney et ses environs, en créant une véritable « société d'agriculteurs »⁷, mais aussi société d'industrie, attirant au pays de Gex horlogers suisses, potiers et filateurs de soieries dont il est le capitaliste gestionnaire⁸. On connaît enfin son intérêt et sa sagacité pour les arcanes de l'industrie de l'édition⁹.

Enfin, Voltaire a été impressionné par son expérience anglaise de 1726-1728. Dans le domaine de l'économie politique comme dans d'autres (la liberté de pensée, l'empirisme, l'art dramatique, l'humour), l'apport culturel de l'Angleterre est décisif chez ce jeune trentenaire. À Londres, il découvre, en particulier, qu'un négociant international peut et doit être considéré comme un agent actif de la richesse de son pays :

Je ne sais pourtant lequel est le plus utile à un État, ou un seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, à quelle heure il se couche, et qui se donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un ministre, ou un négociant qui enrichit son pays, donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire, et contribue au bonheur du monde¹⁰.

Derrière l'ironie voltairienne se cache ici une conviction acquise auprès de l'élite économique anglaise, une absence de préjugé envers le commerce qui

7 *Diatrise à l'auteur des Éphémérides*, M, t. 29, p. 359.

8 Collé note dans son *Journal historique* que Voltaire avait hérité de 6 000 livres de rente, mais qu'il en laissa à ses propres héritiers 160 000 à sa mort (cité par Roger Charbonnaud, *Les Idées économiques de Voltaire*, thèse de doctorat de sciences politiques et économiques, Université de Poitiers, Angoulême, M. Despujols, 1907, p. 10). Cette estimation semble d'ailleurs en-dessous de la réalité : François-Marie Arouet reçut en héritage de son père 4 250 livres d'usufruit sur un capital placé sous tutelle (jusqu'à ses 35 ans !) ; il calcule dans un carnet, en 1775, ses revenus annuels à 197 500 livres, les accroît encore de 38 800 entre 1775 et 1777 (selon des actes notariés) ; il dispose donc d'au moins 231 300 livres de rente à sa mort, ce qui le classe parmi les vingt personnages les mieux rentés du royaume (selon Jacques Donvez, *De quoi vivait Voltaire ?*, Paris, Deux-Rives, 1949).

9 « Les pensées des hommes sont devenues des objets importants du commerce » (*Lettre à un premier commis pour la liberté de pensée*, OCV, t. 8, p. 320). En 1733, Voltaire commente donc déjà le « fonctionnement industriel de l'édition et la valeur économique ajoutée par le livre » (observation de J.-R. Dutel, « Voltaire économiste et son temps », *Bulletin de l'Association des professeurs de Lettres*, n° 14, juin 1980, p. 28-33).

10 *Lettres philosophiques* [1734], Lettre X, « Sur le Commerce », éd. O. Ferret et A. McKenna, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 98.

sera durable et contraste singulièrement avec l'ordre des hiérarchies sociales alors en vigueur dans sa propre patrie¹¹.

Le corpus « économique » de la pensée voltairienne est marqué par la dispersion dans l'œuvre. Si l'on ne trouve pas chez Voltaire une contribution conceptuelle novatrice à la science économique en gestation, ses réactions aux ouvrages et aux hommes qui portent les idées du moment sont particulièrement intéressantes. En raison de leur aspect fragmentaire, on y retrouve de nombreux traits de la méthode d'écriture voltairienne : l'appoint systématique d'une perspective historique adossée à une érudition encyclopédique ; le dosage subtil entre l'idée et l'anecdote, entre le grave et le ludique ; l'usage indifférent de tous les supports génériques, du fragment anonyme à l'échange épistolaire ; et toujours, au fil de la plume, le sous-entendu d'une distanciation souriante, parfois caustique, parfois louangeuse, qui signe, sans débat philologique, le plus anonyme ou le plus renié des écrits du philosophe.

290

Outre l'aspect purement littéraire des réactions de Voltaire aux « philosophes économistes », il convient de noter deux autres traits caractéristiques. Le premier est l'insertion de l'économie politique comme principe actif du réseau d'influence de l'exilé de Ferney. Sa *Correspondance* nous montre un Voltaire attaché à se procurer les ouvrages d'économie dont bruit le petit monde parisien¹², engageant parfois la polémique avant de les avoir lus, offrant à ses correspondants ses propres analyses et sollicitant les leurs sur des points de doctrine, n'hésitant jamais à prendre un parti personnel que sa propre expérience concrète vient appuyer. Et lorsque les économistes sont aussi des hommes de pouvoir (comme c'est le cas de Quesnay, de Dupont ou de Turgot), il les enrôle ou tente de les impliquer dans la mécanique des causes qu'il défend (du sort des Calas à la fiscalité du pays de Gex).

Le second trait marquant de l'intérêt de Voltaire pour la science économique est son évolution diachronique. Trois périodes sont à distinguer, qui correspondent d'ailleurs à trois phases distinctes de la vie du poète-philosophe. La première couvre les deux décennies faisant suite au retour

11 « Je sais bien que cette profession [de négociant] est méprisée par nos petits maîtres [...] l'espèce la plus ridicule qui rampe avec orgueil à la surface de la terre » (*Zaire*, « Épître dédicatoire », *OCV*, t. 8, p. 393). Il faut se représenter ce que fut l'incongruité de cette dédicace de la meilleure tragédie de Voltaire à Fawkenner en 1732, à une époque où tout poète dramatique se devait de ne flatter que les princes du sang, la haute aristocratie, à la rigueur quelque haut fonctionnaire roturier ou quelque parlementaire. La satire ne manqua pas : celle de D'Allainval, *Le Temple du Goust* (La Haye, [s.n.], 1737), représente dans une arlequinade allégorique Fawkenner en « Kafener », sorte d'épais marin fumeur de pipe, au fort accent « nordique ».

12 Dès 1735, Voltaire avait demandé à Thiriot de l'approvisionner en mémoires sur le commerce (D918, 24 septembre 1735).

d'Angleterre. Voltaire, homme de lettres éminent et courtisan inégalement apprécié, prend position sur le mercantilisme, alors champ principal de la réflexion économique. Son traitement – plus poétique que rigoureux – de la question du superflu (le « luxe » du *Mondain*) irrite contre lui moralistes et théoriciens. La seconde période est celle des premières années de l'exil franco-suisse, durant laquelle s'affirme l'influence des physiocrates. Si Voltaire partage alors les prémisses de la doctrine de Quesnay et Mirabeau (la terre est l'unique source de la richesse), il ne s'accorde pas aux conséquences qu'en tirent les économistes, notamment sur le plan fiscal. Enfin, les dix dernières années de la vie du patriarche-entrepreneur sont enrichies par une relation intense avec deux économistes d'exception (Dupont de Nemours et Turgot) – et peut-être un troisième : Adam Smith –, dont il dispute ou approuve tour à tour les idées et dont il fait des deux premiers les principaux acteurs de sa politique gexoise¹³.

Il est intéressant de noter que ces trois phases distinctes correspondent également à l'évolution des idées du siècle quant à l'origine de la richesse : le mercantilisme d'abord, associant richesse nationale et quantité de masse métallique (or, argent) acquise par l'exportation ; la physiocratie ensuite, affirmant le primat productif de la terre (et du système social qui lui est lié depuis la féodalité) ; l'émergence enfin d'une théorisation du système économique à partir du binôme capital/travail (Turgot, Smith, plus tard Ricardo). Cette triple articulation va servir de structure à l'examen de la pratique relationnelle du philosophe, en tant que prolongement de sa pensée économique.

VOLTAIRE ET LES MERCANTILISTES LIBÉRAUX

Quatre années après les *Lettres philosophiques*, Voltaire publie un petit opuscule sur trois économistes du premier tiers du siècle : *Observations sur Messieurs Jean Lass* [John Law], *Melon et Dutot sur le commerce, le luxe, les monnaies et les impôts*. Ces trois personnages ont marqué – à des titres divers – la pratique et la théorisation monétaire durant la Régence et les premières années du nouveau

13 Sur cette période, citons à nouveau les *Mémoires secrets* (6 juillet 1775, éd. cit., t. V, p. 904) où le successeur de Bachaumont, Pidansat de Mairobert, rend cet hommage tardif à la plume de Voltaire mise au service de l'économie politique : « les Économistes doivent se féliciter d'avoir acquis en lui un apôtre qui contribuera mieux qu'eux tous à la propagation de la science, par cet art enchanteur d'attacher sur toutes les matières et de se faire lire des gens les plus frivoles. La brochure en question [*Diatrise à l'auteur des Éphémérides*] est savante, historique, agréable, et toujours aiguisée d'une pointe de sarcasme qui réveille, pique et soutient la curiosité ».

règne¹⁴. La défense de Law, moins de deux décennies après le traumatisme national engendré par l'effondrement du « système », constitue un certain acte de courage intellectuel chez un homme de lettres proche de la Cour :

Annoncer des vérités, proposer quelque chose d'utile aux hommes, c'est une recette sûre pour être persécuté. Jean Law, cet Écossais à qui nous devons notre Compagnie des Indes et l'intelligence du commerce, a été chassé de France, et est mort dans la misère à Venise ; et cependant nous qui avions à peine trois cents grands vaisseaux marchands quand il proposa son système, nous en avons aujourd'hui dix-huit cents. Nous les lui devons, et nous sommes loin de la reconnaissance¹⁵.

Voltaire s'était intéressé, avec une prudente distance, au *Law's System* dès 1719¹⁶. Il conservera sur son échec, au rebours de nombre de ses contemporains, un jugement modéré :

292

Le papier public est à l'argent ce que l'argent est aux denrées : une représentation, un gage d'échange. Un Écossais, homme utile et dangereux, établit en France le papier de crédit : [...] ce système, contenu dans de justes bornes, aurait fait plus de bien qu'il n'a fait de mal¹⁷.

14 Il manque, en vérité, dans l'apologie de Voltaire un quatrième homme, considéré par les économistes modernes comme précurseur dans la formulation d'une théorie de la valeur : Richard Cantillon. Banquier irlandais établi à Paris, Cantillon fut écarté par Law à qui il portait ombrage. Il consacra les années de son exil londonien à théoriser son expérience économique, introduisant en particulier une très originale parité entre la valeur de la terre et la valeur du travail dont la conséquence est, selon lui, la baisse inéluctable de la rente foncière : « le Paysan ou le Laboureur vaut le double du produit de la terre qui sert à l'entretenir [...] la valeur intrinsèque d'une chose peut être mesurée par la quantité de terre dont on attribue le produit à ceux qui y ont travaillé ; et comme toutes les terres appartiennent au Prince et aux Propriétaires, toutes les choses qui ont cette valeur intrinsèque ne l'ont qu'à leurs dépens » (*Essai sur la nature du Commerce en général*, Londres, Fletcher Gyles, 1756, p. 51 et 55). Voir également chap. 12, p. 57 : « Tous les Ordres, et tous les Hommes d'un État subsistent ou s'enrichissent aux dépens des Propriétaires des Terres ». Il établit donc un clivage fondamental entre cette dernière classe et les autres. À ce titre, Cantillon est souvent considéré comme l'inspirateur des physiocrates, toutefois sans en tirer les mêmes conséquences. Voltaire ne semble pas avoir eu connaissance de l'essai de Cantillon (il ne le mentionne nulle part et celui-ci ne figure pas dans l'inventaire de la bibliothèque de Ferney).

15 *Observations sur Messieurs Jean Lass, Melon et Dutot*, OCV, t. 18A, p. 240.

16 « Il est beau, mon cher ami, de venir à la campagne tandis que Plutus tourne toutes les têtes à la ville. Êtes-vous réellement devenus tous fous à Paris ? Je n'entends parler que de millions [...]. Law est-il un dieu, un fripon, ou un charlatan qui s'empoisonne de la drogue qu'il distribue à tout le monde ? [...] Pour moi personnellement je ne me berce à d'autres chimères que celles de la poésie » (Voltaire à Nicolas Lefèvre de La Faluère, juillet 1719, D84).

17 *Dialogue entre un philosophe et un contrôleur général des Finances* [Machault] (1751), M, t. 23, p. 505.

Sur les causes politiques de l'échec, il reste d'ailleurs sur la prudente ambiguïté du conditionnel et des restrictives :

[...] si dans un État purement monarchique, on pouvait introduire les papiers circulants qui doublent au moins la richesse de l'Angleterre, l'administration de la France acquerrait son dernier degré de perfection, *mais perfection trop voisine de l'abus dans une monarchie*¹⁸.

C'est surtout dans l'éloge de Melon et Dutot, tous deux anciens collaborateurs de Law, qu'il faut mesurer son attachement à la doctrine du novateur Écossais. Outre l'étude critique de l'*Essai* de Melon, l'ouvrage de Charles Dutot est un austère traité technique sur les problèmes monétaires. La partie la plus *politique* est celle où Dutot procède à une réhabilitation raisonnée du système de Law (chap. 1)¹⁹. Voltaire annonce à Thiriot son intention de lire l'ouvrage que celui-ci lui a fait parvenir²⁰. Le livre figure dans sa bibliothèque (BV 1195). Son appréciation dans les *Observations* est plutôt surprenante, compte tenu du style aride de l'économiste : « Jamais les belles-lettres n'ont été aussi liées avec la finance, et c'est encore un mérite de notre siècle »²¹. A-t-il lu plus que la réhabilitation de Law ? Assurément, car le *Corpus des notes marginales* nous montre une lecture attentive du tome I et, en particulier, une vérification précise des calculs détaillés par lesquels Dutot actualise (en fonction du marc) l'évolution de la richesse royale depuis Louis XII²². S'il conteste, dans les *Observations*, le calcul fait par Dutot du trésor royal, il approuve, en revanche, l'opposition de l'auteur à la dévaluation (la « mutation de monnaie ») comme remède à l'inflation, montrant ainsi et sa faculté de concentration sur les nombres et son implication dans l'examen de la question majeure du débat mercantiliste au début du siècle : la fonction de la masse monétaire (métallique) dans la richesse nationale.

Beaucoup plus intime, cependant, semble être son rapport à la pensée de Jean-François Melon dont la critique de Dutot n'entame pas l'estime

18 *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 28, éd. J. Hellegouarc'h et S. Menant, Paris, LGF, coll. « Le livre de poche classique », 2005, p. 712-713. La proposition que nous mettons en italiques est un ajout de l'édition de 1768.

19 [Charles Dutot], *Réflexions politiques sur les finances et le commerce où l'on examine quelles ont été sur les Revenus, les Denrées, le change étranger et conséquemment sur notre Commerce les influences des Augmentations des valeurs numériques des Monnaies* [1738], La Haye, Vaillant et Prévost, 1754.

20 « Voici encore un autre livre que je vais dévorer, c'est la réponse à feu Melon. Comment nommez-vous l'auteur ? je veux savoir son nom car vous l'estimez » (18 mai 1738, D1505).

21 *Observations sur Messieurs Jean Lass...*, éd. cit., p. 247.

22 CN, t. III, p. 330-336.

que Voltaire lui porte²³. Il a connu personnellement l'économiste, mort en 1738, peu de temps après la parution (anonyme) de son *Essai sur le commerce* ([Amsterdam], 1734) dont l'interdiction immédiate avait alerté le philosophe :

On m'a parlé d'un *Traité sur le commerce* de M. Melon ; la suppression de son livre ne m'en donne pas une meilleure idée : car je me souviens qu'il nous régala il y a quelques années d'un certain *Mahmoud*²⁴ qui pour être défendu n'en était pas moins mauvais. Je veux lire cependant son *Traité sur le commerce* ; car, au bout du compte, M. Melon a du sens et des connaissances, et il est plus propre à faire un ouvrage de calcul qu'un roman²⁵.

L'intuition s'avérera juste. L'exemplaire en possession de Voltaire (BV 2386) est l'ouvrage enrichi de sept chapitres de la seconde édition (Amsterdam, Changuion, 1736), qui lui aurait été remis par Melon lui-même (sans doute durant le séjour du philosophe à Paris à l'été 1736). Malgré quelques réserves (évoquées plus loin), Voltaire ne tarira jamais d'éloges sur lui :

294

Ne m'oubliez pas auprès de MM. Dubos et Melon. Nous ne jetons point au feu [...] l'*Essai sur le commerce : libellum aureum* [petit livre d'or]²⁶.

L'*Essai sur le commerce* de M. Melon est l'ouvrage d'un homme d'esprit, d'un citoyen, d'un philosophe ; il se sent de l'esprit du siècle, et je ne crois pas que du temps même de M. Colbert il y eût en France deux hommes capables de composer un tel livre²⁷.

Il se montrera même très affecté par la maladie de l'économiste :

Je suis sensiblement touché du danger de ce pauvre M. Melon. C'est un des hommes du monde que j'estime le plus. Au nom de Dieu dites-lui combien je m'intéresse à lui. Mme du Châtelet, qui a beaucoup lu son livre, aime comme moi l'auteur²⁸.

23 « Je viens de relire aussi le petit livre de feu M. Melon, qui a été l'occasion de l'ouvrage plus détaillé et plus approfondi qu'a donné M. Dutot [...]. L'essai de M. Melon me paraît toujours digne d'un ministre [Melon avait été membre du Conseil des Finances puis secrétaire du Régent] et d'un citoyen, même avec ses erreurs. Il me semble, toute prévention à part, qu'il y a beaucoup à profiter de ces lectures » (lettre reproduite par Thiriot dans la *Bibliothèque française ou histoire littéraire de la France*, t. XXIX, Amsterdam, du Sauzet, 1739, citée par M. Raaphorst, *OCV*, t. 18A, p. 228).

24 *Mahmoud le Gasnevide, histoire orientale*, Rotterdam, 1729. Il s'agit d'un dialogue satirique contenant déjà plusieurs des thèses présentées dans l'*Essai*.

25 Voltaire à J.-B. Formont, 26 janvier 1736 (D837).

26 Voltaire à Berger, 24 octobre 1736 (D1181).

27 *Observations sur Messieurs Jean Lass...*, éd. cit., p. 240-241.

28 Voltaire à Thiriot, 25 janvier 1738 (D1436). Voltaire ignorait que Melon était mort la veille. Dans une autre lettre au même (4 février 1737, D1279), il avait employé l'expression « Colbert Melon » pour le désigner.

Le traité de J.-F. Melon a certainement beaucoup influencé la formation de Voltaire à la science économique au cours de la décennie 1730, sur le plan théorique après l'expérience empirique qu'il en avait faite durant l'observation *in situ* de l'économie anglaise. L'économiste plaide, en effet, pour la liberté du commerce à laquelle il assigne trois principes de succès qui devraient, selon lui, être l'objet de la législation : le blé et sa provision, l'augmentation consécutive de la population, la circulation libre et abondante des monnaies (or, argent) et de leur représentation (papier-monnaie)²⁹. Voltaire développera ultérieurement ses propres convictions sur ces thèmes. Toutefois, il n'adhère pas à toutes les recommandations de Melon, dont certaines relèvent de la pure abstraction, comme un plaidoyer en faveur de l'esclavage en Europe, facteur de baisse des coûts (!), dont l'usage dans « nos colonies » nous apprend qu'il « n'est contraire ni à la Religion, ni à la Morale »³⁰. Sur ce point, Voltaire est sans ambiguïté, qui bataillera jusqu'à la fin de sa vie pour l'abolition définitive du servage.

Par ailleurs, l'influence des mercantilistes libéraux, et singulièrement celle de Melon, connaît, à travers Voltaire, un retentissement dans l'histoire littéraire avec la question du luxe. Le luxe, ce « superflu très nécessaire » dira Voltaire – joliment, de l'aveu même de Fréron –, est un sujet de conflit entre morale et économie politique depuis *La Fable des abeilles* de Bernard Mandeville. *The Grumbling hive* (1714), apologue satirique au cynisme dérangeant³¹, devient, après de considérables extensions en commentaires et dialogues³², *The Fable of the bees or private vices, publick benefits* (1723)³³. À sa suite, les

29 Le libéralisme, le populationnisme et le monétarisme de Melon lui avaient acquis l'écoute du pouvoir sous la Régence. Dans l'exemplaire de l'édition Changuion de 1742 de l'*Essai*, conservé à la Bibliothèque de l' Arsenal (8-S-5529), une main anonyme (Paulmy ?) a reproduit en page de garde cette appréciation de la notice consacrée à l'économiste dans le *Dictionnaire* de Moreri : « Le Régent faisait un cas infini de Melon, et passait avec lui des heures entières à discuter les points les plus intéressants de son administration ».

30 *Essai politique sur le commerce*, Amsterdam, Changuion, 1742, chap. 5, p. 58.

31 « Il faut qu'existent la malhonnêteté, le luxe, l'orgueil, / Si nous voulons en retirer le fruit » (B. Mandeville, *La Fable des abeilles*, éd. L. et P. Carrive, Paris, Vrin, 1985, p. 40). « Mandeville fait ressortir clairement le divorce qui existe entre les exigences de la morale et celles du progrès économique [...]. Il y a incompatibilité entre la structure des sociétés modernes et les principes stricts de la morale chrétienne » (Marie-Rose de Labriolle-Rutherford, « L'évolution de la notion de luxe depuis Mandeville jusqu'à la Révolution », *SVEC*, n° 26, 1963, p. 1028).

32 Voir *La Fable des abeilles*, éd. cit., Remarque L, p. 90-100, où Mandeville développe son paradoxe sur le luxe.

33 Voltaire avait ramené d'Angleterre deux exemplaires du texte : l'édition J. Tonson de 1724 (BV 2300) et l'édition J. Rabeits de 1729 (BV 2301). Sans doute à l'instigation de Voltaire, Émilie du Châtelet en avait commencé la traduction française ; comme dans le cas de *Gulliver*, dont Voltaire avait recommandé l'édition française à Thiriout qui fut devancé par Desfontaines, Émilie fut devancée par Jean Bertrand.

économistes s'emparent eux aussi du sujet, en philosophes, c'est-à-dire à la fois comme moralistes et comme analystes de l'équilibre des échanges.

Le poème du *Mondain*, écrit par Voltaire l'année où il lit l'*Essai* de Melon (1736), s'inspire, en arrière-plan, des thèses soutenues par l'économiste – elles-mêmes redevables en partie à Mandeville – sur la question du luxe. Voltaire reprendra quelques-unes des métaphores spirituelles du *Mondain* dans l'article « Luxe » du *Dictionnaire philosophique*, publié une première fois en 1764 et complété dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Pourtant, avec *Le Mondain* (non destiné à être publié), le poète commet sans doute une erreur – qui lui coûtera l'exil en Hollande – en décidant de transposer dans la forme d'une satire en vers du primitivisme un développement spéculatif (celui de Melon), en lui-même ouvert à controverse. Que dit Melon, en effet ?

Le Luxe est une somptuosité extraordinaire, que donnent les richesses et la sécurité d'un Gouvernement, c'est une suite nécessaire de toute société bien policée. [...]

Le Luxe est en quelque façon le destructeur de la paresse et de l'oisiveté. L'homme somptueux verrait bientôt la fin de ses richesses, s'il ne travaillait pour les conserver ou pour en acquérir de nouvelles ; et il est d'autant plus engagé à remplir les devoirs de la Société, qu'il est exposé aux regards de l'Envie³⁴.

La prose didactique d'un économiste n'a pas l'arrogance hédoniste qui paraît se dégager des décasyllabes voltairiens. La transposition du poète, par le choix du champ lexical et la provocation paradoxale, est, elle, ouvertement blasphématoire – ce qui ne saurait totalement étonner :

Ce temps profane est tout fait pour *mes mœurs*.

J'aime le luxe, et même la *mollesse*, [...]

Tout *honnête homme* a de tels sentiments. [...]

Ah ! le bon temps que ce siècle de fer !

Le *superflu*, chose *très nécessaire*,

A réuni l'un et l'autre hémisphère. [...]

Le *paradis terrestre* est où je suis³⁵.

Il est heureux pour la malice voltairienne que les détracteurs bien-pensants du poème (attisés par la malignité d'un Desfontaines) se soient donné le ridicule de faire porter l'accusation de blasphème surtout sur la « peau bise et tannée » et les « ongles longs » des premiers hommes de la Genèse. Ayant compris que

34 *Essai politique sur le commerce*, éd. cit., chap. 9, « Du luxe », p. 122 et 131.

35 *Le Mondain*, OCV, t. 16, p. 295, 296 et 303. Je souligne.

toute transgression générique n'est pas bonne à faire, Voltaire revient en partie l'année suivante, avec la *Défense du Mondain ou Apologie du luxe*, à une tonalité de *philosophe économiste*, sans toutefois renoncer au décasyllabe :

Sachez surtout que le luxe enrichit
Un grand État, s'il en perd un petit.
Cette splendeur, cette pompe mondaine,
D'un règne heureux est la marque certaine.
Le riche est né pour beaucoup dépenser ;
Le pauvre est fait pour beaucoup amasser. [...]
Le goût du luxe entre dans tous les rangs :
Le pauvre y vit des vanités des grands ;
Et le travail gagé par la mollesse,
S'ouvre à pas lents la route à la richesse³⁶.

Dans le même temps, il projette, sous l'identité de Melon (encore en vie), le type d'écrit apocryphe et auto-justificateur qu'il affectionne :

J'ai lu, Madame, l'ingénieuse *Apologie du luxe* ; je regarde ce petit ouvrage comme une excellente leçon de politique, cachée sous un badinage agréable. Je me flatte d'avoir démontré, dans mon *Essai politique sur le commerce*, combien ce goût des beaux-arts et cet emploi des richesses, cette âme d'un grand État qu'on nomme *luxe*, sont nécessaires pour la circulation de l'espèce et pour le maintien de l'industrie³⁷.

Il n'achèvera pas cette pseudo-lettre, ni ne la fera circuler, mais l'éditera avec la *Défense* en 1739³⁸. On notera, au passage, l'emploi de *politique* comme dénomination archaïque d'*économiel'économique* dont la connotation de frugalité ménagère ne convenait pas au sujet.

La mésaventure du *Mondain* ne dissuadera pas Voltaire de poursuivre la réflexion sur l'économie – on peut même gager qu'elle le renforce dans la conviction qu'elle est, face à l'intolérance et aux superstitions, une branche utile de la philosophie. Comme d'autres philosophes proches de lui (Hume, Condillac, Condorcet, Chastellux, Turgot), il intègre désormais la phénoménologie économique au regard qu'il porte sur les progrès de l'esprit humain et la quête des lois naturelles. Au cours des deux décennies 1740 et 1750, sa bibliothèque de *Commerce* s'étoffe, il s'abonne à des revues

36 *Défense du Mondain ou Apologie du Luxe*, OCV, t. 16, p. 306. Ces vers reprennent les thèses de J.-F. Melon.

37 *Lettre de M. de Melon, ci-devant secrétaire du Régent du royaume, à madame la Comtesse de Verrue, sur l'Apologie du luxe*, OCV, t. 16, p. 310.

38 *Œuvres de M. de Voltaire*, Amsterdam, Ledet, 1738-1739, 4 vol., t. IV, p. 105-119.

d'économie³⁹, les thèmes de l'économie politique sont de plus en plus fréquents dans la *Correspondance* et les deux ouvrages historiques majeurs de la période (l'*Essai sur les mœurs* et *Le Siècle de Louis XIV*) leur sont partiellement ouverts⁴⁰. Au plan de la théorie, l'époque voit la formation de la doctrine des physiocrates ; Voltaire réagit à chacun des événements éditoriaux marquants de cette nouvelle « secte », avec beaucoup de passion mais aussi de nuance, car s'il rejette furieusement certaines de leurs analyses, il en partage d'autres avec conviction.

L'AMOUR-HAINE ENVERS LES PHYSIOCRATES

298

L'apparition de la doctrine physiocratique dans l'histoire des idées économiques revêt, en effet, quelques caractères de sectarisme qui ne pouvaient qu'irriter Voltaire. Le groupe des physiocrates a peu à voir avec une aimable académie savante comme le XVIII^e siècle en a connu beaucoup. Structuré par une réunion hebdomadaire chez son mécène, le marquis de Mirabeau, il se reconnaît une figure tutélaire (François Quesnay) dont les *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*⁴¹ ont l'autorité d'une utopie intangible. Cachée derrière le paradigme de « droit naturel »⁴², l'intention de Quesnay, et surtout de Mirabeau, est de refonder, à partir d'une division ternaire des classes, la légitimité de l'ordre social hérité de la féodalité : la classe productive (laboureurs et cultivateurs), la classe stérile (artisans, commerçants, administrateurs, financiers) et celle des Propriétaires, seuls détenteurs du *produit net* de la terre⁴³. Effet de la volonté du Créateur, cette division du travail autour du surproduit de l'agriculture laisse au libre-arbitre moral des Propriétaires le

39 Il est abonné au *Journal économique ou Mémoires sur les arts, l'agriculture, le commerce [...]* de 1751 à 1766, et aux *Éphémérides du citoyen* de 1767 à 1771, tous deux organes successifs des physiocrates.

40 La question du luxe, par exemple, est présente dans le grand œuvre historique avec, comme le souligne M. Gaffiot, une mise en perspective beaucoup mieux documentée que chez Melon sur la relativité historique de la notion de superflu (« La théorie du luxe dans l'œuvre de Voltaire », *Revue d'histoire économique et sociale*, n° 1926/3, p. 325-330).

41 Ouvrage publié par Dupont de Nemours en novembre 1767 dans *Physiocratie*, véritable manifeste du groupe.

42 « Que la nation soit instruite des lois générales de l'ordre naturel qui constituent le gouvernement le plus parfait » (« Maxime seconde », *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*, dans *Physiocratie*, éd. J. Cartelier, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2008, p. 237).

43 En attribuant à la terre seule la capacité de dégager une valeur supérieure aux « avances » (semences, instruments, subsistance des travailleurs) nécessaires à la reproduction des récoltes, les physiocrates ne font que radicaliser et considérer comme pérenne la fonction agricole, considérée par les historiens comme représentant alors les 4/5^e du Produit national. Ils n'anticipent nullement, contrairement à Gournay et Turgot, la révolution industrielle et l'accumulation capitaliste qu'elle va permettre par le profit.

choix entre un « faste de subsistance » – soit des dépenses faites au profit de la classe productive (animaux, instruments, routes, irrigation, etc.) –, et un « luxe de décoration » – soit des dépenses faites auprès de la classe stérile pour le confort et l'agrément de leurs propres propriétés.

Voltaire est un lecteur assidu des *Éphémérides du citoyen*, devenues en 1767 l'organe officiel de la physiocratie et dirigées par Dupont de Nemours⁴⁴. Il en comprend certainement la richesse intellectuelle⁴⁵. Il adhère d'ailleurs à certaines idées des physiocrates : le primat social et le potentiel de progrès de l'agriculture, la nécessité de libérer la circulation des denrées et d'abolir les contraintes pesant sur la ruralité (corvées, taille arbitraire, impôts indirects, persécution fiscale, etc.). Il en rejette quelques-unes : l'impôt unique sur le foncier, la critique du colbertisme⁴⁶ et le discrédit des activités industrielles et commerciales. Voltaire, en ces années 1760, partage – comme Turgot et Morellet – ses idées économiques entre la physiocratie et l'enseignement de Vincent de Gournay, ancien intendant du Commerce. Mais ce sera surtout sa méfiance envers toute pensée systématique et tout esprit de parti qui va gouverner ses réactions envers la rigidité de la *Doctrine* qui laisse peu de place à l'accomplissement de l'esprit humain, tel que lui-même et la plupart des philosophes des Lumières l'envisagent, c'est-à-dire à travers l'évolution raisonnée des croyances et des mœurs⁴⁷.

Assez curieusement, Quesnay n'occupe qu'une faible place parmi les réactions épistolaires de Voltaire. Il possède pourtant *Physiocratie* (BV 2841) et cinq autres livres (d'agriculture et de médecine) du « divin docteur ». Avant l'émergence doctrinale de la physiocratie, il ne paraît le considérer qu'en

44 « J'ai lu les *Éphémérides du citoyen*, ouvrage digne de son titre. Ce journal et les bons articles de l'*Encyclopédie* sur l'agriculture, pourraient suffire, à mon avis, pour l'instruction et le bonheur d'une nation entière » (*Défense de Louis XIV*, M, t. 28, p. 327).

45 « La capacité de[s] auteurs [du Système] à poser et à résoudre en termes économiques les principaux problèmes politiques et sociaux de l'époque (formes du pouvoir, impôts, propriété, etc.) en est un des aspects les plus remarquables. Cette transmutation opérée conjointement par Mirabeau et Quesnay fait de l'économie politique le lieu stratégique des débats politiques traversant la société française » (J. Cartelier, « Introduction », dans *Physiocratie*, éd. cit., p. 11).

46 « Il me semble qu'on ne doit pas attaquer légèrement la mémoire d'un homme tel que Colbert. Il ne faut pas dire qu'il a sacrifié la culture des terres à l'esprit mercantile » (*Défense de Louis XIV*, éd. cit., p. 327). *La Défense de Louis XIV*, lettre adressée à « l'auteur des *Éphémérides* » (Dupont), est une réponse à un article sur l'histoire de la Compagnie des Indes paru après le mémoire de Morellet et critiquant la politique mercantiliste du règne (*Éphémérides du citoyen*, 1769, t. VIII, p. 229-235).

47 « chez lui, le progrès se réduit à l'étude du triomphe progressif de la nature et de la raison des hommes sur les coutumes néfastes, les préjugés mauvais, l'ignorance perpétrée par les prêtres » (J.-F. Faure-Soulet, *Économie politique et progrès au « siècle des Lumières »*, Paris, Gauthier-Villars, 1964, p. 66).

qualité d'intermédiaire auprès de Mme de Pompadour, dont il est le médecin des dernières années⁴⁸. L'opposition à la doctrine de Quesnay commencera à la fin de la décennie 1760. C'est à cette période qu'il rédigera les textes les plus critiques contre le cœur de doctrine physiocrate : *L'Homme aux quarante écus* (1768) ; les additions de 1768 à la réédition du *Siècle de Louis XIV*⁴⁹ ; *La Défense de Louis XIV* (1769) ; l'article « Agriculture » (1770) des *Questions sur l'Encyclopédie*⁵⁰.

En revanche, sa détestation de l'autre fondateur de la « secte », le marquis de Mirabeau, est immédiate. Avant même de se convertir aux théories de Quesnay, Victor Riqueti s'était accordé le titre d'« ami des hommes » dans le traité populationniste homonyme en 1757. Il y aborde principalement la question de la dépopulation, une angoisse fréquente au milieu du siècle. Il égale ressources en hommes et disponibilité en terres comme paramètres de la richesse :

*la mesure de la subsistance est celle de la population*⁵¹.

De même que le moyen premier de subsistance est l'*agriculture*, le moyen second est le travail ; j'entends par ce mot le perfectionnement de la matière première⁵².

Il n'y avait jusque-là rien qui dût choquer Voltaire, lequel n'avait pas attendu *L'Ami des hommes* pour postuler le caractère principal de cette équation :

La richesse d'un État consiste dans le nombre de ses habitants et dans leur travail⁵³.

[...] la richesse consiste dans le sol et dans le travail. Le peuple le plus riche et le plus heureux est celui qui cultive le plus le meilleur terrain ; et le plus beau présent que Dieu ait fait à l'homme est la nécessité de travailler⁵⁴.

Le heurt vient au sujet de J.-F. Melon dont Mirabeau ne fait pas mystère qu'il ambitionne de le réfuter avec emphase :

48 Lettres du 7 août 1762 à P. Debrus (D10638) et du 16 août à Rose Calas (D10654) recommandant que cette dernière cherche à porter son malheur à la connaissance de Mme de Pompadour à travers le docteur Quesnay.

49 Dans les rééditions de 1756, 1761 et surtout 1768, Voltaire ajoute des commentaires économiques (sur la liberté des grains, le protectionnisme ou le luxe du Roi-Soleil) qui sont des réactions aux articles du *Journal économique* puis des *Éphémérides*, organes successifs du cercle physiocratique naissant.

50 L'article « Agriculture » est un commentaire des articles « Grains » et « Fermiers » (« l'un des meilleurs de ce grand ouvrage ») rédigés par Quesnay pour l'*Encyclopédie*. Il n'est critique que sur des points de technique agronomique.

51 Victor Riqueti, marquis de Mirabeau, *L'Ami des hommes ou Traité de la population*, Hambourg, C. Herold, 1764, p. 336.

52 *Ibid.*, p. 359.

53 *Dialogue entre un philosophe et le contrôleur général des Finances*, éd. cit., p. 501.

54 *Des embellissements de la ville de Cachemire* (1756, selon Beuchot), M, t. 23, p. 473.

Je vais diminuer le nombre des chevaux et des équipages, et mettre leur augmentation au rang de l'incendie et du parricide ; je vais prouver enfin, oui démontrer que le luxe est, proportion gardée, l'abyme d'un grand État plutôt encore que d'un petit⁵⁵.

Dès le deuxième chapitre, Mirabeau assigne au goût du luxe une responsabilité dans la dépopulation, sans apporter de démonstration véritablement probante :

C'est la décadence de l'agriculture d'une part, de l'autre le luxe ou trop de consommation d'un petit nombre d'habitants qui sèche dans sa racine le germe des nouveaux citoyens. [...] en proportion de ce qu'on laisse [les terres] en friche, l'espèce diminue ; d'où s'ensuit, que les consommations en superfluités sont un crime contre la société⁵⁶.

Au huitième chapitre, il énonce une maxime de frugalité qui divise aujourd'hui encore les économistes européens : « Diminuer la consommation et augmenter le travail, moyen d'augmenter la richesse »⁵⁷. Dans la seconde partie de l'ouvrage, il consacre le chapitre le plus long au « Luxe » (chap. 5). La réfutation de Melon y occupe 46 pages sur 76 (p. 195-241) :

Melon raisonne merveilleusement faux dans ce chapitre⁵⁸.

[...] M. Melon est, je crois, le premier qui, dans un ouvrage raisonné, ait paru autoriser le luxe. Cela donna une vogue considérable à son Livre, et désormais il n'y eut Docteur de cercle, qui ne prononçât hardiment que le luxe était un bien. [...] tous les ouvriers se lèvent tard, travaillent moins, se font payer plus cher, parce qu'ils consomment davantage⁵⁹.

Et pour stigmatiser plus encore l'auteur du *Mondain* :

[...] pour définir la mollesse, c'est ce qui énerve le corps, avilit l'esprit en l'endurcissant, affaisse l'âme en portant son ambition vers des objets bas, affaiblit l'esprit par l'espérance, la crainte et l'anxiété. Si le luxe est propre à produire ces effets-là, il engendre certainement la mollesse, et par conséquent amollit une nation en *tout*⁶⁰.

55 *L'Ami des hommes*, *op. cit.*, Préface, p. cii.

56 *Ibid.*, p. 334.

57 *Ibid.*, p. 360.

58 *Ibid.*, p. 232.

59 *Ibid.*, p. 295.

60 *Ibid.*, p. 202.

L'ire de Voltaire se manifeste aussitôt, dès que Cideville l'interroge sur ce qu'il faut penser de l'ouvrage⁶¹ :

L'ami des hommes, ce M. de Mirabau [*sic*] qui parle, qui parle, qui parle ; qui décide, qui tranche, qui aime tant le gouvernement féodal, qui fait tant d'écarts, qui se belouse si souvent, ce prétendu ami du genre humain n'est mon fait, que quand il dit, aimez l'agriculture. Je rends grâce à Dieu, et non à ce Mirabau, qui m'a donné cette dernière passion⁶².

L'outrage voltairien se réitère en 1759 auprès de Clairaut (D8455) et en 1760 auprès de Mme d'Épinay (D9498). Cette dernière attise sa colère en lui annonçant le dernier opus du marquis, désormais tout imprégné d'orthodoxie physiocratique⁶³. L'indignation du philosophe de Ferney se mobilise aussitôt ; il réclame l'envoi du livre à Damilaville (D9491) et à Thiriot (D9533). À son informatrice, il répond : « ma belle philosophe [...]. Quoi, on a pris sérieusement l'ami des hommes ! Quelle pitié »⁶⁴. À peine le livre entre ses mains, la condamnation fuse, alourdie d'une condamnation d'assistance à l'ennemi (le désastre de la guerre de Sept Ans se profile) :

Reçu donc *La Théorie de l'Impôt*, théorie obscure, théorie qui me paraît absurde⁶⁵, et toutes ces théories vraiment bien mal à propos pour faire accroire aux étrangers

302

61 Cideville à Voltaire, 16 novembre 1758 (D7933).

62 Voltaire à Cideville, 25 novembre 1758 (D7951).

63 « Vous a-t-on parlé d'un livre de M. de Mirabeau, intitulé *Théorie de l'Impôt* ? C'est un orage, tout y est confondu, obscur ; et puis des traits de lumière qui éblouissent, qui renversent ; des calculs faux, des idées justes, de l'éloquence, de l'amphigouri ; hardi jusqu'à la témérité, un autre aurait dit, jusqu'à l'insolence, et aurait peut-être bien dit ; mais je ne saurais en trouver à dire des vérités » (Mme d'Épinay à Voltaire, 15 décembre 1760, D9466).

64 Voltaire à Mme d'Épinay, 26 décembre 1760 (D9498).

65 Dans la *Théorie de l'Impôt*, Mirabeau défend l'idée physiocratique d'un impôt assis sur les seuls revenus fonciers. Son zèle envers les présupposés de Quesnay ira d'ailleurs croissant : dans *Les Économiques*, il énonce les droits et devoirs de la classe productive et de celle des Propriétaires, avertissant les uns et les autres que l'inégalité des conditions est « selon la nature », que toute révolte se fait toujours au détriment des petits, que le partage des biens détruirait toutes les richesses, etc. (« Partie I : Instructions pour la classe productive », notes marginales, *passim*). Le « despotisme légal » du « royaume agricole » trouve son écho inquiétant sous la plume du Marquis : « l'ordre naturel dont les règles constantes opèrent, dirigent, maintiennent et perpétuent cet ordre si nécessaire, cet ordre de distribution, de consommation et de reproduction des subsistances. Voilà donc quelle est l'importance de la science économique, voilà quel est son objet » (*op. cit.*, Avertissement, p. ix). À cette date, Voltaire a cessé de réagir dans sa correspondance aux excès dirigistes et pré-totalitaires de la « secte » ; il lui a dédié, l'année précédente, l'ironie parodique et assassine de *L'Homme aux quarante écus* (voir ci-dessous).

que nous sommes sans ressources, et qu'on peut nous outrager et nous attaquer impunément. Voilà de plaisants citoyens et de plaisants amis des hommes⁶⁶.

Durant cette période (fin 1760-début 1761), Voltaire partage son hostilité envers Mirabeau avec ses correspondants : Tronchin (D9502), les d'Argental (D9501, D9507, D9540), de Ruffey (D9555), Damilaville et Thiriot (D9726 et D9737, à propos de la réfutation de Charles Pesselier à Mirabeau), Mme de Dompierre de Fontaine (D9737), le cardinal de Bernis⁶⁷. Son impatience se manifeste encore plus radicalement, durant la décennie 1760, envers deux autres économistes, l'un indépendant (Roussel de la Tour) et l'autre physiocrate orthodoxe (Le Mercier de La Rivière).

Roussel de la Tour est l'auteur d'une brochure⁶⁸ proposant, en 1763, une réforme fiscale d'ensemble qui n'est pas sans rappeler le *Mémoire pour l'établissement de la taille proportionnelle* (1717) et le *Projet de taille tarifée* (1723) de l'abbé Castel de Saint-Pierre, que Voltaire avait lu (BV 655), bien qu'il jugeât l'auteur « à moitié philosophe, à moitié fou »⁶⁹, sans pour autant cesser de l'aimer comme esprit libre. Roussel suggère le remplacement du système fiscal complexe et injuste du Régime⁷⁰ par un impôt unique, progressif et proportionnel à la richesse des citoyens répartis en vingt classes (selon un procédé déclaratif arbitré par les collectivités locales : paroisses, villes). Peut-être utopique quant à son assiette, cet impôt unique rapporterait, selon son auteur, sept cent quarante millions de livres au Trésor Royal contre deux cent cinquante millions actuellement. La simplification du système produirait de surcroît des économies de perception non négligeables⁷¹.

66 Voltaire à Thiriot et Damilaville, 13 janvier 1761 (D9539).

67 « J'ai encore à vous dire que je suis très soumis à la leçon que vous me donnez de ne point lire ou de ne lire guère, tous ces livres où des marquis et des bourgeois gouvernent l'État » (Voltaire à Bernis, 11 avril 1761, D10386).

68 *La Richesse de l'État*, [s.l.], recueil factice (BnF, Rp. 8806). La brochure initiale, qui avait eu un certain succès, est accompagnée d'un complément, *Développement du plan initial intitulé Richesse de l'État*.

69 Voltaire à d'Argental, 8 septembre 1762 (D5011).

70 Le simple énoncé des impôts à supprimer donne une idée cocasse du système fiscal de l'Ancien Régime : « Taille, Taillon, Ustensile, Capitation, Dixième, Vingtième, Deux Sols, Quatre Sols pour Livre, Gabelles, Droits d'Aide, Droits de Gros, Trop-Bû, Congés, Entrées, Péages, Ponts et Chaussées, Droits réputés Domaniaux, Contrôle, Insinuations, Centième Denier, Octrois » (*La Richesse de l'État*, *op. cit.*, p. 8).

71 Sur les économies à réaliser, Roussel balaie une à une les objections, non sans ironie (involontaire ?) : « On objecte encore l'inconvénient de supprimer tout à coup une multitude de gens de Finance, que la suppression des impôts rendrait inutiles [...]. Cet arrangement ne devant avoir lieu que dans un terme, il conviendrait de l'annoncer par avance, pour donner de temps à tous ces inutiles de se pourvoir d'autres occupations » (*ibid.*, p. 18).

La réaction de Voltaire à cette modeste brochure est quelque peu disproportionnée. D'autant que Roussel, magistrat, vient de publier, en 1762, un mémoire assez virulent contre les jésuites, au moment des « décrets »⁷². On peut conjecturer que cette réaction reflète une exaspération – que la popularité de Mirabeau ne cesse de fomentier – envers les économistes en chambre⁷³. Quoi qu'il en soit, l'exilé de Ferney s'empresse de se procurer la brochure, objet de ses préventions avant même de l'avoir lue⁷⁴. La machine de l'ironie critique se met aussitôt en branle :

J'ai lu, il y a longtemps [?], les prétendues *Richesses de l'État*. L'auteur est parent de Gribouille, il propose de donner sept cent cinquante millions au lieu de trois cents pour nous soulager⁷⁵.

[...] quand une fois le roi aura sept cent quarante millions nets de revenus annuels, qu'on lui promet dans les brochures, je ne doute pas que vous ne soyez alors couché sur l'État⁷⁶.

J'ai lu les *Richesses de l'État* ; on aurait beau faire cent volumes de cette espèce, ils ne produiraient pas un sou au roi⁷⁷.

On m'a envoyé des choses assez plaisantes sur les sept cent quarante millions de M. Roussel⁷⁸. Je l'avais pris d'abord pour le trésorier d'Aboulcassem. MM. les Parisiens doivent regorger d'or et d'argent⁷⁹.

Cette ironie voltairienne trahit un désenchantement vis-à-vis de l'économie politique qui se poursuivra toute la décennie. Il s'en faudrait de peu que le philosophe n'assimile les économistes amateurs aux charlatans de la théologie :

72 *Extraits des assertions dangereuses et pernicieuses en tout genre que les soi-disant jésuites ont dans tous les temps soutenus*, Paris, Simon, 1762, 4 vol.

73 Son successeur dans les fonctions d'historiographe, Marmontel, vient de lui écrire que, pour lui, Mirabeau avait volé à Voltaire ce titre d'« ami des hommes » (Marmontel à Voltaire, 9 avril 1763, D11159).

74 « Je vous supplie de m'envoyer le projet de finance. Je le trouve ridicule sur l'énoncé, mais j'aime tout ce qui semble tendre à tort et à travers au bien de l'État » (Voltaire à Damilaville, 15 juin 1763, D11267).

75 Voltaire à Damilaville, 7 juillet 1763 (D11301).

76 Voltaire à Lekain, 17 juillet 1763 (D11325).

77 Voltaire à Thiriot, 10 août 1763 (D1135), en réponse à la lettre du même du 30 juillet (D11333). Voltaire qualifie plus loin la brochure de « petit roman de finance ».

78 Il s'agit des *Réflexions sur l'écrit intitulé Richesses de l'État* (Londres [Paris], 1763) de Dupont de Nemours (BV 1175), dont Voltaire accuse réception à Dupont le même jour (D11369).

79 Voltaire aux d'Argental, 16 août 1763 (D11368).

La rage des remontrances et des projets sur les finances a saisi la nation. Nous nous avisons d'être sérieux, et nous nous perdons. Nous faisons autrefois de jolies chansons, et à présent nous ne faisons que de mauvais calculs. C'est Arlequin qui veut être philosophe. [...] Je suis bien las de tous ces gens qui gouvernent les États du fond de leur grenier. Voilà-t-il pas encore un conseiller du roi au Parlement [Roussel] qui lui donne sept cent quarante millions tous les ans ? Tâchez, Monsieur, d'en avoir le vingtième, ou du moins, un pour cent, cela est encore honnête⁸⁰.

Il n'y a plus de gaieté qu'à l'opéra-comique ; tous les livres écrits depuis quelque temps respirent je ne sais quoi de sombre et de pédantesque, à commencer par *l'Ami des hommes*, et à finir par les *Richesses de l'État*. Je ne vois que des fous qui calculent mal⁸¹.

L'utopie de Roussel de la Tour – point si sott⁸² – ne mérite pas cette dérision. Faut-il y voir, en cette année 1763, la dépression temporaire d'un esprit lucide après la terrible humiliation du traité de Paris ? C'est en tout cas avec une rationalité retrouvée que Voltaire réfute quelques années plus tard un essai de pure obédience physiocratique par Le Mercier de La Rivière.

Avec *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, Le Mercier de La Rivière fournit à la physiocratie une sorte de bréviaire métaphysique et à Voltaire l'occasion d'expliquer à lui-même et à ses correspondants pourquoi il n'adhère pas totalement au *credo* physiocrate. Le titre de l'essai résume parfaitement la thèse qu'il soutient : par essence, les communautés humaines aspirent à un ordre social que leur indique la nature et qui est de ce fait de droit divin. Le Mercier développe les *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole* de Quesnay que Dupont de Nemours vient d'éditer⁸³. Il les radicalise quelque peu en introduisant un principe *essentiel* qui n'est pas dans les formulations de Quesnay, philosophiquement adepte, comme d'autres intellectuels des Lumières, d'un « droit naturel » qu'il définit comme « le droit

80 Voltaire à Bernard-Louis Chauvelin, 18 septembre 1763 (D11423).

81 Voltaire à Damilaville, 30 janvier 1764 (D11670).

82 À noter cette suggestion du magistrat, parfaitement « keynésienne » avant l'heure : « Que le gouvernement, sur les premiers produits de l'augmentation [de ses revenus par la taille progressive] répande dans le Royaume pour huit ou dix millions de bestiaux, juments, vaches, chèvres et brebis, soit qu'on les fasse parquer dans les friches, soit qu'on les vende à bas prix ou à crédit aux Particuliers ou Communautés, fallût-il même les donner en pur don, c'est de l'argent placé avec usure au profit de l'État » (*La Richesse de l'État*, *op. cit.*, p. 25).

83 Pierre-Samuel Dupont de Nemours (éd.), *Physiocratie ou Constitution naturelle du Gouvernement le plus avantageux au genre humain*, Paris, Merlin, 1767. Voltaire en a reçu un exemplaire (BV 2841).

que l'homme a aux choses propres à sa jouissance »⁸⁴ et dont il souligne le caractère d'« attribut relatif »⁸⁵. « L'ordre le plus avantageux » de Quesnay devient, sous la plume de Le Mercier de La Rivière, l'impératif catégorique d'un « ordre essentiel », illustrant la dogmatisation que toute doctrine peut subir en passant du maître au disciple.

Voltaire réagit d'abord prudemment à *L'Ordre essentiel* dont Thiriot lui annonce l'envoi par Damilaville d'un exemplaire (BV 2027) remis par Le Mercier lui-même avant son départ pour la Russie, appelé par Catherine II⁸⁶. La raison de cette prudence (qui contraste avec son préjugé d'avant lecture de l'essai de Roussel) est que l'ouvrage lui a été recommandé par l'ambassadeur Galitzine⁸⁷. Mais Voltaire connaît le poids des mots et la notion même d'« ordre essentiel » ne peut que heurter un philosophe de la tolérance qui n'attribue qu'à la raison tout progrès de l'esprit humain et des institutions politiques et morales dont celui-ci se dote. Ses réponses à Galitzine sont diplomatiques et dilatoires⁸⁸. À ses proches, cependant, il ne cache pas son désaveu :

J'ai lu une grande partie de *l'ordre naturel des sociétés* ; cette essence m'a porté à la tête et m'a mis de mauvaise humeur. Il est bien certain que la terre paie tout ; quel homme n'est pas convaincu de cette vérité ? Mais qu'un seul homme soit le propriétaire de toutes ces terres⁸⁹, c'est une idée monstrueuse, et ce n'est pas

84 Cette définition forme l'*incipit* d'un essai philosophique de Quesnay (*Le Droit naturel*) édité par Dupont de Nemours dans le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances* quand il en prend la direction en septembre 1765.

85 L'essai se termine ainsi : « le droit naturel de chaque homme s'étend à raison de ce que l'on s'attache à l'observation des meilleures lois possibles qui constituent l'ordre le plus avantageux aux hommes réunis en société » ([Le Mercier de La Rivière], *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, Londres/Paris, J. Nourse/Desaint, 1767, 2 vol., t. II, p. 547).

86 « Je crois qu'il lui sera bien plus facile d'écrire et de raisonner sur la Politique que de la mettre en pratique » (Thiriot à Voltaire, 27 août 1767, D14396).

87 « M. le prince Galitzine me mande que le livre intitulé *L'Ordre essentiel et naturel des sociétés politiques* est fort au-dessus de Montesquieu. N'est-ce pas le livre que vous m'avez dit ne rien valoir du tout ? Le titre me déplaît fort. Il y a longtemps qu'on ne m'a envoyé de bons livres de Paris » (Voltaire à Damilaville, 8 août 1767, D14344).

88 « Je ne connais point le livre dont vous me faites l'honneur de me parler. J'ai bien de la peine à croire que l'auteur, évitant les fautes où peut être tombé M. de Montesquieu, soit au-dessus de lui dans les endroits où ce brillant génie a raison. Je ferai venir son livre ; en attendant, je félicite l'auteur d'être auprès d'une souveraine qui favorise tous les talents étrangers, et qui en fait naître dans ses États » (Voltaire à Galitzine, 14 août 1767, D14363) ; « Une assez longue maladie ne m'a pas permis encore de lire le nouveau livre dont vous me faites l'honneur de me parler, mais j'en ai grande opinion puisque vous l'approuvez » (lettre du 7 octobre 1767, D14470, à Galitzine qui le presse de donner son jugement : « s'il a votre suffrage, je le croirai parfait » [D14439]).

89 Pour les physiocrates, le législateur (le Prince) est le copropriétaire de toutes les terres fertiles, selon l'ancien principe féodal.

la seule de cette espèce dans ce livre qui d'ailleurs est profond, méthodique, et d'une sécheresse désagréable. On peut profiter de ce qu'il y a de bon et laisser le mauvais. C'est ainsi que j'en use avec tous les livres⁹⁰.

Mais s'il cherche à ne pas se faire un ennemi de Galitzine, il n'hésite pas à user de franchise avec la souveraine, une franchise qu'excuse d'ailleurs l'élégance de sa (discrète) flatterie :

Je ne suis pas du tout de l'avis du respectable auteur de *L'Ordre essentiel des sociétés* ; je vous avoue, Madame, qu'en qualité de voisin de deux républiques, je ne crois point du tout que la puissance législatrice soit de droit divin co-propriétaire de mes petites chaumières ; mais je crois fermement que de droit humain on doit vous admirer et vous aimer⁹¹.

Toutefois, ce n'est pas dans la *Correspondance* mais dans un conte que l'on va trouver la plus *voltairienne* « réfutation de *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés* de M. de la Rivière »⁹². *L'Homme aux quarante écus* paraît au début de 1768 et sera un grand succès d'édition (dix réimpressions dans l'année). Toute la première partie⁹³ est une satire amère et drôle des « nouveaux systèmes » économiques, et en particulier des assertions physiocratiques telles que Le Mercier de La Rivière les codifie. M. André, l'homme aux quarante écus de rente agricole, est une sorte de Candide affronté aux iniquités du meilleur des mondes physiocratiques possible. Quelques personnes qui « se trouvant de loisir, gouvernent l'État au coin de leur feu »⁹⁴ sont parvenues à devenir ministres et promulguent un édit stipulant que le produit net de l'agriculture est dû pour moitié à « la *puissance législatrice et exécutrice copropriétaire de [la] terre* » de M. André. Comme s'en félicite ce dernier : « Que serait-ce si cette puissance, qui préside à l'*ordre essentiel des sociétés*, avait ma terre en entier ! L'un est encore plus divin que l'autre »⁹⁵.

Dans ce conte, l'ironie voltairienne est particulièrement stimulée par les billevesées des physiocrates. Rien n'est faux, si tout est néanmoins cité hors contexte, comme dans les exégèses bibliques et patristiques du philosophe. Le conteur pousse à l'absurde la notion de copropriété pour discréditer le raisonnement sur l'ordre « essentiel » – qui ne figure d'ailleurs pas dans les « Maximes » de Quesnay.

90 Voltaire à Damilaville, 16 octobre 1767 (D14490).

91 Voltaire à Catherine II, 29 janvier 1768 (D14704).

92 C'est ainsi que Voltaire qualifie *L'Homme aux quarante écus* dans une lettre de reproches à l'éditeur de la *Gazette de Berne*, Albrecht von Erlach, qui en a fait une recension critique (lettre du 13 février 1768, D14751).

93 Voir *L'Homme aux quarante écus*, dans *Romans et contes*, éd. R. Pomeau, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1966, p. 387-409.

94 *Ibid.*, p. 389. On reconnaît la formule de la lettre à Chauvelin (D11423).

95 *Ibid.*

Il convient de porter un jugement mesuré sur les réactions de Voltaire face aux économistes durant cette longue période, de 1740 à 1770, de Cirey à Ferney. Le grand œuvre de la période (si l'on isole artificiellement la poésie dramatique dont on sait le prix qu'il lui attache) est cette histoire universelle commencée aux alentours de 1732 et poursuivie jusque vers 1756. Au sein de la masse impressionnante de sources érudites qu'il assemble, l'examen des situations économiques occupe une place modeste (par rapport à l'histoire événementielle) mais régulière. Il est intéressant de constater, à propos de ces thèmes, le changement technique qui s'opère chez l'historien, au fil de l'avancement. Principalement descriptif dans *l'Essai sur les mœurs* – selon la discipline qu'on nommera géographie économique au XIX^e siècle –, l'examen des conditions économiques devient analytique dans *Le Siècle de Louis XIV* et *Le Précis du siècle de Louis XV*. Les deux chapitres (27 et 28)⁹⁶ qu'il consacre au « Commerce » et aux « Finances » dans *Le Siècle de Louis XIV* sont d'un historien lorsqu'il fait l'éloge de Colbert, et sont d'un économiste lorsqu'il procède à l'étude critique des politiques suivies⁹⁷. S'il a depuis longtemps abandonné les dogmes simplistes des mercantilistes, il a acquis une culture économique par ses lectures et son action de terrain à Ferney qui le prépare à adhérer à la théorie économique dite classique. Il ne la connaîtra pas sous sa forme normative (il meurt avant l'arrivée en France du manuel d'Adam Smith), mais il la pressentira – avec quelle intuition ! – à travers son engouement pour Turgot⁹⁸.

Par ailleurs, il ne faut pas trop se fier aux apparences de sa relation conflictuelle avec la physiocratie⁹⁹. Derrière le rideau de fumée de ses fougades et de sa causticité, il y a la vérité de nombreux points d'accord conceptuel avec le groupe de Quesnay : le primat de la richesse agraire en est évidemment un. S'il rejette la conséquence d'un impôt unique sur l'agriculture, c'est certainement moins

96 Selon l'édition Walther de 1753 ; les éditions suivantes portent les numéros 29 et 30.

97 L'étude quantifiée à laquelle il procède sur les variations de la masse monétaire durant le règne démontre chez lui un goût authentique pour le raisonnement chiffré et une compréhension claire des causes et des effets des manipulations de valeur numéraire (la dévaluation et le surhaussement) comme des impacts sur la monnaie du caractère cyclique de l'économie (ce que l'on nommera plus tard inflation et déflation).

98 S'il ne pourra pas lire *An Enquiry into the Wealth of Nations*, il en connaît bien l'auteur, visiteur de Ferney à cinq reprises en 1765. On peut imaginer que les questions économiques y furent un thème récurrent des échanges (voir G. de Beer et A.-M. Rousseau, *Voltaire's British visitors*, SVEC, n° 49 [1967]).

99 Un philosophe comme David Hume est, lui, beaucoup plus radical envers les physiocrates, lorsqu'il encourage l'abbé Morellet dans son projet de *Dictionnaire du commerce* (qui ne sera pas achevé) : « J'espère que, dans votre ouvrage, vous les foudroierez, les écraserez, les broierez et les réduirez en poussières et en cendres ! Ils constituent, en effet, la catégorie d'hommes la plus chimérique et la plus arrogante qui existe aujourd'hui, depuis l'annihilation de la Sorbonne » (cité par Gino Longhitano dans Dupont de Nemours, *De l'origine et des progrès d'une science nouvelle*, Catania, C.U.E.C.M., 1992, Préface, p. xvi).

pour des préoccupations égoïstes de propriétaire terrien (il est très riche en 1770 et croit sa mort prochaine), que parce qu'il estime (à juste titre) que le raisonnement sur une double imposition (si la taxation était étendue à l'industrie, au commerce et aux finances) est intellectuellement faux¹⁰⁰. S'il critique les articles de Quesnay pour l'*Encyclopédie* (« Fermiers », « Grains »), c'est moins en théoricien de l'économie qu'en expert des rendements agricoles¹⁰¹. S'il reste, sa vie durant, fidèle au plaidoyer de Melon en faveur du luxe et s'irrite tant contre les imprécations vertueuses d'un Mirabeau¹⁰², il n'en pratique pas moins, durant les années de Ferney, et conformément à l'idéal physiocratique, un équilibre exemplaire entre le « luxe de décoration » (effet de sa vanité et de celle de sa nièce) et le « faste de subsistance », dont sa popularité auprès des villageois du pays de Gex porte témoignage. Et, en définitive, rejetant l'impôt « inique » des physiocrates, ne rejoint-il pas, dans *L'Homme aux quarante écus*, la critique fiscale de l'utopiste Roussel de la Tour, tant moqué auprès de ses amis¹⁰³ ?

Enfin, au cours de ces trois décennies de la maturité de Voltaire économiste, l'acquisition de connaissances techniques sur le commerce, la fiscalité, la démographie, la production agricole et artisanale, la théorie monétaire (et, comme toujours, selon sa méthode, leur mise en perspective historique), une culture économique dont témoigne l'enrichissement de sa bibliothèque, s'accompagne de la conviction que cette épistémologie ne se conçoit pas hors

100 « LE GÉOMÈTRE : L'injustice de cette administration est aussi évidente que son calcul est erroné. Il faut que l'industrie soit favorisée ; mais il faut que l'industrie opulente secoure l'État. Cette industrie vous a certainement ôté une partie de vos cent vingt livres, et se les est appropriées en vous vendant vos chemises et votre habit vingt fois plus cher qu'il ne vous auraient coûté si vous les aviez faits vous-même. [...] Il est donc nécessaire et équitable que l'industrie raffinée du négociant paie plus que l'industrie grossière du laboureur. Il en est de même des receveurs des deniers publics » (*L'Homme aux quarante écus*, éd. cit., p. 398-399).

101 Voir l'article « Agriculture » des *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV, t. 38, p. 133-147.

102 Lequel a pourtant dilapidé, jeune, la fortune familiale dans des frasques et fera emprisonner Honoré-Gabriel pour le même penchant. Son rejet du luxe a parfois un parfum d'autocritique : « Le luxe est l'ennemi du travail utile et durable. Le luxe fait de ses favoris et de ses sacrificateurs ses propres victimes. Il ne faut point s'écarter de la véritable définition du luxe, c'est le déplacement de la dépense, et l'impudence des mœurs » (*L'Ami des hommes*, op. cit., p. 378). Voltaire est peut-être également indisposé par les préjugés sociaux sous-jacents à l'économie politique de Mirabeau : les panégyristes du luxe « ont erré dans le principe, en confondant le faste et le luxe. Le faste est la dépense hiérarchique [...] celle qui observe l'ordre des rangs entre les citoyens, le luxe tout au rebours » (p. 376).

103 « L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS : [...] Le maudit impôt que l'impôt unique et inique qui m'a réduit à demander l'aumône ! Mais trois ou quatre cents impôts, dont les noms mêmes me sont impossibles à retenir et à prononcer sont-ils plus justes et plus honnêtes [suit la liste des « conseillers du roi » chargés de la vérification et de la perception] ? Une telle législation [...] valait-elle mieux que celle qui m'ôte [...] la moitié de mon existence ? J'ai peur qu'à bien compter on ne m'en prît en détail les trois quarts sous l'ancienne finance » (*L'Homme aux quarante écus*, éd. cit., p. 402).

des finalités morales de la philosophie générale. L'exemple de David Hume, parmi d'autres philosophes, peut le conforter dans cet usage de la spéculation sur les faits économiques (ainsi que celle sur l'Histoire) comme matériau du combat humaniste¹⁰⁴. C'est cette disposition d'esprit qui l'amène à nouer, au long des quinze dernières années de sa vie, une relation exceptionnelle avec deux économistes remarquables : Pierre-Samuel Dupont de Nemours et Anne-Robert-Jacques Turgot.

DEUX INTERLOCUTEURS EXCEPTIONNELS : DUPONT DE NEMOURS ET TURGOT

310 Le couple intellectuel formé par Dupont de Nemours et Turgot était improbable et le reste au regard de l'histoire des idées économiques. Dupont sera toute sa vie un physiocrate orthodoxe¹⁰⁵ ; il a œuvré plus que tout autre pour faire connaître, dans son journal et par l'édition, la pensée de son maître, François Quesnay. Il a quelque peu gauchi la réalité en présentant, comme étant celle d'un physiocrate, la pensée de son autre maître, Turgot, après la mort de celui-ci¹⁰⁶. Turgot, disciple de Gournay, n'est pas un physiocrate, du moins pas complètement. Il est l'un des premiers théoriciens du capitalisme et du concept entrepreneurial, et donc, à ce titre, l'un des premiers contributeurs de la théorie classique de l'économie¹⁰⁷. Pour lui, l'apparition d'un surproduit (un revenu supérieur aux avances) résulte de la combinaison du capital et du travail à l'initiative d'un entrepreneur et peut se produire dans toutes les branches de l'activité humaine (industrie, commerce, finance aussi bien

104 Hume reste toutefois plus un moraliste qu'un économiste lorsqu'il écrit, en faveur du luxe : « Nous tâcherons de rapprocher ces deux [jugements] extrêmes [sur le luxe], en prouvant, *premièrement* que les siècles de luxe sont les plus heureux et les plus vertueux, *deuxièmement* que le luxe cesse d'être utile à la société lorsqu'il n'est pas modéré » (*Du Commerce et du Luxe*, Paris, Mille-et-une nuits, 2005, p. 45).

105 Par une ironie de l'histoire, un physiocrate (mettant la seule agriculture à l'origine de toute richesse) a donné son nom au premier groupe mondial de chimie industrielle. *Du Pont corp.*, fondée par le fils de l'économiste et surtout développée et dirigée par son arrière-petit-fils homonyme, Pierre-Samuel, jusqu'au milieu du xx^e siècle, a été à l'origine du plus révolutionnaire des tissus de synthèse, le nylon.

106 Quesnay et Turgot sont ses deux inspirateurs, explique-t-il à Voltaire : « Le docteur Quesnay, mon principal maître [...] M. Turgot, l'intendant de Limoges, homme prodigieux, souvent savant, bon par excellence, vertueux par principe et par tempérament, sage, sensible et courageux » (lettre du 1^{er} septembre 1769, D15864).

107 L'histoire des idées économiques préfère, en général, attribuer le titre de fondateur de la théorie classique à Adam Smith, proche de David Hume, dont l'essai *An Enquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations* est plus complet que les écrits fragmentaires de Turgot. Cependant, le texte majeur de Turgot, *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses* (1766), d'une clarté pédagogique remarquable (il avait été écrit dans ce but), est antérieur de dix ans à l'ouvrage d'Adam Smith (1776).

que dans le domaine agraire), ce qui suffit à le séparer définitivement de la conceptualisation physiocratique.

L'association entre Dupont et Turgot en dépit de leur désaccord théorique mériterait une longue étude. Nous n'en retiendrons que ce qui intéresse notre objet, c'est-à-dire la relation triangulaire dont Voltaire est le troisième sommet. De douze ans l'aîné de Dupont, Turgot concevait pour celui qui deviendra son plus proche collaborateur une estime et une amitié que leurs divergences philosophiques n'entamèrent pas. Il ne lui ménageait pourtant pas ses critiques quant à son « sectarisme » qu'il jugeait hérité de son adhésion à la « secte économistique » (la physiocratie) :

Je suis fâché encore que vous repoussiez le reproche du ton de secte de manière à prouver de plus en plus que ce reproche est juste. [...] l'on sait que la critique *sur les faits* n'est pas le fort du Maître ni de son disciple l'ami des hommes¹⁰⁸.

Sans que l'un ni l'autre ne modère ses convictions, la guerre de tranchées se poursuivra même durant le temps de leur collaboration au Contrôle général (1774-1776)¹⁰⁹ sans altérer l'admiration du cadet pour ses deux maîtres : Dupont de Nemours, qui fut l'éditeur de Quesnay (*Physiocratie*, 1767), sera également celui des œuvres de Turgot¹¹⁰.

L'initiative de la relation avec Voltaire revient aux deux économistes séparément. Turgot le premier, encore simple maître des Requêtes, sollicite, en 1760, d'être reçu aux Délices, à une époque où ce pèlerinage n'était pas encore devenu de mode. Il y fait un séjour prolongé et séduit ses hôtes¹¹¹. Rien de surprenant en ce qui concerne Voltaire, car le futur intendant du Limousin est un philosophe selon son cœur. Il a déjà rédigé un *Tableau philosophique des*

¹⁰⁸ Turgot à Dupont de Nemours, 26 décembre 1769 (D16062). Dans cette lettre, Turgot recommande à Dupont, alors directeur des *Éphémérides*, de ne pas imprimer une défense du *Siècle de Louis XIV* pour ne pas irriter la susceptibilité de Voltaire : « Comme je connais un peu le caractère de l'homme, si vous voulez m'envoyer votre annonce j'en serai le censeur et je ne laisserai rien passer qui puisse le choquer ».

¹⁰⁹ À propos du « despotisme légal » de la « puissance législative » : « Ce mot, indépendamment de ce qu'on peut dire sur la justesse de l'expression, est le cachet économistique et il caractérise précisément la partie honteuse du système des économistes ». « Donc, il faut proscrire ce mot tutélaire, cachet de la secte économistique, en tant qu'elle est secte, c'est-à-dire en tant qu'elle a tort, car on ne fait jamais secte par ce qu'on dit de vrai, mais par ce qu'on dit de faux » (lettres de Turgot à Dupont des 14 et 25 mars 1774, dans *Œuvres de Turgot*, éd. G. Schelle, Paris, Alcan, 1913-1923, 5 vol., t. III, p. 663-664 ; lettres citées par J.-T. Ravix et P.-M. Romani, dans Turgot, *Formation et distribution des richesses*, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1997, Introduction, p. 17).

¹¹⁰ Dupont de Nemours (éd.), *Œuvres de M. Turgot*, Paris, Belin, 1809-1811, 9 vol.

¹¹¹ « Vous serez envoyé dans quelque intendance. Dieu veuille que vous y trouviez des gens dignes de vous et de votre façon de penser. Il y en a quelques-uns mais ils sont bien rares » (Voltaire à Turgot, 1^{er} décembre 1760, D9438).

progrès successifs de l'esprit humain (Discours aux Sorboniques de 1750) et un *Plan d'un premier discours sur l'Histoire universelle* (vers 1751), deux thèmes chers à l'exilé et dont les conceptions qu'expose probablement le magistrat au cours de leurs conversations ne peuvent que recueillir son accord :

On voit s'établir des sociétés, se former des nations qui dominent tour à tour et obéissent à d'autres nations ; les empires s'élèvent et tombent ; les lois, les formes de gouvernement se succèdent les unes aux autres ; les arts, les sciences tour à tour se découvrent et se perfectionnent ; tour à tour retardés et accélérés dans leurs progrès, ils passent de climats en climats ; l'intérêt, l'ambition, la vaine gloire changent à chaque instant la scène du monde, inondent la terre de sang ; et au milieu de leurs ravages, les mœurs s'adoucissent, l'esprit humain s'éclaire, les nations isolées se rapprochent les unes des autres ; le commerce et la politique réunissent enfin toutes les parties du globe, et la masse totale du genre humain par des alternatives de calme et d'agitation, de biens et de maux, marche toujours, quoique à pas lents, à une perfection plus grande¹¹².

312

À partir de ce séjour, fondateur d'une réelle entente réciproque, se développe un échange épistolaire, empreint, du côté de Ferney, d'une exquise et spirituelle politesse, à la manière voltairienne, alternant digressions, demandes de protection, sollicitation (pour des souscriptions au projet d'édition de Corneille), louanges et prédictions de carrière¹¹³. Plus tard, durant l'intendance en Limousin, Turgot informe Voltaire de ses actions concrètes pour le développement de la province, les deux hommes discutent en philosophes de la liberté de circulation des grains.

Toutefois, peu d'années avant l'accession de Turgot au ministère, le patriarche de Ferney commet une erreur psychologique. Quittant brusquement la teneur philosophique de leurs échanges, Turgot sollicite l'avis de Voltaire dans une longue lettre, de poète à poète, sur une traduction de Virgile qu'il vient d'achever¹¹⁴. Voltaire mettra quatre mois à accuser réception du manuscrit, sans pour autant répondre à la demande de correction de l'intendant¹¹⁵. Turgot insiste, un peu lourdement, sur l'« harmonie » qu'il a recherchée, désirant visiblement un compliment du grand homme ; il fait intervenir Condorcet et

112 « Les Progrès de l'Esprit Humain », dans Turgot, *Formation et distribution des richesses*, éd. cit., p. 70-71.

113 Voltaire, qui avait prédit la nomination à l'Intendance, prédit l'étape suivante lorsque la première se réalise : « Vous serez peut-être un jour Contrôleur général, mais alors je serai mort » (à Turgot, 2 septembre 1761, D9986).

114 Turgot à Voltaire, 28 février 1770 (D16189).

115 Voltaire à Turgot, 19 juin 1770 (D16432).

Caillard, fait comprendre qu'il est vexé¹¹⁶. Voltaire finira par répondre, un an plus tard, une courte lettre plus qu'ambiguë pour qui connaît l'esprit satirique du patriarche, capable des plus insolentes prétéritons :

[...] le triste état où il [« un vieillard accablé de maladies, devenu presque entièrement aveugle »] est ne lui permet guère d'entrer dans des discussions littéraires. Tout ce qu'il peut dire, c'est qu'il a été infiniment content de ce qu'il a lu, et que c'est la seule traduction en prose dans laquelle il a trouvé de l'enthousiasme¹¹⁷.

Sachant ce que Voltaire niche de péjoratif dans le qualificatif d'*enthousiaste*, sachant que, durant l'année en question, il a écrit une tragédie (*Sophonisbe*), achevé les neuf volumes des *Questions sur l'Encyclopédie*, dicté un petit milliers de lettres, on mesure l'affront fait au poète amateur. Celui-ci ne s'y trompe pas et la relation entre ces deux grands hommes s'arrête net. Voltaire tentera, après une interruption de trois ans, de la renouer en félicitant avec humour Turgot devenu secrétaire d'État :

Monseigneur, je vous dis que je me tiens très malheureux d'être continuellement près de mourir, lorsque je vois la vertu et la raison supérieure en place. [...] en chantant à basse note *De Profundis* pour moi, je chante *Te Deum laudamus* pour vous¹¹⁸.

Il n'obtiendra pas de réponse. Il n'obtiendra pas plus de réponses aux trente lettres qu'il envoie au Contrôleur général durant les vingt-deux mois du ministère Turgot, soit plus d'une missive par mois, auxquelles il faut ajouter les lettres parallèles qu'il adresse à Dupont de Nemours sur les mêmes sujets (les intérêts du pays de Gex, la politique réformiste du ministre, la libre circulation des grains, l'abolition des corporations, celle des corvées, etc.). Ce silence glacial ne sera rompu que deux fois : par un accusé de réception administratif, impersonnel, d'un énième mémoire du patriarche, et une autre missive à quelques jours de la disgrâce – Turgot sentant peut-être la solitude approcher –, une lettre, courte mais aimable, assurant Voltaire que ses demandes concernant Gex sont en bonne voie (elles seront honorées, malgré le départ du ministre)¹¹⁹.

Lorsque le régime aura scellé sa perte avec la disgrâce du seul ministre capable de libérer l'économie du royaume, Voltaire montrera son élégance morale en continuant sa correspondance avec l'homme politique déchu et blessé, qui ne

¹¹⁶ D16437, D16456, D16507, D16515, D16791, D17160.

¹¹⁷ Voltaire à Turgot, 22 mai 1771 (D17203).

¹¹⁸ Voltaire à Turgot, 28 juillet 1774 (D19053).

¹¹⁹ D19949 et D20092.

survivra que cinq ans à son renvoi¹²⁰. Il lui adresse même une épître, qui mérite une lecture attentive pour ce qu'elle révèle (ou confirme) de la dualité entre l'humanité de Voltaire envers ceux qu'il estime et sa raideur d'homme de lettres :

Philosophe indulgent, ministre citoyen
Qui ne cherchas le vrai que pour faire le bien ;
[...]
Ce qu'on nomme disgrâce a payé tes bienfaits
[...]
Ainsi que Lamoignon¹²¹, délivré des orages,
À toi-même rendu, tu n'instruis que les sages¹²².

Ces vers louangeurs sont souvent cités par les biographes de Turgot. Mais ils oublient de lire l'épître jusqu'au bout pour y trouver la réponse tardive à une lettre de ce grand homme d'État, une lettre de 1770, sous pseudonyme, accompagnée d'un manuscrit poétique :

314

C'est dans l'art dangereux par Phébus inventé,
Dans le grand art des vers et dans celui d'Orphée,
Que du désir de plaire une muse échauffée
Du vent de la louange excite son ardeur.
Le plus plat écrivain croit plaire à son lecteur.
[...]
Nul mortel en un mot ne veut être ennuyeux.
Mais où sont les héros dignes de la mémoire,
Qui sachent mériter et mépriser la gloire.

S'amorce alors pourtant ce qui aurait pu devenir une réconciliation entre le philosophe et l'économiste¹²³. Il semble bien que Turgot ait ensuite annoncé sa visite à Ferney car « le vieux malade » le remercie pour ce projet, lui annonce qu'il le recevra avec « des larmes de joie » car il « aime les grands hommes à la folie ». Cette lettre est du 2 février 1778 (D21069) ; ils se reverront à Paris, en public, lors du dernier voyage¹²⁴ ; le 26 juin, Condorcet écrit à Turgot (D21216) pour lui faire part des dernières heures du philosophe, mort le 30 mai. Par une pique

120 Lettre du 17 juin 1776 (D20177), soit quelques semaines après la disgrâce, à laquelle Turgot répond, visiblement touché, et tranquillise à nouveau le protecteur de Gex sur le respect des engagements (D20208).

121 Malesherbes, qui avait dû démissionner en cette même année 1776 de sa fonction de secrétaire de la Maison du roi pour les mêmes raisons qui provoquèrent la chute de Turgot (hostilité aux réformes engagées).

122 Voltaire, *Épître CXVIII*, « À un Homme », 16 juillet 1776, M, t. 10, p. 451-453.

123 Voltaire à « Caton », 17 mai 1777 (D20672) ; Turgot à Voltaire, 31 mai 1777 (D20680).

124 Condorcet, *Vie de Voltaire*, M, t. 1, p. 274.

d'amour-propre de l'un, par un réflexe condescendant de l'autre, deux grands esprits auront manqué huit années d'un dialogue qui eût éclairé, pour la postérité, et la problématique économique du petit pays de Gex et celle du grand royaume de France.

Les hauts et les bas de la relation avec Turgot sont amortis par la tranquille convivialité des rapports de Voltaire avec Dupont de Nemours qui, comme Turgot et grâce à lui, cumule le journalisme économique et l'économie de terrain, ce qui le place favorablement dans l'estime de l'entrepreneur Voltaire. Cette estime est encore rehaussée, à partir de 1770, par la brouille non-dite avec Turgot qui oblige Voltaire à passer par le canal de Dupont pour obtenir des autorités, plus tard du Contrôleur général, le desserrement des contraintes pesant sur sa région.

Ironiquement, c'est également la poésie qui joue un rôle dans l'activation du lien avec l'économiste, cette fois rôle initiateur et non rupteur. En 1763, Dupont avait pris l'initiative d'adresser à Voltaire une copie de ses *Réflexions sur le livre intitulé Richesse de l'État* ; la brochure semble avoir été accompagnée de quelques vers (une épître ?)¹²⁵. Voltaire ne peut retenir un trait (modéré) de sa malice – habituelle dès qu'il s'agit de belles-lettres : « Je vois, Monsieur, que vous embrassez deux genres un peu différents l'un de l'autre, la finance et la poésie. Les eaux du Pactole doivent être bien étonnées de couler avec celles du Permesse »¹²⁶. Mais comme les critiques de Dupont rejoignent les siennes propres sur l'ouvrage de Roussel, il trouve une manière spirituelle de faire transition : « Une pareille finance ne ressemble pas mal à la poésie ; c'est une très noble fiction. Il faut que l'auteur avance la somme pour achever la beauté du projet ».

En 1769, c'est à l'occasion de l'envoi, par Dupont, d'une revue critique sur le poème *Les Saisons* de Saint-Lambert que se réactive une relation épistolaire qui deviendra régulière. Comme ce n'est pas en poète mais en essayiste critique que Dupont se présente, Voltaire cette fois ne le plaisante pas et passe rapidement des *Saisons* aux chaumières et de là à l'agriculture¹²⁷. Dupont enchaînera par une longue missive qui aborde les problèmes économiques de l'agriculture du temps : la grande et la petite culture, l'entretien des chemins (Dupont est l'auteur d'un essai sur ce sujet – BV 1172), le produit net (plaidoyer pro-physiocratie), les corvées, les taxes, la liberté du commerce, etc.¹²⁸.

Auparavant, Dupont avait imité son maître à agir Turgot (son maître à penser étant Quesnay) par un pèlerinage à Ferney en 1768. Plus tard, Voltaire rappellera aimablement le bon souvenir qu'il garde de cette visite¹²⁹, mais il ne semble pas

125 Cette lettre ne nous est connue que par la réponse de Voltaire du 16 août 1763 (D11369).

126 Voltaire à Dupont de Nemours, 16 août 1763 (D11369).

127 Voltaire à Dupont de Nemours, 7 juin 1769 (D15679).

128 Dupont de Nemours à Voltaire, 1^{er} septembre 1769 (D15864).

129 Voltaire à Dupont de Nemours, 9 novembre 1772 (D18003).

qu'elle ait procuré le choc intellectuel et de sympathie de la rencontre avec Turgot en 1760. Dupont, il est vrai, est alors très jeune (il n'a pas trente ans). En revanche, le « cultivateur » de Ferney connaît parfaitement les produits éditoriaux du journaliste dont il est un fidèle abonné¹³⁰, alors qu'il ne connaît des écrits de Turgot que ceux publiés par les *Éphémérides* (dont l'essentiel *Formation et distribution des richesses*). Il possède plusieurs des ouvrages du jeune économiste Dupont¹³¹. Il a ainsi pu lire la vibrante apologie paraphrastique de *L'Ordre naturel et essentiel* de Le Mercier – qu'il abhorre – rédigée par Dupont en 1768, où l'on mesure la rigidité dogmatique dans laquelle se sont enfermés les physiocrates :

Il y a donc un *ordre* naturel, essentiel et général qui renferme les lois constitutives et fondamentales de toutes les sociétés : un ordre duquel les sociétés ne peuvent s'écarter sans être moins *sociétés*, sans que l'État politique ait moins de consistance, sans que ses membres se trouvent plus ou moins désunis et dans une situation violente ; un *ordre* qu'on ne pourrait abandonner entièrement sans opérer la dissolution de la société et bientôt la destruction de l'espèce humaine¹³².

Néanmoins, entre 1769 et 1774, leur correspondance montre surtout leur passion commune pour la terre et ceux qui la travaillent :

Liberté du commerce et liberté de conscience, Monsieur, voilà les deux pivots de l'opulence d'un État petit ou grand. Je prouve par le fait dans mon hameau ce que vous et M. l'abbé Roubaud vous prouvez éloquemment par vos ouvrages. [...] Vous avez bien raison, Monsieur, la terre et le travail sont la source de tout, et il n'y a point de pays qu'on ne puisse bonifier¹³³.

¹³⁰ On se souvient que Dupont dirige le *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances* puis les *Éphémérides du citoyen*, les deux mensuels consacrés à la nouvelle science, de 1765 à 1771.

¹³¹ Il semble que Dupont ait envoyé régulièrement ses écrits à son abonné prestigieux : cinq ouvrages de la période 1763-1769 figurent au catalogue de Saint-Petersbourg dont les *Réflexions sur richesse de l'État* (voir D11369, déjà mentionnée), *Physiocratie* (BV 2841) et *De l'origine et des progrès d'une science nouvelle* (BV 1173) qu'il a peut-être apporté lui-même à Ferney en 1768.

¹³² Dupont de Nemours, *De l'origine et des progrès d'une science nouvelle*, Londres/Paris, Desaint, 1768, p. 7. Ce passage termine une réfutation du relativisme politique de Montesquieu ; l'ouvrage se clôt ainsi : toute opposition à la doctrine « ne peut jamais servir qu'à enfoncer de plus en plus ceux qui s'y adonnent dans la fange du mépris et de l'indignation publique » (p. 84).

¹³³ Voltaire à Dupont de Nemours, 16 juillet 1770 (D16525). Voir, sur les mêmes sujets, D18003.

Le plaisir évident que Voltaire s'est habitué à prendre en parlant d'agriculture, de commerce et d'industrie avec un économiste proche des belles-lettres (un journaliste et éditeur) explique probablement la *Diatribes à l'auteur des Éphémérides* qu'il adresse en 1775 au successeur de Dupont, l'abbé Baudeau¹³⁴. Cette satire n'a rien du mordant de la *Diatribes du docteur Akakia* ; elle est un pot-pourri des thèmes ayant marqué la pensée économique de Voltaire : le mercantilisme de Colbert, la question du luxe, la libre circulation des marchandises, la pression fiscale, l'inutilité économique des moines, le servage, le phénomène de la disette (d'actualité en 1775) et surtout sa passion des dernières années, dont sa bibliothèque est pleine, l'agriculture :

Oui, Monsieur, l'agriculture est la base de tout, comme vous l'avez dit¹³⁵, quoiqu'elle ne fasse pas tout. C'est elle qui est la mère de tous les arts et de tous les biens. [...] Le premier des arts, qui rassemble les hommes, qui pourvoit à leur nourriture, à leurs logements, à leurs vêtements, les trois seules choses qui suffisent à la nature humaine¹³⁶.

À travers Dupont de Nemours, Voltaire tente de pallier le silence de Turgot. Il prie le premier de transmettre au ministre son approbation pour les courageuses réformes entreprises¹³⁷ et surtout de rappeler à son intention les nombreux mémoires qu'il lui adresse en faveur du pays de Gex : forfaitisation de la gabelle, suppression des corvées, libre circulation des marchandises, abolition du servage au profit des moines Bernardins, etc.¹³⁸.

Dupont s'acquitte fidèlement des missions dont Voltaire le charge avec une insistance de vieillard, furieux d'avoir perdu l'accès direct à l'homme d'État, son frère en philosophie. Mais malgré toute l'admiration déférente du discret et sensible Dupont envers le patriarche, il n'est pas sûr qu'il lui pardonne la mauvaise manière faite à son mentor. Ce qui suggère cette secrète rancœur est le long passage qu'il consacre aux talents de traducteur de poésie de Turgot dans l'éloge qu'il rédige l'année qui suit sa mort, en 1782¹³⁹. Il rappelle ses talents de polyglotte qui lui avaient permis de s'atteler pour son plaisir à des traductions de

134 Guy Chaubert (« Voltaire et les questions économiques », *Études et recherches en lettres*, n° 9, juin 1974, p. 16-17) voit dans cette lettre une tentative pour mettre en parallèle la politique du ministre Turgot et sa propre action à l'échelle du fief de Ferney.

135 Baudeau vient de publier les *Maximes* de Quesnay mort le 16 décembre 1774.

136 *Diatribes à l'auteur des Éphémérides*, 10 mai 1775, M, t. 29, p. 359.

137 Voir, par exemple, la lettre du 10 septembre 1775 à Dupont (D19654).

138 Voir D19654, D19701, D19863, D19867, D19899, D19929, D19963, D19946, D19996, D20011, D20020, D20043, D20052, D20060.

139 Voir [Dupont de Nemours], *Mémoire sur la vie et les ouvrages de M. Turgot, ministre d'État*, Philadelphie, s.n., 1782, p. 12-15.

l'anglais (Addison, Johnson, Shakespeare, Hume, Pope), du grec, de l'hébreu, de l'allemand et surtout du latin (Horace, Tibulle, et... Virgile). Comme pour redresser *post mortem* le tort qui avait séparé les deux philosophes, il ajoute ce jugement : « la profonde connaissance que M. Turgot avait de sa langue, et l'extrême pureté avec laquelle il la parlait, le rendaient infiniment sensible aux moindres inflexions de la prosodie »¹⁴⁰. Du rapport intellectuel d'économie et de philosophie entre Turgot et Voltaire, il ne dit pas un mot.

318

Les idées économiques de Voltaire montrent, à travers les trois phases observées, à la fois une constance de certaines convictions et une aptitude pragmatique à s'adapter aux connaissances nouvelles que le philosophe acquiert, ainsi qu'à l'environnement intellectuel du moment. Parmi les convictions stables, il y a principalement l'attachement à la liberté du commerce international¹⁴¹. Il s'agit d'une conviction mercantiliste acquise en Angleterre et confortée par toutes les lectures postérieures, mais aussi par sa propre expérience d'investisseur, des affrètements à Cadix jusqu'au financement du navire *le Pascal* depuis Ferney pour transporter les armes de la lutte contre les jésuites du Paraguay¹⁴². Sur le plan intérieur, dès qu'il devient agriculteur, Voltaire mesure le désastre attaché aux restrictions de circulation des grains et des autres productions ; il devient farouchement partisan de leur libéralisation.

La défense du droit de propriété reste aussi une position intangible. À vrai dire, la quasi-totalité des économistes du temps considèrent la propriété comme une donnée indispensable de la production des richesses. Les doutes d'un Mably, d'un Rousseau restent des spéculations marginales. Le caractère économiquement bénéfique du luxe n'est pas mis en question par Voltaire, mais les changements de son mode de vie (la retraite à Cirey, les échecs du courtisan de Versailles ou de Berlin, les exils, le patriarcalisme de Ferney) éloignent peut-être dans son esprit la tentation du luxe ostentatoire ; du moins sait-il, depuis déjà longtemps, que l'influence, pour un esprit comme le sien, n'est pas une fonction du faste dispensé.

140 *Ibid.*, p. 15.

141 Louis Trénard, dans une communication au colloque de Bruxelles de 1975, a souligné la permanence de cette conviction libérale chez Voltaire, bien antérieure au « Laissez-faire, laissez-passer » de Gournay et de Quesnay, et même à l'influence de Melon, une conviction acquise en Angleterre mais que le travail de recherche historique (*Essai sur les mœurs*) a beaucoup confortée. Voir « Les préoccupations économiques et sociales de Voltaire », dans *Les Préoccupations économiques et sociales des philosophes, littérateurs et artistes au XVIII^e siècle*, Actes du Colloque de Bruxelles (mai 1975), Bruxelles, Éditions de l'Université libre, 1976, p. 235-253, en particulier p. 247-249.

142 *Ibid.*, p. 236.

La fréquentation des économistes, livresque ou personnelle, lui démontre peu à peu que la science économique qui s'élabore sera une synthèse de nombreuses filières épistémologiques et spéculatives qu'il fréquente par ailleurs comme historien, comme encyclopédiste ou comme mathématicien. Dans les dernières années de Ferney, la spéculation économique prend de l'importance, peut-être en partie du fait de l'amoindrissement d'autres champs d'intérêt (la poésie dramatique, le combat contre les jésuites, les cabales de la République des Lettres), mais surtout parce qu'elle est en résonance avec sa dernière passion : la vie d'entrepreneur ¹⁴³.

¹⁴³ Habile gestionnaire de son réseau d'influence, il offre à la duchesse de Choiseul la première paire de bas tissés dans son atelier : « Madame Gargantua, [...] je suis tout fier de vous présenter de la soie de mon cru » (4 septembre 1769, D15869). À quoi la spirituelle duchesse répond à « M. Guillemet » : « Quels que soient les chefs-d'œuvre sortis de vos mains, vos travaux littéraires l'emporteront toujours sur vos travaux manuels et l'on vous croira toujours plus propre à débiter de bons livres qu'à fabriquer de beaux bas » (18 septembre 1769, D15904).

SAND ET VOLTAIRE

Éric Francalanza

Université de Bretagne occidentale

À Simone.

George Sand voltairienne ? Voilà qui peut surprendre quand on songe à l'œuvre de l'écrivain ou à la critique récente. Il est vrai que l'image de Voltaire ne se dégage pas aisément de ses écrits : le plus souvent, elle s'efface derrière celle de Rousseau. De fait, et assez justement, ni Raymond Trousson ni Béatrice Didier ni Catherine Thomas n'ont consacré d'étude vraiment spécifique à l'intertexte voltairien dans l'œuvre personnelle de Sand¹. Au mieux lit-on une page ou deux sur la question. Pour autant, on ne saurait s'en tenir à quelques données, fussent-elles bien documentées, sans vérifier la valeur et le sens d'un intertexte qui traverse bien des questions de littérature et de critique, auxquelles Sand n'était pas étrangère. Tant en raison de son héritage familial que de convictions personnelles, elle ne pouvait faire fi de l'œuvre de Voltaire qu'elle connaissait bien, quoi qu'elle en dît.

Par ailleurs, la question du voltairianisme douteux de Sand croise à certains égards le champ de l'histoire nationale, laquelle, devons-nous ajouter, s'étudie aussi à travers la manière spécifique dont les hommes de lettres, et non pas seulement les historiens et les critiques professionnels (journalistes et universitaires), parlent des auteurs du passé. Ce discours, qui paraît de prime abord relever de la sphère privée, contribue à forger les représentations qui

1 Ces études assez récentes proposent des perspectives majeures sur la lecture des Lumières au XIX^e siècle, et de Voltaire en particulier. On en rappellera les données bibliographiques : R. Trousson, *Visages de Voltaire (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Champion, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 2001 ; R. Trousson, *Voltaire (1778-1878)*, Paris, PUPS, coll. « Mémoire de la critique », 2008 ; C. Thomas, *Le Mythe du XVIII^e siècle au XIX^e siècle (1830-1860)*, Paris, Champion, coll. « Romantisme et modernités », 2003 ; B. Didier, « L'image de Voltaire et de Rousseau chez George Sand », *RHLF*, mars-juin 1979, p. 251-264. L'ouvrage d'André Billaz, *Les Écrivains romantiques et Voltaire : essai sur Voltaire et le romantisme en France (1795-1830)* (Lille, Service de reproduction des thèses, 1974, 2 vol.) ne concerne que de manière tangentielle les années que nous traitons dans le présent article.

influent sur le discours officiel, constituant ainsi ce qu'on a appelé la fortune littéraire des écrivains à une époque donnée. On en trouve en général la trace dans les écrits personnels comme les autobiographies, les journaux intimes, les textes critiques ou les correspondances. Relevant d'une diffusion plus restreinte, ce discours explique sans doute plus précisément les représentations qui nourrissent les œuvres et dont on peut ainsi constater la fécondité. De fait, ce raccord entre réception personnelle d'une œuvre ou d'un auteur et visée nationale n'est pas aussi ténu qu'on le pense. Il est la voie médiane qui conduit de la conviction intime à l'œuvre publique, raccord original entre l'homme et l'œuvre, dans la mesure où il interroge les représentations constitutives d'une histoire littéraire à quelques exceptions près encore inédite. Ce peuvent même être là autant de contrepoints correctifs des idées reçues. Avec ce genre d'enquête, on ouvre, en somme, le chapitre des filiations profondes de la vie culturelle en faisant l'hypothèse que les représentations des écrivains informent substantiellement le sens des panthéons contemporains et les discours qui les justifient.

À cet égard, l'exemple de George Sand intéresse à plus d'un titre. Si elle n'est pas ouvertement « voltairienne »², elle n'en promet pas moins une image du philosophe tant dans sa correspondance que dans *Histoire de ma vie*, l'autobiographie qu'elle compose entre 1847 et 1854. Son œuvre critique, rassemblée récemment sous la direction de Christine Planté³, aiguise plus subtilement encore l'évaluation de cette figure éparse, à la fois repoussoir et objet de fascination. À vrai dire, G. Sand confère à Voltaire un statut particulier qui n'est pas sans consonance avec la réception controversée du philosophe durant tout le XIX^e siècle. L'explication en remonte certes à sa formation personnelle et à une évolution d'époque, mais aussi à une philosophie qui tient par certains aspects aux Lumières ainsi qu'à une conception de la littérature et de la langue françaises qu'à ses yeux, Voltaire symboliserait bien plus fortement que Rousseau.

Reconstituons donc tout d'abord les étapes et le degré de pénétration de la référence voltairienne dans son œuvre personnelle. À la lecture de la correspondance, nous saisissons trois moments pour cerner la connaissance de Voltaire par Sand. Tout d'abord, elle n'a accédé qu'à l'âge adulte à la connaissance directe de l'œuvre de Voltaire : « Je ne lus pas Voltaire. Ma

² Le mot est en fait très ambigu à l'époque, comme nous allons le voir. Aussi mérite-t-il de figurer maintenant entre guillemets.

³ *George Sand critique (1833-1876)*, textes de George Sand sur la littérature présentés, édités et annotés sous la direction de Christine Planté, Tusson, Du Lérot éditeur, 2006.

grand-mère m'avait fait promettre de ne le lire qu'à l'âge de trente ans. Je lui ai tenu parole »⁴ – soit, dans un calcul très strict, à partir de 1834. C'est un retard considérable au regard de la lecture de Rousseau qu'elle connaît depuis son pensionnat chez les Augustines. Elle avait pourtant les œuvres complètes du philosophe à sa portée, mais elle entendait, semble-t-il, respecter le vœu émis par sa grand-mère dont elle note, en dépit d'un rousseauisme de longue date, une tendance au voltairianisme de plus en plus marqué au fil du temps.

Si l'on s'en rapporte à la correspondance, ce compte n'est toutefois pas aussi précis. La première allusion à Voltaire date du 10 juillet 1826 – Sand a 22 ans. Elle est allée voir *Sémiramis* : ce qu'elle entend donc souligner par ailleurs, c'est bien la lecture personnelle de l'œuvre – la pièce reparaitra comme exemple dans l'*Essai sur le drame fantastique* qu'elle donne en 1839 à la *Revue des deux mondes*⁵. Au demeurant, le théâtre aura été, et c'est à noter, une voie d'accès originelle à l'œuvre de Voltaire. Ainsi, à une vulgate se lie, dans une première appréciation de l'œuvre, la connaissance de certaines pièces du philosophe. Jusqu'en 1840, on voit peu de modifications dans l'évaluation : en 1828, il reste, comme pour tout romantique de cette époque, le philosophe maudit, détracteur de la religion⁶. Leroux la conforte dans cette pensée, et Aurélien de Sèze, neveu du défenseur de Louis XVI devant la Convention, doit lui faire la leçon : « Abandonnez ces pensées qui deviennent frivoles quand on ne peut les traiter avec la profondeur qu'elles méritent »⁷. Il se peut que, tout imprégné que le roman soit de Rousseau, *Mauprat* (1837) constitue, par conséquent, le moment littéraire d'une mutation⁸ où la romancière est désormais pleinement instruite de l'œuvre de Voltaire. Si le philosophe n'y est guère épargné en général, la représentation s'en modifie sensiblement : d'un côté, il est associé à Helvétius, et d'un autre à Franklin ou La Fayette. Tel est d'ailleurs l'intérêt d'un personnage aussi ambivalent que La Marche, « grand voltairien, grand admirateur de Franklin », en cela emblématique de son époque :

4 Sand, *Histoire de ma vie*, dans *Œuvres autobiographiques*, éd. G. Lubin, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1978, 2 vol., t. 1, p. 1060-1061.

5 *George Sand critique*, éd. cit., p. 67.

6 La question de la religion dans le mouvement révolutionnaire, qui nourrira d'ailleurs au fil du siècle bien d'autres représentations du Patriarce, est l'arrière-plan de cette image : nous y reviendrons dans le cours de l'article.

7 Sand, *Correspondance*, éd. G. Lubin, Paris, Garnier, 1964-1987, 26 vol., t. 1, p. 450 (mai 1828).

8 Voir Michèle Hecquet, *Mauprat de George Sand : étude critique*, Lille, Presses universitaires de Lille, coll. « Textes et perspectives », 1990, p. 21-32. C'est, d'une manière générale, un moment capital dans l'évolution de sa vie – séparation qui n'est pas à interpréter sur le seul plan de la biographie, comme l'a montré Nicole Mozet (« George Sand et l'invention de l'artiste », *Romantisme*, 1987, cité par M. Hecquet) – et de sa pensée (rencontre avec Lamennais, Michel de Bourges, Leroux et Liszt).

les plus grandes admirations pour Voltaire et les plus ardentes sympathies pour Franklin furent exprimées dans les salons les plus illustres de Paris⁹.

Le second temps de cette connaissance du philosophe se signale comme une phase quantitativement importante de pénétration de la référence voltairienne dans le substrat sandien. Les années 1840-1855 correspondent à un point culminant que l'on repère notamment dans les lettres ou dans *La Comtesse de Rudolstadt* (1843-1844)¹⁰. Un changement s'opère, effectivement, à partir du séjour à Majorque, même si l'on ne peut négliger l'influence continue qu'a dû exercer sa grand-mère¹¹, lorsqu'on veut saisir en profondeur l'anticléricalisme et l'antidogmatisme par lesquels la pensée de Sand rejoint celle de Voltaire. En septembre 1844, elle ne voit aucun inconvénient à ce que deux statues soient érigées en l'honneur de Voltaire et de Rousseau, et elle contribue à la souscription lancée par *Le Siècle*. De toute évidence, la lecture de Voltaire s'intimise durant ces années.

324

Effectivement, le souvenir du père anime une sorte de voltairianisme politique à résonance nationale. C'est ce qu'elle avoue à son cousin de Villeneuve dans une lettre de novembre 1845 :

C'est pourquoi j'aime ces trois éléments, les nobles, comme ma grand-mère, le *peuple* dont ma mère est sortie, et les guerriers comme mon père, qui disait à 20 ans naïvement et sincèrement *Ô ma mère, j'aime ma patrie comme Tancrède!* Ce que je n'aime pas et n'aimerai jamais dans l'histoire de notre temps, c'est la bourgeoisie d'aujourd'hui¹².

9 *Mauprat*, éd. J.-P. Lacassagne, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1981, p. 146 et 219. Au-delà des remarques générales sur le philosophe et son langage (elle souligne, par exemple, l'emploi galvaudé de *fanatisme* à la fin du XVIII^e siècle, p. 246), on note des traits communs dans la dénonciation : Sand regarde l'Inquisition comme « l'âme de la religion » (p. 323), rappelle Calas (p. 416), s'en prend à la procédure du monitoire (p. 364), si importante dans l'affaire de La Barre, fait montre d'un antimonachisme (p. 63 et suiv., avec satire des couvents et des trappistes, également traversée par un intertexte lewissien, notamment p. 329) et d'un anticléricalisme (p. 201) qui perdureront dans les autres œuvres ; sur un plan plus littéraire, elle cadre le séjour parisien en évoquant l'apothéose de Voltaire (p. 219), mentionne *Mérope* (p. 230) – certes, on peut penser à celle de Mafféi, mais c'est peu probable –, et paraît construire le tableau de l'Amérique par allusion à l'*Eldorado* de *Candide* (p. 257-258). Remarquons enfin, ce qui est rare sous sa plume, un emploi daté du mot « enthousiasme », rappelant le lexique voltairien (voir *Dictionnaire philosophique*), dans « l'enthousiasme des cagots » (p. 374).

10 Le roman est publié dans *La Revue indépendante* de juin 1843 à février 1844. Il avait été précédé de la publication dans le même périodique de *Consuelo*, laquelle s'étend de février 1842 à mars 1843.

11 Parlant de Julie, la servante de la grand-mère, George Sand écrit : « Elle connaissait son Voltaire mieux que ma grand-mère elle-même, et j'ai vu dans ses mains le *Contrat social* de Rousseau qu'elle comprenait fort bien » (*Histoire de ma vie*, livre III, chap. 2, t. I, p. 657).

12 *Correspondance*, éd. cit., t. VII, p. 174-175 (lettre n° 3286, 18 ou 19 novembre 1845).

N'était le sentimentalisme habituel, ce passage paraît d'importance, puisqu'on peut le rapprocher d'*Histoire de ma vie* où Sand mentionne encore le mot de son père citant *Tancrède*¹³. La religion, la politique, la philosophie et la langue complètent une première approche dramatique de Voltaire. Ces domaines trahissent une lecture plus infuse de l'œuvre qui met en cause la perception que Sand a de son époque. Du reste, elle se sert encore de Voltaire, entre autres écrivains, pour situer les théories philosophiques ou historiques de son temps, et engager son œuvre sur les voies de la politique et de la critique religieuse et morale. Ainsi, en 1863, *Antonia* achève de réhabiliter le Patriarche, et avec lui le clan des philosophes qu'elle considère dans l'ensemble, qu'ils soient matérialistes ou spiritualistes (Mesmer, Saint-Martin, et même le mage Cagliostro), comme des réformateurs dont l'œuvre commencera à se réaliser vraiment à partir de la Révolution : elle en déduit son idée du progrès, attachée à la notion de perfectibilité. On comprend que l'éloge de Condorcet y soit appuyé¹⁴. D'une certaine manière, elle fait d'eux les précurseurs de son socialisme, comme promoteurs du « principe de réciprocité ou d'égalité », élaboré de longue main et conforté durant les années quarante par l'influence de Leroux¹⁵. En 1863, Diderot trouve même une place inattendue aux côtés de Voltaire et de Rousseau. Telle est la valeur à la fois rétro- et prospective de la référence voltairienne dans la pensée sandienne et son irradiation sur le sens que la romancière donne aux Lumières :

en faisant la guerre aux superstitions, les philosophes du XVIII^e siècle ont affranchi le génie individuel de ses entraves en même temps que la conscience religieuse et sociale des peuples [...] l'opinion, reine du nouveau monde, proclamait les doctrines de l'égalité, le mépris des distinctions sociales, la philosophie de Jean-Jacques Rousseau, de Voltaire et de Diderot¹⁶.

Bref, la figure de Voltaire ne fonctionne pas seulement comme une sorte de passage obligé, de stéréotype (sur le style ou l'esprit, par exemple), voire de contre-référence (Voltaire *vs* Rousseau, Voltaire *vs* Shakespeare, esprit *vs* génie). La référence entre dans un réseau de paradigmes (dia)critiques qui signalent la fixation de certaines valeurs.

Au reste, cette présence de Voltaire, on en retrouve aussi le fil dans les données fournies par les bibliothèques matérielle et littéraire.

¹³ *Histoire de ma vie*, éd. cit., livre IV, chap. 1, t. I, p. 203.

¹⁴ Sand, *Antonia*, éd. M. Reid, Arles/[Montréal], Actes Sud/Leméac, coll. « Babel », 2002, p. 143-144.

¹⁵ « Avant-propos » du *Compagnon du tour de France*, 1840 (éd. J.-L. Cabanès, Paris, LGF, coll. « Le livre de poche classique », 2004, p. 42).

¹⁶ Sand, *Antonia*, éd. cit., p. 143 et 150.

L'inventaire du fonds Smith-Lesouef fourni par la BnF, qui comprend le catalogue combiné de la bibliothèque d'Aurore et de son fils, donne des indications plus précises sur la connaissance personnelle que Sand aurait acquise de l'œuvre du philosophe, au-delà des quelques mentions fournies par la correspondance. Ce qui attire l'attention, c'est qu'outre la seconde édition dite de Kehl des *Œuvres complètes* (1785-1789), à laquelle un tome manque – sans doute, le soixante-dixième consacré à la *Vie de Voltaire* par Condorcet –, les œuvres recueillies du temps de George Sand et consacrées au philosophe ne sont pas nombreuses. Parmi les œuvres éparses, *La Pucelle* est une édition posthume à Sand (1880) : on ne voit d'ailleurs pas pourquoi elle l'aurait acquise tant l'inspiration lui en est étrangère. En revanche, *La Henriade* imprimée par Didot en 1819 se remarque tout particulièrement : c'est un très précieux *in-folio* de grand format dédié à Monsieur – le tirage en fut limité à 125 exemplaires. Le caractère national de l'épopée plaisait assez au XIX^e siècle pour qu'au-delà des préjugés qui pesaient sur l'auteur – *La Henriade* a longtemps servi à une défense de la monarchie –, Maurice la reçût comme prix en 1835. Plus nettement s'exprime le goût de Sand pour le biographique, à travers les recueils de lettres ou les mémoires : en cela, elle épouse fort bien les tendances de son temps – qu'on songe à Sainte-Beuve ou à l'épistolomanie très dix-huitième des Goncourt, mais aussi aux remarques bienveillantes de Geoffroy, pourtant hostile au philosophe, sur les lettres de Voltaire dans son *Cours de littérature dramatique*. La bibliothèque comprend le *Supplément au recueil des lettres de M. de Voltaire* publié à Paris en 1808 et la très éclairée seconde édition des *Lettres inédites* recueillies par Cayrol, annotées par Alphonse François, préfacées par Saint-Marc Girardin et imprimées par Didier en 1857. Mais comme, enfin, il n'est pas chez Sand de Voltaire sans Rousseau, on peut aussi consulter le livre du biographe et voltairiste Eugène Noël, *Voltaire et Rousseau*, publié en 1863 et réédité en 1868¹⁷. Il reste, malgré l'impression que laisse ce tour rapide de l'inventaire, que les soixante-neuf volumes des *Œuvres complètes* ont dû sans conteste occuper une belle partie et des rayons de la bibliothèque et du temps de loisir de notre romancière.

Enfin, une bibliothèque littéraire est aussi reconstituable à partir des références que l'on glane dans les écrits personnels, notamment. La moisson n'est pas

17 On peut considérer E. Noël (1816-1899), qui avait aussi publié un *Voltaire* en 1855, comme le fils spirituel de Michelet. On saisit ainsi par quelle voie probable Sand s'est retrouvée en possession de cet ouvrage, dans lequel la critique s'oppose à la tradition staëlienne qui répartissait Voltaire et Rousseau sur l'axe du temps, l'un étant regardé comme auteur du passé, et l'autre comme homme de l'avenir. E. Noël montre, en revanche, qu'il existe une lecture dialectique des deux écrivains qui les rend ensemble au présent et au futur (voir ci-dessous, n. 60).

abondante : Voltaire est plus cité comme tel que n'est mentionnée son œuvre. Voici les références que nous avons trouvées en parcourant ces écrits :

Théâtre

Sémiramis : *Correspondance*, éd. cit., t. I, p. 345 (lettre n° 127, 10 juillet 1826) ; une allusion (*George Sand critique*, éd. cit., p. 67).

La Mort de César : *Correspondance*, éd. cit., t. V, p. 305, n. 1 (lettre n° 2229, 14 mai 1841 [lettre de Solange à sa mère]).

Tancrède : *Correspondance*, éd. cit., t. VII, p. 175 (lettre n° 3826, 18 ou 19 novembre 1845) ; *Histoire de ma vie*, éd. cit., livre IV, chap. 1, t. I, p. 203.

L'Enfant prodigue : *Correspondance*, éd. cit., t. X, p. 155 (lettre n° 4835, 18 mars 1851) ; t. XIII, p. 238 (lettre n° 6734, 11 juillet 1854).

Poésie

La Henriade : *Correspondance*, éd. cit., t. II, p. 837, n. 1 (lettre n° 915, 25 mars 1835 [lettre de Maurice à sa mère]) ; t. XXIV, p. 26 (lettre n° 16969, 10 avril 1864) ; t. XXV, p. 23 (lettre n° S13, 30 janvier 1821).

Vers sur la décoration de l'hôtel Lambert dans la lettre à Frédéric II du 1^{er} septembre 1740 : *Correspondance*, éd. cit., t. VII, p. 286 et suiv. (lettre n° 3358, fin février 1846) ; une allusion, t. XXV, p. 417 (lettre n° S278, 18 juillet 1843).

Le Mondain : *Correspondance*, éd. cit., t. VIII, p. 276 (lettre n° 3817, 8 février 1848).

Contes et romans

Candide : *Histoire de ma vie*, éd. cit., livre II, chap. 16, t. I, p. 628.

L'Ingénu : *Histoire de ma vie*, éd. cit., *ibid.*

Écrits divers

Lettre sur le poème de maître André : *Correspondance*, éd. cit., t. XII, p. 668 (lettre n° 6476, 3 décembre 1854).

Allusion à l'*Histoire de Charles XII* : *Histoire de ma vie*, éd. cit., livre I, chap. 2, t. I, p. 29.

Lettre de Voltaire : *Histoire de ma vie*, éd. cit., livre I, chap. 2, t. I, p. 38.

Sur la démographie, allusion par Henri Martin, opposition à l'idée de dépopulation professée par Montesquieu : *Histoire de ma vie*, éd. cit., livre I, chap. 6, t. I, p. 152-153.

Allusion à travers Siméon Stylite : *Histoire de ma vie*, éd. cit., livre III, chap. 13, t. I, p. 947.

Nous ne prétendons pas avoir mis en lumière toutes les occurrences relatives à Voltaire dans l'œuvre personnelle de Sand. Mais une chose est évidente : la référence n'est pas très fréquente, à tout le moins guère apparente, dans l'immense corpus sandien. Les œuvres citées sont celles qui sont le plus massivement éditées au XIX^e siècle : en déduira-t-on que Sand n'a effectivement pas de goût particulier pour Voltaire, car ce qu'elle connaît de l'œuvre ressemble au *vade mecum* de l'honnête homme de son temps ? Pourtant, cela ne signifie rien non plus de très précis : Sand dit rarement, même dans ses lettres, où elle puise son inspiration. Ne qualifie-t-elle pas ailleurs Voltaire comme « le plus positif des écrivains dramatiques »¹⁸ ? Ajoutons que ce sont aussi des œuvres souvent brandies dans la polémique à laquelle a donné lieu le philosophe. Si *L'Enfant prodigue* propose une version de la parabole qui, et c'est là ce qui intéresse Sand, touche à la question du mariage, les autres pièces sont plus polémiques : *La Mort de César* sert plutôt une apologie anti-monarchique fondée sur l'idée de liberté, tandis que, dans la continuité de *La Jérusalem délivrée*, *Tancrède* prône un patriotisme qui dépasse les oppositions politiques. Les contes forment des réquisitoires contre les injustices, mais *Le Mondain* propose aussi des systèmes réputés délétères pour les mœurs. C'est peut-être là la raison pour laquelle, sous la plume de Sand, Voltaire entre aussi souvent en composition avec d'autres philosophes, au premier chef avec Rousseau : ne faut-il pas regarder le XVIII^e siècle comme « le siècle de Voltaire » et l'histoire de ce siècle comme celle de « l'existence de Voltaire et de son école »¹⁹ ?

À vrai dire, ce jeu subtil d'oppositions croisées et nuancées s'explique notamment par une volonté de définir la philosophie – ce qui préoccupe Sand jusque dans les années 1850. Peut-on alors dégager des linéaments précis de sa compréhension du philosophe ? Quel représentant des Lumières se profile dans son œuvre ? À quoi lui sert l'œuvre de Voltaire si, comme elle l'avoue elle-même, elle l'a « beaucoup goûté, en effet, mais sans en être modifiée »²⁰ ? Rappelons – car cette brève synthèse, toute schématique qu'elle est, orientera désormais notre propos – qu'au fond, le XIX^e siècle connaît un Voltaire *bifrons* : il y a d'un côté le Voltaire militant, tour à tour opposant et conservateur, que l'on représente

18 *George Sand critique*, éd. cit., p. 67. À vrai dire, la formule exacte, qui se trouve dans l'*Essai sur le drame fantastique*, est « le plus froid et le plus positif des écrivains dramatiques ». Le premier adjectif tempère l'éloge. Du reste, l'adjectif « positif » ne relève pas vraiment sous sa plume d'une visée encomiastique : elle l'opposerait volontiers à *sensible*, lequel profite à Rousseau.

19 *Ibid.*, p. 69 et 76 (citations également tirées de l'*Essai sur le drame fantastique*). Dans *Mauprat*, on retrouve le terme d'école : « la froide école de Voltaire et d'Helvétius » s'oppose en chiasme aux « brûlantes déclamations de Jean-Jacques » (éd. cit., p. 134).

20 *Histoire de ma vie*, éd. cit., livre IV, chap. 4, t. I, p. 1060-1061.

tantôt comme le pourfendeur d'une Église corrompue, comme le héraut de la tolérance contre le fanatisme, comme l'ennemi d'un absolutisme injuste, tantôt comme le thuriféraire de l'ordre monarchique, méprisant le peuple, et, d'un autre côté, le Voltaire génie des arts et des lettres qui, au gré des événements et de leur importance, s'éclipse derrière le rideau national et politique. C'est donc, pour ce qui est du militant, et contrairement à Rousseau, un personnage aisément récupérable pour les causes les plus contradictoires. Être voltairien pouvait tout aussi bien se dire d'un monarchiste que d'un socialiste : l'ambiguïté persistera durant tout le siècle. Seuls les catholiques ultra ne pouvaient guère être affublés de cette épithète. Une telle ambiguïté invite donc à beaucoup de circonspection dans l'analyse d'un « voltairianisme » romantique : il est même probable que la lecture de Voltaire par Sand fasse la synthèse de ces deux représentations.

Néanmoins, pour comprendre en quoi Voltaire aide Sand à définir son système de pensée, encore faut-il commencer par le jeu des oppositions : Voltaire apparaît fréquemment en contrepoint. La position antimétaphysicienne qu'il incarne représente tout d'abord une doctrine dépourvue d'idéalisme, qui s'oppose à Rousseau et à Platon ; elle confesse : « Je lui [à Pierre Leroux] sais gré de traiter si mal M. de Voltaire et si bien mon *divus Plato* »²¹ – mais nous en sommes à ce moment-là dans la première phase de sa réception, très hostile à celui qu'elle ne connaît pas vraiment. À partir des années 1840, elle cite Voltaire parmi les grands philosophes :

Tu demandes pourtant, écrit-elle à Charles Duvernet, à quoi sert la philosophie et tu traites de subtilités inutiles et dangereuses la connaissance de la vérité cherchée depuis que l'humanité existe, par tous les hommes, et arrachée brin à brin, filon par filon du fond de la mine obscure par les hommes les plus intelligents et les meilleurs dans tous les siècles. Tu traites un peu cavalièrement l'œuvre de Moïse, de J[ésus]-C[hrist], de Platon, d'Aristote, de Zoroastre, de Pythagore, de Bossuet, de Montesquieu, de Luther, de Voltaire, de Pascal, de Jean-Jacques Rousseau, etc., etc., etc.²² !

Or, cette lettre peut être capitale à qui voudrait connaître le fin de mot de ce qu'est la philosophie pour elle :

L'œuvre de la philosophie n'a pourtant jamais été et ne sera jamais autre chose que le résumé le plus pur et le plus élevé de ce qu'il y a de bonté, de vérité, de force répandu dans les hommes de l'époque où chaque philosophe l'examine. Qu'une idée de progrès, qu'une supériorité d'aperçus et une puissance d'amour et de foi

²¹ *Correspondance*, éd. cit., t. III, p. 287 (lettre n° 1101, 23 février 1836).

²² *Ibid.*, t. V, p. 536-537 (lettre n° 2372, 27 décembre 1841).

dominent cette œuvre d'examen (et, comme qui dirait, de statistique morale et intellectuelle) des richesses acquises précédemment et contemporanément par les hommes, et voilà une philosophie²³.

Du coup, l'œuvre de Voltaire entre dans une généalogie des philosophes du progrès, indispensable à une définition de l'humanisme pour Sand :

Vous aimez l'abbé de S[ain]t-Pierre ! Je le crois bien, et moi aussi ! Mais savez-vous qu'il était beaucoup plus *avancé*, comme on dit aujourd'hui, que Voltaire, Rousseau, Camille Desmoulins, S[ain]t-Simon, Fourier etc.²⁴ ?

330

Pour autant, les années 1840 ne règlent pas le cas Voltaire clairement en sa faveur. Dépendant des *a priori* encore vivaces que Sand a contre lui, *La Comtesse de Rudolstadt* en fournit une satire des plus acerbes, annoncée par *Consuelo*. Le projet de ce dernier roman, également valable pour sa continuation, était, comme elle l'explique dans sa notice de 1854, de voir « tout ce que le dix-huitième siècle offrait d'intérêt sous le rapport de l'art, de la philosophie et du merveilleux ». Or, n'est-ce pas ce que l'on retrouve résumé, non sans ironie, par l'artiste elle-même dans *La Comtesse de Rudolstadt* : « Il y a décidément, dans ce royaume de la raison, une conspiration permanente contre la raison »²⁵ ? Les personnages nouent effectivement ces trois aspects de la représentation. Du reste, un certain nombre de personnages peuvent être considérés, dans toute la production sandienne, comme une déclinaison du paradigme « Voltaire ». Ainsi de La Marche dans *Mauprat* ou du comte de Villepreux dans *Le Compagnon du tour de France*. Pour revenir à *Consuelo*, Frédéric II n'a pas de pensée propre, il épouse celle de Voltaire, tout comme sa sœur²⁶, et le personnage de Supperville, dont le modèle remonte sans doute aussi à l'Erfeuil de Staël, est désigné comme « philosophe voltairien »²⁷. *Consuelo* et *La Comtesse de Rudolstadt* fournissent, par conséquent, une représentation du siècle comme une période travaillée par des antagonismes très forts, et *La Comtesse de Rudolstadt* peut-être plus encore que *Consuelo*. Aux amis de la raison, Sand oppose le mage Cagliostro,

²³ *Ibid.*, p. 537.

²⁴ *Ibid.*, t. VII, p. 257 (lettre n° 3337, 29 janvier 1846).

²⁵ *La Comtesse de Rudolstadt*, éd. R. Sctrick, Paris, Phébus, coll. « Libretto », 1999, p. 132.

²⁶ Sand écrit, par exemple, que, dans le jugement qu'il porte sur les *Fables* de La Fontaine, Frédéric ne fait que « singer son philosophe » (*Consuelo*, éd. R. Sctrick, Paris, Phébus, coll. « Libretto », 1999, p. 631), et lui fait décrire sa sœur comme une femme « qui fait la philosophe et l'esprit fort avec M. de Voltaire » (*La Comtesse de Rudolstadt*, éd. cit., p. 77).

²⁷ *Ibid.*, p. 894. Sand avait commencé son portrait de la sorte : « Ambitieux et jaloux, Supperville avait toutes les qualités du courtisan » (p. 891), qualités qui sont celles de Voltaire si l'on suit la leçon du roman et de sa continuation, *La Comtesse de Rudolstadt*.

et les tenants des « sciences occultes »²⁸, mettant ainsi en place l'intrigue philosophique qui commande au dénouement. Pour ce faire, ce n'est plus tant Voltaire qui est l'homme de la raison, que son émule, le roi de Prusse. Si la satire le présente bien en courtisan vaniteux, elle tombe plus lourdement encore sur Frédéric et sur le matérialiste La Mettrie, bouffon superstitieux qui croit même au diable. Voltaire, en revanche, n'a que mépris pour le manichéisme²⁹. Il participe à la diatribe contre l'enfer et le diable qui ne cesse d'alimenter la pensée anticléricale de Sand. Cette dénonciation constitue un des traits fondamentaux de sa spiritualité dont les incidences sont aussi politiques : Sand rêve d'une république fondée sur « une égalité chrétienne »³⁰. On la retrouve, exacerbée en raison de la vigueur d'un radicalisme qui se fait alors jour, trente ans plus tard, dans *Mademoiselle La Quintinie*³¹. Cet ensemble de contradictions apparentes s'explique sans doute par l'ambivalence de la figure voltairienne : d'un côté, une philosophie de la raison, qui ferait table rase de toute transcendance, et, de l'autre, un symbolisme historique entrent pour ainsi dire en collision. La spiritualité l'éloigne *a priori* de Voltaire, étant donné que la vulgate du temps en fait un symbole de la raison, un maître des Lumières, voire un matérialiste³². Mais Sand profite aussi de cette représentation pour éprouver le sens de sa spiritualité, à la croisée de nombre de doctrines dont elle se défie tout autant que d'une philosophie réduite à un rationalisme sans transcendance.

Dans l'opposition à Jean-Jacques, le clivage avec les matérialistes que forment « Diderot et les *holbachiens* » comprend aussi Voltaire³³. La relation de Voltaire et Rousseau, dont B. Didier a donné la synthèse, est d'autant plus féconde qu'elle permet à Sand de développer le paradigme capital d'un Voltaire maître de l'école philosophique, en l'appuyant sur l'idée d'inspiration ballanchienne des deux « races » d'hommes : d'un côté, Voltaire, l'homme de son siècle, « l'homme

²⁸ *Ibid.*, p. 159.

²⁹ Dans le chapitre 3, Voltaire menace La Mettrie qui vient de céder à sa peur de Satan : « Au feu le manichéen ! dit Voltaire en approchant une bougie de la perruque du jeune médecin » (*La Comtesse de Rudolstadt*, éd. cit., p. 44).

³⁰ *Ibid.*, p. 86. Dans *Mauprat*, où l'on sent aussi l'influence de Leroux, Edmée était déjà attachée aux « théories d'égalité absolue » (éd. cit., p. 431).

³¹ Sur le contexte politique et religieux de la publication, voir Bernard Hamon, *George Sand et la politique*. « Cette vilaine chose... », Paris, L'Harmattan, 2001, p. 403 et suiv.

³² Dans la partie consacrée à Goethe de son *Essai sur le drame fantastique*, elle reconnaît dans les Lumières une « aberration de la science et de la philosophie qui divinise la matière et oublie la cause pour l'effet » (*George Sand critique*, éd. cit., p. 75-76).

³³ Ce passage est tiré des *Quelques réflexions sur Jean-Jacques Rousseau*, publiées le 1^{er} juin 1841 dans la *Revue des deux mondes* : voir M. Hecquet, *Poétique de la parabole. Les romans socialistes de George Sand (1840-1845)*, Paris, Klincksieck, 1992, p. 50-79 et 375-388 ; et *George Sand critique*, éd. cit., p. 156.

fort » ; de l'autre, Rousseau, l'homme du futur, « le grand homme »³⁴. Il s'ensuit une distinction historique qui modifie en profondeur le sens et la valeur de la philosophie³⁵. Au demeurant, les *Quelques réflexions sur Jean-Jacques Rousseau* offrent aussi une nuance indispensable à la compréhension de cette pensée complexe : « nous sommes pour Voltaire ou pour Rousseau comme on était pour Gluck ou pour Piccinni, lorsque nous devrions reconnaître que nous avons été engendrés spirituellement par les uns et par les autres »³⁶. La référence à la dernière querelle musicale du XVIII^e siècle inscrit la philosophie des Lumières dans une perception esthétique qui transcende les antagonismes de la pensée. C'est ainsi que, par référence dialectisée au XVIII^e siècle, se définit le romantisme de Sand, nouant aspiration religieuse et philosophie de l'art : rappelons que, pour elle, la musique est, tout comme la poésie, « langage divin »³⁷.

332

Quoi qu'il en soit, l'opposition de Voltaire au christianisme (et la mention du Christ est capitale dans l'énumération), propagée entre autres, dès le début du XIX^e siècle, par le *Lycée* et le *Génie du christianisme*, n'épuise pas le sens que Sand donne à l'œuvre du philosophe : elle retient de lui ses dénonciations, et non, comme le veulent ses détracteurs, ce qui pourrait faire de Voltaire un athée. Elle l'a lu avec bonne foi et, pour elle, la philosophie doit partager avec la religion une vertu caritative, garante de la liberté. C'est aussi la raison pour laquelle elle réagit d'une manière très voltairienne dans le fond, tout en s'en défendant, lorsqu'elle découvre le fanatisme religieux des Majorquains : expérience initiatique, pourrait-on dire, qui lui révèle concrètement *l'infâme*.

Mais je dois aux Mayorquains de parler de leur *piété touchante*. C'est ce qui me révolte le plus ici, moi qui ai jadis été dévote sincère. Ce que je vois me réconcilie avec Voltaire, et ses lieux communs sur le fanatisme. On ne l'a pas encore lu ici, on a entendu parler vaguement d'un certain BOLTAÏRÉ³⁸ !...

L'humour final dissimule mal le trouble, voire l'indignation, bien qu'il atténue un tant soit peu la raison d'être du combat de Voltaire. Cette horreur de *l'infâme*,

34 *Ibid.* Autre opposition importante : « l'esprit » de Voltaire et « le génie » de Rousseau (*À propos des Charmettes*, dans *Mademoiselle La Quintinie*, suivie de *À propos des Charmettes*, éd. J. Courier, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2004, p. 269).

35 Voir M. Hecquet, *Poétique de la parabole*, *op. cit.*, p. 53 et suiv.

36 *Ibid.*, p. 158. Nous ne négligeons toutefois pas le sens profond de cet article qui consiste à démontrer que « Rousseau est le seul philosophe, parce qu'il est le seul religieux » (p. 160).

37 *Consuelo*, éd. cit., p. 388. Sand ajoute : « La musique et la poésie sont les plus hautes expressions de la foi, et la femme douée de génie et de beauté est prêtresse, sibylle et initiatrice » (p. 393) – en signalant que la vocation de la femme est d'interpréter, dans tous les sens du terme, le langage religieux de la musique, ces mots, remarquons-le, mettent en place dès *Consuelo* la fin de *La Comtesse de Rudolstadt*.

38 *Correspondance*, éd. cit., t. IV, p. 540 (lettre n° 1820, 28 décembre 1838).

on la trouve déjà dans *Consuelo* : la leçon contre la superstition et le fanatisme y est très voltairienne³⁹. La distance de plus en plus radicale que Sand prend avec le catholicisme se révèle notamment dans sa conception passablement voltairienne de la prière. Apparemment résurgence du culte instauré par Robespierre, elle s'adresse à l'Être suprême dans *Le Compagnon du tour de France*⁴⁰, mais elle devient, à l'instar des modes de prier que proposent Voltaire et Rousseau, prière personnelle, adoration intime et non rituelle d'un Dieu de miséricorde créateur de la Nature, chez des personnages comme Consuelo ou Lucie. Cette distance s'affirmera, en effet, puisqu'en 1863, dans *Mademoiselle La Quintinie*, la religion prônée par Lemontier père relève du *credo* voltairien. L'anticléricalisme qui a valu à ce roman d'être mis à l'index, et d'y faire inscrire l'ensemble de l'œuvre, y oppose deux prêtres, l'un du passé, Onorio, l'autre du présent, Moreali, aux contempteurs du fanatisme, qu'ils soient croyants ou athées. Dans le débat qui oppose apparemment philosophie et religion, encore est-ce de l'orthodoxie qu'il s'agit plus précisément⁴¹ : la philosophie demande au catholicisme de s'épurer des superstitions, et notamment d'abolir le dogme de l'enfer, le célibat des prêtres et la confession auriculaire. L'infâme s'y définit comme « l'erreur » qui fait croire en un Dieu « en guerre avec son œuvre » : il finit par s'assimiler au père Onorio, blasphémateur aux yeux de Lucie⁴². Quoiqu'on discerne dans l'humanisme religieux qui nourrit l'œuvre l'influence de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, Sand paraît également y suivre les leçons de Voltaire – et celles du *Dictionnaire philosophique* semblent, en l'occurrence, très proches de sa pensée –, sans être pour autant en proie au doute qui taraude le Patriarche sur la question du mal⁴³. Rappelons que Voltaire dénonce toutes les hypocrisies et arguties du pouvoir religieux, l'ineptie de certains dogmes (l'enfer, notamment), l'inutilité du monachisme et les abus de la justice ecclésiastique. Il y tonne aussi contre le célibat des prêtres ou l'infaillibilité pontificale. Son ironie lui permet ainsi de signaler le sens politique de ce qu'il considère comme autant de sophismes dangereux. Mais son sens de l'histoire diffère profondément de celui que Sand donne au

39 *Consuelo*, éd. cit., p. 418-419. Sand savait-elle que le mot était de Frédéric II ? Dans *La Comtesse de Rudolstadt*, elle le met dans sa bouche (éd. cit., p. 44). Il est aussi vrai qu'il cite volontiers les termes qu'emploie le philosophe français : Sand marque subtilement cette prédilection du prince par la reprise du néologisme *gausseuse* (p. 36 et 41).

40 *Le Compagnon du tour de France*, éd. cit., p. 221.

41 Cette nuance importe profondément à la philosophie de Sand qui l'utilise déjà dans *Mauprat*. Edmée dit à l'abbé Aubert : « Je ne suis pas très orthodoxe en religion, ni vous non plus, l'abbé » (éd. cit., p. 189). Il y a bien sur ce sujet une continuité profonde de sa pensée.

42 *Mademoiselle La Quintinie*, éd. cit., p. 241.

43 À la manière du philosophe, et cela est déjà sensible dans *Consuelo*, elle proscriit l'enfer en raison de sa puissance mortifère : dans *Mademoiselle La Quintinie*, Blanche, la mère de Lucie, meurt hantée par ces tourments imaginaires.

progrès. Rousseau, nous le savons, a inspiré le fond religieux et humaniste de sa philosophie, mais elle se démarque de son optimisme par une conception de la nature humaine qui fait place à la conversion, étant donné que « l'homme ne naît pas méchant ; il ne naît pas bon non plus »⁴⁴. Du coup, la valeur du progrès tient, pour elle, à sa dimension spirituelle⁴⁵. À preuve, la conversion de Moreali. Sur le plan de l'histoire, le progrès se heurte à un contresens sur ce qu'est la foi véritable : si ce contresens sévit toujours à Rome et cherche à se propager de nouveau (c'est ce que souligne le personnage d'Onorio), il ne devrait pourtant plus avoir de réalité dans la France du Second Empire. Tour à tour, la pensée de Sand prend assez subtilement les couleurs d'un gallicanisme pour stigmatiser un ultramontanisme rétrograde et d'un déisme pour révéler les séductions de l'athéisme. Autrement dit, si Voltaire inspire un personnage comme le grand-père Turdy, il sert également de modèle dans la dénonciation et conforte Sand dans la valeur politique et morale des arguments qu'elle avance sur toutes ces questions religieuses, voire sur l'idée de progrès, même si, contrairement à Voltaire et aux idéologues, elle le subordonne à une essentielle spiritualité. Enfin, si l'on veut bien comprendre la philosophie à la mode des Lumières, on note qu'elle associe de nouveau Voltaire à Rousseau pour dénoncer l'hypocrisie de la censure.

À vrai dire, dans cette quête humaniste qui, influencée durant les années 1840 par les théories de Leroux, prend racine dans Rousseau, la nature du sentiment, et de l'amour plus précisément, occupe une place centrale : la philosophie interroge dans l'homme sa « puissance d'amour et de foi »⁴⁶. Dans cet ordre d'idées, Voltaire l'aide à définir une typologie des sentiments, en raison de ses relations avec Mme du Châtelet. Elles lui permettent, à la suite de Staël, de théoriser la question de la complétude de l'amour et de cataloguer des espèces de passion :

Voltaire et Madame Duchâtelet s'aimaient-ils par le cœur, par les sens et par l'intelligence ? Je pense, moi, qu'ils ne s'aimaient que par l'intelligence. Voilà pourquoi leur amour était incomplet⁴⁷.

Autre problème, le providentialisme⁴⁸. D'un point de vue historique, le providentialisme prend des formes polémiques qui vont du déterminisme

⁴⁴ *Mauprat*, éd. cit., p. 433.

⁴⁵ Nous rappelons que Sand tient pour une théorie de la réincarnation qui importe fondamentalement à sa conception de l'humanité et de son évolution.

⁴⁶ *Correspondance*, éd. cit., t. V, p. 537 (lettre n° 2372, 27 décembre 1841).

⁴⁷ *Ibid.*, t. XII, p. 658 (lettre n° 6470, novembre 1854).

⁴⁸ La question a été traitée d'un point de vue philosophique par Jean Deprun à propos de Leibniz, auquel s'est fortement opposé Voltaire. Bien qu'il soit un peu ancien, son article reste intéressant à relire : « George Sand et Leibniz », *RHLF*, juillet-août 1976, p. 572-581.

au téléologisme. On se souvient de la théodicée quinétienne qui fait de Voltaire un agent de la répression céleste. Sans retenir l'idée d'un châtement divin, étranger à sa pensée, Sand pose, cela était de mise, la question de la responsabilité de Voltaire dans la Révolution⁴⁹. Dans la première partie de sa critique de l'*Histoire de la Révolution française* de Louis Blanc, publiée dans *Le Siècle* le 17 novembre 1847, elle laisse pendante l'aporie à laquelle se sont heurtés tous les philosophes et historiens dans l'explication des causes de la Révolution, en faisant du déterminisme des événements l'œuvre d'une providence ou l'expression d'un fatalisme : c'est ôter aux philosophes, à savoir Voltaire et Rousseau, toute responsabilité⁵⁰. Les deux philosophes agissent différemment sur l'histoire : si les idées libérales auxquelles sont associés Voltaire et les voltairiens peuvent encore entraver le développement des idées républicaines, comme le montrent notamment *Mauprat* déjà, et plus nettement encore *Le Compagnon du tour de France*⁵¹, c'est qu'il importe de débarrasser la Révolution des résidus de l'Ancien Régime pour en accomplir l'esprit, autrement dit la Montagne, dont la pensée politique de Rousseau signe le devenir. Aussi, dans *À propos des Charmettes*, la chaumière de Jean-Jacques s'oppose-t-elle à la fois à Ferney et à Coppet⁵². C'est ce qui fait penser à Sand que le procès de Jean-Jacques n'est pas encore jugé⁵³ : il appartient à Rousseau de construire l'histoire des temps à venir.

Il est indéniable que Voltaire aide Sand à formuler des nuances dans la compréhension de son humanisme. Elle se frotte à une pensée qui lui est étrangère dans le fond, mais qui lui permet d'approfondir sa quête philosophique, de remettre à leur place croyance et spiritualité, d'ajuster avec plus de finesse les questions éthiques et métaphysiques, enfin d'ordonner son propre panthéon par une expression des valeurs morales et politiques auxquelles elle s'attache.

La synthèse de C. Thomas signale que, d'une certaine façon, le goût de Sand épouse *grosso modo* les phases de réception de Voltaire et du XVIII^e siècle des années 1830 à 1860, période haute de la référence dans l'œuvre personnelle

49 Argument traditionnel depuis que La Harpe en a fait l'objet de son compte rendu de la *Vie de Voltaire* par Condorcet, dans le *Mercure de France* du 17 août 1790.

50 « C'est Voltaire et Jean-Jacques mourant à trois mois de distance, c'est la noblesse et le clergé s'immolant d'inspiration dans la nuit du 4 Août. Ainsi dix ans suffisent à consommer l'œuvre amenée à son développement intellectuel par Rousseau et Voltaire. Quand les fruits sont mûrs, ils tombent vite. On dirait même qu'ils se précipitent d'eux-mêmes vers la terre, foyer d'attraction » (*George Sand critique*, éd. cit., p. 360).

51 Voir la préface de Jean-Louis Cabanès (éd. cit., surtout p. 17-21).

52 *À propos des Charmettes*, dans *Mademoiselle La Quintinie*, éd. cit., p. 269.

53 *Ibid.*

de Sand. Jusque dans les années 1830, et Voltaire est, rappelons-le, encore ignoré de Sand à ce moment-là, la sacralisation de l'art ne s'arrange guère d'une poésie de salon ou d'une instrumentalisation de la littérature au profit d'une revendication idéologique⁵⁴. C'est le cliché qui passe pourtant en partie dans *La Comtesse de Rudolstadt*⁵⁵. Or, pour bien comprendre le trajet de Sand, il serait bon de relire le second de ses *Dialogues familiers sur la poésie des prolétaires*, publié en 1842, dans lequel Z paraît d'emblée représenter le point de vue de Sand, mais presque d'une manière caricaturale. En réalité, c'est, comme chez Voltaire ou Diderot, le dialogue lui-même, par la dialectique qu'il met en place, qui figure le mouvement très délié de la pensée de l'auteur : en 1842, il stipule l'hésitation qui l'étreint déjà, alors même qu'elle publie *Consuelo* et qu'elle en rédige la suite.

336

À la fin du Second Empire, on oublie même peu à peu l'homme de lettres pour ne se concentrer que sur le combattant, et la consécration de 1878, à laquelle Sand n'assistera pas et que relaiera le discours en Sorbonne de Valéry en 1944⁵⁶, pour le cent-cinquantième anniversaire de sa naissance, signe, d'une certaine façon, l'effacement d'un Voltaire génie des lettres françaises devant une figure plus purement politique, en dépit même de l'entreprise contemporaine d'un Desnoireterres. Or, si la pensée de Sand s'est appuyée sur Voltaire pour se définir jusque dans les années 1850, c'est aussi l'homme de lettres qui retient l'écrivain. Il se joue, en effet, dans cette manière de privilégier le Voltaire littéraire, une représentation de l'art et de la littérature qui a continûment préoccupé Sand. Elle est toujours restée éminemment sensible à ses qualités proprement littéraires. Aussi est-ce par là, et au-delà des controverses politiques, qu'elle en fait un écrivain national et qu'il l'aide à concevoir un rapport substantiel à ses yeux dans tout ce qui relève de l'œuvre et de la critique.

Elle écrit, à ce propos, une longue lettre à Delacroix le 28 septembre 1845 qui porte sur la question du style – on sait que le peintre n'aimait pas Voltaire :

54 « Voltaire se fait ici le représentant d'une conception vieillie et bien insuffisante, aux yeux des romantiques, de la musique et de l'art en général », précise C. Thomas, mais des « tentatives de réhabilitation » se font jour de la Restauration à l'Empire qui finissent par dériver vers un xviii^e siècle de fiction et de rêve (*Le Mythe du xviii^e siècle au xix^e siècle*, op. cit., p. 36).

55 Si, maintenant, on regarde très cavalièrement du côté des œuvres de fiction, on note que Sand précède aussi le mouvement de son temps. Si *Mademoiselle La Quintinie* prolonge une représentation de Voltaire très fortement ancrée dans l'esprit de la romancière, *La Marquise* ou *La Comtesse de Rudolstadt*, qui correspondent à la période haute de la présence de Voltaire dans la correspondance, sont les témoins d'un imaginaire des Lumières qui passe par le philosophe, et dont Sand aime très tôt à jouer.

56 Voir R. Trousson, *Voltaire (1778-1878)*, op. cit., p. 44-46 : Valéry lisant Voltaire à la suite de Hugo.

Il y avait au moins dix ans que je n'avais lu un seul roman contemporain. J'avais cessé brusquement et résolument cette lecture, parce que c'était une mauvaise nourriture pour moi. Mais enfin je me suis dit, ces jours derniers, qu'il fallait se remettre au courant. [...] Je vous jure que de très bonne foi, très naïvement, très humblement, aimant et cherchant l'art comme un docile écolier, je me suis mise à l'œuvre. J'ai lu du Gautier, du Dumas, du Méry, du Sue, du Soulier [*sic*] etc. Ah ! mon ami, quelles savates ! J'en suis consternée, et plus que cela affligée, peinée, attristée à un point que je pouvais prévoir et que je ne saurais dire. Quel style, quelle grossièreté, quelle emphase ridicule, quelle langue, quel caractère faux, quelle boursoufflure de froide passion, de sensiblerie guindée, quelle littérature de fanfarons et de casseurs d'assiettes ! Quels héros ! Tranche-Montagne et Matamore ne sont que des gringalets auprès de ces types modestes. *O sancta simplicitas*, où t'es-tu réfugiée ! Je comprends très bien maintenant pourquoi le succès est pour ces belles choses-là. Quand il en a goûté une seule fois avec plaisir, un public est empoisonné à tout jamais, et que Bernardin de S[ain]t-Pierre, Gil Blas, Walter Scott et l'abbé Prévôt [*sic*] reparaissent, tout journal leur fermera ses colonnes, tout habitué bâillera en les lisant. Qu'est-ce que S[ain]t-Preux pourrait nous dire après des gens *qui cherchent leur front à deux mains et qui se sentent guillotiner* ? Qui pourrait ne pas trouver fade et étriqué le style de Voltaire, lorsqu'on fait des phrases de quarante lignes dans lesquelles les *qui*, les *que*, et les *dont* résonnent et s'entrelacent à perte de vue et de sens ? C'est à se brûler la cervelle de vivre moralement de l'amour d'un art ainsi traité et compris. Pour moi, je fais serment qu'on ne m'y prendra plus⁵⁷.

Cette lettre est capitale pour définir ce qu'est la littérature selon Sand : elle trouve en Voltaire un exemple de style très éloigné de la mode contemporaine. Qu'on y regarde de près, et l'on s'aperçoit que la prose d'*Histoire de ma vie* est sans doute redevable à un idéal dont Voltaire pourrait être le modèle. D'autre part, c'est bien d'amour de l'art que Sand parle : Voltaire oppose ainsi à un romantisme échevelé une conception de la pureté du style qui transcende les époques et fournit à une représentation nationale de la littérature. Or, pas de style sans une maîtrise de la langue et, dans ce domaine, Voltaire est aussi un maître. Ainsi, l'idée de la pureté de la langue, adossée à un classicisme étendu au XVIII^e siècle, devient sur le plan culturel un *criterium* définitoire de la nationalité. Cette idée passablement commune est reprise *ad libitum* par Sand qui en fait même un objet pédagogique dans ses lettres. Dans l'article sur Hugo qu'elle fait paraître dans la *Revue des deux mondes* le 15 mai 1864, on

57 *Correspondance*, éd. cit., t. VII, p. 99-100 (lettre n° 3238, 28 septembre 1845).

distingue encore une autre facette de la réception littéraire de Voltaire par Sand, sa critique. Qu'est-ce à dire ? « La critique, précise-t-elle, est une législation ou un enseignement »⁵⁸. C'est-à-dire qu'elle participe autant à la formation morale, politique et intellectuelle qu'à l'évaluation esthétique. En ce sens, Voltaire devient indispensable, comme l'est la critique elle-même : « que Voltaire, le roi de la critique, se soit trompé, peu importe, le fait ne prouve rien ; il faut que *la critique soit*, et Dieu a prononcé cette parole aussitôt après avoir dit le *fiat lux* de la poésie ». C'est donc bien toute la notion de l'art qui se trouve en jeu à travers cette représentation d'un Voltaire critique et maître du style, alors même qu'elle trouve en Voltaire des « repentirs » qui la touchent⁵⁹. Est-ce une perception d'époque ? En 1863, E. Noël ouvre son livre par cette remarque : « S'il est vrai que la gloire de Voltaire, déglacée, grâce à Dieu, du culte des voltairiens, ait repris depuis quelques années un éclat nouveau, il ne l'est pas moins que Rousseau, auprès de nos plus fermes esprits, a perdu de son autorité »⁶⁰.

338

C'est là signifier que la littérature française ne peut se passer d'une pureté du style qu'elle doit chercher du côté de Voltaire comme maître à penser dans l'art indispensable de la critique. C'est raccorder la nature de la langue et son génie à une fonction critique, c'est enfin augmenter la raison d'être de la poésie par sa réception. Du coup, un système de valeurs littéraires se met en

58 *George Sand critique*, éd. cit., p. 675.

59 Dans le second *Dialogue familier sur la poésie des prolétaires*, elle fait remarquer à Z : « Je tenais à vous faire voir que ceci me conduit à vous dire que les jugements précipités de Voltaire en littérature ne sont pas sans appel aux yeux de la postérité, puisque cet homme de génie cassait lui-même les arrêts de sa haine, comme ceux de sa critique, dans de brûlants retours sur lui-même » (*George Sand critique*, éd. cit., p. 227).

60 E. Noël, *Voltaire et Rousseau*, Paris, Dubuisson, coll. « Bibliothèque utile », 1863, p. 15. À vrai dire, c'est aussi un Voltaire dynamisé par Rousseau que nous présente E. Noël : « Jusqu'à cette apparition de Jean-Jacques, en effet, l'auteur de *La Henriade* conserve dans ses œuvres on ne sait quoi de suranné qui étonne de la part d'un homme que l'on sent au fond si ardent et si jeune. Doué, dans sa pensée, d'une intrépidité sans exemple, il s'en tient cependant avec soin aux formes convenues et conserve des allures écolières : il renverse l'Église, mais il respecte l'Académie et n'oserait innover dans aucun des genres littéraires illustrés au siècle précédent » (p. 25) – on retrouve alors la question de la tragédie. Ce que E. Noël admire dans Voltaire, c'est sa liberté : il prononce un éloge de ses pamphlets en vers comme *La Mule du pape*. Par ailleurs, E. Noël s'oppose nettement à la vulgate propagée par La Harpe au début du siècle, selon laquelle les dernières années de Voltaire ne furent guère intéressantes sur le plan littéraire : « De soixante-dix à quatre-vingt-quatre ans, c'est l'âge où il montre le plus d'intrépidité et de verve ; c'est le temps de ses plus beaux contes. [...] Le *Dictionnaire philosophique* ne fut pas seulement l'œuvre capitale de Voltaire, il fut peut-être le plus grand fait social du XVIII^e siècle [...] car l'importance du *Dictionnaire philosophique* était de contenir le programme d'un long avenir » (p. 50). Au-delà du fait que, par « *Dictionnaire philosophique* », on entendait aussi les *Questions sur l'Encyclopédie* et quelques autres textes, voilà qui clouait aussi le bec à Mme de Staël, pour qui Voltaire était un génie du passé et Rousseau un homme d'avenir.

place qui coordonne langue, style et critique : telle est précisément l'axiologie que mobilise la représentation de Voltaire dans *Mademoiselle La Quintinie* (1863), ardent libelle contre l'orthodoxie radicale animé par la crainte de la constitution d'un parti clérical. Sur Voltaire se fonde ainsi, sourdement, mais de plus en plus fortement, au fil des années, la critique sociale et politique de Sand, qui voit en lui un maître dans l'écriture et la polémique.

Il est bien délicat de savoir, lorsqu'on aborde les thèmes, les représentations du XVIII^e siècle et les idées qui alimentent l'œuvre de Sand, ce qui relève d'une lecture de Voltaire, d'un intertexte précis ou d'un voltairianisme de fond : souvent, entre la référence implicite à l'œuvre et la communauté de pensée, on ne peut guère trancher. Mais, au fond, peu importe. Ce qui est sûr, c'est que Voltaire joue manifestement un rôle capital dans son œuvre, et ce n'est ni une pure perspective critique ni un effet d'optique⁶¹.

La réception du philosophe par l'écrivain semble effectivement se scander en trois moments plus ou moins appréciables en fonction du nombre des références explicites : 1830 pour l'approche primordiale de l'œuvre, 1840 comme moment où pivoterait définitivement l'axe des représentations, 1860 comme affirmation d'une représentation littéraire et critique : Sand ne ressent plus le besoin de préciser son système de pensée ou d'en répondre. Son œuvre se sert alors de Voltaire pour asseoir avec fermeté les dénonciations politiques et religieuses. L'autre facette articule cette représentation à un discours extrinsèque, celui de la postérité du philosophe au XIX^e siècle. À travers la figure de Voltaire se lit ainsi la contribution de Sand à une histoire nationale, ensemble politique et littéraire : il s'en dégage, semble-t-il, encore plus nettement, les enjeux polémiques de l'œuvre, les lignes de force de sa pensée et de son imaginaire, enfin les luttes dans lesquelles les textes trouvent une part de leur matière. Il y a bien un paradigme Voltaire dans l'œuvre de Sand qui touche certes aux idées et à ses théories sociales et religieuses, mais qui lui permet aussi de construire des personnages complexes et représentatifs.

La pensée de Voltaire ne se résume donc pas pour elle à la grimace dérisoire à laquelle un certain parti voudrait réduire l'esprit du Patriarche. C'est même cette frange de la littérature et de la bourgeoisie que Sand rejette. Son attitude à l'égard de l'œuvre d'un auteur qu'elle avait appris à détester souligne, par conséquent, la force de persuasion de cette œuvre et l'influence qu'elle put avoir

61 Parodiant M. Hecquet, nous dirions volontiers qu'au terme de l'analyse, nous voyons apparaître ce qu'est Voltaire, et non tant qui est Voltaire, pour Sand. Selon elle, en effet, le commentaire de Sand sur Rousseau et *Les Confessions*, en particulier, « nous enseigne ce qu'est Rousseau, la teneur philosophique et morale de son œuvre, et non qui est Rousseau » (*Poétique de la parabole, op. cit.*, p. 53).

sur sa pensée, malgré qu'elle en eût. C'est là le résultat d'un travail accompli sur le long terme, et se frotter à la pensée de Voltaire consistait à approfondir le sens d'une quête philosophique tout autant qu'à retrouver le chemin d'une vérité indéniable : la force d'un style et le génie littéraire d'une œuvre, dans un temps où, par leurs prises de position, les écrivains ont le sentiment d'écrire l'histoire de leur époque. En ce sens, Sand a contribué à la diffusion d'une représentation du philosophe qui incarne la nation : sur un plan littéraire, son œuvre fait autorité ; pour la pensée, elle demande de la circonspection, mais elle lui reconnaît, fût-ce implicitement, une indéniable utilité. Ce qui a changé à partir du milieu des années 1850 – soit à la fin de la publication d'*Histoire de ma vie* –, c'est qu'elle le fait aussi servir à une entreprise pédagogique plus personnelle, tout en lui conservant la puissance d'une référence indispensable dans les luttes qu'elle mène. C'est donc aussi un Voltaire littéraire exemplaire qu'elle promeut, modèle de style et représentation du génie français.

340

L'exemple de Sand lectrice de Voltaire nous montre que l'histoire nationale des lettres s'écrit dans l'intimité démystifiante d'une confrontation : cette confrontation s'explique, entre autres, par une collision entre une éducation et les controverses du moment. L'écrivain finit par faire le tri des préjugés, tant pour en sauver que pour en détruire, transformant cette matière idéologique en art. En vérité, quel que soit le sentiment qui préside à cette évaluation souvent contradictoire, Voltaire s'impose progressivement comme une figure peut-être aussi nécessaire à l'œuvre sandienne et à sa lecture que le bien-aimé Jean-Jacques.

VOLTAIRE LEXICOGRAPHE. NOTE SUR LA NÉOLOGIE,
LES CRÉATIONS VERBALES ET LES MOTS RARES
DE VOLTAIRE, PRINCIPALEMENT DANS
LES *QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE*

Michel Mervaud

Université de Rouen

Il y a peu d'études sur Voltaire grammairien et linguiste. Le point de départ de cette brève enquête sur Voltaire lexicographe a été une double interrogation sur les néologismes dont il est l'auteur : quel est, d'une part, leur nombre exact, et, d'autre part, combien subsistent encore dans la langue actuelle ? Notre étude repose essentiellement sur une lecture des *Questions sur l'Encyclopédie*. Cet ouvrage frappe par la curiosité universelle de Voltaire, en particulier par son intérêt pour la langue. Les titres mêmes de certains articles, comme « ABC ou Alphabet », « Dictionnaire », « Langues », « Orthographe », en témoignent. Mais des réflexions sur la langue sont éparpillées dans bien d'autres articles, tels que « Euphémie », « Franc ou Franq, France, François, Français »¹. Les questions d'étymologie sont soulevées dans « Alouette », « Appointé, désappointé », « Badaud », « Bulgares ou Boulgares ». Les ambiguïtés du langage sont évoquées une fois de plus dans « Abus des mots » et « Équivoque ». Nous avons relevé, non seulement les néologismes, mais aussi les archaïsmes et les mots rares qui figurent dans ce passionnant ouvrage. Nous y avons ajouté des termes rencontrés au hasard dans d'autres œuvres et dans la correspondance de Voltaire². Ce travail n'a nullement la prétention d'être

1 Nous avons assuré l'annotation de cet article (*OCV*, t. 41 [2010]), ainsi que celle de « Langues », « Orthographe » (à paraître), « Alouette » (*OCV*, t. 38 [2007]), « Bulgares ou Boulgares » (*OCV*, t. 39 [2008]), « Des langues » (*OCV*, t. 45B [2010]).

2 Dans la liste ci-dessous, nous avons utilisé les abréviations suivantes :

Acad. 1762 : *Dictionnaire de l'Académie française*, 1762. Les mots de notre liste n'y figurent qu'exceptionnellement. L'absence de mention de ce dictionnaire signifie que les mots relevés en sont absents.

DP : *Dictionnaire philosophique*, *OCV*, t. 35 et 36 (1994).

EM : *Essai sur les mœurs*, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1963, ou *OCV*, t. 22 (2009) et 23 (2010).

Furetière : Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam, 1690, 3 vol.

Godefroy : Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1892.

GR : *Le Grand Robert de la langue française*, Paris, 1994.

scientifique et exhaustif. Il se voudrait une incitation à entreprendre une recherche systématique qui permet de voir par exemple quelle est la part respective chez Voltaire des néologismes et des archaïsmes.

On sait que Voltaire s'est passionné non seulement pour les questions de style, naturelles chez un créateur, mais aussi pour tout ce qui touchait à la langue. Avant Saussure, il a pressenti le caractère arbitraire, ou plutôt conventionnel, du signe linguistique : « Il est sans doute très indifférent en soi », écrit-il, « qu'une syllabe signifie une chose, ou autre chose »³. Il affecte un mépris pour les étymologies, ou plutôt pour les étymologistes et leurs hypothèses souvent hasardeuses. Mais lui-même en a risqué d'aventureuses⁴. Pourtant, il a souligné l'importance des étymologies assurées, notamment dans la perspective d'un nouveau dictionnaire dont il parle à plusieurs reprises, dans les *Carnets*⁵, dans l'article « Dictionnaire » des *Questions sur l'Encyclopédie*⁶, et qu'il propose à l'Académie française en mai 1778⁷. Mais, surtout, bien avant Littré, il préconise d'illustrer les diverses acceptions d'un même mot par des exemples tirés des meilleurs auteurs.

342

On connaît le conservatisme et le purisme de Voltaire en matière de langage. On s'étonne qu'il refuse par exemple l'emploi de verbes tels qu'*éduquer* ou *récolter*, leur préférant « donner de l'éducation » et « recueillir », alors que ces mots sont parfaitement usuels de nos jours. Mais on sait aussi qu'il est l'auteur d'un grand nombre de néologismes, signalés généralement par les dictionnaires. Louis-Sébastien Mercier, en 1801, en a relevé un peu plus de deux cents dans ses

Huguet : Edmond Huguet, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, 1965.

Littré : Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1877, 4 vol.

Mercier : Louis-Sébastien Mercier, *Néologie*, éd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Belin, 2009.

QE : *Questions sur l'Encyclopédie*.

Rh : *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 2010.

Richelet : Pierre Richelet, *Dictionnaire français*, Genève, 1680.

s.d. : sans datation.

Trévoux : *Dictionnaire universel français et latin*, Paris, 1752, 7 vol.

Vernier : Léon Vernier, *Étude sur Voltaire grammairien et la grammaire au XVIII^e siècle*, Paris, 1888.

3 QE, art. « Franc, ou Franq, France, François, Français », OCV, t. 41, p. 507. Cf. aussi D7093, à D'Alembert, 22 décembre 1756.

4 Cf. le mot « Enthousiasme », OCV, t. 41, p. 126, avec des conséquences pour une interprétation purement physiologique, et les deux brefs articles de Marcel Françon, « Voltaire philologue », *Le lingue straniera*, 16, n° 1 (1967), p. 11-15 (sur les erreurs étymologiques de Voltaire), et « Note sur Voltaire érudit », *Revue de l'université d'Ottawa*, n° 37 (1967), p. 67-69 (sur la grammaire et l'étymologie chez Voltaire).

5 OCV, t. 82 (1968), p. 582.

6 OCV, t. 40 (2009), p. 422.

7 OCV, t. 80c (2009), p. 419-425. Voir aussi D7093, à D'Alembert, 22 décembre 1756.

œuvres et sa correspondance. Il est vrai qu'en réalité, on n'en compte pas plus d'une soixantaine, car bon nombre d'entre eux sont déjà attestés antérieurement, comme *infaisable*, par exemple, usité au XVII^e siècle, ou *saccageur*, attesté dès 1553, ou encore *outrécidant*, qui remonte au XII^e siècle⁸. Et encore, sur ces soixante et quelques mots nouveaux, à peine en trouve-t-on une vingtaine qui se soient intégrés à la langue comme, par exemple, *impasse* ou *non-sens*.

Les autres vrais néologismes de Voltaire relevés par Mercier sont souvent des curiosités linguistiques (comme *dépersécuter*, *déprépué*, *déséborgner*, *historiographer*, *histrionique*, etc.). Mais, s'ils n'ont pas été conservés, ils sont un témoignage de l'inventivité langagière de Voltaire, des créations verbales qui auraient pu être consacrées par la langue. On a pu souligner la « puissance carnavalesque de la langue » chez Voltaire, qui, par ailleurs, fait preuve d'un « classicisme presque archaïque »⁹. Le paradoxe n'est qu'apparent : Voltaire, d'un côté, veut maintenir le français dans l'état de pureté et de perfection qu'il a atteint avec les auteurs du Grand Siècle, gage par ailleurs d'une compréhension intergénérationnelle ; mais, d'autre part, son génie créateur a besoin de mots et expressions nouveaux¹⁰. Cette hésitation a été remarquée par Heidrun Wöllenweber dans sa brève étude de 1977 sur Voltaire à la fois « adversaire et partisan de la néologie »¹¹. Tout récemment, J.-C. Bonnet a noté lui aussi ces « positions ambiguës » de Voltaire, à la fois « archaïsant » et « authentique néologue »¹².

Cette démarche apparemment paradoxale se retrouve également chez ses contemporains. Les néologismes n'ont pas bonne réputation. Le terme est nettement péjoratif. Le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1762 le définit ainsi : « Ce mot se prend presque toujours en mauvaise part, et désigne une affectation vicieuse et fréquente en ce genre. La néologie est un art, le néologisme est un abus. La manie du néologisme ». Trois ans plus tard, dans l'*Encyclopédie*¹³, Beauzée souligne « l'affectation » et le « ridicule » des néologues, en se référant notamment au *Dictionnaire néologique* de Desfontaines (1726), que critique aussi Voltaire dans l'article « Franc, ou Franq » des *Questions sur l'Encyclopédie*¹⁴.

8 Voir sa *Néologie*, remarquablement éditée et commentée par J.-C. Bonnet, éd. cit.

9 Nicholas Cronk, note liminaire de l'article « Cul » des *QE, OCV*, t. 40, p. 323.

10 Il reconnaît d'ailleurs, dans sa lettre *Sur l'esprit* comme dans ses *Conseils à un journaliste*, qu'on est obligé de créer des mots nouveaux en physique. L'*Encyclopédie* estimait que les termes techniques et de métiers ont droit de cité (Mercier, *Néologie*, éd. cit., p. iv). Voltaire n'est sans doute pas loin d'être du même avis.

11 H. Wöllenweber, « Voltaire – Gegner und Anhänger der Neologie », *Beiträge zur Romanischen Philologie*, n° 16 (1977), p. 119-122.

12 « La *Néologie* ou le dernier combat de L.-S. Mercier », introduction à la *Néologie*, éd. cit., p. xxvii.

13 *Encyclopédie*, t. XI, p. 94-95.

14 *OCV*, t. 41, p. 516. Voir aussi *CN*, t. III, p. 125, signets et rubans pour *affriander*, *ajuster*, *éprouver*, etc., et les *Carnets*, *OCV*, t. 82, p. 574.

Cependant, Beauzée concède que des mots nouveaux sont parfois nécessaires. Sur ce point, Voltaire pense implicitement ce que disent explicitement Beauzée ou l'Académie. Néologue raisonnable, il écrit en 1744 dans ses *Conseils à un journaliste* : « N'employez jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'ait ces trois qualités : d'être nécessaire, intelligible, et sonore. Des idées nouvelles, surtout en physique, exigent des expressions nouvelles. Mais substituer à un mot d'usage un autre mot qui n'a que le mérite de la nouveauté, ce n'est pas enrichir la langue, c'est la gâter »¹⁵. Il dit la même chose la même année dans sa lettre *Sur l'esprit* : « Un mot nouveau n'est pardonnable que quand il est absolument nécessaire, intelligible et sonore ; on est obligé d'en créer en physique : une nouvelle découverte, une nouvelle machine, exigent un nouveau mot. Mais fait-on de nouvelles découvertes dans le cœur humain ? Y a-t-il une autre grandeur que celle de Corneille et de Bossuet ? Y a-t-il d'autres passions que celles qui ont été maniées par Racine, effleurées par Quinault ? Y a-t-il une autre morale évangélique que celle du Père Bourdaloue ? »¹⁶. Comme les académiciens, Voltaire est hostile aux néologismes¹⁷, mais favorable à la néologie.

Même dans sa vieillesse, à l'époque des *Questions sur l'Encyclopédie*, Voltaire ne cesse pas d'inventer des mots nouveaux. Il lui arrive de réemployer certains de ses néologismes, comme *terraqué* (qui date de 1747), et surtout *impasse* (qu'il veut imposer dès le début des années 1760), ou encore *incoque* (qu'il crée en 1768¹⁸). Mais, dans les *Questions*, il crée de nouveaux néologismes, comme on le verra. Preuve que son intérêt pour la langue et sa capacité à la renouveler n'ont pas faibli avec l'âge. Preuve aussi que, contrairement aux stéréotypes sur son déclin supposé à l'époque de Ferney, il a conservé toute son alacrité intellectuelle. Un exemple, parmi les termes que nous citons plus loin, en témoigne. En 1767, il écrit à propos de son combat contre l'Infâme : « Nous ne voulons pas vous détrôner, mais ne nous écrasez pas »¹⁹. Quatre ans plus tard, dans l'article « Conscience » des *Questions sur l'Encyclopédie*, il reprend le même texte, mais en remplaçant le verbe *détrôner* par les deux verbes *démîttrer*, *détiarer*. Drôlerie des néologismes, effet de surprise : la réécriture a aussi le mérite de

15 OCV, t. 20A (2003), p. 513.

16 OCV, t. 28B (2008), p. 141.

17 Le mot *néologisme* date de 1734. Au début, il est péjoratif, y compris chez Voltaire, dont on ne trouve apparemment que l'occurrence suivante dans ses œuvres : « Mais l'abbé Houteville n'en dit-il pas beaucoup davantage avec ses phrases, son néologisme et son éloquence de rhéteur, qui met toujours des mots à la place des choses, et qui se propose des objections très difficiles pour n'y répondre que par du verbiage ? » (*QE*, art. « Prophéties », M, t. 20, p. 290).

18 Voltaire a un faible pour ce dernier mot, qu'il emploie encore en 1776, ce qui tendrait à prouver qu'il ne l'a pas inventé « par plaisanterie », contrairement à ce qu'assure Littré.

19 *De la liberté de conscience*, OCV, t. 63B (2008), p. 300.

remplacer le banal *détrôner* par deux termes plus appropriés, puisque Voltaire s'adresse à des dignitaires ecclésiastiques.

Parmi les néologismes créés par Voltaire, non relevés par Mercier et entrés dans la langue, on peut signaler par exemple : *anecdotier* (1736), *folliculaire*²⁰, *follicule* (1770), *Slavon* – au sens d'habitant de la Slavonie – (1759), *terraqué* (1747), *Welche* (1749)... Voir aussi, parmi ceux relevés par Mercier : *injouable* (1767), *fâcherie* – au sens moderne de brouille – (1735), *athéistique* (1768)...

Le cas du mot *optimisme* mérite qu'on s'y arrête. Attesté dès 1737, il n'aurait sans doute pas connu la fortune qu'il a eue par la suite sans *Candide*. Il n'est pas rare que certains mots doivent leur diffusion à des écrivains : *socialisme* grâce à Pierre Leroux, *nihilisme* (en russe) grâce à Tourgueniev. Même s'ils n'ont pas créé ces mots, leur rôle de diffuseurs permet de les considérer comme des créateurs de néologismes. Toutefois, certains des néologismes de Voltaire ont pu passer inaperçus. Parmi ceux-ci, on peut citer, dans les *Anecdotes sur le czar Pierre le Grand* (1748), le mot *boyarde*, qui sera repris en 1762 dans *La Nouvelle Héloïse*²¹. Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut en citer d'autres essentiellement dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Tous ne se sont pas maintenus : seuls, quatorze ou quinze ont survécu, soit un peu plus d'un cinquième du total.

ARCHAÏSMES ET MOTS RARES

Dans les QE (14)

ASINAIRE, adj. XVIII^e s., rare (GR). N'est pas dans Richelet, Furetière, Trévoux. On le rencontre comme s. m. dans la pièce de Plaute, *L'Asinaire*, trad. Gueudeville, Leyde, 1719.

[Marc dit] : « Si quelqu'un sert d'achoppement aux faibles qui croient en moi, il vaudrait mieux qu'on lui mît au cou une meule asinaire, et qu'on le jetât dans la mer » (QE, art. « Enfer », OCV, t. 41, p. 113). Voltaire n'a pas repris la traduction de Lemaître de Sacy, mais a traduit le latin de Marc (*mola asinaria*). Littré cite la phrase de Voltaire et le texte latin de Marc.

- 20 *Candide* (1759). Voir N. Cronk, « Voltaire au pays des folliculaires. Une carrière littéraire entre deux siècles », dans H. Durantou (dir.), *Le Pauvre Diable. Destins de l'homme de lettres au XVIII^e siècle*, Saint-Étienne, Publication de l'université de Saint-Étienne, 2006, p. 25-38. Pour l'emploi du mot *folliculaire*, voir OCV, t. 38, p. 314, 317, 320, 321 ; t. 40, p. 279, 316.
- 21 « On connaît le règlement qu'il fit lui-même pour obliger ses boïards et ses boïardes à tenir des assemblées » (*Anecdotes sur le czar Pierre le Grand*, OCV, t. 46 [1999], p. 67). « Pour moi, je croirai jurer qu'il faut t'appeler Mme la Boyarde » (*La Nouvelle Héloïse*, quatrième partie, lettre XIII, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1960, p. 489).

CORBAN. Cérémonie en Arabie « qui consiste à égorger plusieurs moutons et à les distribuer aux pauvres ». Mot arabe, originellement hébreu. *Offrande, oblation* (Trévoux, t. II, col. 1378). Dans l'Écriture sainte, « oblation » (*Encyclopédie*, t. IV, 1754, p. 197). Mot araméen (korbân) qui désigne notamment le trésor du Temple, mais qui, dans l'Évangile de Marc (VII, 11), retrouve son sens premier d'« offrande sacrée »²².

« Il faudra, dit Ornik, qu'il envoie fouiller dans la gueule d'un poisson pour payer son corban » (*QE*, art. « Évêque », *OCV*, t. 41, p. 285). « Je payais comme eux le corban » (*QE*, art. « Religion », M, t. 20, p. 346. Cité par Littré, Supplément, p. 91).

DÉGÉNÉRATION. Trévoux, t. II, col. 1900. « Peu usité » selon Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française*, 1787-1788. Signalé dans Acad. 1798, dans Littré, t. II, p. 1020. « Vieux », s. d. (*GR*).

QE, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 20. Anglicisme ?

346

DÉSAPPOINTÉ. Anglicisme. Emprunt récent (1761, *Rb*) à l'anglais *disappointed*, lui-même emprunté au moyen français *désappointer*, ce qui fait dire à Voltaire que les Anglais « se sont enrichis de nos dépouilles » (*QE*, art. « Appointé, désappointé », *OCV*, t. 38, p. 488) et que « les Anglais se sont enrichis plus d'une fois à nos dépens » (*QE*, art. « Esprit », *OCV*, t. 41, p. 253). Voltaire n'a pas créé le mot, mais est sans doute l'un des premiers à l'employer et à en faire un titre d'article, contribuant ainsi à en diffuser l'usage.

« Je fus désappointé » (1771, *QE*, art. « Appointé, désappointé », *OCV*, t. 38, p. 487-488 ; 4 occurrences).

DOGMATISEUR. 1586, vx (*GR, Rb*). Trévoux, t. III, col. 224. Littré, t. II, p. 1206. L'*Encyclopédie* consacre une entrée à « Dogmatiser », t. V (1755), p. 13, mais pas à *dogmatiseur*.

« Les principaux de ces dogmatiseurs furent Lélius Socin, Okin, Pazuta, Gentilis » (*QE*, art. « Arianisme », *OCV*, t. 38, p. 600).

ÉCACHER. Vers 1165, vx (*GR*). « Aplatir [écacher l'or] » (Richelet, p. 260). Furetière, t. I, p. 967 (*Escacher*). « Presser, aplatir, froisser, écraser » (Trévoux, t. III, col. 438). « Ce verbe marque une manière de froisser, de briser par une pression violente » (*Encyclopédie*, t. V, p. 217-218. Terme de cirier, de taillandier et de tireur d'or). « Écraser, froisser » (Acad. 1762, t. I, p. 575). Terme « familier » (Acad. 1798, t. I, p. 453). « Écraser en aplatissant » (Littré, t. II, p. 1264).

²² André-Marie Gérard, *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1989, p. 760.

Des flèches « écachées » (*QE*, art. « Figure », *OCV*, t. 41, p. 421).

ENTAILLURE. 1538, rare, vieilli (*GR*). Manque dans Richelet, dans Furetière, dans l'*Encyclopédie*. Figure dans Trévoux (t. III, col. 827), dans Acad. 1762 et dans Littré (t. II, p. 1417).

« Osche ou hoche, petite entaille que les boulangers font encore à de petites baguettes » (*QE*, art. « Franc, ou Franq », *OCV*, t. 41, p. 505).

GROUINER. Fin XIX^e s., rare. Attesté en 1756 au sens d'« embrasser » (*GR*). N'est pas dans Richelet, ni dans Furetière.

« Ancien mot qui exprimait très bien le cri du porc » (*QE*, art. « Langues », M, t. 19, p. 554).

INTERMINÉ. Ce mot rare est chez Boulainvilliers, *Réfutation de Spinoza*, Bruxelles, 1731, p. 85, cité par Littré, t. III, p. 134.

« Mais quel est ce sentiment ? Je ne sais quoi de vaste et d'interminé » (*QE*, art. « Amour de Dieu », *OCV*, t. 40, p. 461).

MORLAQUE. « *Morlasques* : peuples de la Morlachie, sujets de la République de Venise, fugitifs d'Albanie, gens déterminés et robustes » (Trévoux, t. V, col. 709). 1765 : Jaucourt, dans l'article « Morlaquie », reprend la définition des Morlaques donnée par Trévoux (*Encyclopédie*, t. X, p. 715). Population romane slavisée de Dalmatie parlant serbe.

1771 : *QE*, art. « Géographie », M, t. 19, p. 253. Voir MONTÉNÉGRIN.

PROCÉRITÉ. *Proceritas*, de *procerus*, « de haute taille ». Montaigne, *Essais*, livre II, chap. 17 (éd. Maurice Rat, Paris, Garnier, 1952, p. 358. Cité par Littré, t. III, p. 1330). N'est pas dans l'*Encyclopédie*. Figure dans le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*.

« Goliath, homme d'une procérité inusitée » (*QE*, art. « Langues », M, t. 19, p. 560).

ROMIPÈTE. Pèlerin allant à Rome. Godefroy, t. VII, p. 231 (*romipède* et *romipète*). Donne une référence de 1488. Signale que Littré enregistre *romipète* avec un exemple de Voltaire). Huguet, t. VI, p. 622. Mot employé entre autres par Rabelais, d'Aubigné, etc. On le trouve aussi dans la *Satyre Ménippée* (« L'imprimeur au lecteur », 1594).

« Le nombre des romipètes a été mille fois plus considérable que celui des hadgis qui ont visité La Mecque et Médine » (*QE*, art. « Des coquilles », *OCV*, t. 40, p. 259. Cité par Littré, t. IV, p. 1751).

SORBONISTE. Considéré comme vx (*GR*). Le mot figure dans Rabelais (1534, *Gargantua*, chap. 19). Manque dans Richelet, dans Furetière, dans l'*Encyclopédie*. « Docteur en Sorbonne » (Trévoux, t. VI, col. 1697). Signalé par Littré (t. IV, p. 1983).

« Le sorboniste qui pense être le Père d'un concile » (*QE*, art. « Philosofe, ou Philosophe », *OCV*, t. 41, p. 429).

VOCABULISTE. Attesté en 1634, mais rare (*GR*, *Rh*). Manque dans Richelet, dans Furetière, dans l'*Encyclopédie*. « Auteur de vocabulaire ou dictionnaire » (Trévoux, t. VII, col. 895). « Terme peu usité. Auteur d'un vocabulaire » (Littré, t. IV, p. 2518). Remplacé par *lexicographe*, attesté dès 1578.

« Le vocabuliste traite Boindin de scélérat » (*QE*, art. « Dictionnaire », *OCV*, t. 40, p. 413).

348

Dans les *QE* et ailleurs (13)

ARGUMENTANT, s. m. 1690. Vx (*GR*). Acad. 1762. Littré, t. I, p. 192.

« Un argumentant entend presque toujours une chose, et son adversaire une autre » (*QE*, art. « Abus des mots », *OCV*, t. 38, p. 68). « Un des plus pauvres argumentants » (*QE*, art. « Philosofe, ou Philosophe », *OCV*, t. 41, p. 430). « Contre tout argumentant » (*La Bible enfin expliquée*, M, t. 30, p. 296).

Adj. « Le prolix et argumentant Bourdaloue » (*LA. B. C.*, 1762, M, t. 27, p. 374, repris dans *QE*, art. « Du droit de la guerre », *OCV*, t. 40, p. 582).

DÉSOCUPÉ. Ce mot rare se trouve chez Mme de Sévigné, Massillon, Chateaubriand.

« Que n'employez-vous aux édifices publics pendant cent jours les artistes désoccupés ? » (1756, écrit vers 1749, *Des embellissements de la ville de Cachemire*, *OCV*, t. 31B, 1994, p. 259). « La vie désoccupée des grands » (*EM*, chap. 99, t. II, p. 38). « Une âme plus sensible qu'une autre, plus désoccupée » (*QE*, art. « Amour de Dieu », *OCV*, t. 40, p. 461).

S. m. « C'est la vie des désoccupés » (*Lettres de Memmius à Cicéron*, M, t. 28, p. 453. Cité par Littré, t. II, p. 1107).

ENQUINAUDER. 1680 (La Fontaine, satire *Le Florentin*) : jeu de mots sur *quinaud*, « confus, honteux » (1532, Rabelais) et sur Quinault. Pas dans Richelet ni dans l'*Encyclopédie*, ni dans Acad. 1762 et 1798. Selon le dictionnaire de Trévoux, ce mot ne signifie pas « tromper, séduire », comme indiqué dans une précédente édition, mais, dans le sens de La Fontaine, « mettre dans le goût et le style de Quinault » (t. III, col. 814).

« Un jésuite m'enquinauda » (*QE*, art. « Éducation », *OCV*, t. 40, p. 622). « Le roi de Prusse m'enquinauda à Berlin » (D7469, à d'Argental, 19 novembre 1757). « Elle [Mlle Clairon] avait été si honnête et si polie que j'en fus enquinaudé » (D12914, à d'Argental, 2 octobre 1765. Cité par Mercier, p. 179 et 560, et par Littré, t. II, p. 1409).

ERGOTISME. Mot rare (on le trouve chez Montaigne, à propos de la philosophie, nom jugé parfois « vain et fantastique » : « Je crois que ces ergotismes en sont la cause », *Essais*, livre I, chap. 26, éd. cit., p. 172, cité par Littré, t. II, p. 1479 ; cf. *ergotistes*, *Essais*, livre I, chap. 26, p. 175).

« Ces subtils ergotismes qui ont coûté tant de sang » (*QE*, art. « Arianisme », *OCV*, t. 38, p. 591) ; « personne ne se souciera de mes ergotismes » (*QE*, art. « Amour de Dieu », *OCV*, t. 40, p. 461). « Il est profond dans l'art de l'ergotisme » (*La Guerre civile de Genève*, chant II, *OCV*, t. 63A [1990], p. 103). Voir aussi *Traité sur la tolérance*, t. 56c (2000), p. 246.

ÉTRURIEN, s. m. Trévoux, t. IV, col. 856 (*Hétrurien*, également *Hétrusques*).

« Les Étruriens nos voisins » (1777, *Dialogues d'Évhémère*, *OCV*, t. 80c, p. 196 ; deux autres occurrences).

Adj. « L'ancien alphabet étrurien » (*QE*, art. « ABC, ou Alphabet », *OCV*, t. 38, p. 27).

INFRALAPSAIRE, s. m. « Sectaire professant que Dieu avait destiné à la damnation, après la chute d'Adam, un certain nombre des hommes à venir » (Littré, t. III, p. 95). Leur théologie est une hérésie pour Trévoux (t. IV, col. 1401).

« Le système de Lass plus chimérique et non moins funeste que ceux des supralapsaires et des infralapsaires, engagea dans l'arithmétique ceux qui ne pouvaient plus se faire un nom en théo-morianique » (*QE*, art. « Démocratie », *OCV*, t. 40, p. 374). Voir aussi *La Guerre civile de Genève*, chant V, *OCV*, t. 63A, p. 142, n. g.

ISIAQUE, subst. et adj. Trévoux, t. IV, col. 1588-1589 (« table isiaque »).

« Table isiaque ou table du soleil » ([1760], Articles pour le *Dictionnaire de l'Académie*, *OCV*, t. 33 [1987], p. 257). « Il [le sénat romain] tolérait les restes de la religion isiaque » (*Dieu et les hommes*, *OCV*, t. 69 [1994], p. 464). « Pourquoi il [l'empire romain] toléra le culte isiaque » (*QE*, art. « Martyrs », M, t. 20, p. 36). « Les Égyptiens n'étaient point appelés Isiaques, Osiriaques » (*QE*, art. « Les pourquoi », M, t. 20, p. 261).

JÉSUITESSE. Ordre fondé à Saint-Omer en 1609 et aboli en 1630. « Religieuses qui s'étaient établies en Italie et en Flandre » (Trévoux, t. IV, col. 1196). Définition semblable dans l'*Encyclopédie*, t. VIII (1765), p. 516. Littré, t. III, p. 179.

« Il [Urbain VIII] abolit les jésuitesses » (1753, *Le Siècle de Louis XIV*, OH, p. 1115). « L'évêque la fait enfermer chez les jésuitesses » (QE, art. « Criminel », OCV, t. 40, p. 299).

PRÉCAUTIONNER. 1671. Vx (GR). Trévoux, t. VI, col. 268 (considéré comme peu usité).

« On donnera ici seulement quelques règles générales pour précautionner les hommes contre cette multitude de livres qui ont transmis les erreurs de siècle en siècle » (1749-1750, *Des mensonges imprimés*, OCV, t. 31B, p. 379). « On ne peut trop précautionner les lecteurs contre cette foule de libelles atroces » (QE, art. « Ana, anecdotes », OCV, t. 38, p. 290).

350

RÉCABITES. Trévoux (éd. 1771), t. VII, p. 186 (*réchabite*). Tribu nomade qui refusait d'avoir un toit et s'abstenait de boire du vin. Le mot n'est pas dans Furetière, ni dans l'*Encyclopédie*.

EM, OCV, t. 22, p. 157 ; QE, art. « Apôtres », OCV, t. 38, p. 520 ; QE, art. « Église », OCV, t. 41, p. 1. *L'Examen important de Milord Bolingbroke*, OCV, t. 62 (1987), p. 221 ; *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*, OCV, t. 63A, p. 379 ; *Dieu et les hommes*, OCV, t. 69, p. 436 ; *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens*, OCV, t. 71B (2005), p. 254.

SATYRION. Aphrodisiaque. « Il croît sur les montagnes et est propre à échauffer les amants froids et languissants et à leur donner de la vigueur en la partie qui fait les hommes » (Richelet, p. 346-347). « La seconde espèce excite luxure » (Furetière, t. III, p. 485). « La racine du *satyrion* est propre pour donner de la vigueur » (Trévoux, t. VI, col. 1304). « L'expérience [...] a démontré que les bulbes de *satyrion*, malgré leur grande ressemblance avec un des principaux organes de la génération, n'avaient aucune influence sur ces organes » (*Encyclopédie*, t. XIV, 1765, p. 704-705). « Exhale une odeur de bouc » (Littré, t. IV, p. 1832).

« Le satyrion fut regardé chez les Grecs et chez les Romains comme le philtre le plus puissant » (QE, art. « Enchantement », OCV, t. 41, p. 105-106). « C'est ainsi qu'on a cru que le satyrion et les mouches cantharides excitaient à la copulation » (*La Bible enfin expliquée*, M, t. 30, p. 47, n. 3).

SUPRALAPSAIRE, s. m. « On les appelle aussi *antelapsaires* » (Trévoux, t. VI, col. 1911-1912). « Membre d'une secte calviniste qui enseigne que Dieu, sans avoir égard aux bonnes et aux mauvaises œuvres des hommes, a résolu, par un décret éternel et par conséquent antérieur à la chute d'Adam, de sauver les uns et de damner les autres » (Littré, t. IV, p. 2090). Voir INFRALAPSAIRE.

TRIGAUD, adj. et s. m. 1607 (*GR*). « Trompeur » (Richelet, p. 489). Furetière, t. III, p. 741. « Brouillon, barguigneur, qui n'agit point franchement » (Trévoux, t. VII, col. 341-342). « Qui n'agit pas franchement » (Acad. 1694). Pas dans l'*Encyclopédie*.

« Parce que frère La Chaise confesseur avait été un trigaud » (*QE*, art. « Éducation », *OCV*, t. 40, p. 621). « Madame de Maintenon, qui en tout genre était une femme fort entendue, excepté dans celui sur lequel elle consultait le trigaud et processif abbé Gobelin son confesseur... » (*L'Homme aux quarante écus*, *OCV*, t. 66, 1999, p. 292. Cité par Littré, t. IV, p. 2345).

Ailleurs que dans les *QE* (7)

BORGNESE. « Terme injurieux pour dire celle qui a perdu un œil » (Richelet, p. 85. Richelet écrit par ailleurs : « cavale borgne », « elle est borgne », p. 84). « Il ne se dit que par injure et par mépris » (Furetière, t. I, p. 298), définition reprise par Trévoux, t. I, col. 1731. « Mot qu'il faut éviter, excepté quand on parle pour dénigrer ou pour se moquer. Une méchante borgnesse » (Littré, t. I, p. 376. Cite Saint-Simon). « Le féminin *borgnesse*, peu usité, est péjoratif » (*GR*).

« Mes deux pauvres cousines seront-elles borgnes ou borgneses et essorillées ? » (*L'Homme aux quarante écus*, *OCV*, t. 66, p. 379).

CHAMAILLIS. « Ce mot n'est plus guère en usage » (Furetière, t. I, p. 427). « Ce mot n'est plus guère en usage que dans le style familier » (Trévoux, t. II, col. 491). 1541. Sorti de l'usage après le XVIII^e s. (*GR*).

« Il [Malesherbes] aime le chamaillis » (D9653, à D'Alembert, 27 février 1761). « Ce chamaillis de cent propos croisés / Ressemble aux vents l'un à l'autre opposés » (*La Vie de Paris et de Versailles. Épître à Mme Denis*, *OCV*, t. 31B, p. 281-282. Cité par Littré, t. I, p. 542).

DRABAN. Trévoux, t. III, col. 311-312 (*drabant*).

Années 1730. « Charles dit qu'il s'appelait Carl et qu'il était draban » (*Histoire de Charles XII*, *OCV*, t. 4 [1996], p. 318). « De vingt-quatre drabans qui se

relayaient pour le porter [Charles XII], vingt-et-un furent tués » (*OCV*, t. 4, p. 354. Cité par Littré, t. II, p. 1237).

Forme classique : *traban*, de l'allemand *Trabant*, attestée avant 1631 (*GR*). « Soldat de la garde impériale en Allemagne » (*Acad.* 1762, t. II, p. 859). Cf. *Encyclopédie*, t. XVI (1765), p. 502, Guillaume Le Blond.

QE, art. « Esséniens », *OCV*, t. 41, p. 260.

INTOLÉRANTISME. 1752. Rare (*GR*). Ne figure pas dans l'*Encyclopédie*. Trévoux, qui est sans doute le premier à le mentionner, fait le commentaire suivant : « Nous nous faisons honneur de l'*intolérantisme* que les protestants nous reprochent. La vérité est une, et ne saurait rien souffrir qui lui soit contraire » (t. IV, col. 1491). *Tolérantisme*, employé par Voltaire dans sa lettre à Hénault du 26 février 1768 (D14779), date de 1721 (*GR*).

352

« Qu'on ne dise donc point qu'il ne reste plus de traces du fanatisme affreux de l'intolérantisme » (1766, *Avis au public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven*, M, t. 25, p. 525). « Le sang que le monstre de l'intolérantisme avait fait couler pendant deux siècles » (D14779, à Hénault, 26 février 1768). Voir aussi le *Sermon prêché à Bâle* (1768), *OCV*, t. 67 (2007), p. 38 : « cet exécration intolérantisme » ; *De la paix perpétuelle* (1769), M, t. 28, p. 105 et 106 ; *Carnets*, *OCV*, t. 82, p. 628, fragment 21.

JUDAÏSANT, adj. 1735 (*GR*) ou 1756 (*Rh*). Le verbe *judaiser* est attesté dès la fin du XIV^e s. (*GR*). Il est mentionné par Richelet, Furetière et Trévoux.

Les « Juifs judaisants » (1764, *DP*, art. « Christianisme », *OCV*, t. 35, p. 559 ; repris dans *QE*, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 8). « L'Église chrétienne était alors partagée en société judaisante et société non judaisante » (1765, *La Philosophie de l'histoire*, *OCV*, t. 59 [1969], p. 197. Cité par Littré, t. III, p. 207).

SE PRÉCAUTIONNER. 1671 (*GR*). Figure dans Richelet (p. 204), Furetière (« ne s'emploie qu'avec le pronom personnel », t. III, p. 329), Trévoux (t. VI, col. 268).

« Il est bon de se précautionner contre ces erreurs » (1738, *Éléments de la philosophie de Newton*, *OCV*, t. 15 [1992], p. 262). « La vraie raison d'État consiste à vous précautionner contre les crimes de vos ennemis » (*Prix de la justice et de l'humanité*, *OCV*, t. 80B [2009], p. 161).

QUINAUDERIE. Sur Quinault, et non sur *quinaud*, « penaud ».

« Homme faible, vous laisserez-vous persuader qu'il faut que Gusman interrompe Alzire pour lui dire une Quinauderie ? » (D1035, à Thieriot, 16 mars 1736. Cité par Littré, t. IV, p. 1426). Voir aussi Mme du Châtelet : « Je m'aperçois que cette quinauderie, mon rival m'est trop cher pour en être jaloux, peut être un bon mot, mais que ce n'est pas un sentiment vrai » (D1117, à Maupertuis, 18 juillet 1736). Voir COMPOSSIBLE (*OCV*, t. 39, p. 249) et INFRALAPSAIRE (*OCV*, t. 40, p. 374).

NÉOLOGISMES

Dans les *QE* (26)

ABÉLIEN. Le mot n'est attesté par aucun dictionnaire.

« Les adamites et les abéliens » (*QE*, art. « Nudité », M, t. 20, p. 131).

ANIMALCULISTES. 1808 (*GR*). Littré, t. I, p. 148. *Animalistes* dans l'*Encyclopédie* (1751) : « Secte de physiciens qui enseignent que les embryons sont non seulement tout formés, mais déjà très vivants dans la semence du père, qui les lance à millions dans la matrice, et que la mère ne fait que donner le logement et la nourriture à celui qui est destiné à être vivifié » (t. I, p. 475).

« Et comment les séministes, les ovistes, les animalculistes, expliquent-ils la formation de ces méfis ? » (*QE*, art. « Monstres », M, t. 20, p. 109).

CAMBIATURE. Ital. « *cambiaturo* ». N'est pas dans Richelet, Furetière, Trévoux, ni dans l'*Encyclopédie*. « Voiture dans laquelle on voyage en changeant de chevaux à chaque poste » (Littré, Supplément, p. 60).

« Il lui offre une place dans sa cambiaturo » (*QE*, art. « Évêque », *OCV*, t. 41, p. 286. Cité par Littré, Supplément, p. 60. Voir aussi p. 287).

COHÉRER. Ce verbe a échappé à l'attention des lexicographes, puisqu'il n'est pas dans Littré et que le *GR* et le *Rh* datent son apparition de 1897. Richelet ne mentionne ni ce verbe, ni le substantif *cohérence*, qui date pourtant de 1524.

« Pourquoi ils cohèrent » [les atomes crochus] (*QE*, art. « Cohérence, cohésion, adhésion », *OCV*, t. 40, p. 14).

COMPOSSIBLE, s. m. Attesté comme adj. en 1907 (*GR*).

« D'autres attestent l'Europe entière qu'on n'a pas entendu leur système sur les compossibles, sur les supralapsaires » (*QE*, art. « Auteurs », *OCV*, t. 39, p. 249).

CONCOCTIF.

« Une chaleur concoctive et transsubstantive » (*QE*, art. « Épopée », *OCV*, t. 41, p. 183). Adj. qui traduit Milton.

CONFESSEUSE, s. f.

« Si les laïques et les femmes ont été confesseurs et confesseuses ? » (*QE*, art. « Confession », *OCV*, t. 40, p. 173).

CONVENTICLE.

« Les sectes chrétiennes qui sont tolérées n'ont que des assemblées secrètes, des conventicles ; il en est de même à Londres » (*QE*, art. « Église », 1771, cinquième partie, p. 120 ; *W75G*, t. 28, p. 56 ; *K84*, t. 39, p. 495). Anglicisme ? La référence à Londres incline à le penser. Le mot est mis en italique dans *K84*, donc sans doute senti comme un emprunt. Dans Moland (t. 18, p. 494), « conventicules » (de même, *OCV*, t. 41, p. 23).

354

COSMOGONITE. Le mot n'est pas dans l'*Encyclopédie*. *Cosmogoniste* est attesté en 1877 (*GR*).

« Tous les philosophes, tous les cosmogonites sans exception ont ignoré la création proprement dite » (*QE*, art. « Génération », *M*, t. 19, p. 223).

***DÉCIDEUR.** 1969 (*GR*). Littré, t. II, p. 984 (cite Saint-Simon, inédit au temps de Voltaire ; 1^{re} éd., 1829-1830).

« Décideur impitoyable [...], tu cherches les bornes de ton esprit » (*QE*, « Bornes de l'esprit humain », *OCV*, t. 39, p. 433).

***DÉJUDAÏSÉ.** *Rh.*, s. d. Emplois récents sur Internet.

« Un pauvre Juif déjudaïsé [Spinoza] » (*QE*, art. « Dieu, dieux », *OCV*, t. 40, p. 433. Cité par Littré, Supplément, p. 108).

DÉMÎTRER, DÉTIARER.

« Nous ne voulons pas vous démîtrer, vous détiarer, mais ne nous écrasez pas » (*QE*, art. « Conscience », *OCV*, t. 40, p. 198. Cité par Mercier, p. 151, et par Littré, t. II, p. 1051). Réécriture expressive de *De la liberté de conscience* (1767), où on lit : « Nous ne voulons pas vous détrôner, mais ne nous écrasez pas » (*OCV*, t. 63B, p. 300).

DESSUS DE ROSSIGNOL. N'est pas dans l'*Encyclopédie*. Littré donne seulement la définition de *dessus* en musique : « La partie la plus haute par opposition à la basse » (t. II, p. 1115).

« La différence qui fait [...] de cette chanteuse un dessus de rossignol » (*QE*, art. « ABC, ou Alphabet », *OCV*, t. 38, p. 26). Hapax ? C'est la seule occurrence dans les œuvres de Voltaire.

DÉTIARER. Voir DÉMÎTRER.

DUNKARDS (ou DUMPLERS). Les Dunkers, piétistes allemands de la fin du XVII^e siècle. Persécutés, ils émigrèrent en Amérique de 1719 à 1729.

QE, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 35 ; *QE*, art. « Esséniens », *OCV*, t. 41, p. 256 ; *QE*, art. « Xénophon », *M*, t. 20, p. 601.

EUPHÉMIE (au sens d'euphémisme). Le mot, créé par Voltaire, ne figure en ce sens dans aucun dictionnaire (Godefroy, Huguet, Furetière, etc.). Il est cité, tardivement, par Littré, d'après Voltaire. *Euphémisme* date de 1730, Du Marsais (*GR, Rh*). L'article « Euphémisme » de l'*Encyclopédie* est de Du Marsais (le mot n'apparaît qu'en 1798 dans *Acad.*). *Euphémie*, dans l'article de Jaucourt, signifie le « nom des prières que les Lacédémoniens adressaient aux dieux » (*Encyclopédie*, t. VI, 1756, p. 207). Trévoux rapporte un autre sens, moderne (bénédiction, eulogie) : en Sorbonne, distribution assez considérable aux docteurs, dans une assemblée, qu'on ne fait qu'à ceux qui sont présents. « Il semble qu'on ne le dise qu'au pluriel » (t. III, col. 1191).

QE, art. « Euphémie », *OCV*, t. 41, p. 288-289. Voltaire dérive apparemment *euphémie* du grec *euphemia*, alors qu'*euphémisme* dérive du bas-latin *euphemismus* ou du grec *euphemismos*, de même sens : emploi d'un mot favorable au lieu d'un mot de mauvais augure. « C'est la figure que les Grecs appelaient *Euphémie*, ce qui signifie adoucissement, ménagement » (D20775, à Richelieu, 27 août 1777. Cité par Littré comme synonyme d'euphémisme, Additions, p. 366).

IMMESURABLE. Pougens, *Vocabulaire de nouveaux privatifs français*, Paris, 1794, entrée « Mesurable ».

« Or, comment admettre une force immesurable qui serait de la même nature que celle qu'on mesure ? » (*QE*, art. « Cohérence, cohésion, adhésion », *OCV*, t. 40, p. 143. Cité par Littré, t. III, p. 20). Voir aussi *QE*, art. « Géométrie », *M*, t. 19, p. 259 (« incommensurable, immesurable »).

MÊMÉTÉ. Mercier, p. 320. « Mot proposé par Voltaire en place du mot scientifique identité, mais qui n'a pu s'établir » (Littré, t. III, p. 502).

« Ce n'est donc que la mémoire qui établit l'identité, la mêmeté de votre personne » (*QE*, art. « Identité », *M*, t. 19, p. 400 ; 3 occurrences).

NASILLONNEMENT. *Nasillonner*, v. 1720. *Nasillement*, 1741.

« Un nasillonement qui ne fut dans l'Église romaine que le partage d'une espèce de moines appelés *capucins* » (*QE*, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 29). La création de Voltaire n'a pas survécu.

OSIRIAQUE. 1906 (*GR*). Voir ISIAQUE (*M*, t. 20, p. 261). Cité par Littré, Supplément, p. 249.

OVIISTES. 1814 (*GR*). « Secte de philosophes qui soutiennent que les femelles de tous les animaux contiennent des ovaires qui sont comme autant de pépinières de leurs diverses espèces, et dont chaque œuf fertilisé par le mâle rend un petit animal » (*Encyclopédie*, art. non signé, t. XI, 1765, p. 710). Littré, t. III, p. 893 (ne cite pas Voltaire).

QE, art. « Monstres », *M*, t. 20, p. 109. Voir ANIMALCULISTES.

356

PROFESSEUSE. « Le féminin professeuse, bien que employé par Voltaire, ne paraît pas devoir réussir. Aujourd'hui on s'accoutume à dire professeur au féminin, comme on dit une femme auteur » (Littré, t. III, p. 1338). Cf. Léon Bloy, *La Femme pauvre*, Paris, Mercure de France, 1897, p. 99. On lui préfère actuellement le mot *professeure*.

« Cent soixante et dix professeuses en sublimé corrosif » (1771, *QE*, art. « Empoisonnements », *OCV*, t. 41, p. 91).

SÉMINISTE. *QE*, art. « Monstres », *M*, t. 20, p. 109. Voir ANIMALCULISTES. Cité par Littré, Supplément, p. 310.

THÉO-MORIANIQUE. « Désigne la "théologie" en tant qu'elle forme, aux yeux de Voltaire, une doctrine amphigourique » (*QE*, art. « Démocratie », *OCV*, t. 40, p. 374, n. 31). Voir INFRALAPSAIRES.

TOURANGEOT, adj. Trévoux ne mentionne que le substantif *Tourangeau* (t. VII, col. 209).

« Ces coquilles tourangeotes » (*QE*, art. « Des coquilles », *OCV*, t. 40, p. 270).

TRANSSUBSTANTIF, adj. Voir CONCOCTIF (*QE*, art. « Épopée », *OCV*, t. 41, p. 183 ; trad. de Milton).

Dans les *QE* et ailleurs (15)

ALLOBROGE, adj. Allobroge : homme grossier (Richelet). Le sens ethnique date de 1606.

« Quelques auteurs, qui ont parlé allobroge en français, ont dit *élogier* au lieu de louer » (*QE*, art. « Franc ou Franq », *OCV*, t. 41, p. 514). « La farce allobroge de Crébillon » (*Rome sauvée*, *OCV*, t. 31A, 1992, p. 80). Cf. « Un style d'Allobroge » (1772, *QE*, art. « Goût », M, t. 19, p. 283).

*ARTS ET MÉTIERS. 1786 (*GR*). « Les corps des arts et métiers » (Acad. 1762, entrée « Métier »). *Dictionnaire portatif des arts et métiers*, Yverdon, 1767. *L'Encyclopédie* emploie l'expression « Dictionnaire [...] des arts et des métiers » dans son titre. Voltaire n'a peut-être pas créé l'expression, mais il a été l'un des premiers à l'employer et il a contribué à la diffuser.

Les « communautés des arts et métiers » (*Le Siècle de Louis XIV*, *OH*, p. 1049). « Le plus bas peuple, en fait de termes d'arts et métiers et des choses nécessaires, subjugué la cour » (1756, *Des langues*, *OCV*, t. 45B, p. 16). « [Les éducations] qu'on reçoit dans les arts et métiers sont infiniment meilleures » (*QE*, art. « Éducation », *OCV*, t. 40, p. 625). « Les arts et métiers ne s'apprennent que par l'exemple et le travail » (*QE*, art. « Fonte », *OCV*, t. 41, p. 477). Voir aussi l'article « Xénophanes », M, t. 20, p. 599.

CONSUBSTANTIABILITÉ.

« Ces six cents évêques [...] ôtèrent unanimement à Jésus sa *consubstantiabilité* » (art. « Conciles », 1884, t. 39, p. 65 ; normalisé en *consubstantialité* dans *DP*, *OCV*, t. 35, p. 619). « On nia sa divinité, sa consubstantiabilité » (*QE*, art. « Arianisme », *OCV*, t. 38, p. 600 ; voir aussi p. 596). Voir aussi *QE*, art. « Concile », *OCV*, t. 40, p. 152 ; *QE*, art. « Hérésie », septième partie, p. 6, normalisé en « consubstantialité » dans M, t. 19, p. 335, etc. Étrange création qui n'a pas survécu.

ENCRATIQUES. Continents ou abstinents, sectaires du II^e siècle qui condamnaient l'union sexuelle, la consommation de viande et de vin. *L'Encyclopédie* les nomme « encratites » (t. V, p. 632), Littré également (t. II, p. 1377).

QE, art. « Économie de paroles », *OCV*, t. 40, p. 611. Voir aussi la *Collection d'anciens évangiles*, *OCV*, t. 69, p. 86-87.

GESSÉEN. Nazaréen, Galiléen, chrétien. Dérivé de l'arbre de Jessé. Ne semble attesté par aucun dictionnaire.

« Philon les appelle gesséens » (*DP*, art. « Histoire du christianisme », *OCV*, t. 35, p. 568-569. Repris dans *QE*, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 9).

IMPASSE. 1761, Voltaire (*GR*, *Rh*). Le mot n'est pas ancien, contrairement à ce que répète Voltaire. Il ne remonte qu'à 1730, comme terme de jeu. Et

c'est Voltaire qui, en rejetant l'expression *cul-de-sac*, en a fait un équivalent convenable : « Impasse est dû à Voltaire, qui était choqué de cul-de-sac, et qui d'ordinaire le fait masculin » (Littré, t. III, p. 25).

« Une rue sans issue ne ressemble en rien à un cul-de-sac ; un honnête homme aurait pu appeler ces sortes de rues des impasses » (1756, *Des langues*, OCV, t. 45B, p. 16). « Je vous prie de vous servir du mot d'*impasse*, qui est noble, sonore, intelligible, nécessaire, au lieu de celui de cul » (1760, *L'Écossaise*, OCV, t. 50 [1986], p. 351). « Jérôme Carré vous a proposé le mot d'*impasse* pour vos rues sans issue : ce mot est noble et significatif » (1764, *Discours aux Welches*, M, t. 25, p. 238). « Comment peut-on dire qu'un grave président demeure dans un cul ? [...] Corrigez-vous, servez-vous du mot *impasse*, qui est le mot propre ; l'expression ancienne est *impasse* » (1767, *La Guerre civile de Genève*, Prologue, OCV, t. 63A, p. 73). « Comment a-t-on pu donner le nom de *cul-de-sac* à l'*angiportus* des Romains ? Les Italiens ont pris le nom d'*angiporto*, pour signifier *strada senza uscita*. On lui donnait autrefois chez nous le nom d'*impasse*, qui est expressif et sonore » (1771, *QE*, art. « Cul », OCV, t. 40, p. 324. Relevé par Mercier, p. 253, et commenté par J.-C. Bonnet, p. 505). « Son hôtel, démoli aujourd'hui, formait une impasse dans la rue des Prouvaires » (après 1753, *Le Siècle de Louis XIV*, Surintendants des finances, OH, p. 1128).

358

INAIMABLE. J.-C. Laveaux, *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, 2^e éd., Paris, 1822 : « Mot inusité ». Cite Voltaire, avec un commentaire²³.

« Singularités de la langue [...] Inaimable, vaincu » (*Carnets*, OCV, t. 81 [1968], p. 415). « Que d'irrégularités barbares ! [...] aimable, et non *inaimable* » (*Carnets*, OCV, t. 82, p. 576). « Il y a des gens *inaimables*, et cependant *inaimable* ne s'est pas encore dit » (*QE*, art. « Franc ou Franq », OCV, t. 41, p. 510. Cité par Mercier, p. 260, et par Littré, t. III, p. 46).

INCOQUE. « Qui n'a pas de coque. Terme dont Voltaire s'est servi par plaisanterie » (Littré, t. III, p. 62).

« Les uns disent que ce sont les limaces simples, que j'appelle incoques, qui reprennent une tête ; [...] je me suis donné souvent le plaisir innocent de couper

23 Voltaire regrette le manque de composés en français. D'où ses créations d'adjectifs négatifs : *immesurable*, *inaimable*, *incocuflé*, *incoque*, *interminé*... Voir aussi *inétendu*, qui n'est pas créé par Voltaire (il date de 1752 selon GR), mais est employé par lui à propos de l'âme dans les *Lettres de Memmius à Cicéron* (1771, M, t. 28, p. 458 et 459) et dans une lettre à Mme du Deffand du 10 avril 1772 (D17688), citée par Littré. Le terme est utilisé également par Buffon.

des têtes de colimaçons-escargots à coquille, et de limaces nues incoques » (1768, *Les Colimaçons du R. P. L'Escarbotier*, M, t. 27, p. 213-214 ; repris dans *QE*, art. « Colimaçons », *OCV*, t. 40, p. 145-146. Cité par Littré, t. III, p. 62). « Regardez la limace incoque à qui une tête revient » (*QE*, art. « Polypes », huitième partie, p. 205 ; passage supprimé ensuite). « Je me souvenais pourtant très bien d'avoir vu revenir des têtes aux limaces incoques que j'avais décapitées » (D20158, à Spallanzani, 6 juin 1776).

JUDAÏTES. « Nom d'une secte juive qui eut pour chef un certain Juda, du temps de Ponce Pilate » (Littré, t. III, p. 207). N'est pas dans l'*Encyclopédie*.

« Il paraît que ce portrait tombe sur les judaïtes, et non pas sur les esséniens » (1764, *DP*, art. « Christianisme », *OCV*, t. 35, p. 551). « Elle [l'Église chrétienne] a pris sa naissance au milieu des divisions des Juifs, des samaritains, des pharisiens, des saducéens, des esséniens, des judaïtes, des disciples de Jean, des thérapeutes » (*DP*, art. « Tolérance », *OCV*, t. 36, p. 561). « Tout se faisait par inspiration, par enthousiasme, comme chez les thérapeutes et chez les judaïtes » (*QE*, art. « Apôtres », *OCV*, t. 38, p. 524). Voir aussi *QE*, art. « Athéisme », *OCV*, t. 39, p. 192 ; art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 1 et suiv. « Ces judaïtes regardaient comme un grand péché d'obéir aux Romains : ils excitèrent une sédition furieuse contre ce Pilate, dans laquelle il y eut beaucoup de sang répandu » (1776, *La Bible enfin expliquée*, M, t. 30, p. 297. Cité par Littré, t. III, p. 207). Voir également *Questions sur les miracles*, M, t. 25, p. 368 ; *Histoire de l'établissement du christianisme*, M, t. 31, p. 52, etc.

LÉVIATHANE.

« La vache salée n'est pas si bonne que la léviathane » (*DP*, art. « Messie », *OCV*, t. 36, p. 356 ; repris dans *QE*, art. « Messie », M, t. 20, p. 70).

LUCIFUGACES. Cf. *lucifuges*, Frémont d'Ablancourt, *Dictionnaire des rimes*, 1667, réédité par Richelet en 1671. Retouché par Berthelin en 1751 ; François Raymond, *Dictionnaire des termes appropriés aux arts et aux sciences et des mots que l'usage a consacrés pouvant servir de supplément au dictionnaire de l'Académie*, 1824. Acad. 1831.

« Les chrétiens célébrèrent d'abord leurs mystères dans des maisons retirées, dans des caves, pendant la nuit ; de là leur vint le titre de lucifugaces » (*DP*, art. « Christianisme », *OCV*, t. 35, p. 568 ; repris dans *QE*, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 9).

*MONTÉNÉGRIN. Le mot ne semble réapparaître après Voltaire qu'à partir des années 1830 (Nodier, 1832 ; Lamartine, 1833 ; etc.). Le récit de voyage de

l'abbé Alberto Fortis, *Sur les mœurs et usages des Morlaques, appelés Monténégrins* (1778) semble être resté inédit au XVIII^e siècle.

« Je suis sûr [...] que l'on a donné des armes aux Spartiates, que les Monténégrins se joignent à eux » (D16348, à Catherine II, 18 mai 1770). « Le pays des Uscoques, des Morlaques, des Monténégrins » (1771, *QE*, art. « Géographie », M, t. 19, p. 253).

PÉTRIFIQUE, adj.

« Cette mort qui [...] frappe de sa massue pétrifique sur le froid et sur le sec » (*Le Siècle de Louis XIV*, *OH*, p. 1023. Repris dans *QE*, art. « Épopée », *OCV*, t. 41, p. 180. Trad. de Milton).

REMOURIR.

360

« Ensuite je dirai qu'il est clair que Moïse ressuscita pour venir faire conversation [...], et qu'il remourut ensuite » (1765, *Questions sur les miracles*, M, t. 25, p. 404. Cité par Mercier, p. 381-382). « Nicéphore assure que deux évêques, Chrisante et Misonius, morts pendant les premières sessions, ressuscitèrent pour signer la condamnation d'Arius, et remoururent incontinent après » (*QE*, art. « Concile », *OCV*, t. 40, p. 152. Cité par Mercier, p. 381-382 et 562, et par Littré, t. IV, p. 1599). « Saint Thomas assure dans sa Somme qu'ils remoururent » (*QE*, art. « Enfers », *OCV*, t. 41, p. 120). « Celui-ci [...] déclara qu'il aimait mieux remourir que d'être chrétien » (*QE*, art. « Apocryphe », *OCV*, t. 38, p. 470). « Après quoi, ils n'eurent rien de plus pressé que de remourir » (1777, *Histoire de l'établissement du christianisme*, M, t. 31, p. 94).

THÉOPHORE. Pas dans l'*Encyclopédie*. Ne figure dans aucun dictionnaire, sauf dans Littré, Supplément, p. 329.

« Peut-on imaginer qu'Ignace lui ait répondu qu'il se nommait Théophore, parce qu'il portait Jésus dans son cœur » (*Traité sur la tolérance*, *OCV*, t. 56c, p. 177). « Et c'est de là que les chrétiens prirent le nom de *théophores*, qu'Ignace s'était donné à lui-même » (*QE*, art. « Église », *OCV*, t. 41, p. 12). Le mot est mis en italique dans toutes les éditions jusqu'à 1884, attirant l'attention sur le néologisme.

Ailleurs que dans les *QE* (20)

ANATHÉMATISANT, adj.

« La Bulle anathématisante [de Clément] » (D18003, à Dupont de Nemours, 9 novembre 1772).

ANECDOTIER. 1730, Voltaire (*GR* – en fait, la première occurrence semble être de 1736). Littré, t. I, p. 144.

« Il y a dans Paris des anecdotiers qui vous mettront au fait » (D1137, à Henri Pitot, 31 août 1736). « Suétone, auteur à mon gré assez aride, et anecdotier très suspect » (D15598, à La Harpe, 17 avril 1769). « J’attends Suétone l’anecdotier » (D16550, à La Harpe, 27 juillet 1770).

*AUTOCHTONE, adj. 1835 (*GR* et *Rb*).

« Je les croyais [vos auteurs] autochtones en fait de littérature » (D10513, à Gregorio Mayans y Siscar, 16 juin 1762).

BATAVIQUE, adj. 1765, *Encyclopédie* (*GR*).

« Avec garnison batavique » (1744, *Épître au roi de Prusse* [« Ceux qui sont nés sous un monarque »], M, t. 10, p. 324).

BOYARDE.

« On connaît le règlement qu’il fit lui-même pour obliger ses boyards et ses boyardes à tenir des assemblées » (1748, *Anecdotes sur le czar Pierre le Grand*, *OCV*, t. 46, p. 67). Création de Voltaire.

CALOMNIOGRAPHE.

« À l’égard des calomniograpes, j’en ris » (D18119, à d’Argental, 4 janvier 1773). Créé par plaisanterie selon Vernier (p. 86), mais Voltaire l’emploie ailleurs (cité par Mercier, p. 98, et par Littré, t. I, p. 462).

*CONCORDER. 1160, mais 1777 ou 1780 pour le sens actuel de « correspondre » (*GR* et *Rb*). Pas dans Richelet ni dans l’*Encyclopédie*.

« Et cette concordance est encore moins concordante que ce qu’on a voulu concorder » (1767, *L’Examen important de Milord Bolingbroke*, *OCV*, t. 62, p. 231). « J’ai peur de ne savoir que dire quand il faudra concorder les deux générations de Jésus » (1767, *Questions de Zapata*, *OCV*, t. 62, p. 399-400).

DÉBARBARISÉ, DÉBARBARISER.

« Il faut que nous lui ayons l’obligation à lui et à Monsieur le maréchal de Richelieu d’être débarbarisés » (D10658, à d’Argental, 18 août 1762. Cité par Mercier, p. 27, et par Littré, t. II, p. 964). « Les Welches vont être débarbarisés » (D16208, à Jacques Lacombe, 7 mars 1770).

« Nos Welches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariser » (D15504, à Saint-Lambert, 7 mars 1769. Cité par Mercier, p. 127, et par Littré, t. II, p. 964).

*DÉCOUVREUR. Le mot, attesté dès le XIII^e siècle au sens d'« éclaircur », puis au XVI^e au sens de « celui qui découvre », a-t-il été ensuite oublié ? Il ne figure ni dans Richelet, ni dans Furetière, ni dans l'*Encyclopédie*. Attesté dans Acad. 1798. Littré signale que le mot est employé par Voltaire (Supplément, p. 105).

Cortez, « le *découvreur* de l'Amérique » (1756, *EM*, chap. 147, t. II, p. 353. Souligné par Voltaire).

DICASTÈRE. 1791 (*GR*). N'est pas dans l'*Encyclopédie*. « Terme d'antiquité. Lieu où l'on rendait la justice » (Littré, Supplément, p. 117).

« Le dicastère de la nation franke nommé aujourd'hui le parlement français » (1765, *Mandement du révérendissime père en Dieu Alexis*, M, t. 25, p. 346).

DICASTÉRIQUE. Parlementaire. [À ne pas confondre avec un autre sens relevé par certains dictionnaires : qui appartient à deux castes. Boiste (*Dictionnaire universel de la langue française*, 2^e éd., Paris, 1803) se réfère à Voltaire ! *Supplément au Dictionnaire de l'Académie*, 2^e éd., Paris, 1827 ; C. Nodier et V. Verger, *Dictionnaire universel de la langue française*, 6^e éd., Paris, 1833 ; Napoléon Landais, *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français*, Paris, 1834, etc.]

« Ils appelèrent à leur secours les anciens dicastériques, qui étaient de grands philosophes » (1775, *Aventure de la mémoire*, OCV, t. 75A [2009], p. 402 ; et n. 10).

DISPUTANT, s. m. 1830 (*GR, Rh*).

« Quel doute horrible ! s'écrient tous ces disputants » (1742, *Du fanatisme*, OCV, t. 28B, p. 44). Voir aussi *À l'auteur du livre des Trois Imposteurs* (1769), M, t. 10, p. 404.

*DROITS DE L'HOMME. 1774 (*GR, Rh*).

« Qu'est-ce en effet que d'être libres ? C'est raisonner juste, c'est connaître les droits de l'homme » (1765, *Questions sur les miracles*, M, t. 25, p. 414).

On trouve aussi, chez Voltaire, *droits des hommes* (1768, *Les Droits des hommes et les usurpations des papes*, M, t. 27, p. 193). Mais le plus souvent Voltaire parle du *droit des gens* (Trévoux consacre une entrée à cette expression, t. III, col. 340).

INCOCUFÉ. Ponce-Denis Écouchard Le Brun, *Œuvres*, Paris, 1811, 4 vol., t. III, p. 243.

« Il [Mahomet] fut cocu [...]. Mais le prophète fit descendre du ciel un chapitre de l'Alcoran par lequel il fut déclaré incocufé » (*Carnets, OCV*, t. 81, p. 382).

MALINGRERIES.

« Je n'ai pas l'honneur d'écrire de ma main, attendu que je suis retombé dans mes malingreries » (D12914, à d'Argental, 2 octobre 1765). Ce mot semble avoir été inventé par Voltaire. Cité par Littré, t. III, p. 410.

NON-SENS. Anglicisme. Le composé *non-sens*, attesté v. 1210 avec la signification de « sottise », a disparu. Il a reparu avant 1778 comme emprunt à l'anglais *nonsense* signifiant une proposition dépourvue de sens (*Rb*). Littré, t. III, p. 747 (ne cite pas Voltaire).

« Il [Origène] fut le premier qui donna de la vogue au *non sens* » (1766, *L'Examen important de Milord Bolingbroke, OCV*, t. 62, p. 279). « Quel épouvantable *non sense* » (1769, *Dieu et les hommes, OCV*, t. 69, p. 463).

PAGANIE.

« Il n'y a pas deux siècles que nous appelions toutes ces nations *la paganie* » (*EM*, chap. 4, *OCV*, t. 22, p. 96 ; voir aussi p. 112). « Dans les temps qu'on appelle parmi nous le moyen âge, nous appelions le pays des mahométans *la Paganie* » (*DP*, art. « Idole, idolâtre, idolâtrie », *OCV*, t. 36, p. 228).

RETUER.

« Je te retuerais si j'en croyais ma colère » (1759, *Candide, OCV*, t. 48 [1980], p. 253. Cité par Littré, t. IV, p. 1699). « Méchant, souviens-toi que Jéhovah fit pleuvoir des pierres sur les Amorrhéens [...] et les tua tous avant d'arrêter le soleil et la lune pour les retuer » (1765, *Questions sur les miracles, M*, t. 25, p. 426).

*SENTI, s. m.

« Qu'il conserve sa bienveillance pour celui qui n'est ni Jean ni Pierre, qui n'aime point du tout le raisonné de Pierre, et qui n'approche point du senti de Jean » (D16818, au marquis de Thibouville, 10 décembre 1770. Cité par Littré, t. IV, p. 1897). Il s'agit de Corneille et de Racine.

Néologismes qui ont survécu (11, dont 4 présents uniquement dans les QE) :

Arts et métiers, autochtone (adj.), concorder, décideur, déjudaisé, découvreur, droits de l'homme, impasse, Monténégrin, non-sens, senti (n. m).

Cette rapide enquête permet de signaler une quinzaine de datations nouvelles par rapport à celles enregistrées par les dictionnaires : le mot *animalculiste*, daté de 1808 par *GR*, se rencontre dans les *Questions sur l'Encyclopédie* dès 1771. Le syntagme *arts et métiers* (vers 1753) est attesté une trentaine d'années avant la date de 1786 donnée par *GR* (l'expression se trouve aussi dans *Acad.* 1762 et dans un *Dictionnaire portatif* de 1767). *Autochtone*, employé comme adjectif, est daté de 1835 par *GR* et *Rh* ; or, Voltaire l'emploie dès 1762. L'adjectif *batavique*, daté par *GR* de 1765, se trouve dans une épître de Voltaire en 1744. *Cohérent* (1771) apparaît plus d'un siècle avant la date indiquée par *GR* (1897). L'adjectif *compossible* (1771) est absent de *GR*, qui ne mentionne que le substantif, avec la date de 1907. *Concorder* (1767), au sens de « correspondre », est en avance de dix ans par rapport à la date de 1777 donnée par *GR*. *Décideur*, daté par le Robert de 1969 (!), se trouve chez Voltaire dès 1770, avec un sens il est vrai un peu différent. *Dicastère* (1765) est daté de 1791 par *GR*. *Disputant* figure dans une épître de 1769, et même dans l'article « Fanatisme » de 1742, près d'un siècle avant la date de 1830 indiquée par *GR* et *Rh*. *Les droits de l'homme* apparaissent chez Voltaire en 1765, donc avant 1774 (*GR*, *Rh*). *L'impasse*, terme créé par Voltaire, non en 1761 comme l'indiquent *GR* et *Rh*, apparaît au moins dès 1756. Le *non-sens*, anglicisme que Robert situe « avant 1778 », peut être daté plus précisément de 1766. L'adjectif *osiriaque*, considéré comme très récent par *GR* (1906), alors qu'*isiaque* remonte à 1752, est employé par Voltaire en 1771 dans les *Questions*. Les *ovistes*, signalés seulement en 1814 par *GR*, se trouvent en fait en 1771 dans les *Questions*, et même dès 1765 dans l'*Encyclopédie*. Le *sentiment* n'est pas du vingtième siècle (*GR*), mais de décembre 1770, dans la correspondance de Voltaire.

BILAN PROVISoire

Sur 95 mots relevés, les archaïsmes et les mots rares (34) ne constituent qu'un tiers de l'ensemble. Ils sont donc beaucoup moins nombreux que les mots nouveaux : on compte 61 néologismes, dont 41 dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (26 d'entre eux ne figurent que dans les seules *Questions*). Seuls (ils sont pourvus d'un astérisque), 11 ont survécu (dont 4 présents seulement dans les *Questions*), soit un cinquième du total. Un seul des néologismes de Voltaire cités ici figure dans l'édition de 1762 du *Dictionnaire de l'Académie* (*arts et métiers*), mais une douzaine dans Mercier et une trentaine dans Littré.

Voltaire souligne les *différents sens* d'un mot²⁴, ce qui est souvent source de difficultés : « Que d'incongruités, que d'équivoques dans toutes les langues ! Que

²⁴ *QE*, art. « Équivoque », *OCV*, t. 41, p. 207-208.

tout annonce la faiblesse humaine ! »²⁵. Ces « malheureuses équivoques » ont même causé bien des « disputes fatales »²⁶. Toutefois, Voltaire lui-même emploie par exemple le mot *flibustier* dans un sens nouveau, celui d'« aventurier », de « conquérant »²⁷. Mais ces *usages nouveaux* d'un mot le préoccupent : créations d'« hommes de génie », elles sont ensuite employées « mal à propos » par les « copistes », qui « n'en font jamais honneur à l'inventeur »²⁸.

On remarquera le nombre de *formations féminines*, telles que *borgnesse*, *boyarde*, *jésuitesse*, *Léviathane*, *professeuse*, créations parfois facétieuses dont l'intention comique est évidente. On notera aussi les adjectifs négatifs en *in-* : *immesurable*, *inaimable*, *incocufié*, *incoque*, *inétendu*, *interminé*.

On relève quelques emprunts aux langues étrangères. Les anglicismes sont les plus nombreux : *conventicle*, *dégénération*, *désappointé*, *non-sens*. On relève un italianisme : la *cambiature*, un mot d'origine allemande, *traban* (de *Trabant*), sous sa forme *draban*, un mot araméen (*corban*).

Mercier mentionne 67 néologismes de Voltaire, dont 19 se sont intégrés à la langue. Une quinzaine coïncident avec ceux que nous avons relevés. Il serait intéressant d'étudier en détail les 52 autres. On arriverait ainsi à un total (provisoire sans doute) d'environ 120 néologismes créés par Voltaire, dont assez peu, il est vrai, se sont conservés. Mais il ne s'agirait sans doute que d'une première approche. Il importerait en effet de connaître la totalité des néologismes dans l'œuvre et la correspondance de Voltaire, et le nombre exact de ceux qui ont survécu.

25 *QE*, art. « Paradis », M, t. 20, p. 169.

26 D14779, à Hénault, 26 février 1768.

27 *QE*, art. « Flibustiers », *OCV*, t. 41, p. 459.

28 *QE*, art. « Dictionnaire », *OCV*, t. 40, p. 419.

THE MYSTERIOUS POEM IN LETTER 20
OF THE *LETTRES PHILOSOPHIQUES*

Joan DeJean

University of Pennsylvania

As soon as the *Letters Concerning the English Nation* went on sale in London, critics began calling attention to the anomaly of one of the briefest of Voltaire's missives, letter 20, 'On such of the Nobility as cultivate the Belles-Lettres', 'Sur les Seigneurs qui cultivent les Lettres'. Prévost, for example, saw the body of the letter as mere padding: 'je suis trompé si les deux pages dont elle est composée n'ont été faites uniquement pour avoir l'occasion de placer une petite pièce de vers qui se trouve à la fin'.¹ The commentator in *The Present State of the Republick of Letters* had no idea about the identity of the poem's author and wondered 'if he is not injured by his translator' since the poem, in Voltaire's rendition, 'has little to recommend it'.² In this case alone, commentators quickly began to assert that the 'petite pièce de vers' in question had been composed not by any authentic English author but by Voltaire himself. The anonymous author of *Réponse ou critique des 'Lettres philosophiques' de M. de V.* (Le Coq de Villeray?) speaks, for example, of 'ce prétendu Milord'.³

In the 1739 (Amsterdam, Chez Étienne Ledet et Cie) edition of the *Œuvres de Mr. de Voltaire*, the mystery began to be cleared up when, undoubtedly with Voltaire's authorization, the line introducing the poem was revised: from then on, instead of 'les vers de milord...', it read 'les vers de Mylord Harvey'.⁴

- 1 The *Letters Concerning the English Nation* were on sale late in the summer of 1733; Prévost's commentary appeared within about a month of the work's publication. *Le Pour et Contre*, vol.13, p.297. Number 13 does not have an *approbation*; the *approbation* for number 12 is dated 22 September 1733.
- 2 *The Present State of the Republick of Letters* (London, W. Innys and R. Menby, 1733), October 1733, article 22, p.284.
- 3 [Le Coq de Villeray], *Réponse ou critique des 'Lettres philosophiques' de M. de V.* (Basel[Paris], Christophe Revis, 1735), p.91.
- 4 *Œuvres de Mr. de Voltaire*, 4 vols. (Amsterdam, Étienne Ledet et Cie, 1739), vol.4, p.301. Bengesco describes this edition as 'donnée avec la participation de Voltaire'. In his correspondence, Voltaire for the most part spelled the name as it appears here, 'Harvey' (D455, for example); occasionally, he did write 'Hervey' (D652, for instance).

In the 1751 edition of Voltaire's works ([Paris, Lambert]), the identification was reiterated, once again undoubtedly with Voltaire's authorization, when a note was added: '*Nota. Je ne suis pas de l'avis de Mylord Harvey...*'⁵ Until well into the 20th century, however, scholars continued to wonder whether, since in this case alone Voltaire had quoted no part of the English original for his translation and since no such poem by Hervey had ever come to light, Voltaire might not himself have authored these lines so virulently critical of the Church in Rome.⁶ Indeed, such speculation continued even as late as the 1980s.⁷

By then, thanks to two nearly simultaneous revelations, that question had already been answered. First, in the 1950 volume, *Lord Hervey and His Friends*, the Earl of Ilchester published a verse letter written in the summer of 1729 by Lord Hervey to his wife: the lines around which Voltaire, as Prévost was the first to remark, built letter 20 thus appeared in print in English for the first time.⁸ Then, shortly thereafter, first in his 1952 edition of Voltaire's *Notebooks* and then in volume 86 of *The Complete Works of Voltaire*, Theodore Besterman made public documents proving that Hervey in all likelihood shared the poem with Voltaire when he stopped in Paris on his return journey to England from Italy late in 1729. Voltaire subsequently copied the poem in his notebooks. Finally, in January 1732, Voltaire addressed a letter to Hervey in which he copied the first four lines of the English original, followed by his complete French translation, which he referred to as 'my flat copy of this bold original' – this could have been a sort of oblique submission of the translation for the author's approval before its publication in the *Letters Concerning the English Nation*.⁹

Scholars continue to agree that, since Voltaire chose not to include Hervey's original in the *Letters/Lettres*, the English version of the 'pièce de vers' in letter 20 could not have been known by Voltaire's 18th-century readers. Evidence that has recently come to light, however, proves that this ignorance was less complete than has been thought.

5 *Œuvres de Mr. de Voltaire*, 11 vols. (np, np [Paris, Lambert], 1751), vol. 11, p. 245. Of this edition, Bengesco says: '*cette édition, à l'impression de laquelle Voltaire ne demeura pas étranger*'. The note concerning Hervey appears in manuscript on a copy of the 1748 (8 vols., Dresden, Walthers) edition in the collections of the BnF.

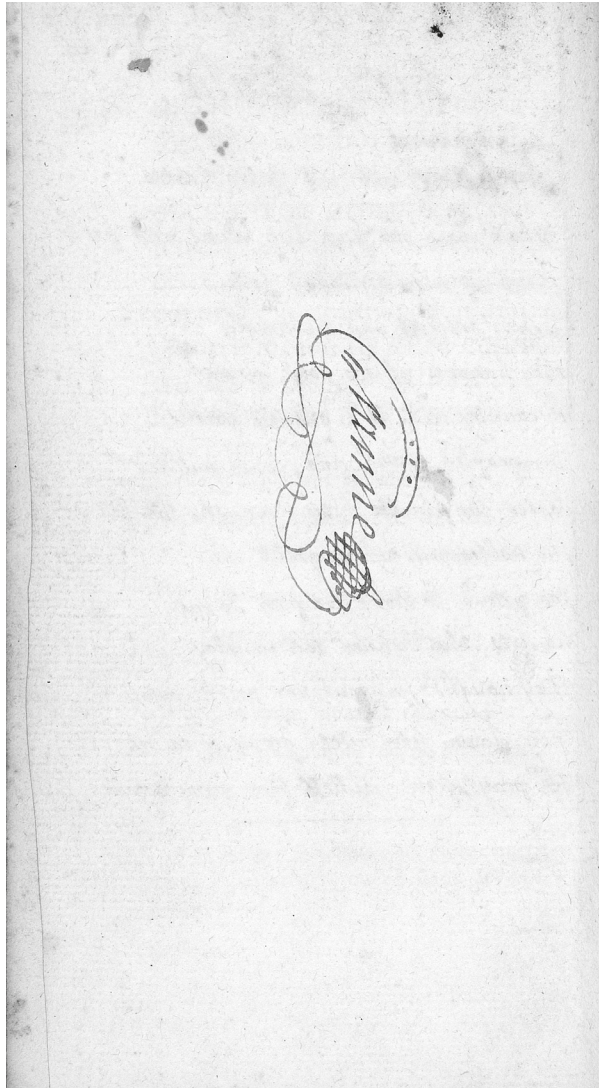
6 On 20th-century speculation about the Hervey poem, see T. J. Barling, 'The Problem of the Poem in the 20th *Lettre philosophique*', *SVEC* 64 (1968), pp. 151-63, especially p. 153.

7 See, for example, Shirley Jones, 'Voltaire's Use of Contemporary French Writing on England in his *Lettres philosophiques*', *Revue de littérature comparée* 56, 2 (April-June 1982), pp. 139-56. See p. 155, n. 36.

8 *Lord Hervey and His Friends*, 1726-38, ed. by the Earl of Ilchester (London, John Murray, 1950), p. 283.

9 *Voltaire's Notebooks*, ed. Th. Besterman, 2 vols. (Geneva, Musée et Institut Voltaire, 1952), vol. 1, p. 79, 118; *OCV*, vol. 86, pp. 148-49.

In the summer of 2008, the University of Pennsylvania's Van Pelt Library acquired a copy of the 1734 Amsterdam, Lucas [Rouen, Jore] edition of the *Lettres philosophiques*.¹⁰ The copy was purchased from a dealer on the île d'Oléron, who had acquired it from the library of a family in Poitiers. The copy's original owner – he remains unidentified, although his signature appears



1. The signature of the original owner of the University of Pennsylvania's copy of the Jore edition of the *Lettres philosophiques*.

Photo credits: Rare Book and Manuscript Library, University of Pennsylvania

¹⁰ University of Pennsylvania Van Pelt Library, PQ.2086.L4.1734b.

frequently in the volume (fig. 1) – had carefully prepared his copy of the *Lettres philosophiques* before having it bound. (It is still in its original binding.) After every English poem Voltaire translates, he had a blank sheet bound in; on it, he copied the complete English original. The anonymous owner may have been English; he was clearly bi-lingual and had been educated either in both England and France or at least in both languages. His handwriting is an English secretarial hand, featuring the conspicuous ‘d’s, which he uses even when writing French (otherwise, his hand appears characteristically 18th-century French).

The owner of Penn’s copy of the Jore edition thus created the perfect version of the *Lettres philosophiques* for bi-lingual readers: a version that would have allowed such readers to compare the poems Voltaire was introducing to a French audience in their original English and in Voltaire’s translations and thereby to judge the merits of those translations. The anonymous owner evidently had access to a good collection of English books, from Shakespeare to contemporary authors. And he also had access to something otherwise apparently unknown to his contemporaries, a manuscript of Lord Hervey’s verse account of his travels in Italy (fig. 2).¹¹

370

His copy of Hervey’s original was completely accurate, presenting only a few small differences in punctuation from the version that was finally recorded in print in the Earl of Ilchester’s 1950 volume. It was therefore evidently obtained from a reliable source, perhaps either the poet or his translator.

The anonymous 18th-century reader had surely made the same sorts of comparisons between Voltaire’s translation and Hervey’s original that scholars have made in the decades since that original first appeared in print. By having a copy of Hervey’s original lines bound into his copy of the *Lettres philosophiques*, he was also preserving a record of Voltaire’s work, surely in the hope that others would compare the two versions.

11 Nicholas Cronk has provided evidence indicating that Hervey may have shown a copy of the lines quoted by Voltaire to at least one person, the Cambridge theologian Conyers Middleton: ‘Lord Hervey and Voltaire’s *Letters Concerning the English Nation*’, *Notes and Queries*, December 2001, pp.409-11. No other 18th-century circulation of Hervey’s verse has been recorded.

Vers de mylord hervey
sur l'Italie

~~Through~~
Through out all Italy beside
what does one find but want and pride—
farces of superstitions, folly,
decay, distress, and melancholy
they hauek of des polie power
in country rich it's owners poor
un-peopled towns, and lands unilled
bodies un cloath'd and mouths un-fill'd
the nobles miserably great
too proud to work, too poor to eat
no arts the meaner sort employ
they nought improve, nor ought enjoy,
each clown from misery grows a twin
~~the~~ ^{he} prays from idleness ^{first} from wants.

2. "Vers de mylord hervey sur l'Italie". Bound in between pp.240 and 241 in the University of Pennsylvania's copy of the Jore edition of the *Lettres philosophiques*. Photo credits: Rare Book and Manuscript Library, University of Pennsylvania

LES « CAILLOUX PÉTRIFIÉS » DE VOLTAIRE.
CORRECTIONS AUCTORIALES OU MODIFICATIONS
ÉDITORIALES ? LE TRAITEMENT DE *L'A. B. C.*
DANS LES ÉDITIONS DE KEHL ET DE BEUCHOT

Christophe Paillard

Ferney-Voltaire, LIRE (UMR 5611)

Sortie de presse entre 1785 et 1790, l'édition dite « de Kehl » ou « de Beaumarchais » est la première édition posthume des *Œuvres complètes de Voltaire*¹. Établie sur la base de l'édition dite « encadrée »², la dernière parue du vivant de l'auteur, l'édition de Kehl présente d'indéniables qualités textuelles, ne serait-ce que parce qu'elle s'est appuyée sur une équipe d'éditeurs hors pair, composée notamment de Condorcet, Decroix et Ruault, et parce qu'elle a profité des manuscrits de Voltaire, cédés par Mme Denis aux libraires en octobre 1778³, ainsi que des corrections portées par l'auteur sur plusieurs volumes de l'« encadrée » à la fin de 1777⁴. Aussi l'édition de Kehl a-t-elle joué et continue-t-elle à jouer un rôle déterminant dans notre représentation du corpus. La plupart des leçons qu'elle a établies ont été reprises par l'édition Beuchot des *Œuvres de Voltaire*, sans doute la meilleure de toutes celles qui ont vu le jour au XIX^e siècle, elle-même suivie par l'édition Moland⁵ qui fait autorité avant l'achèvement des *Œuvres complètes de Voltaire* en cours de publication à Oxford. Lorsqu'un éditeur contemporain donne l'édition séparée d'une œuvre de Voltaire, il ne fait souvent que de

1 *Œuvres complètes*, Kehl, 1784-1789 [1790], 70 vol. in-8°, 1^{re} édition [désormais «84»] ; 1784 [1785]-1789 [1790], 70 vol. in-8°, 2^e édition [désormais «85»] ; 1784 [1785]-1789 [1790], 92 vol. in-12 [désormais «12»]. Voir Bengesco, n° 2142, t. IV, p. 105-146.

2 Comme l'avait bien saisi Bengesco, c'est « sur cette même édition [l'encadrée] qu'a été établi le texte de l'édition de Kehl » (Bengesco, t. IV, p. 216).

3 *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France*, 5 et 8 octobre 1778, Londres, Adamson, 1780-1789, 36 vol., t. XII, p. 125 et 127-128.

4 Samuel Taylor, « The definitive text of Voltaire's works: the Leningrad *encadrée* », *SVEC*, n° 124 (1974), p. 7-133 [désormais, S. Taylor].

5 *Œuvres de Voltaire, avec préfaces, avertissements, notes...*, Paris, 1828-1834, 70 vol. [désormais, Beuchot] et *Œuvres complètes de Voltaire*, Paris, 1877-1883, 50 vol. Voir Bengesco, n° 2163, t. IV, p. 171-186, et n° 2179, p. 196-203.

reprendre, via Moland, le texte de Kehl tel que modifié par Beuchot. Si grande est la dépendance du corpus à l'égard de ces éditions que la recherche doit nécessairement se poser la question de leur fiabilité : les modifications apportées par les éditeurs de Kehl, puis par Beuchot, au texte de l'édition encadrée résultent-elles systématiquement d'une intention auctoriale ou sont-elles parfois le fruit d'une intervention éditoriale que l'auteur n'aurait pas nécessairement approuvée ? En d'autres termes, les éditeurs de Kehl et Beuchot ont-ils modifié la textualité voltairienne ? Poser cette question pourra sembler absurde en ce qui concerne l'édition de Kehl : le problème n'a-t-il pas définitivement été résolu par la recherche ? Celle-ci a depuis longtemps établi la réalité des interpolations de Kehl dans la *Correspondance* et dans les œuvres alphabétiques. Beuchot l'avait remarqué en ce qui concerne le premier point : « Les éditeurs de Kehl n'ont eu quelquefois que des fragments de lettres, d'autres fois de plusieurs lettres ou fragments ils n'ont fait qu'une seule lettre. Ce n'est pas petite besogne que de se bien tirer toujours de là. [...] Le travail sur la *Correspondance* est d'autant plus difficile qu'il est arrivé aux éditeurs de Kehl de ne faire qu'une seule lettre de plusieurs de différentes époques »⁶. *A contrario*, Jeroom Vercruysse a établi qu'ils avaient parfois fait deux lettres d'une seule⁷... Ces éditeurs ont également créé un monstre bibliographique en fusionnant, sous le titre de *Dictionnaire philosophique*, les articles de l'*Encyclopédie*, du *Dictionnaire philosophique* et des *Questions sur l'Encyclopédie*, certains chapitres des *Mélanges* et d'autres textes, de sorte que l'auteur non averti cite parfois un article du *Dictionnaire philosophique* que Voltaire n'a jamais édité comme tel⁸. Ces deux types d'interpolations se laissent cependant comprendre. L'édition de Kehl fut la première à éditer la *Correspondance complète*. Or, les éditeurs se trouvaient confrontés à une série de défis qu'ils relevèrent de leur mieux : manuscrits incomplets, nécessité de préserver la réputation ou les secrets de personnes encore en vie, etc. Quant aux œuvres alphabétiques, ils durent résoudre le problème du réemploi des textes recyclés par Voltaire dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Pour éviter des doublons, ils prirent le parti de créer une œuvre nouvelle. Le problème que nous voudrions poser ici est différent : en prenant l'exemple du dialogue

6 Beuchot à Cayrol, 18 mars [1827] : voir Ch. Paillard, « Que signifie être voltairien au XIX^e siècle ? Beuchot et Cayrol, éditeurs de Voltaire », [désormais Ch. Paillard], *Revue Voltaire*, n° 10 (2010) p. 121-143 (ici p. 137). Cf. Beuchot à Cayrol, 19 octobre 1826 : « Que d'embarras lorsque les éditeurs de deux lettres n'en ont fait qu'une ! » (p. 137).

7 J. Vercruysse, « Les supercheres de l'édition de Kehl : une lettre de Voltaire à Panckoucke dépecée et retrouvée (27 juillet 1768) », dans R. Trousson (dir.), *Thèmes et figures du siècle des Lumières. Mélanges offerts à Roland Mortier*, Genève, Droz, 1980, p. 307-311.

8 Voir B. E. Schwarzbach, « The problem of the Kehl additions to the *Dictionnaire philosophique*: sources, dating and authenticity », *SVEC*, n° 201 (1982), p. 7-66.

philosophique de *L'A. B. C.*, nous nous demanderons dans quelle mesure et pour quelles raisons les éditeurs de Kehl et Beuchot ont modifié un texte établi depuis longtemps. Certaines des corrections qu'ils ont apportées au texte ne sont-elles pas de leur seul fait ?

LA TRADITION TEXTUELLE DE *L'A. B. C.*

La première édition de *L'A. B. C.* (désormais 1768) vit le jour à Genève en 1768 sur les presses de Gabriel Grasset, contrairement à ce que suggèrent le millésime de « 1762 », l'adresse de « Londres » et la mention de l'éditeur « Robert Freeman » figurant sur la page de garde⁹. 1768 ne compte encore que seize « entretiens », dont seul le premier revêt le titre de « dialogue », intitulé repris par toutes les éditions subséquentes. Comme maintes éditions réalisées par G. Grasset, 1768 est relativement fautive : elle comporte de nombreuses coquilles dont vingt sont rectifiées dans l'*Errata* de la page vii. 1768 laisse subsister plusieurs erreurs, dont une dans le « Treizième entretien » (devenu le quatorzième par la suite) où le pronom personnel « elle » est employé pour désigner le « serviteur de Dieu » (le pape : p. 129). Cette erreur sera reprise dans toutes les éditions subséquentes, à l'exception de la seconde émission de Kehl. La distribution des répliques entre les trois protagonistes est fautive ; il arrive fréquemment qu'un d'entre eux se réponde à lui-même... Les éditions subséquentes tenteront de remédier à ces défauts sans jamais parvenir à résoudre ce problème. Dans le « Quinzième entretien » (seizième à partir de 1769), 1768 évoque la « variole » (p. 138), qui deviendra « vérole » dans les éditions parues à partir de 1769, puis la « petite vérole » dans les éditions de Kehl.

Voltaire remit *L'A. B. C.* sur le métier en 1769 dans une édition parue sur les presses de Gabriel Cramer à la suite d'une réédition de *La Raison par alphabet*¹⁰. *L'A. B. C.* occupe le deuxième volume de cette édition (p. 197-343), que nous nommons par commodité 1769. L'auteur apporta une addition de treize paragraphes au « Premier dialogue », dont un passage relatif à *L'Esprit des lois* : « Je cherchais un fil dans ce labyrinthe ; le fil est cassé presque à chaque article ; j'ai été trompé ; j'ai trouvé l'esprit de l'auteur qui en a beaucoup, et rarement l'esprit des lois » (p. 215). Voltaire ajouta surtout un nouvel entretien, le treizième, « Des lois fondamentales », portant le total à dix-sept. Au début de cet entretien, il commit un malencontreux pléonasse en évoquant « des cailloux pétrifiés » (p. 305)... 1769 tente de rectifier les incohérences de la répartition des répliques entre les trois interlocuteurs mais elle en laisse subsister

⁹ Bengesco, n° 1772, t. II, p. 235-237.

¹⁰ Bengesco, t. II, p. 237.

maintes autres. À partir de cette édition s'opposent deux traditions textuelles. La première est dénuée d'intérêt : apparemment inconscientes de l'addition d'un « Dix-septième entretien » dans 1769, les éditions de *L'A. B. C* parues dans *L'Évangile du jour* suivent le fil de 1768. Elles n'ont été ni autorisées ni revues par Voltaire. La seconde tradition dérive de 1769, que l'auteur remaniera par la suite.

Voltaire revit *L'A. B. C.* dans l'édition « encadrée » parue en 1775. Depuis les travaux de J. Vercruyssen, on sait qu'il existe deux éditions « encadrées », w75G, parue à Genève sur les presses de G. Cramer en collaboration avec Isaac Bardin et Gabriel Grasset, et la contrefaçon w75X dont J. Vercruyssen soupçonnait l'origine lyonnaise¹¹. Ces éditions se distinguent notamment par les ornements des quatre coins de l'encadrement, palmette dans le cas de w75G et fleurette dans celui de w75X. Dominique Varry a depuis lors clairement établi que w75X devait moins être considérée comme une « contrefaçon » de w75G que comme une « édition conjointe », issue de la collaboration du Genevois Cramer avec le libraire lyonnais Geoffroy Regnault ainsi qu'avec un autre atelier de la place lyonnaise¹². En ce qui concerne *L'A. B. C.*, on se trouve bien confronté à deux éditions distinctes. Si *L'A. B. C.* est édité dans le tome 36 de l'une et l'autre édition, la composition et la pagination diffèrent : p. 177-288 (w75G) et p. 176-285 (w75X). Le premier interlocuteur du « Deuxième entretien », « C » dans 1768 et dans 1769, devient « B » dans w75G mais « A » dans w75X. Pour le reste, w75X suit w75G. Voltaire apporte une importante addition dans le « Troisième entretien » (« Les Lapons, les Samoyèdes n'ont jamais tué personne en front de bandière ») et il rectifie la formulation de la loi de Kepler dans le « Dix-septième entretien » en corrigeant, à deux reprises, le « cube » en « racine cube » de la distance. Dans w75G comme dans w75X, le dernier entretien comporte une malencontreuse coquille, absente des autres éditions : l'expression « sept vingt jets » est substituée à la leçon « sept cent vingt jets ».

Voltaire est revenu une ultime fois sur *L'A. B. C.* en portant à la fin de 1777 une série de corrections sur un exemplaire de l'édition encadrée¹³. Il destinait ces corrections au libraire Panckoucke, qui lui avait proposé en 1777 de donner une nouvelle édition de ses *Œuvres complètes*. Une des corrections apporte une véritable amélioration textuelle à *L'A. B. C.* : le « conseil veimique », désigné dans le « Premier dialogue » comme le « petit sénat », devient un « petit sénat d'assassins », formulation plus éloquente. Le « Premier dialogue » présentait le

11 J. Vercruyssen, *Les Éditions encadrées des œuvres de Voltaire*, SVEC, n° 168 (1977).

12 D. Varry, « L'édition encadrée des œuvres de Voltaire : une collaboration entre imprimeurs libraires genevois et lyonnais ? », dans F. Bessire et F. Tilkin (dir.), *Voltaire et le livre*, Ferney-Voltaire, CIEDS, 2009, p. 107-116.

13 S. Taylor, p. 122-124.

Nakaz comme un « nouveau Code, le meilleur de tous les Codes » ; Voltaire supprima en 1777 les six derniers mots, peut-être parce qu'il savait que le Nakaz n'avait jamais été vraiment appliqué en Russie et sans doute aussi parce que ses relations avec Catherine II s'étaient relâchées à la fin des années 1770. Les autres corrections sont en revanche incohérentes. Voltaire transforme dans le « Premier dialogue » « A » en « Le Français » et B en « L'Anglais » ; or, si la nationalité de B n'est jamais précisée dans *L'A. B. C.*, A y est constamment dépeint comme un « Anglais »...

LE TRAITEMENT DE *L'A. B. C.* DANS LES ÉDITIONS DE KEHL

Les rédacteurs de Kehl ont publié à trois reprises *L'A. B. C.* dans une section de « Dialogues et entretiens philosophiques » : κ84 (t. 36, p. 213-331), κ85 (*idem*) et κ12 (t. 45, p. 277-365, et t. 46, p. 3-71). κ84 comporte de nombreuses coquilles, dont certaines proviennent des éditions antérieures et dont d'autres sont spécifiques à Kehl : la plupart sont corrigées dans l'*Errata* du soixante-dizième volume. κ85 intègre l'ensemble de ces corrections et elle ne comporte par conséquent aucun *Errata* : elle est textologiquement très supérieure à κ84. κ12 suit κ85. L'édition de *L'A. B. C.* semble avoir été réalisée à la va-vite dans κ84 mais établie avec soin dans κ85, qui comporte cependant une erreur de pagination¹⁴.

Les éditeurs de Kehl suivent le texte de l'édition « encadrée » : ils intègrent l'addition du « Troisième entretien », relative aux « Lapons » et aux « Samoyèdes », ainsi que la correction du « cube » en « racine cube » dans le « Dix-septième entretien ». κ84 reprend malencontreusement la coquille introduite dans le dernier entretien par l'édition encadrée, qu'elle corrige néanmoins dans l'*Errata* : « sept vingt jets » au lieu de « sept cent vingt jets ». Les éditeurs ont-ils suivi w75G ou w75X ? On a vu que le premier interlocuteur du « Deuxième entretien » était « B » dans w75G et « A » dans w75X. Comme cet interlocuteur est « B » dans les éditions de Kehl, on en déduit que les éditeurs suivent w75G, textologiquement supérieure à w75X.

Réelles sont les qualités textuelles de l'édition de Kehl. Les éditeurs corrigèrent les incohérences de la distribution des répliques. κ84 laisse cependant subsister une erreur dans le « Huitième entretien », où A répond à A (p. 273-274). Cette erreur est corrigée dans l'*Errata* de κ84 et dans κ85, qui attribue le second paragraphe de la première réplique de A à C et le troisième paragraphe à B. Dans le « Quatorzième entretien », Voltaire avait usé du syntagme de « serviteur des serviteurs de Dieu » puis de celui de « serviteur

¹⁴ La page 252 est numérotée « 152 ».

de Dieu » pour désigner le pape ; les éditeurs ont harmonisé le texte d'après le premier modèle. Dans le même entretien, toutes les éditions antérieures avaient laissé passer une coquille : l'emploi du pronom personnel « elle » pour désigner le « serviteur de Dieu ». La correction d'« elle » en « il » apparaît dans κ85 et dans l'*Errata* de κ84.

Les éditeurs ont bénéficié des corrections apportées par Voltaire en 1777 à l'édition encadrée. Ils ont intégré l'addition « d'assassins » dans le « petit sénat d'assassins » mais choisi de ne tenir aucun compte de la suppression de l'éloge du Nakaz sans qu'on puisse deviner leurs raisons. Ils ont en revanche parfaitement compris le caractère incohérent des modifications de « A » en « L'Anglais » et de « B » en « Le Français » qu'ils ont décidé, à juste titre, de ne pas retenir.

378

Ils sont en revanche intervenus à trois reprises au moins dans le texte de Voltaire. Si κ84 a laissé passer le pléonasme des « cailloux pétrifiés », elle le corrige dans l'*Errata* en « végétaux pétrifiés », leçon également adoptée par κ85. Cette modification ne semble pas correspondre à une correction auctoriale mais à une rectification purement éditoriale : les éditeurs n'ont pris conscience que tardivement du solécisme.

Les éditeurs de Kehl ont apporté une deuxième modification éditoriale au texte de *L'A. B. C.* Le « Septième entretien » dressait une liste des monarques éclairés en évoquant les « philosophes sur le trône à Berlin, en Suède, en Danemark, en Pologne, en Russie », soit respectivement Frédéric II, Gustave III, Christian VII, Stanislas Poniatowski et Catherine II. Dans les années 1780, Christian VII avait été frappé de démence : il dut être mis sous tutelle. Pour s'adapter à leur lectorat, les éditeurs de Kehl supprimèrent la référence au « Danemark » (p. 274), correction qui ne correspond à aucune intention de l'auteur mais qui fut reprise par Beuchot. Ce texte célèbre est fréquemment cité depuis lors dans la version corrigée par les éditeurs de Kehl.

Les éditeurs procédèrent à une troisième modification qui, là encore, ne semble pas être d'ordre auctorial. La première édition de *L'A. B. C.* évoquait dans le « Seizième entretien » la « variole » qui deviendra la « vérole » dans les éditions subséquentes. Or, cette dernière leçon est ambiguë, pouvant aussi bien désigner la « petite vérole » (*variole*) que la « grande vérole » (*sypphilis*). Les éditeurs de Kehl dissipèrent cette ambiguïté en évoquant la « petite vérole » (p. 317).

LE TRAITEMENT DE *L'A. B. C.* DANS LES ÉDITIONS DE BEUCHOT

Si l'excellence des éditions de Beuchot est le fruit de ses qualités de bibliographe, elle résulte également de son parrainage par Jacques Joseph Marie Decroix, rédacteur du « Voltaire de Kehl », qui lui transmet le relais de son expertise éditoriale. « Voltairien passionné », le vieux Decroix trouva

en Beuchot son héritier spirituel¹⁵. Il lui remit à la fin des années 1810 et au début des années 1820, en plusieurs envois, un volumineux manuscrit intitulé « Supplément à l'*Errata* général » de Kehl¹⁶, que Beuchot exploita à deux reprises, dans l'édition Perroneau des *Ceuvres complètes de Voltaire*¹⁷ puis dans celle qu'il dirigea entre 1828 et 1834. Beuchot édita ainsi deux fois *L'A. B. C.*¹⁸. Comme il fut évincé de l'édition Perroneau « par jugement, mais avec les honneurs de la guerre »¹⁹, celle-ci ne bénéficia que partiellement des additions et corrections de Decroix, qu'il intégra quasiment toutes à sa grande édition.

Problématique est le statut des *addenda* et *corrigenda* de Decroix. Elles relèvent de quatre types. Plusieurs modifications retranscrivent des autographes connus. Si ce premier cas ne concerne pas *L'A. B. C.*, Decroix exploite systématiquement certains des papiers de Wagnière, le secrétaire de Voltaire, sans prendre la peine, dans la plupart des cas, de mentionner sa source ; aussi Beuchot lui attribue-t-il souvent la paternité de corrections dont Wagnière est l'auteur. Le deuxième type correspond aux modifications qui renvoient un écho potentiellement voltairien sans que nous soyons en mesure d'identifier les manuscrits auxquels elles correspondent. Ces deux premiers types pourraient répondre à une intention auctoriale. Les modifications textuelles qu'elles impliquent ne devraient-elles pas dès lors être signalées par les éditeurs contemporains, fût-ce sous la forme de variantes ? Légitime, le troisième type d'intervention est purement éditorial : il rectifie la ponctuation et les coquilles non corrigées dans l'*Errata* de l'édition de Kehl. Le quatrième type – de loin, le plus fréquent – est également éditorial sans se justifier dans la perspective d'une édition critique : *Decroix embellit le texte de Voltaire en suggérant à Beuchot maintes corrections, suppressions et additions*. Ce dernier type pose problème : ces modifications ne pourraient-elles correspondre à d'authentiques autographes qu'on n'a pu localiser ou qui ont été perdus ? Place doit dès lors être réservée au doute : ces corrections pourraient relever du premier ou du deuxième type. Étant donné que les interventions de Decroix sont avérées dans les relations de Longchamp et de Wagnière qu'il a éditées en 1826²⁰, qu'il

15 Voir J. Marchand, « Un voltairien passionné : Jacques Joseph Marie Decroix », *RHLF*, n° 2 (1977), p. 187-205.

16 BnF, n.a.fr. 14301 (voir les feuillets 75r-76r en ce qui concerne *L'A. B. C.*).

17 *Ceuvres complètes de Voltaire*, Paris, 1817-1822, 56 vol. [désormais Perroneau]. Voir Bengesco, n° 2147, t. IV, p. 151-153.

18 Perroneau, t. 28, p. 210-331 ; Beuchot, t. 45, p. 1-135.

19 Beuchot, t. 1, p. xxii.

20 En ce qui concerne le premier de ces secrétaires, voir la mise au point de R. Trousson dans son édition des *Anecdotes sur la vie privée de Monsieur de Voltaire* de Sébastien Longchamp, texte établi par F. S. Eigeldinger, présenté et annoté par R. Trousson, Paris, Champion, 2009. Chez le même éditeur, nous donnerons en 2011 la première édition critique des *Mémoires* de Wagnière, également réécrits par Decroix.

a modifié les notes éditoriales de Kehl, comme nous allons l'établir, et que la tentation de donner au public une édition idéale était courante dans la première moitié du XIX^e siècle, nous pouvons cependant soupçonner que ces modifications textuelles sont dénuées de tout fondement auctorial.

Le « Supplément » à l'*Errata* de Kehl propose trente-neuf corrections relatives à *L'A. B. C.* dont trente-six furent validées par Beuchot. Dix relèvent du troisième type et semblent à ce titre parfaitement légitimes : sept correspondent à des modifications de la ponctuation et trois à la rectification de coquilles non corrigées dans l'*Errata*. Certaines autres pourraient relever du deuxième type, celui d'une intervention revêtant un caractère potentiellement voltairien. Dans le « Premier dialogue », Voltaire affirmait de *L'Esprit des lois* de Montesquieu : « Je cherchais un fil dans ce labyrinthe ; le fil est cassé presque à chaque article ; j'ai été trompé ; j'ai trouvé l'esprit de l'auteur qui en a beaucoup, et rarement l'esprit des lois ». Beuchot corrige comme suit : « Je cherchais un guide dans un chemin difficile ; j'ai trouvé un compagnon de voyage qui n'était guère mieux instruit que moi ; j'ai trouvé l'esprit de l'auteur », etc. Beuchot indique avoir apporté cette correction à *L'A. B. C.* dès « 1818 », dans l'édition Perroneau, sur la base d'un « *Errata* manuscrit de feu Decroix »²¹. Il est certain que Decroix disposait de nombreux autographes. Tant qu'on n'aura pas localisé un manuscrit certifiant l'origine voltairienne de cette correction, on se gardera cependant de la considérer comme canonique, d'autant qu'elle s'accorde mal avec le texte de *L'A. B. C.*²². Dans toutes les éditions depuis 1768, Voltaire écrit de même que *L'Esprit des lois* « fait souhaiter qu'un si beau génie [Montesquieu] eût toujours plus cherché à instruire qu'à étonner ». Dans ses deux éditions de *L'A. B. C.*, Beuchot remplace le dernier mot par le verbe « surprendre » sur la base de l'*Errata* de Decroix²³. Ces deux interventions pourraient aussi bien participer du deuxième type d'*addenda* et *corrigenda* que relever du quatrième.

La plupart des autres interventions répondent au souci qu'avait Decroix d'*embellir* le texte voltairien. Il précise le sens d'une formule lorsque celle-ci est vague ou imparfaitement exprimée. On serait presque enclin à approuver ces modifications que Voltaire aurait sans doute validées si on les lui avait soumises. Là où il évoquait, dans le « Troisième entretien », le fait de « manger de l'arbre de la science », Decroix corrige comme suit : « manger le fruit de l'arbre de la science »²⁴. Le « Seizième entretien » opposait les animaux qui « se tuent avec acharnement

²¹ Perroneau, t. 28, p. 224 ; Beuchot, t. 45, p. 17, n. 1. Voir le « Supplément à l'*Errata* », f. 75v.

²² Dans le « Premier dialogue », peu avant le texte corrigé, Voltaire écrit de *L'Esprit des lois* : « Je suis fâché que ce livre soit un labyrinthe sans fil, et qu'il n'y ait aucune méthode ». Le thème du « labyrinthe » sans issue est donc structurant.

²³ Beuchot, t. 45, p. 17.

²⁴ Beuchot, t. 45, p. 39.

les uns les autres pour se nourrir » aux hommes qui « se tuent beaucoup plus furieusement encore sans seulement avoir l'idée de manger ». Decroix ajoute le pronom réfléchi « se » avant ce dernier verbe²⁵, heureuse correction d'un *lapsus calami* qui semble conforme à l'intention textuelle de l'auteur.

La pertinence des autres interventions peut être questionnée. Puriste dans l'âme, Decroix s'autorisa à toiletter le style de Voltaire... Le « Premier dialogue » affirmait que « La France n'avait alors ni la Lorraine, ni l'Alsace, ni la Franche-Comté, ni le Roussillon, ni l'Artois, ni le Cambrésis, ni une partie de la Flandre ». L'*Errata* manuscrit de Decroix ordonne : « enlevez tous les ni », ce que fit Beuchot : « La France n'avait point en ce temps la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, le Roussillon, l'Artois, le Cambrésis, la moitié de la Flandre »²⁶. On pourrait multiplier les exemples similaires, dont nous ne retiendrons que les deux plus sublimes. Dans le « Premier dialogue » de *L'A. B. C.*, Voltaire affirme de Montesquieu qu'« il amuse plus qu'il n'éclaire ». Decroix corrige : « il brille plus qu'il n'éclaire »²⁷, correction lumineuse qui semble néanmoins dénuée de tout fondement auctorial. Conscient du caractère purement éditorial de la correction kehlienne du pléonasma des « cailloux pétrifiés » en « végétaux pétrifiés », Decroix la modifie comme suit : « fragments de substances animales ou végétales pétrifiées »²⁸. Si cette magnifique et élégante leçon a été reprise par Beuchot, puis par Moland et par Raymond Naves dans son édition des *Dialogues et anecdotes philosophiques*, elle ne semble, jusqu'à preuve du contraire, issue d'aucun manuscrit voltairien...

En certains cas, les interventions stylistiques de Decroix établissent un texte inférieur à l'original. *L'A. B. C.* en présente au moins deux exemples. Le « Premier dialogue » critiquait *L'Esprit des lois* de Montesquieu : « Il est singulier, qu'un homme qui écrit sur les lois, dise dans sa préface, "qu'on ne trouvera point de saillies dans son ouvrage" ; et il est encore plus étrange que son livre soit un recueil de saillies ». Decroix corrige les trois premiers mots comme suit : « je suis encore plus étonné qu'un... »²⁹, sans réaliser qu'il introduit une malencontreuse répétition de l'adverbe de gradation et qu'il rompt le parallélisme de l'expression. Le même entretien affirmait que « tout ce qui n'est ni moine, ni financier, ni ministre, ni aspirant à l'être a été charmé par Montesquieu ». Faut-il suivre Decroix et préférer « employé dans le ministère » au terme de « ministre »³⁰, qui s'inscrivait heureusement dans une gradation de dignités ?

25 Beuchot, t. 45, p. 117.

26 Beuchot, t. 45, p. 7.

27 Beuchot, t. 45, p. 17.

28 Beuchot, t. 45, p. 103.

29 Beuchot, t. 45, p. 6.

30 Beuchot, t. 45, p. 6.

D'autres interventions répondent au souci qu'avait ce « voltairien passionné » de faciliter la tâche du lecteur en apportant des précisions ou en adoptant une formulation plus conforme à la vérité. Quand Voltaire évoque les montagnes « Saron », Decroix interpole la précision : « dont les branches couvrent l'Asie »³¹ pour expliciter ce toponyme. Là où Voltaire évoquait le « dénombrement des feux exactement donné en 1751 », il interpole l'adverbe « assez »³² pour relativiser l'exactitude de ce recensement. Quand Voltaire écrivait qu'« il a plu à nos auteurs d'appeler *despotiques* les souverains de l'Asie et de l'Afrique », il substitue le substantif de « despotes » à l'adjectif « despotiques »³³. Et pour mieux marteler le propos de son auteur, qui prétendait que l'empereur de Chine ne gouverne pas son pays par « une volonté arbitraire », Decroix estime judicieux d'ajouter l'adjectif « seule » avant le substantif de « volonté »³⁴. Il serait fastidieux de recenser les autres exemples tant ils sont nombreux : l'édition de *L'A. B. C.* donnée par Beuchot est très éloignée de celle établie par Kehl.

382

Ces modifications éditoriales ne sont pas sans incidence sur notre compréhension du corpus. Decroix a profondément altéré les textualités kehlienne et voltairienne. Nous citons souvent les notes des « éditeurs de Kehl » telles que Beuchot, repris par Moland, les a éditées. C'est oublier que la conception que Beuchot se faisait de ces notes est éloignée de la vérité : *il reproduit les notes de Kehl non telles qu'elles apparaissent dans cet imprimé mais telles qu'elles sont modifiées par le supplément manuscrit donné par Decroix à l'Errata de Kehl. L'A. B. C. en fournit deux exemples. Consacré aux institutions britanniques, le « Quinzième entretien » s'achève sur le conseil donné par Voltaire aux Anglais : « arrangez-vous avec vos colonies, et que la mère et les filles ne se battent pas »*³⁵. Si l'édition de Kehl n'ajoute aucune note à cette phrase, Beuchot reproduit en ce lieu une prétendue note de « Kehl » qui est l'œuvre de Decroix : « Ce conseil était donné par M. de Voltaire en 1768. Les Anglais, plusieurs années après, ont pu juger combien son avis était sage »³⁶. Dans la note que les éditeurs de Kehl établirent pour justifier le traitement philosophique de l'esclavage par Voltaire dans l'entretien intitulé « Des Serfs de corps », où « A » fait presque l'éloge de cette institution, Decroix interpole une phrase éditée par Beuchot : « C'est un Anglais qu'il [Voltaire] fait parler »³⁷...

31 Beuchot, t. 45, p. 8.

32 Beuchot, t. 45, p. 7.

33 Beuchot, t. 45, p. 20.

34 Beuchot, t. 45, p. 21.

35 «84, t. 36, p. 315.

36 Beuchot, t. 45, p. 116, n. 1.

37 Beuchot, t. 45, p. 70, n. 1.

Decroix et Beuchot vont jusqu'à modifier les notes de Voltaire par souci d'exactitude philologique. Le « Premier dialogue » de *L'A. B. C.* affirme constamment que Montesquieu « dit, d'après Pufendorf, que du temps du roi Charles IX il y avait vingt millions d'hommes en France » avant d'ajouter, en note : « On va même jusqu'à supposer vingt-neuf millions »³⁸. Suivi par Beuchot, Decroix supprime cette note et modifie en conséquence le texte : il « dit, d'après Pufendorf, que, du temps du roi Charles IX il y avait vingt millions d'hommes en France. Pufendorf va même jusqu'à vingt-neuf millions »³⁹.

Beuchot a également modifié la textualité voltairienne sans suivre les indications de Decroix : certaines de ses corrections ne figurent pas dans le « Supplément » à *l'Errata*. Dans le « Premier entretien », Voltaire cite Montesquieu : « J'ai ouï souvent déplorer, dit-il, l'aveuglement du conseil de François I^{er}, qui rebuta Christophe Colomb, qui lui proposait les Indes »⁴⁰. Beuchot corrige comme suit : « J'ai ouï plusieurs fois déplorer »⁴¹, etc. Voltaire avait amélioré le texte de Montesquieu qui écrit « plusieurs fois » au lieu de « souvent »⁴². Ici, Beuchot rend le texte de Voltaire conforme à celui de *L'Esprit des lois*. La nature purement éditoriale de cette correction semble d'autant plus avérée que Beuchot n'en avait pas fait état dans sa première édition de *L'A. B. C.*⁴³.

Les éditeurs de Kehl n'avaient pas pris conscience d'une répartition fautive des répliques au début du « Sixième entretien ». Dans toutes ces éditions, « B » ouvre le dialogue en faisant l'éloge de la république ; il est chaleureusement approuvé par « C » (« Cela est clair [...]. Je veux garder mes yeux, je m'imagine qu'on en crève un dans l'État aristocratique, et deux dans l'État monarchique »). A lui répond : « Vous parlez comme un citoyen de la Nord-Hollande, et je vous le pardonne ». « C » reprend aussitôt la parole pour faire l'éloge de l'aristocratie et pour dénoncer la démocratie, alors qu'il venait d'approuver celle-ci et de condamner celle-là. Le texte de Voltaire se trouve ici grevé d'une contradiction qui échappa à tous ses éditeurs. Dans sa première édition de *L'A. B. C.*, Beuchot avait établi un texte fautif : les deux premiers interlocuteurs du « Sixième entretien » sont « B » et... « B ». Dans sa seconde édition, il remédia à l'ensemble de ces imperfections en attribuant les deux premiers propos distingués par

38 *κ84*, t. 36, p. 217.

39 Beuchot, t. 45, p. 7.

40 *κ84*, t. 36, p. 222.

41 Beuchot, t. 45, p. 12.

42 Montesquieu, *De l'Esprit des Lois*, livre XXI, chap. 22, éd. R. Derathé, Paris, Garnier, 1973, 2 vol., t. II, p. 64. Cette formulation apparaissait déjà dans le manuscrit : voir Montesquieu, *De l'esprit des lois. Manuscrits*, éd. C. Volpilhac-Augier, 2 vol., *Œuvres complètes de Montesquieu*, Oxford/Naples, Voltaire Foundation/Istituto Italiano per gli Studi Filosofici, t. IV, p. 569.

43 Perroneau, t. 28, p. 220.

Voltaire au seul « B »⁴⁴. Éléante, cette correction a pour inconvénient de transformer « B » en républicain hollandais, ce qu'il n'était pas sous la plume de l'auteur. Faute d'un texte correctement établi, les commentateurs depuis Beuchot considèrent « B » comme étant Hollandais⁴⁵... Cet exemple prouve combien les interventions éditoriales peuvent influencer l'interprétation d'une œuvre : point de notes ni de commentaire pertinents sans un texte correctement établi.

384

Dans un monde idéal, les éditions de Kehl, de Beuchot et de Moland correspondraient à l'édition encadrée enrichie des seules additions, corrections et modifications de Voltaire, qui peuvent être réduites à trois sources : ses œuvres parues après l'« encadrée » entre 1775 et 1778, les corrections de la fin de 1777 et les manuscrits permettant d'enrichir son corpus, de signaler une variante ou de rectifier une leçon fautive. Les interventions des éditeurs se borneraient à rectifier les coquilles des éditions antérieures. L'exemple du traitement de *LA. B. C.* établit que la réalité éditoriale est bien éloignée de cet idéal. Il justifie le jugement de Bengesco qui remarquait de l'édition de Kehl qu'« il est certain [...] que beaucoup de corrections » qui y apparaissent « proviennent aussi du fait des éditeurs eux-mêmes »⁴⁶, et pas seulement de l'auteur. Malgré leurs réelles qualités, les éditions de Kehl et celle qu'on serait enclin à nommer l'édition de Beuchot-Decroix ne sont pas « critiques » au sens où nous entendons ce concept aujourd'hui. Elles intègrent maintes modifications qui répondent au souci qu'avaient ces éditeurs de donner une « édition idéale », seule digne à leurs yeux de l'auteur qu'ils vénéraient. À leur décharge, on invoquera les pratiques éditoriales du XIX^e siècle, fort éloignées de nos exigences scientifiques, ainsi que le fait que Voltaire fut « négligé dans ses impressions » comme le constatait Beuchot : « Les mauvaises leçons font le désespoir des éditeurs ; et aucun texte n'en est plus infesté que celui de Voltaire »⁴⁷. Les incohérences de *LA. B. C.* confirment ce jugement et justifient, dans une certaine mesure, ces interventions éditoriales. Kehl, Decroix et Beuchot tentèrent de rectifier le pléonisme des « cailloux pétrifiés », qui avait échappé aux relectures de Voltaire et de tous ses éditeurs, ainsi que les contradictions dans la répartition des répliques entre les trois protagonistes. Leurs interventions ont établi un texte plus beau que l'original : quel lecteur ne préférerait la leçon des « fragments de substances

44 Perroneau, t. 28, p. 259-260 ; Beuchot, t. 45, p. 56.

45 Voir les notices « A. B. C. » de R. Mortier dans le *Dictionnaire général de Voltaire* (p. 1-3 ; ici p. 1) et de S. Pujol dans *l'Inventaire Voltaire* (p. 13-14 ; ici p. 13) où B est qualifié de « républicain démocrate hollandais » ou de « républicain hollandais ».

46 Bengesco, t. IV, p. 216.

47 Beuchot à Cayrol, 4 mai [1832] et 19 octobre 1826, Ch. Paillard, p. 136.

animales ou végétales pétrifiées » aux barbares « cailloux pétrifiés » ? La première source des modifications éditoriales tient donc aux incohérences textuelles de l'auteur. Une deuxième source est liée au désir des éditeurs de s'accommoder à leur lectorat, comme le prouve la suppression de l'allusion au roi du Danemark devenu fou à lier dans les années 1780. Il n'est pas d'exemple dans *L'A. B. C.* de modification éditoriale destinée à tempérer les ardeurs du texte de Voltaire, mais on sait que les éditeurs de Kehl eurent fréquemment recours à cette pratique⁴⁸. Le traitement éditorial de *L'A. B. C.* justifie le projet des *Œuvres complètes de Voltaire* en cours de publication⁴⁹. Le corpus voltairien ne peut s'en tenir à l'édition Moland dans la mesure où celle-ci, héritière de Kehl, de Decroix et de Beuchot, ne saurait être considérée comme l'œuvre du seul Voltaire.

48 Voir, par exemple, les *Dialogues d'Évhémère*, OCV, t. 80c (2009), p. 129, variante de la ligne 19. Les éditeurs recoururent de même à des « points » de suspension pour masquer les « endroits scabreux, et même un peu dégoûtants » de *La Pucelle*, selon l'expression de Decroix (BnF, n.a.fr. 25135, f. 4).

49 Sans doute faudrait-il cependant ne pas arrêter la colligation des variantes aux éditions de Kehl dans la mesure où certaines des modifications ultérieurement apportées par Decroix et Beuchot pourraient correspondre au premier et au deuxième types décrits ci-dessus, p. 379.

IV

Comptes rendus

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 22. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (II). *Avant-propos et chapitres 1-37*, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, lii + 574 p.

Complète, claire, impressionnante. L'édition critique de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* (OCV, t. 21-27B) sera une tâche de longue haleine : le texte principal occupera six volumes, suivi d'un volume supplémentaire pour les pièces annexes et l'index global ; une introduction générale couronnera le tout. Mais déjà ce premier volume révèle les principes qui guident l'entreprise ainsi que la grande qualité du travail effectué par les éditeurs.

L'établissement du texte est assuré par Henri Duranton selon des critères indiscutables. Les deux manuscrits du premier état du texte sont pris en compte, ainsi que la publication de chapitres épars dans le *Mercure de France* en 1745, l'édition Néaulme de 1753 (parue sans l'accord de Voltaire), et toutes les éditions auxquelles Voltaire a participé de près ou de loin. Bien entendu, l'*encadrée corrigée* est retenue comme texte de base, l'exemplaire de Saint-Petersbourg contenant les dernières corrections de Voltaire, ajoutées peu avant son départ pour Paris en 1778. « Par précaution », ajoutent les éditeurs, l'édition de Kehl est également incorporée, donnant quelques variantes dont l'authenticité n'est pas absolument garantie. Le texte est donc très complet, reflétant l'évolution de cet ouvrage qui a préoccupé le philosophe pendant plus de trente ans.

Mais la complexité même de cette évolution posait des problèmes particuliers. Comment permettre au lecteur de suivre dans le détail l'élaboration des états successifs de ce texte tout en respectant l'unité de la version finale ? Les éditeurs répondent à cette question épineuse de deux manières. D'abord, outre la « Présentation de l'édition » en tête du volume (p. xxi-xxvii) et la liste des « Manuscrits et éditions » (p. xxix-xxxiv), les éditeurs fournissent deux instruments très utiles. À la fin du volume, une liste chronologique recense tous les « titres des chapitres dans les différentes éditions » (p. 513-523). Ces renseignements sont ensuite résumés dans le « Tableau récapitulatif » qui permet de constater rapidement la présence ou l'absence de chaque chapitre et d'identifier les parties de l'ouvrage auxquelles Voltaire a consacré ses attentions dans les éditions successives. Ainsi, par exemple, le lecteur voit immédiatement que les chapitres 9 et 11 ne sont introduits qu'avec l'édition de 1769 lorsque le philosophe approfondit son examen des fausses légendes et du rôle du christianisme dans la chute de l'empire romain.

Dans le corps de l'ouvrage, chaque chapitre porte l'indication de sa première rédaction. Les variantes permettent ensuite de tracer les modifications du texte qui mènent jusqu'à son état définitif dans l'*encadrée corrigée*. Comme les éditeurs l'observent, cette présentation est particulièrement efficace à cause de

« la méthode de travail de Voltaire historien qui, en règle générale, corrige peu et ajoute beaucoup » (p. xxiii). La lecture des variantes révèle « les strates successives déposées au fil des éditions » (p. xxiii). Souvent, on peut y voir un reflet direct des préoccupations de Voltaire à un moment donné. Par exemple, dans l'édition de 1761, l'« Avant-propos » s'accroît d'un important développement sur les « Changements dans le globe » (p. 14-16), annonçant ainsi un thème sur lequel le philosophe reviendra à maintes reprises tout au long des années 1760. De même, l'on suit facilement l'expansion très considérable des pages traitant de « l'ancienne religion de Zoroastre » dans l'édition de 1769.

Le travail d'annotation est également impressionnant. Sur ce plan, les éditeurs ont assuré un travail de coordination admirable – dix-huit collaborateurs pour ce premier volume –, produisant un commentaire qui facilite de beaucoup la lecture de cet ouvrage gigantesque. Au début de chaque chapitre (ou groupe de chapitres lorsqu'il y a une grande continuité dans la matière) se trouve « une note liminaire qui décrit l'histoire de la composition du chapitre jusqu'à sa forme finale, les sources principales utilisées par Voltaire et les débats historiographiques contemporains dans lesquels il s'est impliqué » (p. xxvi). Pour l'ensemble de chaque chapitre, cette note liminaire donne ainsi au lecteur une orientation générale. De nombreuses notes ponctuelles relèvent ensuite les détails du texte, identifiant des personnages obscurs, situant Voltaire par rapport à ses sources, repérant les passages qui sont liés à d'autres ouvrages voltairiens, citant les études critiques les plus pertinentes. Bien évidemment, tout cela crée un appareil critique assez lourd mais essentiel et éclairant dans le cas de cet ouvrage où l'érudition du philosophe s'affiche à chaque page.

Deux détails de cette édition méritent encore d'être signalés. Conformément aux souhaits de Voltaire, on rétablit ici les manchettes, éliminées contre son gré dans l'édition encadrée. Ce choix éditorial rappelle utilement tout l'intérêt et toute l'énergie que le philosophe apportait à la publication de ses œuvres. Et en attendant l'introduction générale qui suivra la publication des six volumes de texte, chaque tome sera doté d'une brève préface. Dans ce premier volume, John Robertson propose une mise en perspective synthétique, résumant de manière magistrale trois thèmes majeurs qui font de l'*Essai sur les mœurs* un ouvrage fondamental pour comprendre l'historiographie de Voltaire et sa place dans la pensée des Lumières.

Étant donné la clarté de la présentation et la pertinence des supports, il est possible d'imaginer plusieurs manières de consulter cette édition. Naturellement, pour les courageux, il existe l'option d'une lecture intégrale, incluant toutes les notes et toutes les variantes. Pour les spécialistes, en suivant les indications sur la composition de l'ouvrage et la date des variantes, il sera également possible et relativement facile de se limiter à une édition particulière, en laissant de côté

les développements ultérieurs. Par exemple, on pourrait choisir de reconstituer le texte de 1756, première édition complète autorisée par Voltaire. Pour ceux dont les intérêts portent sur une période ou sur un pays, la lecture de chapitres choisis sera immédiatement enrichie par les notes liminaires. Et puis, pour ceux dont les ambitions se bornent à un sujet précis, le volume présente un index des noms de personnes et un index analytique qui sans prétendre à l'exhaustivité « cherchent à rassembler les principales références aux personnes mentionnées par Voltaire et les thèmes qui l'intéressaient » (p. 539).

S'il est vrai que l'édition de l'*Essai sur les mœurs* procurée par René Pomeau en 1963 a rendu d'énormes services, il est non moins vrai que cette nouvelle édition s'impose désormais comme édition de référence. Tout compte fait, ce premier tome de l'édition n'est pas seulement un début prometteur, c'est un triomphe que doivent saluer tous les « voltairistes ».

John Iverson,
Whitman College, Walla Walla, Washington

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 39. Questions sur l'Encyclopédie (III) (Aristote-Certain), Oxford, Voltaire Foundation, 2008, xxx + 626 p.

Proprement restauré, l'Aristote des *Questions sur l'Encyclopédie* devient un philosophe des Lumières fort acceptable : le voilà adepte du « bon sens », maître avéré en fait de goût, professeur de la seule juste morale. Il ne fallait que digérer et traduire sa logique (qui rend si « grand service à l'esprit » en supprimant les équivoques), rendre intelligible sa physique (qui ne saurait, non plus que la moderne, aller au plus profond de la « mine » ouverte au cœur de la nature, « abîme » de l'ignorance humaine), glisser sur sa métaphysique, à tout prendre réductible à des termes actuels et suffisamment clairs, entériner les mérites de sa rhétorique et de sa poétique, héritage sans prix pour Cicéron et pour Horace, transmis par Boileau à tout amateur du raisonnable et du vraisemblable. Tout appelle l'éloge : « Rien ne prouve mieux le grand sens et le bon goût d'Aristote que d'avoir assigné sa place à chaque chose ». C'est ce que précisément n'ont su faire ces deux adversaires par excellence que sont Platon et Pascal, réunis dans le même verdict prononcé de concert par l'Ancien, Aristote, et un Moderne tout disposé à se reconnaître dans ces penseurs anciens et comme définitifs qui ont nom Cicéron et, désormais, Aristote. Définitifs ? Ils le seraient en s'ajoutant le meilleur d'un certain Descartes, resté pour Voltaire, quoi qu'on en dise, quoi qu'en dise lui-même le pourfendeur des idées innées (il convient de paraître plus lockien qu'on ne l'est), l'instituteur de la raison à la française, d'un « bon sens » sans cesse revendiqué. On allèguera l'article « Cartésianisme », dans le même volume des *Questions sur l'Encyclopédie* : on n'y lit que la rhapsodie des erreurs

de la physique cartésienne, complaisamment recensées, pour faire oublier, croirait-on, l'allégeance effective au maître de la méthode. Par l'effet de quelque providence, le volume qui s'ouvre sur Aristote et contient « Cartésianisme » se ferme sur « Certain, Certitude » : on y voit que la certitude par perception (au sens large, dirait Russell) peut équivaloir à la certitude géométrique ; ainsi dans cette phrase : « La certitude physique de mon existence, de mon sentiment, et la certitude mathématique sont donc de même valeur, quoiqu'elles soient d'un genre différent ». On ne trouve rien de tel, semble-t-il, dans l'*Essai sur l'entendement humain* ; peut-on croire, en revanche, que pareille réflexion sur l'accès à la vérité ne doive rien aux *Regulae*, au *Discours sur la méthode*, aux *Principes* ? « Certitude » prolongeant « Aristote », ce volume des *Questions* marque sans ambiguïté les fondements du rationalisme voltairien.

392

Ce rationalisme se voit mis à l'épreuve dans deux articles majeurs : « Athéisme » et « Causes finales », auxquels on joindrait en bonne logique « Bornes de l'esprit humain ». Ce n'est pas de ce que Voltaire croit qu'« Athéisme » nous parle, même pas de ce qu'il veut croire, mais de ce qu'il voudrait ou plutôt de ce qu'il faudrait qu'on crût. L'ironie, la désinvolture de l'argumentation, tout y doit concourir à l'efficacité de critiques aussi peu scrupuleuses à l'égard des thèses matérialistes que des opinions réelles d'un Spinoza ou d'un Maupertuis. Il ne s'agit que de créer ou d'entretenir le besoin de Dieu au bénéfice de la morale : cela est dit avec toute la circonspection nécessaire dans le commentaire (note 67, p. 170-171) du vers célèbre, « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer » ; si Dieu n'est qu'« invention utile » et si Voltaire « répugne à croire à la survie » de l'âme, il faut conclure, à tout le moins, que « le critère d'utilité est alors tout près de se substituer au critère de vérité ». « Causes finales » ne paraît pas plus décisif tout en se donnant l'air de l'être. Voltaire s'y expose à passer pour « un imbécile », c'est-à-dire un « cause finalier » en multipliant les fausses évidences, passant sans broncher de l'observation empirique des effets à des rapports de causalité fondés en réalité sur la connaissance préalable des causes, et de ces rapports vérifiables dans les deux sens, de la cause à l'effet comme de l'effet à la cause, à l'hypothèse absolument invérifiable et même à certains égards douteuse d'une cause unique, hypothèse qui vaudrait preuve d'existence. Sans doute pareille argumentation est-elle chez notre philosophe monnaie courante, mais pourquoi la confronter à la pensée, longuement rapportée, d'un matérialiste « très supérieur à Spinoza » et qu'il faut tenir pour un « redoutable adversaire » ? D'autant que dans les lignes citées l'auteur du *Système de la nature* réfute les sophismes du finaliste, c'est-à-dire du créationniste. Il faut ou que Voltaire ne répète ses « spécieux » refrains que par acquit de conscience, ou qu'il consente à faire figure d'imbécile, jeu subtil et dérobaie moqueuse.

La précaution nécessaire, que rendent possible la savante annotation et les notices de cette édition des *Questions sur l'Encyclopédie*, on voit bien qu'elle est de repérer les additions, les citations, les références que le Voltaire de 1770 introduit dans des textes rédigés souvent des années plus tôt, pour le *Dictionnaire philosophique* notamment. Il cite d'Holbach dans « Causes finales », l'*Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs* dans « Athéisme », le *Discours en vers sur l'homme* dans « Bornes de l'esprit humain », le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, très longuement, dans « Tout est bien », et l'orientation de ce dernier article se trouve renforcée : s'avère décidément inconcevable l'éventuelle action de Dieu sur le monde. C'est seulement grâce à la datation précise des morceaux dont se constituent les articles des *Questions*, véritables marqueteries amalgamant des fragments d'époques diverses, que deviennent perceptibles les évolutions de la réflexion voltairienne, les jugements ou arguments des époques antérieures se trouvant ici fréquemment corroborés, sinon éclairés, faute d'être tout à fait éclaircis. On mesure à chaque instant ce qu'a d'indispensable une pareille édition qui laisse au lecteur le plaisir de discerner les différentes voix de Voltaire, d'apprécier ce qui relève du rôle, quelque peu cynique, que s'assigne le maître des Lumières. Peut-être pourrait-on parfois davantage caractériser ces variations d'accent. Car ces articles, selon le régime de l'adresse, interpellent, exigent réponse d'indignation ou d'assentiment, engagent un processus critique, suscitent la complicité du rire ou de la conviction ; on y entend même Voltaire faisant écho à ses propres sentiments et marquant avec une netteté plus grande ce qui n'avait pas été à son gré assez entendu. Il revient sur sa doctrine esthétique (« Shakespeare est un génie ») et *Iphigénie* satisfait mieux que toute autre tragédie « un homme de bon sens et d'un cœur sensible », nourrit de références érudites ses remarques sur l'histoire (toujours détestant Auguste), sur les mythologies et la circulation des mythes dans le monde ancien, sur la valeur des étymologies (amorçant par là nombre d'articles), et, comme il se doit, sur les méfaits des religions, de la pensée et des institutions religieuses, visant les excès juridictionnels (« Arrêts notables », « Blasphème »), le monachisme et les mortifications (on fouette gaillardement dans « Austérités »), les horreurs bibliques (« Bethsamès »), les procès de sorcellerie (« Bouc »), l'enrichissement et l'indifférence à la pauvreté de ceux qui en ont fait le vœu (« Biens de l'Église », « Carême »), les variations du dogme et des pratiques cultuelles (« Le Saint Esprit s'est toujours conformé aux temps », dans « Autels »), etc. Tout n'est pas du même intérêt : les effets de surprise tournent court parfois ; s'il est plus d'un article qui donne plus qu'on n'attendrait (« Arot et Marot », « Béker », « Bouffon », voire « Calebasse »), « Bacon », « Bayle » ou « Augustin » promettent plus qu'ils ne tiennent. Mais on admire que les commentateurs réunissent autour d'un mot tant d'informations qu'une entrée d'apparence presque anodine propose un bilan en retour sur ce que

Voltaire a, au long de ses écrits, pensé de la question : la science des annotateurs rivalise avec celle de l'auteur et la prolonge (voir, entre bien d'autres, « Auteurs », « Brahmanes », « Blé », « Bulgares » ou « Caton »). Dans l'esprit de qui a un peu longuement fréquenté un tel volume, resterait une interrogation à laquelle sans doute personne ne sait vraiment répondre : comment Voltaire avait-il emmagasiné tant et de si divers savoirs, comment mobilisait-il sa mémoire et mettait-il en œuvre de si riches et souvent étranges matériaux ? Il semble qu'on sache mieux répondre au pourquoi qu'au comment. Mais peut-on douter que l'Introduction à venir des *Questions sur l'Encyclopédie* réponde à cette curiosité, somme toute anecdotique, secondaire en regard de l'enjeu ?

Jean Dagen,

Université Paris-Sorbonne, CELLF 17^e-18^e

394

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 45A. *Œuvres de 1753-1757* [Examen du Testament politique du cardinal Alberoni ; L'Orphelin de la Chine ; Épître de l'auteur, en arrivant dans sa terre près du lac de Genève, en mars 1755 ; Poème sur le désastre de Lisbonne ; Shorter verse of 1753-1757], Oxford, Foundation, 2009, xii + 456 p.

Comme le souligne Haydn Mason dans son propos liminaire, ce volume rassemble des textes écrits dans une période cruciale pour la vie et la carrière de Voltaire, de la dépression qui suit le départ de Prusse à la crise intellectuelle liée au tremblement de terre de Lisbonne, en passant par l'installation en Suisse. Les œuvres les plus importantes ici publiées, toutes deux en vers, sont *L'Orphelin de la Chine* et le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, mais on y trouve aussi l'*Épître du poète en arrivant dans sa terre*, l'*Examen du testament politique du cardinal Alberoni* et une vingtaine de pièces de vers courtes, généralement des vers de circonstance (dont la table détaillée se trouve p. 360). Pour tous ces textes, nous trouvons ici la première édition pleinement critique ; les deux premiers avaient déjà fait l'objet d'une édition moderne soignée dans la « Bibliothèque de la Pléiade », respectivement par Jacques Truchet et Jacques Van den Heuvel. L'ensemble des introductions et des notes est en anglais.

L'*Examen*, un texte d'une dizaine de pages publié d'abord avec le *Supplément au Siècle de Louis XV*, est édité par Mark Waddicor avec une abondante annotation. Il rappelle dans une sobre introduction les relations de Voltaire avec le cardinal, remuant Premier ministre d'Espagne de 1715 à 1719, qui chercha à faire monter Philippe V sur le trône de France. Son prétendu testament, publié en 1753, suscite aussitôt le commentaire critique de Voltaire, qui revient avec ironie sur les grands projets politiques du ministre et saisit cette occasion de redire son propre engagement en faveur du développement agricole et de la lutte contre l'intolérance.

Le grand travail d'édition sur *L'Orphelin de la Chine* de Basil Guy a été complété par Renaud Bret-Vitoz, spécialiste de la tragédie française entre 1691 et 1759. Le texte choisi est, classiquement, celui de l'édition encadrée (1775), mais un relevé minutieux des variantes permet à un lecteur attentif de reconstituer vingt ans d'évolution du texte depuis le manuscrit publié en 1913 par Leo Jordan ; l'annotation relève surtout les emprunts de Voltaire à ses sources documentaires (qu'il serait parfois utile de citer textuellement, pour que le lecteur puisse mesurer la fidélité du dramaturge). Une ample introduction fait la synthèse des travaux sur la vision de la Chine qu'avait et que proposait Voltaire. Elle offre une belle étude de la place de cette tragédie dans sa vie et dans son œuvre, et explore diverses interprétations. Elle dégage ainsi la *série* dans laquelle s'inscrit l'œuvre ; la tragédie apparaît comme une réplique au jugement sévère que Rousseau porte dans ses *Discours* sur la Chine, où selon lui les honneurs qui entourent les lettres n'améliorent pas la moralité ; elle trouve place aussi dans les relations de Voltaire avec Frédéric II, et peut être interprétée comme « *a lesson by Zamti-Voltaire to Jenghis-Frederick* » (p. 41). L'étude de composition montre les difficultés de l'écrivain, son hésitation entre une version en trois actes et une autre en cinq actes, et le rôle de conseillers comme les d'Argental. L'étude des sources souligne évidemment la place des *Lettres édifiantes et curieuses* et celle de la synthèse de Du Halde, mais elle insiste aussi sur les modèles classiques, Corneille et Racine (à ce sujet on s'attendrait à voir cités les travaux de Jean-Pierre Perchellet). Un intéressant développement, nourri des recherches de R. Bret-Vitoz, est consacré au *topos* de la conversion du tyran sur la scène contemporaine. L'étude de la mise en scène insiste sur la question des costumes, replacée dans l'esthétique de Voltaire. Quelques pages, pour conclure cette riche introduction, esquissent une exploration de la réception et de la postérité de la pièce, la dernière où Voltaire, dit-on, ait tenu lui-même un rôle.

Les cent vingt-deux vers de l'*Épître de l'auteur en arrivant dans sa terre*, éditée par Nicholas Cronk, bénéficient d'une introduction de vingt-cinq pages et d'une ample annotation : ils les méritent, car il s'agit d'une œuvre importante et d'une belle œuvre, confidence poétique sur la conception voltairienne du bonheur et hymne à la liberté. Le texte reproduit est celui de l'édition des œuvres complètes de 1756, texte à peu près définitif qui constitue en réalité une seconde version, influencée par les premières réactions. Il est utilement complété par la publication en annexe de deux répliques anonymes très hostiles à Voltaire. L'introduction précise, par un examen rigoureux de la documentation, la date réelle (mai ou début juin 1755) et les circonstances de la composition. Voltaire s'installe depuis mars aux Délices ; il cherche à établir de bonnes relations avec les Genevois, et, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, à convaincre Paris où il ne peut pas

revenir que l'on est plus heureux à Genève, tout en soulignant l'indépendance que lui donne sa richesse. Les intentions du poète sont montrées dans toute leur complexité ; il s'adresse aussi à Mme Denis, compagne d'exil, et même à Frédéric II, à qui il vient d'échapper. Mais l'accueil est mitigé, et une étude fouillée de la réception immédiate du poème montre que Voltaire a réussi à indisposer à la fois les Parisiens, les Genevois et la cour de Savoie (par le développement sur le grand-duc Amédée, devenu pape). Avec beaucoup de finesse, N. Cronk montre l'aspect lyrique du texte, écrit, avec son mélange de mètres, plutôt comme une ode que comme une épître, et l'attirance inattendue du poète, connu pour son inlassable activité, pour un bonheur de la tranquillité. Il rassemble les éléments textuels qui créent une tension entre « la nature autobiographique du sujet » et le « plus large thème philosophique ». En soulignant à juste titre la filiation avec les poètes latins, dont Voltaire reprend la stylisation dans l'évocation de la nature, le commentateur suggère une explication pertinente des choix poétiques et philosophiques de l'écrivain, dont on connaît l'intime familiarité avec Virgile ou Horace. En même temps, on perçoit quelques échos de cette poésie descriptive dont le développement est contemporain.

Plus ample et plus célèbre aujourd'hui est le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, qu'éditent ici David Adams et Haydn Mason avec tout l'appareil nécessaire pour mettre en lumière l'origine et la portée de ce poème philosophique. Tenant compte des travaux de Francis J. Crowley, ils prennent comme texte de base la seconde édition Cramer de 1756, deuxième édition autorisée par Voltaire ; ils reproduisent les variantes de six manuscrits et des très nombreuses éditions publiées du vivant de Voltaire (souvent avec le *Poème sur la religion naturelle*), jusqu'à celle de Kehl. L'introduction, complète et méthodique, rappelle la réaction immédiate de Voltaire à la nouvelle du tremblement de terre qui a détruit Lisbonne, le 1^{er} novembre 1755, et tué « cent mille fourmis, notre prochain » (D6597) : « le *tout est bien* et l'optimisme en ont dans l'aile » (D6610). Elle marque avec force la continuité de la pensée de Voltaire sur l'optimisme, dont la condamnation est bien l'objet principal du poème. Mais elle souligne aussi la complexité des réactions de Voltaire devant le désastre : pitié et solidarité mais aussi repli sur soi, dramatisation mais aussi scepticisme devant les exagérations, mise en cause de la nature mais encore plus, bientôt, de la violence des hommes. Ainsi s'explique une genèse évolutive : à une rédaction hâtive succède une longue période de transformations, comme le montre une étude des manuscrits successifs et des interventions des premiers lecteurs confidentiels. Cette étude dégage la cohérence du poème avec le *Poème sur la loi naturelle* et met en évidence l'atténuation du cri de révolte primitif (interprété par les premiers auditeurs comme un « tout est mal ») au profit d'une réaction mélancolique teintée d'espérance et de soumission, conciliable, pour

beaucoup de lecteurs, avec l'attitude chrétienne (p. 280-281). Les ambiguïtés qui en résultent sont accrues par les variantes inédites que Voltaire continuera à ajouter (par exemple, une note manuscrite sur un exemplaire de sa bibliothèque, à côté de « voilà mon espérance » : « quelle frêle espérance ! » [p. 284]). Elles justifient l'ajout d'une préface et de notes, dont le commentaire ici montre bien qu'elles n'éclaircissent pas vraiment la position de Voltaire. La préface est aussi l'occasion de défendre Bayle contre l'accusation de scepticisme, alors qu'un de ses commentateurs, François-Marie de Marsy, venait d'être condamné par le parlement de Paris. Enfin, une rapide étude du style du poème souligne sa parenté avec *l'Essay on Man* de Pope, la prédominance du dialogue avec les optimistes, la discrétion de l'évocation concrète, le savoir-faire du poète tragique, avant qu'un aperçu de la réception immédiate ne relève la discrétion des réactions dans les périodiques français et anglais, sans doute pour des raisons religieuses, et l'oppose à celle de Rousseau, exprimée dans sa fameuse lettre du 18 août 1756 : « Cet optimisme que vous trouvez si cruel me console pourtant »... Le paratexte sera particulièrement utile, tant par la présence des multiples variantes significatives que par les rapprochements avec le reste de l'œuvre de Voltaire, où la question de l'optimisme est si souvent évoquée.

Les courts poèmes de la période, édités une fois encore par Ralph Nablo, qui aura beaucoup fait pour renouveler les connaissances sur la production « fugitive » de Voltaire, sont presque tous des vers adressés, et ne révèlent leur intérêt que si les destinataires et la circonstance sont bien connus. Les informations nécessaires sont rassemblées, souvent pour la première fois, dans cette édition pionnière, qui fournit aussi certaines répliques. On mesure le travail qu'elles supposent, chaque quatrain exigeant autant de recherches historiques qu'un conte en prose ou qu'une tragédie. Elles donnent tout leur relief à des vers écrits pour Frédéric (« Ô Salomon du Nord ! »...) ou pour le maréchal de Richelieu, par exemple. En complétant la correspondance et en offrant de l'écrivain une image souvent plus spontanée et plus intime, tantôt plus aimable, tantôt plus amère, ces vers épars contribuent à nous faire entrevoir le visage vivant de Voltaire.

Sylvain Menant,

Université Paris-Sorbonne, CELLF 17^e-18^e

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 45c. *Paméla ; Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même*, Oxford, Voltaire Foundation, 2010, xxxvi + 468 p.

Le volume 45c des *Œuvres complètes* de Voltaire comprend deux textes présentant de nombreux points de contact et de convergence : *Paméla* (écrit dans l'hiver 1753-1754) et les *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de*

Voltaire, écrits par lui-même (écrits pour la plus grande partie entre mars et septembre 1758). Le volume comporte une préface générale, l'introduction à *Paméla*, le texte suivi de documents annexes, l'introduction aux *Mémoires*, le texte, une bibliographie des œuvres citées et un index des noms propres et des titres.

398

Les deux textes procèdent tous deux d'une volonté de Voltaire d'exercer une forme de contrôle sur le matériau mémoriel de sa propre vie. Hanté par l'idée de vivre en permanence sous l'œil du public et par la crainte (pas toujours infondée) d'une forme de dépossession de sa propre vie (« *He is losing ownership of his self* » [p. xxiv]), l'écrivain s'efforce de ressaisir un épisode embarrassant de sa propre histoire, les années 1750, au cœur des deux textes, renvoyant à une période de vulnérabilité, en raison principalement des rapports avec Frédéric II et d'un départ pour la Prusse qui demande sans cesse à être justifié, expliqué, remis en perspective. Le texte édité sous le titre de *Paméla* répond directement au désir de Voltaire, l'homme public, de contrôler son image, en corrigeant, en contre-attaquant et en réécrivant un épisode particulièrement polémique de sa vie puisqu'il s'agit pour lui de réécrire les lettres déjà écrites et envoyées à Mme Denis. Insistant sur la dimension hautement stratégique et performative des écrits de Voltaire sur lui-même, Jonathan Mallinson révoque d'emblée dans sa préface l'intérêt d'une attention trop scrupuleuse à la véridicité des faits : « *there is no 'truth' of Voltaire, merely a series of different representations; to think therefore in terms of the accuracy, or inaccuracy, of these autobiographical writings is ultimately beside the point* » (p. xxviii). Les *Mémoires pour servir à la Vie de Monsieur de Voltaire* couvrent un plus large empan chronologique que *Paméla* puisqu'ils concernent les années 1733-1760. La majeure partie du texte, celle consacrée aux années 1733 à 1757, a été cependant composée entre mars et septembre 1758. Les deux textes présentent donc l'intérêt de proposer deux relectures par Voltaire de la même décennie controversée, en faisant varier la distance d'observation, le ton employé et le regard porté sur les mêmes événements, ceux des *Mémoires* étant plus détachés et historiques, ceux de *Paméla* plus proches des faits relatés.

Les questions, liées, du destinataire et de la visée des textes, sont essentielles aux deux textes regroupés dans ce volume. Destinataires et enjeux y sont complexes et multiples, rendant passionnante la confrontation de leur stratégie de publication posthume, de leur écriture et de leur contenu.

Le premier indice d'une certaine incertitude des textes ou du moins de leur statut de textes non attestés par l'auteur de son vivant est la question des titres. Le titre des lettres n'est pas fixé puisqu'on trouve celui de *Lettres de Voltaire à Mme Denis, de Berlin*, comme sur le manuscrit de Saint-Pétersbourg de la main de Wagnière, ou *Paméla*, comme l'ensemble est évoqué par Voltaire lui-même dans sa correspondance. La référence à Richardson est bien sûr, à un premier niveau

de lecture, un moyen de ne pas éveiller la suspicion en ayant recours à un texte-écran dénué d'ironie et de portée satirique mais en même temps, à un niveau plus secret, il décrit de manière oblique la situation de Voltaire à l'égard de Frédéric : Voltaire se met en scène en nouvelle *Paméla*, comme un personnage subalterne et inférieur mais qui parvient, finalement, à l'emporter sur son puissant adversaire en le manipulant par l'adresse de sa plume et par sa maîtrise du discours, les significations implicites du faux titre mêlant ainsi étroitement autodérision et triomphe de l'écrivain sur le puissant. Titre provisoire, titre écran, « *Paméla* » n'en reste pas moins, de fait, le seul titre que l'on ait pour l'ensemble de lettres, jamais publiées et non destinées à l'être du vivant de Voltaire. Comme l'écrit J. Mallinson, cette fragilité du titre est éminemment révélatrice du statut du texte : « *It belongs to and reflects the unique quality of this text, occupying a world on the border of truth and fiction, of openness and concealment, which is only now beginning to be explored* » (p. 59). Moins flottant, de contours plus définis, le texte des *Mémoires* connaît cependant lui aussi au moins une variation de titre : *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même*, mais aussi *Mémoires sur le roi de Prusse* dans les *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages* de Wagnière, en une hésitation qui en dit long sur les liens complexes qui continuent d'unir Voltaire à Frédéric après 1753. Non publiés du vivant de Voltaire, pour les mêmes raisons de prudence, le statut des textes et leur mode d'établissement diffèrent considérablement de *Paméla* aux *Mémoires*. Si le texte des *Mémoires* est parvenu jusqu'à nous comme un ensemble certes inachevé mais stable, tous les manuscrits en circulation reproduisant à peu près le même texte, il en va tout autrement de *Paméla*, dont J. Mallinson retrace la passionnante histoire éditoriale.

Car la nature clandestine même de ce texte génère des difficultés d'établissement d'un texte qui n'est pas fixé par une édition autorisée par Voltaire, ni par un manuscrit définitif. Sur l'ensemble des lettres publiées dans la présente édition, seules quarante-deux peuvent être avec certitude identifiées comme appartenant au projet *Paméla*, dispersées dans l'édition de Kehl (dont trente-deux dans la *Correspondance* de l'édition Kehl), alors que Voltaire lui-même évoque le nombre de cinquante dans une lettre de 1754 à Mme Denis. Dans une édition de 2004 de *Paméla*, André Magnan reconstruit un ensemble de cinquante lettres dont certaines sont perdues¹. La présente édition ne retient que les trente-huit lettres contenues dans l'ensemble intitulé par Wagnière *Lettres de Voltaire à Mme Denis, de Berlin*, ensemble qui omet certaines lettres réécrites absentes du manuscrit de Saint-Petersbourg mais présentes avec une quasi-certitude dans le projet initial de Voltaire et

1 A. Magnan, *L'Affaire Paméla. Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, Paris, Éditions Paris-Méditerranée, 2004.

reproduites dans une annexe de la présente édition (*Appendix*, p. 233-252). Dans cette annexe figure aussi la lettre envoyée par Frédéric à Voltaire en 1750, lettre sans cesse citée, déformée, diffractée, objet de multiples allusions dans la correspondance de Voltaire de cette époque parce qu'elle symbolise et résume à ses yeux toute la noirceur du souverain à son égard.

J. Mallinson resitue le projet *Paméla* dans une stratégie de vengeance contre Frédéric que Voltaire poursuivrait après sa mort. Nous faisant entrer dans les coulisses de l'avant-projet, il définit d'une formule frappante la réécriture des lettres comme « *the most private of his private jokes* » (*Introduction*, p. 11). La visée du texte est cependant double : si, du vivant de l'auteur, la seule destinataire véritable est finalement Mme Denis, après la mort de Voltaire, le texte vise à régler ses comptes avec Frédéric. Dans cette correspondance « réelle » réécrite, ce sont un Voltaire et une Mme Denis « fictifs » qui se rejoignent et qui croisent les sentiments des véritables personnages, sans recouvrir exactement, dans le passé et dans le présent. Comme le souligne J. Mallinson dans son introduction, les lettres qui constituent *Paméla* sont aussi pour Voltaire une occasion d'écrire le roman de sa vie à venir, celle qu'il imagine avec Mme Denis et qu'il appelle de ses vœux. Tel est le sens de son geste quand, en 1754, après divers événements et une querelle avec sa maîtresse, il lui envoie l'ensemble des lettres, lui signifiant par là sa totale confiance en elle, en tant que maîtresse mais aussi en tant que lectrice. J. Mallinson résume ainsi le projet aux enjeux complexes : « *Paméla may be read then as a sophisticated love letter to Mme Denis, fictional and yet, paradoxically, spontaneous and urgent* » (*Introduction*, p. 42). Outre la volonté de régler ses comptes avec Frédéric II de Prusse, avec Mme Denis, *Paméla* répond aussi à une autre préoccupation obsédante ou du moins prépondérante chez Voltaire, la passion de sa propre postérité. Le retraitement du matériau de sa propre vie suppose une recreation faite de sélection et de remise en perspective, certains événements faisant l'objet d'un traitement particulier, d'autres étant totalement occultés, très peu de sa vie intime étant finalement dévoilé. L'image qui domine, et que Voltaire entend imposer, est celle d'une victime innocente et persécutée. Par là, le projet de *Paméla* poursuit, avec d'autres moyens, en mettant l'accent sur d'autres événements et d'autres personnages, les mêmes objectifs que les *Mémoires* : proposer une version de sa propre vie, en orienter la lecture pour la postérité, rectifier ce qui devait l'être.

Le texte des *Mémoires* vise également plusieurs enjeux et présente lui aussi un statut complexe. Au moment de la rédaction et malgré la plus grande distance temporelle le séparant des événements de Francfort, Voltaire éprouve encore beaucoup de ressentiment à l'égard du roi de Prusse et il garde un amer souvenir du traitement infligé à Mme Denis. À la fin des mémoires, il ne reste plus rien

du statut héroïque du roi, posé initialement avec ambivalence, et son portrait final est nettement dominé par la lâcheté, l'avarice, l'ingratitude, la tromperie et la violence. En abaissant l'autorité du roi, Voltaire vise à augmenter d'autant la crédibilité de sa propre parole.

Au-delà de cet objectif ponctuel, le contenu des *Mémoires* répond à un besoin général de mettre de l'ordre dans le passé, de faire œuvre d'historien mais d'une manière qui n'est pas celle du *Siècle de Louis XIV* puisqu'il s'agit de sélectionner les suites d'événements paradoxaux, les anecdotes bizarres. L'ironie de Voltaire prospère et s'épanouit dans un tableau non monumental du passé qui met l'accent sur l'absurdité du monde et de son fonctionnement, sur la fragilité des choses et, surtout, sur la profonde ingratitude des hommes. La vision de la France pour Voltaire alors de fait en exil est particulièrement critique et pessimiste, à l'image de sa vision de l'humanité en général. Cette Histoire est très partielle et s'arrête sur quelques faits et anecdotes emblématiques. La bataille de Rosbach, péripétie qui voit le retournement du destin militaire et politique de Frédéric, fait partie de ces événements à l'issue inattendue qui fascinent Voltaire. La construction de l'image de soi qu'entreprennent les *Mémoires* est également très sélective : Mme Denis n'est pratiquement pas évoquée, le séjour prussien ne l'est que très rapidement et Mme Bentinck et les divers scandales publics qui marquent cette période sont totalement passés sous silence. Voltaire se place cependant au centre des événements d'une manière inimitable (« J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra » [p. 427]), et le texte des *Mémoires* exprime la satisfaction de celui qui a réussi à construire son propre espace de liberté dans un monde encore dominé par la tyrannie ou ses avatars. J. Mallinson souligne cependant le paradoxe d'une victoire personnelle célébrée à l'envi dans les *Mémoires* mais ne pouvant être adressée et appréciée que par la postérité : « *His is a victory which he can only fully relish in this virtual realm of the unpublished text, privately, in anticipation* » (p. 293).

Les travaux importants de Christiane Mervaud (sur Voltaire et Frédéric), d'André Magnan (sur *Paméla*) et de Jacqueline Hellegouarc'h (sur les *Mémoires*) ont déjà démontré l'intérêt de ces textes et le caractère essentiel de cette période dans la vie et l'œuvre de Voltaire. En signalant sa dette envers le travail déjà effectué sur ce corpus quelque peu négligé, cette édition ouvre et prolonge des perspectives de recherche passionnantes, notamment du côté de la réécriture et des jeux complexes d'interaction et d'influences entre le matériau autobiographique et la fiction. On s'interroge particulièrement en lisant ces textes et leurs introductions sur la notion de contrôle. Tout en manifestant de bout en bout la volonté de l'écrivain vieillissant de contrôler non seulement son image et le matériau de sa vie mais encore d'orienter l'opinion de la postérité, ces textes reposent avec force la question, certes vertigineuse

et insoluble, des frontières entre l'authentique et l'inauthentique, la vie et la fiction, l'écriture supposée spontanée et la réécriture supposée maîtrisée, Voltaire, plus que tout autre écrivain, se jouant sans cesse de ces frontières et exerçant également de cette manière son ironie envers ses lecteurs à venir.

Le « cas » *Paméla* est particulièrement représentatif de ces jeux. Les recherches d'A. Magnan ont montré que les lettres réécrites présentaient des écarts et des différences avec les autres lettres écrites au début du séjour prussien. Le séjour en Prusse est en effet relu et réécrit dans l'ombre de l'angoisse et de l'inquiétude de moments ultérieurs, qui produisent de nombreux gauchissements de perspective. Observant à son tour les jeux entre lettres originales à Mme Denis et lettres réécrites de *Paméla*, J. Mallinson explique que les différences entre les deux sont finalement moindres que ce que l'on pourrait croire, du fait de la nécessaire prudence et des stratégies de double sens qui sont, dans la correspondance « privée » même, imposées à Voltaire par sa situation et la certitude où il est d'être sous surveillance. De ce fait, les stratégies d'écriture de *Paméla* éclairent paradoxalement les ruses et les gauchissements moins visibles et moins vérifiables dans les lettres « originales » et non différées : « *The Paméla letters bring to the surface meanings which may sensed between the lines of the original correspondence, and suggest some of the epistolary strategies employed. The differences between past and present, fact and fiction, are much less stark than may at first appear* » (p. 55). On peut effectivement penser que le « mensonge » des réécritures de *Paméla* aide, paradoxalement, à mieux lire et à voir plus clair dans des stratégies d'écriture ou de réécriture ailleurs plus secrètes. C'est ce que permettent les nombreuses et utiles notes de cette édition qui font constamment circuler le lecteur entre les textes du volume et la correspondance de Voltaire. L'intérêt de ces textes éminemment hybrides est donc indéniable, autant pour ce qu'ils contiennent que par les jeux de miroitements et d'échos qu'ils permettent de voir, en nous faisant entrer dans l'atelier de l'écrivain ou plutôt dans les coulisses du théâtre dont Voltaire s'efforce d'être le régisseur, pour lui-même et pour la postérité, mais aussi en nous donnant un aperçu des obsessions personnelles qui hantent toute l'œuvre et qui percent à travers les projets dits autobiographiques et les dispositifs de contrôle déployés.

Florence Magnot-Ogilvy,

Université Paul Valéry-Montpellier 3, IRCL

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 49A. *Sermon des cinquante ; Œuvres de 1758-1759 [Précis de l'Éclésiaste ; Précis du Cantique des cantiques ; Lettre sur le Messie ; Réfutation d'un écrit anonyme contre la mémoire de feu Monsieur Joseph Saurin ; Des allégories ; Mémoire sur le libelle clandestinement imprimé à Lausanne sous le titre de Guerre de Monsieur de Voltaire ; Requête*

aux magnifiques seigneurs curateurs de l'Académie de Lausanne ; Extraits de plusieurs morceaux de l'éloge funèbre du cordonnier Reinhart par Sa Majesté le roi de Prusse ; Ariste et Acrotal ; Un sauvage et un bachelier ; Entretiens chinois ; Histoire d'un bon bramin], Oxford, Voltaire Foundation, 2010, xxvi + 506 p.

Ce nouveau tome des *Œuvres complètes de Voltaire*, préfacé par Jonathan Mallinson (p. xvii-xxv), est dédié à la mémoire de J. Patrick Lee, disparu en 2006, grand voltairien auquel un volume a rendu récemment hommage (*An American Voltaire: Essays in Memory of J. Patrick Lee*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2009) : la mort l'a malheureusement surpris avant qu'il puisse achever cette édition critique du *Sermon des cinquante* (p. 1-139), qui s'appuie sur son travail de thèse en 1971. C'est Gillian Pink qui a mis la dernière main à cette édition, incontestablement le centre de gravité de ce volume composé d'une douzaine de titres. Les œuvres sont variées et d'inégale importance, attestant de l'extrême hétérogénéité des pratiques d'écriture de Voltaire. Un texte même n'est pas de sa main au sens strict : il s'agit de l'arrangement que Voltaire s'est contenté de faire des meilleurs extraits d'un éloge parodique et burlesque de Frédéric II (*Extraits de plusieurs morceaux de l'éloge funèbre du cordonnier Reinhardt par Sa Majesté le roi de Prusse*, p. 363-374). Ces *Extraits*, connus par une seule copie manuscrite et qui n'étaient manifestement pas destinés à la publication mais à une diffusion restreinte, furent adressés à la duchesse de Saxe-Gotha : ils occupent un statut ambigu entre la correspondance (où ils ont déjà été publiés) et les œuvres.

L'importance de ce volume tient à ce qu'on saisit le travail de création de Voltaire à un moment charnière dans sa carrière : c'est en effet dans ces années 1758-1759 que se fait la transition des Délices à Ferney, l'installation définitive dans ce lieu qu'il a aménagé pour son confort et sa sécurité comme pour sa gloire (p. xviii). Trois textes rares (*Réfutation d'un écrit anonyme contre la mémoire de feu Monsieur Joseph Saurin de l'Académie des sciences, examinateur des livres et préposé au Journal des savants*, p. 277-310 ; *Mémoire sur le libelle clandestinement imprimé à Lausanne sous le titre de Guerre de Monsieur de Voltaire*, p. 327-346 ; *Requête aux magnifiques seigneurs curateurs de l'Académie de Lausanne*, p. 347-361), qui, il faut l'avouer, ne sont pas des plus remarquables au point de vue littéraire (le second n'ayant connu qu'une seule édition à visée locale, et le troisième étant resté à l'état manuscrit), nous permettent de comprendre ce qu'a gagné Voltaire à ce changement de domicile : ils sont entièrement dévolus aux derniers déboires que lui valent les inimitiés contractées à Lausanne à cause de la défense inconsidérée de Joseph Saurin, cet académicien que Voltaire a connu, et qu'il incorpore, avec une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, dans le camp des penseurs indépendants, quand les protestants, et parmi eux

le bien nommé et coriace pasteur Le Resche, sont en droit de lui reprocher une conversion au catholicisme entachée de soupçons de vol. Cette querelle des mémoires rebondit avec l'entrée en lice de François Gresset, imprimeur alors en délicatesse avec Voltaire, avant leur réconciliation une décennie plus tard. Grâce à la belle mise en perspective de John Renwick, qui édite les trois textes et a su rendre vivantes et compréhensibles ces querelles de clocher, ces haines remâchées et ces obscures rivalités, on surprend Voltaire dans une de ces poses où il n'est pas à son avantage : buté sur ses certitudes et ses mépris, il s'est maladroitement pris les pieds dans le tapis des rancœurs de Lausanne où il ne se rendra plus jamais de sa vie.

404

Quelques contes ou dialogues philosophiques nous rappellent que cette période est celle de la création de *Candide ou l'Optimisme*, qui précède immédiatement dans les *Ceuvres complètes de Voltaire* ce volume, bien qu'il ait été publié il y a maintenant une trentaine d'année (éd. R. Pomeau, OCV, t. 48 [1980]). Il n'y a qu'à lire *Un sauvage et un bachelier* (p. 393-416), dont Raymond Naves, dans son édition des *Dialogues et anecdotes philosophiques* (Paris, Garnier, 1939), rappelait que c'est « à peu près le seul morceau important où Voltaire ait utilisé les sauvages américains dans une intention philosophique » (citation donnée p. 395), pour se rendre compte des échos et des parentés d'intérêt d'une œuvre à l'autre. C'est en effet le bachelier qui soutient au sauvage, dans un accès de panglossie aiguë : « savez-vous que ce monde-ci est le meilleur des mondes possibles ? » (p. 412). Ce conte doit aussi être rapproché, dans sa défense de l'empirisme lockien, d'*Ariste et Acrotal* (p. 375-392), comme le rappelle l'éditeur des deux textes, David Williams. Mais ce dernier dialogue, court et enlevé, fait aussi partie d'un ensemble d'œuvres contre les ennemis de l'*Encyclopédie* : ces œuvres visent à répondre en particulier au directeur du Journal de Trévoux, Berthier, que Voltaire ciblera plus spécifiquement avec la savoureuse *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier* (OCV, t. 49B [2009]). Un dialogue plus nourri constitue la matière des trois conférences entre un jésuite et un mandarin dans les *Entretiens chinois* (p. 417-453). Cet ouvrage, qui n'a connu du vivant de Voltaire qu'une seule publication dans *Les Choses utiles et agréables* (1769), est remplacé par l'éditeur, Basil Guy, dans son véritable cadre chronologique grâce à un indice de la correspondance qui en fait remonter la composition à 1759. C'est donc une variation chinoise qui anticipe d'une décennie mais évoque de très près la *Relation du bannissement des jésuites de la Chine par l'auteur du Compère Mathieu* (OCV, t. 67 [2007]), du même éditeur. L'œuvre cependant, comme il le rappelle, ne se permet guère de digression contrairement à la *Relation*. Elle se conclut sur une « profession de foi » (p. 448) que l'éditeur relie avec pertinence à la « prière » (p. 70-71) qui précède immédiatement le corps du *Sermon des cinquante*. On aurait aimé

néanmoins une annotation un peu plus abondante pour suivre ce texte dans tous les rapprochements et les allusions qu'il implique. En outre l'établissement du texte soulève quelques interrogations : deux points-virgules, curieusement placés (p. 433 et 435), auraient demandé explication ou correction. Mais si, dans ce massif des dialogues et des contes, il fallait donner une préférence, ce serait incontestablement à l'*Histoire d'un bon bramin* (p. 455-468) éditée par Haydn Mason. Ce petit texte d'à peine quelques pages, que Voltaire qualifie de « parabole » dans sa correspondance, exprime, dans son final, un scepticisme ironique qui en fait un autoportrait du patriarche en rationaliste pessimiste. Car si le bon bramin, avec des accents pascaliens, a des tortures qu'on appellerait anachroniquement « existentielles » (« je ne sais pourquoi j'existe » [p. 465]), il établit ce constat qui vaut programme d'action : « je ne trouvai personne qui voulût accepter le marché de devenir imbécile pour devenir content. De là je conclus que si nous faisons cas du bonheur, nous faisons encore plus de cas de la raison » (p. 468). Cette pépite narrative signe une réussite exceptionnelle dans la lignée de *Candide*.

Les autres textes de ce volume relèvent d'une préoccupation qui va devenir à partir des années suivantes une obsession voltairienne : je veux évidemment parler de la religion, de cette bataille contre l'Infâme qui marque une césure dans la production de Voltaire. Les modalités, là encore, sont variées. La plus surprenante est peut-être celle que nous présente avec son érudition et sa précision coutumières Marie-Hélène Cotoni en éditant les deux « Précis » : *Précis de l'Ecclésiaste*, *Précis du Cantique des cantiques* (p. 141-247). Ces textes ont de quoi surprendre les habitués du Voltaire antichrétien. Voilà un exercice de paraphrase biblique qu'on n'attend pas du pourfendeur de la Révélation. Il faut dire que les circonstances ont pesé dans la naissance de cet exercice quelque peu incongru : c'est pour complaire à Mme de Pompadour, prise d'une bouffée de piété nouvelle et dont on lui laisse entendre qu'elle peut faire beaucoup pour son retour en grâce, que Voltaire se prête à cette variation qui excite sans doute chez lui l'orgueil du poète. Mais ce qui pouvait être à la fois un brevet d'orthodoxie religieuse et de classicisme poétique n'est pas reçu favorablement par les milieux qui se méfient à bon droit de l'orientation d'esprit du patriarche : le Parlement de Paris, sous l'impulsion d'Omer Joly de Fleury, condamne les deux œuvres, tout comme le Saint-Office, dans la foulée, le met à l'index. On reproche à ces variations leur insensibilité à la teneur allégorique (pour le *Cantique*) et à la visée de conversion (pour l'*Ecclésiaste*) des textes : on ne saurait leur donner tort sur ce point, car Voltaire se détache très clairement des traditions d'interprétation qui ont cours, tout comme il est réfractaire à cette esthétique répétitive ou par trop charnelle, car, dit-il abruptement, « le style oriental est trop différent du nôtre » (p. 205). Et puis le choix même de ces deux

textes par Voltaire n'est pas indifférent : ce sont ceux qui sont le plus susceptibles d'interprétations hétérodoxes, par le matérialisme rampant de la vision du monde de l'*Ecclésiaste* ou par l'hédonisme érotique débridé du *Cantique*. Ses deux précis mal reçus, il ne reste à Voltaire qu'à faire ce que tout le monde attendait de lui : renverser ces deux textes édifiants en œuvres polémiques. C'est ce à quoi s'attachent les éditions suivantes avec l'ajout de l'« Épître dédicatoire au roi de Prusse sur le précis de l'Ecclésiaste » (1771, p. 201-203) et de la longue « Lettre du traducteur du Cantique » (1761, p. 225-233) qui règle ses comptes avec l'esthétique biblique : « vous qui voulez que l'esprit divin emprunte votre style, osez lire le livre d'Ézéchiel » (p. 227). On sait en effet que Voltaire « osera » lire Ézéchiel dans nombre de ses œuvres antireligieuses postérieures comme l'exemple d'une esthétique de l'ordure assumée par la Révélation. L'édition a choisi l'option de la plus grande lisibilité, non sans audace : la leçon du texte de l'édition encadrée se combine avec la présentation de l'édition de 1759, qui a l'avantage d'ajouter l'insertion des appels de note et de la numérotation des extraits. On peut ainsi suivre ce que Voltaire a fait du texte initial, constater ses choix et évaluer ses reformulations. On en vient finalement à se dire que ces deux textes assez négligés offrent un spectacle inédit, celui du basculement de l'hommage dans la polémique, celui aussi de l'incompréhension radicale du texte biblique, incompréhension voulue et entretenue, au sein même du travail d'appropriation textuelle par la paraphrase : c'est là où l'on prend conscience que le classicisme esthétique sert le rationalisme interprétatif, deux intransigeances cumulées qui font ici de deux « poèmes » religieux des armes d'incrédulité. À côté de cette variation stimulante, la *Lettre sur le Messie* (p. 249-275), éditée par Antonio Gurrado, n'offre que la satisfaction d'une découverte mineure mais révélatrice. Le texte, connu seulement sous forme manuscrite, semble avoir été destiné à un habitant du duché de Parme : parmi les candidats, on a l'habitude de placer Saverio Bettinelli, mais l'éditeur fait une hypothèse plus alléchante, celle de Condillac. Quoi qu'il en soit, ce texte vaut surtout parce qu'on retrouve là une question qui fait la matière de l'article « Messie » du *Dictionnaire philosophique* (OCV, t. 36 [1994]) comme de *L'Examen important de Milord Bolingbroke* (OCV, t. 62 [1987]) : on ne s'en étonnera pas s'agissant d'une œuvre qui brode sur les indications de Dom Calmet et de Polier de Bottens, deux sources essentielles déjà abondamment commentées ailleurs. Quant à *Des allégories* (p. 311-326), on pourrait n'y voir qu'une simple question d'esthétique, telle que Voltaire a pu la traiter dans *Sur la fable* en 1745 (OCV, t. 28B [2008]), comme le rappelle l'éditeur, qui a assuré d'ailleurs l'édition des deux textes dans les *Œuvres complètes de Voltaire*. Mais il suffit de parcourir ce bref texte (inclus dans de nombreux *Mélanges* depuis sa première édition en 1761 avant d'être malencontreusement intégré au *Dictionnaire philosophique*

de Kehl) pour comprendre quelles potentialités antireligieuses il recèle. Les dérivés allégoriques des Pères de l'Église sont pour Voltaire une mine inépuisable d'exemples réjouissants des aberrations de l'esprit.

Cependant, la pièce maîtresse de ce volume, et l'ouvrage le plus offensivement antireligieux, est sans conteste le *Sermon des cinquante*. Il se signale par plusieurs traits qui sont bien mis en valeur par l'éditeur. C'est tout d'abord le texte qui, si l'on peut dire, marque l'entrée officielle de la production voltairienne dans le combat contre l'Infâme. Les *Dialogues entre Lucrèce et Posidonius* (OCV, t. 45B [2010]) ne furent qu'un galop d'essai. C'est ici véritablement le premier d'une série d'ouvrages qui se distinguent par leur violence, leurs obsessions, leurs plis critiques : disqualification de la Révélation par la critique biblique, rejet des superstitions, haine des peuples qui se prétendent élus, érudition agressive et destructrice couplée à un déisme constructif et tolérant, ce sont autant de traits qu'on voit tous rassemblés ici et qui seront les marques de cette patte de Ferney reconnaissable entre toutes, sur plus de deux décennies, et dont la postérité n'aura retenu que ce qu'en laisse percer le *Dictionnaire philosophique*. La violence de ce premier coup se lit dans les tournures outrées et les métaphores sacrilèges : « Tel est le fruit, mes chers frères, de l'arbre de la croix, de la potence qu'on a divinisée » (p. 133). Ce *Sermon* en trois points, dont l'éditeur situe la composition vers 1752, fait entendre une critique plus morale qu'historique, bien qu'elle se nourrisse des mêmes sources que les *Examens de la Bible* de la marquise du Châtelet (l'annotation en rend compte très précisément) : Dom Calmet, Bayle, Woolston, Tindal et l'*Examen de la religion* de Du Marsais (p. 15). Mais ce rejet de la Bible s'accommode fort bien de la récupération des formes du discours religieux, comme le rappelle l'éditeur en citant les titres qui attestent de cette fortune du recyclage intéressé touchant le « sermon » ou « l'homélie » (p. 53). On aurait aimé d'ailleurs que l'annotation esquisse un parallèle semblable à propos de la « prière » qui introduit le sermon proprement dit (p. 70). Est-ce cette violence antireligieuse qui explique que cette œuvre n'a pas été reprise dans l'édition encadrée des *Œuvres complètes* ? Il serait intéressant de recenser ces œuvres qui ont échappé aux grandes collections voltairiennes officielles, mais qui ont pu prendre place ailleurs, notamment dans les grands recueils antireligieux, de *L'Évangile de la raison* à *L'Évangile du jour* en passant par le *Recueil nécessaire*. Quoi qu'il en soit, c'est le texte du *Recueil nécessaire* de 1776 qui sert de base à cette édition. L'œuvre elle-même n'a été publiée qu'en 1762, alors qu'elle a circulé sous forme manuscrite depuis sa création (on a recensé treize copies). Et c'est le second point déterminant de cette œuvre : elle peut être considérée, selon le terme consacré, comme un « manuscrit philosophique clandestin », car le *Sermon* a circulé pendant presque une décennie uniquement sous forme manuscrite avant d'être imprimé pour lancer la campagne contre

l'Infâme. L'éditeur a développé cet aspect dans une étude (référéncée p. 9), mais c'est le dispositif de l'édition critique qui permet d'en mesurer l'importance par le relevé consciencieux des variantes de la tradition manuscrite : on mesure alors l'écart qui sépare la vie par la plume de celle par le plomb, pour reprendre la dichotomie de François Moureau. La question de la diffusion, au cœur de la différence entre l'imprimé et le manuscrit, est en effet une préoccupation très sensible chez Voltaire : il s'interroge sur ceux qu'il faut viser et la manière de les atteindre. Ce passage par le « manuscrit clandestin » est sans doute l'indice d'une certaine inquiétude de Voltaire sur ce point. Notons d'ailleurs que le texte lui-même le thématise, quand les cinquante soutiennent que « Nous commençons par donner cet exemple en secret, et nous osons espérer qu'il sera suivi en public » (p. 138). Enfin, le dernier trait particulier de ce texte en tous points fondateur, c'est qu'il a constitué une étape dans la rupture avec Rousseau : l'éditeur rappelle les conséquences de l'indiscrétion de Rousseau sur l'auteur du *Sermon*. C'est l'indignation que suscite ce livre chez Rousseau qui permet de mieux mesurer le gouffre qui sépare les deux auteurs les plus vilipendés à l'époque pour leur « incrédulité ». Cette édition, malgré les conditions délicates dans lesquelles elle a été réalisée, porte les marques d'une actualisation constante des références et des connaissances. La caution de Jonathan Israël au milieu de tant d'érudition paraît pourtant bien superflue (p. 20 et 23). Mais c'est la seule réserve que soulève ce travail plus qu'attendu et qui complète ce que les éditions de *Dieu et les hommes* et de la *Collection d'anciens évangiles* (OCV, t. 69 [1994]), du *Dîner du comte de Boulainvilliers* (OCV, t. 63A [1990]), de *L'Examen important de Milord Bolingbroke* (OCV, t. 62 [1987]), de *La Défense de mon oncle* (OCV, t. 64 [1984]), pour ne citer que les plus importants, nous ont fait déjà connaître de la profondeur et de la radicalité du rejet de la Révélation chez Voltaire. Il est vrai qu'une œuvre composée en 1752 et publiée en 1762 n'avait pas de raison particulière de se retrouver dans ce volume consacré aux écrits de 1758 et 1759, mais il est heureux que la communauté scientifique puisse enfin disposer de cette édition de référence.

Alain Sandrier,
Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, CSLF

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 63B. *Œuvres de 1767* (II) [*Les Honnêtetés littéraires* ; *Lettre de Monsieur de Voltaire à Monsieur Élie de Beaumont* ; *Lettre sur les panégyriques* ; *Fragment des instructions pour le prince royal de **** ; *Du divorce* ; *De la liberté de conscience* ; *Lettre d'un membre du conseil de Zurich, à Monsieur D***, avocat à Besançon* ; *Lettre d'un avocat au nommé Nonnotte, ex-jésuite* ; *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de **** ; *Relation de*

la mort du chevalier de La Barre ; Shorter verse of 1767], Oxford, Voltaire Foundation, 2008, xx + 636 p.

Trois textes d'importance dominante cette tranche de l'année 1767 : *Les Honnêtetés littéraires*, les *Lettres à son altesse Monseigneur le prince de ****, ainsi que la *Relation de la mort du chevalier de La Barre*. Le principe de composition des deux premiers relève de la liste, tout comme le *Fragment des instructions pour le prince royal de ****, texte de nature fragmentaire, qui met en scène son inachèvement. Accompagné de plusieurs textes très courts, sur le divorce, sur la liberté de conscience, ce dernier est le cœur d'une petite brochure parue au milieu de l'année. Les modes « tabulaires », ouverts, d'organisation textuels, inaugurés décisivement pour cette décennie avec le *Dictionnaire philosophique*, sont donc ici particulièrement à l'œuvre. On remarque d'ailleurs que la majorité des textes ici présentés fait l'objet d'un recyclage peu de temps après dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, ainsi que l'annotation de chaque texte le souligne. L'autre point commun aux différents textes du volume est leur acharnement contre l'Église, et en particulier contre le catholicisme et contre les jésuites.

Olivier Ferret propose des *Honnêtetés littéraires*, sans doute le texte le plus problématique de ce volume, une édition très informée par les intertextes polémiques. La grosse et riche introduction à ce texte (p. 5-58) développe la dimension polémique qui le constitue et en précise les modalités textuelles de manière très fine. L'hypothèse peu contestable d'une logique essentiellement pamphlétaire du texte mène à identifier les mises en scène du conflit, rôles de l'énonciateur, représentation des cibles, visant à construire une certaine image de Voltaire.

L'ouvrage a pour cœur de cible Nonnotte, car celui-ci avait en 1766 réédité ses *Erreurs de Voltaire* (1762), avec sa réponse aux *Éclaircissements historiques* de Voltaire (qui en 1763 répondent aux *Erreurs de Voltaire*). Au-delà de la cible « centrale », Nonnotte, ce texte a la particularité de faire converger un certain nombre d'attaques, dans le cadre de ce que Voltaire appelle un « *compendium* ». Une autre cible principale est La Beaumelle, et les attaques récurrentes contre les jésuites relèvent de ce qu'O. Ferret appelle des « séries », visant à convaincre le lecteur que « l'entreprise de Nonnotte ne saurait être considérée comme un acte isolé », mais bien plutôt comme l'effet d'une nébuleuse catholique résiduelle qui abuse de ses pouvoirs. Cette « logique du *compendium* » organise d'après O. Ferret la « cohérence pamphlétaire » du texte (p. 26). La « fiction encadrante » (un locuteur-personnage censément proche de Voltaire, mais à des degrés de proximité variable selon les moments), la focalisation sur Voltaire malgré l'effet multifocal, les effets de série (on aurait pu souhaiter à cet égard voir désignées d'autres séries possibles, d'autres effets de structuration thématique ou transversale de ces matériaux), tels sont les éléments qui démontrent la cohérence pamphlétaire du texte (p. 30).

L'unité du texte est fort problématique, car organisé sur le principe de la liste numérotée (comme beaucoup de textes de Voltaire à cette période), et unifié seulement par la notion d'« honnêteté » (« principe organisateur, à la fois thématique et structurel de l'œuvre » [p. 15]) qui décrit ce contre quoi le texte se bat, par antiphrase. La liste des cibles est donc organisée par la désignation de la vilénie morale du monde des Lettres, lorsqu'il est abandonné aux mains des calomnieurs, falsificateurs et menteurs de tout poil. Cette longue liste possible se concentre pourtant sur quelques cibles (vingt-six Honnêtetés, plus une Lettre de l'auteur sur La Beaumelle), toutes déjà présentes dans des textes précédents. Qui plus est, le schéma même de cette compilation, comme O. Ferret le dit et comme nous avons eu nous-même l'occasion de le montrer, se trouve dans l'*Appel au public*, brochure écrite peu auparavant pour défaire les calomnies épistolaires de 1766, mais qui ébauche un élargissement vers une synthèse des calomnies subies, et élabore une défense fondée sur une contre-attaque groupée. De même, les *Mensonges imprimés* ont joué un tel rôle préparateur. Aussi la posture déontologique qui consiste à défendre les Lettres en général est vite rattrapée par le caractère « centripète » d'un texte où « tout ramène à Voltaire » (p. 20), en particulier grâce aux différents types de mentions, plus ou moins indirectes, qui renvoient aux œuvres et à la personne de Voltaire (p. 21). Le jeu sur les références à retrouver, à décoder, implique une complicité avec le lecteur, qui est invité, sur un mode ludique, à collaborer à la production de la vérité. L'ignorance et la falsification historique sont dénoncées, par un Voltaire se justifiant de son travail d'historien, et faisant la promotion d'une certaine conception de la vérité. La dramatisation d'un procès devant le public construit une autojustification de l'auteur, et une image de soi en historien, fidèle à une vérité exigeante.

Mais nous croyons aussi, pour notre part, et comme O. Ferret le signale, à un texte ambigu qui brouille les repères et construit, dans la tension entre vérité et mensonge, une herméneutique de la vérité. O. Ferret souligne, d'ailleurs, à quel point la question générique est sans doute ici la plus intéressante. L'hétérogénéité du texte, fondé sur l'assemblage, le disparate (l'« infraction générique » de la « Petite digression » ou de la « Réflexion morale » par rapport à la forme liste), qui se construit à la fois comme satire, diatribe, polémique *ad hominem*, et procès au nom de la vérité, est sans doute sa seule vraie spécificité. L'analyse « textuelle » ici menée par O. Ferret engage, par delà la rigoureuse édition critique, une véritable réflexion sur le statut du texte et ses enjeux. Nous serions tenté d'ajouter que tous ces jeux de rôle énonciatifs, dessinant des postures aux effets pragmatiques éventuellement contradictoires, nous semblent assez typiques des modes d'écriture voltairiens dans ces années-là : qu'il s'agisse de la correspondance, qui généralise ces fictions, ou bien que l'on considère

encore le déferlement pseudonymique, ou les diverses stratégies péri-textuelles ou textuelles, tout Voltaire à ce moment est engagé dans ce mouvement « fictionalisant » qui interroge la vérité que le philosophe tente simultanément de construire contre les mensonges, les supercheries, les dangereuses prétentions aux fausses vérités.

Nonnotte répondra d'ailleurs aux *Honnêtetés* dans une *Lettre d'un ami à un ami* : la réponse qu'y apporte Voltaire à son tour, dans une *Lettre d'un avocat au nommé Nonotte ex-jésuite*, figure plus loin dans ce volume (p. 333-351), éditée par O. Ferret également. Nonnotte avait répondu aux « jeux de rôles » de Voltaire par une « scène » similaire, organisée autour d'un face à face entre l'auteur (Voltaire) et son censeur (un ami de Nonnotte) ; Voltaire reprend le dispositif de la lettre fictive, dont l'énonciation est assumée par un « avocat », « homme en place » bisontin, bien informé, et qui confirme les insultes faites à Nonnotte, en particulier sur ses origines sociales par exemple. L'énonciation déléguée permet à Voltaire, dit O. Ferret, de répondre précisément à Nonnotte, tout en esquivant la responsabilité d'assumer les attaques *ad hominem* et le statut d'un texte violemment polémique. Ici l'essentiel des apostrophes, injures, attaques et points polémiques sont repris, au point qu'O. Ferret parle pour cette très courte lettre de « *compendium de compendium* », reprise accélérée des arguments des *Honnêtetés*. Cette réponse n'ajoute aux arguments précédents que la menace d'un procès, dont on ne sait si elle n'est que fictive.

La *Lettre sur les panégyriques, par Irénée Alethès, professeur en droit dans le canton suisse d'Uri*, est, selon son éditeur Michel Mervaud, grand connaisseur de la question russe, « le premier des opuscules dans lesquels Voltaire soutient publiquement la politique de Catherine II » (p. 203). Ce court texte, qui distingue entre panégyrique mérité ou non, fait de Catherine la digne héritière des vertus de Pierre le Grand, mêlées à celles Louis XIV. Voltaire tresse ces lauriers en considérant l'entreprise du Nakaz, sur le modèle de Beccaria, ou l'abolition alléguée du servage, sur lequel Voltaire écrit un mois avant un texte, *Discours sur le sujet proposé par la Société économique*. M. Mervaud montre les échos entre les deux textes. Si cet éloge a été très mal perçu par le clan Choiseul en particulier (et relativisé par Catherine elle-même !), c'est que Voltaire loue la souveraine éclairée, sans considérer l'invasion de la Pologne, ni les conditions de son accession au pouvoir, ni sans savoir (sans doute) que l'abolition du servage n'était pas effective, non plus que le Nakaz n'était alors réalisé... Il n'en reste pas moins que Voltaire n'était pas seulement l'« habile propagandiste » de l'impératrice mais aussi, comme le souligne M. Mervaud, le pédagogue qui par l'éloge du souverain dessine aussi un idéal politique, rappelant en cela le propos du *Fragment des instructions*.

Le *Fragment des instructions pour le prince royal de ****, texte central (p. 231-258) d'une petite brochure dont Helga Bergman relève quatre éditions pour 1767, est accompagné de plusieurs textes très courts ici présentés : *Du divorce*, édité par Émile Lizé et Christiane Mervaud, *De la liberté de conscience*, très court dialogue au contenu de peu de surprise, présenté par François Bessire. Le *Fragment*, destiné peut-être idéalement à Gustave II, peut-être à Frédéric Guillaume, successeur de Frédéric II, emprunte sans doute l'artifice d'une destination princière pour créditer d'une certaine vraisemblance formelle ces éléments d'éducation d'un prince. C'est encore une fois le choix d'une forme ouverte, forme-liste, composée de sept petits chapitres, qui se présentent plutôt comme sept thèmes différents. Le fragment, qui n'est pas unique dans l'œuvre de Voltaire, permet ici à la fois une structure souple, une absence de motivation thématique, et un condensé des problématiques (pour la tolérance et une réforme de la justice, en particulier) propres à Voltaire. L'édition aurait mérité une analyse plus approfondie du contenu et des modalités de définition du champ politique ici à l'horizon.

Dans la brochure alors publiée, le *Fragment* est suivi du très court texte *Du divorce*, qui bénéficie dans ce volume d'une introduction substantielle. Ch. Mervaud y souligne les modalités de réécriture du manifeste autobiographique manuscrit du juriste alsacien Philbert contre le divorce, le *Cri d'un honnête homme*, sans doute à l'insu de l'auteur. Les arguments de l'auteur, successeur du militant du divorce Cerfvol, sont assez forts ; ils servent ici le propos voltairien antireligieux, en particulier sous l'angle de la collusion entre les lois civiles et ecclésiastiques (dont il est question à plusieurs autres reprises pendant cette période). Le contenu de ce texte n'est ainsi pas sans rapport non plus avec certaines questions abordées dans le *Fragment* : apologie des pays protestants, de la loi civile des États et du droit naturel. Voltaire concentre cent six pages en trois, réduisant le récit à l'essentiel des faits, qui « doivent parler d'eux-mêmes », comme le dit Ch. Mervaud (p. 267), en réorganisant le plaidoyer du magistrat « autour de l'opposition du droit canon et du droit naturel », en gauchissant le message personnel, rendu plus radical et plus ridicule, en enrichissant le propos historique, en accentuant les effets bouffons et satiriques, qui vont susciter la réaction de l'auteur désirant se réapproprier son texte. L'introduction situe aussi le traitement du divorce dans l'histoire des idées (c'est le moment de la valorisation polémique du divorce dans un certain nombre d'écrits « philosophiques ») et dans l'œuvre de Voltaire, qui ne découvre pas la question, utile pour interroger le rapport entre les interdits religieux et la vie sociale. On pense à *L'Ingénu* à venir. Comme *De la liberté de conscience* (« Conscience »), ce court texte est ensuite repris dans un article des *Questions sur l'Encyclopédie* (« Adultère »)².

² Voir respectivement OCV, t. 38, p. 101-118, et t. 40, p. 190-198.

La très courte *Lettre d'un membre du conseil de Zurich, à Monsieur D***, avocat à Besançon*, bénéficie d'une introduction très détaillée de l'affaire complexe qui le suscite, de la part d'O. Ferret. L'histoire à rebondissements du libraire Fantet, condamné pour commerce de livres prohibés, subissant l'attaque de plusieurs mémoires accusateurs, condamné dans plusieurs juridictions successives, révèle des « complots » locaux qui confirment la mainmise des jésuites qui se trouve alors si violemment dénoncée par Voltaire dans de nombreux textes de cette période. Bien que recourant à tous les procédés qui font de la lettre fictive une forme possible de la facétie, Voltaire tient ici un propos fort sérieux. Comme dans le texte précédent, c'est l'alliance du juridique et du religieux qui y est avant tout dénoncée, de manière plus prudente que dans les lettres privées de la même période qui suivent de près l'affaire de ce libraire dont Voltaire était client et qui était réputé « voltairien », lettres dans lesquelles il est question de « fanatisme » et de persécution. O. Ferret a ainsi sans doute raison de voir dans le soulignement du problème des monitoires, et de la collusion des domaines qu'ils impliquent, une résurgence de l'affaire La Barre.

F. Bessire s'est chargé de l'édition des *Lettres à son altesse Monseigneur le prince de ***. Sur Rabelais, et sur d'autres auteurs accusés d'avoir mal parlé de la religion chrétienne*. Ce texte, sans doute fait dans l'urgence, reprenant des démonstrations et des matériaux déjà utilisés par Voltaire, compile les éloges de plusieurs libres penseurs choisis parmi les « modernes » : il s'agit non de philosophes antiques (athées), mais de penseurs depuis la Renaissance jusqu'aux contemporains de Voltaire qui orientent la libre pensée vers la modernité du théisme. Les astérisques « cachent ici, sous un anonymat fragile, un homme illustre, qui sert à Voltaire de caution et d'allié », dit F. Bessire, à propos de ce destinataire précis, le prince de Brunswick-Lunebourg, « militaire philosophe », prince éclairé qui est autant un symbole qu'une personne réelle, dont Voltaire fait la publicité, et une caution qui doit « prévenir les accusations d'impiété et enlever à l'œuvre son caractère scandaleux ». Car le texte, en une quarantaine de notices, se veut un « catalogue des esprits forts », selon une tradition que F. Bessire rapporte fort pertinemment à la littérature clandestine (les Bibliothèques), et d'autre part à des « vies » de philosophes modernes, selon une logique apologétique. Tous les textes ici cités sont pourtant déjà imprimés, rien qui n'ait été déjà édité, en particulier dans les « grandes sommes alphabétiques » critiques du siècle. Mais « en leur donnant une cohérence, en les insérant dans une histoire, en les rendant lisibles [...] Voltaire assure leur diffusion à une échelle encore inconnue » (p. 364). Ici tous les esprits forts « participent des progrès récents dans l'histoire de l'esprit humain », dessinant une Europe éclairée dans laquelle les Anglais jouent un rôle privilégié. L'éloge de la vie et de la mort de ces philosophes, modèles de sagesse et de paix, renverse le préjugé moral en leur défaveur, et en faveur des valeurs

chrétiennes. Mais en accord avec beaucoup d'autres de ses textes de la période, Voltaire valorise contre l'athéisme qui ne garantit pas la morale, un théisme, « religion de la modernité » selon F. Bessire (p. 368), présenté comme l'héritier légitime de la libre-pensée. Ce texte, comme beaucoup d'autres de la période, a été repris et décomposé dans les *Questions sur l'Encyclopédie*.

La *Lettre de Monsieur de Voltaire à Monsieur Élie de Beaumont, avocat au parlement*, éditée par Robert Granderoute (p. 177-199), est la « lettre ostensible sur les Sirven », par laquelle Voltaire prend acte publiquement du Mémoire d'Élie de Beaumont en faveur des Sirven, que Voltaire attend depuis un an. Trois éditions en sont proposées successivement, et réussissent à sensibiliser de nouveau l'opinion pour cette nouvelle affaire Calas, avant l'affaire La Barre, que Voltaire tient en réserve (ce sera la *Relation*). L'introduction ne perd pas de temps pour repérer les grandes lignes de ce court texte, que nous pourrions ainsi résumer : nouvelle affaire, remerciements aux têtes couronnées qui ont participé à la défense de la cause des Sirven, précaution visant à affirmer que Voltaire n'a jamais attaqué les parlements, voici pour le « grand rôle » joué par Monsieur de Voltaire ; presque autant de pages contre Fréron, voilà le polémiste qui profite de la situation pour régler un compte avec l'attaque menée dans *L'Année littéraire* contre l'implication de Voltaire dans l'affaire Calas...

414

La *Relation de la mort du chevalier de La Barre* fait en revanche l'objet d'une longue présentation, riche et précise, de la part de R. Granderoute (p. 493-528), qui a fourni déjà pour les *Ceuvres complètes* un bon nombre des éditions critiques des « affaires » juridiques (affaire Calas, *Prix de la justice et de l'humanité*). Après avoir rappelé avec précision le contexte de cette essentielle et traumatisante affaire, R. Granderoute interroge la date de composition de ce texte, effectivement paru en janvier 1768 chez M.-M. Rey, mais écrit bien avant, à un moment qui peut faire débat. Si la date du « 15 juillet » qui figure sur l'ouvrage est nécessairement fictive, on est amené à traquer les origines de la *Relation* dans les « extraits » que Voltaire a fait circuler dès juillet 1766, dès après l'exécution du chevalier. Ces « lettres », attestées par les *Mémoires secrets*, ont pour origine les « relations » envoyées à Voltaire depuis Abbeville, d'où une certaine confusion terminologique, qui a pu accréditer pendant un certain temps l'idée que la *Relation* était écrite dès juillet. Si tel n'est pas le cas, et si un certain nombre d'informations ne peuvent dater que de 1767, R. Granderoute fait cependant l'hypothèse très plausible que l'ouvrage s'est écrit sous le coup du traumatisme éprouvé par Voltaire, qui retentit dans toute sa correspondance pendant quelques mois. Le « tour d'émotion » (p. 509) et l'urgence d'une défense (et d'une attaque) face à une injustice évidente, commun aux lettres et à la *Relation*, mais aussi le sentiment d'insécurité (qu'il ne faut sans doute pas surestimer) de Voltaire, la mention de Beccaria dans le titre de la *Relation*, alors possiblement écrit simultanément au *Commentaire sur le livre Des délits et des*

peines (sorti en septembre 1766), voilà les marques qui peuvent faire penser que la *Relation* a été composée « au cours de l'été 1766 » (p. 507). Jusqu'en septembre, la correspondance montre d'ailleurs une activité d'information incessante pour obtenir tous les documents possibles. Une seconde édition paraît en mai 1768, Voltaire jugeant important que la *Relation* soit répandue. Le retentissement est certain, les réimpressions se poursuivirent dans les œuvres complètes et par la reprise de la lettre dans l'article « Justice » des *Questions sur l'Encyclopédie*.

Le sous-titre, « Lettre de M. Cassen à M. Beccaria », propose comme modèle celui qui défendit les Sirven, tandis que le nom même de Beccaria est tout un programme, qui confirme ce que le *Commentaire* rend public dès 1766 : la « revendication d'une justice plus rationnelle et plus humaine » (p. 514). Et plus précisément : « la dénonciation de certains usages certaines formes et procédures », recours au monitoire, disproportion entre le « délit » et la peine, recours à la peine de mort et à la torture, décision à une simple majorité des voix, motif du sacrilège et de l'impiété. R. Grandroute précise les procédés qui, pour solliciter l'indignation, relèvent à la fois d'une sensibilisation du lecteur (par l'émotion, une rhétorique pathétique) et d'un appel à sa raison. Il souligne également en quoi le texte, soumis à une « générale véracité », n'est pas exempt de quelque partialité, lorsqu'il s'agit de charger un peu faussement l'Église (ne serait-ce que par omission), ou de décharger La Barre, qui « place la *Relation* dans l'œuvre polémique de Voltaire » (p. 520), pourfendeur des dérèglements de la justice et de la religion fanatisée. Le rappel de la longue postérité de l'affaire dans l'œuvre de Voltaire, qui inlassablement reprend son récit, ses arguments, la même dénonciation de la barbarie, est suivi d'une enquête sur ses manifestations politiques jusqu'à nos jours, depuis la réhabilitation des victimes sous la Révolution jusqu'à la statue érigée à Montmartre en 1905 par des libres penseurs, fondue en 1941, et remplacée en 2001.

Le volume s'achève par une édition informée de quelques pièces courtes en vers pour l'année 1767, par Simon Davies.

Christophe Cave,

Université Stendhal Grenoble 3, LIRE (UMR 5611)

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 75B. *Fragments sur l'Inde et sur le général Lalli*, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, xviii + 346 p.

L'édition des *Fragments sur l'Inde et sur le général Lalli* constitue une nouvelle étape dans la publication de l'œuvre historique de Voltaire, dont l'importance n'est plus à démontrer, et elle doit à ce titre être saluée. Bien que son titre laisse penser à un objet d'étude relativement extérieur à la sphère d'intérêt du lecteur « européen », le texte, tardivement composé au cours de l'année 1773, constitue

en réalité un prolongement de la réflexion voltairienne, tant dans le domaine des relations entre les nations européennes que du commerce, de la colonisation, ou encore de la religion. Les raisons de sa composition permettent par ailleurs d'interroger les stratégies voltairiennes en matière d'écriture de l'histoire, ainsi que des questions d'évolution du corpus.

416

Comme le souligne l'introduction rédigée par Cynthia Manley, dont les annotations ont été revues ou complétées par John Renwick, l'impulsion de sa rédaction fut donnée par la demande du fils naturel de Thomas Arthur Lally, général tenu pour responsable de la défaite française à Pondichéry devant les troupes anglaises, et qui avait été exécuté en mars 1766. Faisant du cas du général Lally un autre exemple de la barbarie et de l'iniquité de la justice aux côtés de Sirven et de La Barre, Voltaire semble avoir entrepris la rédaction du texte afin de fournir un contexte détaillé de l'affaire et de revenir sur le procès. C'était ainsi tenter de récrire les débats, non sans succès puisque Voltaire apprit le réexamen de la condamnation de Lally à la veille de sa mort. Si l'introduction détaille les circonstances de la défaite française dans les Indes puis l'historique des rapports entre Voltaire et le fils naturel de Lally, on regrettera que le texte ne soit pas mieux mis en perspective par rapport au reste de l'œuvre. Certes, Voltaire avait évoqué le cas dans le *Précis du siècle de Louis XV*; mais l'annotation oublie un autre maillon essentiel de la chaîne, tant du point de vue de l'histoire du commerce et des établissements français dans l'Inde que du point de vue de l'affaire Lally : la *Défense de Louis XIV*, rédigée et publiée à la fin de l'année 1769. Déjà dans ce texte, Voltaire évoquait l'affaire Lally avec amertume. Or, les passages concernés disparaissent du texte en 1773, justement lorsque la « défense » de Lally se trouve prise en charge par les *Fragments*. C'est alors la stratégie même qui doit être interrogée, dans la mesure où, paradoxalement, Voltaire choisit de rédiger un texte « historique » circonstancié afin de mieux se faire l'avocat de Lally. De même, cet oubli conduit à négliger l'importance des explications relatives au développement de la Compagnie française des Indes³, dont l'un des buts de la *Défense de Louis XIV* était aussi de se faire l'avocat, à un moment où la Compagnie était l'objet d'une âpre controverse⁴. Le point de vue voltairien sur la question ne se comprend qu'en relation avec l'issue du conflit franco-britannique, et tout particulièrement en Inde. Autant d'implicites qui guident aussi la présentation voltairienne des faits, et que ne prend pas en compte l'annotation.

3 Voir par exemple *Fragments*, 1^{re} partie, art. 1, p. 62-64.

4 Voir l'édition critique du texte, à paraître dans *OCV*, t. 70b. L'annotation est ainsi insuffisante dans *Fragments*, 1^{re} partie, art. 20, p. 184, sur le rôle joué par Morellet, défendu ensuite par le physiocrate Dupont de Nemours, auquel Voltaire répond dans la *Défense de Louis XIV*. La mention de Morellet, au lieu de Dupont, n'est évidemment pas neutre.

Par ailleurs, le second volet « philosophique » du texte, pour ce qui concerne spécifiquement l'Inde, manque lui aussi parfois de mise en perspective. Bien que l'introduction mentionne à très juste titre l'attention progressive portée par l'historien à l'Inde, en particulier dans les révisions de l'*Essai sur les mœurs* dans les années 1760, on aurait apprécié que les références à l'*Essai*, mais aussi à *La Philosophie de l'histoire*⁵ ou au *Dictionnaire philosophique* – dans lequel les enjeux religieux attachés à la lecture voltairienne de l'histoire des religions sont extrêmement prégnants –, soient beaucoup plus systématiques dans les notes⁶. On aurait ainsi gagné dans l'appréciation de la place générale du texte dans l'œuvre : si l'introduction souligne le rôle de la lutte contre l'Infâme qui est toujours d'actualité dans les années 1770, on aurait aussi mieux vu les points sur lesquels Voltaire renouvelle un peu son argumentation, et les très nombreux thèmes sur lesquels il ne fait que reprendre ses antiennes favorites. De même, se serait clairement dessiné un mouvement de réutilisation de matériaux parfois très anciens⁷, et de reprise d'affirmations déjà rebattues sur la façon dont on doit écrire l'histoire et la comprendre⁸.

Rien de bien neuf sous le soleil voltairien de l'histoire donc, si ce n'est un projet inédit de défense de Lally sous couvert d'un écrit historique bien moins polémique en apparence que ne l'était à l'origine la *Défense de Louis XIV* dans laquelle Voltaire avait spontanément exposé son cas. Les *Fragments sur l'Inde et sur le général Lalli* interrogent donc la répartition des textes au sein du corpus des œuvres historiques, ainsi que l'attention portée par Voltaire à leur réception – et par suite à son positionnement même en tant qu'historien.

Le volume contient également un texte attribuable à Voltaire, le *Mandement du muphti suivi d'un Décret du divan*, édité par Nicholas Cronk. Le texte s'inscrit dans la mouvance des textes composés par Voltaire sur les affaires de Pologne pour soutenir Catherine II. Alors que Voltaire avait notamment pris la plume dans *Le*

5 Rappelons que ce texte, bien que publié séparément dans les *OCV* (t. 59), a été intégré à l'*Essai sur les mœurs* en tant que « Discours préliminaire » à partir de l'édition de 1769 (et qu'il figure comme tel dans l'édition Pomeau – Paris, Garnier, 1963 – de l'*Essai*). La note 10, p. 193, renvoie donc à un seul et même texte.

6 Ainsi, pour ne citer que deux exemples précis, de l'interrogation de Voltaire sur l'ignorance par les autres peuples de l'histoire hébraïque (p. 100), ou de la réinterprétation de l'origine du manichéisme (p. 204) qui apparaissait dans la rédaction de 1756 de l'*Essai sur les mœurs* (*OCV*, t. 22, chap. 5, p. 112-113).

7 Voir par exemple les contes « absurdes » d'Hérodote, déjà mis en valeur dans les *Remarques sur l'histoire* de 1742 (*OCV*, t. 28B [2008]), et la prostitution des femmes du temple de Babylone (*Fragments*, p. 110).

8 Par exemple sur la question des portraits et des harangues, p. 104. De même, le principe selon lequel « tout change » n'apparaît pas seulement de manière insistante à partir du *Dictionnaire philosophique* (*Fragments*, p. 186, n. 5), mais dès la première rédaction de l'*Essai sur les mœurs*.

Tocsin des rois (1772), il s'était ensuite rendu compte de ses illusions sur la politique réelle de la tsarine. En tant que réfutation du *Tocsin des rois*, le *Mandement du muphti* pourrait alors être lu comme une auto-parodie de Voltaire. En l'absence de tout élément externe permettant de certifier l'attribution à Voltaire, l'introduction de N. Cronk expose en détail les arguments nourrissant cette thèse, et sa réfutation possible, même si la première l'emporte. On regrettera cependant que le texte lui-même ne soit pas annoté et que certaines références ne soient pas plus expliquées. Dans la mesure où bien des allusions historiques renvoient à des épisodes traités notamment dans *l'Essai sur les mœurs*, la critique interne aurait peut-être permis d'étayer le dossier introductif : si les propos ont évidemment valeur ironique, les matériaux et les données ne permettraient-ils pas de repérer d'éventuelles convergences de sources ?

Myrtille Méricam-Bourdet,
CERPHI (UMR 5037)

418

Voltaire, *Lettres philosophiques*. Édition critique par Olivier Ferret et Antony McKenna, Paris, Éditions Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle », 2010, 604 p.

Gustave Lanson's pioneering critical edition of the *Lettres philosophiques* is now celebrating its 101st birthday, and so there is rich symbolism in publishing a fresh edition of the work to inaugurate the Classiques Garnier's series 'Bibliothèque du XVIII^e siècle'. This new edition follows Lanson in taking the 1734 Jore version as its base text, but it is not a full critical edition (in a revealing hesitation, the work describes itself as an 'édition critique' on the title page, but only as an 'édition' on the front cover). In addition to the text, we are given some variants drawn from a selective list of editions (placed unexpectedly on p.576); the printings deriving from the two London editions of 1733 and 1734 are ignored (and it should be remembered that the *Letters concerning the English nation* do include the 'Anti-Pascal' from 1741). In separate sections following the text we find a 'choix de variantes;' the appendices also found in the Lanson edition; two annexes, the first containing extracts from Voltaire's correspondence (61 pages – 10% of the book – taken from the critical edition of another publisher...) and the second a helpful concordance of Pascal editions; and finally the 'notes éditoriales'. Endnotes may be less convenient for the reader than footnotes, but they have the distinct advantage of allowing more space, and these notes are useful and extensive. They also include often long bibliographies, which are in effect guides for further reading (the notes do not normally assimilate the research detailed in the bibliographies).

At the beginning of the edition is a 50-page Introduction, signed by Antony McKenna. This is an article with a thesis, and does not pretend to be a general introduction to the work as a whole: so the subject of Voltaire in England is dealt with in three pages, and there is no discussion at all of the literary form of the work, nor of its stylistic qualities; there is not even discussion of the impact of the work on Enlightenment thought except in so far as it concerns the reception of Pascal. A. McKenna has previously written at length about the place of Pascal in the *Lettres philosophiques* in his important *De Pascal à Voltaire. Le rôle des Pensées de Pascal dans l'histoire des idées entre 1670 et 1734* (1990), and he continues that discussion here, emphasising the centrality of the twenty-fifth letter to the work as a whole. There is of course no inconsistency in the claim that the *Lettres philosophiques* are about Pascal as well as about English philosophy, for the simple reason that Pascal was well known and much discussed in England at this time (the second edition of Kennet's translation of Pascal's *Pensées* appeared in 1727, when Voltaire was in London): others, including Roland Desné, have previously made this point, but A. McKenna develops the argument further here, and his Introduction makes a significant contribution to our understanding of the philosophical debate in the *Lettres philosophiques*.

In stressing that this is essentially a 'philosophical work,' the editors plant themselves of course firmly and deliberately in the tradition of Lanson, who, because he ignored the reception and readership of the work outside France, was able to describe it, in an over-quoted phrase, as the first bomb thrown at the Ancien Régime. The thesis of this edition suggests two thoughts. The first is to wonder whether what is most original about the *Lettres anglaises* (as Voltaire calls the work in his correspondence) is not so much the exposition of a philosophical position (important as that is) as the promotion of a cultural model of society, describing what John Robertson has recently called the 'commercial sociability' that unified the Enlightenment as a European movement. Voltaire's response to Pascal is a small part of this larger whole. In this perspective, passing cultural comment on, say, Pope's commercially successful translation of Homer or London's enthusiasm for the great Italian singers of the age (among them the alto Senesino – not 'Seresino' [p.158, 481]) is not without significance for the broader 'philosophical' aims of the work. Secondly, this edition presents us with the image of the *Lettres philosophiques* as an essentially static work. Current research on some of Voltaire's major prose works – the *Essai sur les mœurs*, for example, or the *Dictionnaire philosophique* – is showing how these are works in perpetual movement. This is true too of the *Lettres philosophiques*, and neither the fact nor the nature of the work's evolution is addressed here (which makes the selective list of editions potentially misleading – these are not republications

of the same text under the same title). This new edition, situated within the intellectual framework of the Lanson edition, necessarily shares its strengths and weaknesses. It does not aim to replace Lanson as the edition of reference, but it has the real merit of provoking many questions for future research.

Nicholas Cronk,
Université d'Oxford, Voltaire Foundation

Voltaire : textes interdits. Textes choisis et présentés par Laurence Macé, Paris, Éditions Garnier, 2010, 191 p.

420

In her “Préface” to this anthology, Laurence Macé argues that Voltaire seems so comfortably familiar today that we risk underestimating the disturbing and provocative qualities of his writing. We know of course that Voltaire often exaggerated the dangers of censorship (which he was adept at turning to his advantage), but even so the circulation of many of his works, especially some of the early works, did threaten seriously to compromise him. This welcome and accessible anthology brings together a range of Voltaire’s texts that were censored in one form or another. Some are well known (*Candide*, the *Dictionnaire philosophique*), others less so (*Les Questions de Zapata, Dieu et les hommes*), and limitations of space mean that most of these texts are presented in the form of extracts. Texts like *La Voix du sage et du peuple* and the *Lettre de Charles Goulu à ses frères jansénistes* are not easy to find outside of a library, and it is very good to have them here in full. Even hardened Voltaire specialists will make discoveries in this anthology: particularly delightful is the *Extrait du décret de la sacrée congrégation de l’Inquisition de Rome*, a parody (or perhaps a pastiche...) of a decree of the Holy Office, signed by Cardinal Coglione-Coglionaccio. Voltaire’s other parodies of censorship might have been added as a complement: the “Approbation” which introduces *Zadig*, and – perhaps – the “Décret du Divan” following the *Mandement du muphti* (OCV, t. 75B [2009]). Particularly valuable for students, and so for teachers, is the presence of some of Voltaire’s early verse: three early poems written against the Regent, *La Bastille*, the *Épître à Uranie* and *Le Mondain*; there is also an extract from *La Pucelle*. A noteworthy feature of this anthology is the fact that L. Macé has sometimes presented the texts in their earliest form, to show more clearly the version that attracted the ire of the censors. This is an important way of re-presenting familiar texts in a less familiar light: *Le Mondain* describes Adam and Eve thrashing around in the mud, “*Les ongles longs, un peu noirs et crasseux*,” but this better-known later version of the poem had been (literally) cleaned up, and it is easier to grasp why the poem was found so shocking when we return to the earlier version: “*Vos bras velus, votre main écaillée, / Vos ongles longs, crasseux,*

noirs et crochus.” This interesting anthology is doubly welcome: it sheds new light on the question of Voltaire and censorship; and its modest price broadens the range of texts which teachers can make available to students.

Nicholas Cronk,
Université d’Oxford, Voltaire Foundation

James Hanrahan, *Voltaire and the parlements of France*, SVEC 2009:06, Oxford, Voltaire Foundation, 2009, xii + 265 p.

Parce qu’il se situe à la croisée des études littéraires, de l’histoire intellectuelle et de l’historiographie, l’ouvrage de James Hanrahan propose une riche synthèse sur un sujet jusque-là souvent envisagé avec des partis pris quelque peu simplistes. Comme le souligne l’auteur, la critique s’est souvent focalisée sur l’image que Voltaire a donnée des parlementaires et du rôle des parlements dans le royaume de France à partir de l’affaire Calas, en particulier dans son *Histoire du parlement de Paris*. Il est bien connu que Voltaire vouerait une haine viscérale à des parlementaires imbus de leurs préjugés, guidés par le fanatisme, et victimes de leur ignorance. Par une méthode rigoureuse, J. Hanrahan démonte une vision aussi manichéenne en soulignant la complexité du point de vue voltairien sur le sujet.

En se déployant de manière chronologique, et en envisageant les débuts de la carrière de Voltaire, l’étude se déprend tout d’abord de l’illusion rétrospective conduisant à prendre les positions exprimées de manière bruyante dans les années 1760 pour des vérités générales, ou à sur-interpréter certaines mentions des œuvres antérieures comme autant de signes avant-coureurs de la suite. Par ailleurs, l’auteur s’appuie sur une synthèse critique des travaux historiographiques rendant compte des rapports entre parlements et monarchie, afin de remettre en question les cadres interprétatifs en vertu desquels les critiques – soit historiens, soit littéraires – ont souvent évalué la position de Voltaire. Or, non seulement les oppositions simplistes se voient remises en cause, mais les nouvelles interprétations historiographiques sont mises à profit pour une réévaluation « littéraire » de la place de Voltaire et de son œuvre dans le champ politique. Sans reprendre exhaustivement les conclusions de l’ouvrage, on remarquera que l’opposition supposée de Voltaire n’a pas toujours été telle, et qu’elle masque des variations et des distinctions que fait apparaître une prise en compte rigoureuse du contexte d’apparition des textes, mais aussi des « contraintes » auxquelles ces « textes » répondent – œuvres publiquement assumées, œuvres anonymes, textes pamphlétaires, correspondance, etc.

L’ouvrage se penche enfin utilement sur la somme de Peter Gay (*Voltaire’s politics. The poet as realist*, Princeton, Princeton University Press, 1959) afin

d'en remettre en question quelques-uns des présupposés et des conclusions, en particulier la notion d'« absolutisme constitutionnel » et le soutien apporté par Voltaire aux tentatives de réformation de la monarchie par le chancelier Maupeou. Si J. Hanrahan réévalue la portée de ces réformes et souligne que Voltaire avait conscience de leur faible envergure – faisant de son soutien à Maupeou la marque d'un pragmatisme opportuniste soucieux d'accorder les moyens avec les objectifs –, on retiendra surtout la portée générale des conclusions : la pensée de Voltaire s'accommode mal de cadres définis *a priori*, mais on aurait tort d'y voir le signe d'une faiblesse. Tendue vers l'action, elle évalue et réévalue sans cesse les partis en présence. C'est pourquoi, si l'on peut à bon droit y distinguer des constantes, il nous semble qu'on doit aussi se montrer attentif au détail des circonstances, à l'écart de tout monolithisme de la pensée. Si elle pourra être ponctuellement approfondie par une prise en compte plus fine encore des enjeux pesant sur le choix de certains genres textuels (l'écriture de l'histoire, résolument politique, qui n'attend pas les années 1750-1760 pour s'exprimer ; l'écriture pamphlétaire, avec laquelle la première a des points communs...), l'étude de J. Hanrahan propose d'ores et déjà une réinterprétation de l'œuvre de Voltaire témoignant de la nécessité d'une maîtrise large des domaines mis en jeu par son appréhension, à l'écart de toute séparation stricte de la littérature, de l'histoire et de la politique.

Myrtille Méricam-Bourdet,
CERPHI (UMR 5037)

Jörg Kreutz, *Cosimo Alessandro Collini (1727-1806). Ein europäischer Aufklärer am kurpfälzischen Hof*, Ubstadt-Weiher, Verlag regionalkultur, coll. « Mannheimer historische Schriften », 2009, 682 p.

Après les ouvrages érudits de Christophe Paillard sur la vie de Jean-Louis Wagnière⁹, le dernier secrétaire de Voltaire, Jörg Kreutz s'attaque, dans sa thèse soutenue à Mannheim en 2008, au prédécesseur de Wagnière, Cosimo Alessandro Collini. L'étude se veut exhaustive. L'ouvrage a pour objectif, d'une part, d'analyser l'ensemble de l'œuvre du Florentin Cosimo Alessandro Collini jusqu'alors négligée par l'historiographie. Dans ce sens, son étude a pour but surtout de reconstituer sa bibliographie. Les recherches de J. Kreutz s'appuient sur un grand corpus épistolaire inédit ou tombé dans l'oubli. D'autre part, par ce travail, l'auteur vise à contribuer à l'histoire des savants européens du XVIII^e siècle,

9 *Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire. Correspondance inédite*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2005 ; *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Lettres et documents*, SVEC 2008:12.

car, selon J. Kreutz, Collini personnifie de manière paradigmatique ce type de savant cosmopolite dont la constitution de l'idéal de la civilisation française dans toute l'Europe permit la promotion autant professionnelle que sociale.

J. Kreutz divise son étude en trois chapitres de longueur presque égale qui sont eux-mêmes subdivisés en plusieurs sections. Le premier d'entre eux, intitulé « De Florence à Mannheim », est consacré aux années 1727-1759, et d'abord à la jeunesse de Collini en Italie et à la période turbulente de sa fuite de Florence, sa ville natale. Il est le cinquième enfant d'une famille florentine issue de la bourgeoisie aisée et rien ne pouvait pronostiquer sa carrière mouvementée et cosmopolite. Alors qu'il a entrepris des études de droit à Pise, le jeune homme quitte soudainement la ville avec un ami et la compagne de celui-ci pour la Suisse. Les raisons de ce rebondissement sont peu connues : il voulait probablement accompagner son ami qui commettait une mésalliance en s'unissant à une religieuse échappée du cloître. Cette décision de fuir Pise avec les amoureux aura pour Collini de graves conséquences : il ne pourra y retourner qu'en 1775. L'auteur suit ensuite la biographie de Collini à partir des différents lieux où celui-ci essaya tant bien que mal de s'établir. Au mois de mai 1750, Collini gagne Berlin, où malgré le soutien de son bienfaiteur Hieronymus von Salis qui lui envoie des lettres de recommandation et de l'argent, il a des difficultés à trouver un poste. Presque par hasard, comme le démontre l'auteur, Collini fait la même année la connaissance de Voltaire à Potsdam. Cependant, il lui faut attendre deux ans pour prendre la place de Richier de Louvain, le secrétaire renvoyé par Voltaire à l'occasion de l'affaire de Lessing.

L'auteur consacre la majorité du premier chapitre à la « période voltairienne » de quatre ans, durant laquelle Collini devient le principal secrétaire du philosophe. La correspondance avec Salis autant que celle avec Johann Daniel Schöpflin, un universitaire alsacien, et les mémoires de Collini, sur lesquels J. Kreutz appuie ses recherches, témoignent d'une relation compliquée entre les deux hommes. Collini se plaint d'un travail dur et épuisant auprès d'un philosophe hyperactif. À plusieurs reprises, il tente de prendre congé de son patron d'autant qu'après leur séjour à Plombières en compagnie de Mme Denis, son rôle de confident du philosophe diminue. Il se voit de plus en plus réduit à la fonction de domestique. Dans ses lettres, il compare son séjour auprès de Voltaire à un esclavage. Mais il indique aussi qu'il peut tirer profit du poste qu'il occupe auprès du philosophe, une position qui était sans doute accompagnée d'une grande réputation. Il ne quitte les Délices qu'en juin 1756, après l'intervention de la nièce qui exigeait le licenciement du secrétaire.

La section suivante, beaucoup plus courte que la précédente, traite surtout de la période où il séjourne à Strasbourg et où il devient, faute de mieux, gouverneur du fils du comte Sauer. Pendant les trois années de son séjour

alsacien, Collini suit avec son protégé les cours d'histoire et de diplomatie prodigués par Schöpflin. Quoique destinés à l'éducation du jeune comte Sauer, ces cours profitent énormément à Collini : c'est dans cette période de l'apprentissage que se révèlent son intérêt pour l'histoire naturelle et sa méthodologie. Ainsi, il acquiert des connaissances qui lui seront utiles pour être engagé à la cour de Mannheim quelques temps plus tard. Avant d'accomplir sa vocation comme directeur du cabinet d'histoire naturelle à la cour de Mannheim, il embrasse la profession de secrétaire personnel auprès du prince électeur palatin Karl Theodor puis d'historiographe du palatinat électoral. C'est sur cette période des activités palatines de ce jeune Florentin (entre 1759 et 1777) que s'ouvre le deuxième chapitre intitulé « Réussite et carrière à la cour de Mannheim ». Collini doit cet emploi qui lui procure pour la première fois un revenu stable aux efforts de Voltaire, une fois leur prétendue dispute surmontée. Bien qu'on ne sache que peu de choses des circonstances de leur séparation, J. Kreutz montre que la relation entre les deux hommes n'est jamais vraiment rompue mais qu'elle devient une sorte de donnant-donnant : Voltaire fait vivre la réputation de son protégé à la cour et il s'attend à ce que le Florentin représente en revanche en quelque sorte ses propres intérêts à Mannheim. Dans le même temps, Collini devient peu à peu un érudit des Lumières, reconnu par la communauté scientifique en Allemagne dont les activités s'orientent autour de son appartenance à l'Académie des sciences et à la collection d'objets relatifs à l'histoire naturelle. En 1761, il rédige son *Discours sur l'histoire de l'Allemagne* dont la dédicace sera corrigée par Voltaire. Collini insiste surtout sur l'idée de l'utilité de son ouvrage fondé sur ses connaissances acquises pendant son séjour en Allemagne. Mais, dans l'introduction, il fait aussi allusion à Voltaire et à Schöpflin, les « leçons et les Lumières d'un savant professeur de l'université de Strasbourg » l'ayant motivé à écrire ce discours. À la cour, il s'occupe en outre de la mise en scène de l'*Olympie* de Voltaire puis de l'impression de sa pièce, et renforce de cette manière son rôle d'intermédiaire entre Ferney et Mannheim ainsi que sa réputation d'homme des lettres. La parution du *Précis de l'histoire du Palatinat du Rhin, depuis que la maison régnante le possède jusqu'à nos jours*, en 1763, lui assure la charge d'historiographe du palatinat électoral. Les années suivantes, Collini semble parvenir au sommet de sa carrière : il devient membre fondateur de la nouvelle Académie des sciences puis, en 1764, directeur du Cabinet d'histoire naturelle dont la collection connaît à cette époque une période d'apogée. Collini s'attaque à sa nouvelle tâche avec une grande ferveur et réussit à rassembler des objets de grande valeur pour la postérité.

J. Kreutz consacre le dernier chapitre de son travail – qui est aussi le plus court – aux années 1778-1806, une période peu favorable pour le cosmopolite florentin. En 1778, Karl Theodor quitte Mannheim pour s'installer à Munich après avoir hérité de la Bavière. Puis suit, la même année, la mort de son ami et protecteur Voltaire. Après ces deux événements, Collini est hanté par la précarité de sa position à la cour électorale. Bien qu'il rédige plusieurs ouvrages scientifiques, comme les *Considérations sur les montagnes volcaniques*, pendant ces années d'incertitude, il consacre l'essentiel de son attention à la conservation du Cabinet d'histoire naturelle dont il a augmenté et complété le nombre des pièces exposées. La ville de Mannheim ayant subi de graves dommages durant les troubles consécutifs aux guerres révolutionnaires, Collini cherche la meilleure solution pour sauver les pièces du Cabinet. Malgré tous ses efforts, il ne réussit pas à empêcher le déménagement des objets du Cabinet à Munich, qui commence en 1802. Fatigué par ce vain combat mené à un âge déjà avancé, Collini assiste malgré lui au déclin de l'Académie des sciences de Mannheim.

Dans ce mémoire de thèse, J. Kreutz s'est astreint à un immense travail de recherche et présente au lecteur l'itinéraire biographique de Collini avec une verve et une minutie inlassable qui perd cependant peut-être de vue l'analyse de l'ensemble : le rapport entre les Lumières européennes et la cour palatine. Grâce à la correspondance avec la famille Salis conservée dans les archives de Chur, J. Kreutz réussit à apporter un nouvel éclairage sur le séjour de Collini chez Voltaire dans sa fonction de secrétaire, dont on savait peu de choses. En dépit du luxe de détails, l'auteur rencontre les limites de sa recherche dans les lacunes de la correspondance sur laquelle se fonde l'essentiel de sa recherche biographique. Néanmoins Collini peut et doit être considéré comme un intermédiaire culturel et un homme des Lumières par excellence, surtout par ses tardives *Lettres sur les Allemands* (1790) qui embrassent l'ensemble de son œuvre. Ce texte, selon J. Kreutz beaucoup plus perspicace que le *De l'Allemagne* de Mme de Staël, montre en quoi consiste la spécificité de l'*Aufklärer* florentin, à savoir son effort réconciliateur et son attitude fondamentale : celle d'un cosmopolite et d'un humaniste. Le plus grand mérite de cette étude réside certainement dans la mise au jour des documents jusqu'alors inutilisés ou inédits qui figurent en annexe. Dans l'ensemble, J. Kreutz atteint le but qu'il s'est proposé : il donne une biographie complète de cet érudit florentin peu considéré jusqu'ici par l'historiographie et offre ainsi, après l'étude sur Wagnière, un éclairage important sur la vie des hommes de l'entourage de Voltaire.

Ewa Mayer,
Université de Hambourg

Christophe Paillard, *Voltaire en son château de Ferney*, Paris, Éditions du Patrimoine-Centre des monuments nationaux, 2010, 64 p.

426

Cette brochure luxueusement éditée se présente modestement comme un guide pour la visite du château de Ferney. Mais elle a été conçue et rédigée par un voltairiste érudit, dont les travaux notamment sur Wagnière, secrétaire de l'écrivain, sont bien connus, qui est en même temps un habitant de Ferney, l'un des animateurs des activités voltairiennes sur place, et aussi un analyste compétent de la philosophie du patriarche. Aussi l'intérêt de ce petit livre dépasse-t-il largement son utilité touristique. Le texte, très clair, mais dense et riche, présente tout à la fois le château et son propriétaire, en montrant comment le lieu exprime à merveille bien des aspects de l'homme. Après un bref rappel des raisons qui conduisirent Voltaire à s'installer dans ce canton lointain, Christophe Paillard raconte l'acquisition, les transformations et l'organisation du château, présente la vie qu'on y menait du temps de Voltaire, évoque la mort du grand homme et ses lendemains. Vient ensuite une description du domaine et des bâtiments, puis de chaque pièce, avec des explications très précises sur son usage, son ameublement, son état actuel. Une illustration très abondante et précisément commentée rassemble des plans, des tableaux et gravures d'époque, de nombreuses photographies. Enfin quelques pages fournissent des informations et des images sur le village de Ferney au temps de Voltaire. Ce guide exact et commode constitue aussi une introduction à l'histoire et à l'œuvre de l'écrivain, à sa pensée et à son rôle d'« intellectuel », à sa conception de la vie, à la société dont il était le centre. Écrit avec sobriété et vivacité, il fait une place à des témoignages piquants et à de multiples points de vue. Séduisant pour l'œil et pour l'esprit, utile au spécialiste comme au néophyte, il suggère avec justesse le climat qu'a su créer un illustre exilé dans son refuge doré.

Sylvain Menant,
Université Paris-Sorbonne, CELLF 17^e-18^e

ORAGES
LITTÉRATURE ET CULTURE (1760-1830)
N° 10 (mars 2011)

L'ŒIL DE LA POLICE

Éditorial d'Olivier Bara

L'œil de la police

Dossier

Introduction, par Flávio Borda d'Água

Catherine Denys, « Ce que la lutte contre l'incendie nous apprend de la police urbaine au XVIII^e siècle »

Vincent Milliot, « Catastrophe de la police et police de la catastrophe. Quelques réflexions sur les "crises" policières au XVIII^e siècle »

Christophe Cave, « L'œil observé » : critique du contrôle et de la surveillance policière chez Louis-Sébastien Mercier et dans les *Mémoires secrets* »

Gérard Gengembre, « Madame de Staël sous l'œil de la police (1796-1813) »

Brice Frigau, « Stendhal. La police et le poliçon »

Nicolas Gauthier, « Les crimes de la police dans les "mystères urbains" : mise en fiction des forces de l'ordre d'avant 1830 chez Raban et Dumas »

Henri Rossi, « Paul-Louis Alphonse Canler, un policier au-dessus de toute politique »

Odile Krakovitch, « Un exemple modèle de censure théâtrale sous la Restauration : l'affaire du *Cid d'Andalousie* (1823-1830) »

Textes

Le Cid d'Andalousie. Édition des procès-verbaux de censure (1823-1830) par Odile Krakovitch

Cahier d'Orages

Varia

Myrtille Méricam-Bourdet, « Pourquoi écrire l'histoire ? Le point sur l'œuvre de Voltaire dans les années 1760 et 1770 »

François Jacob, « *Mezzo voce* : la voix de la tragédie française à la fin du XVIII^e siècle »

Une lettre inédite de Stendhal à Anne O'Reilly, présentée par Brice Frigau

Fil-rouge

Jean-Noël Pascal, « "Le chevalier était de la police" : un policier poète, Antoine de Piis (1755-1832) »

Entretien

Bronislaw Baczkó (sur les journées des 5 et 6 octobre 1789)

R E V U E

voltaire

Numéros déjà parus

N° 1 (2001) – **Hommage à René Pomeau**

ISBN 2-84050-223-2, 128 p.

N° 2 (2002) – **Autour de *La Henriade***

ISBN 2-84050-255-0, 272 p.

N° 3 (2003) – **Le *Corpus des notes marginales***

ISBN 2-84050-297-6, 388 p.

N° 4 (2004) – **Voltaire éditeur**

ISBN 2-84050-361-1, 370 p.

N° 5 (2005) – **Le dialogue philosophique**

ISBN 2-84050-394-8, 396 p.

N° 6 (2006) – **La notion voltairienne de « mélanges »**

ISBN 2-84050-455-3, 368 p.

N° 7 (2007) – **Échos du théâtre voltairien**

ISBN 978-2-84050-517-4, 382 p., 4 p. couleur HT

N° 8 (2008) – **Approches voltairiennes des manuscrits clandestins**

ISBN 978-2-84050-588-4, 460 p.

N° 9 (2009) – ***La Pucelle* revisitée**

ISBN 978-2-84050-657-7, 392 p.

N° 10 (2010) – **Voltaire et l'histoire nationale**

ISBN 978-2-84050-696-6, 392 p.